NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00080047

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 30 January, 2020

Literary Society of Bombay

PLANCHES

POUR

L'ENCYCLOPÉDIE

Tome Second.

PLANCHES

POUR

L'ENCYCLOPÉDIE

OU

POUR LE DICTIONNAIRE RAISONNÉ

DES SCIENCES

DES ARTS LIBÉRAUX,

ET

DES ARTS MÉCHANIQUES,

AVEC LEUR EXPLICATION.

B 1796

80047

Tome Second.

QUI COMPREND PLANCHES 233.

Premiere Partie de la seconde Livraison.

SECONDE EDITION.

Ra 1

A LUCQUES

Chez VINCENT GIUNTINI Imprimeur.

MDCCLXVI.

AVEC APPROBATION.

O
503
PLa/PLa
80047

00080047

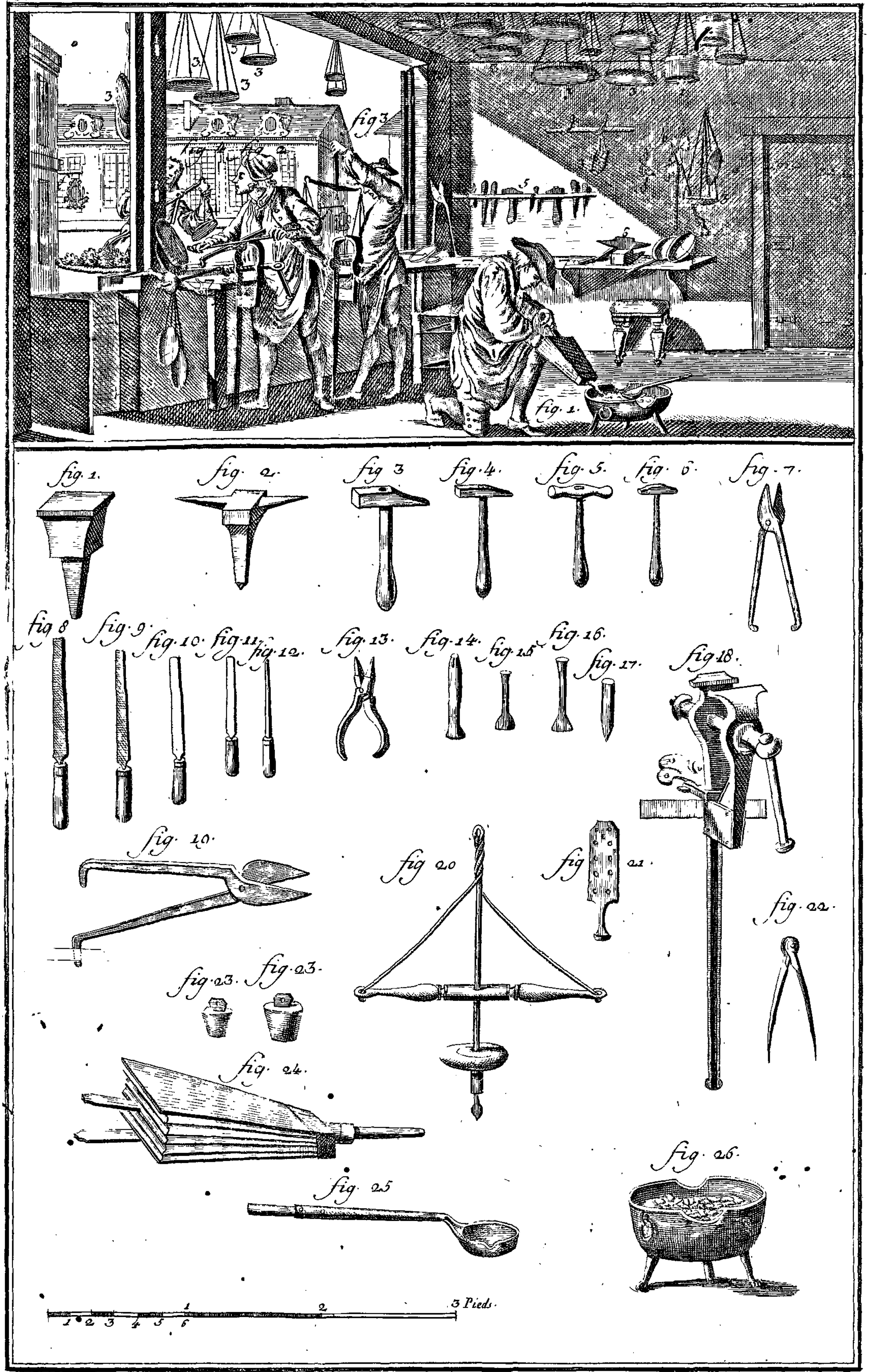

Ab. Jean. Canouchi. Fecit. 1765. in L.

Balancier.

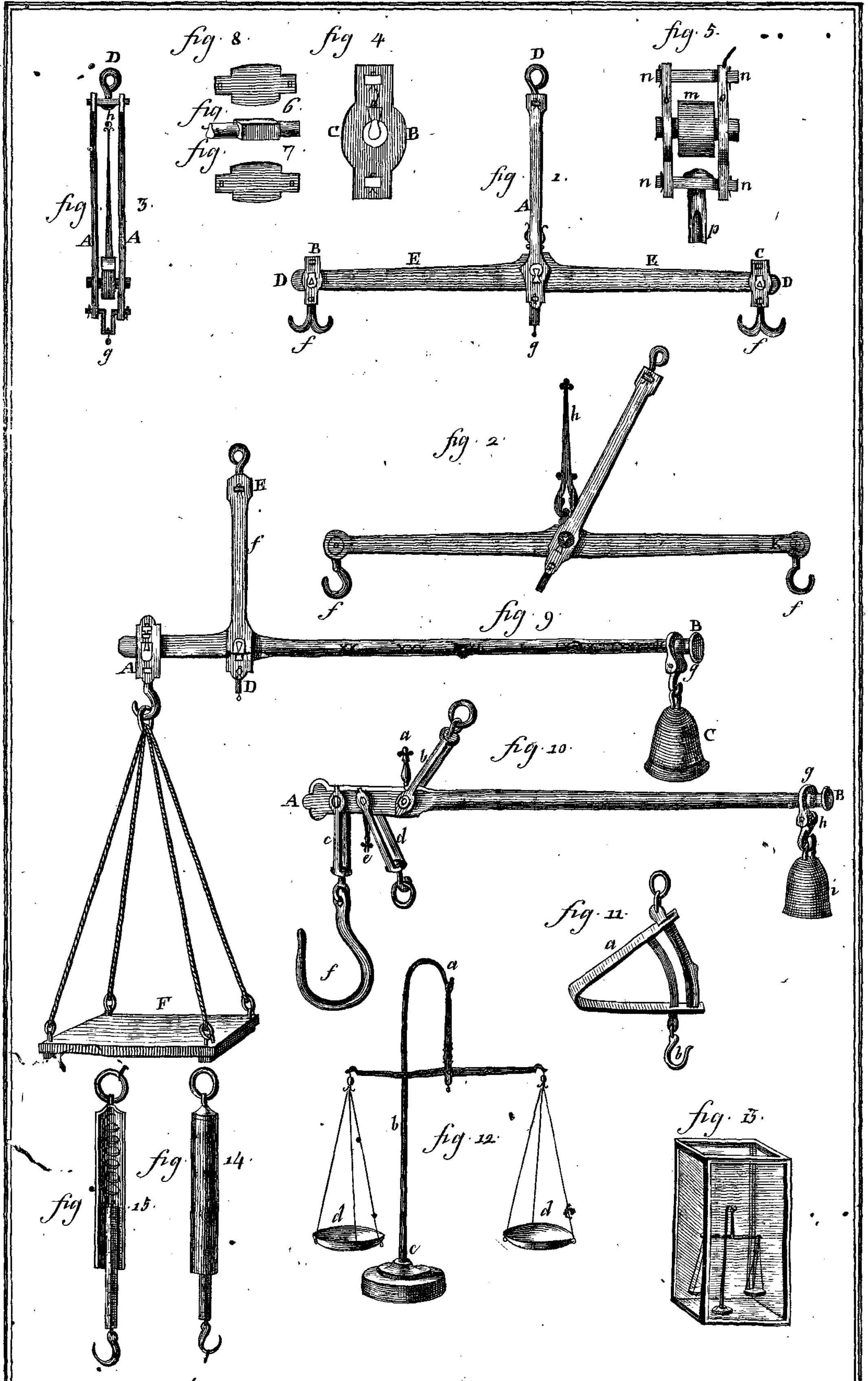

Fambrini F.

Balancier

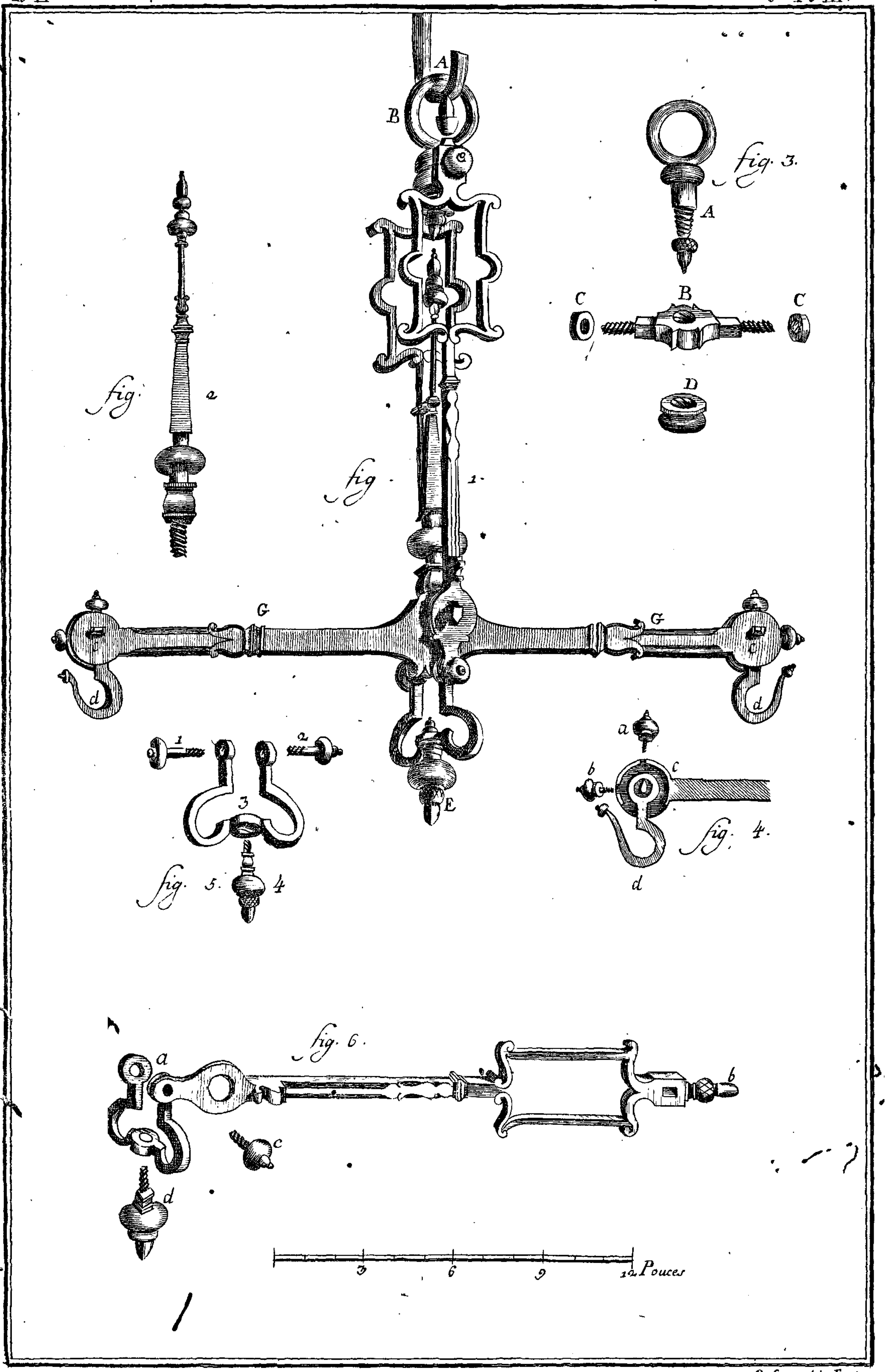

Balancier.

Canocchi. Fecit

Balancier

Fambrini F.

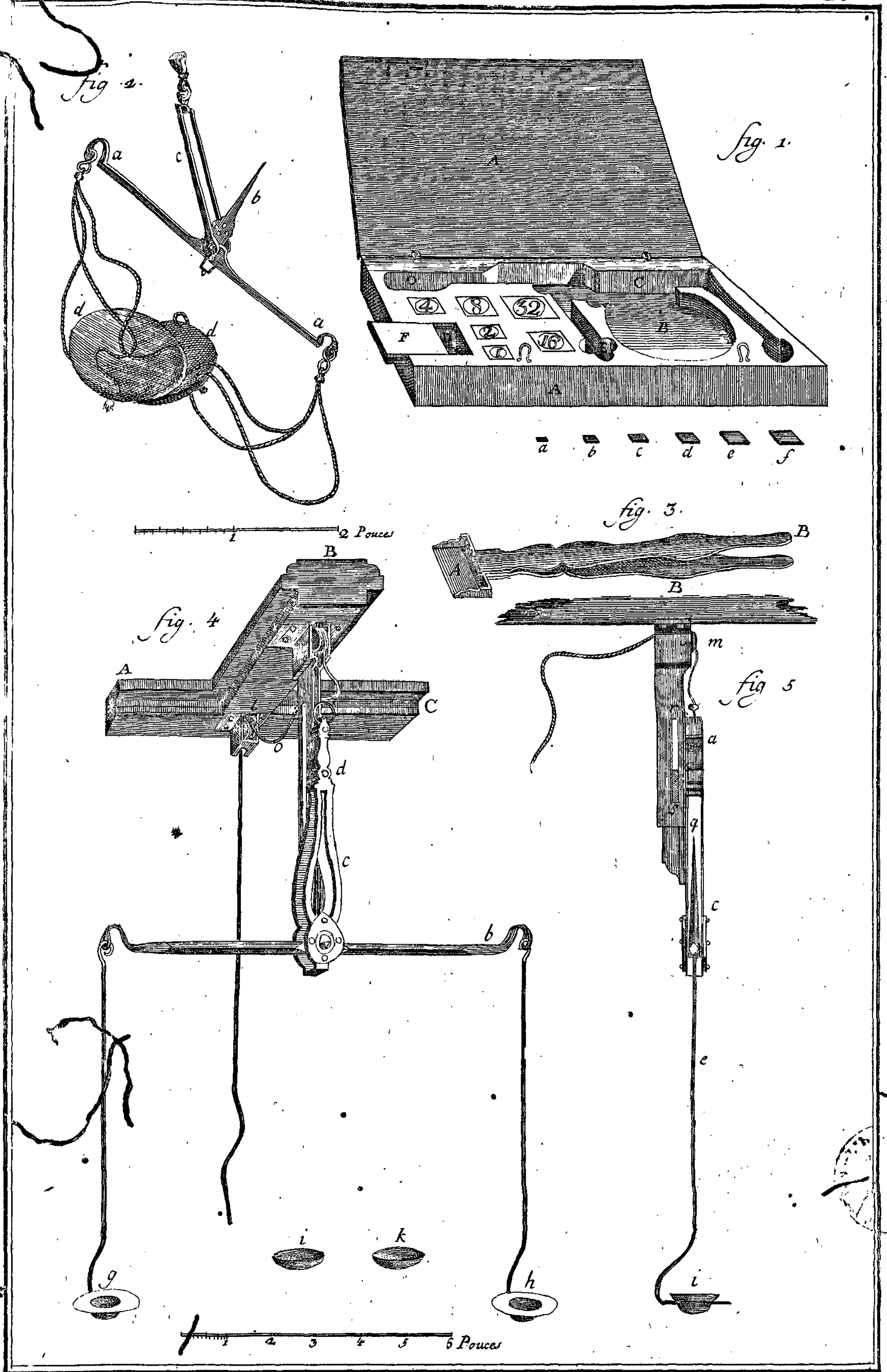

Æ Canocchi Fecit

Balancier

FAISEUR DE MÉTIER A BAS, ET FAISEUR DE BAS AU MÉTIER.

Contenant trois Planches simples & huit Planches doubles, équivalantes à 19 Planches simples.

CETTE explication ne contiendra que les noms des parties de la machine à faire des bas. On trouvera son historique, son méchanisme, son jeu & tout ce qui la concerne, à l'article BAS. Voyez cet article auquel nous renvoyons encore pour l'art de faire des bas au métier. Ici nous indiquerons purement & simplement ce que chacune des figures suivantes représente. Nous tomberions nécessairement dans des redites, en nous étendant davantage.

Le lecteur n'oubliera pas que nous avons préféré le métier tel qu'il est sorti des mains de l'inventeur, au métier tel qu'il est à-présent. Il ne lui sera pas difficile d'en deviner la raison; mais pour qu'il n'eût aucun reproche à nous faire, nous avons fait mention à l'article BAS des perfections légeres que cette machine a reçues avec le tems; & c'est une des choses que nous avons cru devoir transporter de cet article où tout ce qui concerne les arts du faiseur de métier à bas, & du faiseur de bas au métier, est traité à fond, dans cette exposition sommaire qui attachera principalement l'attention des amateurs & des artistes.

Nous prions encore le lecteur de corriger à l'article bas au métier les fautes d'impression qui suivent:

Pag. 85. second colonne, ligne 46. on lit *fig.* 2. il faut lire *fig.* 4.

Pag. 86. second colonne, ligne 30. on lit *do la fig.* 11. il faut lire *de la fig.* 12.

Pag. 88. second colonne, ligne 27. on lit 68, *roue de moulinet*; il faut lire 69.

Faiseur de métier à bas.

PLANCHE Iere.

La vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un faiseur de bas au métier.

Fig. 1. Ouvriere qui charge les rochets de la soie qui est en écheveaux sur les guindres. Elle a devant elle le rouet qu'on appelle *de Lyon*. On donnera le détail & l'explication de ce rouet dans les Planches de soierie.

2. Rouet ordinaire pour doubler les soies.

3. Ouvrier qui travaille au métier à bas.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Le fût du métier à faire de bas. 1, les deux piés de devant. 2, les deux piés de derriere. 3, la traverse d'en-bas. 4, la traverse du haut du siége. 5, la traverse allégie. 6, la traverse du contre-poids. 7, la traverse d'en-bas. 8, 8, les deux têtes du fût. 9, 9, pattes de fer qui fixent le métier. 10, le siége de l'ouvrier. 11, 11, deux goussets. 14, support du gousset. 15, 15, traverses. 16, 16, support des montans de devant. 17, 17, montans de devant. 18, 18, goussets des montans & des piés de derriere. 19, 19, 19, 19, ouvertures pratiquées à chaque tête. 20, 20, vis avec leurs oreilles. 21, un arrêtant. 22, un petit coup. 23, 23, écrous à oreilles de l'arrêtant & du petit coup. 24, 24, broches de fer pour une bobine. 25, bobine sur sa broche. 26, 26, passes-soie. 27, rouloir avec ses crochets.

2. 3, 4, 5, un rouloir avec ses détails. 1, 2, la barre plate. 5, 6, la barre ronde. 3, 4, les côtés. 7, la noix. 8, la gachette. 9, le ressort. 10, le bouton, 13, 14, la tringle. 11, 12, trous dont on peut voir l'usage dans l'ouvrage.

PLANCHE II.

Fig. 1. Vûe du fût dont on a séparé un des côtés, pour montrer les parties suivantes. 1, 2, marches. 3, 3, 3, quarrés de bois qui les séparent. 4, quarré de bois percé dans le milieu, qui écarte la marche du milieu des deux autres. 5, 5, bouts des deux marches. 6, 6, traverse de bois, sur laquelle les marches 5, 5, peuvent agir. 7, traverse de derriere. 8, crochet de fer, qui part d'un bout de la ferrure ou de l'anneau de l'extrémité de la marche du milieu, & qui embrasse de l'autre bout la partie la plus basse de la petite anse. 9, 9, cordes qui partent du bout des marches 5, 5; & passent sur le tambour de la roue 13; & la font mouvoir de droite à gauche, ou de gauche à droite à discrétion. 10, 10, cordes qui partent des extrémités de la traverse 6, 6, & la suspendent par leurs crochets 10, 10; ces crochets s'arrêtent a ceux du balancier. 11, patte de fer. Cette patte reçoit un boulon qui soutient les marches qu'il traverse, & dont l'extrémité est reçue dans un piton qu'on ne voit pas. 12, patte de fer, qui suspend la roue par un des bouts de son arbre; on conçoit que l'autre bout est soutenu de la même maniere. 13, la roue avec son arbre & son tambour, dont on ne voit que le quarré. 14, tige du contre-poids. Cette tige est mobile de bas en haut dans la patte 15. 15, patte de contre-poids.

2. Fil de laiton appellé *poulie*; la poulie porte son fil de soie.

Dans les métiers modernes on a supprimé les quarrés de bois d'entre les marches; on a allégé les pattes qui suspendent la roue; au lieu de donner une patte a la tige du contre-poids, on a percé la traverse d'un trou, & l'on a fait passer la tige par ce trou dont on a garni l'ouverture supérieure d'une plaque de fer, afin qu'elle ne fût point endommagée dans la chûte du contre-poids; & pour amortir le coup, on a encore placé un morceau de cuir sous la tête de la tige ou branche du contre-poids; cette tête doit être elle-même percée.

3. Premier assemblage. 1, II, 2, 3; 1, II, 2, 3; grandes pieces. 1, 2; 1, 2, avant-bras. II, II, oreilles des grandes pieces. 4, 5, 4, 5, épaulieres. 6, 7, arbre. 3, 3, nœuds des grandes pieces. 8, porte-faix de l'arbre. 9, 9, boutons. 10, 10, barre de derriere d'en-haut. 11, 11, barre de derriere d'en-bas. 12, porte-faix d'en-bas. 13, 13, gueule de loup. *Les nouveaux métiers ont deux gueules de loup.* 14, 14, 15, 15, balancier.

On a corrigé ce balancier dans les nouveaux métiers; on a supprimé la barre 15, 15, avec son tenon, & on a substitué sur la barre 14, 14, à égale distance des épaulieres, deux vis arrêtées par des écrous à oreilles, placées à la surface supérieure de cette barre. La tête de ces vis se trouve donc sous cette barre. Cette tête percée peut recevoir un petit crochet, & ces petits crochets font la fonction de la piece 15, 15. D'ailleurs, à l'aide des écrous à oreilles, on peut hausser & baisser à discrétion ces crochets.

16, 16, le grand ressort. 17, vis qui traverse le porte-faix d'en-haut.

4. Un des bouts de l'arbre. 1, son quarré. 2, son tourillon.

5. 12, porte faix d'en-bas. 1, sa roulette. 3, sa chappe.

PLANCHE III.

Fig. 1. Second assemblage. Il est formé des pieces de l'assemblage précédent, auquel on a ajouté les pieces suivantes. 1; 1, nœuds des grandes pieces. 17, 18, 19; 17, 18, 19, bras de presse. 17; 17, nœuds de la charniere des bras de presse. 18; 18, croissans des bras de presse. 19; 29, patte des bras de presse. 20, 20; 20, 20, vis avec leurs écrous à oreille des pattes des bras de presse; ce vis s'appel-

pellent *vis de marteau*. 21; 21, grande anse. 22, 22, 22, petite anse. 23, crochet de la petite anse. 24, 24, courroie de cuir. 25, contre-poids. 26, branche ou tige du contre-poids.

2. 21, 21, grande anse.
3. 22, 22, 22, petite anse.
4. 23, 23, crochet de la petite anse.

Voilà ce qu'on appelle *la cage du métier*; & voici maintenant ce qu'on en appelle *l'ame*.

5. Troisieme assemblage. 27, 28, 29; 27, 28, 29, porte-grille ou chameaux de la barre fondue ou fendue. 30, 30, petite barre de dessous. 31, 31, porte-roulette.
6. Petit assemblage des pieces précédentes & du bois de grille garni de sa grille. 32, 32; 32, 32, vis qui traversent le bois de grille. 33, 33; 33, 33; le bois de grille; la grille est l'assemblage de deux rangées paralleles & perpendiculaires de petits ressorts qu'on voit sur le bois de grille.
7. Un des petits ressorts de grille séparé. *ab*, premier plan incliné. *bc*, deuxieme plan incliné. *cd*, troisieme plan incliné, *df*, quatrieme plan incliné.
8. Barre fondue ou fendue. 34, 34; 34, 34, les deux côtés du chassis. 35, 35, deux pieces de commodité. 36, 36; 36, 36, charnieres à contre-pouces. 37, 37, charnieres à tirans, 38, 38, 38, *&c.* cuivres de la barre fondue.
9. 36, 36, une des charnieres à contre-pouces.
10. Un des cuivres de la barre fondue ou fendue.
11. 39, quarré à tourillon, qui s'ajuste à la piece de commodité 35. *fig.* 8.
12. 25, piece de commodité séparée.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Assemblage de portes-grille 27, 28, 29; 27, 28, 29, dont on ne voit pas l'extrémité 29; de la petite barre de dessous 30, 30 qu'on ne voit pas; de la roulette fixée sur son milieu, que le bois cache aussi; du bois de grille, garni de sa grille 33, 33; de la barre fondue entiere 34, 34, 34, 34; des pieces de commodité 35, 35; des charnieres à contre-pouces 37, 37; des charnieres à tirans 36, 36; des cuivres 38, 38, 38, 38, *&c.* des quarrés à tourillon 39, 39.

La barre fondue n'est pas dans les nouveaux métiers tout-à-fait la même que dans celui que nous décrivons; on en a supprimé les pieces de commodité, & la figure du quarré à tourillon est un peu différente; la barre se termine d'une maniere plus simple.

2. 40, platine à ondes. *a*, tête de la platine. *b*, son bec. *c*, dessous du bec. *d*, gorge. *e*, ventre. *f*, queue.
3. 41, onde.
4. On voit ici tous les intervalles laissés entre les cuivres, remplis d'ondes garnies de leurs platines 40, 40; 40, 40, *&c.* 42, 42; 42, 42, tirans dans leurs charnieres. 43, 44, 45, 43, 44, 45; contre-pouces. 44, 44, contre-poids. 47, roulette. 48, 48, bascule. 49, 49, barre à chevalet.

Dans les nouveaux métiers la barre à chevalet ne porte que sur les grandes pieces, où elle se fixe à l'aide de deux chameaux à vis & à tourillon.

50, 50, barre à chevalet. 51, joue du chevalet. 52, corps du chevalet. 53, l's de la corde du chevalet. 54, 54, roulettes de la barre à chevalet 49. 53, corde de la barre à chevalet.

5. 42, un tirant.
6. Quatrieme assemblage. Ce quatrieme assemblage est composé du second & du troisieme; c'est la cage du métier où l'on a placé l'ame. Voici le détail des pieces de cet assemblage. 1, 2, 3; 1, 2, 3, grandes pieces. 4, 5; 4, 5, épaulieres. 6, 7, arbre. 8, porte-faix de l'arbre. 9, 9, boutons. 10, 10, barre de derriere d'en-haut. 11, barre de derriere d'en-bas. 12, porte-faix d'en-bas avec sa chappe & sa roulette. 13, gueule de loup. 14, 14, 15, 15, le balancier. 16, 16, le grand ressort. 17, 18, 19; 17, 18, 19, les bras de presse. 20, 20; 20, 20, vis de marteau. 21, 21, les bouts de la grande anse. 22, 22, crochets de la petite anse. 4, nœud qui couvre une partie de la courroie que d'autres parties cachent encore. 26, 26, partie des branches de la petite anse. 27, 28, 29, un des chameaux ou portes-grille. 32, vis qui fixe le bois de grille sur le chameau. 33, bois de grille. 34, 34, barres qui forment le chassis de la barre fondue. 35, une des pieces de commodité. 36, quarré de la charniere du tirant. 37, 37, quarrés des charnieres des contre-pouces. 42, 42, ondes. 38, quarré à tourillon pris entre les côtés de la barre fondue. 47, roulettes. 39, 39, 39, *&c.* platines à ondes. 40, 40, 40, *&c.* ondes. 41, 41, 41, partie de la surface supérieure des cuivres de la barre fondue. 42, un tirant. 43, 44, 45, un contre-pouce. 46, extrémité de la verge qui traverse les contre-pouces, les tirans, les cuivres, les ondes, *&c.* 47, roulette de la barre fondue. 48, 48, bascule. 50, 51, 52, 53, 54, *&c.* le chevalet avec toutes ses pieces, excepté le tourillon de la piece de commodité qui le supporte.

PLANCHE V.

Fig. 1. Cinquieme assemblage. 56, 56, corps de barre à aiguille. 58, 58, étoquio. 59, 59, 59, *&c.* plombs à aiguille avec leurs aiguilles. 60, 60, 60, *&c.* plaques de barre à aiguilles. 61, 62; 61, 62, corps de jumelles. 62, 62, pattes des corps de jumelles.

Les jumelles des nouveaux métiers sont mieux entendues; la plaque supérieure 61 *de la jumelle est percée au milieu & traversée d'une vis qu'on peut avancer ou reculer; & au lieu des saillies* S, S *qu'on voit ici, elles ont une autre plaque parallele & telle que celle de l'extrémité* 61, *percée pareillement & traversée d'une vis qui est sous la plaque, & qu'on peut aussi allonger ou raccourcir; ce qui met moins de difficulté dans la construction du métier, & plus de facilité dans son usage.*

63, 63, les moulinets. 64, 64, le corps du moulinet. 65, 65, ressorts du moulinet. 66, charniere du moulinet. 67, tenon qui traverse le corps du moulinet, & qui est traversé par son arbre. 68, 68, croisées du moulinet. 69, 69, rouet dentelé du moulinet. 80, arbre du moulinet. 81, 81, boite à moulinet. 82, 82, barre à moulinet. 83, 83, 83, ressort courbe.

2. 56, 56, corps de barres à aiguilles, séparés.
3. Petite barre qui se fixe sur le corps de barres à aiguilles, & qu'on appelle *queue d'aronde du corps de barre*.
4. 58, étoquio.

5 & 6. 59, plombs à aiguilles avec les trois aiguilles. *a fig.* 5. & A, *fig.* 6, échancrures pratiquées à la partie antérieure. *b*, *fig.* 5. & B, *fig.* 6, talus de la partie postérieure. La *figure* 6 montre en grand la même chose que la *figure* 5 en petit.

*7. Sixieme assemblage. Il est formé du quatrieme & cinquieme assemblages. 56, 56, corps de barres à aiguilles, *&c.*

Il est inutile de revenir sur l'énumération des autres pieces de cette assemblage; elles ont ici les mêmes noms que dans les figures précédentes, & elles y sont désignées par les mêmes chifres ou lettres.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est 1°. que cet assemblage est formé de trois masses importantes.

La cage avec ses appartenances, comme grande anse, petite anse, crochet de petite anse, branche de contre-poids, contre-poids, *&c.*

L'ame ou la barre fondue, avec ses appartenances, comme porte-grille, grille, bois de grille, platines à ondes, ondes, tirans, contre-pouces, bascules, *&c.*

La barre à aiguilles, avec ses appartenances, comme aiguilles avec leurs plombs, jumelles, moulinets, boite, barre à moulinets, ressorts à moulinets, [illegible]

2°. *Que les différences de l'ancien & du nouveau métier sont très-légeres; qu'à la vérité [illegible] quelque chose à la perfection du métier; [illegible] nous l'avons dit à l'article bas au métier, [illegible] ajoutent plus encore à l'honneur de l'inventeur; [illegible] ce métier devoit être exécuté par des êtres infaillibles dans leurs mesures, avec des matieres inaltérables, & mis en œuvre par des êtres infaillibles dans leurs mouvemens, il auroit fallu le laisser tel qu'il étoit autrefois.*

PLAN-

PLANCHE VI.

Fig. 1. & 2. Septieme assemblage. 84, 84, *fig.* 1, 2 & 3, barre à platines. 85, 85, 85, 85, *fig.* 1 & 2 abattans. 89, 89, étoquios. 90, 90, porte-tirans, *fig.* 1. & 2. 91, 91, *fig.* 1, 2, & 7, platines à plomb, avec leurs plombs à platine. 92, 92, 92, &c. plaques de barres à platines. 93, 93, *fig.* 1 & 2, pouces. 85, 85, 85, 85, *fig.* 1 & 2, abattans avec leurs gardes-platines, 94, 94, leurs crochets de dedans 95; 96, 96, crochets de dessous des abattans, *fig.* 1 & 2. 97, 97, *fig.* 1 & 2, barre à poignée, ou barre à boîte. Les parties de cette barre *a b* & A B, *fig.* 2, A & B, *fig.* 1. sont celles que l'ouvrier tient dans ses mains.
3. 84, 88, 88, 84, barre à platine.
4. 86, 86, qu'on n'apperçoit pas, *fig.* 1 s'appelle *le chaperon de la barre à platine*.
5. 87, 87, qu'on n'apperçoit pas, *fig.* 1, queue d'aronde de la barre à platine.
6. 90, Porte-tirant.
7. 91, Platine à plomb, avec le plomb à platine.
8. Plomb à platine.
9. Platine à plomb.
10. Dessus de la barre à boîte.
Le huitieme assemblage se voit aussi dans la *fig.* 1. de cette même Planche; car, pour completter le septieme, & en faire celui-ci, il ne s'agit que de placer en A, *a*, *fig.* 1. la piece qu'on voit *fig.* 12. & qu'on appelle *la presse*.
11. Une aiguille.
12. Presse.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Neuvieme assemblage. C'est la machine entiere sur son fût; elle est faite comme on voit.
1°. Du fût; 2° de la cage & dependances, 3°. de l'ame & dépendances, 4°. des moulinets & dependances, 5°. des abattans & dépendances.
Pour connoître maintenant le jeu & la correspondances de toutes ces parties, il faut lire avec attention l'article bas au métier.

FAISEUR DE BAS AU MÉTIER.

PLANCHE Iere.

PREMIERE OPERATION. *Cueillir*.

Fig. 1. 2 & 3. Platines à ondes, & platines à plomb, représentées en grand, à fin de rendre le produit de l'action du métier plus sensible & plus clair. Il y a une opération préliminaire, qui consiste à nouer la soie à l'aiguille en 1, & à la passer successivement, comme on voit, sur les autres aiguilles.
2. Mêmes choses représentées sur les aiguilles seules & séparées 1.
3. La soie étendue sous les becs en 3, 4. L'action d'étendre ainsi la soie, s'appelle *cueillir*.

Chûte des platines à ondes, & suite du cueillir.

4, 5 & 6. On voit cette chûte & son effet sur la soie.

SECONDE OPERATION. *Foncer du pié.*

7, 8, 9. Voilà la disposition de la soie à cette seconde opération qui, comme il est évident, la redistribue en portions égales entre les aiguilles.

TROISIEME OPERATION. *Amener sous les becs.*

QUATRIEME OPERATION. *Former aux petits coups.*

Les *fig.* 10, 10 & 11 montrent les effets de ces deux opérations, l'insertion de la soie sous les becs des aiguilles, & l'espece de corroyement qu'on lui fait en cet endroit.

PLANCHE II.

CINQUIEME OPERATION. *Donner le coup de presse.*

Voyez le produit de cette opération, *fig.* 1.

SIXIEME OPERATION. *Abattre l'ouvrage.*

Voyez les *fig.* 2, 3, 4, 5, 6, où l'on a représenté la suite des effets du métier sur la soie, selon les mouvemens exécutés par l'ouvrier dans chaque opération.

SEPTIEME OPERATION. *Crocher.*

Voyez le produit du crocher, *fig.* 7 & 8.

PLANCHE III.

Fig. 1. Tournille.
2, 3, 4. Maniere de relever une maille tombée.
5. Presse.
6. Moules à ondes.
7. Chevalet pour les ondes.
8. Moule à ressort.
9. Jauge.
10. Façon de bas.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Machine à percer les châssis des aiguilles.
2. Dessous de cette machine.
3. Bille.
4. Plaque avec ses vis.
5. Grande vis de la plaque.
6. Aiguille.
7. Poinçon.
8. Côté droit du moule prêt à fondre les plombs à platine.
9. Côté gauche du moule prêt à fondre les plombs à platine.
10. Piece de dessus des plombs à aiguille.
11. Piece de dessus des plombs à platines.
12. Griffe.
13. Perçoire plate.
14. Perçoire ronde.
15. La fraise avec son arbre.
16. Ecrou.
17 & 18. Viroles.
19. Tourne-à-gauche de la fraise.
20. Brunissoir à platines.
21. Pointot.
22. Clouyere à former la tête des boulons. *Voyez l'art. Bas au métier.*

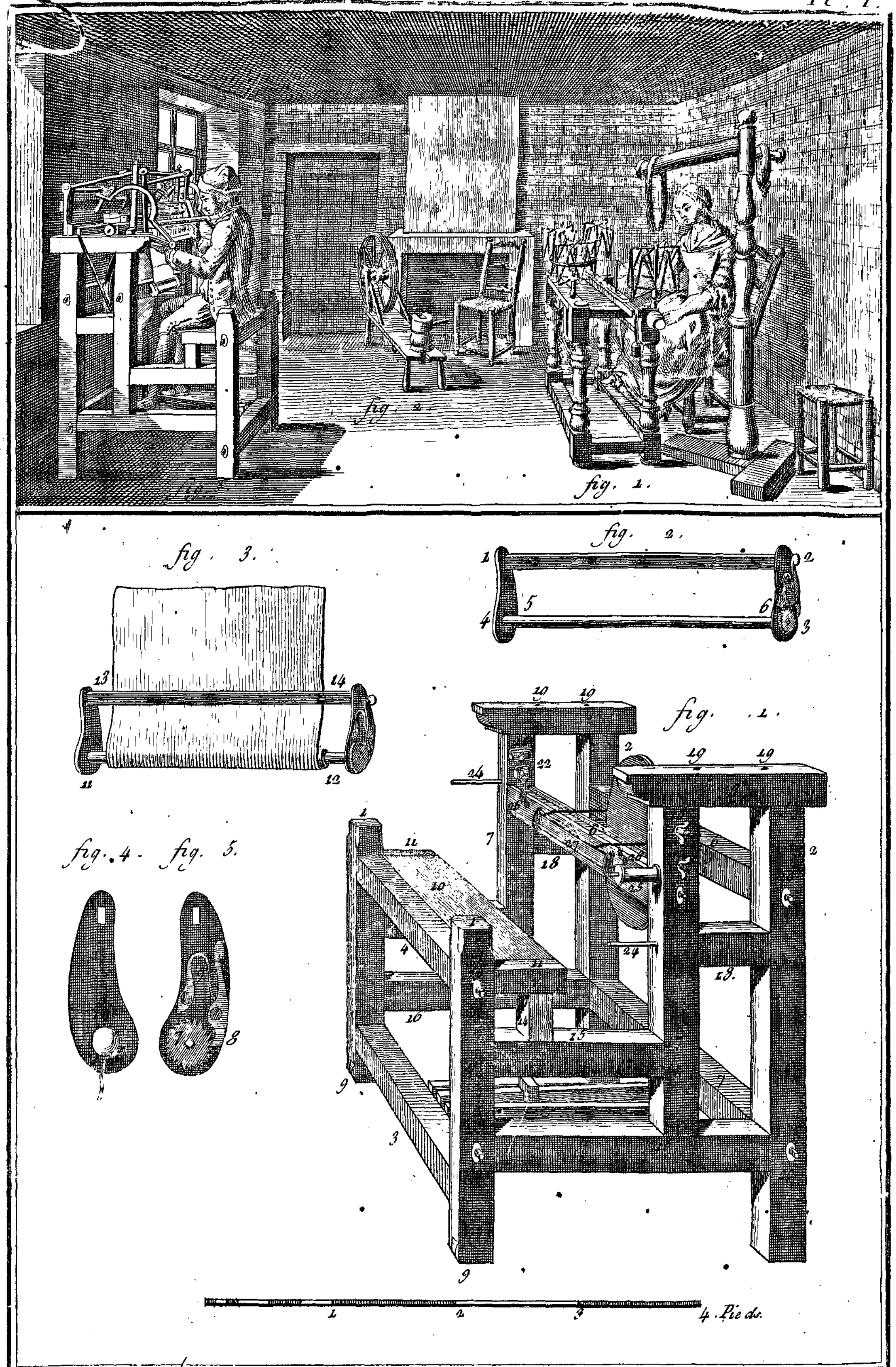

6. Guidotti F.

Metier à faire des Bas

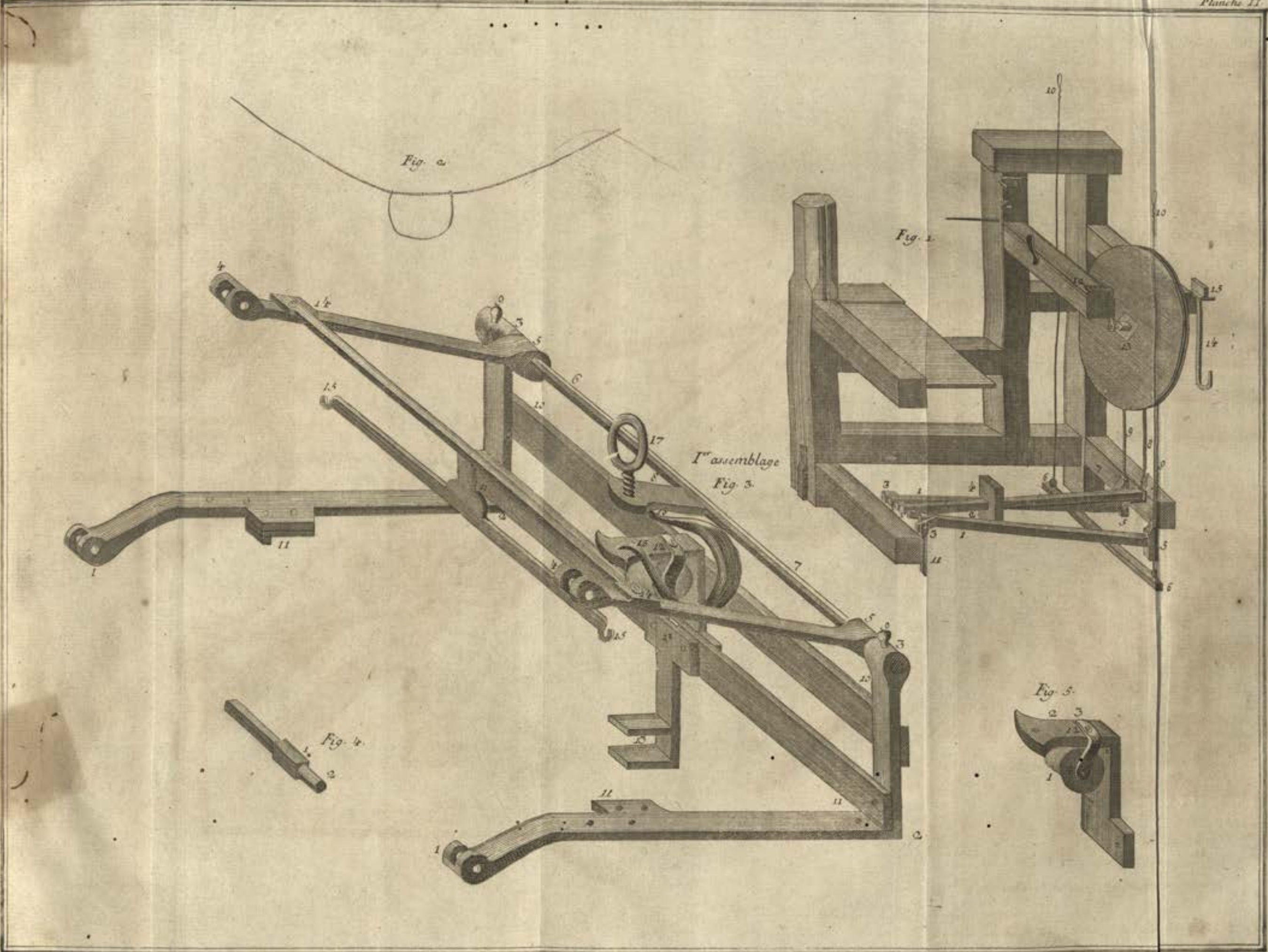

Métier à faire des bas

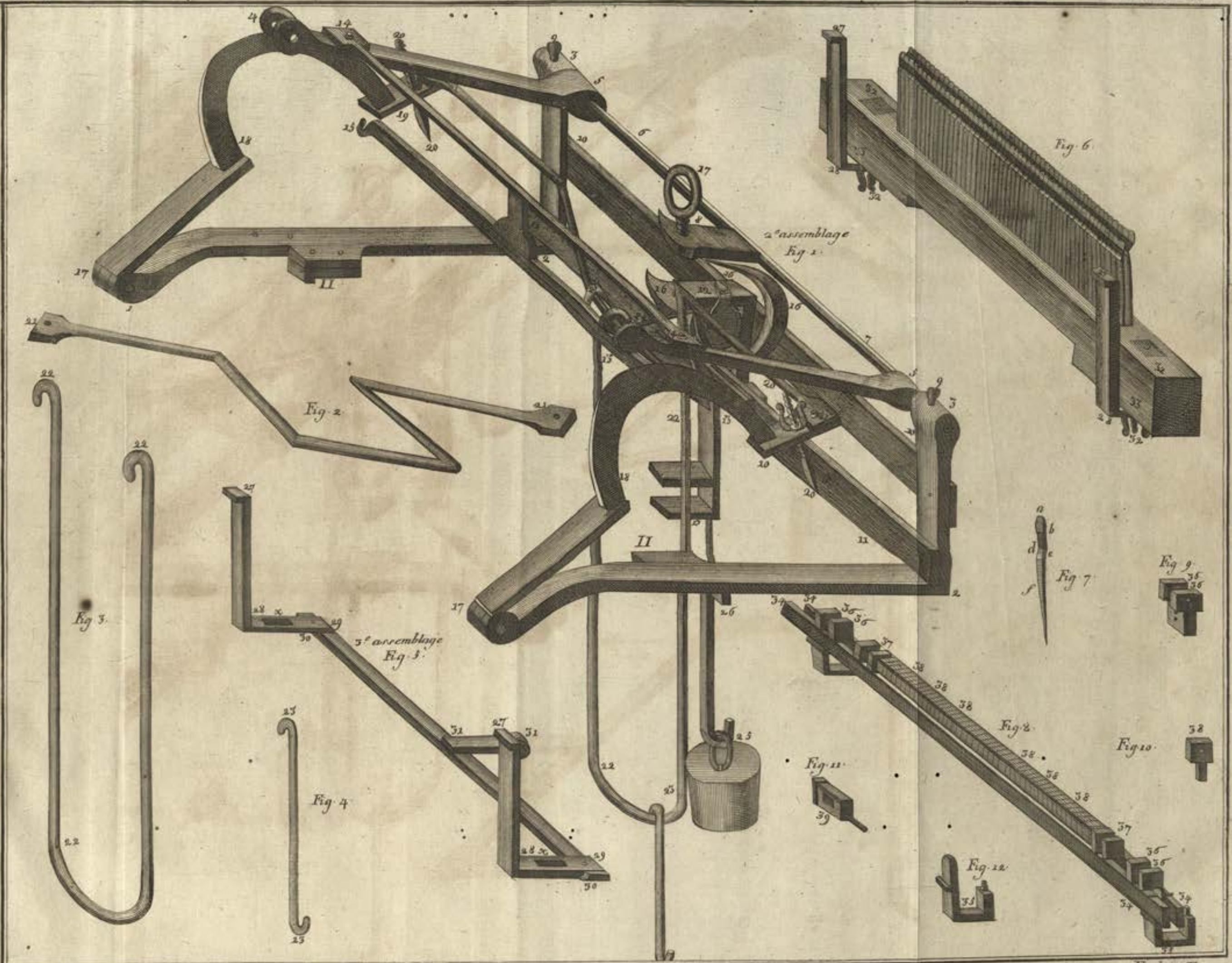

 Eimbruu F.

Metier à faire des Bas.

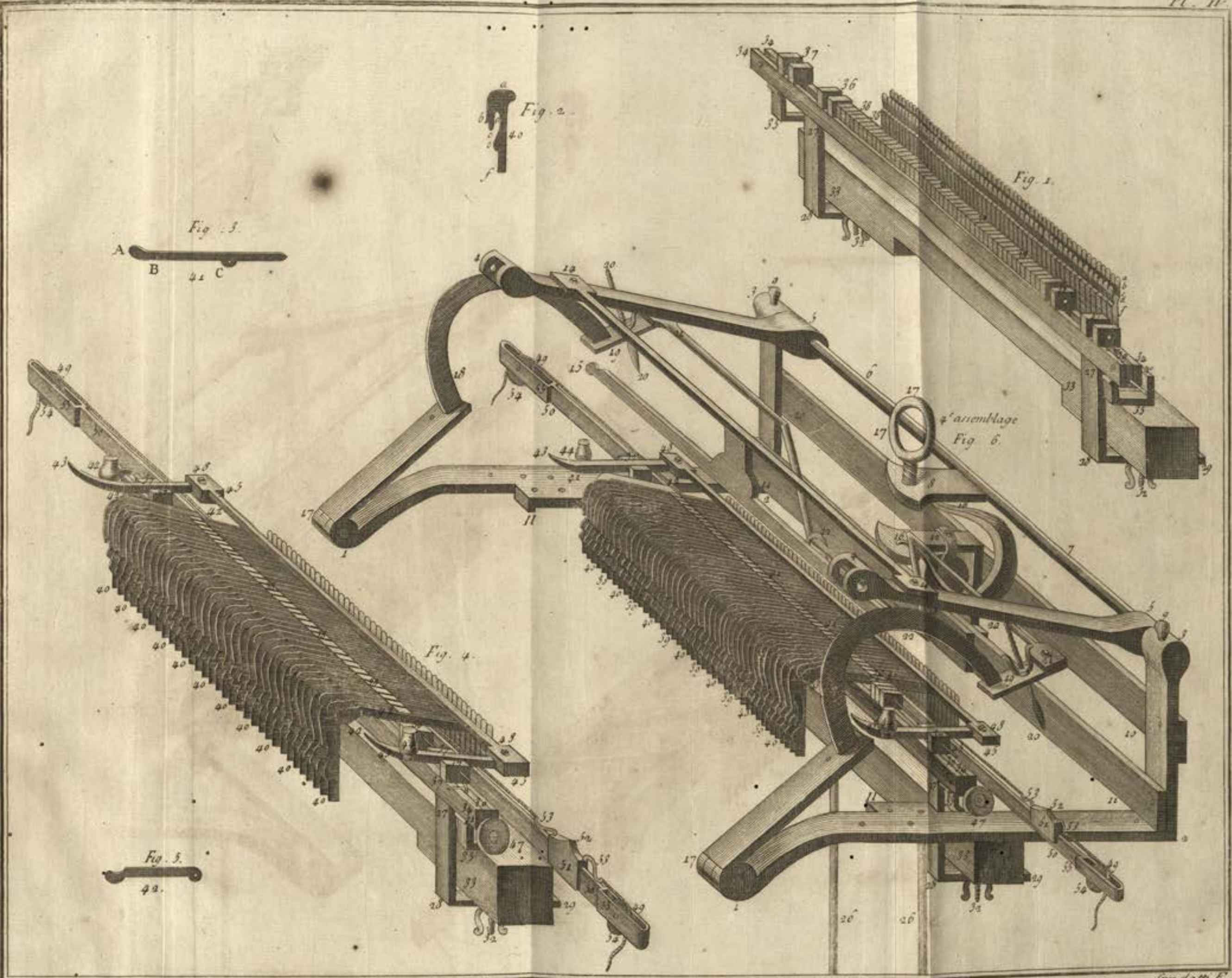

Guidotti F.

9.

Métier à faire des Bas

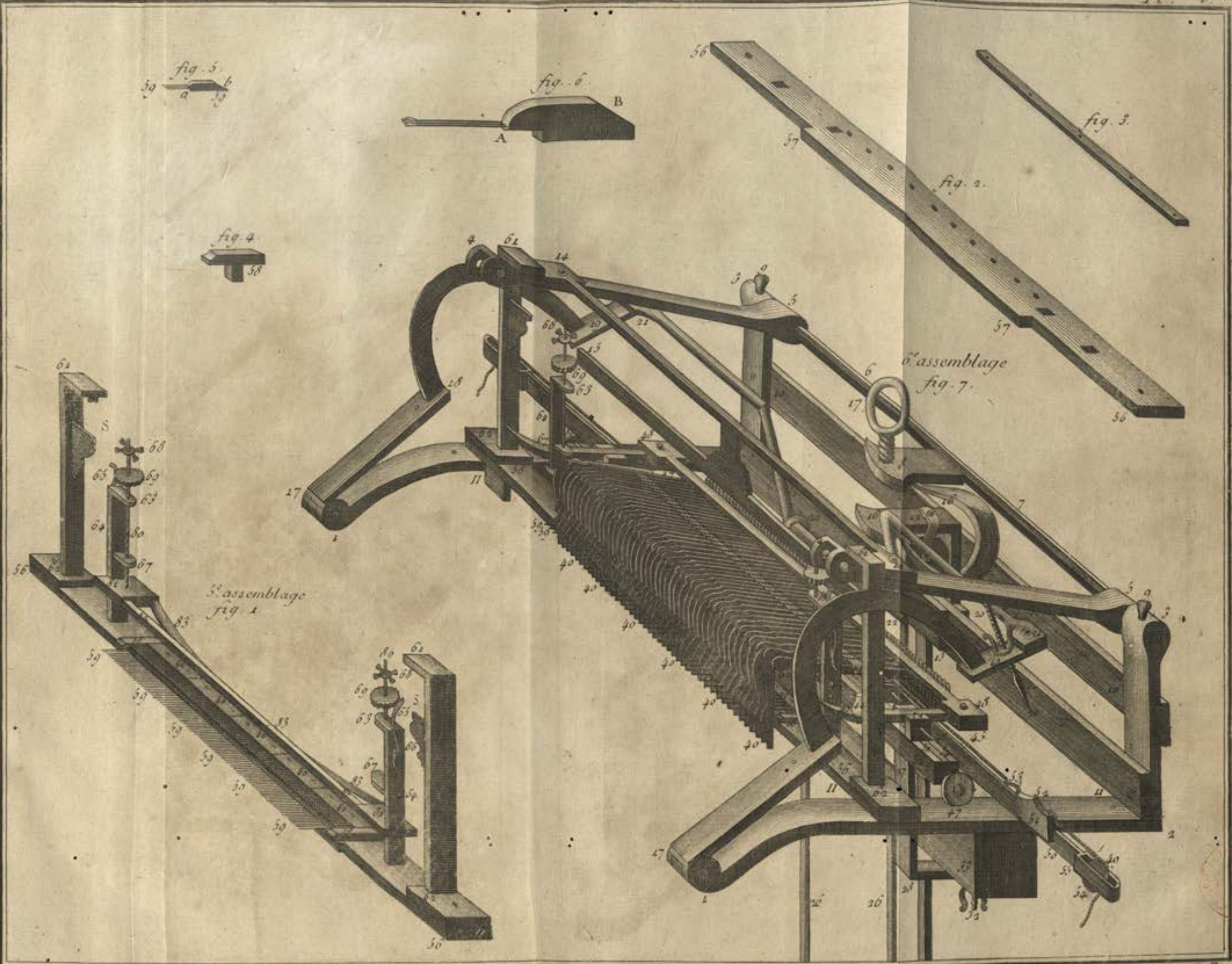

Guidotti F.

Métier à faire des Bas.

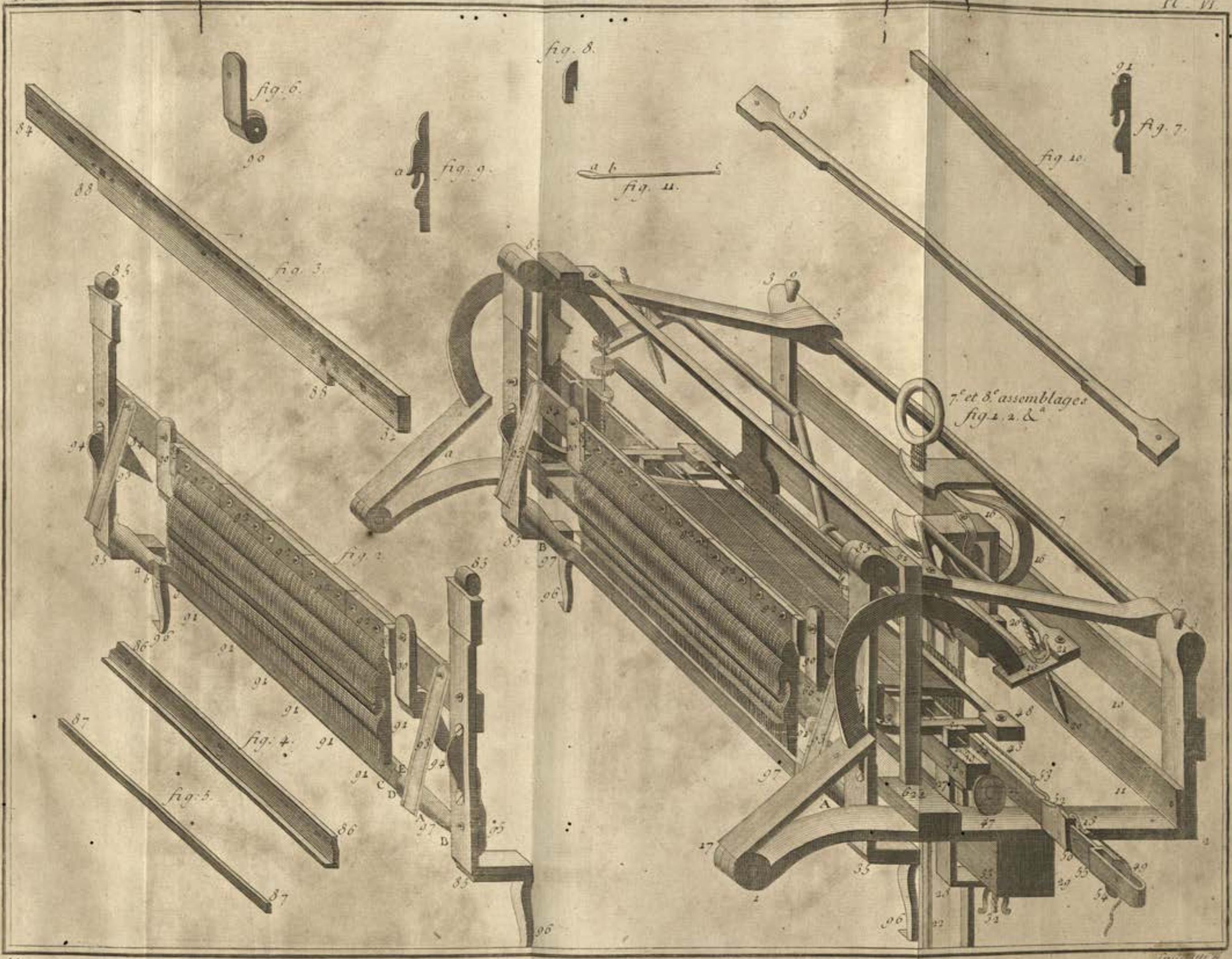

Métier à faire des Bas

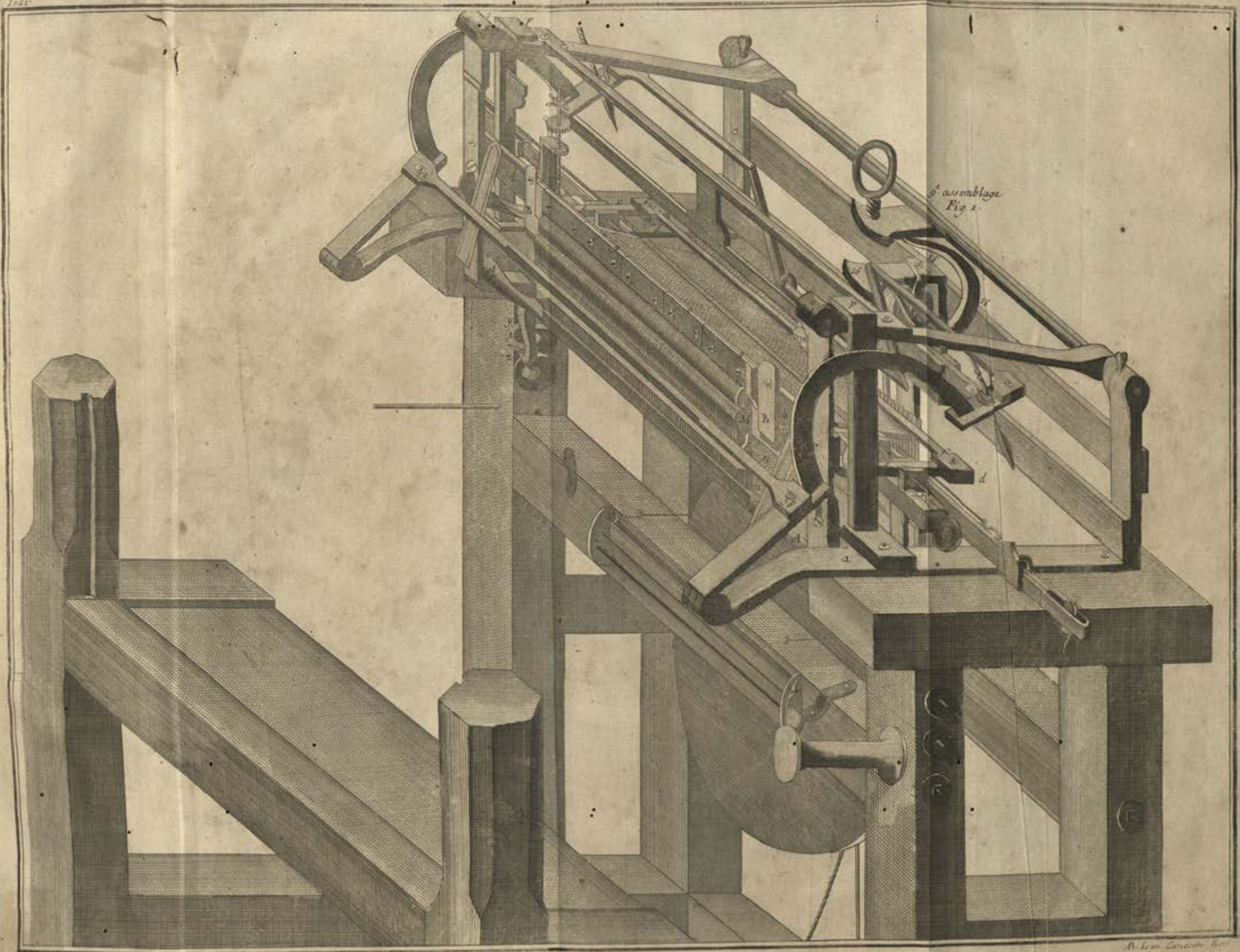

Metier à faire des Bas

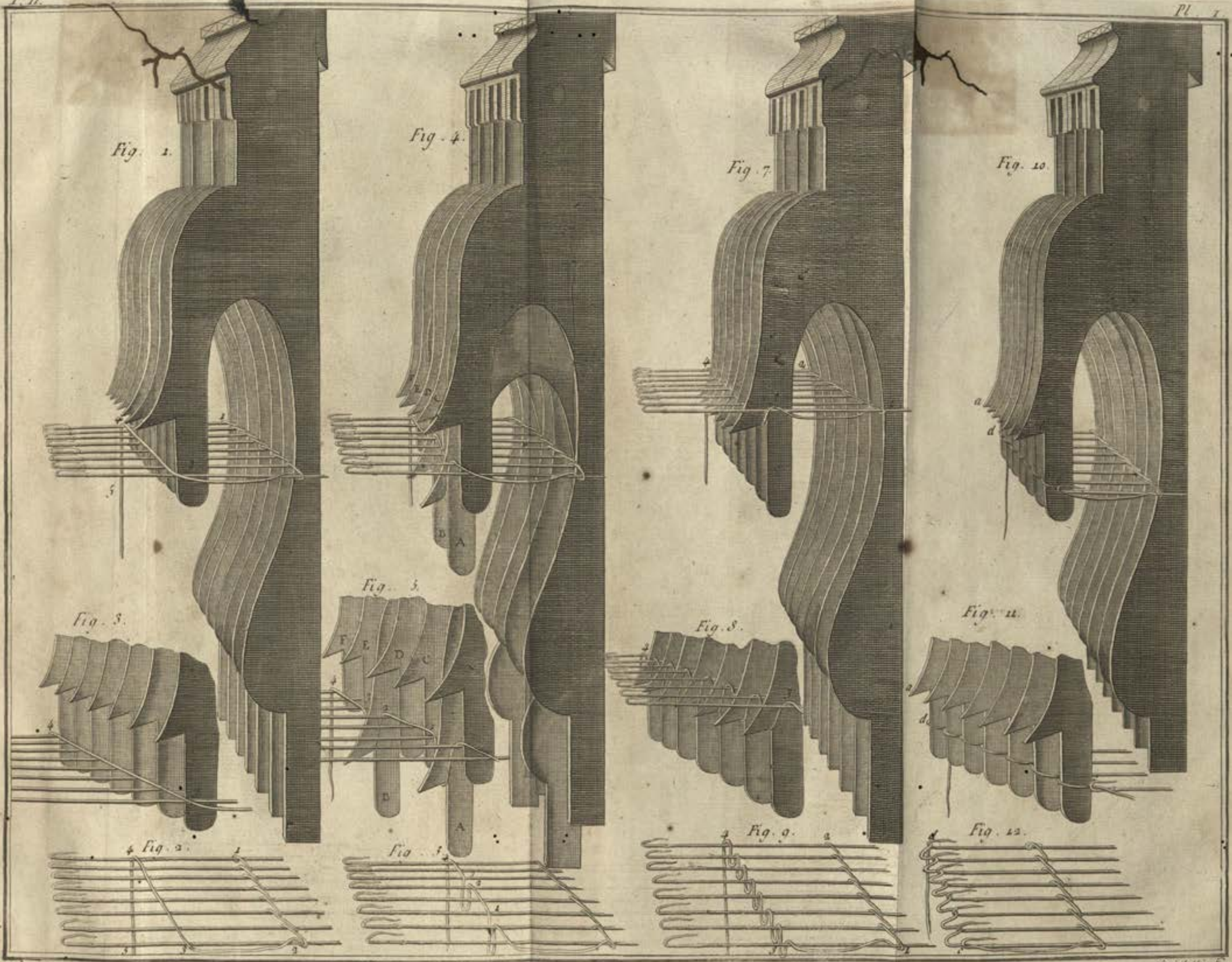

 Guidotti. F.

Travail du Bas au Metier.

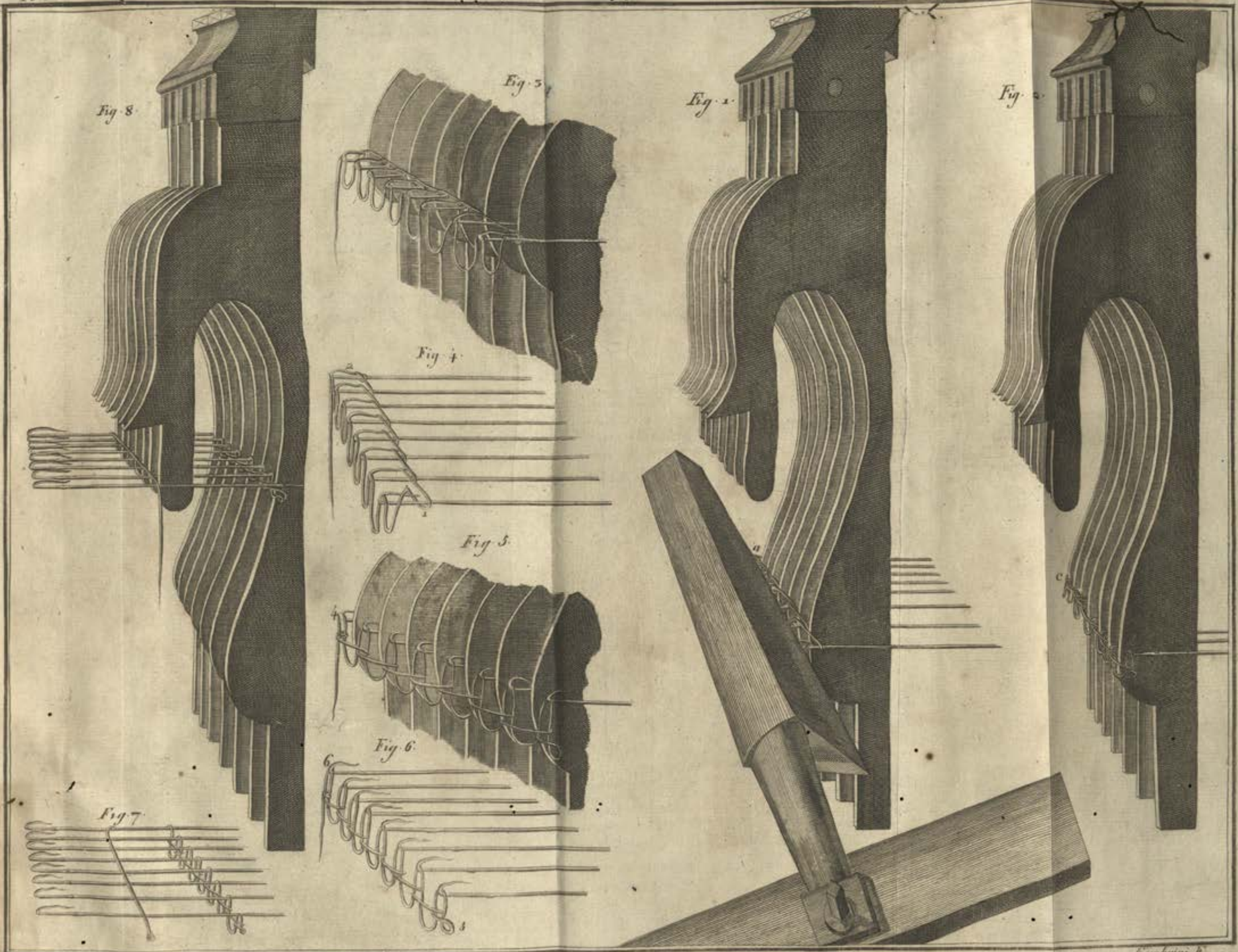

14. Travail du Bas au Metier.

Bambrini F.

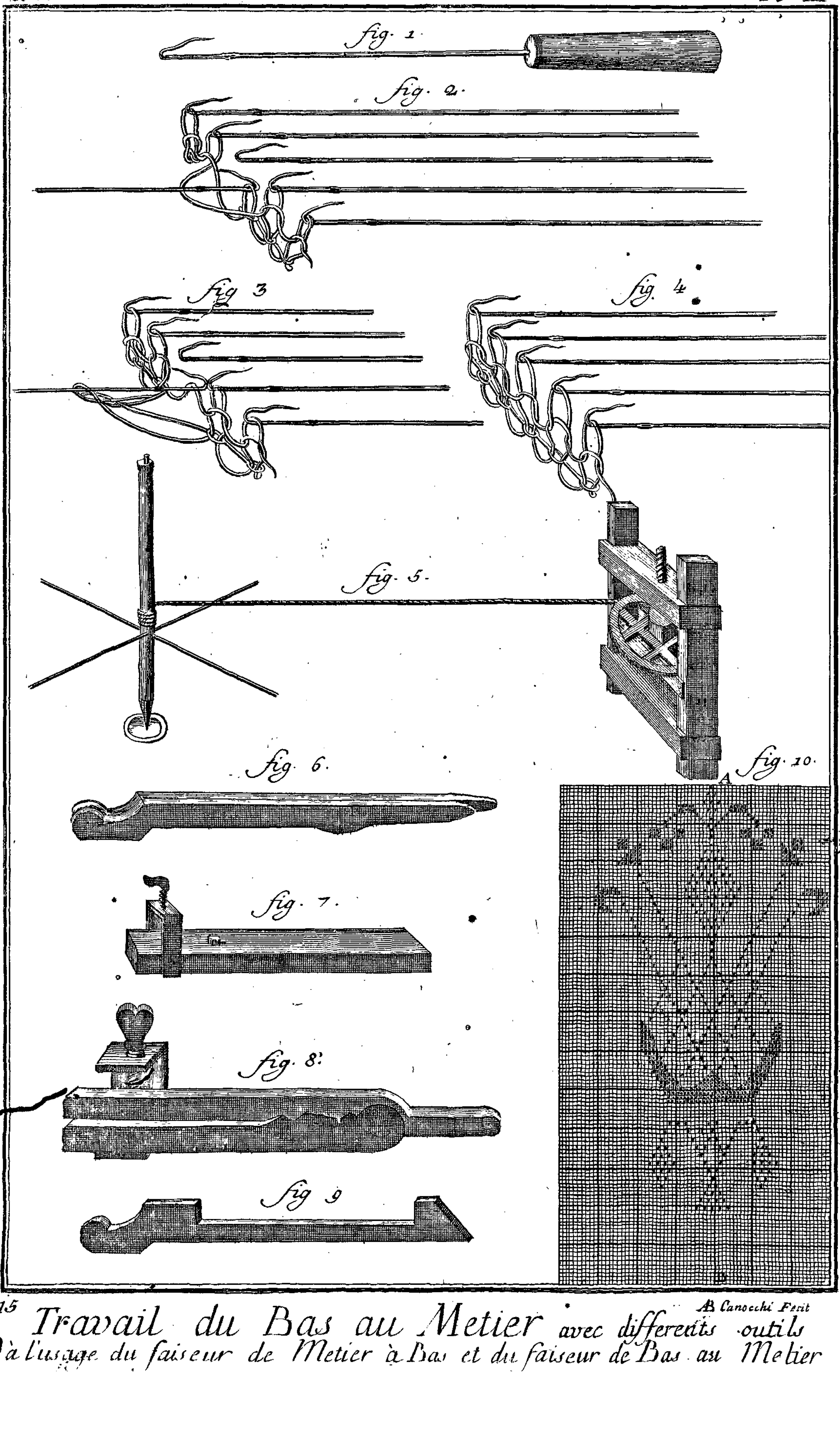

15 Travail du Bas au Metier avec differents outils à l'usage du faiseur de Metier à Bas et du faiseur de Bas au Metier

AB. Canocchi Fecit

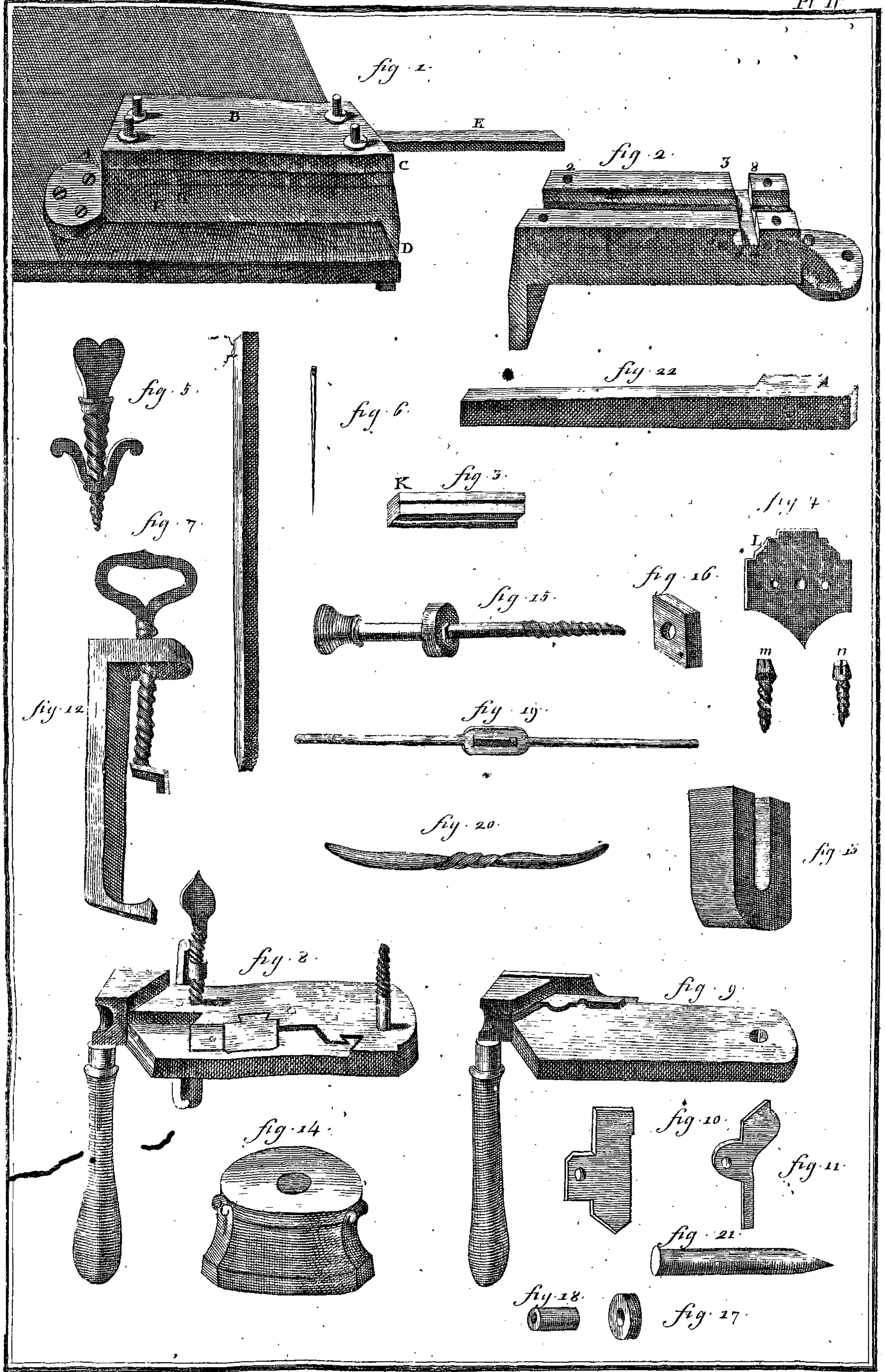

46. Suite des outils à l'usage du faiseur de Metier à Bas et du faiseur de Bas au Metier.

Fambrini F.

BATTEUR D'OR,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un batteur d'or.

Fig. 1. Ouvrier occupé au fourneau à faire fondre de l'or. *a*, lingottiere. *Voyez fig.* 20. 21. Pl. ſuivante.

2. Ouvrier qui bat l'or: Les chaudrets & les moules ſe battent ainſi: *Voyez* les différens marteaux dont on ſe ſert dans cette opération, Pl. ſuivante, *fig.* 22, 23 & 24.

3. Ouvriere qui retire les feuilles d'or du chaudret; pour les rogner avec le couteau *a* qu'on voit *fig.* 15. Elle a ſur ſes genoux le couſſin *b*, *même fig.* & devant elle ſur le banc qui lui eſt propre, une tenaille repréſentée en grand, *fig.* 9.

3. n. 2. Deux ouvriers qui font paſſer au laminoir un lingot d'or. Ce laminoir eſt repréſenté en grand dans la Pl. ſuivante, *fig.* 25. 26.

Bas de la Planche.

4. Inſtrument propre à preſſer & ſécher en même tems la baudruche, *d e*, clé de cette preſſe.
5. Livret.
6. Caucher.
7. & 8. Fourreaux du caucher.
9. *a b c*, tenaille du chaudret *d*.
10. Pince de bois, dont ſe ſert la *fig.* 3. de la vignette pour poſer les feuilles d'or ſur ſon couſſin.
11. *a*, baudruches aprêtées pour être ſéchées. *b*, *b*, deux voliches fort minces.
12. Feuilles de vélin ou de baudruche.
13. Inſtrument pour cadrer les cauchers les chaudrets & les moules.

a b c d, plaque de tole bien dreſſée, formant un quarré parfait, dont le côté a ſix pouces.

e f, *g h*, petites regles de cuivre, qui ſe meuvent parallelement à elles-mêmes, de *a* en *b*, de *d* en *b*, dans les couliſſes *o*, *o*, *o*, *o*, dont la plaque *a b c d* eſt percée. Chaque regle peut ſe mouvoir librement le long de ſes couliſſes ſans en ſortir, par le moyen de deux boutons rivés ſur elle, dont les têtes ſont de l'autre côté de la plaque. Par le moyen de ces regles on peut réduire le côté *a b* à une diſtance *e b* ou *i b*; ce qui produit des livrets & des feuilles de différentes grandeurs, dont la moindre eſt toûjours *i b*.

14. Pot à la gomme pour coller les fourreaux.
15. *a*, couteau à lame d'acier.
b, couſſin dont ſe ſert la *fig.* 3. de la vignette.
16. *a*, patte de lievre pour ramaſſer les lavûres qui peuvent tomber ſur le marbre à battre, ou ſur le banc. *b*, ciſeau.
17. Couteau fait d'un morceau de roſeau.
18. Compas.

PLANCHE II.

Fig. 19. Banc à l'uſage de la *fig.* 3. de la vignette, Planche premiere.

20. Partie du fourneau. *a*, plaque de fer courbée pour contenir le charbon ſur toute la hauteur du creuſet *b*, *c*, *d*, deux creuſets.
21. Tenaille pour retirer le creuſet du fourneau, & le verſer dans la lingottiere.
22. Marteau à chaſſer.
23. Marteau à commencer.
24. Marteau à achever.
25. Vûe perſpective du moulin ou laminoir.

a b, deux cylindres de fer bien polis.

c, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, jumelles ou montans de fer, formant le chaſſis aſſujetti ſur le banc *i* par de fortes vis. *l*, platine de fer faiſant le couronnement du moulin. *m*, *m*, *m*, *m*, écrous des montans du chaſſis. *n*, *n*, deux fortes vis pour faire deſcendre plus ou moins le cylindre *a* ſur celui *b*. *o*, ſupport de l'arbre du cylindre *a*, dont les extrémités ſont compriſes dans des couliſſes pratiquées (*fig.* 25. & 26.) le long des montans *m f*, *m h*. L'arbre *p* du cylindre *a* eſt compris entre ce ſupport & un collet de fer *x* (*même fig.*); le ſupport *u u* du cylindre *b* eſt fixe. *q*, ſupport du lingot. *r*, lingot. *t*, *t*, manivelles des cylindres *a*, *b*.

26. Profil du moulin. *i*, le banc. *m f*, *m h*, jumelles ou montans formant le chaſſis du moulin. *l*, platine dans laquelle ſont aſſujetties les jumelles par les vis *m*, *m*, *z*, *z*, vis qui attachent les jumelles au banc *i*. *a*, *b*, cylindres. *u u*, ſupport fixe du cylindre *b*. *o*, ſupport mobile de l'arbre *p* du cylindre *a*. *x*, collet. *n*, tête de la vis qui baiſſe ou éleve le ſupport *o*, & par conſéquent le cylindre *a*. *q*, *q*, ſupports du lingot *r s*, *r s*, lingot déja applatti vers la partie *r*, qui a paſſé entre les cylindres. *t*, manivelle du cylindre *b*; celle de l'autre n'eſt pas viſible. *y*, cheville de fer ſervant de clé pour la vis *n*. *Voyez l'art. Batteur d'or.*

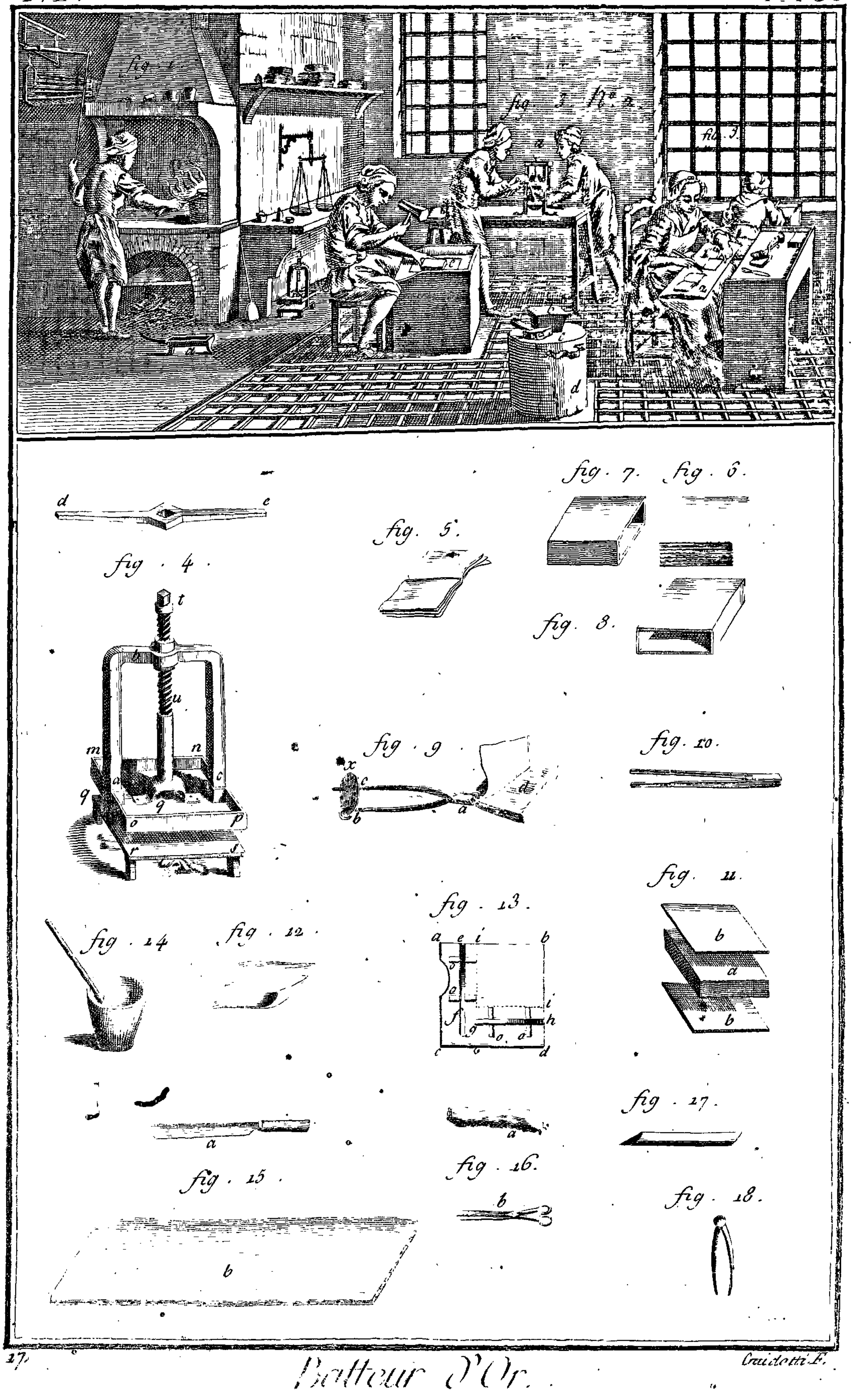

17.

Batteur d'Or.

Cuidotti F.

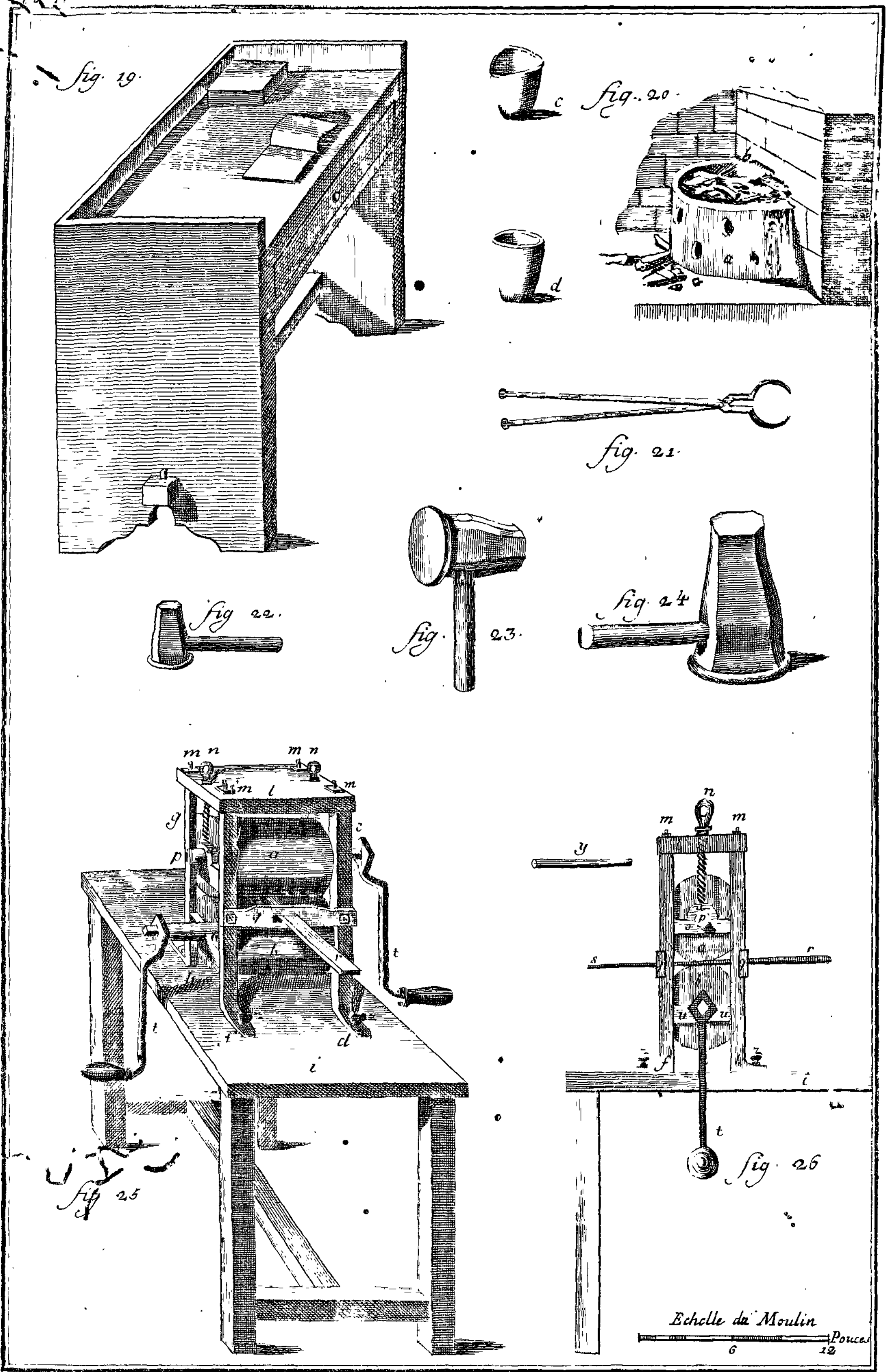

18.

Batteur d'Or

Jean Canocchi Fecit

BLANC DE BALEINE,

Contenant une Planche.

Fig. 1. COupe verticale des bacs, de la chaudiere & du fourneau à fondre le lard.

A, A, tonneaux pleins de lard.
B, bac.
C, fourneau.
E, cendrier du fourneau.
F, grille du fourneau.
G, chaudiere.
1, 2, 3, autres bacs.
H, H, goutieres de communication entre les bacs.

2. A, bac.
B, fourneau.
C, cendrier.
D, grille.
E, chaudiere.
G H, grillage à égoutter le croton.
I K, bac à égouttures.

3. Plan des mêmes choses.
A, bac à lard.
C, chaudiere.
D E, grillage a égoutter le croton.
F G, bac à égouttures.

4. Civiere à croton. *Voyez l'article Blanc de baleine.*

fig. 1

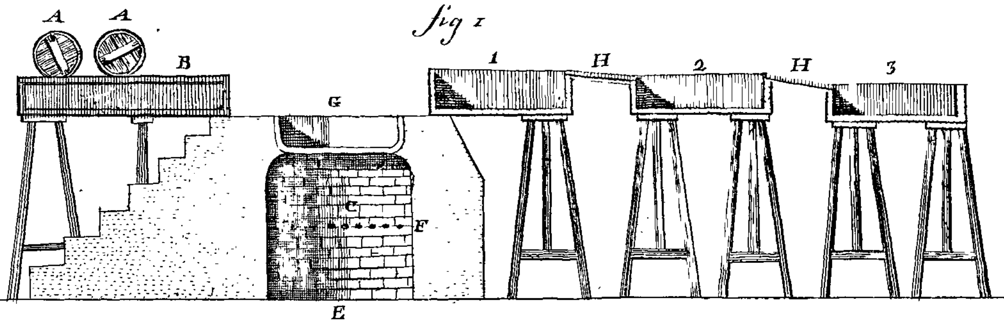

fig. 2

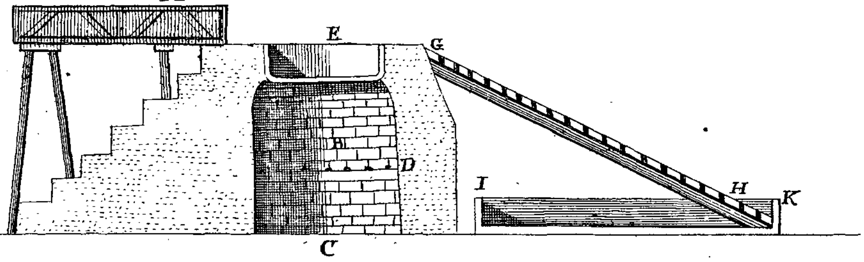

fig. 3

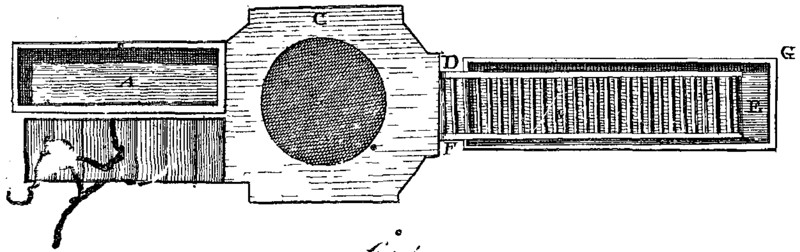

fig. 4

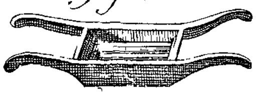

Plan[illegible] de P[illegible]ine

Fambrini F.

BLANCHISSAGE DES TOILES,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

CETTE Planche montre plusieurs atteliers.

Premier attelier. D, E, F, bacs où l'on dépouille la soude & les cendres de leurs sels.

G, H, I, autres bacs où la lessive est reçue chargée des sels dissous, au sortir des bacs D, E, F.

B, autre bac, qu'on appelle *bac à brasser*, où l'on acheve d'épuiser la soude & les cendres de leurs sels.

A, chaudiere de fer sous laquelle il y a un fourneau; cette chaudiere se remplit d'eau. On laisse couler de cette chaudiere l'eau chaude dans le bac B, pour l'épuisement des sels des matieres déposées dans le bac B, au sortir des bacs D, E, F.

C, bac d'où la lessive passe au sortir du bac B, lorsq'elle est éclaircie.

P, Q, R, S, autres chaudieres établies chacune sur un fourneau, d'où la lessive éclaircie du bac C passe par des rigoles.

Y, Y, Y, ouvertures des fourneaux qui chauffent les chaudieres P, Q, R, S.

K, L, M, N, cuviers placés vis-à-vis des chaudieres P, Q, R, S. C'est dans ces cuviers que sont les toiles à blanchir, sur lesquelles on jette la lessive que l'on puise dans les chaudieres P, Q, R, S, où elle retourne par les tuyaux X, qui sont au nombre de deux pour chaque chaudiere & chaque cuvier.

Deuxieme attelier. a, b, c, d, e f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, pré où les toiles sont étendues. Il est coupé de dix toises en dix toises de canaux où l'on a détourné l'eau de la riviere qui les remplit; & qui sert à arroser les toiles étendues.

Troisieme attelier au-dessous du pré. Cet attelier est celui qu'on appelle *le frottoir*.

A, B, C, baquets ou plateaux à savonner les lisieres.

D, D, E, E, chantier.

X, X, X, tinette des plateaux.

F, F, écuelles qui tiennent le savon.

G, G, piés des écuelles.

Fig. 1. même Pl. Instrument à égoutter les toiles, appellé *chaise*.

PLANCHE II.

Fig. 1. Ecope à arroser la toile sur le pré.

2. Profil du rouloir, espece de calendre à effacer les plis de la toile.

3. Le rouloir cité *fig.* 2. Pl. III. au lieu de *fig.* 3. Pl. II.

4. Porte-rouleau, ou machine à mettre la toile en botte.

5. Mailloir, marbre ou pierre dure & lisse, sur laquelle les toiles en botte sont battues avec des maillets de bois. On voit un de ces maillets au-dessus du mailloir. *Voyez l'article Blanchis. des toiles.*

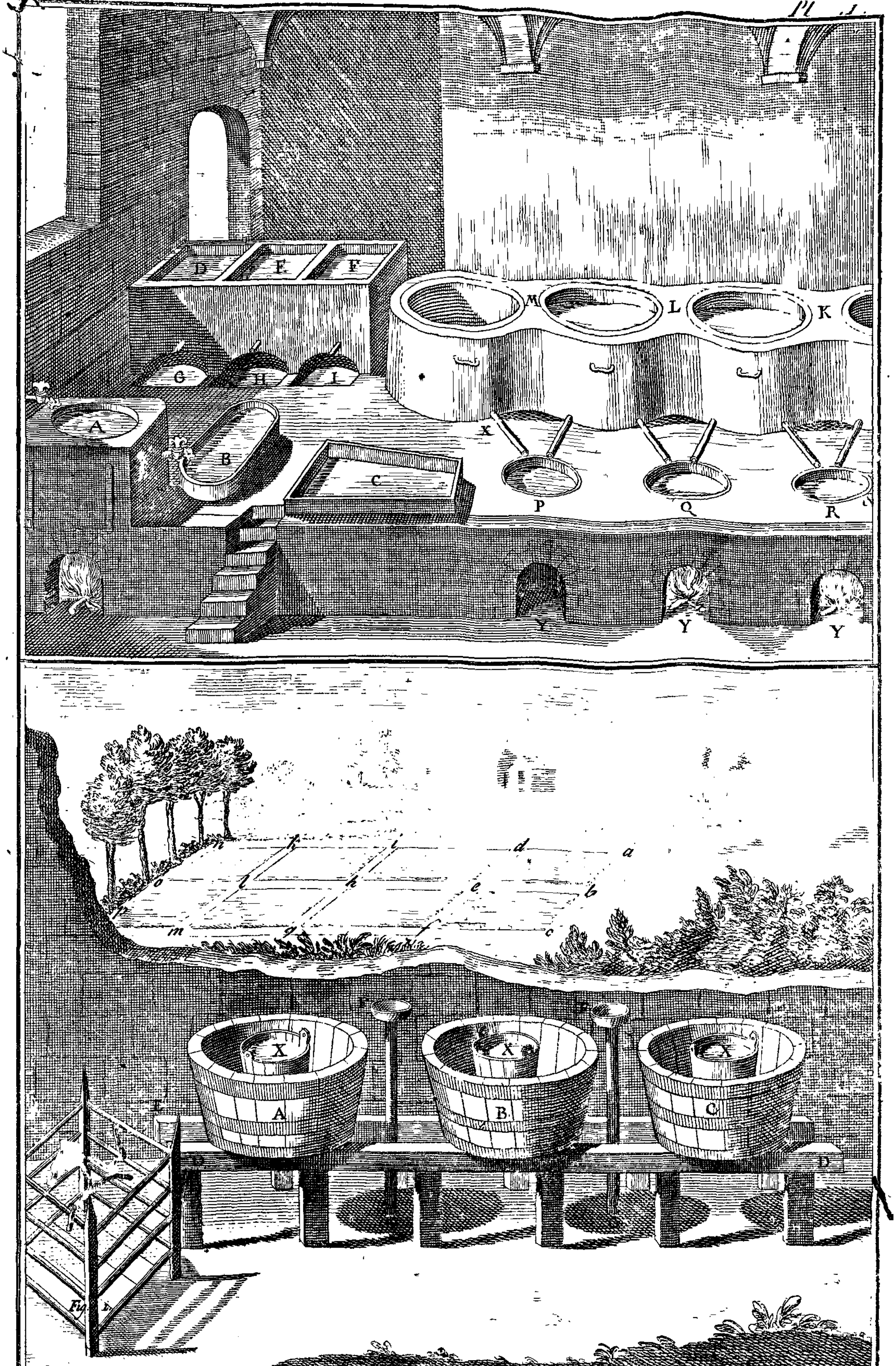

20.

Guidotti F.

Blanchissage des Toiles.

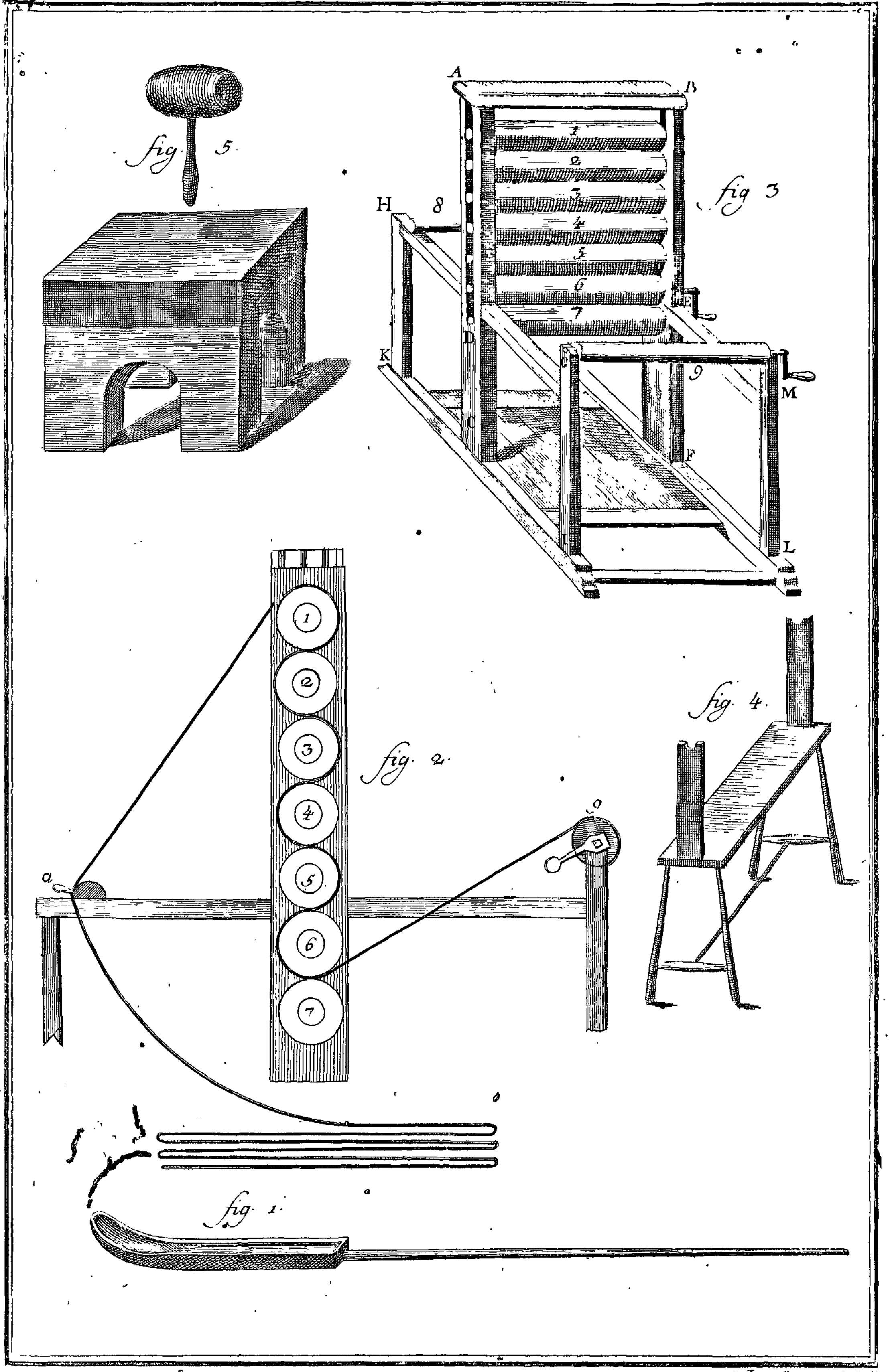

Blanchissage des Toiles.

AB Jean Canoceni Fecit.

BLASON OU ART HÉRALDIQUE,

CONTENANT 29 PLANCHES, DONT 26 SIMPLES, ET UNE TRIPLE.

L'ORIGINE des armoiries est très-ancienne. On s'étoit fait des armes offensives, & des armes défensives.

Les armes défensives étoient des boucliers qu'on opposoit du bras gauche pour parer les coups portés par l'ennemi; ces boucliers étoient d'un cuir bien apprêté, couverts de lames de fer ou d'airain, pour résister aux sabres, aux masses, & à d'autres instrumens de guerre.

L'usage de ces boucliers devint si fréquent par son utilité, qu'il n'y eut pas un homme qui fît profession des armes, qui n'eût son bouclier. Il vint un tems où, pour se faire distinguer dans la mêlée, on peignit sur son bouclier quelques figures de fantaisie, sans y rien déterminer pour les couleurs, sans conséquence pour la postérité, ni pour les successions dans les familles. Il fut libre à chacun de prendre telle figure qu'il vouloit, jusqu'au onzieme siecle, que l'empereur Fréderic Barberousse établit des regles, dont l'exécution fut confiée à des hérauts, juges en cette partie. Alors les figures peintes sur les boucliers, passerent à la postérité; mais ce qui acheva de donner au Blason la forme d'un art, ce fut le voyage que le roi de France Louis VII. dit le Jeune, fit en 1147, pour recouvrer les Saints lieux.

Ce pieux roi se croisa avec plusieurs monarques chrétiens de différentes nations, qui prirent tous la croix de formes & de couleurs différentes. Il se fit de si belles actions dans cette guerre, que les descendans de ceux qui s'y signalerent, songerent à en perpétuer la mémoire; & ce fut ainsi que s'introduisit la succession des armoiries dans les familles.

C'est à l'empereur Fréderic Barberousse qu'on doit les regles de l'Art héraldique, ou de la science du Blason; elles naquirent au milieu des tournois qu'il inventa en 1150 & 60, pour exercer la noblesse en tems de paix, afin de la tenir toujours prête à combattre, lorsqu'il en seroit besoin.

On n'admit à ces jeux militaires & publics, que des personnes d'une qualité remarquable, & l'on régla les pieces qu'elles devoient porter sur leurs boucliers, afin que l'on reconnût plus facilement leur noblesse. Une cérémonie suivoit l'admission au tournoi; on étoit conduit au son des fanfares & des trompettes, en un lieu destiné pour poser & attacher le bouclier: ce lieu étoit ordinairement le château d'un grand seigneur, ou le cloître de quelque célebre abbaye.

On appelloit cette exposition *faire fenêtre*; & les boucliers ou écussons de tous les chevaliers reçus pour le tournoi, tant, en assaillant qu'en défendant, étoient exposés, afin qu'il fût permis à chacun de les aller reconnoître, & de faire des plaintes contre ceux à qui ils appartenoient, s'il y en avoit à faire. Si la plainte étoit grave, il falloit y satisfaire ou être exclus du tournoi.

Ces fanfares & ces sons de trompettes, qui déclaroient la noblesse du gentilhomme, donnerent en même tems à l'Art héraldique le nom de *Blason*.

Un gentilhomme qui s'étoit trouvé plusieurs fois à des tournois, pouvoit l'indiquer par deux ou plusieurs cornets qu'il mettoit en cimier sur son héaume; & lorsqu'il se présentoit à un autre tournoi, il ne lui falloit pas d'autres preuves de noblesse pour y être reçu; l'usage en subsiste encore dans les maisons de Baviere, d'Erpach, & quantité d'autres familles Allemandes.

Blasen signifie en allemand *sonner* ou *publier*, d'où l'on a fait le mot *Blason*.

Celui d'*armoiries* vient des boucliers qui, portés par les gens de guerre, leur servoient d'armes défensives.

Et l'on a dit l'*Art héraldique*, parce que cet art étoit l'étude des hérauts qui anciennement se trouvoient à l'entrée de la barriere du tournoi, & y tenoient regiftre des noms & des armes des chevaliers qui se présentoient pour entrer dans la lice. Ce sont eux aussi qui au commencement de l'établissement des armoiries, en nommerent, composerent & réglerent les pieces; & dans la suite, lorsque les souverains récompenserent du titre de *noble* les belles actions de quelques-uns de leurs sujets, ils laisserent à ces hérauts le soin d'ordonner les pieces des écussons des nouveaux ennoblis.

Blason.

De la différence des armoiries. Il y en a de six sortes.

Premiere. *Armes de domaines.*

Elles doivent être considérées sous trois aspects.

1°. Il y a des armoiries de domaine pures & pleines, comme celles de France.

2°. De domaine de présentation, comme elles sont aux rois d'Angleterre, qui portent les armes de France avec celles de leur nation.

3°. De domaine d'union, ce sont les armes de plusieurs royaumes jointes ensemble dans un même écusson, comme on voit aujourd'hui les armes d'Angleterre au premier & quatrieme de France & d'Angleterre, au deuxieme d'Ecosse, au troisieme d'Irlande, depuis que le roi d'Ecosse, Jacques VI. & premier du nom, roi d'Angleterre, succéda à cette couronne, après la mort de la reine Elisabeth en 1603, & unit en un même écusson les armes de ces royaumes, en prenant le titre de roi de France & de la Grande-Bretagne.

Les armes d'union se rencontrent encore dans les armes d'Espagne, depuis le mariage de Ferdinand, cinquieme roi d'Arragon, avec Isabelle, reine de Castille de Léon, qui lui apporta ces couronnes. Philippe V. & Charles III. en ont changé quelques dispositions.

2. *Armes de dignité.*

Il y a des armes de dignités intérieures & extérieures.

Les armes de dignités *intérieures* sont celles qu'une personne est engagée de porter comme marques de la dignité dont elle est revêtue. C'est ainsi que l'empereur porte l'aigle impérial.

Les électeurs, tant ecclésiastiques que séculiers, qui portent les armes de leur électorat.

Voyez les électeurs de Cologne & de Baviere dans l'explication de leurs armes.

En France les ducs & pairs ecclésiastiques portoient anciennement les armes de leur dignité au 1 & 4; au 2 & 3 celles de leurs maisons; mais à-présent ils en ont perdu l'usage.

Les armes de dignités extérieures sont toutes les marques placées hors l'écu, & désignant la dignité de la personne.

Le pape porte pour marque de sa dignité papale, son écu timbré de la thiare avec deux clés.

Les cardinaux, le chapeau rouge ou de gueule; les archevêques, le chapeau vert ou sinople.

Les couronnes, les colliers des ordres, les mortiers & masses de chanceliers, maréchaux de France, ancres d'amiraux, vice-miraux, & généraux des galeres, étendards de colonels généraux de cavalerie, & drapeaux d'infanterie, *&c.* sont des armoiries de dignités extérieures.

3. *Armes de concession.*

Ces armes contiennent des pieces des armoiries des souverains, ou même leurs armoiries entieres, accordées à certaines personnes pour les honorer ou récompenser de quelque service.

Les grands ducs de Toscane de la maison de Médicis portoient d'or à six tourteaux de gueule posés 1. 2. 2. & 1. Le roi de France, Louis XII. du nom, changea le tourteau du chef, & permit à Pierre de Médicis, deuxieme du nom, grand duc de Florence, d'en mettre un d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'or, à la place de celui du chef.

Plus récemment le roi Louis XV. a accordé à madame Mercier sa nourrice, l'ayant ennoblie, son époux, & toute sa postéritée née & à naître en légitime mariage, par lettres données à Paris au mois de Mars 1716, regiftrées en parlement le 5 Septembre, & en la chambre des comptes le 15 dudit mois de la même année,

pour

pour armoiries un écu coupé d'azur & d'or, l'azur chargé de deux fleurs de lis d'or, & l'or de deux dauphins adossés, d'azur, barbés, oreillés de gueule, une couronne royale d'or posée sur le coupé; & ce, en considération de ce que ladite dame eut le bonheur d'allaiter successivement deux fils de France, & deux dauphins.

La maison de Mascrany porte quatre concessions, l'aigle donné par l'empire; la clé, par le pape; le casque, d'un duc de Modene; & la fleur-de-lis, de Louis XIII.

4. *Armes de patronage.*

Il y en a de deux sortes, des villes, comme celle de Paris, qui portent les armes de leur souverain; des cardinaux, qui portent celles des papes qui les ont honorés de la pourpre.

Le cardinal Colonna, créé le 17 Mai 1706 par le pape Clement XI. porte des armes parties de celles du pape par patronage.

5. *Armes de société.*

1°. Comme armes de chapitres, de cathédrales.
2°. Armes de communautés religieuses.
3°. Armes d'universités.
4°. Armes de corps des marchands & artisans.

6. *Armes de famille.*

Il faut en distinguer de sept sortes.

1°. Des armes vraies & légitimes, pures & pleines, suivant l'art, comme Saint-Georges de Verac, d'argent à la croix de gueule.

2°. Des armes parlantes, comme des trois maisons de Picardie, Ailly, Mailly, & Créquy, dont on a dit, *tels noms, telles armes, tels cris.*

2. *Armes brisées.*

Ce sont des armes pures que les cadets des maisons ont été obligés d'augmenter de quelques pieces pour se distinguer de leurs aînés.

M. le duc d'Orléans, régent du royaume de France, fils de M. Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV. portoit les armes de M. son pere, qui sont de France au lambel d'argent; augmentation qu'il fut obligé de prendre pour le distinguer d'avec le roi qui porte les armes de France pleines.

Ce fut après la mort de Gaston duc d'Orléans son oncle, qu'il prit cette brisure, à cause qu'il avoit le nom de duc d'Anjou, qu'il a porté jusqu'à la mort de son oncle Gaston qui n'avoit pas de postérité masculine; & pour lors feu M. prit la premiere brisure de la maison de France, par la mort de son oncle, qui lui étoit dûe comme fils de roi, & frere de roi.

Le duc de Bourbon, descendu de Louis premier du nom, prince de condé, frere d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, lequel roi de Navarre descendoit de Robert de France, compte de Clermont, fils de saint Louis, porte un bâton raccourci de gueule, péri en bande, & posé en cœur, qui est l'ancienne brisure des ducs de Bourbon; le bâton n'ayant été raccourci que lorsque le roi Henri IV. est parvenu à la couronne de France.

Le prince de Conty, comme cadet de la branche de Bourbon-Condé, porte comme M. le duc de Bourbon; mais il soûbrise d'une bordure de gueule.

D'autres princes & seigneurs de grandes maisons brisent de la même maniere, suivant les degrés & les éloignemens du trone, & sur-tout les princes de la maison de Lorraine que nous avons en France.

3. *Armes chargées.*

Ce sont celles auxquelles on ajoute d'autres armes, par concessions ou substitutions.

Le maréchal de Luxembourg de la maison de Montmorency, de la branche de Bouteville, qui portoit d'or à la croix de gueule, cantonnée de seize allerions d'azur pour Montmorency, chargea la croix d'un écusson de Luxembourg, dont il prit le nom, à cause de son mariage avec Madeleine-Bonne-Thérèse, héritiere du duché d'Epinay-Luxembourg, qui lui apporta ce duché. Les enfans portent aujourd'hui le nom de *Luxembourg.*

5. *Armes substituées.*

Les armes substituées ôtent la connoissance d'une maison, puisque par substitution de biens d'armes, faite à une personne, elle est obligée de quitter son nom & ses armes, & de prendre celles du substituant par mariage, mais non pas toûjours.

Le duc de Mazarin, du nom de la Porte, fils du maréchal de la Mesleraye, portoit de gueule au croissant d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines & de sable.

Le cardinal Mazarin le maria par contrat du 28. Février 1661, à Hortence Mancini sa niece, & l'institua son héritiere universelle, à la charge de porter le nom & les armes pleines de Mazarin; ce qui fut confirmé par lettres verifiées en parlement le 5 Août 1661, en vertu de quoi il fut obligé de prendre les armes de Mazarin.

6. *Armes diffamées.*

Elles ne sont pas agréables à porter; car elles marquent l'infamie & le crime d'une personne: aussi nous en avons peu d'exemples, je n'en rapporte qu'un du tems de S. Louis.

Jean d'Avenes, de la maison de Flandres, ayant maltraité sa mere en présence du roi S. Louis, pour les intérêts du compté de Flandres, dont il portoit les armes d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueule, ce saint Roi ordonna que dorénavant il ne porteroit plus le lion de ses armes lampassé ni viré, pour marquer à la postérité qu'ayant manqué au respect qu'il devoit à sa mere, il étoit indigne d'avoir ni langue ni ongles ni postérité.

7. *Armes à enquérir, ou fausses.*

Godefroy de Bouillon, après avoir conquis le royaume de Jérusalem, composa son écu d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.

Si l'on demande la raison de cette irrégularité, les savans dans l'histoire & dans l'art du Blason, diront que ce prince a voulu transmettre sur son bouclier la mémoire de sa conquête du royaume de Jérusalem.

Avant que de parler des couleurs, il faut faire connoître la forme des boucliers ou écus que les métaux & couleurs doivent remplir, & leurs figures dans chaque royaume.

PLANCHE Iere.

Des Boucliers.

Figure 1. Le bouclier antique; il est arrondi, & a une pointe au milieu.
2. L'écu ou bouclier couché; il ne signifioit rien par sa position: c'est ainsi seulement qu'il se plaçoit, lorsqu'il étoit suspendu à sa courroie.
3. L'écu en banniere ou en quarré; c'est celui des seigneurs qui avoient droit de faire prendre les armes à leurs vassaux, & de les mener à la guerre sous leurs bannieres. Ces seigneurs étoient nommés *chevaliers bannerets*. Il y en a encore un grand nombre, comme Gontaut de Biron, Beauvau, Beaumanoir, &c.
4. L'écu échancré; l'échancrure servoit à poser la lance & à la mettre en arrêt.
5. L'écu en cartouche, dont se servent les Allemands & les peuples du nord.
6. L'écu françois; il est quarré, & arrondi en pointe par en-bas.
7. L'écu ou bouclier ovale; il sert aux Italiens.
8. L'écu espagnol & portugais; il est arrondi par le bas, échancré par le haut, & en forme de cartouche des deux côtés.
9. Les écus accollés; ils sont portés par les femmes mariées; dans le premier écusson elles mettent les armes de leurs époux, & d[illegible] le second le leur.
10. L'écu en lozange; il est po[illegible], & marque la virginité.

Le Blason a deux métaux, c[illegible] x pannes ou fourrures qui donnent [illegible] émaux, sur lesquels toutes sortes de pieces d[illegible] peuvent se poser; & ces pieces doivent être comp[illegible]s de ces métaux & couleurs.

Les deux métaux sont l'or & l'argent.

Les cinq couleurs sont le bleu, le rouge, le noir, le verd & le violet.

Mais

Mais dans l'Art Héraldique on ne les connoît pas sous ces noms; elles sont nommées, le bleu, *azur*; le rouge, *gueule*; le noir, *sable*; le verd, *sinople*; le violet, *pourpre*.

Ces métaux & couleurs représentent, l'or, le soleil; l'argent, la lune; l'azur, le firmament ou l'air; le gueule, le feu; le sinople, la terre; & le pourpre, le vêtement des rois.

Connoissance des couleurs par les hachures.

Fig. 11. L'or est pointillé. Bordeaux, Puy-Paulin, Paernon, & Bandinelli à Rome, dont étoit le pape Alexandre III. en 1159. *&c.* portoient ce métal pur.

12. L'argent est tout blanc, & sans hachure. Boquet en Normandie porte d'argent pur.

13. Le gueule se marque par des lignes perpendiculaires. Albert, Narbonne, & Rubei en Toscane portent gueule tout pur.

14. L'azur, par des lignes horisontales. De Barge, seigneur de Ville-sur-Sans en Lorraine, porte azur pur.

15. Le sable, par des lignes perpendiculaires croisées les unes sur les autres. Les anciens comtes de Gournay & Desgabetz-Dombale-Lorraine portoient de sable pur.

16. Le sinople, par des lignes diagonales de droite à gauche.

17. Le pourpre, par des lignes diagonales de gauche à droite.

18. La fourrure est l'hermine; le fond en est blanc ou argent, & les mouchetures de sable. Le duché de Bretagne, de Saint-Hermine, & Quinson, lieutenant général en 1713, portent tout hermine.

19. Fourrures ou pannes, le vair; les peaux ou cloches supérieures, blanches ou d'argent, & les inférieures, d'azur. De Vichy & de Fresnoy en Bretagne portent de vair.

20. Contre-hermines, le fond de sable, & les mouchetures blanches ou d'argent.

21. Contre-vair, de blanc ou d'argent & d'azur. Duplessis-Anger porte de contre-vair.

22. De Baufremont, vairé d'or & de gueule.

23. De la Fayette, de gueule à une bande d'or à la bordure de vair contre-vair.

24. De la Chastre, de gueule à la croix ancrée de vair.

25. Bailleul, parti d'hermine & de gueule.

26. Soleur, coupé d'argent & de gueule.

27. Aglion, tranché d'argent & de gueule.

28. D'Esclope, taillé d'or & d'azur.

29. De Crevant, écartelé d'argent & d'azur.

30. De Bertrand, écartelé en sautoir d'argent & de gueule.

31. Châteauvilain, gironné d'argent & de sable.

32. Polani, tiercé en face d'or, d'azur & d'argent.

33. Le Roy, tiercé en pal, d'azur, d'argent, & de gueule.

34. Caumont, tiercé en bande, d'or, de gueule, & d'azur.

35. Verteuil à Bordeaux, tiercé en barre d'argent, de gueule & d'azur, l'argent chargé de trois lozanges, & l'azur de trois étoiles d'argent; le tout dans le sens de la barre.

36. Plomet, tiercé en chevrons, d'argent, de sable & d'hermine, l'argent chargé de deux colombes de sable.

37. Grafs, parti de sable & d'argent, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.

38. Châtillon, parti d'argent & de gueule, au lion, de l'un en l'autre.

39. La Pallud en Savoye, d'or, parti de gueule, à la face partie de l'un en l'autre, chargé de trois roses de même.

40. Zeuritz, parti d'argent & de gueule, à une rencontre de bufle de l'un en l'autre.

41. Karpen, d'azur, à une rencontre de bufle partie de gueule & d'argent.

42. Carbonel en Normandie, coupé, cousu de gueule & d'azur, à trois tourteaux d'hermine.

43. Catel, coupé du gueule & d'hermine au lion de l'un en l'autre.

44. D'Halluin, d'or, au lion coupé de gueule & de sinople.

45. Bergeron, de gueule, à une bande d'argent chargée de deux bergerettes volantes, la bande composée au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, coupé de même, à un chien braqué passant d'hermine posé sur une terrasse de sinople.

46. De Bouilloud, seigneur de Cellettes, tranché d'argent & d'azur, à six tourteaux & besans mis en orle de l'un en l'autre.

47. Lampardi, tranché d'argent & d'azur, à un aigle de l'un en l'autre.

48. Mignot, tranché d'argent & de gueule, l'argent chargé d'une croix de Lorraine de sable; & le gueule, d'une tour d'argent.

49. Bartholi, tranché, crenelé de gueule & d'argent, à deux étoiles de l'un en l'autre.

50. Aych en Souabe, tranché, denché de gueule & d'argent, à deux roses de l'un en l'autre.

51. Hochstetter, d'or, tranché, nuagé d'azur.

52. Goberg, taillé d'or & d'azur, l'or chargé d'une molette du second, & l'azur d'un croissant d'argent.

53. Hainsbach, taillé d'or nuagé d'azur.

54. Fentzl, taillé de sable & d'or, au lion de l'un en l'autre.

55. Meulandt en Flandres, écartelé de sable & d'or, à deux lions affrontés sur le tout, coupés de l'un en l'autre.

PLANCHE II.

Fig. 56. Rupe, écartelé d'argent & de gueule, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.

57. La Roche en Bretagne, d'argent & de gueule, à quatre aigles de l'un en l'autre.

58. D'Argouges Normandie, écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuille de gueule, brochantes sur le tout.

59. Keroufer, en sautoir de gueule & d'hermine, le gueule chargé d'un lion d'argent.

60. Mendoce, de sinople, à une bande d'or, chargé d'une autre de gueule, écartelé en sautoir d'or, aux mots *ave Maria* à dextre, & *gratiâ plena* à senestre, d'azur.

61. Maugiron, gironné de six pieces d'argent & de sable.

62. De Pugnos, gironné de dix pieces de gueule & d'or.

63. Stuch, gironné de douze pieces de gueule & d'or.

64. Becourt, gironné de seize pieces d'argent & de gueule, à l'écu d'or en cœur.

65. Fregosi à Genes, coupé, enté de sable & d'argent.

66. De Puysieux, de gueule, à deux chevrons d'argent, à la devise d'or en chef.

67. Quatrebarres, de sable, à la bande d'argent, accolé de deux filets de même.

68. . . . . d'or, adextré de pourpre.

69. . . . . de sinople, senestré d'or.

70. Thomassin, de sable semé de faulx d'or, à dextre & à senestre d'argent.

71. Papillon, d'or, à dextre de trois roses de gueule, posées en pal, & à senestre d'un lion de même.

72. Ragot, d'azur, à dextre d'un croissant d'argent, surmonté de trois étoiles mal ordonnées; & à senestre d'un épi feuillé & tigé; le tout d'or.

73. Brochant, d'or, à l'olivier de sinople, accollé de deux croissans de gueule, à la champagne d'azur, chargé d'un brochet d'argent.

74. Petite-Pierre, de gueule, au chevron d'argent, à la plaine d'or.

75. De Sarate en Espagne, d'argent, mantelé de sable.

76. Ramelay, d'azur, à une fleur de lis d'or, mantelé de même, à l'aigle de sable.

77. Hautin, d'argent, chappé de pourpre.

78. Raitembach, de gueule, parti d'argent, chappé de l'un en l'autre.

79. Themar, de gueule, chappé d'or, à trois roses de l'une en l'autre.

80. Montbar, écartelé d'argent & de gueule, chappé de même de l'un en l'autre.

81. Sachet, de gueule, à trois pals d'argent, chappé de l'empire qui est d'or, à l'aigle éployé de sable.

82. Lickenstein, d'argent, chaussé de gueule.

83. Pulcher Von-Rigers, d'argent, chaussé, arrondi de sable, à deux fleurs de lis du champ.

84. Corrario, d'argent, coupé d'azur, chappé, chaussé de l'un en l'autre.

85. Gibing, de gueule vêtu d'or.

86. N. . . . . d'argent, embrassé à dextre de sable.

87. Domants, d'argent, embrassé à senestre de gueule.

88. Holman, parti, emmanché de gueule & d'argent de quatre pieces.

89. De Gantes, d'azur, au chef emmanché de quatre pieces emmanchées d'or.

Fig. 90. Perſil, emmanché, enbandé de gueule de trois pieces, & deux demies ſur argent.

91. . . . . . emmanché en barre d'azur & d'or de quatre pieces.

92. Tomaſſeau de Curſay, de ſable, à la pointe d'argent, emmanché de cinq pieces au tiers.

93. Bredel au Tirol, d'argent, à trois pointes d'azur, à la champagne de gueule.

94. De Cuſeau en Limoſin, d'argent, à une pointe renverſée miſe en barre, de gueule, à la bordure de même.

95. Malliſſi, d'azur, à trois pointes renverſées, aboutiſſantes l'une à l'autre, d'or.

96. Potier, d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.

97. Thouars, d'or, ſemé de fleurs-de-lis d'azur, au canton de gueule.

98. La Garde, d'azur, au chef d'argent.

99. Bolomier, de gueule, au pal d'argent.

100. Bethune, d'argent, à la face de gueule.

101. De Torcy, de ſable, à la bande d'or.

102. Saint-Cler, d'azur, à la barre d'argent.

103. Baudricourt, d'argent, à la croix de gueule.

104. Angennes, de ſable, au ſautoir d'argent.

105. Vaubecourt, de gueule, au chevron d'or.

106. *D'Ailly*, de gueule, à deux branches d'alizier d'argent, paſſées en double ſautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.

107. Schulemberg, d'azur, au chef de ſable, chargé de quatre poignards d'argent, garnis d'or, les pointes en haut.

108. Perſil, de ſable, au chef danché d'or.

109. Moncoquier, de ſable, à trois fleurs de lis d'or, au chef ondé & abaiſſé de même.

110. Des Urſins, d'argent, bandé de gueule, au chef du premier, chargé d'une roſe de gueule, pointée d'or, ſoutenu de même, chargé d'une givre d'azur.

111. Cybo, de gueule, à la bande échiquetée de trois traits d'argent & d'azur, au chef d'argent, à la croix de gueule, ſormontée d'or, à l'aigle de l'empire avec la deviſe.

PLANCHE III.

Fig. 112. De Harlay, d'argent, à deux pals de ſable.

113. Eſtiſſac, d'azur, à trois pals d'argent.

114. De Briqueville, palé d'or & de gueule, de ſix pieces.

115. Joinville, palé, contre-palé d'argent & de gueule, de ſix pieces.

116. Le Clerc de Fleurigny, de ſable, à trois roſes d'argent, au pal de gueule.

117. Vallée, d'azur, au pal d'argent, accoté de deux aigles d'or.

118. *Foullé, d'argent*, à la face de gueule, à trois pals brochans d'azur, accompagnés de ſix mouchetures de ſable, quatre en chef, & deux en pointe.

119. Dabolio, d'azur, à quatre pals ondés d'or.

120. Miremont, d'azur, au pal d'argent, fretté de ſable, accotté de deux lances, coupé d'argent.

121. Chauveron, d'argent, au pal bandé de ſix pieces.

122. Sublet, d'azur, au pal breteſſé d'or, maçonné de ſable, chargé d'une vergette de même.

123. Saligny, d'or, à trois pals allaiſés, au pié fiché de ſable.

124. Croſſe, d'azur, à trois pals abaiſſés d'or, ſurmontés de trois étoiles de même.

125. Bataille en Bourgogne, d'argent, à trois pals flamboyans, de gueule, mouvans de la pointe.

126. Harcourt, de gueule, à deux faces d'or.

127. Saint-Chamans, de ſinople, à trois faces d'argent en chef, au bord de l'écu une dentelure d'argent, depuis le ſiége de Térouenne.

128. De Cruſſol, face d'or & de ſinople, de ſix pieces.

129. Le Fevre de Caumartin, d'azur, à cinq burelles d'argent.

130. Lezignem burellé d'azur & d'argent, de dix pieces.

131. La Marck, d'or à la faſce échiquetée d'argent & de gueule de trois traits.

132. De Rochechouart, faſcé, nébulé d'argent & de gueule.

133. Damoreſan, d'azur, à une faſce ondée d'or.

134. De Bragelongne, de gueule, à la faſce d'argent chargée d'une coquille de ſable, accompagnée de trois molettes d'or, deux en chef, & une en pointe.

135. De Murard, d'or, à la faſce crenelée & maçonnée d'azur, ſurmontée de trois têtes de corbeaux de ſable.

136. Le Vaſſeur, d'azur, à deux faſces d'or, chargées de trois aiglettes de ſable.

137. Gouffier, d'or, à trois jumelles de ſable.

138. Bourbourg, d'azur, à trois tierces d'or.

139. Launay, d'argent, à deux bandes d'azur.

140. Budos, d'azur, à trois bandes d'or.

141. Belloy, d'argent, à quatre bandes d'azur.

142. Fieſque, bandé d'azur & d'argent, de ſix pieces.

143. Pothein, bandé d'argent & de gueule, de huit pieces.

144. Horbler, bandé, contre-bandé d'or & de gueule.

145. Soulire, d'azur, à cinq cottices d'or.

146. La Nouë, cotticé de dix pieces d'argent & de ſable.

147. Briçonnet, d'azur, à la bande componnée d'or & de gueule, de ſix pieces, chargé ſur le premier compon de gueule d'une étoile d'or, & accompagné d'une autre étoile de même en chef.

148. De la Pierre de Saint-Hilaire, de ſinople, à la bande breteſſée d'argent, accompagnée de deux lions de même lampaſſés & couronnés de gueule.

149. Morien en Weſtphalie, d'argent, à la bande baſtillée de trois pieces à plomb de ſable, & en chef d'une étoile à ſix raies de gueule.

150. Berauld, d'azur, au lion d'or, à la bande de gueule brochante ſur le lion, chargée de trois roſes d'argent.

151. Von-Hutten, de gueule, à deux barres d'or.

152. Ray à Tournay, barré d'azur & d'argent, de ſix pieces, la ſeconde & troiſieme d'azur, chargées d'une étoile à ſix raies d'or.

153. Courcy, d'argent, à la barre engrelée d'azur.

154. Tintry, d'argent, à la barre componnée de gueule & d'or, à ſix pieces accompagnées *de trois étoi*les de ſable, deux en chef, & une en pointe.

155. Saint-Gelais, d'azur, à la croix allaiſée d'argent.

156. Dorat de Chameulles, de gueule, à trois croix palées d'or.

157. Le Pelletier, d'azur, à la croix palée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueule, & en pointe d'une roſe de même boutonnée d'or, le chevron accoté de deux molettes de ſable ſur la traverſe de la croix.

158. D'Aubuſſon, d'or, à la croix ancrée de gueule.

159. Hodeſpan, d'or, à la croix d'azur, bordée & dentelée de ſable.

160. Saliceta à Gènes, d'or, à la croix breteſſée de ſinople.

161. Meliand, d'azur, à la croix cantonnée au premier & quatrieme d'une aigle, au deuxieme & troiſieme d'une ruche à miel, le tout d'or.

162. Funillis, d'or, à la croix recercelée de ſable, chargée de cinq écuſſons d'argent, bordés, engrelés de ſable.

163. Bonvarlet, d'argent, à la croix de ſable, chargée de cinq annelets d'or.

164. Auzanet, de gueule, à la croix cerclée d'or, formant un tau au milieu.

165. Thomaſſin, d'azur, à la croix écotée d'or.

166. Bailly d'Ozereaux, de gueule, à la croix componnée d'or & d'azur, cantonnée de quatre buſtes de femme d'argent.

167. Brodeau de Candé, d'azur, à la croix recroiſetée d'or, au chef de même, chargée de trois palmes de ſinople.

PLANCHE IV.

Fig. 168. Bignon, d'azur, à la croix haute ou du calvaire, d'argent, poſée ſur une terraſſe de ſinople, d'où ſort un ſep de vigne qui accolle & entoure ladite croix, laquelle eſt cantonnée de quatre flammes d'argent.

169. De la Poterie, d'argent, à une croix potencée de ſable.

170. Joſſerand, de ſable, à la croix endentée d'or.

171. D'Eſtourmel, de gueule, à la croix dentelée d'argent.

172. Gilbert de Voiſins, d'azur, à la croix engrelée d'argent, cantonnée de quatre croiſſans d'or.

173. Le Fevre, d'argent, à la croix de Lorraine de ſable, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.

174. De Tigny, d'argent, à la croix palée, allaiſée, & écartelée de gueule & de ſable.

175. Du Boſc, de gueule, à la croix échiquetée d'argent & de ſable, cantonnée de quatre lions du ſecond.

176. Rouſſet, de gueule, à une croix fichée d'argent.

Fig. 177.

Fig. 177. Villequier, de gueule, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de douze billettes de même, posées 2 & 1 dans chaque canton.
178. Surville, de gueule, à la croix trefflée d'argent, au chef cousu d'azur.
179. La Roche Chemerault, d'azur, à la croix fourchée d'argent.
180. Truchses Kalenthal en Suisse, à la croix fourchetée de sable.
181. Rignier en Touraine, d'or, à la croix de gueule, fretée d'argent.
182. Pigeault en Bretagne, d'azur, à la croix gringolée d'argent.
183. Bec de Lievre en Normandie, de sable, à deux croix trefflées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même.
184. De Larlan en Bretagne, d'argent, à une croix formée de neuf macles de sable.
185. De Barres, d'argent, à la croix niflée de sable.
186. Chalut de Verin en Espagne, d'or, à la croix ondée d'azur.
187. Robat, d'azur, à la croix potencée d'or.
188. Toulouse, de gueule, à la croix vuidée, clechée, pommetée & allaisée d'or.
189. Boivin, d'azur, à trois croisettes d'or.
190. De la Guiche, de sinople, au sautoir d'or.
191. Bertin, d'argent, au sautoir dentelé de sinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermine de sable.
192. Froulay de Tessé, d'argent, au sautoir de gueule, bordé & dentelé de sable.
193. Guichenon, de gueule, au sautoir angoulé de quatre têtes de léopards d'or mouvans des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard du champ.
194. Frizon de Blamont, d'azur, au sautoir bretessé d'or.
195. Broglio, d'or, au sautoir ancré d'azur.
196. Du Plessis Richelieu, d'argent, à trois chevrons posés l'un sur l'autre.
197. Le Hardy, d'azur, au chevron d'or, contre-potencé de même, rempli de sable, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueule.
198. D'Affry en Suisse, chevronné d'argent & de sable, de six pieces.
199. De Puget, d'azur, au chevron ondé, accompagné de trois molettes, le tout d'argent.
200. Saumoise de Chasans, d'azur, au chevron ployé d'or, accompagné de trois glands de même, à la bordure de gueule.
201. Marschalck en Baviere, de gueule, au chevron couché, contourné d'argent.
202. Prevost Saint-Cir, d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une molette de gueule, & en pointe d'une aiglette de sable.
203. Michelet, d'azur, au chevron d'or, chargé d'un autre chevron de gueule, accompagné de trois lis d'argent.
204. Daugier, d'azur, au chevron brisé, surmonté en chef d'une croix de Lorraine, accompagnée de trois étoiles, deux en chef, & une en pointe, le tout d'or.
205. Meynier en Provence, d'azur, à deux chevrons rompus, le premier à dextre, & le second à senestre.
206. De Beausobre, d'azur, à deux chevrons, dont l'un renversé & entrelacé d'or, au chef cousu de gueule, chargé d'une ombre de soleil d'or.
207. Kerven en Bretagne, d'azur, au chevron alaisé d'or, la pointe surmontée d'une croisette de même, & accompagnée de trois coquilles d'argent.
208. La Grange Trianon, de gueule, au chevron dentelé d'argent, chargé d'un autre chevron de sable, accompagné de trois croissans d'or.
209. Saligdon, d'azur, au chevron parti d'or & d'argent.
210. Goetlogon, de gueule, à trois écussons d'hermine.
211. Holland, de gueule, à la bordure d'argent.
212. Brunet, d'or, au levrier de gueule, colleté d'or, à la bordure crenelée de sable.
213. Aubert, écartelé d'or & d'azur, à la bordure écartelée de l'un en l'autre.
214. Cornu en Picardie, de gueule, à l'orle d'argent.
215. Bossu d'Escry, d'or, au trescheur d'azur, au sautoir de gueule brochant sur le tout, chargé d'un écusson aussi de gueule, surchargé d'une bande d'or.
216. De Scoll en Angleterre, d'or, à trois pointes renversées de gueule, aboutissantes l'une à l'autre, chargé à l'abîme d'un écusson du champ au trescheur de même.
217. Dandrie, d'argent, à trois aigles de sable au double trescheur de gueule.
218. Issoudun, ville, d'azur, au pairle accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées, le tout d'or.
219. Estampes, d'azur, à deux pointes d'or, les pointes en haut en forme de chevron, au chef d'argent, chargé de trois couronnes de duc de gueule.
220. Le Nain, échiqueté d'or & d'azur.
221. Geneve, cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.
222. Tolede, huit points d'argent, équipollés à sept d'azur.
223. Montjean, d'or, freté de gueule.

PLANCHE V.

Fig. 224. Bardonenche, d'argent, treillissé de gueule, cloué d'or.
225. Vieille Maison, d'azur, à la coulisse d'or.
226. Morienville, d'azur, à la herse d'or.
227. Mollart, de gueule, à trois lozanges d'or.
228. Turpin de Crissé, lozangé d'argent & de gueule.
229. Sennecterre, d'azur, à cinq fusées d'argent posées en face.
230. Grimaldy Monaco, fuselé d'argent & de gueule.
231. Rohan, de gueule, à neuf macles d'or, posées 3. 3. & 3.
232. Schesnaye en Flandres, de gueule, à trois rustres d'argent.
233. Beaumanoir, d'azur, à onze billettes d'argent, posées 4. 3. & 4.
234. Chomel, d'or, à la face d'azur, chargé de trois carreaux d'argent.
235. Boula, d'azur, à trois besans d'or.
236. De Montesquieu, d'or, à deux tourteaux de gueule, posés l'un sur l'autre.
237. Abtot en Angleterre, d'or, parti de gueule aux tourteaux & besans de l'un en l'autre, au chef un tourteau besant de même en pointe.
238. Fuenfalda en Espagne, de gueule, à six besans, tourteaux d'argent & de sable, posés 2. 2. & 2. les premier & troisieme à dextre, & les deux à senestre coupés, & les trois autres partis.
239. Fouilleuse de Flavacourt, d'argent, papelonné de chaque piece d'argent, chargé d'un treffle renversé de gueule.
240. L'Allemand de Bera, de gueule, au lion d'or.
241. Luxembourg, d'argent, au lion de gueule, armé & lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en double sautoir.
242. Charolois, de gueule, au lion la tête contournée d'or, armé & lampassé d'azur.
243. Des Reaux, d'or, au lion de sable, la tête humaine de carnation de front.
244. D'Avernes, d'argent, au lion diffamé de sable.
245. De Cormis en Provence, d'azur, à deux lions affrontés d'or, un cœur d'argent entre leurs pattes de devant.
246. Descordes, d'azur, à deux lions adossés d'or.
247. Frelon, d'azur, à deux lions posés en sautoir d'or.
248. Varnier, d'azur, au lion naissant d'or au chef d'argent, chargé de trois croissans de gueule.
249. Servient, d'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu du champ, chargé d'un lion issant du second.
250. De Beauveau, d'argent, à quatre lionceaux de gueule, armés, lampassés & couronnés d'or.
251. Rochay Guengo, d'argent, au lion vilené, armé & lampassé de gueule.
252. De Bretigny en Bourgogne, d'or, au lion dragonné de gueule, armé, lampassé & couronné d'argent.
253. De Guemadeuc, de sable, au lion léopardé d'argent, accompagné de six coquilles de même, rangées en face, trois en chef, & trois en pointe.
254. Testu de Balincourt, d'or, à trois lions léopardés de sable, armés & lampassés de gueule, l'un sur l'autre, celui du milieu contre-passant.
255. Saint-Amadour, de gueule, à trois têtes de lions d'argent.
256. Mallabrancha à Rome, de gueule, à une patte de lion d'argent, mouvant du flanc dextre, & posé en bande.
257. De Brancas, d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueule, & accoté de quatre pattes de lion d'or, mouvantes des deux côtés de l'écu.
258. Croismare, d'azur, au léopard passant d'or.
259. Voyer Paulmy d'Argenson, d'azur, à deux léopards couronnés d'or.

Fig. 260.

Fig. 260. La Baume le Blanc de la Valliere, coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueule, couronné d'or & de sable sur or.
261. Fremont d'Auneuil, d'azur, à trois têtes de léopards d'or.
262. Douiat, d'azur, au griffon couronné d'or.
263. De Bourdeilles, d'or, à deux pattes de griffon de gueule, onglées d'azur, & posées l'une sur l'autre.
264. Trudaine, d'or, à trois daims de sable.
265. Cornulier, d'argent, au massacre de cerf d'azur, surmonté d'une moucheture d'hermine.
266. Cornu, d'argent, aux cornes de cerf de gueule, surmonté d'un aigle éployé de sable.
267. Passart, d'azur, à trois cornes de cerf d'or, rangées en face.
268. Fevrier de la Belloniere, d'argent, au sanglier de sable.
269. Rosmivinen, d'argent, à la hure de sanglier de sable, flamboyante de gueule.
270. De Maupeou, d'argent, au porc-épic de sable.
271. Berthier, d'or, au taureau furieux de gueule, chargé de cinq étoiles d'argent posées en bande.
272. Bouvet, de gueule, au rencontre de bœuf d'or.
273. Portail, semé de France, à la vache d'argent, clarinée de même, accollée, accornée & couronnée de gueule.
274. Puget, d'argent, à une vache de gueule, surmontée sur la tête d'une étoile d'or.
275. Montholon, d'azur, à un mouton passant d'or, surmonté de trois roses de même.
276. Perrot en Bretagne, de sable, au rencontre de belier d'or.
277. Dugué, d'azur, au cheval d'or, au chef d'argent, chargé d'un treffle de gueule.
278. La Chevalerie, de gueule, au cheval gai d'argent.
279. De la Croix de Chevrieres, d'azur, à la tête & col de cheval d'or, au chef cousu de gueule, chargé de trois croisettes d'argent.

PLANCHE VI.

Fig. 280. Chabanne, de gueule, à la licorne d'argent.
281. Harling, d'argent, à la licorne assise ou acculée de sable.
282. Chevalier, d'azur, à la tête & corne de licorne d'argent, au chef de même, chargé de trois demi-vols de gueule.
283. Nicolay, d'azur, au levrier courant d'argent, accollé de gueule, bouclé d'or.
284. Brachet, d'azur, à deux chiens braques d'argent passant l'un sur l'autre.
285. Sordet, de gueule, à trois têtes de levrier d'argent.
286. Aubert, d'or, à trois têtes de braques de sable.
287. La Chétardie, d'azur, à deux chats passant d'argent.
288. D'Agoult, d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueule.
289. Le Fevre d'Argencé, d'argent, à une louve de sable, posée sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé de deux roses d'argent.
290. Montregnard, de gueule, au renard rampant d'or.
291. Cartigny, d'or, à trois belettes d'azur, l'une sur l'autre.
292. Le fortuné, de gueule, à un éléphant d'or, armé (c'est sa dent) & onglé d'azur.
293. Filtz en Silésie, de gueule, parti d'argent, à deux proboscides ou trompes d'éléphant, adossées les naseaux en haut de l'un en l'autre.
294. D'Ossun, d'or, à l'ours passant de sable, sur une terrasse de sinople.
295. Morlay, d'argent, à une tête d'ours de sable, emmuselée de gueule.
296. Bautru, d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'une tête de loup arrachée, le tout d'argent.
297. Fouquet, d'argent, à l'écureuil de gueule.
298. D'Aydie, de gueule, à quatre lapins d'argent courant l'un sur l'autre.
299. Des Noyers, d'azur, à l'aigle d'or.
300. L'Empire, d'or, à une aigle éployée de sable.
301. Fourcy, d'azur, à une aigle, le vol abaissé d'or, au chef d'argent, chargé de trois besans de gueule.
302. Gon de Vassigny, d'azur, à une aigle de profil, & volante ou essorante, d'or.
303. Meniot, d'hermine, au chef de gueule, chargé d'une aigle naissante d'argent.
304. De la Trémoille, d'or, au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueule.
305. Barberie, d'azur, à trois têtes d'aigles arrechées d'or.
306. Robert de Villetanneuse, d'azur, à trois pattes de griffons d'or.
307. Montmorency, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de seize allerions d'azur, quatre dans chaque canton, sur le tout un écusson d'argent, chargé d'un lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir.
308. Malon de Bercy, d'azur, à trois merlettes d'or.
309. De Grieu, de sable, à trois grues d'argent, tenant chacune leur vigilance d'or.
310. Poyanne, d'azur, à trois cannettes d'argent.
311. Cigny, de gueule, au cigne d'argent.
312. Lattaignant, d'azur, à trois cocqs d'or.
313. Segoing, d'azur, à la cigogne d'argent, becquée & membrée de gueule, portant au bec un lézard de sinople.
314. De Sougy, sieur du Clos, de sinople, à une autruche d'argent, la tête contournée.
315. Malet de Lusart, d'azur, à un phœnix sur son immortalité regardant ou fixant un soleil d'or.
316. Le Camus, de gueule, au pélican d'argent, ensanglanté de gueule dans son aire, au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.
317. La Cave, d'or, au perroquet de sinople.
318. De la Broue, d'or, à trois corbeaux de sable.
319. Machault, d'argent, à trois têtes de corbeaux de sable, arrachées de gueule.
320. Le Tonnelier de Breteuil, d'azur, à l'épervier essorant d'or, longé & grilleté de même.
321. Le Breton, d'azur, à un écu en flanc de même, chargé d'une fleur-de-lis d'or, & l'écu accompagné de trois colombes d'argent, celle du chef affrontée, au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueule.
322. Raguier, d'argent, au sautoir de sable, cantonné de quatre perdrix de gueule.
323. Le Doux, d'azur, à trois têtes de perdreaux arrachées d'or.
324. Bécassous, d'azur, à trois têtes de bécasses arrachées d'or.
325. Hevrat, d'argent, à une chouette de gueule.
326. Barberin, d'azur, à trois mouches ou abeilles d'or.
327. Doublet de Persan, d'azur, à trois doublets ou papillons d'or volant en bande 2 & 1.
328. Berard, d'argent, à la fasce de gueule, chargée de trois treffles d'or, la fasce accompagnée de trois sauterelles de sinople, deux en chef, & une en pointe.
329. De Grille, de gueule, à la bande d'argent, chargé d'un grillon de sable.
330. Barrin de la Galissonniere, d'azur, à trois papillons d'or.
331. D'Osmond, de gueule, au vol renversé d'hermine.
332. Bevard, de gueule, au demi-vol d'argent.
333. De Marolles, d'azur, à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, accotée de deux pannaches adossées du second.
334. Harach, de gueule, à trois plumes ou pannaches mouvantes, d'un besant posé au centre de l'écu, le tout d'argent.
335. Dauphiné, province, d'or, au dauphin d'azur, creté & oreillé de gueule.

PLANCHE VII.

Fig. 336. Chabot, d'azur, à trois chabots de gueule.
337. Poisson de Marigny, de gueule, à deux barres adossées d'or.
338. Manciny, d'azur, à deux poissons d'argent posés en pal.
339. Orcival, d'azur, à la truite d'argent, posée en bande, à l'orle de cinq étoiles d'or 2 & 3.
340. Gardereau, d'azur, au brochet mis en fasce, surmonté en chef d'une étoile, & en pointe d'un croissant, le tout d'argent.
341. Raoul, de sable, au saumon d'argent, posé en fasce, accompagné de quatre annelets, trois en chef, & un en pointe.
342. Sartine, d'or, à la bande d'azur, chargée de trois sardines d'argent.
343. Goujon, d'azur, à deux goujons d'argent, passés en sautoir, & en pointe une riviere de même.

Fig. 344.

Fig. 344. Savalette, d'azur, au ſphinx d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or.
345. Sequiere, à Toulouſe, d'azur, à une ſirene ſe peignant & mirant d'argent, nageant ſur des ondes au naturel.
346. Thiars de Biſſy, d'or, à trois écreviſſes de gueule.
347. Tarteron, d'or, au crabe ou ſcorpion de ſable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
348. Andelin, d'or, à trois grenouilles de ſinople.
349. Aleſſau, d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de quatre limaçons de même.
350. Le Maçon, de Treves, d'azur, à la faſce d'or accompagnée de trois limaces d'argent.
351. Feydeau de Brou, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.
352. De Gais, d'argent, à trois bandes de gueule, au chef de ſinople, chargé de trois vanets d'or.
353. Colbert, d'or, à la couleuvre d'azur, poſée en pal.
354. Reffuge, d'argent, à deux faſces de gueule, & deux biſſes affrontées d'azur, armées de gueule, brochantes ſur le tout.
355. Milan, ville, d'argent, à une givre d'azur, couronnée d'or, à l'enfant iſſant de gueule.
356. Le Tellier, d'azur, à trois lézards d'argent, rangés en trois pals, au chef couſu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
357. Cottereau, d'argent, à trois léopards de ſinople.
358. Joyeuſe, palé d'or & d'azur, au chef de gueule, chargé de trois hydres d'or.
359. D'Ancezune, de gueule, à deux dragons monſtrueux, à faces humaines, affrontés d'or, ayant leur barbe en ſerpentant.
360. Caritat de Condorſet, d'azur, au dragon volant d'or, lampaſſé & armé de ſable, à la bordure de même.
361. Bigot, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois fourmis de ſable.
362. Doullé, d'argent, à trois ſangſues de gueule renverſées.
363. La ville d'Arras, d'azur, à la face d'argent, chargé de trois rats paſſant de ſable, la face ſurmontée d'une mître, & en pointe de deux croſſes paſſées en ſautoir, le tout d'argent.
364. Raymont, de gueule, à une ſphere d'argent.
365. De Cheries, gironné de gueule & d'azur, un ſoleil d'or en abîme, brochant ſur le tout.
366. Joly de Chouin, d'azur, à une ombre de ſoleil d'or, au chef de même, chargé de trois roſes de gueule.
367. Le Clerc de Leſſeville, d'azur, à trois croiſſans ſurmontés d'un lambel, le tout d'or.
368. Bochart, d'azur, au croiſſant d'or, abaiſſé ſous une étoile de même.
369. Pfiffert, écartelé au premier & quatrieme d'or, à deux croiſſans de ſable, au deuxieme & troiſieme d'or, à une faſce de ſinople.
370. Perichon, d'azur, à trois croiſſans d'argent, les deux du chef adoſſés, celui de la pointe renverſé.
371. Courten en Suiſſe, de gueule, au globe ceintré & croiſé d'or.
372. D'Anican, d'azur, à la ſphere d'argent, cerclée d'un zodiaque de ſable en faſce, accompagnée en chef d'une étoile d'or, & d'un vol de même en pointe qui s'éleve & enclave la ſphere.
373. Lunati, d'azur, à trois croiſſans d'argent, les deux du chef affrontés.
374. Zily en Suiſſe, d'azur, à deux lunes en croiſſant & en décours adoſſées d'or.
375. Geliot, d'azur, à trois étoiles d'or, poſées en pal.
376. Châteauneuf, d'or, à une étoile à huit raies de gueule.
377. Des Beaux, de gueule, à une étoile à ſeize raies d'argent.
378. Ronviſy à Douay, d'azur, à la comete d'or, ondoyante de la pointe.
379. Merle, de gueule, aux rayons d'argent de trois pointes, naiſſant de l'angle à dextre de l'écu.
380. Morelly, ſieur de Choiſy, d'azur, à une nuée d'argent en bande, laquelle eſt traverſée de trois foudres d'or poſés en barre.
381. De Termes, d'azur, à trois pals cométés ou ondoyés d'argent.
382. Larcher, d'azur, à trois faſces ondées d'argent, ſurmontées d'un arc-en-ciel au naturel.
383. Chaumont, d'argent, à un mont de ſable, dont le ſommet en flambant d'une flamme de gueule, d'où ſort de la fumée de chaque côté roulée en forme de volute.
384. De Belgarde, d'azur, aux rayons droits & ondés d'or alternativament, mouvant d'une portion de cercle du chef vers la pointe de l'écu, chaque intervalle de rayons rempli d'une flamme de même, au chef d'or chargé d'une aiglette de ſable.
385. Pollart, d'argent, à un ſanglier de ſable, ſurmonté de deux flammes de gueule.
386. Hericard, d'or, au mont de ſinople, chargé de flammes d'or, au haut du mont trois fumées d'azur, au chef de gueule, chargé de trois étoiles d'argent.
387. Beral, ſieur de Forges, d'azur, à deux flambeaux d'or allumés de gueule, paſſés en ſautoir, ſurmontés d'une fleur-de-lis.
388. Des Pierres, d'or, à la ſalamandre de gueule, accompagnée de trois croiſettes de ſinople.
389. Ragareu, de ſinople, à une riviere d'argent ondée en face.
390. Tranchemer en Bretagne, de gueule, coupé d'une mer ondée d'argent, ombrée d'azur, au couteau d'or plongé dans la mer.
391. Guynet, de ſable, à trois fontaines d'argent.

PLANCHE VIII.

Fig. 392. Monfrain de Fouarnez, d'azur, au lambel d'or.
393. Durey de Noinville, de ſable, à un rocher d'argent, ſurmonté d'une croiſette de même.
394. Durand, d'azur, au rocher d'or mouvant d'une mer d'argent, qui occupe le bas de l'écu, accompagné en chef de ſix roſes trois à trois, en forme de bouquets, un de chaque coté, feuillé & tigé du ſecond.
395. Olivier, d'or, à l'olivier arraché de ſinople, au lion contourné & couronné de gueule, grimpant à l'arbre.
396. Lomenie, d'or, à l'arbre arraché de ſinople, poſé ſur un tourteau de ſable, au chef d'azur, chargé de trois lozanges d'argent.
397. De la Live, d'argent, au pin de ſinople, le fût accoté de deux étoiles de gueule.
398. Sandrier, d'azur, au rameau d'olivier, à deux branches d'or, mouvant d'un croiſſant de même.
399. Du Bourg, d'azur, à trois branches d'épine d'or.
400. Crequi, d'or, au crequier de gueule.
401. Parent, d'azur, à deux bâtons écottés & allaiſés d'or, paſſés en ſautoir, accompagnés d'un croiſſant d'argent en chef, & de trois étoiles d'or, deux en flanc, & une en pointe.
402. D'Argelot, d'or, à deux troncs d'arbres arrachés de ſable.
403. La Vieuville, d'argent, à ſix feuilles de houx, poſées 3, 2 & 1.
404. Meſſemé, de gueule, à ſix feuilles de lauriers d'or, poſées en roſe.
405. Malet, d'azur, à trois treffles d'or.
406. Renouard, d'argent, à une quinte-feuille de gueule.
407. De Prie, de gueule, à trois tierce-feuilles d'or, au chef d'argent, chargé d'une aiglette de ſable.
408. Le Boullanger, d'or, à trois palmes de ſinople, accompagnées en chef d'une étoile de gueule.
409. France, d'azur, à trois fleurs de lis d'or.
410. Vignacourt, d'argent, à trois fleurs d'or, aux pieds nourris de gueule.
411. Foucault, d'azur, ſemé de France.
412. Joly de Fleury, d'azur, à un lis au naturel, au chef d'or, chargé d'une croiſette pattée de ſable.
413. Le Fevre, d'azur, à trois lis d'argent, feuilles & tiges de ſinople.
414. Longueil, d'azur, à trois roſes d'argent, au chef d'or, chargé de trois roſes de gueule.
415. Caradas, d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueule, feuillées & tigées de ſinople.
416. Le Maitre, d'azur, à trois ſoucis d'or.
417. Brinon, d'argent à trois œillets de gueule, feuillés & tigés de ſinople.
418. Thumerie, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de quatre tulippes de gueule, feuillées & tigées de ſinople.
419. Verſoris, d'argent, à la face de gueule, accompagnée de trois fleurs d'ancolies d'azur.
420. Chabenat de Bonneuil, d'argent, à trois penſées au naturel, tigées & feuillées de ſinople, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.
421. Phelipeaux, d'azur, ſemé de quatre feuilles d'or, au canton d'hermine.

Fig. 422.

Fig. 422. Pomereu, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or.
423. Pinard, de gueule, à trois pommes de pin d'argent, posées 2 & 1, abaissées sous un lion léopardé d'or.
424. Peruffys, d'azur, à trois poires d'or.
425. Bonneau, d'azur, à trois grenades feuillées & tigées de même, ouvertes de gueule.
426. Frizon, d'or, à trois fraises de gueule, feuillées de sinople.
427. Noilet, sieur de Bara, d'argent, à la croix de gueule, chargée d'une épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut, cantonnée de quatre coquerelles de sinople, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.
428. Favier du Boulay, de gueule, à trois concombres d'argent, les queues en haut.
429. Chauvelin, d'argent, au chou pommé de cinq branches, & arraché de sinople, & entouré par la tige d'une bisse d'or, la tête en haut.
430. De Faverolles, d'azur, à la tige de fèves, de trois gousses naissantes, d'un croissant posé proche la pointe de l'écu, & accompagné en chef de deux étoiles d'or.
431. Giot, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois champignons d'or.
432. Le Besgue de Majainville, d'azur, au sep de vigne d'or, soutenu d'un échalas de même, un oiseau d'argent perché au haut, & accoté de deux croissans de même.
433. Courtois, d'azur, à trois grapes de raisin d'argent.
434. De Talon, d'azur, au chevron accompagné de trois épis sortant chacun d'un croissant, le tout d'or.
435. Dionis du Séjour, d'azur, à trois ananas d'or, au chef de même, chargés d'une croix potencée de gueule.
436. Rayveneau, d'azur, à trois melons d'or.
437. Gemmel en Baviere, de gueule, au pal d'argent, accoté de deux enfans de carnation, tenant un cœur du champ posé sur le pal.
438. Wolefkeel en Franconnie, d'or, à un homme passant de carnation, habillé de sable, tenant de la main droite une branche de rosier, de trois roses de gueule, & la main gauche posée sur son côté.
439. *Saint-Georges*, de gueule, à un saint Georges armé, tenant une épée levée d'argent, monté sur un cheval courant de même, combattant un dragon aussi d'argent.
440. Andelberg en Suede, d'argent, parti de gueule, à une femme de carnation habillée à l'allemande, les manches rebroussées, les mains posées sur le ventre, partie de l'une en l'autre.
441. Grammont, d'azur, à trois bustes de reines de carnation, couronnées d'or à l'antique.
442. Le Groux, d'argent, à une tête de maure de sable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes d'éperons de gueule.
443. Santeuil, d'azur, à une tête d'argus d'or.
444. Legier, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois yeux d'argent.
445. Desmarets, d'azur, au dextrochere d'argent, tenant une plante de trois lis de même.
446. Le Royer, écartelé, au premier & quatrieme d'azur, à la foi couronnée d'un couronne à l'antique d'or, au deuxieme & troisieme, d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'une aiglette au vol abaissé de même.
447. De Massol, coupé d'or & de gueule, l'or chargé d'une aigle éployée de sable, membrée & languée de gueule, le gueule chargé d'un dextrochere armé d'or, tenant un marteau de même, & mouvant d'une nuée d'argent.

PLANCHE IX.

Fig. 448. Rouillé de Meslay, de gueule, à trois mains dextres à paumes d'or, au chef de même, chargé de trois molettes de gueule.
449. Cossa en Italie, d'argent, à trois bandes de sinople, au chef de gueule, chargé d'une jambe & cuisse senestre d'argent.
450. Courtin, d'azur, à trois jambes & cuisses d'argent, posées en triangle, au chef cousu de gueule, chargé d'une levrette courante d'argent, colerée & bouclée d'or.
451. Durant, parti de sable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de mort de sable.
452. Tellès, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à six côtes d'homme en bandes & en barres, en forme de trois chevrons d'argent l'un sur l'autre; au deuxieme & troisieme d'argent, au grillon de sable.
453. Doussy, de sable, à trois os de jambes l'un sur l'autre, posés en fasce.
454. Amelot, d'azur, à trois cœurs d'or, surmontés d'un soleil de même.
455. Perrotin de Barmont, d'argent, à trois cœurs de gueule.
456. Sevin, d'azur, à une gerbe d'or.
457. Artier, d'azur, au chevron accompagné de trois houssetes, le tout d'or.
458. Communauté des chapeliers, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois chapeaux de cardinaux de gueule.
459. Hyltmais en Franconie, de gueule, à trois chapeaux ou bonnets à l'antique d'argent.
460. Condé, d'azur, à trois manches mal taillées de gueule.
461. Avandaenos, de sinople, à une chemise ensanglantée de gueule, percée en flanc de trois fleches, une en pal, une en bande, & l'autre en barre, le tout d'argent.
462. Lopis, de gueule, au château de deux tours d'argent rondes & crenelées, au loup passant de sable, appuyé au pied du château.
463. Castille, de gueule, au château sommé de trois tours d'or.
464. De la Tour, d'azur semé de France, à la tour d'argent.
465. De Pontac, de gueule, au pont à quatre arches d'argent sur une riviere de même, ombrée d'azur, & supportant deux tours du second.
466. Casanova en Espagne, d'azur, à une maison d'argent, maçonnée de sable, essorée de gueule.
467. De la Chapelle, écartelé au premier quartier d'argent, à la bande de gueule, chargée d'une étoile & de deux roues d'or; au deuxieme, d'argent, au lion couronné de sable; au troisieme, d'or, à trois lionceaux de sable; au quatrieme, d'azur, à trois fasces d'or & une bande de même, brochante sur les deux fasces, sur le tout d'azur, au portail d'une chapelle d'or.
468. Bigault à Senlis, d'azur, à une pyramide élevée d'or.
469. De la Poterie, de gueule, au portail antique donjonné de trois donjons, deux lions affrontés posés sur les perrons, & appuyés contre le portail, le tout d'argent, au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur.
470. Pompadour, d'azur; à trois tours d'argent.
471. De Lionne, d'azur, à une colonne toscane d'argent, la base & le chapiteau d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.
472. Rogier de la Ville, d'argent, à une ville sur un rocher, d'azur surmonté de trois étoiles de gueule.
473. Le Fevre, d'azur, à un pan de muraille d'argent, maçonné de sable, surmonté d'une étoile d'or.
474. De Marillac, d'argent, maçonné de sable, cartelé de sept pieces remplies de sept merlettes de sable. Le mot *cartelé* veut dire *fait en carreau*.
475. Klamenstein en Baviere, de sable, tranché, maçonné, pignoné de deux montans d'argent.
476. Hohenstein en Allemagne, d'argent, à la face pignonnée de cinq montans de sable.
477. De Vigny, d'argent, à une fasce d'azur, crenelée de trois pieces & de deux demies, accompagnées en chef de deux tourteaux, & en pointe d'un lion léopardé de sable.
478. De Layat, d'azur, à quatre pals ondes d'argent, accompagnés de trois flammes d'or entre les pals rangés en fasce.
479. Du Puis, d'azur, à la bande d'or, engoulée de deux têtes de lions de même, accompagnée de six besans d'argent rangés en orle, chacun chargé d'une moucheture d'hermine de sable.
480. Aldobrandin, d'azur, à la bande bretessée d'or.
481. Grivel, d'or, à la bande contre-bretessée de sable.
482. Gerbonville, de gueule, à trois calices d'argent.
483. Godet, de gueule, à trois coupes d'argent.
484. Laon, eglise, d'azur semé de France, à la crosse d'argent posée en pal.
485. Xaintonge, ville, d'azur, à une mître d'argent, accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or.
486. Le Sens de Folleville, de gueule, au chevron d'argent, accompagné de trois encensoirs d'or.

Fig. 487.

Fig. 487. Dieuxyvoye, d'azur, au chandelier à trois branches d'argent, accompagné en chef d'un ſoleil d'or.

488. De Villiers, d'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochere revêtu d'une manipule d'hérmine, pendante ſur le champ d'or.

489. Auvergne, ville, d'or au gonfanon de gueule, frangé de ſinople.

490. Univerſité de Paris, d'azur, à une main dextre ſortant d'une nuée du haut de l'écu, tenant un livre d'or, accompagné de trois fleurs-de-lis de même.

491. L'Hermite, de ſinople, au dixain de chapelet poſé en chevron, fini de deux houpes, la croix en chef d'or, accompagnée de trois roſes d'argent.

492. Bellegarde, d'azur, à une cloche d'argent bataillée de ſable.

493. Marbeuf, d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, les pointes en bas.

494. Poulet en Angleterre, de ſable, à trois épées d'argent, appointées, les gardes en haut garnies d'or.

495. Ferrand, d'azur, à trois épées d'argent, garnies d'or, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, une faſce d'or brochante ſur le tout.

496. De Courtejambe, échiqueté d'argent & de ſable, à deux ſabres ou badelaires rangés en faſce dans leurs fourreaux de gueule, enchés, virolés & rivés d'or.

497. Varennes, d'argent, à deux huches d'azur, poſées en ſautoir, les têtes en haut.

498. Mazarin, d'azur, à la hache d'arme d'argent au milieu d'un faiſceau d'or lié d'argent, poſée en pal, & une faſce de gueule brochante ſur le tout, chargée de trois étoiles d'or.

499. Grandin de Mancigny en Normandie, d'azur, à trois dards d'argent.

500. Villiers, d'argent, à trois piques de ſable, poſées en pal.

501. Ferrier, d'argent, à trois fers de piques d'azur.

502. Villeneuve en Provence, d'azur, freté de ſix lances d'or, les claires-voies remplies chacune d'un écuſſon de même, à l'écuſſon d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or brochante ſur le tout qui eſt une conceſſion.

503. Aſter, de gueule, à trois fleches d'or, les pointes en bas, poſées en trois pals.

PLANCHE X.

Fig. 504. Millet, d'or, à trois fers de fleches de ſable.

505. Crenan en Bretagne, d'argent, à deux hallebardes rangées en pal de gueule.

506. Maſſiac, d'azur, à la main d'or habillée d'argent, tenant une maſſue d'or en pal.

507. Harniſcht à Briſack, de gueule, au corps de cuiraſſe d'argent, auquel eſt joint les cuiſſards de même.

508. Zmodz en Pologne, de gueule, à l'arbalete d'argent.

509. Arbaleſte, d'or, au ſautoir engrelé de ſable, cantonné de quatre arbaletes de gueule.

510. Normand, écartelé de gueule & d'or, les quartiers de gueule chargés d'un roc d'échiquier d'or; ceux d'or chargés d'un roc d'échiquier de gueule, ſur le tout d'azur, à une fleur-de-lis d'or.

511. Beaupoil, de gueule, à trois couples de chiens de chaſſe d'argent, les attaches d'azur.

512. Bourdelet de Montalet, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étriers de même.

513. Gautier, d'azur, à deux éperons d'or, poſés en pal, liés de même, au chef d'argent chargé de trois molettes de gueule.

514. Bombarde, d'azur, au canon d'or ſur ſon affût de gueule, accompagné en chef d'une fleur-de-lis d'argent.

515. Valette, de gueule, à un fuſil d'argent, garni d'or, & poſé en face.

516. Mallet de Graville, à trois boucles ou fermeaux d'or, poſés 2 & 1.

517. Caillebot, d'or, à ſix annelets de gueule, poſés 3, 2 & 1.

518. Moreilles, d'azur, à trois morailles d'argent, poſées en faſce l'une ſur l'autre.

519. Freſnay, d'hermine, à la faſce de gueule, accompagnée de trois fers de cheval d'or, trois en chef, & un en pointe.

520. D'Eſtrapes, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois chauſſetrappes de ſable.

521. Cadenet, d'azur, à trois chaînes d'or, poſées en trois bandes.

522. Feret, d'azur, à une chaîne d'or, poſée en bande.

523. Boſſuet, d'azur, à trois roues d'or.

524. Bouzy, d'azur, à la roue ſans cercle d'or.

525. Bretin, de ſable, à trois roues perlées d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois héaumes de profil d'argent.

526. Du mas, d'azur, au mas d'or équippé d'argent mouvant de la pointe de l'écu.

527. Auvelliers, d'azur, au navire d'argent, équippé de gueule, ſur une mer d'argent au chef d'or, chargée d'une aiglette d'azur.

528. Du Foſſé de la Motte Vateville, d'azur, à un ancre de navire d'or, cantonné de quatre étoiles de même.

529. Pericard, d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de ſable, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.

530. Sueting en Angleterre, d'azur, à trois violons d'argent, les manches en bas, poſés 2 & 1.

531. Luzy, de gueule, à deux luths d'argent, rangés en faſce.

532. Davy, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois harpes de même.

533. De Segent, d'argent, à trois grenades flamboyantes de gueule, poſées 2 & 1.

534. Neſmond, d'or, à trois cors de chaſſe de ſable, liés & virolés de gueule.

535. Bazin, d'azur, à trois couronnes de ducs d'or.

536. De Meaux, d'argent, à cinq couronnes d'épines de ſable, poſées 2, 2 & 1.

537. Comminges, de gueule, à quatre otelles adoſſées & poſées en ſautoir.

538. Giry, d'azur, à l'eſcarboucle d'or.

539. Duret, d'azur, à trois diamans taillés en lozanges d'argent, ſertis d'or, & au cœur de l'écu un ſouci d'or feuillé de ſinople.

540. Avice en Poitou, d'azur, à trois diamans taillés en triangle poſés ſur leurs pointes, chaque triangle à trois facettes.

541. De Creil, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois clous de même.

542. Machiavel à Florence, d'argent, à la croix d'azur, accompagnée de quatre clous appointés au cœur de même.

543. Habert, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois anilles de même.

544. Cerney, d'argent, à trois tonnes de gueule.

545. Brulart, de gueule, à la bande d'or, chargée d'une *traînée* de cinq barrillets de ſable.

546. Montpezat, écartelé au premier & quatre d'azur, à deux balances d'or, poſées l'une ſur l'autre; au deux & trois d'azur, à trois étoiles d'or.

547. De la Bourdonnaye, de gueule, à trois *bourdons de pélerins* d'argent, poſés en pal 2 & 1.

548. Mouton, écartelé au premier & quatre d'azur, à la gibeciere d'or, au deux & trois de gueule, à trois oignons d'argent.

549. De Broſſes en Picardie, d'azur, à trois broſſes d'or à la bordure componnée d'argent & de gueule.

550. Vaſſelot, d'azur, à trois étendards d'argent futés d'or, couchés dans le ſens des bandes 2 & 1.

551. Montfort, d'argent, à trois chaiſes à l'antique de gueule.

552. Pheilhau, d'azur, au ſoc de charrue d'argent.

553. Fourbin, d'argent, à trois faulx de ſinople.

554. De Fourbin, de gueule, à trois fers de faulx d'argent.

555. Haudt, d'argent, à trois faucilles de gueule, rangées en faſce.

556. Hautefort, d'or, à trois forces de ſable.

557. Renty, d'argent, à trois doulours de gueule, les deux du chef affrontés.

558. Kerpatrix, d'argent, au ſautoir d'azur, au chef de même, chargé de trois carreaux ou oreillers d'argent, houpés d'or, les houpes en ſautoir.

559. Pelklain, d'argent, au compas de proportion de gueule, la tête en bas.

PLANCHE XI.

Fig. 560. De Lara en Eſpagne, de gueule, à deux chaudieres faſcées d'or & de ſable, en chacune huit ſerpens de ſinople, iſſant des côtes de l'ance 4 & 5.

561. Padilla en Eſpagne, d'azur, à trois poîles à frire, rangées en pal d'argent, accompagnées de neuf croiſ-

croiſſans de même, poſés trois en chef renverſés, trois en faſces contournés, & trois en pointe.

Fig. 562. Du Bordage, d'or, à trois marmites de gueule.

563. Pignatelli, d'or, à trois pots de ſable, les deux du chef affrontés.

564. Lemperriere, de gueule, à une tige de trois roſes dans un pot d'argent.

565. Corbigny, d'azur, à trois corbeilles ou panniers d'or, poſés 2 & 1.

566. Retel, de gueule, à troi rateaux d'or ſans manches, poſés 2 & 1.

567. Du Queylar ou Ceylar, d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueule, au chef d'argent à l'ombre d'un ſoleil accoté de deux croiſſant de gueule.

568. Clermont, de gueule, à deux clefs paſſées en ſautoir les têtes en bas.

569. Mailly, d'or, à trois maillets de ſinople.

570. Martel, d'or, à trois marteaux de gueule.

571. Marc la Ferté, d'azur, à trois marcs d'or.

572. Miron, de gueule, au miroir à l'antique d'argent, cerclé de perles de même.

573. Mathias, de gueule, à trois dés d'argent, marquant chacun ſur le devant 5.

574. Bernard de Rezé, d'argent, à deux faſces ondées d'azur, au chef de ſable, chargées de trois échets ou cavaliers d'or.

575. Claret, de gueule, à trois peles d'argent.

576. Eſpeignes, d'azur, au peigne poſé en faſce, accompagné de trois étoiles, le tout d'or.

577. Aux Couteaux, d'azur, à trois couteaux d'or, poſés en pal 2 & 1.

578. Damas, d'argent, à la hie de ſable, poſée en bande, à l'orle de ſix roſes de gueule.

579. Daun, d'or, au rezeau de gueule.

580. Bachet, de ſable, au triangle d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles du ſecond.

581. Stahler en Suede, de gueule, à deux triangles cléchés & enlacés d'or, les pointes aux flancs.

582. Langelerie, d'azur, à l'ange d'argent, tenant de ſa main dextre une couronne d'épine de même, au chef couſu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.

583. De Cailly, d'argent, à trois chérubins de gueule.

584. De Lier d'Andilly, d'or au ſauvage au naturel, appuyé ſur ſa maſſue de même, ſur une terraſſe de ſinople, chappée & arrondie d'azur, à deux lions affrontés d'or.

585. De Virtemberg en Allemagne, écartelé au premier fuſelé d'or & de ſable en barre; au deuxieme d'azur, à la banniere d'or poſée en bande, chargée d'une aigle de l'Empire; au troiſieme, de gueule, à deux truites d'or adoſſées; au quatrieme, d'or, au buſte de vieillard au naturel couvert d'un bonnet de gueule, & ſur le tout d'or, à trois cornes de cerf, rangées en trois faſces l'une ſur l'autre, chevillées chacune de cinq pieces de ſable, ce qui eſt de Virtemberg.

586. Krocher en la Marche, d'azur, à un chameau d'argent.

587. De Hof, à Nuremberg, de gueule, au lion mariné d'or.

588. Schencken, d'or, à deux caſtors de gueule.

589. Pulnhofen en Baviere, d'or, à une hure de ſanglier de ſable, le boutoir vers le chef défendu d'argent.

590. Riedeſer au pays de Heſſe, d'or, à une rencontre d'âne de ſable, mangeant un chardon de ſinople.

591. Berty en Angleterre, d'argent, à trois béliers militaires d'azur, enchaînés & liés d'or, & rangés en faſce poſés l'un ſur l'autre.

592. Boudrac, d'or, à une harpie de gueule.

593. Coicault de la Riviere, d'azur, à un oiſeau de Paradis d'or, poſé en faſce, accompagné de trois étoiles d'argent.

594. Cor, d'azur, à une chauve-ſouris de gueule, la tête & les aîles d'or.

595. Mauger, d'or, à trois pies au naturel.

596. Bachelier, d'azur, à la croix engrelée d'or, cantonuée de quatre paons rouans d'argent.

597. Lourdet, d'argent, à la ruche de ſable, accotée de deux mouches de chaque côté de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

598. Bevereau, d'azur, au butor d'or.

599. Obrien, écartelé au premier & quatrieme de gueule, à trois léopards l'un ſur l'autre, parti d'or & d'argent qui eſt Obrien; au deuxieme, d'or, à trois girons de gueule, les pointes en bas; au troiſieſieme, d'or, au javelot d'azur, pointé en bas qui eſt Sidney.

600. Broyes Joinville, d'azur, à trois broyes d'or, liées d'argent, mal ordonnées.

601. Guicharde en Normandie, de ſable, à trois grelots d'or, bouclés & bordés d'argent.

602. Hutte-Zu-Heuſpach, en Baviere, de ſable, à une tente d'argent.

603. Eſterno en Bourgogne, de pourpre, à une faſce d'azur, chargée d'une coquille d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même.

604. Ebra en Turinge, d'azur, à une échelle à cinq échelons, poſée en bande d'argent.

605. Halney du Hainault, d'or, à une haméide de gueule.

606. Houdetot, d'argent, à la bande d'azur, diaprée d'or, le cercle du milieu chargé d'un lion, & les autres d'une aigle éployée d'or.

607. Laubenberg en Souabe, de gueule, à trois pannelles d'argent, miſes en bande.

608. Monod, de gueule, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un pampre de ſinople.

609. Torta à Naples, d'azur, à une redorte feuillée de trois pieces d'or.

610. De Tilly en Normandie, de gueule, à trois navettes d'or, poſées 2 & 1.

611. Fuzellier, d'or, à trois fuſeaux de gueule.

612. Saxe moderne, faſcé d'or & de ſable de huit pieces, au crancelin de ſinople, poſé en bande.

613. Du Pille, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois balons d'argent, poſés en bande.

614. De Cadran en Bretagne, d'azur, à trois cylindres d'or.

615. La Communauté des paulmiers, de ſable, à la raquette d'or, accompagnée de quatre balles d'argent, rangées en croix.

PLANCHE XII.

Fig. 616. Koſiel, de gueule, au bouc d'argent.

617. Coulombier en Dauphiné, d'argent, au ſinge aſſis de gueule.

618. Mutel, de gueule, à trois hermines d'argent.

619. Taſis en Eſpagne, d'argent, à une aigle éployée de ſable, becquée, membrée & diadémée de gueule, coupé d'azur au teſſon d'or.

620. Polonceau, de ſable, à un onceau d'or.

621. Aubes Roquemartine à Arles, d'or, à un ours écorché de gueule.

622. D'Eslinger, d'or, à une tortue de ſable.

623. Mangot, d'azur, à trois éperviers d'or, membrés, longués & becqués de gueule, chaperonnés d'argent.

624. Winterbecher au Rhin, de ſable, à la faſce crenelée de trois pieces ajourées d'or, accompagnées de dix croiſettes poſées 3. 2. en chef, & 3. 2. en pointe de même.

625. La Haye, d'argent, à une haie de ſinople, poſée en faſce.

626. Munſingen en Allemagne, de gueule, au chef pal d'argent.

627. Wisbecken de Baviere, d'argent, au chef barre de gueule.

628. Langins d'azur, à une tour feneſtrée d'un avant-mur d'or.

629. Du Cheſne, d'or, à trois glands renverſés de ſinople, ſurmontés d'une étoile de gueule.

630. Turmenies de Nointel, d'azur, à trois lames d'argent, ſurmontées d'une étoile d'or.

631. Peirenc de Moras, de gueule, ſemé de pierres ou cailloux d'or, à la baude d'argent brochante ſur le tout.

632. Labenſchker en Siléſie, d'azur, à une corniere d'argent.

633. Sortern au Rhin, de gueule, au crampon d'argent.

634. De Hamin en Allemagne, d'azur, à une potence cramponée à feneſtre, croiſonnée, potencée à dextre d'or.

635. Dachauu en Baviere, d'or, coupé, enclavé ſur gueule.

636. Roos en Ecoſſe, d'or, au chevron échiqueté d'argent & de ſable de trois traits accompagnés de trois bouſes du dernier.

637. Angrie, d'argent, à trois bouterolles de gueule.

638. Bourſier, d'or, à trois bourſes de gueule.

639. Le Duc, d'or, à la bande reſarcelée de gueule, chargée de trois ducs volant, le vol abaiſſé d'argent.

640. Rueſdorf en Baviere, d'azur, au pal retrait d'argent.

Fig. 641. Hanefy en Flandres, de gueule, à une escare d'argent, posée au quartier droit mouvant du chef & du flanc.
642. D'Aumont, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de sept merlettes, de même, 4. en chef, 2. 2. & 3. en pointe, mal ordonnées.
643. Maney, d'or, à la croix aiguisée de sable.

Volet ou lambrequins, & chevaliers au tournoi.

Le volet ou lambrequin est un ruban large pendant derriere le casque, volant au gré du vent, pour empêcher le héaume de s'échauffer.

Les chevaliers des figures sont les deux premiers, le duc de Bretagne & le duc de Bourbon, tels qu'ils se sont présentés dans le tournoi qui fut dressé par le roi René de Sicile, armés, leurs chevaux caparaçonnés à la mode du tems, les cimiers ordinaires sur leurs têtes, & sur celles de leurs chevaux. Le troisieme est le chevalier au tournoi portant sa lance & son bouclier.

PLANCHE XIII.

Le pape. Figure 1. Le pape regnant.

Clement XIII. Charles Rezzonico, noble Vénitien, élu pape le 6 Juillet 1758, porte pour armes, écartelé au premier de gueule, à une croix ployée d'argent, au deux & trois de sable, à une tour donjonnée d'une piece d'argent, sur le tout d'or; à une aigle, le vol abaissé, de sable, la poitrine chargée d'un écusson d'argent, à un L. de sable, l'écu surmonté d'une thiarre faite de trois couronnes dont elle est cerclée, d'un bonnet rond, élevé, orné d'un globe ceintré & surmonté d'une croix d'argent.

L'ancienne thiarre étoit un bonnet élevé & entouré d'une couronne.

Boniface VIII. fut le premier qui en ajouta une autre.

Benoît XII. y en ajouta une troisieme.

Derriere l'écu sont deux clés passées en sautoir, l'une d'or, & l'autre d'argent, liées d'une ceinture de même, chargées de croisettes de sable, & la croix triplée posée en pal. La thiarre & les clés sont les marques de la dignité papale; la thiarre est la marque de son rang, & les clés celle de sa jurisdiction; car dès que le pape est mort, on représente ses armes avec la thiarre seulement sans les clés.

Cardinal.

Joseph Spinelli, Napolitain, porte d'or, à une fasce de gueule, chargée de trois branches d'épine d'argent, posées en pal, l'écu surmonté d'un chapeau de gueule, garni de longs cordons de soie, entrelacés en lozanges avec cinq rangs de houpes qui augmentent en nombre, & font en tout pour chaque cordon quinze de chaque côté, posées 1. 2. 3. 4. & 5. La couleur rouge purpurine est particuliere aux cardinaux, non-seulement à leurs habillemens de tête, mais à leurs robes, rochets & manteaux, pour les faire souvenir que comme Jesus-Christ répandit son sang précieux, ils sont établis dans l'Eglise militante pour la défendre jusqu'à la perte du leur, & portent une croix en pal pour marquer le crucifiement.

Cardinal duc & pair.

Le manteau & la couronne de duc. *Voyez* l'explication de la couronne, *à la Pl. des cour.*

Cardinal associé à l'ordre.

Paul Albert de Luynes, cardinal, archêveque de Sens, prélat & commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, porte écartelé, au premier & quatre d'azur, à quatre chaînes d'argent mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau de même qui est Alberty; au deux & trois d'or, au lion couronné de gueule, qui est Albert, le chapeau & la croix comme ci-dessus, & la couronne de duc, l'écu entouré d'un cordon bleu, où pend la croix du Saint-Esprit que ces prélats portent au cou, la croix tombant sur l'estomac.

Archevêque.

Arthur Richard Dillon, archevêque de Toulouse, d'argent, au lion léopardé de gueule, accompagné de trois croissans d'azur, posés deux en chef, & un en pointe l'écu surmonté d'un chapeau de sinople, garni de longs cordons de soie entrelacés en lozanges, quatre rangs de houpes de chaque côté, posés 1. 2. 3. & 4. couronne de duc, & la croix simple.

Archevêque primat.

Antoine Malvin de Montazet, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2. & 1. au deux & trois, de gueule, à deux balances d'argent, posées l'une sur l'autre, derriere l'écu une croix double, comme primat des Gaules, le chapeau & la couronne de même que ci-devant.

Archevêque, prince de l'Empire.

Le manteau, l'épée à dextre, & crosse à senestre, derriere l'écu, posés en sautoir, surmontés d'une couronne de l'Empire, comme celle des électeurs. *Voyez* l'explication *à la Pl. des cour.* Le chapeau comme ci-dessus.

Archevêque de Reims.

Armand Jules de Rohan, écartelé au premier & quatre de gueule, aux chaînes d'or, posées en croix, sautoir & orle qui est Navarre; au deux & trois, de France, sur le tout parti de gueule, à neuf macles d'or, & pleins d'hermine, le manteau ducal & la croix avec la couronne de duc, & le chapeau de même que ci-dessus.

Grand aumonier de France.

Charles Antoine de la Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, porte de sable semé d'étoiles d'or, au lion de même, armé & lampassé de gueule, pour marque au-dessous de l'écu, un livre couvert de satin bleu, avec les armes brodées en or & argent sur les pals de la couverture, le chapeau & cordon d'ordre, avec la croix & couronne de duc.

Archevêque associé à l'ordre.

Même nom & mêmes armes deux fois de suite, la Planche étant gravée avant que l'homme fût nommé grand aumônier.

Archevêque.

Henry Marie Bernardin de Rosset de Ceilhes de Fleury, Archevêque de Tours, écartelé au premier d'argent, au bouquet de trois roses de gueule, tiges & feuilles de sinople, qui est de Rosset; au deuxieme, de gueule, au lion d'or, qui est Lasset; au troisieme écartelé d'argent & de sable, qui est de Vissec Latude; au quatrieme, d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, sur le tout d'azur, à trois roses d'or, qui est de Fleury. Le chapeau de même couleur que les patriarches & archevêques, mais seulement à trois rangs de houppes, six de chaque côté, 1. 2. & 3. l'écu surmonté de la mitre posée de front à dextre & à senestre, la crosse tournée de même.

Evêque, duc & pair.

Jean François Joseph de Rochechouart, évêque, duc de Laon, fascé, nébulé d'argent & de gueule, le chapeau, la crosse & la mitre, & pour sa dignité de plus, le manteau ducal & la couronne de duc.

Evêque, comte & pair.

Claude Antoine de Choiseul Beaupré, évêque, comte de Chalons-sur-Marne, d'azur, à une croix d'or cantonnée de vingt billettes de même, cinq & cinq dans les cantons du chef, & quatre & quatre dans les cantons de la pointe. Le chapeau, la crosse & la mitre, & pour marque de sa dignité, l'écu surmonté d'une couronne de comte, & le manteau de pair.

Evêque associé à l'ordre.

Porte de plus l'ordre du Saint-Esprit, qui est un cordon bleu, & la croix au bas, comme j'ai dit ci-devant

Evêque, prince.

Porte à côté de ses armes d'un côté l'épée en pal, & de l'autre la crosse de même.

PLANCHE XIV.

Abbé protonotaire.

Potier Gevres, écartelé au premier d'argent, au lion de gueule, couronné & lampassé d'or, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir, qui est de Luxembourg; au deuxieme, de Condé; au troisieme, de Lorraine, au quatrieme de Savoie. *Voyez* l'explication de ces trois derniers quartiers chacun en leur rang. Sur le tout d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc canton échiqueté d'argent & d'azur, & pour marque de sa dignité, l'écu sous un chapeau noir à deux rangs de houpes, une mitre à droite, & la crosse à gauche, tournée en-dedans.

Abbaye séculiere.

De Clugny, de gueule, à deux clés passées en sautoir, chargées d'une épée posée en pal, la garde en bas, surmontée en chef d'une nuée d'où sort une main tenant un livre, le tout d'argent; l'écu surmonté d'une mitre, & la crosse tournée en-dedans.

Abbaye de chanoines réguliers.

Sainte-Génevieve, de France, surmonté d'une mitre & crosse tournée en-dedans.

Abbesse de Saint-Antoine.

De Beauvau, d'argent, à quatre lions de gueule, armés, lampassés & couronnés d'or; l'écu en lozange, entouré d'un chapelet, & surmonté d'une couronne de duchesse; la crosse posée en pal derriere l'écu.

Prieur & protonotaire.

Gillot, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois mouches d'or; au deux & trois, d'or, à une aigle de sable, au chef de gueule, chargé de trois molettes d'argent; le chapeau noir, comme ci-dessus, & le bâton de prieur.

Grand chantre.

Urvoy, d'argent, à trois chouettes de sable, becquées & membrées de gueule, une masse ou bâton couronné d'une couronne royale derriere l'écu.

Des casques. 1.

Celui des rois & des empereurs est tout d'or brodé & damasquiné, taré de front, la visiere entierement ouverte & sans grille. Cette façon de casque est le symbole d'une pleine puissance.

Des ducs & princes. 2.

Portent sur leurs écus des casques d'or damasquinés, posés de front, la visiere presque ouverte, & sans grille.

Marquis. 3.

Portent un casque d'argent damasquiné & taré de front, à onze grilles d'or, & les bords de même.

Les comtes & les vicomtes. 4.

Portent un casque d'argent, ayant neuf grilles d'or, les bords de même, posés en tiers; à-présent ils le tarent de front.

Le baron. 5.

Est tout d'argent, les bords & les lisieres d'or, à sept grilles posées en tare, moitié en profil, ou moitié de front.

Le gentilhomme, ancien chevalier. 6.

Porte un casque d'acier poli & reluisant, montrant cinq grilles, les bords d'argent, posées en profil, ornées d'un bourlet qui est composé du blason de ses armes.

Le gentilhomme de trois races. 7. 8.

Porte son casque d'acier poli & reluisant, posé & taré en profil, la visiere ouverte, le nasal relevé, & l'avantaille abaissée, montrant trois grilles à sa visiere.

Nouveaux ennoblis.

Portent un casque d'acier, posé en profil dont le nasal & l'avantaille sont tant soit peu ouverts. Les bâtards les portent contournés.

Oriflame.

C'est une banniere mouvante des deux côtés en pointe, d'une soie bleue, semée de fleurs-de-lis d'or, attachée à un grand bâton fleurdelisé par les bouts d'enhaut & côtés.

Haussecol & pique.

Un officier de guerre, non gentilhomme, peut porter, au lieu de héaume, un haussecol & une pique passée par dedans, mise en pal au milieu.

Couronnes.

Couronne navale; elle est faite d'un cercle d'or relevé de proues & de poupes de galere & de navire du même métal: on la donne ordinairement au capitaine ou soldat qui accroche & saute le premier dans le vaisseau ennemi.

Voyez les couronnes des empereurs, des rois, Planche XV. princes, électeurs, XVI. XVII. duc, marquis, comte, baron, vidame, vicomte, *&c.* Planche XIX.

La couronne palissade ou vallaire est aussi d'or, relevée de peau & de pieux. Le général d'armée la donnoit au capitaine ou au soldat qui le premier franchissoit le camp ennemi, & en formoit la palissade.

La couronne murale est destinée au premier qui monte sur la muraille d'une ville assiégée, & y arbore l'étendard du général de l'armée. Cette couronne est d'or, le cercle chargé de dix lionceaux de sinople, & relevé de tours crenelées.

La couronne civique, faite de branches de chêne verd, servoit à honorer le citoyen qui avoit conservé la vie à son concitoyen, soit dans une bataille ou à un siége.

PLANCHE XV.

L'empereur.

L'empereur porte une aigle éployée de sable, rayonnée d'or ou cerclée, armée & lampassée de gueule, tenant dans sa serre dextre une épée nue, & dans la senestre le sceptre, le tout d'or; au-dessus de l'aig[illegible] voit suspendue la couronne faite à la persane, d'o[illegible] forme de mitre, jettant du milieu un diadême qu[illegible] tient un globe d'or, surmonté d'une croix de m[illegible] Cette aigle fait les armes propres de l'empire; el[illegible] chargée en cœur d'un écusson parti de trois traits [illegible] pés d'un, ce qui forme huit quartiers.

Au premier, fascé d'argent & de gueule, qui est *Hongrie.*

Au deuxieme, semé de France, au lambel de gueule, qui est *Naples.*

Au troisieme, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est *Jérusalem.*

Au quatrieme, d'or, à quatre pals de gueule, qui est *Arragon.*

Au cinquieme ou premier de la pointe, semé de France, à la bordure de gueule, qui est *Anjou.*

Au sixieme, d'azur, au lion couronné d'or, armé, lampassé & couronné de gueule, qui est de *Gueldres.*

Au septieme, d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueule, qui est de *Juliers.*

Au huitieme ou dernier quartier, d'azur, semé de croix recroisetées, au pié fiché d'or, à deux barres adossées de même, brochant sur le tout; le sur le tout parti d'or, à la bande de gueule, chargée de trois alérions d'argent, qui sont *Lorraine*; & d'or, à cinq tourteaux de gueule, posés 2. 2. & 1. surmonté d'un sixieme d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, qui sont *Toscane*; l'écu surmonté d'une couronne d'Espagne, & entouré de l'ordre de la toison d'or, & de l'ordre de S. Etienne, *&c.*

L'empe-

L'empereur prend le titre de *par la grace de Dieu, empereur des Romains, César toujours auguste, & sacrée majesté*; on lui donne le titre de *majesté impériale*; en parlant de lui on dit *l'empereur*, & en lui parlant on dit *sire*.

Le roi de France.

Porte un écu d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, parti de Navarre qui est de gueule, aux raies d'escarboucle ou chaînes d'or posées en croix, sautoir & orle, l'écu timbré d'un héaume ou casque d'or bordé, damasquiné, taré de front, & tout ouvert sans grilles, ordé de lambraquins d'or, d'azur & de gueule, couvert d'une couronne d'or garnie de huit hautes fleurs-de-lis, le cercle enrichi de pierreries, & fermé par autant de demi-cercles aboutissans à une double fleur-de-lis d'or qui est le cimier de France; pour supports, deux anges vêtus chacun d'un côté d'azur, l'un à droite de France, & l'autre à gauche de Navarre, tenant chacun une banniere aux mêmes armes, le tout sous le pavillon royal, semé de France, fourré d'hermine, frangé d'or, comblé d'une couronne comme la précédente, & sommé d'un pannonceau ondoyant attaché au bout d'une pique, & dessus le cri de guerre, *Mont joie S. Denis*, l'écu entouré de l'ordre de S. Michel & du S. Esprit. *Voyez* les explications des ordres.

Le roi de France prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de France & de Navarre*. Il y a des cas où il joint ceux de *dauphin de Viennois, comte de Valentinois & Diois, comte de Provence, de Forcalquier & terres adjacentes, sire de Monzon*, &c.

On lui donne le titre de *majesté très-chrétienne*. le pape lui donne celui de *fils aîné de l'église*. En parlant de lui, on dit, *sa majesté*; & en lui parlant, on dit, *sire*.

Le roi d'Espagne.

Ecartelé, au premier contre-écartelé de gueule, au chanteau d'or, sommé de trois tours de même, parti d'un, coupé de deux, au premier d'or, à quatre pals de gueule, qui est *Arragon*, parti, écartelé en sautoir, le chef & la pointe d'or, à quatre pals de gueule, les flancs d'argent, à l'aigle de sable couronnée & membrée de gueule, qui est *Sicile*; au deuxieme, de gueule, à la fasce d'argent, qui est d'*Autriche moderne*, parti d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, à la bordure componnée d'argent & de gueule, qui est *Bourgogne moderne*; au troisieme, d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, qui est *France*; au quatrieme, d'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. surmonté d'un sixieme d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, qui est *Toscane*; au cinquieme, bandé d'or & d'azur de six pieces, à la bordure de gueule, qui est *Bourgogne ancienne*; au sixieme, de sable, au lion d'or armé & lampassé de gueule, qui est *Brabant*, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, au lion couronné de sable, parti d'argent, à l'aigle couronnée de gueule, sur le tout écartelé au premier & quatre de gueule, au château d'or, sommé de trois tours de même, qui est *Castille*; au deux & trois, d'argent, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné de gueule, qui est *Leon*, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, à une grenade de sinople, ouverte de gueule, qui est *Grenade*; sur le tout du tout, de France, à la bordure de gueule, qui est *Anjou*, l'écu entouré de la toison d'or, surmontée d'une couronne, comme l'on voit ci-devant; supports, deux lions.

Le roi d'Espagne s'appelle *roi des Espagnes & des Indes, de Castille, & autres provinces*.

On lui donne le titre de *majesté catholique*.

Le roi de Naples.

Parti de deux, écartelé au premier & quatrieme de France, au lambel de quatre pendans de gueule; au deuxieme écartelé de Castille, parti de Leon; au troisieme, de Portugal (*Voyez* l'explication), parti de Bourgogne ancienne, demi-chappé arrondi d'or, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueule, au grand quartier de senestre de Toscane, la couronne & support d'Espagne, l'écu entouré de l'ordre de Saint Georges. *Voyez* son explication aux ordres.

Le royaume de Naples est un fief du saint Siége; la reconnoissance s'en fait encore tous les ans, en envoyant au pape une haquenée blanche avec la selle, le harnois de velours cramoisi, & une bourse dans laquelle il doit y avoir 7000 ducats, que le saint pere a coutume de prendre, en disant, *sufficiat pro hac vice*, & qu'il donne ordinairement à qui il lui plaît.

Il prend le titre de *roi*.

Le roi de Portugal.

D'argent, à cinq écussons d'azur, posés en croix, chacun chargé de cinq besans d'argent, surchargés d'un point de sable mis en sautoir, qui est d'*Alphonse* premier, après avoir gagné cinq batailles contre les Maures en 1139. la bordure de gueule, chargée de sept châteaux d'or, la couronne de même que dessus, pour support deux dragons, & l'ordre du Christ. *Voyez* l'explication aux ordres.

Le roi de Portugal prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Portugal & des Algarves, en-deçà & en-delà des mers, & de l'Afrique, seigneur de la Guinée, & des pays conquis en Ethiopie, Arabie, Perse, & aux Indes*.

On lui donne le titre de *majesté très-fidelle*.

Le roi de Pologne.

Ecartelé au premier & quatrieme de gueule, à un aigle d'argent, becqué, membré & couronné d'or, qui est *Pologne*, institué par le roi Lechus, fondateur de ce royaume, d'un nid d'aigles blancs que l'on trouva dans l'endroit où il fit bâtir la ville de Gnesne en 550; au deuxieme & troisieme, de gueule, au cavalier armé d'argent, tenant de la main droite une épée de même, & de la gauche, l'écu d'azur, chargé d'une croix patriarchale d'or, qui est de *Lithuanie*, sur le tout, de sable & d'argent, à deux épées de gueule passées en sautoir, les têtes en bas, brochantes sur le coupé, qui est la dignité de grand maréchal de l'Empire, parti de Saxe. *Voyez* l'explication, *Pl.* XI. L'écu entouré de l'ordre de l'aigle blanc, surmonté d'une couronne, comme ci-dessus. *Voyez* son explication aux ordres.

Le roi de Pologne prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Pologne*.

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie.

Ecartelé, contre-écartelé au premier d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de *Jérusalem*; au deuxieme, burelé d'argent & d'azur, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'or, qui est *Lusignan*; au troisieme, d'or, au lion de gueule, armé & couronné d'or, lampassé d'azur, qui est d'*Arménie*; au quatrieme, d'argent, au lion de gueule, la queue fourchée, passée en sautoir, couronné & armé d'or, lampassé d'azur, qui est *Luxembourg*; au second grand quartier, de gueule, au cheval gai, contourné & effaré d'argent, pour la *Haute-Saxe*, parti, fascé d'or & de sable de huit pieces de crancelin de sinople posé en bande, qui est *Saxe moderne*, enté en pointe du grand quartier d'argent, à trois bouterolles de gueule, qui est d'*Angrie*; aux trois grands quartiers d'argent, semé de billettes de sable, au lion de même, brochant sur le tout, armé & lampassé de gueule, qui est *Chablais*, parti de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueule; au quatrieme grand quartier, équipollé d'or, à quatre pointes d'azur, qui est *Genève*; parti d'argent, au chef de gueule, qui est *Montferrat*; enté en pointe de l'écu d'or, à l'aigle de sable qui est *Maurienne*; sur le tout, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de maures de sable, tortillées d'argent, qui est *Sardaigne*; & sur le tout du tout, de gueule, à la croix d'argent, qui est *Savoye*; l'écu surmonté d'une couronne; supports, deux lions entourés de l'ordre à l'annonciade. *Voyez* les ordres.

Le titre du roi de Sardaigne est, *par la grace de Dieu, roi de Sardaigne, duc de Savoye, de Chablais*, &c.

Le roi de Dannemarc.

De gueule, à la croix d'argent, bordée de gueule, qui est *Oldenburg*, la croix cantonnée de quatre quartiers. Au premier, d'or, semé de cœurs de gueule, à trois lions léopardés d'azur l'un sur l'autre, armés, lampassés & couronnés du champ, qui est de *Dannemarc*; au second, de gueule, au lion couronné d'or, tenant une hache d'arme d'argent, emmanchée d'or, qui est de *Norvege*; au troisieme, d'azur, à trois couronnes d'or, qui est *Suede*, coupé d'or, à deux lions d'azur l'un sur l'autre, qui est de *Slesvic*; au quatrieme, d'or, à dix cœurs de gueule, surmontés d'un lion léopardé d'azur, qui est *Gothie* ou *Jutland*, coupé de gueule, au dra-

au dragon aîlé & couronné d'or, qui est l'ancien royaume des *Vandales*. Sur le tout, coupé au premier de gueule, à trois feuilles d'ortie d'argent, fichées de trois clous de la Passion, chargées d'un petit écusson coupé d'argent & de gueule, qui est *Holstein*, parti de gueule, au cigne d'argent, accolé d'une couronne d'or, becqué & membré de sable, qui est *Stormarie*, & de gueule, au cavalier armé d'argent, qui est de *Ditmarse*. Sur le tout du tout, d'argent, à deux fasces de gueule, qui est d'*Oldenburg*, parti de gueule, à une croix pattée d'argent, qui est *Delmenhorst*. Pour supports, deux sauvages cachés de lierre, armés de leur massue; l'écu surmonté d'une couronne, comme ci-dessus, entouré du pavillon royal semé de couronne de Suede. *Voyez* les ordres.

Il prend le titre de *roi de Dannemarc*, *de Norvege*, *des Goths*, *&* *des Vandales*; on lui donne celui de *majesté danoise*.

Le roi de Suede.

Porte écartelé au premier & quatrieme d'azur, à trois couronnes d'or, qui est *Suede*; au second & troisieme d'argent, à trois barres ondées d'azur, au lion couronné de gueule, brochant sur le tout, qui est *Goth*. Sur le tout, parti d'un coupé de deux, ce qui forme six quartiers. Au premier, d'argent, à la croix de Lorraine de gueule, qui est de *Hirschfeld*; au second, de sable coupé d'or, le sable chargé d'une étoile à seize raies d'or, qui est de *Ziegenhayn*; au troisieme, d'or, au léopard de gueule, armé & couronné d'azur, qui est de *Catzenellnbogen*; au quatrieme, de gueule, à deux lions léopardés d'or, passans l'un sur l'autre, armés & lampassés d'azur, qui est de *Dietz*; au cinquieme, coupé de sable & d'or, le sable chargé de deux étoiles à seize raies d'or, qui est *Nidda*; au sixieme, *voyez* l'explication au roi de Dannemarc, qui est de *Schaumburg*. Sur le tout, d'azur, au lion burelé d'argent & de gueule, & couronné d'or, pour *Landgraviat de Hesse*, l'écu surmonté d'une couronne royale; supports, deux lions, & *voyez* l'ordre des chérubins & séraphins, Planche XXV.

Il se dit *roi de Suede*, *de Norvege*, *des Goths* *&* *des Vandales*; on lui donne le titre de *majesté suédoise*.

Le roi d'Angleterre.

Porte écartelé au premier & quatrieme contre-écartelé de France; au second & troisieme de gueule, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, qui est *Angleterre*; au second, d'or, au lion de gueule, entouré d'un double trescheur de même, fleuronné & contre-fleuronné de gueule, qui est *Ecosse*; au troisieme, d'azur, à la harpe d'or, qui est d'*Irlande*, l'écu entouré de l'ordre de la Jarretiere. *Voyez* l'explication des ordres, Planche XXIV. Pour supports à dextre, un léopard couronné d'or; à senestre, une licorne d'argent, accolée d'une couronne d'or, d'où pend une chaîne, de même, pour l'*Ecosse*, l'écu surmonté d'une couronne royale, rehaussée de quatre croix patées, entre lesquelles il y a quatre fleurs-de-lis; elle est couverte de cinq diadêmes qui aboutissent à un globe surmonté d'une croix d'or; pour cimier, un léopard.

Le roi d'Angleterre prend le titre de *par la grace de Dieu*, *roi de la Grande Bretagne*, *d'Ecosse* *&* *d'Irlande*, *&* *Archithrésorier du saint Empire*.

Le roi de Prusse.

Porte coupé de quatre qui font vingt-cinq quartiers. Au premier, d'or, au lion contourné de gueule, couronné d'or, & lampassé d'azur, qui est de *Berg*.

Au second, d'or, au lion de sable, qui est *Juliers*.

Au troisieme, d'argent, à l'aigle de sable, colleté d'une couronne d'or, aux aîles chargées d'un petit annelet de même, qui est le duché de *Prusse*.

Au quatrieme, d'argent, à l'aigle de gueule, chargé d'un demi-cercle d'or, qui est *la Mar[illegible] le Brandebourg*.

Au cinquieme, de gueule coupé d'[illegible] à la bordure de même, qui est *Magdebourg*.

Au sixieme, de gueule, à l'escarbo[illegible] d'or en son écu d'argent, qui est *Cleves*.

Au septieme, d'or, au lion contourné & lampassé de gueule, à la bordure componnée de gueule & d'argent, qui est de *Burgraviat*.

Au huitieme, d'argent, au griffon couronné & contourné de sable, qui est *Poméranie*.

Au neuvieme, d'azur, au griffon contourné d'or, qui est *Stetin*, duché.

Au dixieme, d'or, au griffon de sable, qui est du duché de *Cassubie*.

Au onzieme, d'or, au griffon fascé de gueule & de sinople, qui est *Vandalie*.

Au douzieme, d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueule, qui est *la Marck*.

Au treizieme, parti d'or & de gueule, qui est *Halberstaat*.

Au quatorzieme, d'argent, à un aigle de sable, chargé en cœur d'un croissant d'argent, surmonté d'une croisette de même, qui est de *Crossen en Silésie*.

Au quinzieme, d'argent, au griffon fascé d'or & de sinople contourné, qui est *Stargard*.

Au seizieme, d'argent, à l'aigle de sable, qui est de *Schwiebus* en Silésie.

Au dix-septieme, de gueule, à deux clés d'argent, posées en sautoir les têtes en bas, qui est de *Minden*.

Au dix-huitieme, d'argent, à trois chevrons de gueule, qui est de *Ravensberg*.

Au dix-neuvieme, écartelé d'argent & de sable, qui est le comté de *Zollern*.

Au vingtieme, coupé de gueule, échiqueté d'argent & d'azur, le gueule chargé d'un lion issant, & contourné d'or, qui est d'*Usedon*.

Au vingt-unieme, de gueule, au griffon mariné d'argent, & contourné, qui est de *Wolgast*.

Au vingt-deuxieme, de gueule, à la croix ancrée d'argent, qui est de *Cammin*.

Au vingt-troisieme, d'or, au griffon de sable, aîlé d'argent, qui est de *Barth*.

Au vingt-quatrieme, d'argent, à deux bâtons passés en sautoir, alaissés d'azur, cantonnés de quatre étoiles de même, qui est *Gutzkou*.

Au vingt-cinquieme, de gueule, à l'aigle d'argent, pour le comté de *Rupen*, à la pointe de l'écu de gueule, à une champagne d'argent, pour les droits de régale; sur le tout, d'azur, au sceptre d'or, qui est *Brandebourg*, l'écu surmonté d'une couronne, comme l'Espagne, entouré de l'ordre de l'aigle noir. *Voyez* aux ordres. Supports, deux sauvages casqués, tenant deux étendards chargés d'un aigle impérial, le pavillon royal fourré d'hermine.

Il se dit *roi de Prusse*, *électeur*, *marquis de Brandebourg*. Il prend le titre de *roi*.

Le czar de Moscovie.

Porte d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueule, & diadêmée de même, qui est *l'Empire d'orient*; l'aigle chargé en cœur d'un écusson de gueule, à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel, le tout contourné, qui est de *Russie*; chaque aîle est chargée de trois petits écussons; au premier de la droite, d'azur, à une couronne fermée d'or, posée sur deux sabres croisés d'argent, qui est d'*Astracan*.

Au second, d'or, à deux ours affrontés de sable, [illegible]nant dans leurs pattes de devant un siége [illegible] & deux sceptres d'or, qui est de *Novogorod*.

Au troisieme, d'azur, à un ange d'argent, [illegible] qui est de *Kiow*.

Au premier de la gauche, de gueule [illegible] deux loups affrontés d'argent, tenant chacun [illegible]ches croisées & renversées de même, qui est [illegible]

Au second, d'argent, couronné de sable, qui est de *Casan*.

Au troisieme, de gueule, au lion couronné d'or, soutenant une croix d'argent, qui est *Wilodimerie*, l'écu entouré de l'ordre de saint André (*Voyez* les ordres), & surmonté d'une couronne.

L'impératrice défunte se disoit *impératrice de Moscovie*, *grande duchesse*, *conservatrice* *&* *protectrice de la grande* *&* *petite Russie*, *princesse de Valdimir*, &c.

PLANCHE XVI.

Le gran duc de Toscane.

D'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. posés en orle surmonté d'un sixieme d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, l'écu surmonté d'une couronne rehaussée de pinulles d'or & plusieurs pointes & rayons aigus, à la façon des couronnes antiques courbes, & deux fleurs-de-lis épanouies au milieu, surmontées d'un oiseau portant une banderolle où est en devise *semper*,

l'écu

l'écu entouré de l'ordre de saint Etienne. *Voyez* les ordres.

Le titre est, *par la grace de Dieu, grand duc de Toscane.*

Le roi des Abyssins ou d'Ethiopie.

D'argent, au lion de gueule, tenant un crucifix d'or, surmonté d'une couronne d'épine, & de deux fouets passés en sautoir derriere l'écu, au-dessous est une banderolle, *vicit leo de tribu Juda.*

Le titre du roi est, *roi des rois d'Ethiopie, l'ombre de Dieu, répandue sur la terre, protecteur de la religion chrétienne & du peuple de Nazareth, defenseur des préceptes évangeliques.*

L'archiduc.

Voyez l'explication de l'empereur, Planche XV.

L'électeur de Cologne, ecclésiastique.

Ecartelé au premier, contre-écartelé au premier quartier, d'argent, à la croix de sable, pour l'archevêché de *Cologne*; au second, de gueule, au cheval gai d'argent, qui est *Westphalie*; au troisieme, de gueule, à trois cœurs d'or, qui est d'*Engern* ou d'*Angrie*; au quatrieme, d'azur, à une aigle d'argent, becquée & membrée d'or, qui est d'*Arensberg*. Au second grand quartier, parti d'argent & de gueule, qui est l'*évêché de Hildesheim*; au troisieme, coupé & écartelé au premier & quatre de gueule, à la croix d'or; au deux & trois, d'argent, à la croix ancrée de gueule & d'argent, à la roue de huit raies de gueule, qui est l'*évêché d'Osnabrug*; au quatrieme grand quartier, écartelé au premier d'azur, à la fasce d'or, qui est *Munster*; au deuxieme, d'argent, à trois oiseaux de sable, sur une champagne de gueule; à trois besans d'or, qui est de *Borckelo*; le quatrieme, d'argent, à trois fers antiques, & sur le tout, la croix de l'ordre Teutonique, chargée en cœur d'un écusson d'or, à l'aigle de sable, surchargé d'un écusson de Baviere, dont on va voir l'explication ci-après. Le grand écusson surmonté d'une couronne d'électeur, ou un bonnet d'écarlate, rebrassé d'hermine, diadêmé, cerclé, & sommé d'un globe surmonté d'une croix, l'épée & la crosse posée en sautoir derriere l'écu, le tout entouré d'un manteau ducal.

Le titre est, *par la grace de Dieu, archevêque de Cologne, grande chancelier en Italie, électeur du saint Empire romain, grande maître de l'ordre Teutonique*, &c. *Voyez* cet ordre.

L'électeur de Baviere, laïc.

Ecartelé au premier & quatrieme, fuselé d'argent & d'azur, posé en barre, qui est *Baviere*; au second & troisieme, de sable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné de gueule, pour le *Palatinat du Rhin*; sur le tout, de gueule, au globe impérial d'or, pour la dignité de *grand maitre d'hôtel de l'Empire*, l'écu surmonté d'une couronne d'électeur, entouré d'un manteau ducal; il porte aussi les lions pour supports.

Les titres sont, *par la grace de Dieu, duc de la haute & basse Baviere, & du haut Palatinat, grand maitre & électeur du saint Empire romain, landgrave de Leuchtenberg.*

La république de Venise.

Parti de trois, coupé de trois, ce qui forme seize quartiers.

Au premier, d'azur, à l'aigle d'argent, qui est de *Frioul*.

Au deuxieme, d'argent, à la croix de gueule, qui est de *Padoue*.

Au troisieme, d'argent, à la croix de gueule, dans les cantons du chef, une étoile à seize raies, qui est de *Marche de Tarvis*.

Au quatrieme, d'azur, à la croix d'or, cantonnée en chef de deux têtes & vol d'oiseaux de même, qui est de *Bellune*.

Au cinquieme, d'azur, à la croix d'or, qui est *Verone*.

Au sixieme, d'argent, au lion d'azur, qui est *Brixen*.

Au septieme, de gueule, à la croix d'argent, qui est de *Vicentz*.

Au huitieme, de gueule, à une tour donjonnée de deux pieces d'argent, qui est de *Feltrino*.

Au neuvieme, parti de gueule & d'or, qui est *Bergame*.

Au dixieme, coupé de gueule & d'argent, qui est de *Crema*.

Au onzieme, d'azur, au demi-vaisseau d'or, qui est *Corfu*.

Au douzieme, d'azur, à l'hyacinthe d'argent, qui est de *Zante*.

Au treizieme, d'azur, à la tour du *Territoire Adriatique*.

Au quatorzieme, de sinople, à la citadelle d'or, surmontée d'un lion de Venise, qui est la presqu'isle de *Rhodigine*.

Au quinzieme, d'argent, à la croix de gueule, qui est isle *Zephalonie*.

Au seizieme, de sinople, au cheval gai & contourné d'argent, qui est des isles de *Krebso* & d'*Absore*, cinq écussons sur le tout formant la croix. Le premier, en cœur, qui est d'azur, au léopard ailé & couronné d'or, tenant un épée & un livre d'or, où sont écrits ces mots, *Pax tibi, Marce, Evangelista meus*; & le bonnet de doge dessus le petit écu.

Le second du chef, qui est de *Chypre* & de *Jérusalem*.

Le troisieme en pointe, de *Candie*.

Le quatrieme à dextre, d'*Istrie*.

Le cinquieme à senestre, de *Dalmatie*, d'*Esclavonie*, & d'*Albanie*.

Le tout reposé sous un manteau; l'écu surmonté d'un grand bonnet pointu de toile, brodé en or, environné d'un cercle d'or couvert de pierreries.

La république prend aussi la couronne fermée, à cause de ses prétensions sur le royaume de Chypre.

Le titre de la république est, *la sérenissime & très-puissante république de Venise*

Celui du doge est, *le sérénissime prince & seigneur, doge di Venise.*

Préfet de Rome.

D'azur, à trois mouches d'or, au chef enté & arrondi & cousu de gueule, chargé d'un marteau contourné, & deux clés posées en sautoir, le tout d'argent.

L'écu surmonté d'un bonnet ou chapeau qui est haut & rond fermé; par le dessus sont étoffes en or; bordé tout-au-tour par le bas, & croisé avec des grands pendans assez larges & frangés par les bouts.

L'empereur de la Chine.

D'or, au dragon monstrueux de gueule, à cinq ongles de même, pour le distinguer de celui des seigneurs auxquels il est défendu sous peine de la vie, d'en porter plus de quatre dans les armoiries, & sur leurs habits.

Les Chinois attribuent cette institution à l'empereur Fohi, fondateur de la monarchie.

Son titre ordinairement n'a que deux mots, *thiencu & hoangthi*, qui veulent dire *fils du ciel & seigneur de la terre, le plus puissant des empereurs, & monarque de l'univers.*

L'empereur de Turquie.

Porte de sinople, au croissant d'argent, l'écu entouré d'une peau de lion en forme de manteau, surmonté d'un turban garni de perles & de diamans, à une aigrette filée de verre, les bâtons en sautoir derriere l'écu avec le croissant au haut, est attaché à chacun la queue du cheval.

Il prend les titres à sa volonté, les plus magnifiques & les plus fastueux qu'il puisse imaginer.

Comme *grand seigneur, légitime distributeur des couronnes de l'univers, maître de mille peuples.*

On lui donne le titre de *hautesse*; en parlant de lui, on dit *le sultan, le grand seigneur, le grand turc.*

Le roi de Perse.

Il porte d'argent, à un soleil d'or, posé sur un lion de même, rayonnant de toutes parts; deux étendards, dont un avec le soleil, & l'autre la lune, entouré d'étoiles.

Il se qualifie *Schach Thamas, roi des rois, fils d'Ismau, & descendant de Mahomet, héritier du firmament, frere du soleil & de la lune, sophi de Perse.*

Le grand mogol.

Ne prend point d'armes ni dans ses écrits, ni dans ses monnoies.

Son

Son titre est, *grand mogol* ou *padischach salammeth*, qui signifie, *vive le grand maître* ou *le grand seigneur*.

L'empereur du Japon.

Porte pour armes sur sa poitrine un écu d'or chargé de six étoiles d'argent, posées en deux fasces 3. & 3.

Son titre est *taikosama*, qui signifie *grand seigneur* ou *maître de l'empire*.

La république de Gènes.

D'argent, à une croix de gueule, l'écu surmonté d'une couronne royale, à cause du royaume de Corse.

Le titre est, *la sérénissime république de Gènes*; on donne celui d'*illustrissime prince* au doge.

PLANCHE XVII.

La république de Geneve.

D'argent, à une demi-aigle éployée de sable, partie de gueule, à une clé d'argent, posée en pal, l'écu surmonté d'une couronne de marquis.

Le roi de France lui donne le titre de *nos très-chers & bons amis les syndics & conseillers de la ville de Geneve*.

Le roi de Sardaigne, celui de *magnifiques seigneurs*.

Les autres rois & électeurs de l'empire, *nobles & bons amis*.

Cette république tient le rang d'un canton suisse.

Les treize cantons suisses.

Parti de trois, coupé de deux, ce qui forme douze quartiers.

Au premier, taillé d'argent & d'azur, qui est de *Zurich*.

Au second, de gueule, à la bande d'or, chargée d'un ours de sable, qui est *Berne*.

Au troisieme, parti d'argent & d'azur, qui est *Lucerne*.

Au quatriéme, d'or, à la tête de bufle de sable, muselé de gueule, qui est *Ury*.

Au cinquieme, de gueule, à la croisette d'argent, posée au canton senestre, qui est *Schwitz*.

Au sixieme, coupé de gueule & d'argent, à la double clé de l'une en l'autre, & posée en pal, qui est *Underwalde*.

Au septieme, d'argent, à la fasce d'azur, qui est *Zug*.

Au huitieme, de gueule, à un pélerin d'argent, qui est *Glaris*.

Au neuvieme, d'argent, à un lis renversé, ou étui de crosse de sable, qui est *Bâle*.

Au dixieme, coupé de sable & d'argent, qui est *Friburg*.

Au onzieme, coupé de gueule & d'argent, qui est *Soleurre*.

Au douzieme, d'argent, au bouc élancé de sable & couronné d'or, qui est *Schaffouse*.

Au treizieme, une champagne d'argent, à l'ours debout de sable, qui est *Appenzell*. L'écu surmonté d'un grand chapeau.

Leurs titres, *très-nobles & très-illustres seigneurs*.

Premier prince du sang.

Orléans porte de France, au lambel d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de diamans avec huit fleurs de-lis. Le titre est, *monsieur le prince*. L'écu entouré des trois ordres.

Nota. C'est une des prérogatives des princes du sang de naître pairs de France. Le premier prince du sang est premier pair de France né.

Les princes ont séance au parlement à l'âge de 15 ans.

Connétable de France.

D'azur, au lion d'argent, au chef cousu de gueule, chargé de trois roses d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de duc, le tout soutenu de deux mains dextres armées sortant d'un nuage, & tenant chacune une épée nue la pointe en-haut.

Le connétable est, après le roi, chef souverain des armées de France, ce qui lui donne le rang après les princes du sang, comme le premier officier de la couronne. Cette charge fut supprimée par lettres de Louis XIII. du mois de Janvier 1627.

Le chancelier.

Lozangé d'argent & de sable, au franc canton d'hermine, l'écu surmonté d'une couronne de duc, où repose un mortier de toile d'or, rebrassé d'hermine, derriere l'écu, deux grandes masses d'argent, dorées, passées en sautoir avec le manteau d'écarlate.

Le chancelier est le second officier de France. Il est chef de la justice du royaume, & est assis devant sa majesté, à la main gauche. Le titre, *grandeur*, *monseigneur*.

Duc & pair.

Ecartelé au premier & quatrieme, parti fascé d'or & de sinople, qui est *Crussol*, & d'or, à trois chevrons de sable, qui est *Levis*. Au second & troisieme, contre-écartelé d'azur, à trois étoiles d'or en pal, & d'or, à trois bandes de gueule, qui est *Gourdon*, *Grenouillac*; sur le tout de gueule, à trois bandes d'or, qui est d'*Uzès*.

Le titre de duc est, pour ainsi dire, le seul titre actuel de noblesse françoise, eu égard aux honneurs que le roi attache à leur rang.

Il y a trois sortes de ducs. Ducs & pairs, comme ci-dessus, la couronne persillée, le bonnet de velours rouge & le manteau.

Ducs par brevet.

Ducs par lettres.

Le duc & pair est toujours possesseur d'une terre considérable, que le roi érige en duché par ses lettres patentes, sans qu'il soit besoin du nombre fixe de paroisses ou fiefs, il suffit que ses terres soient ensemble, & qu'elles relevent immédiatement du roi. Il a séance au parlement, quand il s'y est fait recevoir. Son duché est héréditaire.

Le duc par brevet n'est point pair; il n'a point séance au parlement; son titre est héréditaire.

Le duc par lettres n'a ce titre qu'à vie; c'est une faveur du roi, qui fait jouir des honneurs du louvre qui sont accordés à tous les ducs, comme d'entrer dans le carosse du roi; & aux duchesses, de s'asseoir chez la reine.

L'âge pour la séance des pairs laïcs au parlement, fixé à vingt-cinq ans.

Doyen des maréchaux de France.

De gueule, à la bande d'or, & pour marque, deux mains dextres sortant d'un nuage, & tenant l'épée à dextre, & le bâton posé en pal, à senestre.

Il fait la charge de connétable dans les cérémonies.

Maréchal de France.

D'or, à trois lions léopardés de sable, posés sur l'un & l'autre, celui du milieu contourné, deux bâtons derriere l'écu posés en sautoir, d'azur, semés de fleurs-de-lis d'or.

Les maréchaux de France commandent les [illegible] de guerre, & ont le pouvoir de terminer les [illegible] naissent parmi la noblesse. Le titre est *monseig*[illegible]

Amiral de France.

De France, au bâton péri en barre; derriere l'écu, deux ancres passées en sautoir, les trabes d'azur, semées de fleurs-de-lis d'or

L'amiral a souverain commandement sur toute la partie de la mer qui est aux côtes de France, & sur tous les vaisseaux & armées navales. Il a droit de donner les congés, tant en guerre qu'en marchandise; il a le dixieme des prises faites en mer.

Général des galeres.

De France, au lambel d'argent; derriere l'écu une ancre double, dont les trabes sont tout unis. Cette charge a été supprimée.

Vice-amiral.

D'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une fasce de gueule, chargé de trois besans d'argent, l'ancre en pal. Seconde dignité dans la marine. Officier général qui commande les vaisseaux de guerre.

Grand

Grand maître d'artillerie.

De France, au bâton de gueule péri en barre, & pour marque de sa charge, deux canons ou couleuvrines sur leurs affûts au-dessous de ses armes, accompagnées de boulets. Il a la surintendance sur tous les officiers employés à l'artillerie, dont il fait l'état en toutes les armées du roi, en chacune desquelles il a ses lieutenans, & fait faire les travaux nécessaires à l'artillerie. Cette charge a été supprimée en Octobre 1755.

PLANCHE XVIII.

Grand maître de France.

De France, au bâton péri en bande de gueule, & pour marque de sa charge deux grands bâtons de vermeil doré, passés en sautoir derriere l'écu, dont les bouts d'en-haut sont terminés d'une couronne royale. Son pouvoir est que nul officier ne peut se dispenser de ses commandemens.

Il a le premier rang & la surintendance sur eux.

Grand Chambellan.

Ecartelé au premier & dernier quartier, semé de de France, à la tour d'argent, qui est *de la Tour*. Au deuxieme d'or à trois tourteaux de gueule, que est de *Boulogne*. Au troisieme coticé d'or & de gueule, qui est *Turenne*. Sur le tout parti d'or au gonfanon de gueule, frangé de sinople, qui est *Auvergne*. Et de gueule, à trois fasces d'argent, qui est de *Bouillon*. Et pour marque, deux clés d'or passées en sautoir derriere l'écu, dont les anneaux se terminent chacun par une couronne royale.

Il reçoit le serment de tous les officiers de la chambre du roi.

Grand écuyer.

Voyez l'explication des armes de l'empereur; il y a de plus ici la bordure de gueule, chargée de huit besans d'or, & la marque de la charge; deux épées royales dans leurs fourreaux & baudriers, le tout d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, les gardes & boucles de même. Il a la surintendance sur le premier écuyer, & sur tous les autres écuyers & officiers de la grande & petite écurie, & sur les pages.

Grand bouteillier-échanson.

D'or, à trois hirondelles de sable, celle du chef se regardant, & celle de la pointe au vol étendu. Pour dignité il n'a que le seul pouvoir de porter à côté de son écu deux flacons d'argent dorés, sur lesquels sont les armes du roi.

Grand pannetier.

De sable; à trois fasces dentelées par le bas d'or; au bas de l'écu pour marque, la nef d'or & le cadenat qu'on pose à côté du couvert de sa majesté.

Le grand pannetier a sous lui des écuyers tranchans, il fait essai des viandes.

Grand veneur.

De France, au bâton de gueule, péri en barre, & pour sa dignité, deux grands cors avec leurs enguichures.

Il a la surintendance sur tous les officiers de la venerie.

Grand fauconnier.

Coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueule, couronné d'or & de sable sur or, & pour marque, deux leurres qui renferment des becs, ongles & aîles.

Il a la surintendance sur toute la fauconnerie.

Grand louvetier.

D'or, au lion de gueule, naissant d'une riviere d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & pour marque de sa charge, deux rencontres de loups à côté du bas de son écu. Il a la surintendance de la chasse des loups.

Blason.

Grand maréchal-de-logis.

D'azur, au levrier passant d'argent colleté de gueule, au chef d'or, chargé de trois étoiles de sable; & pour marque, une masse & marteau d'armes passés en sautoir derriere l'écu.

Il a sous lui des maréchaux-de-logis, des fourriers du corps, & fourriers ordinaires; & sa fonction est de faire marquer tous les départemens & logemens, tant de sa majesté que de la cour.

Grand prevôt.

Ecartelé au premier & quatrieme d'argent, à deux fasces de sable; au second & troisieme, semé de France, au lion de gueule, qui est *Montsoreau*; & pour marque, deux faisceaux de verges d'or, posés en sautoir, liés d'azur; du milieu sort une hache d'armes.

Son autorité s'étend sur les officiers du roi, pour empêcher les desordres à la suite du roi.

Le capitaine des gardes de la porte.

D'or, à la couleuvre d'azur, posée en pal, pour marque, deux clés d'argent posées en pal, les anneaux terminés par une couronne royale. Il a sous son commandement des lieutenans & archers.

Colonel général de l'infanterie.

De France, au lambel d'argent; derriere l'écu, six drapeaux de couleurs du roi, blanc, incarnat & bleu, trois de chaque côté.

PLANCHE XIX.

Colonel général de la cavalerie françoise.

Voyez au grand chambellan, mêmes armes, six cornettes aux armes de France, trois de chaque côté.

Colonel général des dragons.

De gueule, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, la fasce accompagnée de trois croissans du second, dix étendards derriere l'écu, cinq de chaque côté, semés de France.

Colonel général des gardes françoises.

Ecartelé d'or & de gueule, six drapeaux derriere l'écu, trois de chaque côté.

Colonel général des suisses & grisons.

De France, au bâton péri en barre de gueule, six drapeaux, trois de chaque côté.

Premier président.

Ecartelé; au premier & quatrieme de gueule, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe, d'un croissant d'argent; au second & troisieme, d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueule, qui est de *Megrigny*, l'écu surmonté d'une couronne de duc persillée de huit feuilles de persil, surmontées d'un mortier de velours noir, enrichi de deux grands & larges passemens d'or; la robe d'écarlate doublée d'hermine, mise en forme de manteau ducal, avec les crochets d'or sur l'épaule, ce qui le distingue des autres présidens.

Président à mortier.

D'argent, au porc-épi de sable, le mortier à un seul galon, la robe comme ci-dessus, en forme de manteau ducal, & la couronne au dessus de l'écu.

Prevôt de Paris.

Ecartelé; au premier & quatrieme, d'azur, au levrier d'argent & rempant accollé & bouclé d'or; au second & troisieme, d'argent, à trois merlettes de sable. Sur le tout écartelé au premier & quatrieme, de gueule, à trois bandes d'or; au second & troisieme, d'hermine, à une bordure de gueule, l'écu surmonté d'une couronne de marquis, derriere l'écu posé en sautoir, deux bâtons d'ébene, garnis de pommes & bouts d'yvoire, les têtes en haut.

Marquis.

De gueule, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barrillets de fable, l'écu furmonté d'une couronne d'or rehauffée de quatre fleurons ou feuilles de perfil, entre lefquelles il y a quatre rangées de perles pofées chacune 1. & 2. ce qui forme douze perles fupportées fur des pointes, pour les relever fur le cercle qui eft garni de pierreries.

Le marquis eft celui dont la terre a été érigée en marquifat; il a fallu pour cet effet, qu'il fût feigneur de trois baronnies & de trois châtellenies, ou de deux baronnies & de fix châtellenies.

Comte.

Ecartelé; au premier d'or, à une fafce échiquetée d'azur & d'argent, accompagnée de trois rofes de gueule, deux en chef, & une en pointe à la bande de fable, brochante fur le tout; au deuxieme, d'argent, à la fafce virée de gueule; au troifieme, de fable, à la croix pattée d'argent; au quatrieme, d'argent, au chevron de fable, & un demi à dextre au-deffous, accompagné de trois navettes de même. Sur le tout, de fable, un chevron accompagné de trois maffacres de cerf, le tout d'argent, l'écu furmonté d'une couronne de comte, qui eft d'or, garnie de pierreries, grélée ou chargée de perles que l'on appelle *perles de comte*.

Il doit y en avoir dix-huit. Le comte doit être feigneur de deux baronnies & de trois châtellenies, ou d'une baronnie & de fix châtellenies.

Baron.

Ecartelé; au premier & quatrieme d'or, à la tour de fable; au fecond & troifieme, d'azur, au lion d'argent, adextré en chef d'une fleur-de-lis d'or, fur le tout, d'azur, à une fleur-de-lis d'or, qui eft une conceffion, l'écu furmonté d'une couronne qui eft un cercle d'or entortillé de perles enfilées.

Le baron doit être feigneur de trois châtellenies, pour relever du roi en une feule foi & hommage.

Vidame.

De gueule, à deux branches d'alifier d'argent, paffées en fautoir chargé du haut d'un écuffon d'or, écartelé au premier & quatrieme d'azur, aux chaînes d'argent pofées en fautoir, qui eft *Alberty*; au fecond & troifieme, d'or, au lion couronné de gueule, l'écuffon fous un chef échiqueté d'argent & d'azur, l'écu furmonté d'une couronne d'or garnie de pierreries & de perles rechauffées de quatre croix pattées.

Le vidame étoit autrefois celui qui fuppléoit à l'évêque pour aller à la guerre, & pour défendre fon diocèfe. Maintenant ce titre de feigneurie eft rare; les plus confidérables font les vidames d'Amiens, de Chartres & de Reims.

Vicomte.

D'azur, à la croix d'or, cantonnée de vingt billettes de même, cinq dans chaque canton, pofées 2. 1. & 2. la croix chargée en cœur d'un écu d'azur chargé d'une croix ancrée d'or, qui eft Stainville; le tout furmonté d'une couronne de vicomte, un cercle émaillé chargé de quatre groffes perles blanches.

PLANCHE XX.

Des places principales de l'écu d'armes, & comme elles font nommées.

L'écu d'honneur au haut du pennon a neuf points ou places principales. A B C, le premier, le fecond, & le troifieme point du chef de l'écu. D, place, point ou lieu d'honneur. E, flanc ou place du milieu, & centre de l'écu, que l'on nomme auffi *cœur & abîme*. F, le point ou place dite *le nombril de l'écu*. G, point du flanc dextre. H, point du flanc feneftre. I, point & bas de la pointe de l'écu.

Ecu d'honneur au bas du pennon.

A, B, C, les trois points du chef repréfentant la tête de l'homme, dans laquelle réfident l'efprit, le jugement & la mémoire. D, repréfente le cou de l'homme & eft appellé *lieu d'honneur*. Les rois & princes voulant gratifier & honorer, donnent des chaînes d'or & des pierreries, & font chevaliers de leur Ordre. E, dénote le cœur de l'homme. F, repréfente le nombril. G, le flanc dextre. H, dénote le flanc feneftre. I, repréfente les jambes de l'homme, fymbole de la conftance & fermeté.

Des partitions de l'écu, des écartelures & divifions. Ecuffon a dextre.

I. Parti: cette forte de divifion étoit autrefois affez fréquente, notamment par les femmes mariées ou par les veuves: elles mettoient les armes de leur mari au côté dextre, & les leurs à feneftre; ce qui n'a jamais bien fait, eftropiant toutes les pieces. *Parti au* 1. *de*, *au* 2. *de*. Voyez la république de Geneve, Planche XVII.

II. Coupé: cette divifion eft néceffaire avec le parti, pour bien blafonner & déchifrer en peu de mots tel nombre de quartiers qu'on defirera de mettre dans l'écu d'armes; & l'on dit, *coupé au* 1. *de*, *au* 2. *de*.

III. Parti coupé: il eft compofé des deux premiers; & pour abréger on dit *écartelé*, & l'écuffon qui eft au milieu fe dit *fur le tout*. Voyez *écartelé*, plufieurs exemples, comme Albert de Luynes, Pl. XIII. & Molé, Pl. XIX. *&c.* & pour *fur le tout*, l'archevêque de Reims, Pl. XIII. *&c.*

IV. Lorfque l'écu eft rempli de fix quartiers, il faut dire, *parti d'un coupé de deux traits qui forment fix quartiers*; & puis il faut blafonner ce qui eft au premier, & dire le nom de la maifon, & ainfi du fecond, troifieme & de tous les autres; & par ce moyen l'on déchifrera avec facilité tel nombre de quartiers qui fe rencontreront dans l'écu.

V. Lorfqu'il eft partagé en huit, il faut dire, *parti de trois traits & coupé d'un*; ce qui forme huit quartiers, au 1. de, au 2. de, *&c.*

VI. Et lorfque l'écu eft de dix quartiers, il faut dire, *parti de quatre traits*, & *coupé d'un*, ce qui forme dix quartiers au 1. de, au 2. de, *&c.*

Ecuffon à feneftre.

VII. Et quand il y a douze quartiers, il faut dire, *parti de trois traits, coupé de deux.*

VIII. L'écu qui eft rempli de feize quartiers, fe peut blafonner diverfement, à fçavoir, parti de trois, coupé de trois, ou bien écartelé & contre-écartelé.

IX. Celui de vingt quartiers fe dit, *parti de quatre traits, coupé de trois.*

X. Parti de trois, coupé d'un, qui font huit quartiers avec un écuffon en cœur de l'armoirie principale, comme font difpofées les alliances & armes de la maifon de Lorraine. Voyez la Pl. XVI.

XI. Parti de deux, coupé de trois, ce qui forme douze quartiers.

XII. Ecuffon à expliquer, écartelé; au premier contre-écartelé; au fecond, tranché; au troifieme, taillé au quatrieme, coupé; fur le tout, parti, qui eft l'écuffon chargé d'un autre écuffon qui fe nomme *fur le tout du tout*.

XIII. Pennon de trente-deux quartiers, dont voi l'explication pour apprendre à bien blafonner. Avec un enté, parti à la pointe qui forme trente-quatre quartiers & le fur le tout fait trente-cinq.

Donc ce pennon eft parti de fept, coupé de trois qui font trente-deux quartiers entés en pointe fous le tout parti, qui font trente-quatre quartiers, & le fur le tout trente-cinq. Sçavoir.

Vingt-un royaumes, cinq duchés, un marquifat, quatre comtés, & trois feigneuries.

Le premier, du royaume de Caftille, de gueule, à la tour donjonnée de trois pieces d'or, maçonnée de fable. Le fecond, du royaume de Leon, d'argent, au lion de gueule, armé, lampaffé & couronné d'or. Au troifieme, du royaume d'Arragon, d'or, à quatre pals de gueule. Au quatrieme, du royaume de Naples, d'azur, femé de fleurs-de-lis d'or, au lambel de gueule, écartelé du royaume de Jérufalem, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croifettes de même. Au cinquieme, du royaume de Sicile, d'or, à quatre pals de gueule, flanqués d'argent, à deux aigles de fable, becquées & membrées de gueule. Au fixieme, du royaume de Navarre, de gueule, au chêne d'or pofé en croix, fautoir & orle. Au feptieme, du royaume de Grenade, d'argent, à la grenade de gueule tigée de finople. Au huitieme, du royaume de Tolede, de gueule, à la couronne fermée d'or. Au neuvieme, du royaume

yaume de Valence, de gueule, à une ville d'argent. Au dixieme, du royaume de Galice, d'azur, semé de croix recroisetées au pié fiché d'or, au ciboire de même. Au onzieme, du royaume d'Afturie, écartelé au premier de Castille; au second & troisieme, d'azur, au ciboire d'or; au quatrieme, de Leon. Au douzieme, du royaume de Majorque, d'or, à quatre pals de gueule, à la cottice de même, brochante en bande. Au treizieme, du royaume de Séville, d'azur, à un roi assis dans son trône d'or. Au quatorzieme, du royaume de Sardaigne, d'Arragon ancien, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de Maures de sable, tortillées d'argent. Au quinzieme, du royaume de Cordoue, d'or, à trois fasces de gueule. Au seizieme, du royaume de Murcie, d'azur, à six couronnes d'or, posées 3, 2 & 1. Au dix-septieme, du royaume de Jaen, écartelé d'or & de gueule, à la bordure componnée de quatorze pieces, de Castille & de Leon. Au dix-huitieme, du royaume de Gibraltar de Castille, la tour chargée d'une clé de gueule, posée en pal, brochante sur la porte. Au dix-neuvieme, comme roi des isles de Canarie, une mer d'argent ombrée d'azur, à sept isles de sinople. Au vingtieme, comme roi des Indes, d'argent, semé de besans d'or. Au vingt-unieme, comme roi des îles & terres-fermes de l'Amérique, de Léon, parti d'azur, à la tour d'argent. Au vingt-deuxieme, du duché de Milan, d'argent, à la givre d'azur, issante de gueule, couronnée d'or. Au vingt-troisieme, du duché de Brabant, de sable, au lion d'or, armé & lampassé de gueule. Au vingt-quatrieme, du duché de Gueldres, d'azur, au lion contourné d'or, armé & lampassé de gueule. Au vingt-cinquieme, du duché de Limbourg, d'argent, au lion la queue fourchée de gueule, lampassé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-sixieme, du duché de Luxembourg, burelé d'argent & d'azur, au lion la queue fourchée de gueule, lampassé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-septieme, du marquisat d'Anvers, d'argent, à l'aigle de gueule. Au vingt-huitieme, du comté de Barcelonne, d'argent, à la croix de gueule, écartelé d'Arragon. Au vingt-neuvieme, du comté de Flandre, d'or, au lion de sable, armé de gueule. Au trentieme, du comté de Namur, de Flandre, à la cottice de gueule. Au trente-unieme, du comté de Hainault, écartelé de Flandre & de Hollande. Au trente-deuxieme, de la seigneurie de Biscaye, d'argent, à un arbre de sinople, à deux coups de gueule passant au pié, chappé en pointe, parti de la seigneurie de Malines, d'or, à trois pals de gueule, sur le pal du milieu un écusson d'argent, chargé d'un aigle de sable, de la seigneurie de Moline, d'azur, au dextrochere armé d'or, la main d'argent tenant un anneau d'or, sur le tout, d'Arragon, d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, à la bordure de gueule.

PLANCHE XXI.

Arbre généalogique pour connoître les alliances supérieures & inférieures des maisons, & les descendans des gentilshommes & familles illustres, & montrer à faire les preuves de noblesse des personnes que les souverains veulent honorer des colliers des ordres, ou qui desirent entrer en l'ordre des chevaliers de Malte, saint Lazare, comtes de Lyon, S. Cyr, l'école militaire, & autres lieux.

Il faut faire preuve de génération depuis les bisayeuls, & bisayeules paternels & maternels, qui font huit quartiers rangés en ligne traversale jusqu'au pere & à la mere du prétendant qui fait le quatrieme degré en descendant; ce qu'on exige pour être reçu. Si l'on veut monter plus haut, & faire une généalogie plus parfaite & plus grande, soit de seize quartiers, de trente-deux, de soixante-quatre, & même de cent vingt-huit, il sera toujours observé de mettre le paternel à droite, & le maternel à gauche, commençant par le bas qui sera la place du fils, lequel fera en remontant le premier degré de génération; au-dessus, le pere & la mere, qui feront deux quartiers & le deuxieme degré; puis les ayeuls & ayeules, qui donneront les quatre quartiers & troisieme degré; ensuite les bisayeuls & bisayeules feront les huit quartiers & le quatrieme degré; des bisayeuls aux trisayeuls se feront les seize quartiers & le cinquieme degré; des trisayeuls aux quatriemes ayeuls se fera le sixieme degré, & se parferont les trente-deux quartiers d'alliance tant paternels que maternels, comme ici depuis monseigneur le dauphin jusqu'aux majeurs en montant; & depuis les majeurs jusqu'à monseigneur le dauphin en descendant.

Blason.

Pour les soixante-quatre quartiers, il faut aller aux cinquiemes ayeuls, qui font le septieme degré, & sixiemes ayeuls, qui font le huitieme degré. Il suffit pour exemple de l'arbre généalogique ici représenté, des huit, seize & trente deux quartiers, puisqu'il n'y a qu'à augmenter d'un degré pour soixante-quatre, & d'un autre pour cent vingt-huit.

PLANCHE XXII.

Supports de moines, de sirenes, de levrettes, d'ours, d'hermines, de griffons, d'aigles, de lions casqués & supportant aigles, de paons à tête humaine, de cignes, de cerfs aîlés, & de tigres.

PLANCHE XXIII.

Ordres.

1. La sainte Ampoule fut instituée sous Clovis, l'an 496. Les chevaliers de cet ordre portent au cou un ruban de soie noire, où pend une croix coupée d'or, émaillée de blanc, garnie aux quatre angles de quatre fleurs-de-lis d'or, & chargée d'une colombe tenant de son bec la sainte Ampoule reçue par une main; le revers est saint Remy tenant de sa main droite la sainte Ampoule, & de la gauche, son bâton de primat.
2. Le n°. 2. est comme on la porte journellement, avec les mêmes explications que ci-dessus.
3. Saint Michel fut institué par le roi Louis XI. le premier jour du mois d'Août 1469. Les chevaliers de cet ordre portent une croix d'argent, chargée en cœur d'un saint Michel foulant aux piés un dragon, laquelle croix est attachée à un grand cordon noir.

   Les chevaliers commandeurs de l'ordre du saint Esprit portent la chaîne d'or, composée de coquilles d'argent, enlacées l'une avec l'autre d'un double las, posées & assises sur des chaînettes ou mailles, & au milieu pend sur la poitrine une médaille de saint Michel.
4. Ordre du saint Esprit, institué par Henry III. en 1579. La marque de cet ordre est une croix d'or émaillée, avec une fleur-de-lis d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'un côté, & l'image de saint Michel de l'autre; elle est attachée au bout d'un grand cordon bleu-céleste, porté en écharpe.

   La croix des huit commandeurs ecclésiastiques & du grand aumônier n'est chargée que d'une colombe, parce qu'ils ne sont point chevaliers de saint Michel; *ils portent, ainsi que les chevaliers,* une croix de broderie d'argent sur le côté gauche de leurs manteaux & habits, au milieu de laquelle est une colombe, & aux quatre angles autant de fleurs-de-lis & de rayons d'argent.

   Le grand collier de l'ordre que les chevaliers portent dans les grandes cérémonies, est composé de trois nœuds répétés; sçavoir, d'une H, en mémoire du roi Henri III. d'une fleur-de-lis d'or, d'où sortent des flammes émaillées couleur de feu, & d'un trophée d'armes que le roi Henry IV. y ajouta en 1594.
5. L'ordre militaire de saint Louis institué en 1693 par Louis XIV. roi de France, pour le mérite & récompense des officiers militaires. La marque de cet ordre est une croix d'or, sur laquelle est l'image de S. Louis.

   Les simples chevaliers la portent attachée sur l'estomac avec un petit ruban couleur de feu. Les commandeurs l'ont au bout d'un grand ruban qu'ils portent en écharpe; & les grands-croix, outre le grand cordon rouge, ont encore la même croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur leurs manteaux.

   La croix de l'ordre est émaillée de blanc, brodée d'or, cantonnée d'une fleur-de-lis de même, chargée d'un côté de l'image de S. Louis cuirassé d'or & couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, & de sa gauche, une couronne d'épine, les cloux de la passion en champ de gueule; la croix est entourée d'une bordure d'azur, sur laquelle sont ces mots, *Ludovicus magnus instituit* 1693. L'autre côté de la croix est de gueule, à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée

 de

de l'écharpe blanche, à la bordure d'azur, avec la devise en lettres d'or, *bellica virtutis præmium*.

6. L'ordre royal & militaire de S. Lazare de Jérusalem & hospitalier de Notre-Dame du Mont Carmel.

On a fixé l'institution de l'ordre de saint Lazare de Jérusalem, avant 1060, tems des premieres croisades.

Louis VII. amena en France les premiers chevaliers de S. Lazare en 1154. Louis IX. faint ramena ce qui restoit des chevaliers en 1251. Henry IV. unit cet ordre à celui du Mont Carmel qu'il venoit d'instituer le 31 Octobre 1608.

Ces ordres ont été confirmés de nouveau par Louis XIV. en 1664, & par sa majesté en 1722 & 1757. La marque de l'ordre est une croix d'or à huit raies, d'un côté émaillée d'amarante, avec l'image de la Vierge au milieu, environnée de raïons d'or; & de l'autre, émaillée de vert, avec l'image de S. Lazare; chaque raïon est pommeté, & une fleur-de-lis dans chaque angle de la croix qui est attachée à un grand ruban de soie taunée d'amarante, mis en écharpe.

7. Ordre des comtes de Lyon, institué par Louis XV. en 1745.

La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis d'or; les quatre autres angles de la croix sont une couronne de comte d'or, perlée d'argent, au milieu une médaille de gueule, & S. Jean-Baptiste posé sur une terrasse de sinople, avec cette légende, *prima sedes Galliarum*. Sur le revers de la croix est S. Etienne lapidé, avec cette légende, *Ecclesia comitum Lugduni*.

8. Ordre royal & hospitalier du S. Esprit, en deçà des Monts.

Le premier chapitre général de cet ordre fut tenu à Montpellier en 1032, établi par les bulles d'Innocent III. Honoré III. & Gregoire II. Il a été confirmé par les édits & lettres-patentes de nos rois Henry II. Charles IX. Henry III. Henry IV. Louis XIII. & par Louis XIV. en 1647. & 1671.

La croix de cet ordre est à douze pointes, avec une colombe posée dans le milieu, dans chaque angle une fleur-de-lis, le ruban noir; le revers est de même.

9. Ordre du Mérite militaire, institué par Louis XV. 10 Mars 1759, en faveur des officiers nés en pays où la religion protestante est établie.

La marque de cet ordre est un cordon bleu avec une croix d'or. Sur un des côtés il y a une épée en pal avec ces mots pour légende, *pro virtute bellica*; & sur le revers, une couronne de laurier, avec cette légende, *Ludovicus XV. instituit*.

10. Ordre de Malte. Son origine est en 1012, & son établissement a été confirmé par le pape Honorius II. & par le patriarche de Jérusalem en 1124. Raymond Podius, Florentin, en fut nommé le premier grand-maître.

La marque de cet ordre est une croix d'émail blanc, à huit pointes représentant les huit béatitudes. Les chevaliers de la nation françoise portent la croix de l'ordre cantonnée de quatre fleurs-de-lis, attachée à un ruban noir. La croix en France est couronnée d'une couronne royale.

11. Ordre de la Toison d'or, institué à Bruges le 10 de Janvier 1429, par Philippe II. dit *le Bon*, duc de Bourgogne. Le collier de l'ordre est de doubles fusils entrelacés de pierreries & cailloux étincelans de flammes de feu, avec ces mots, *ante ferit quam flamma micet*. Au bout du collier est la figure d'un mouton ou toison d'or, avec cette devise, *pretium non vile laborum*. Le ruban de la Toison est rouge.

12. L'ordre militaire de Calatrava en Espagne, a pris son titre & son origine du château de ce nom. Sanche III. roi de Castille, l'institua en 1158.

Les marques de cet ordre sont une croix de gueule fleurdelisée de sinople & à leur ... dans les deux cantons de la pointe, deux menottes d'azur, pour marquer leur fonction qui est de délivrer les chrétiens des mains des infideles.

13. L'ordre de S. Jacques de l'Epée, institué en l'an 1175, eut son commencement en Espagne au royaume de Galice, où est le corps du grand apôtre S. Jacques en la ville de Compostelle.

La marque de l'ordre est un collier à trois chaînes d'or, au bout desquelles pend l'epée rouge, chargée d'une coquille d'argent, le pommeau & la garde en forme d'une fleur-de-lis.

14. L'ordre militaire d'alcantara ou de S. Julien du Poirier, en Espagne, prit son nom de la ville d'Alcantara, conquise sur les Maures par le roi de Léon Alphonse IX. l'an 1212, lequel la donna en garde à Martin Fernandès de Quintana, douzieme grand maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier.

La marque de cet ordre est une croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or, au poirier de sinople.

15. L'ordre de Notre-Dame des Graces en Espagne, reconnoît pour son fondateur Jacques I. roi d'Arragon, qui institua cet ordre en 1223 le jour de S. Laurent, dans l'église cathédrale de Barcelonne, où Pierre Nolasko fut nommé grand-maître. Les chevaliers portent sur l'estomac un écu de gueule, à une croix d'argent coupée d'Arragon, & partie de Sicile, avec la couronne royale sur l'écu.

16. L'ordre de Notre-Dame de Monteza, en Espagne, institué par Jacques II. roi d'Arragon & de Valence, en 1317.

La marque de cet ordre est une croix de gueule attachée sur un habit blanc.

17. L'ordre des chevaliers de la Blanda, institué en Espagne par le roi Alphonse XI. en 1332, pour récompenser ceux qui s'étoient distingués à son service. La marque de cet ordre est un cordon rouge, porté sur l'épaule gauche en écharpe.

18. L'ordre Teutonique. Son origine est de 1191. La croix de sable fut donnée à l'ordre par l'empereur Henry VI. après le siége de la ville de Ptolémaïde; la croix d'or, par Jean, roi de Jérusalem, & l'aigle impérial, par l'empereur Frédéric II. & Saint Louis, roi de France, ajouta des fleurs-de-lis aux quatre bouts de la croix d'or, le tout fut attaché à une chaîne d'or.

19. L'ordre de chevalerie de S. Hubert, institué en 1444 par Gerard, duc de Juliers, de Cleves & de Berg, pour rendre graces au ciel des victoires qu'il avoit remportées sur les ennemis, est une croix d'or chargée de pierreries, & au centre une médaille d'or, où est l'image de S. Hubert prosterné devant la croix qui lui apparoît entre les cornes d'un cerf.

Les chevaliers ont un ruban rouge en écharpe, où l'ordre est attaché, & outre cela, ils portent sur l'estomac une croix rayonnante en broderie d'or, au milieu de laquelle est un cercle où on lit ces mots, *in fide sta firmiter*.

20. L'ordre de chevalerie de la Tête Morte, institué par Silvius Nimrod, duc de Wirtemberg en Silésie, en 1652.

La marque de cet ordre est une tête de mort dans un nœud à un ruban noir avec un ruban blanc en devise où sont ces mots, *memento mori*, à-l'entour de la tête.

PLANCHE XXIV.

21. L'ordre de chevalerie de la Concorde fut institué par Chrétien Ernest, margrave de Brandebourg, en 1660.

La marque de cet ordre est une croix de huit pointes au milieu, chargée d'un côté de deux branches d'olivier passant par deux couronnes en sautoir, & couronnée d'un bonnet de prince, avec ce mot, *concordant*; & de l'autre, du nom du fondateur, & l'année de l'institution, tout couronné de même, le ruban couleur d'orange.

22. L'ordre de chevalerie des Dames Esclaves de la vertu, institué en 1662 par Eléonore de Gonzague veuve de l'empereur Ferdinand III. dans le dessein de faire regner la piété parmi les dames de sa cour.

La marque est un soleil d'or environné d'une couronne de laurier, avec cette devise, *sola triumphat ubique*.

23. L'ordre de chevalerie des Dames Réunies pour honorer la Croix, institué par l'imperatrice Eléonore de Gonzague en 1668, à l'occasion de l'incendie qui arriva au palais de l'empereur, où il y eut quantité d'effets précieux consumés par les flammes qui parurent avoir respecté un Crucifix d'or qui renfermoit du bois de la vraie Croix.

Pour marque de cet ordre, les dames portent sur le côté gauche de la poitrine, au bout d'un ruban

ban noir, une croix d'or dont les quatre coins sont terminés par une étoile; deux petites branches, couleur de bois, la traversent en sautoir; quatre aigles impériales l'environnent, soutenant cette devise, *salus & gloria*.

24. L'ordre de chevalerie de la Générosité. Cet ordre fut institué en 1685 par Frédéric III. électeur de Brandebourg, & roi de Prusse, lorsqu'il étoit encore prince électoral. Il donna à ces chevaliers une croix émaillée d'azur, ayant pour devise ce mot, *la Générosité*.

25. L'ordre de chevalerie de la Noble Passion. Jean Georges, duc de Saxe Weinssenfels, institua cet ordre en 1704, pour inspirer des sentimens d'élévation à la noblesse de ses états.

La marque de cet ordre est un grand ruban blanc bordé d'or, que les chevaliers portent sur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend un étoile d'or, chargée en cœur de ces deux lettres *J. G.* qui marquent le nom du fondateur dans un champ émaillé d'azur sur une croix de gueule, le tout entouré d'un cordon blanc, à la bordure d'or, où il y a, *j'aime l'honneur qui vient par la vertu*; & de l'autre côté sont représentées les armes de la principauté de Querfurt, avec ces mots, *société de la noble Passion, instituée par J. G. D.D S. Q.* 1704.

26. L'ordre de chevalerie de l'Amour du prochain fut institué par Elisabeth Christine impératrice, en 1708.

La marque de dignité de l'ordre est un ruban rouge attaché sur la poitrine, au bout duquel pend une croix à huit pointes, où sont ces mots, *amor proximi*.

27. L'ordre de S. Georges, défenseur de l'immaculée Conception de la Vierge. Charles Albert, électeur de Baviere, l'institua par concession papale à Munich l'an 1729, le jour de la fête de S. Georges.

La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, chargée en cœur de l'image de S. Georges à cheval tuant un dragon. On lit sur le collier de l'ordre ces mots, *Fid. Just. & Fort.* qui y sont arrangés alternativement entre des colonnes surmontées d'un globe impérial, & ayant pour supports deux lions armés de chacun un sabre.

28. L'ordre du S. Sépulcre, institué en 1103 par Baudouin I. roi de Jérusalem. Le pape Innocent VIII. l'an 1477 unit ces chevaliers avec les chevaliers de S. Jean de Jérusalem, lors de leur demeure à Rhodes, comme étant de mêmes vœux & mêmes regles. Cette union dura peu.

La marque de l'ordre est un cordon noir, où pend une croix potencée, cantonnée de quatre croisettes de gueule, pour marquer les cinq plaies de Notre-Seigneur. Aujourd'hui l'on porte une croix à huit pointes, émaillée en blanc, & fleur-de-lis d'or, aux quatre angles; au milieu, une médaille d'argent, chargée de la croix de Jérusalem de gueule; & sur le revers, une resurrection d'or sur un fond d'azur.

29. L'ordre des dames de la Croix étoilée, institué par Marie Thérese Walpurge Amélie Christine d'Autriche, impératrice, le 18 Juin 1757.

La marque de cet ordre est une croix patée, émaillée de blanc, bordée d'or, & une médaille blanche, chargée d'une fasce de gueule, entourée d'une légende *fortitudo*, les lettres en or; & au revers, un chiffre composé d'un M. T. F. doublé, entouré d'un émail vert.

30. L'ordre de Notre-Dame de Lorette, institué par le pape Sixte V. lequel fonda cet ordre en 1587, & donna aux chevaliers, pour marque de leur dignité, l'image de Notre-Dame de Lorette

31. L'ordre du Lis, institué par le pape Paul III. La marque de l'ordre est une double chaîne d'or, entrelacée de lettre M à l'antique; au bout est une médaille en ovale, sur laquelle est émaillé un lis d'azur, sortant d'une terrasse, & supportant une M aussi à l'antique, couronnée. A-l'entour de la médaille sont ces mots, *Pauli III. P. M.* & sur le revers est l'image de Notre-Dame sur un arbre formant la couronne.

32. L'ordre militaire de l'Avis en Portugal, institué par Alphonse I. roi de Portugal, lorsqu'il fit la conquête de la ville d'Evora sur les Maures.

Les armes sont d'or, à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux de sable.

33. L'ordre de S. Jean & S. Thomas, institué en 1254. Cet ordre s'est éteint en Syrie par la domination des infideles; mais il s'est continué en Portugal par ceux des chevaliers qui y étoient demeurés.

Ils possedent encore actuellement 500 commanderies & deux bailliages; ils ont permission de se marier.

La marque de cet ordre est une croix patée de gueule, chargée des deux saints nommés ci-dessus.

34. L'ordre militaire du Christ. La destruction des templiers donna naissance à celui du Christ en Portugal. Ce fut Denis I. roi de Portugal, qui l'établit en 1319.

La marque de cet ordre est une croix patée, haussée rouge, chargée d'une croix pleine & haussée d'argent, laquelle croix ils portent au bout de leurs colliers qui est une chaîne à trois rangs. Il y a des chevaliers qui la portent à huit pointes.

35. L'ordre militaire de la Jarretiere, institué par Edouard III. roi d'Angleterre.

La marque de l'ordre étoit un écu d'argent, chargé d'une croix rouge, avec une jarretiere bleue couverte d'émail & attachée à la jambe gauche avec une boucle d'or, les mots *honi soit qui mal y pense*, lui servant de devise; le nom de *Jarretiere* a toujours demeuré depuis à cet ordre. Les chevaliers portent un ruban bleu au cou, au bout duquel pend l'image de S. Georges avec la devise gravée autour. Depuis le changement de religion, arrivé en Angleterre, on a changé la croix de l'ordre en un soleil. Jacques VI. roi d'Angleterre, y a réuni l'ordre du Chardon; son collier est composé des roses rouges & blanches, entrelacées de nœuds de lacs d'amour.

36. L'ordre du Bain. L'on prétend que l'institution est de Henry IV. roi d'Angleterre, en 1399; d'autres font l'institution beaucoup plus ancienne, & prétendent que son nom vient de ce que tous les chevaliers étoient obligés de se baigner la veille de leur réception.

La marque de l'ordre est un cordon rouge porté en écharpe, au bout duquel est attaché un anneau d'or renfermant trois couronnes royales, au champ d'azur, avec la devise, *tria in unum*, & une guirlande qui pend au bas.

37. L'ordre de S. André ou du Chardon & de la Rue. L'institution de cet ordre est presque inconnue; ceux qui le rapportent au tems de Hungus, roi d'Ecosse, ne sont pas plus fondés en preuve que ceux qui l'attribuent à Jacques XI. en 1452.

La marque de dignité de cet ordre est un ruban vert que les chevaliers portent en écharpe, au bout duquel pend une médaille d'or, avec l'image de S. André sur un chardon armé de pointes. Le grand collier est composé de chaînons faits en forme de chardon avec son feuillage; & sur leurs habits les chevaliers portent un chardon en broderie entouré d'un cercle d'or ou rayon d'argent, entouré d'une légende où sont ces mots, *nemo me impune lacesset*.

38. L'ordre militaire de Dannebrog en Dannemarck, institué, selon moi, sous le regne de Waldemar en 1219. Cet ordre fut négligé & presque éteint par les successeurs de Waldemar, lorsque le christianisme s'introduisit dans toutes les provinces.

Chrétien V. roi de Dannemarck, l'a relevé en 1671, le jour du batême de son fils Frédéric IV. prince héréditaire de sa couronne.

La marque de cet ordre est une croix émaillée d'argent, chargée de onze diamans avec ces deux lettres G. S. Dans les cérémonies les chevaliers prennent pour collier une chaîne qui tient des deux côtés en double W, qui est le chiffre du roi Chrétien V. & une croix émaillée d'argent; alternativement ils portent aussi un cordon blanc ondé & bordé de gueule, où la croix suspend, & sur l'estomac au côté droit, une étoile en broderie d'argent.

39. Ordre de chevalerie de l'Eléphant. Ce fut Chrétien I. roi de Dannemarck, surnommé *le Riche*, qui institua cet ordre en 1478. Ceux qui aspirent à cet honneur, sont obligés de recevoir auparavant l'ordre militaire de Dannebrog.

La marque de l'ordre de l'Eléphant est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend un éléphant émaillé d'argent, le dos chargé d'un château de gueule, maçonné de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople émaillée de fleurs; à la droite de

l'éléphant

l'éléphant il y a cinq diamans posés en croix, & à gauche, le chifre du nom du roi; le cordon est ondé d'azur, & les chevaliers portent sur leurs habits une étoile d'argent en broderie à huit pointes, & en cœur de l'étoile de gueule à la croix d'argent.

40. L'ordre de la Fidélité, institué par Chrétien VI. roi de Dannemarck, le 7 Août 1732, pour l'anniversaire de son mariage.

La marque de l'ordre est une croix coupée d'or, émaillée d'argent, chargée en cœur d'un écusson de gueule; écartelé au premier & quatrieme d'un lion du nord, & au second & troisieme, d'un aigle, & sur le tout, d'azur, au chifre du roi & de la reine de Dannemarck; & sur le revers on lit cette légende, *in felicissimæ unionis memoriam*. Cette croix est attachée à un grand cordon de soie bleue, turquin, tissu d'argent aux extrémités, la croix rayonnée dans chaque angle.

PLANCHE XXV.

41. L'ordre des Chérubins & des Séraphins. On rapporte l'institution de cet ordre à Magnus roi de Suede, en l'année 1334.

Le collier de l'ordre est composé de chérubins & séraphins avec doubles chaînons & des croix patriarchales ou de Lorraine de sinople, à cause de l'archevêché d'Upsal; au bout du collier est attaché une ovale d'azur, où il y a un nom de Jesus, & en pointe, quatre cloux de la passion, émaillés de blanc & de noir.

42. L'ordre d'Amaranthe en Suede. Cet ordre institué par la reine Christine en 1653, ne dura pas longtems, il finit avant la fondatrice.

La marque de l'ordre étoit une médaille émaillée de rouge, où il y avoit au milieu un A V mis en chiffre & enrichi de diamans, environné d'une couronne de laurier; à l'entour étoit une devise, *dolce vella memoria*. Cette marque étoit attachée à un ruban couleur de feu, qui se portoit au cou.

43.* L'ordre de chevalerie de S. André en Russie, institué par le czar Pierre I.

La marque de cet ordre est une croix de S. André, où est le titre du prince conçu en ces mots, *le czar Pierre, conservateur de toute la Russie*; la croix surmontée d'une couronne attachée au bout d'un grand cordon blanc, & dans les trois autres, l'aigle de Russie éployée, celui de la pointe de l'angle chargé d'un écusson surchargé d'un cavalier armé; & au revers est l'image de S. André au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres S A.

Le collier de l'ordre est de chaînons, chargé de *roses*.

44. L'ordre de chevalerie de Sainte Catherine, institué par le czar Pierre I. en 1715, tant pour les seigneurs de sa cour que pour les dames.

La marque de dignité est un ruban blanc sur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une médaille enrichie de diamans, chargé de l'image de Sainte Catherine; & sur le côté gauche de l'estomac, une étoile en broderie, au milieu de laquelle est une croix avec cette devise, *par l'amour & la fidélité envers la patrie*.

45. L'ordre de chevalerie de l'Aigle noir en Prusse, fut institué par Frédéric, roi de Prusse I. en 1701.

La marque de cet ordre est une croix d'or émaillée d'azur, ayant dans chacun des quatre angles un aigle éployée de sable, la croix chargée en cœur de ces mots, *Fredericus rex*, pend au bout d'un grand cordon d'orange que les chevaliers portent sur l'épaule gauche en écharpe.

Le collier est composé d'aigles & d'un gros diamant où il y a F. R. écartelé & entouré de quatre couronnes électorales; ils ont encore une étoile brodée d'argent sur l'estomac, au milieu de laquelle se voit un aigle éployé tenant dans sa serre gauche une couronne de laurier, & dans sa dextre un foudre, avec cette devise, *suum cuique*.

46. L'ordre de chevalerie de l'Aigle blanc, institué par Auguste II. roi de Pologne, en 1705.

La marque de dignité, comme on la porte aujourd'hui, est une croix émaillée de gueule, à huit pointes, & la bordure d'argent, cantonnée de flammes de feu, chargées en cœur de l'aigle blanc qui a sur l'estomac une autre croix de même, environnée des armes & des trophées de l'électorat de Saxe; & de l'autre côté, le nom du roi en chifre, avec cette devise, *pro fide, rege & lege*, le tout surmonté d'une petite couronne de diamans pendant au grand cordon bleu; la chaine est composée d'aigles couronnées & enchaînées.

47. L'ordre de S. Etienne en Toscane fut institué par Cosme I. grande duc de Toscane, en 1561, par vénération pour S. Etienne.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes de gueule, bordée d'or, suspendue à une chaîne d'or attachée par trois chaînons de même.

48. L'ordre militaire de l'Annonciade, institué par Amédée VI. comte de Savoie, dit *le Verd*, en 1362.

La marque de l'ordre est une chaîne d'or composée de quinze nœuds en lacs d'amour, entrelacés de ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient, *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, pour marquer la valeur de son ayeul. Au bout du collier pend une médaille faite en lacs d'amour, où est renfermé le mystere de l'Incarnation, qui y fut placé par Amédée VIII. duc de Savoie, en 1434; & Charles III. duc de Savoie, ajouta en 1518 autant de roses émaillées de gueule, que de lacs d'amour.

49. L'ordre de S. Maurice & de S. Lazare commença en 1370, institué en Savoie par S. Basile, & supprimé par le pape Innocent VIII. & fut rétabli par le pape Pie IV. en 1564.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes jointe avec la croix de S. Maurice qui est dessus, d'or, émaillée de blanc; cette marque se porte attachée à une chaîne d'or ou à un ruban de soie de telle couleur que chacun de l'ordre le trouve à propos. Le siége de l'ordre de S. Lazare est à Nice, & S. Maurice à Turin.

50. L'ordre de Notre-Dame de Gloire à Mantoue, institué par Barthelemy, religieux dominicain, & ensuite évêque; il institua cet ordre en 1233. Il porte d'argent, à la croix de pourpre cantonnée de quatre étoiles de même.

51. L'ordre militaire du Précieux Sang, institué par Vincent de Gonzague IV. duc de Mantoue, en 1608, à l'honneur des trois gouttes de sang de J. C. que l'on conserve à Mantoue.

Le collier de l'ordre est composé d'ovales d'or entrelacés par des chaînons; sur un de ces ovales est élevé d'émail blanc ce mot, *Domine probasti*; & sur d'autres sont des flammes de feu qui brûlent autour d'un creuset; au bout de ce collier pend un ovale où sont représentés deux anges émaillés au naturel, tenant un ciboire couronné, avec ces mots à l'entour, *nihil isto triste recepto*. Ces chevaliers portent le collier dans les grandes cérémonies, & se contentent d'avoir tous les jours sur l'estomac une médaille qui représente la même chose.

52. L'ordre militaire de S. Georges. La premiere institution se fit sous la regle de Basile; les chevaliers étoient obligés de prouver quatre degrés tant paternels que maternels.

La marque de cet ordre est un collier d'or, composé en chifre de lettres qui se suivent, *labarum*, au bout duquel pend l'image de S. Georges perçant le dragon.

53. L'ordre de chevalerie de S. Marc à Venise; les auteurs ne s'accordent pas sur l'institution de cet ordre. Ce fut dans le second âge, selon moi, de la république, c'est-à-dire sous le gouvernement des ducs, que le corps de S. Marc, évangéliste, ayant été transporté d'Alexandrie à Venise, on institua cet ordre à l'honneur de ce saint.

La marque de l'ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle est attachée une médaille de même, sur laquelle est représenté un lion ailé qui tient d'une patte une épée nue & un livre d'évangile ouvert, avec ces paroles, *pax tibi, Marce, evangelista meus*; sur le revers de la médaille se voit le nom du doge regnant, ou son portrait le représentant à genoux pour recevoir un étendard de la main de S. Marc.

54. L'ordre de S. Georges à Gènes; on prétend qu'il fut institué par l'empereur Rodolphe I. ou par l'empereur Frédéric III. ou enfin par Maximilien.

La marque de cet ordre est une croix d'or formée en treffle, & chargée en cœur d'une couronne, le tout attaché à trois chaînons d'or avec le ruban d'or.

Il y a plusieurs ordres de S. Georges, & ce saint est honoré comme patron de tous les chevaliers.

55. L'or-

55. L'ordre de S. Janvier, institué le 2. Juillet 1738 par Charles infant d'Espagne, roi de Jérusalem & des deux Siciles.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes émaillée de blanc & brodée d'or, & sur le milieu S. Janvier, évêque, à demi-corps dans des nues. Le collier est composé d'attributs de l'église & du chifre de S. Janvier; & sur le revers, une médaille d'or, un livre d'or portant deux burettes de gueule, entourées de deux palmes de sinople.

56. L'ordre de Livonie dit *des Freres Porte-glaives*, institué par Engilbert & Thierry en 1203. Le pape Innocent III. l'approuva & le confirma en l'année 1233.

La marque de cet ordre est deux épées posées en sautoir, les pointes en bas, d'où ils eurent le nom de *Freres Porte-glaives*; le tout attaché à une chaîne d'or.

57. L'ordre de la Cordeliere, institué par la reine Anne de Bretagne en 1498.

La marque est un cordon blanc fait en lacs d'amour, qui se termine par deux glands qui retombent en bas.

58. L'ordre de S. Blaise fut institué sous les rois d'Arménie de la maison de Lusignan, tenant leur cour à Acre. Les chevaliers, officiers & servans les rois, étoient vêtus de bleu-céleste, & portoient sur l'estomac une croix d'or.

59. L'ordre de S. Antoine. Les chevaliers de cet ordre sont ecclésiastiques.

Leurs marques sont deux T. T. Le pere Bonanni prétend qu'outre les tau, ces chevaliers portoient un collier bordé d'or, où il y avoit une ceinture d'hermite, où pendoit un bâton à crosse, & une clochette aussi d'or.

60. L'ordre de Sainte Catherine du mont Sinaï pour marque porte sur le manteau, du côté gauche pardessus la croix d'or de Jérusalem, une roue percée à six raies de gueule, clouée d'argent.

PLANCHE XXVI.

61. L'ordre militaire de S. Blaise & de la Sainte Vierge Marie. On n'est pas sûr de la date de l'institution de cet ordre; plusieurs le prétendent aussi ancien que celui de S. Jean de Jérusalem.

La marque est une croix patée rouge, chargée d'une médaille de même, où est S. Blaise d'un côté, & de l'autre côté la Sainte Vierge.

62. L'ordre de Sainte Madeleine. Jean Chesnel, gentilhomme breton, proposa l'institution de cet ordre au roi Louis XIII. en l'année 1614.

La marque de cet ordre est une croix fleurdelisée, & la branche d'en-bas commençant par un croissant, cantonnée de palmes arrangées en rond, naissantes des fleurs-de-lis, au milieu de la croix l'image de sainte Madeleine.

Le collier est composé d'M, lamda & d'A représentant les noms de sainte Madeleine, du roi & de la reine, Louis & Anne enchaînés & entrelacés de doubles cœurs flesches, traversés de dards croisés; le tout émaillé d'incarnat, de blanc & de bleu. La devise de cet ordre étoit, *l'amour de Dieu est pacifique*.

63. L'ordre de la Charité chrétienne fut institué par Henry III. pour les pauvres capitaines & soldats estropiés à la guerre.

La marque est une croix ancrée en broderie de satin blanc, bordée de soie bleue, chargée en cœur d'une lozange de satin bleu surchargée d'une fleur-de-lis d'or en broderie, & autour de la croix, *pour avoir bien servi*.

64. L'ordre de S. Pierre & S. Paul. Le pape Paul III. romain de la maison de Farnese, fut instituteur de ces deux ordres l'an 1540, le sixieme de son pontificat, durant le reste duquel, c'est-à-dire jusqu'en 1549 qu'il occupa le siége de S. Pierre, il fit deux cens chevaliers.

La marque de l'ordre est un ovale d'or, où pend l'image de S. Pierre au bout d'une chaîne à trois rangs d'or; & au revers, l'image de S. Paul.

65. L'ordre du Croissant, institué par René d'Anjou, roi de Jérusalem, de Sicile & d'Arragon, en l'année 1464.

La marque de cet ordre est un croissant d'or, sur lequel étoit gravé au burin ce mot, LOZ. Ce croissant étoit suspendu par trois chaînettes au collier fait de trois chaînes d'or.

66. L'ordre de l'Hermine & de l'Epi, institué par François I. duc de Bretagne, l'an 1450.

La marque de l'ordre faite d'épis de blé d'or, passés en sautoir, liés haut & bas par deux bandes & cercles d'or, au bout duquel pend à une chaînette d'or, une hermine blanche courante sur une motte de gazon d'herbe verte diaprée de fleurs, & dessous, la devise *à ma vie*.

67. L'ordre du Dragon renversé, institué par l'empereur Sigismond l'an 1418.

La marque de l'ordre faite de deux tortis à doubles chaînes d'or, avec des croix patriarchales vertes, au bout pendoit un dragon renversé, les ailes étendues, émaillées de diverses couleurs; & journellement les chevaliers portoient une croix fleurdelisée de vert.

68. L'ordre de la Jara ou du Vase de la Vierge Marie, institué par Ferdinand, infant de Castille, prince de Pegnafiel, en l'année 1410. Il composa le collier plein de pots à bouquets de lis & de griffons, & une médaille pendante où est un lis à trois tiges.

69. L'ordre du Porc-épic fut institué par Louis de France, duc d'Orléans, second fils du roi Charles V. en 1393.

Le collier est composé de trois chaînes d'or, au bout duquel pendoit un porc-épic aussi d'or, sur une terrasse émaillée de verd & de fleurs. La devise étoit *cominus & eminus*, qui signifie *de près & de loin*.

70. L'ordre de la Colombe ou du S. Esprit, finit aussitôt qu'il fut institué en la ville de Ségovie l'an 1379. par Jean I. roi de Castille, qui en composa le collier de rayons de soleil ondoyés & en pointe, enchaînés de deux chaînes, le tout d'or, au bas il pendoit une colombe volante aussi d'or, émaillée de blanc, becquée & membrée de gueule, la tête en bas.

71. L'ordre de Bourbon dit *du Chardon & de Notre-Dame*, fut institué par Louis II. duc de Bourbon, surnommé *le Bon*, l'an 1470, au mois de Janvier.

La marque de l'ordre étoit composée de lozanges & demies, à double orle, émaillées de verd, clefchées & remplies de fleurs de-lis d'or, & de lettres capitales en chacune des lozanges, émaillées de rouge, faisant ce mot *espérance*; au bout du collier pendoit sur l'estomac un ovale, le cercle émaillé de verd & rouge, & dans l'ovale, une image de la Vierge, entourée d'un soleil d'or couronné de douze étoiles d'argent, & un croissant de même, sous ses piés & au bout du-dit ovale, une tête de chardon émaillé de verd.

72. L'ordre du Cigne au duché de Cleves, a été institué par ceux de cette maison, en mémoire du chevalier du Cigne.

Le collier de cet ordre est une chaîne d'or à trois rangs, qui tient suspendu par trois chaînons un cigne d'argent sur une terrasse émaillée de fleurs.

73. L'ordre du navire dit *d'Outremer & du double Croissant*, institué par le roi S. Louis en 1261, au second voyage qu'il fit en Afrique.

Le collier est fait de double coquilles entrelacées de doubles croissans passés en sautoir, & au bas du collier est une médaille où est un navire sur une mer; les coquilles représentoient la greve & le port d'Aigues-mortes, où il falloit s'embarquer. Les croissans signifioient que c'étoit pour combattre les infideles qui suivoient la loi de Mahomet; & le navire dénotoit le trajet de la mer.

74. L'ordre de la Cosse de Genette, institué par le roi S. Louis l'an 1234.

Cet ordre étoit composé de cosses de Geneste, émaillées au naturel, entrelacées de fleurs-de lis d'or, enfermées dans des lozanges émaillées de blanc, enchaînées ensemble; au bas du collier, une croix fleurdelisée d'or, suspendue à deux chaînons.

75. L'ordre de l'Ours dit *de S. Gal*, institué par l'empereur Frédéric II. l'an 1213.

La marque de cet ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend dans une médaille d'argent un ours émaillé de noir, sur une terrasse émaillée de sinople.

Il y fut ajoûté par trois chefs fondateurs de la liberté des Suisses, une chaîne faite de feuilles de chêne, qui entoure la premiere.

76. L'ordre de Chypre ou de Lusignan dit *de l'Epée*, institué par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem & de Chypre, en 1195. Le

Le collier de l'ordre est composé d'un cordon rond de soie blanche, noué en lacs d'amour & entrelacés des lettres S. R. au bout une épée d'argent, la garde d'or enfermée d'un ovale clesché d'or, entouré de cette devise, *securitas regni*.

77. L'ordre de l'Étoile, institué par le roi Robert le Dévotieux en 1022 au mois d'Août.

La marque de l'ordre est un tortis de chaînons d'or à trois rangs, entrenoués de roses d'or alternativement, émaillées de blanc & de rouge, au bas duquel pend une étoile d'or.

Le roi Jean de Valois y ajoûta une couronne à la pointe de l'étoile, avec cette devise, *monstrant regibus astra viam*.

78. L'ordre de la Geneste, institué par Charles Martel, duc des François & maire du palais, l'an 1226.

La marque de cet ordre est de trois chaînons d'or entrelacés de roses émaillées de rouge, au bout du collier pend une geneste affise émaillée de noir & de rouge, accolée de France, bordée d'or, sur une terrasse émaillée de fleurs.

79. L'ordre de la Couronne Royale, fut institué par le roi & empereur Charlemagne, petit-fils de Charles Martel en 800.

Les chevaliers qui en étoient honorés, portoient sur l'estomac une couronne royale en broderie d'or.

80. L'ordre de S. Jacques en Portugal, fut institué en 1195.

La marque de cet ordre est une croix de gueule fleurdelisée à l'antique, & la croix au pié fiché.

PLANCHE XXVII.

81. L'ordre militaire des chevaliers de l'Epée en Suede, institué sous Gustave I. en 1523, roi de Suede, pour défendre la religion catholique & romaine contre la doctrine de Luther.

La marque de cet ordre a changé plusieurs fois; mais les chevaliers portent pour le présent une croix à huit pointes, accompagnée dans chaque angle d'une couronne de duc, la croix surmontée d'une couronne fermée, soutenue par deux épées les têtes en-haut, pommetées d'or, & les lames émaillées d'azur; la médaille du revers est d'azur, une épée posée en pal, la tête en bas, la lame entourée d'une couronne de laurier, avec ces mots, *pro patria*, des épées posées en sautoir de têtes à queues, formant la chaîne.

82. L'ordre de S. Jean de Latrau dit *de l'Eperon* à Rome, fut institué en 1560 par le pape Pie IV.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes, émaillées dans le goût de la croix de S. Louis, ayant une médaille où est S. Jean-Baptiste sur une terrasse de sinople, entourée d'une legende, *ordini institutù en 1560*. La croix est cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis; d'autres y mettent une clé, & au bas de la croix en pointe est un éperon d'or; sur le revers de la médaille sont deux clés passées en sautoir, chargées au milieu d'une thiarre, le tout d'or, entouré d'une légende, *praemium virtuti & pietati*.

83. Ordre du Chapitre d'Alix, est une croix à huit pointes, cantonnée de quatre fleurs-de-lis d'or, émaillée de blanc, bordée d'or, une médaille au milieu chargée d'un S. Denis décapité, portant une robe de pourpre, un surplis blanc & une étole de pourpre sur un fond rouge, avec cette légende, *auspice Galliarum patrono*. Sur le revers de la médaille est une Vierge avec l'Enfant Jesus, émaillée en bleu, sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *nobilis insignia voti*. La croix surmontée d'une couronne de comte pour le présent.

84. L'ordre de S. Rupert, institué par Jean Ernest de Thun, archevêque de Saltzbourg en Allemagne, en 1701.

La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, & au milieu émaillée de rouge, avec l'image de S. Rupert; & sur le revers, une croix rouge, le tout attaché à une chaîne d'or.

85. L'ordre de l'Aîle de S. Michel fut institué par Alphonse Henry I. en Portugal l'an 1171.

La marque de l'ordre est que les chevaliers portent sur le cœur une aîle couleur de pourpre, toute brillante de rayons d'or, & une croix rouge en forme de sable, & des lis rouges sur un habit blanc, avec cette légende, *quis ut Deus*?

86. L'ordre de S. Antoine en Ethiopie. On prétend que Jean le Saint, fils de Caïus dit *le Saint*, qui regnoit l'an 300 de J. C. en fut l'instituteur.

La marque de l'ordre est une croix d'azur fleurdelisée au haut & aux deux côtés, & bordée d'un fil d'or, patée par le bas.

87. L'ordre de la Chausse, ou de la Calza, à Venise, fut institué l'an de J. C. 727.

La marque de cet ordre est une chausse ou espece de bottine où tient le soulier, laquelle est brodée de diverses couleurs, & ornée de pierreries.

88. L'ordre du Croissant chez les Turcs, institué par Mahomet II. empereur des Turcs, premier chef & souverain de l'ordre, en 1453.

Le collier de l'ordre est une chaîne d'or où pend un croissant attaché à deux chaînes, le croissant renversé.

Les trois figures suivantes de cette Planche montrent les croix des grands-croix de S. Louis, de S. Lazare & de Malte.

Et les quatre qui sont au-dessous, la maniere de poser les lambrequins pour chevaliers créés par lettres, pour nobles & gentilshommes, pour ennoblis & pour veuves.

N. B. Correction dans la Planche 24. n. 23. pag. 20. L'ordre de la Croix etoilée, ou des Dames Reunies, pour honorer la Croix, institué par l'Imperatrice Eleonore de Gonzague en 1668. à l'occasion de l'Incendie, qui arriva au Palais de l'Empereur, où il y eut quantité d'effets precieux consumes par les flammes, qui parurent avoir respecté un Crucifix d'or, qui renfermoit du bois de la vraye Croix, comme dit Hiibner dans son Dictionnaire. La marque de cet ordre, que les Dames portent sur le côté gauche de la poitrine pendante à un nœud de ruban noir, étoit autrefois une Croix d'or, & dans les angles il y avoit quatre aigles, le tout étoit invironné d'un ruban emaillé de blanc; mais aujourd'hui on a substitué aux quatre aigles un seul Aigle Imperial, qui soutient par le milieu une Croix d'un email bleu, traversée par deux petites branches, couleur de bois, & chargée d'un cœur d'or au Chiffre du nom de Jesus. Le contour de la dite Croix, ou Medaille qui a deux faces égales, est formé en or, entrecoupé par le bas, & le haut d'un nœud de ruban emaillé de blanc, où on lit cette devise *Salus & Gloria*.

Pag. 21 n°. 29. L'ordre militaire d'Autriche, institué par Marie Therese, Walpurge, Amalie, Christine d'Autriche, Imperatrice, Reine d'Hongrie & de Boheme le 18. Juin 1757. en mémoire de la fameuse victoire remportée ce jour-là par ses Truppes sur celles de Roy de Prusse à Hochemitz. La marque de cet ordre est une Croix patée, emailiée de blanc, bordée d'or, au milieu est une medaille blanche chargée des armes d'Autriche, c'est-à-dire de trois bandes, dont deux sont blanches, & celle du milieu rouge, entourée en legende du mot *Fortitudo*. Les lettres en or, & au revers une couronne de laurier, qui entoure un Chiffre composé des lettres M. T. F., c'est-à-dire, Marie, Therese, François. Le Cordon de cet ordre est partagé en trois bandes egales, dont celle du milieu est blanche, & les deux autres ponceau, pour signifier de meme les couleurs des Armes d'Autriche.

Nous avons placé dans la Planche 16. les Armes de notre Republique qui portent dans l'Ecu en champ azur le mot *Libertas* à lettres d'or, posé en bande On auroit voulu y ajouter aussi les Armes de l'Empereur d'aujourd'hui, du Grand Duc de Toscane, du Roy de Pologne, & même ce qui regarde l'ordre Royal de S. Etienne de Hongrie renouvellé par S. M. l'Imperatrice au retour de S. M. l'Empereur alors Roi des Romains de son couronnement de Francfort; mais toutes ces choses, aussi bien que d'autres pareilles aux quelles nous n'avons pas laissé de songer, auront place dans le supplement, que les Editeurs de l'Original nous font esperer, & qu'il faut attendre.

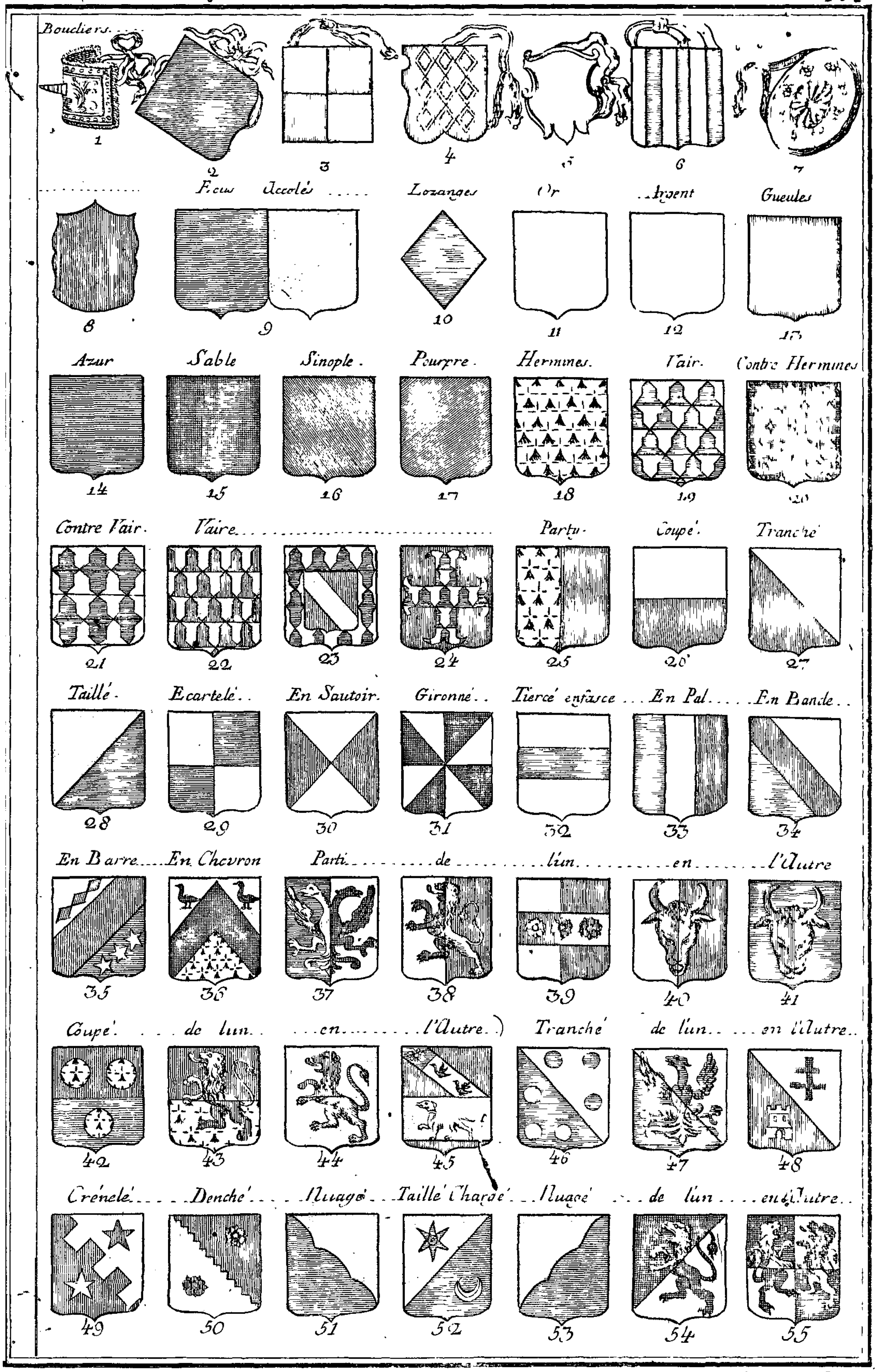

Ab. Jean Canocchi Fecit

Art Heraldique

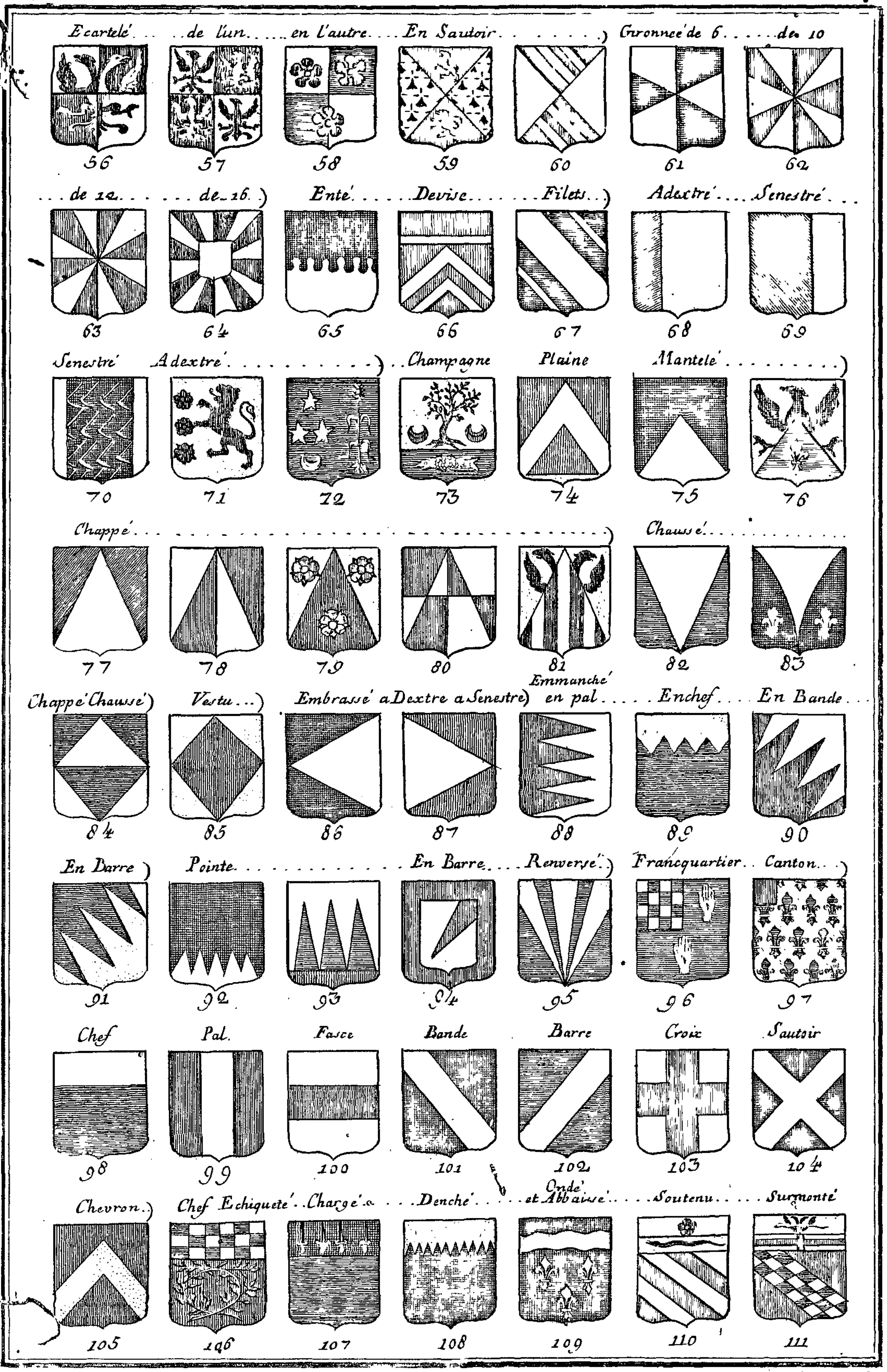

Ab Iean Canucchi Fecit

Art Heraldique

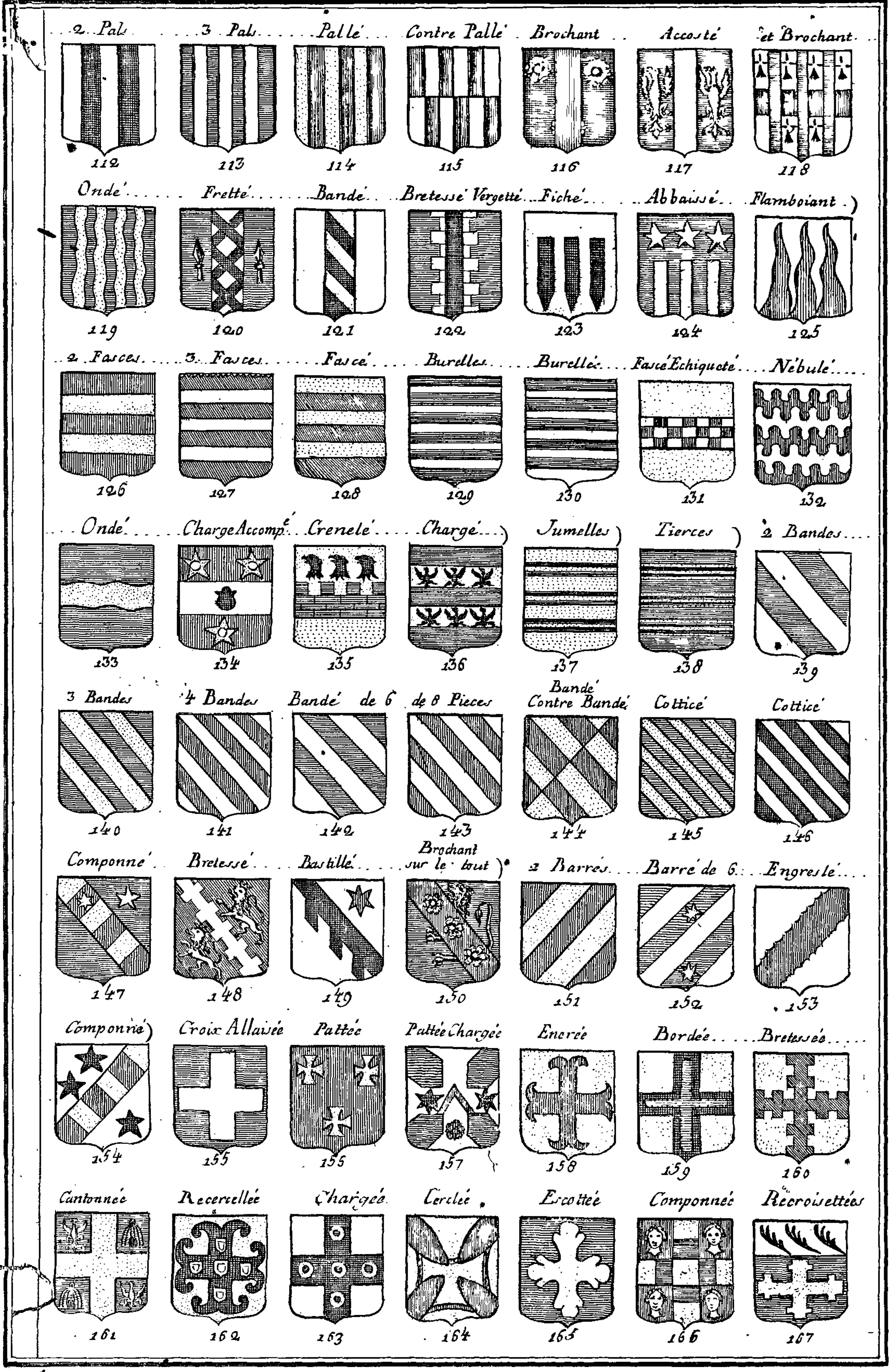

Art Heraldique

A. Jean Canocchi Fecit.

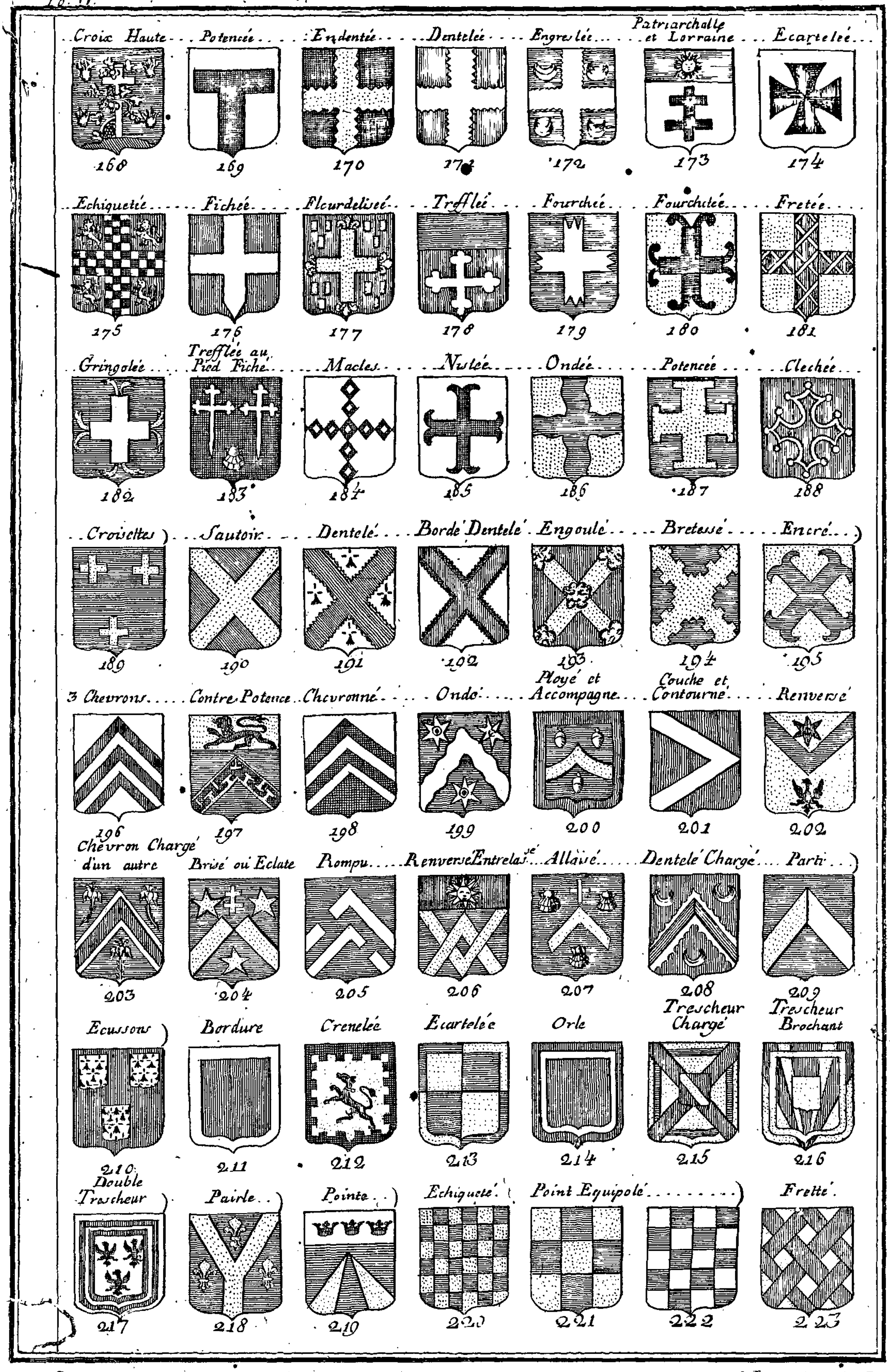

B Jean Canocchi Fecit

Art Heraldique.

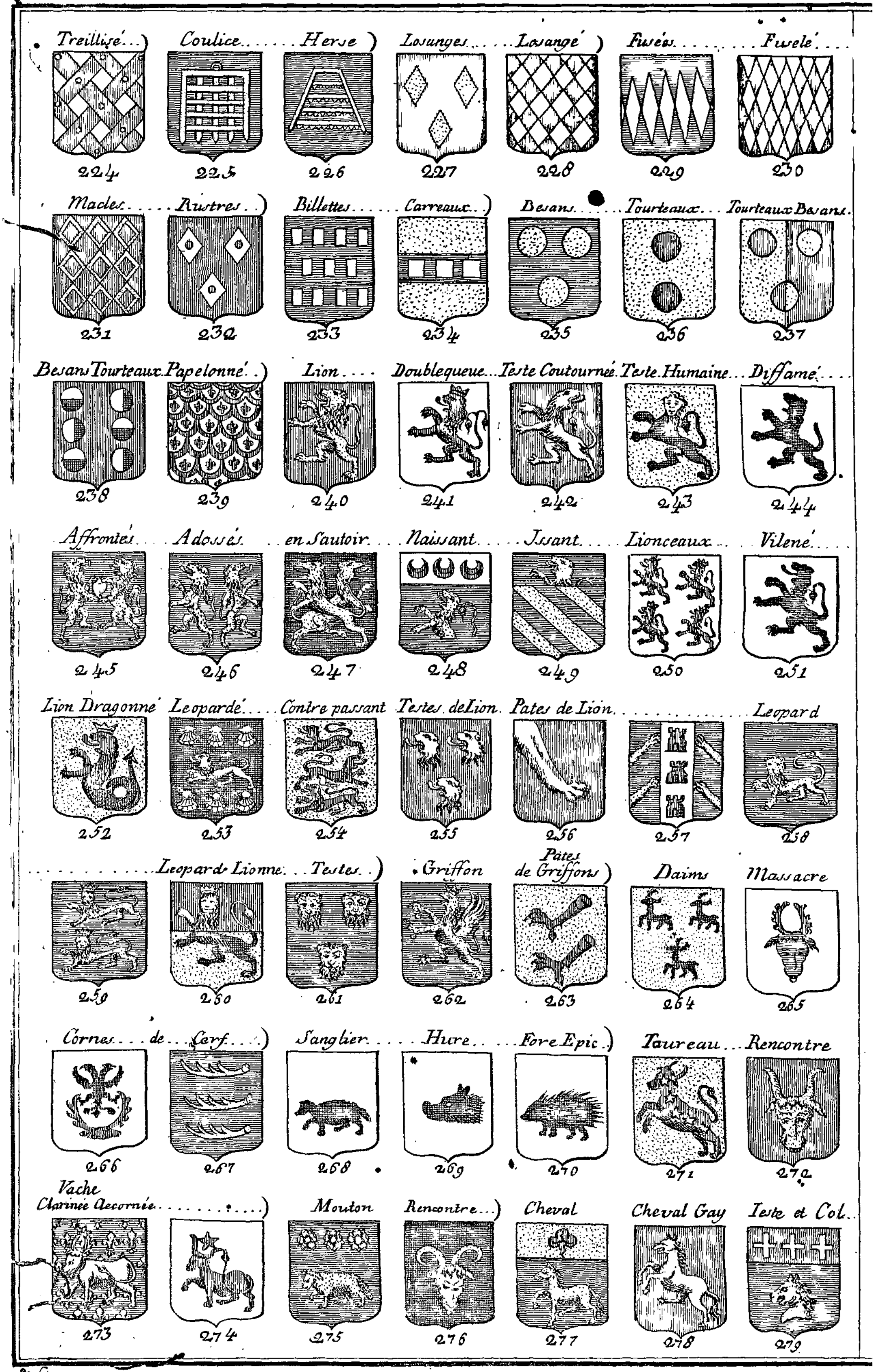

A Jean · Canacchi · fecit ·

Art Heraldique

Art Heraldique

B Jean Canocchi Fecit

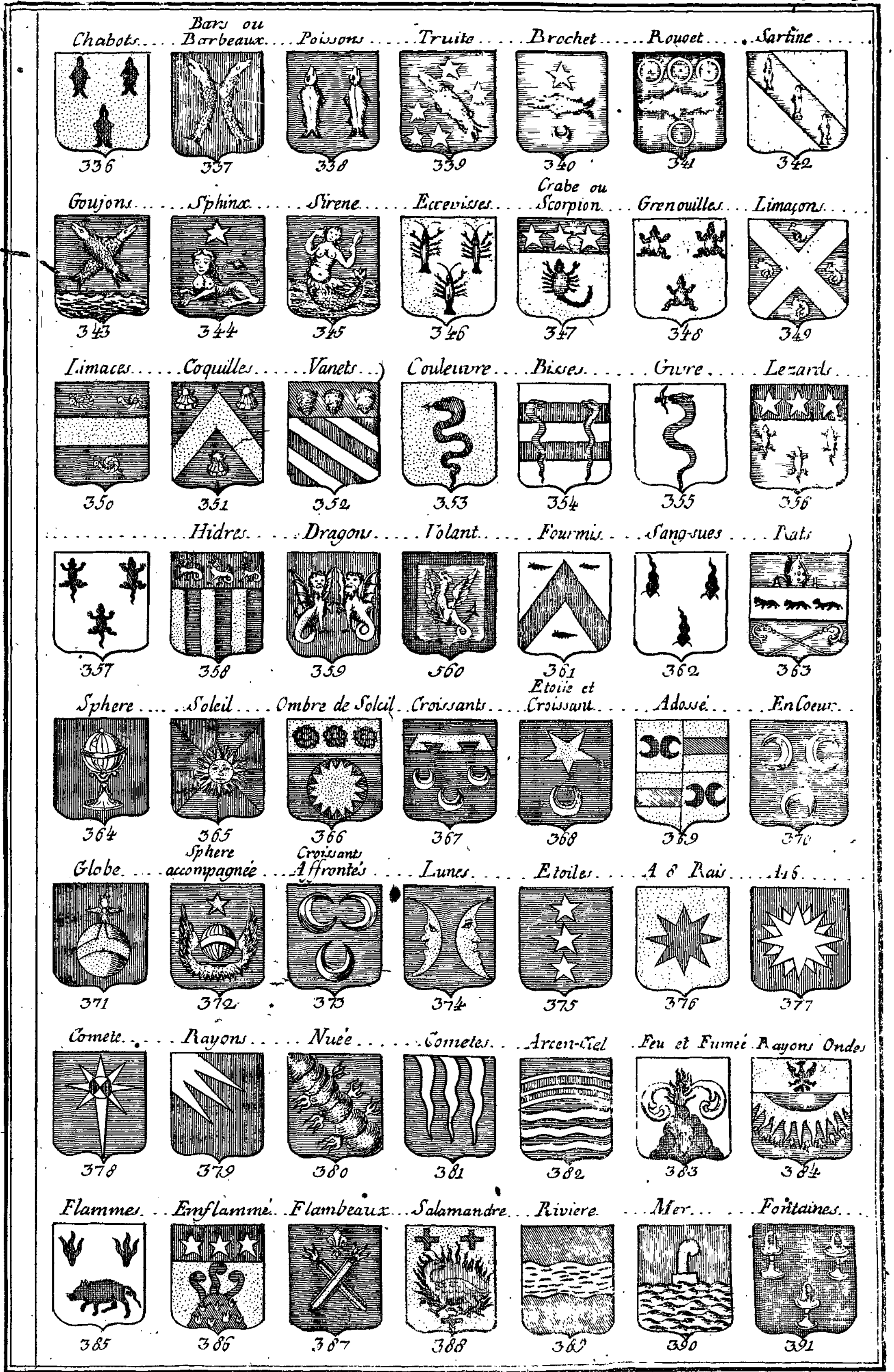

B. Jean-Canocchi Fecit

Art Heraldique

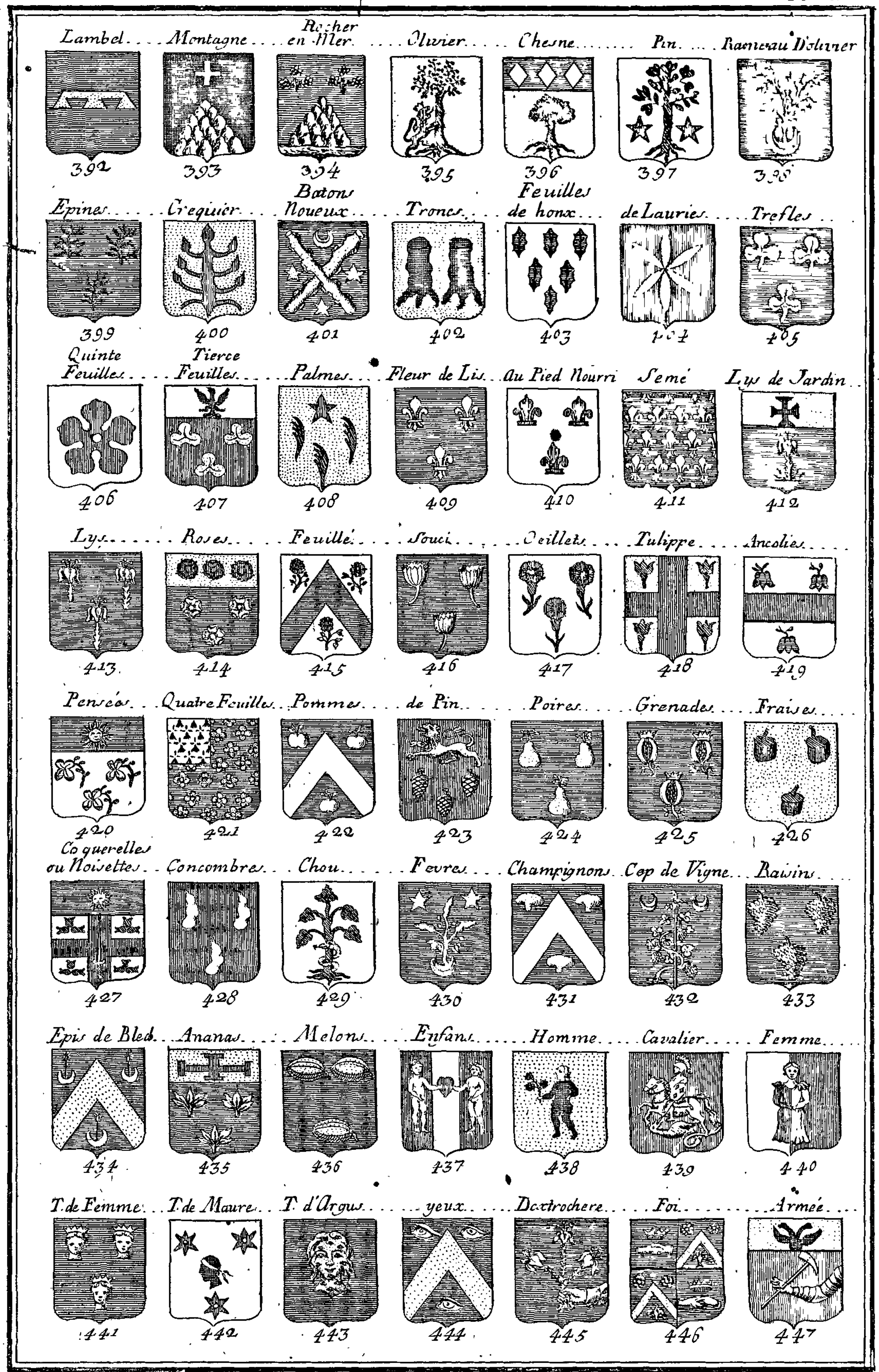

 Ab Jean Canocchi Fecit

Art Heraldique

A Iean Canocchi Fecit

Art Heraldique

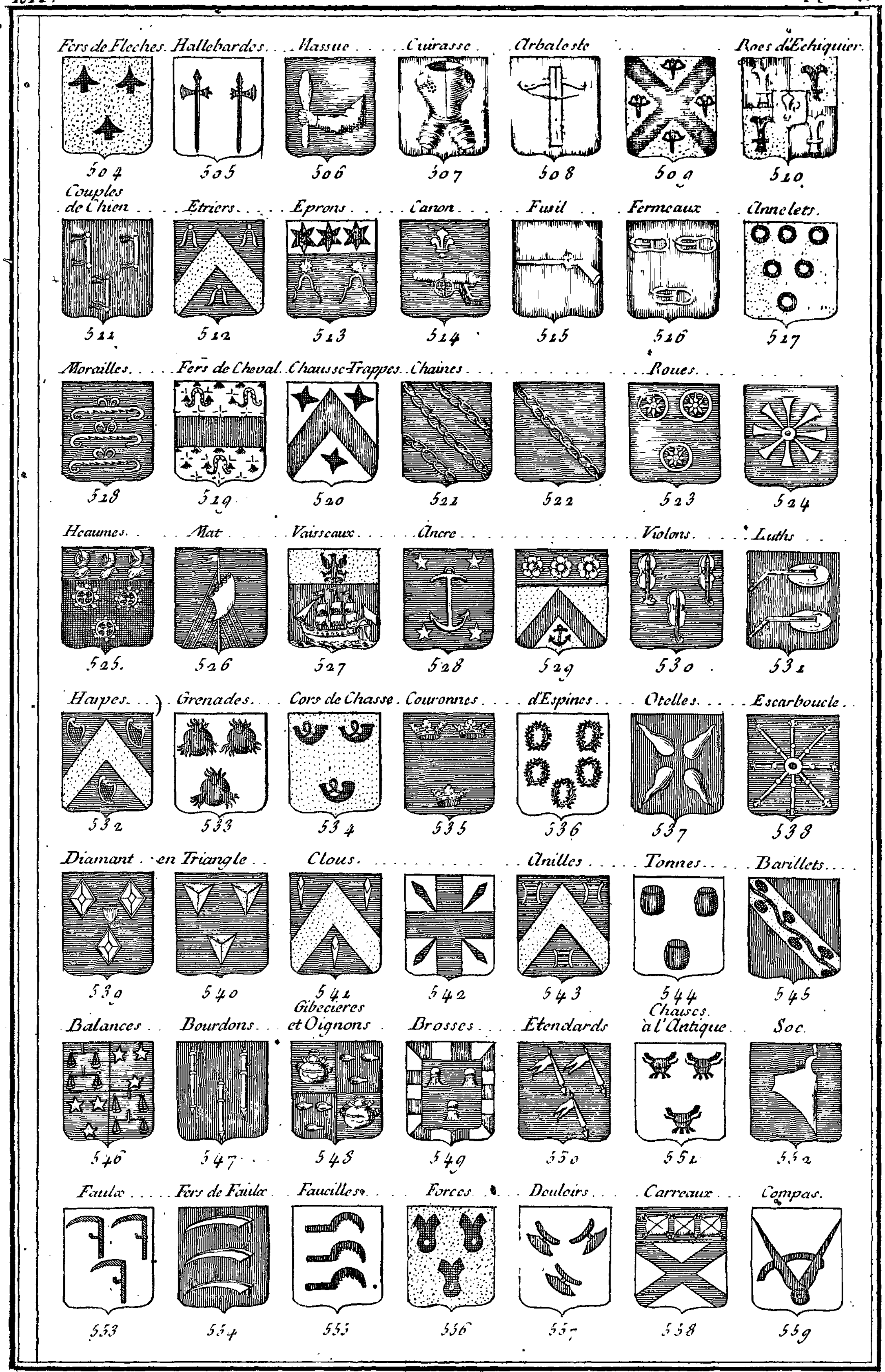

Art Heraldique.

B. Jean. Canocchi Fecit

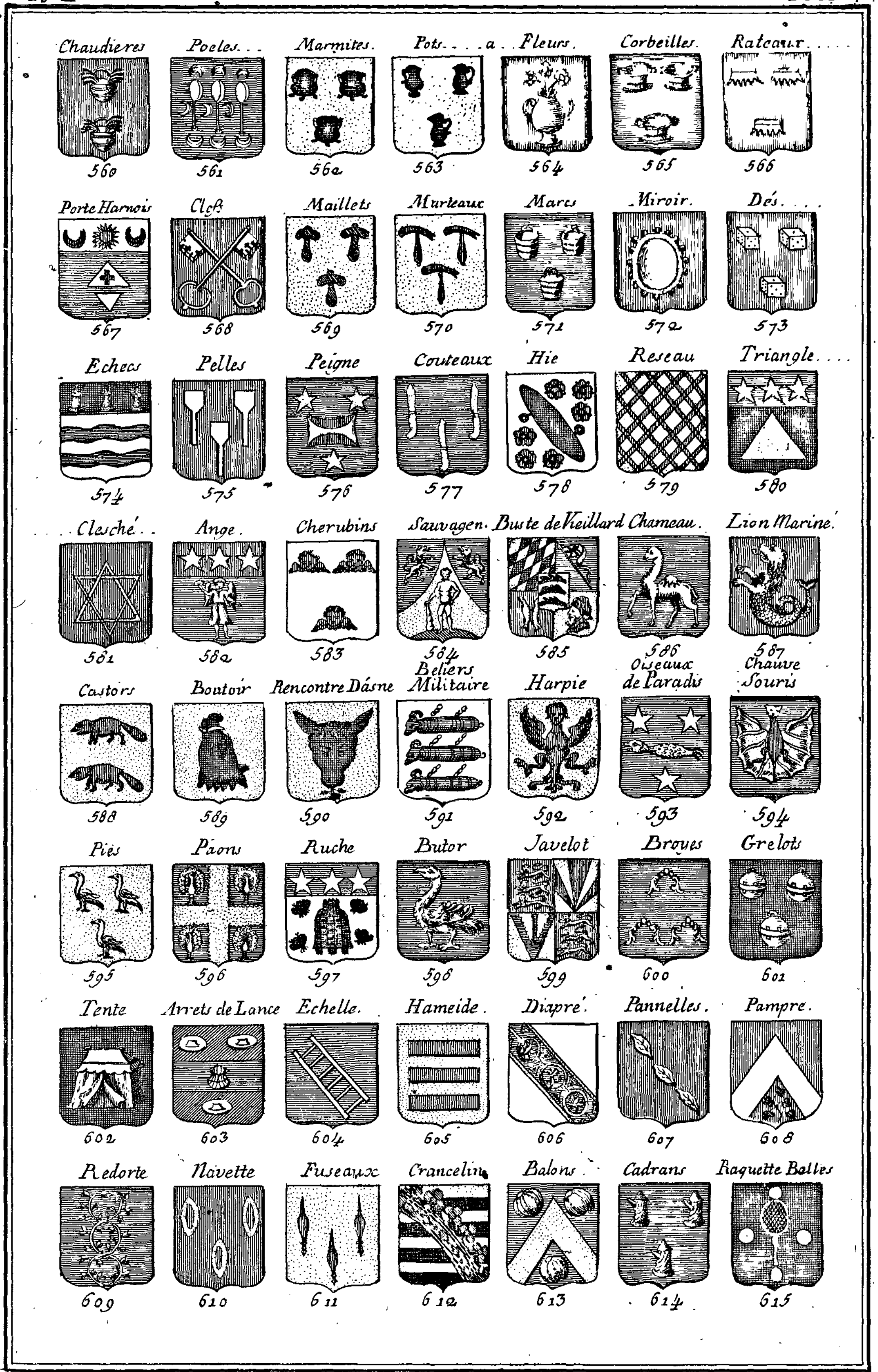

Art Heraldique

Ab. Jean Canocchi Fecit

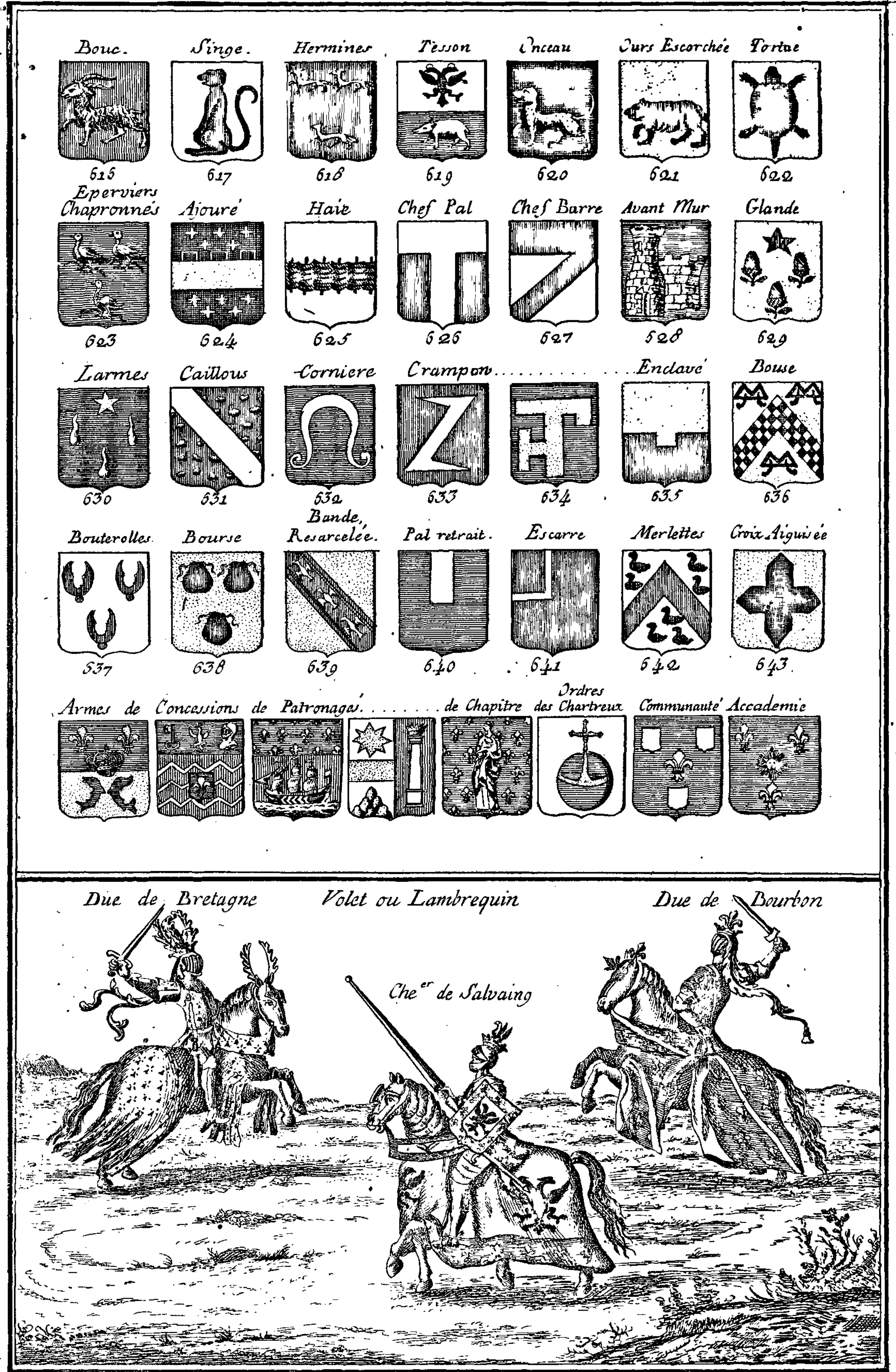

Art Heraldique

Jean Canouchi Fecit

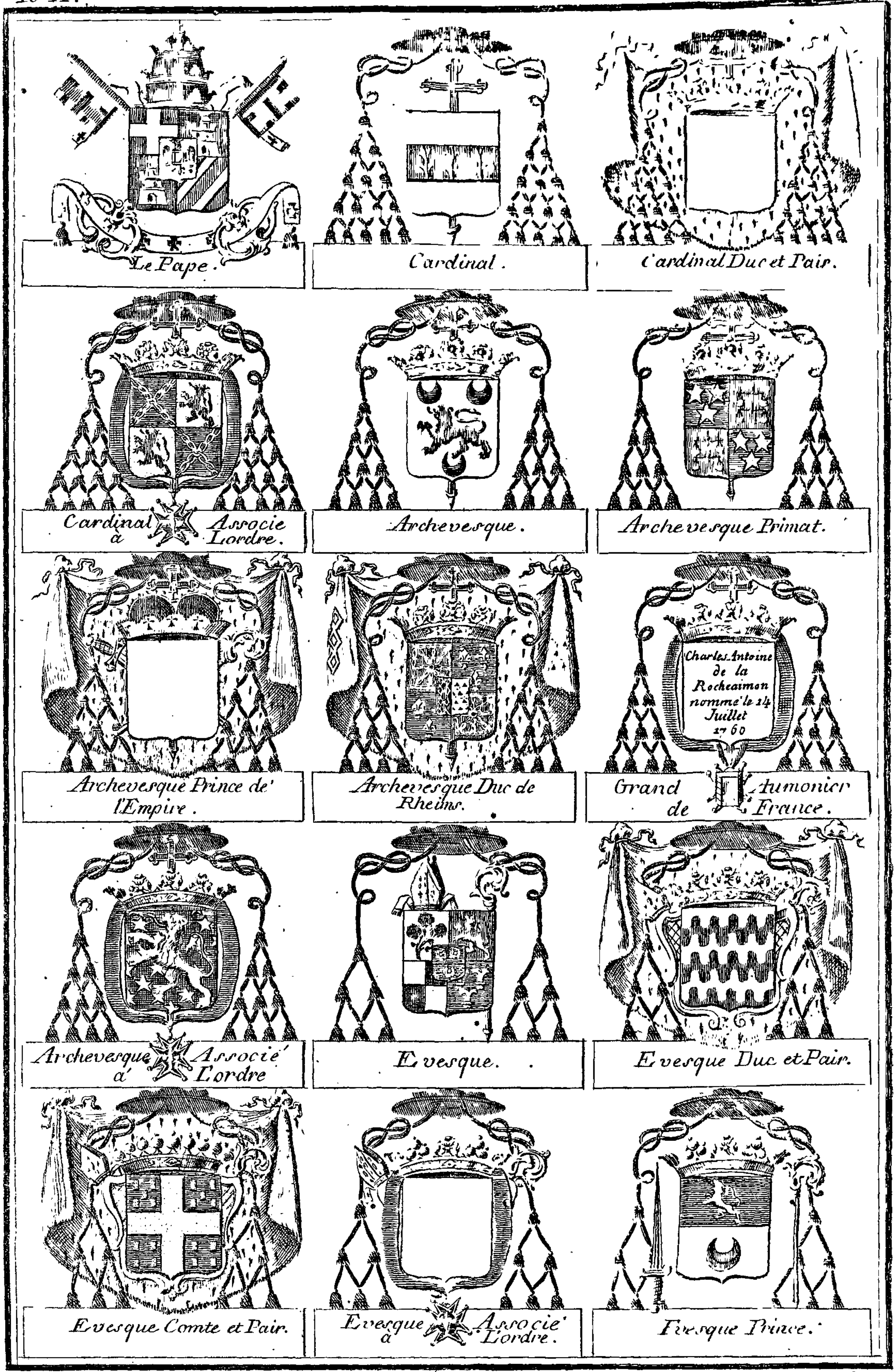

Art Heraldique.

Ant: Gregori Fecit.

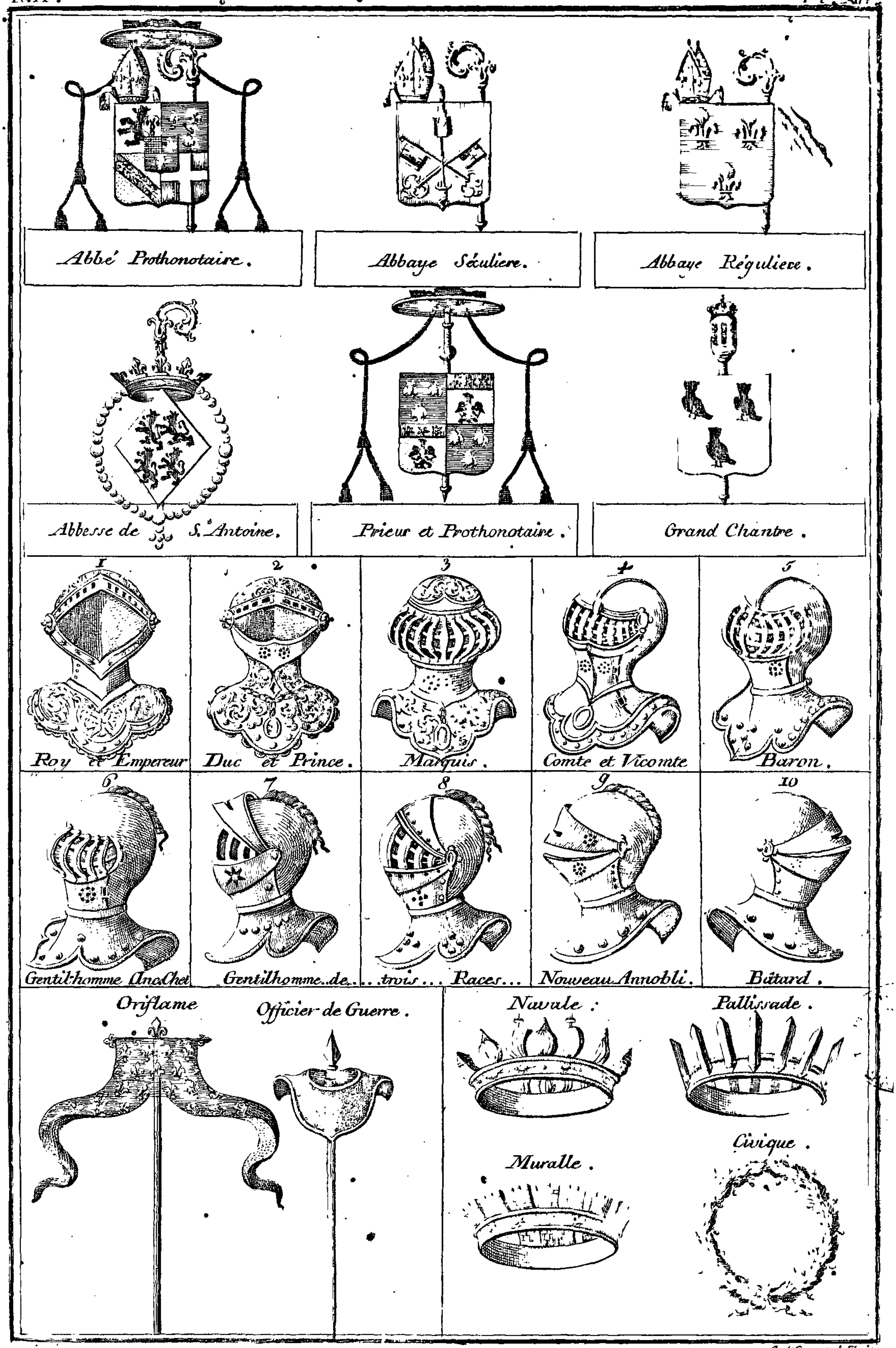

Ant. Gregori fecit.

Art Heraldique.

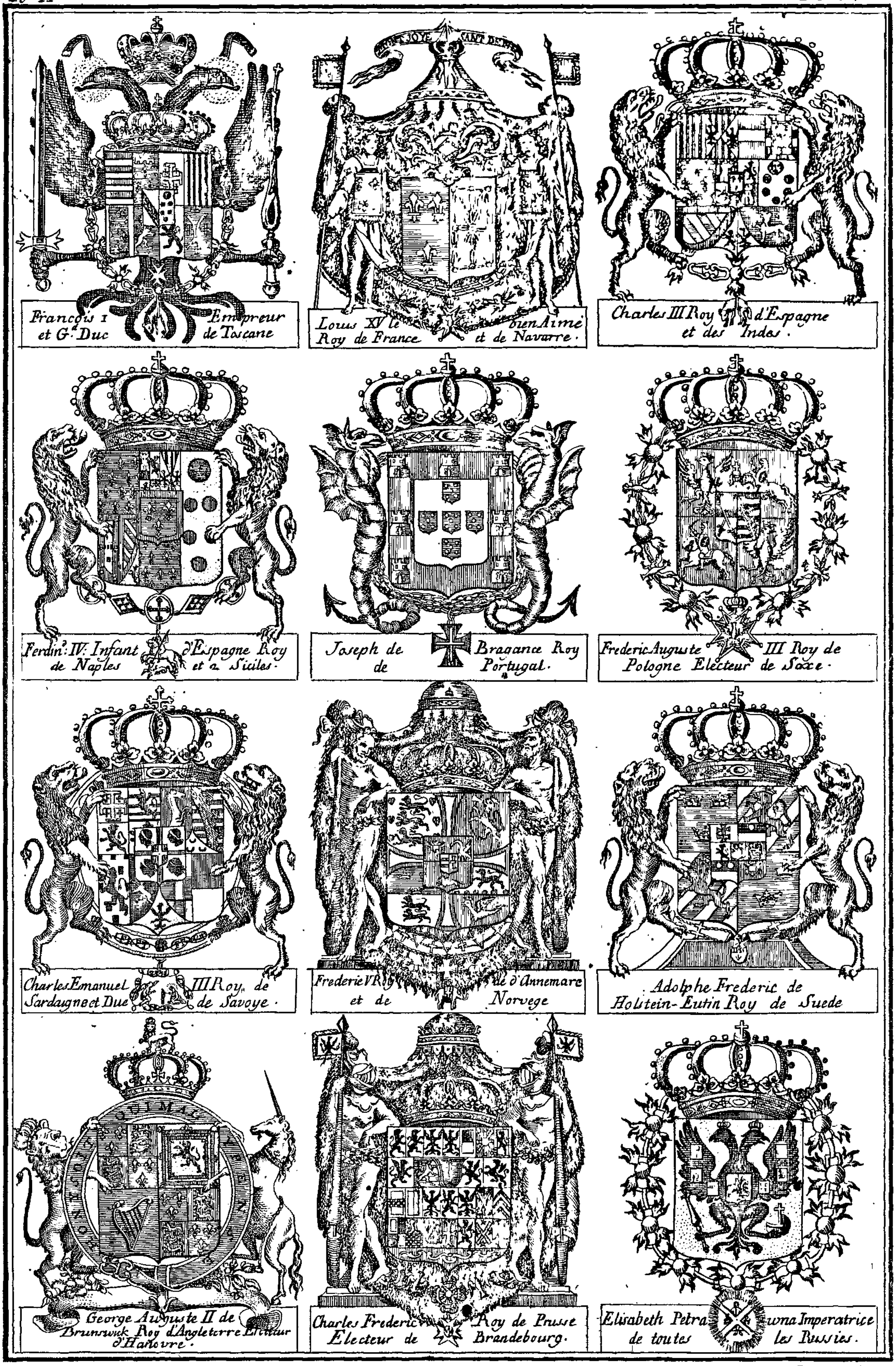

Art Heraldique

A. Jean Canocchi Fecit

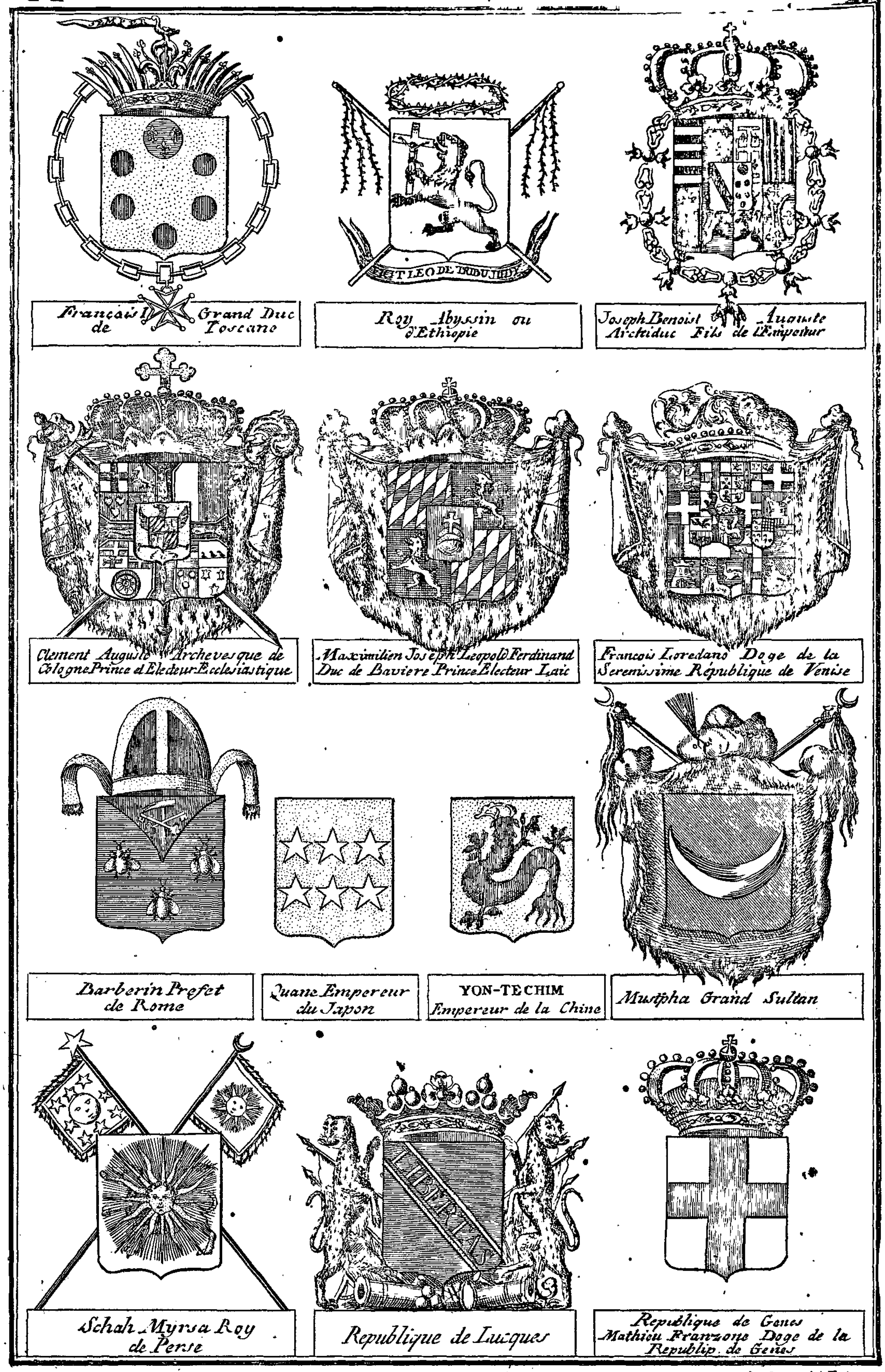

Art Heraldique

Ab. Canoahi Fecit

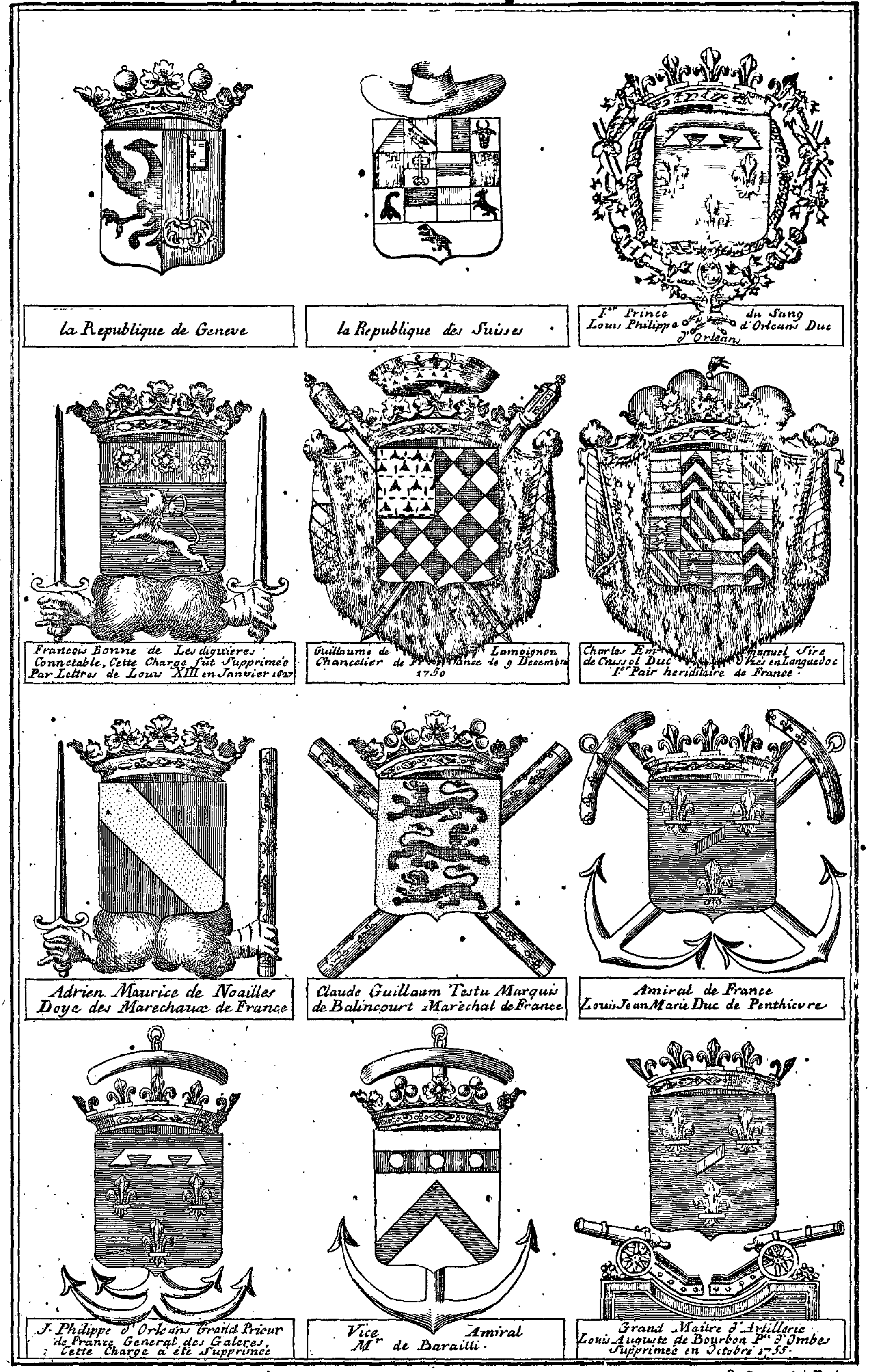

AB Canocchi Fecit

Art. Heraldique

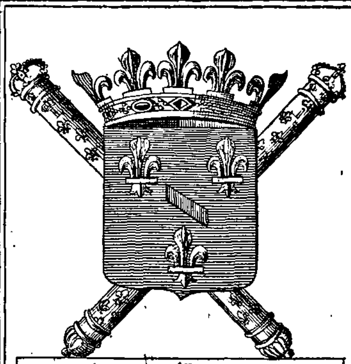

Grand M.tre de France
Louis Joseph de Bourbon Prince du Sang
né et titré Prince de Condé

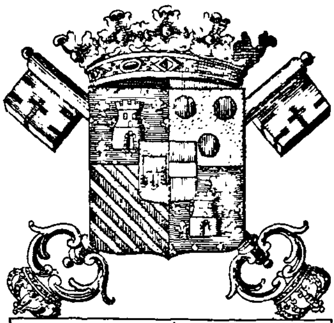

Grand Chambellan
Charles Godefroi Delatour d'Auvergne Duc
de Bouillon le Prince de Turenne
en survivance

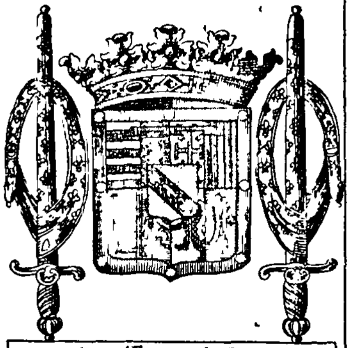

Grand Ecuyer de France
Louis Charles De Lorraine Comte de
Brionne

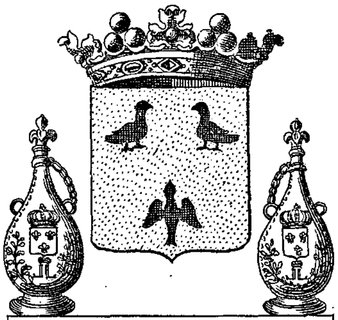

Grand Boutelier Echanson
André de Gironde
Supprimée

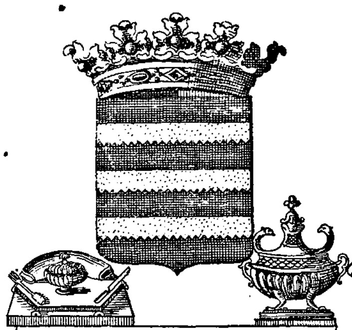

Grand Pannetier
Jean Paul Timoleon de Cosse
Duc de Brissac

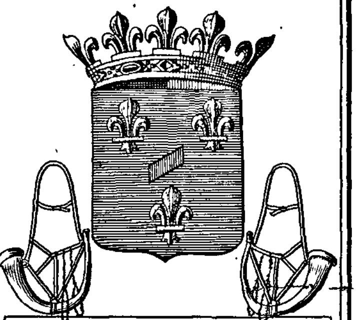

Grand Veneur
Louis Jean Marie de Bourbon
Duc de Penthievre

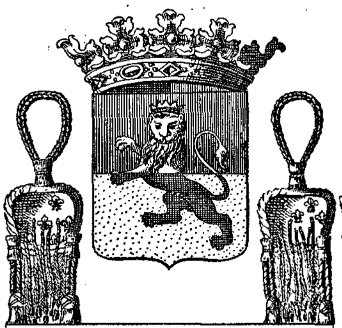

Grand Fauconnier
Louis Cesar de la Baume le Blanc
Duc de la Valliere

Grand Louvetier
le Marquis de Flamarens
le Comte de Flamarens en Survivance

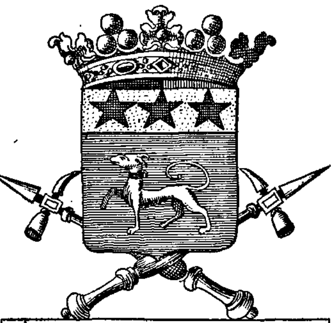

Grand Marechal de Logis
Louis Michel Camillart
Comte de la Suze

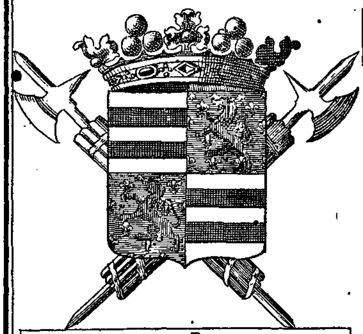

Grand Prevost
du Bouschet Marquis de
Sourches

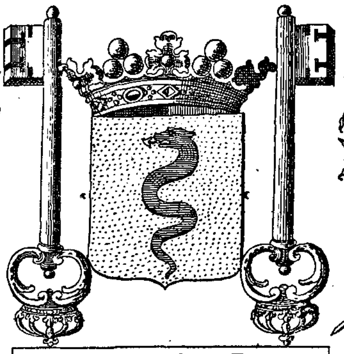

Capitaine de la Porte
Jean Baptiste Joachim Colbert
Marquis de Croissy

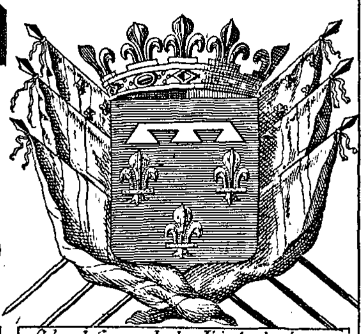

Colonel General de L'infanterie
Philippe d'Orleans qui en remit
Volontairement la Demission en Dec.re 1730
par la elle demeure Supprimée.

Art Heraldique

Canocchi Fecit

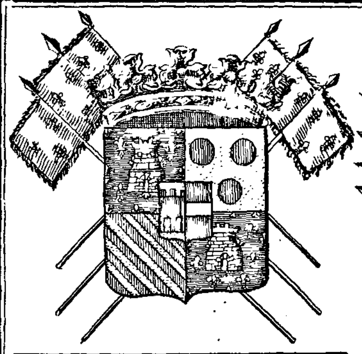

Colonel General de la Cavalerie
Godefroi Charles Henry Prince
de Turenne

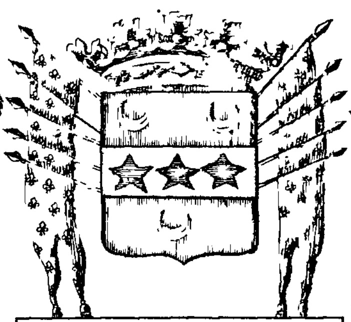

Colonel General des Dragons
Francois de Franquetot Duc
de Coigny.

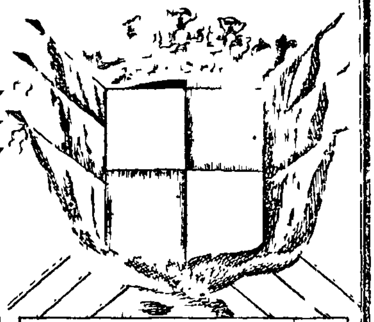

Colonel General des Gardes Francoise
Louis Antoine Gontaut.

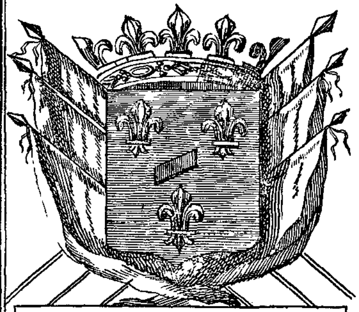

Colonel General des Suisses et Grissons
Louis Charles Bourbon Comte d'Eu

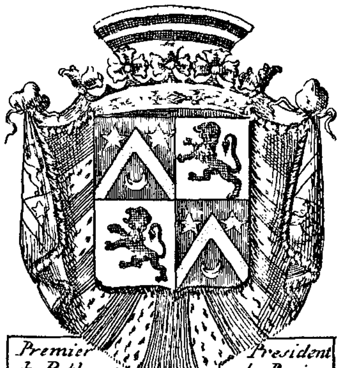

Premier President
du Parlement de Paris
Mathieu Francois Molé

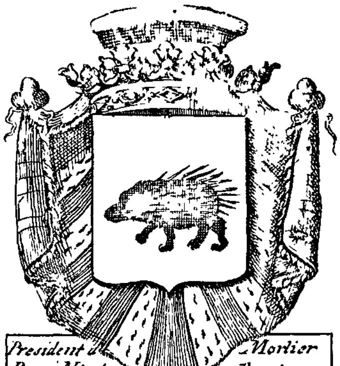

President à Mortier
René Nicolas Charles
Augustin Maupeou

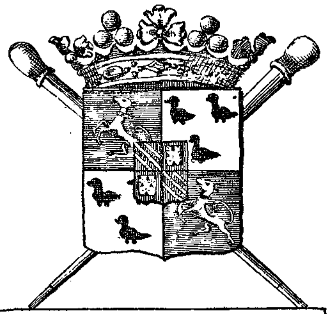

Prevost de Paris
M.r de Segur

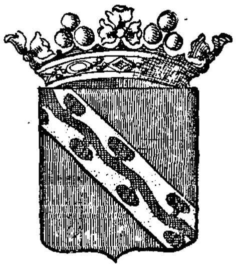

Marquis
Louis Philogene Brutart Marquis
de Puysieulx

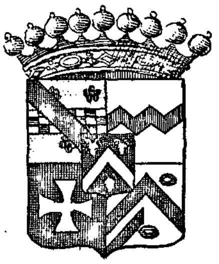

Comte
Francois Bulkeley Comte
de Bulkeley

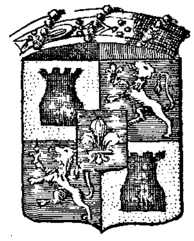

Baron
de Zur-lauben

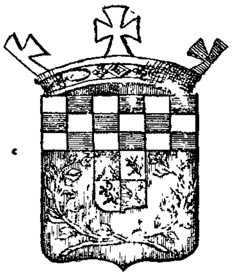

Vidame
Marie Joseph d'Albert d'Ailly
Vidame d'Amiens

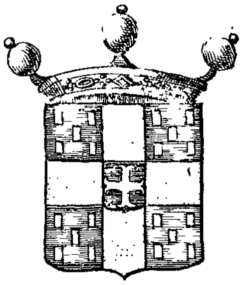

Vicomte
Arnauld Cesar Louis Vicomte
de Choiseul

Art Heraldique

B. Canocchi F.

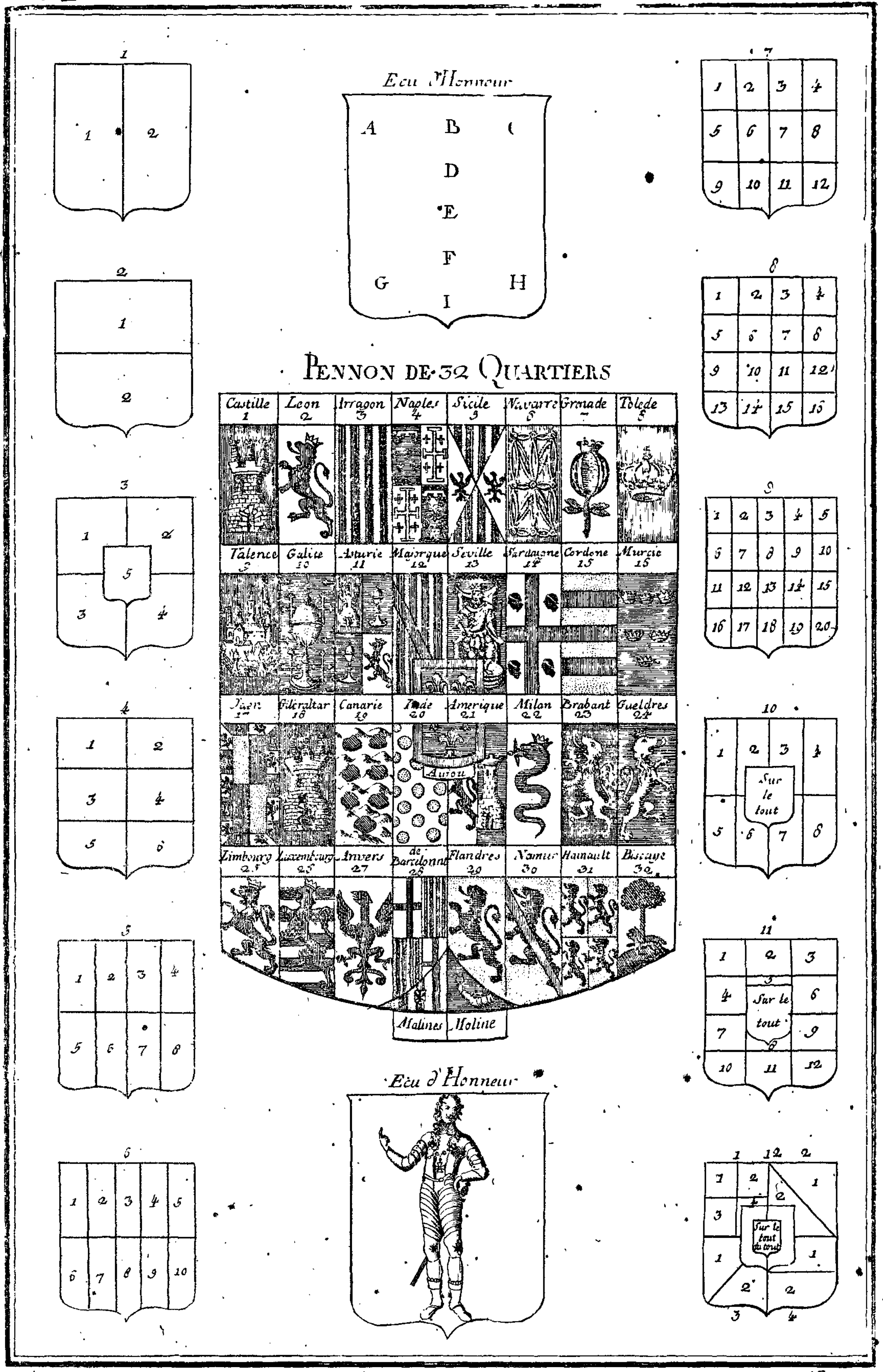

Canocchi Fecit.

Art Heraldique

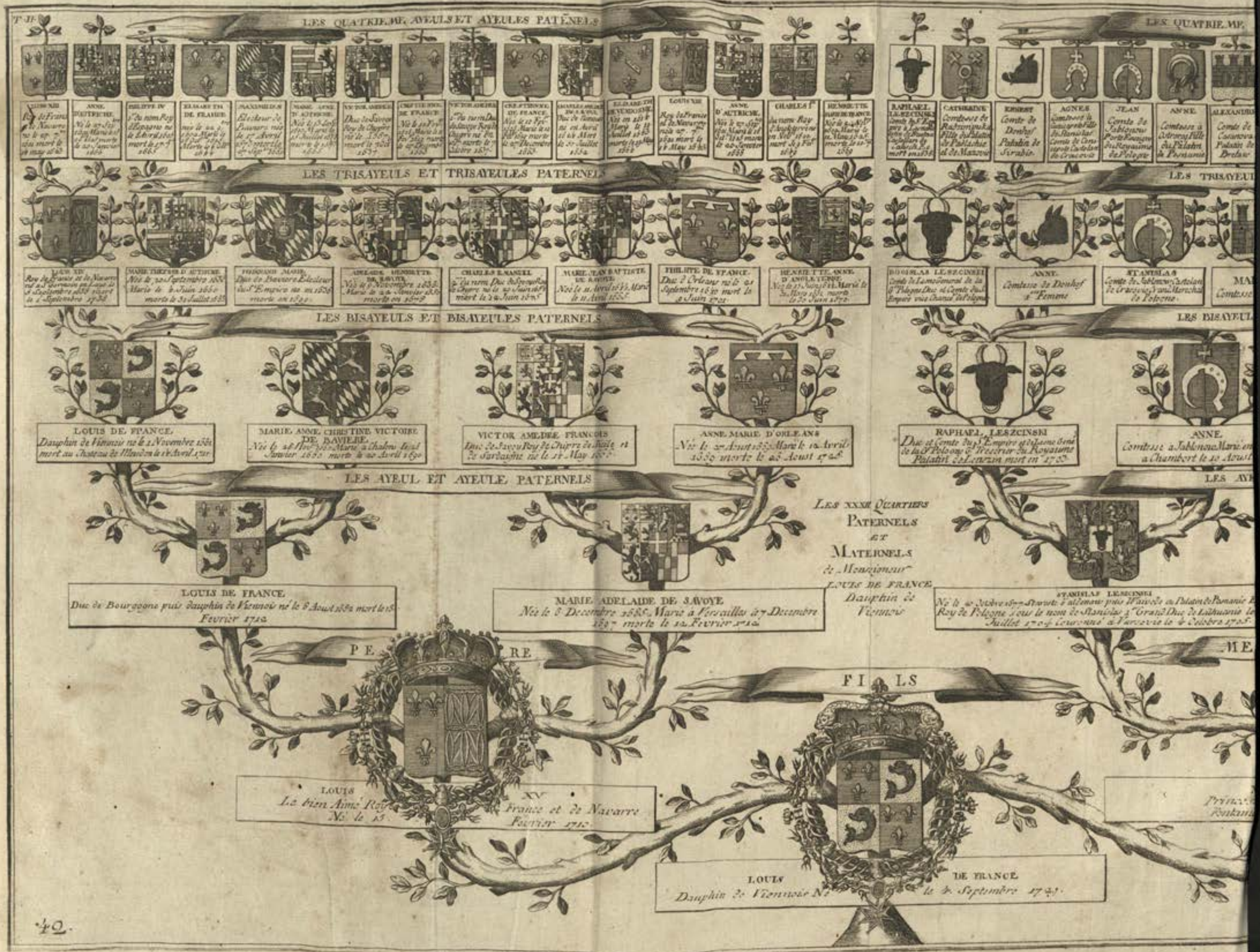
LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES PATERNELS
LES QUATRIEME
LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES PATERNELS
LES TRISAYEU
LES BISAYEULS ET BISAYEULES PATERNELS
LES BISAYEUL
LOUIS DE FRANCE
Dauphin de Viennois né le 1 Novembre 1661 mort au Chateau de Meudon le 14 Avril 1711
MARIE ANNE CHRISTINE VICTOIRE DE BAVIERE
VICTOR AMEDEE FRANCOIS
Duc de Savoye Roy de Chipre de Sicile et de Sardaigne
ANNE MARIE D'ORLEANS
RAPHAEL LESZCINSKI
ANNE
LES AYEUL ET AYEULE PATERNELS
LES AY
LES XXXII QUARTIERS
PATERNELS
ET
MATERNELS
de Monseigneur
LOUIS DE FRANCE
Dauphin de
Viennois
LOUIS DE FRANCE
Duc de Bourgogne puis dauphin de Viennois né le 6 Aoust 1682 mort le 18 Fevrier 1712
MARIE ADELAIDE DE SAVOYE
STANISLAS LESZCINSKI
PE
RE
FI
LS
ME
LOUIS XV
Le bien Aimé Roy de France et de Navarre
Né le 15 Fevrier 1710
LOUIS DE FRANCE
Dauphin de Viennois Né le 4 Septembre 1729

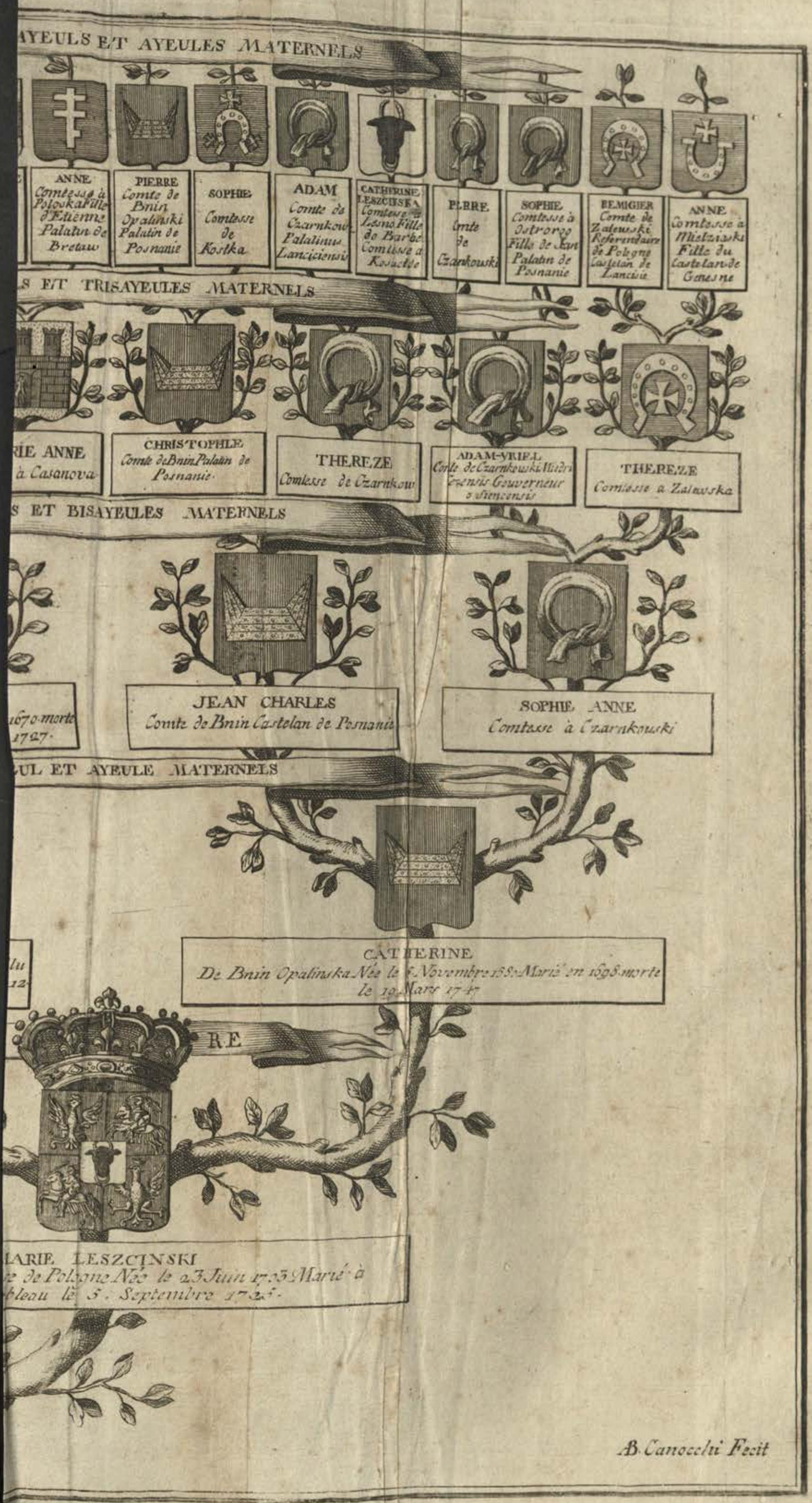
AYEULS ET AYEULES MATERNELS
ANNE Comtesse à Poloska Fille d'Etienne Palatin de Bretaw
PIERRE Comte de Bnin Opalinski Palatin de Posnanie
SOPHIE Comtesse de Kostka
ADAM Comte de Czarnkow Palatinus Lanciciensis
CATHERINE LESZCZINSKA Comtesse à Lesno Fille de Barbe Comtesse à Kosacke
PIERRE Comte de Czarnkouski
SOPHIE Comtesse à Ostrorog Fille de Jean Palatin de Posnanie
REMIGIER Comte de Zalewski Referendaire de Pologne Castelan de Lancisie
ANNE Comtesse à Mielzinski Fille du Castelan de Genesne
S ET TRISAYEULES MATERNELS
RIE ANNE
à Casanova
CHRISTOPHLE Comte de Bnin Palatin de Posnanie
THEREZE Comtesse de Czarnkow
ADAM-URIEL Comte de Czarnkouski
THEREZE Comtesse à Zalewska
S ET BISAYEULES MATERNELS
1670 morte 1727
JEAN CHARLES Comte de Bnin Castelan de Posnanie
SOPHIE ANNE Comtesse à Czarnkouski
UL ET AYEULE MATERNELS
CATHERINE De Bnin Opalinska Née le Novembre 168 Mariée en 1698 morte le 19 Mars 1747
RE
MARIE LESZCZINSKI
de Pologne Née le 23 Juin 1703 Mariée à
bleau le 5. Septembre 1725.
A B. Canocchi Fecit

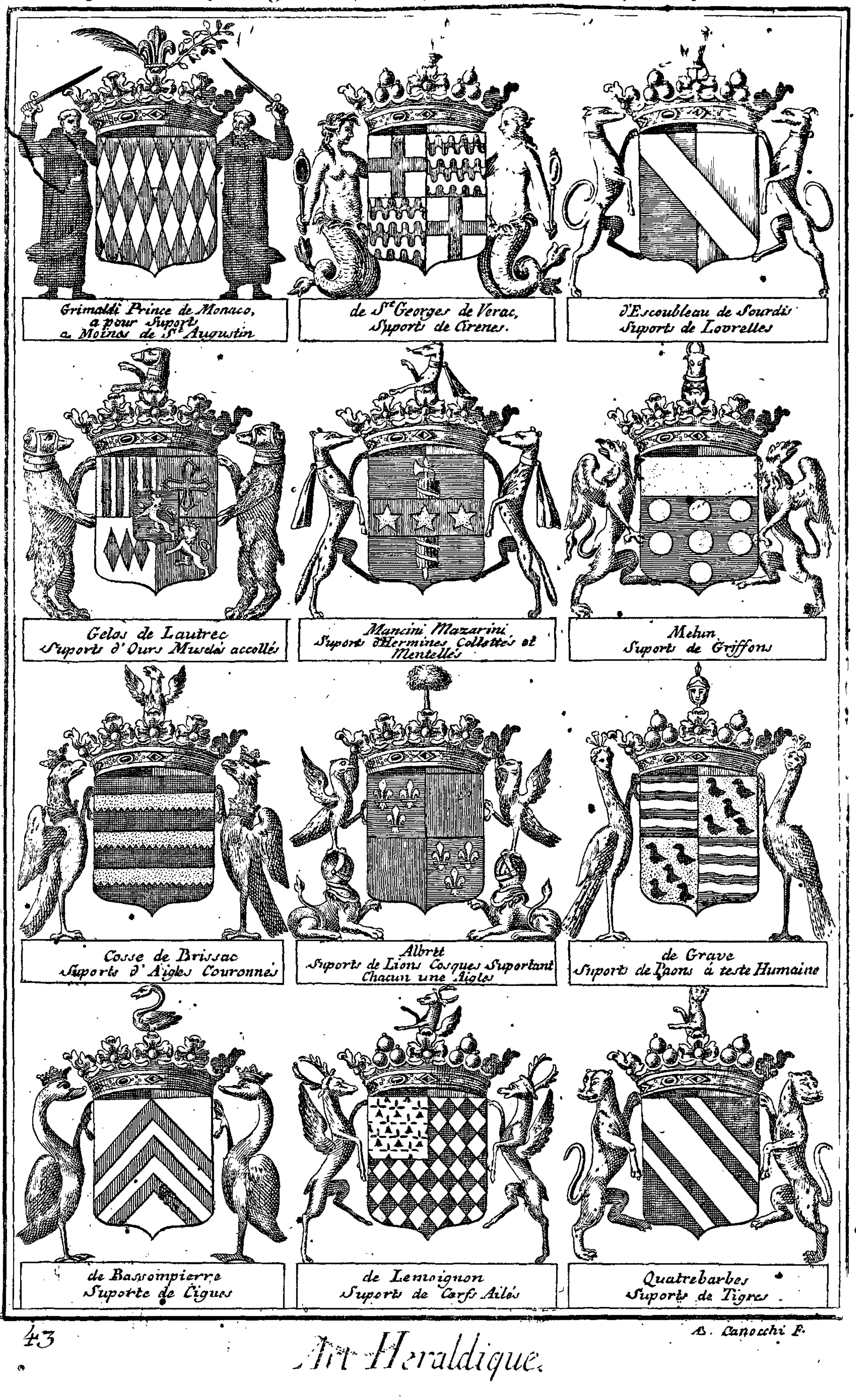

B. Canocchi F.

Art Heraldique.

80047

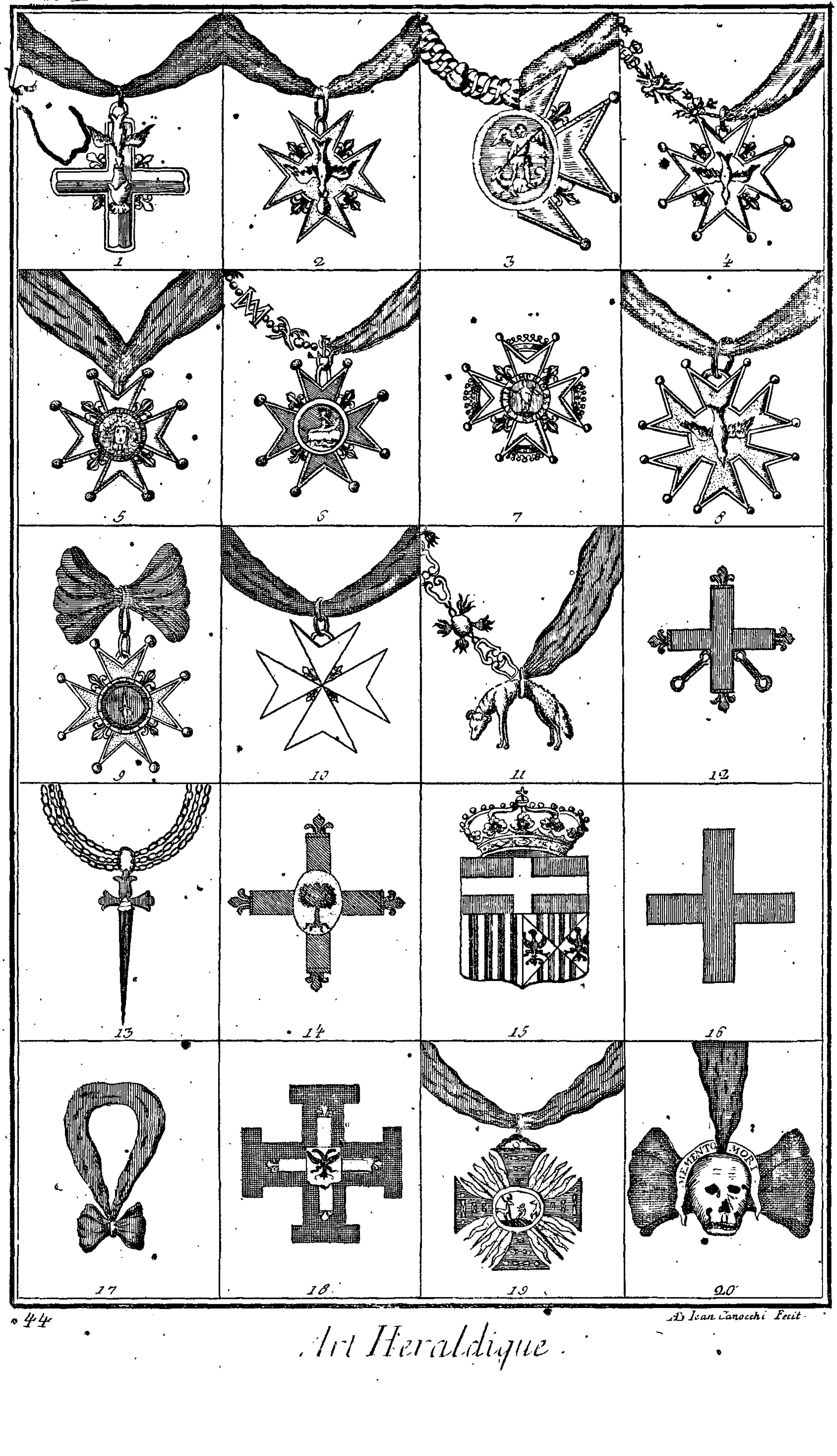

Jean Canocchi Fecit

Art Heraldique.

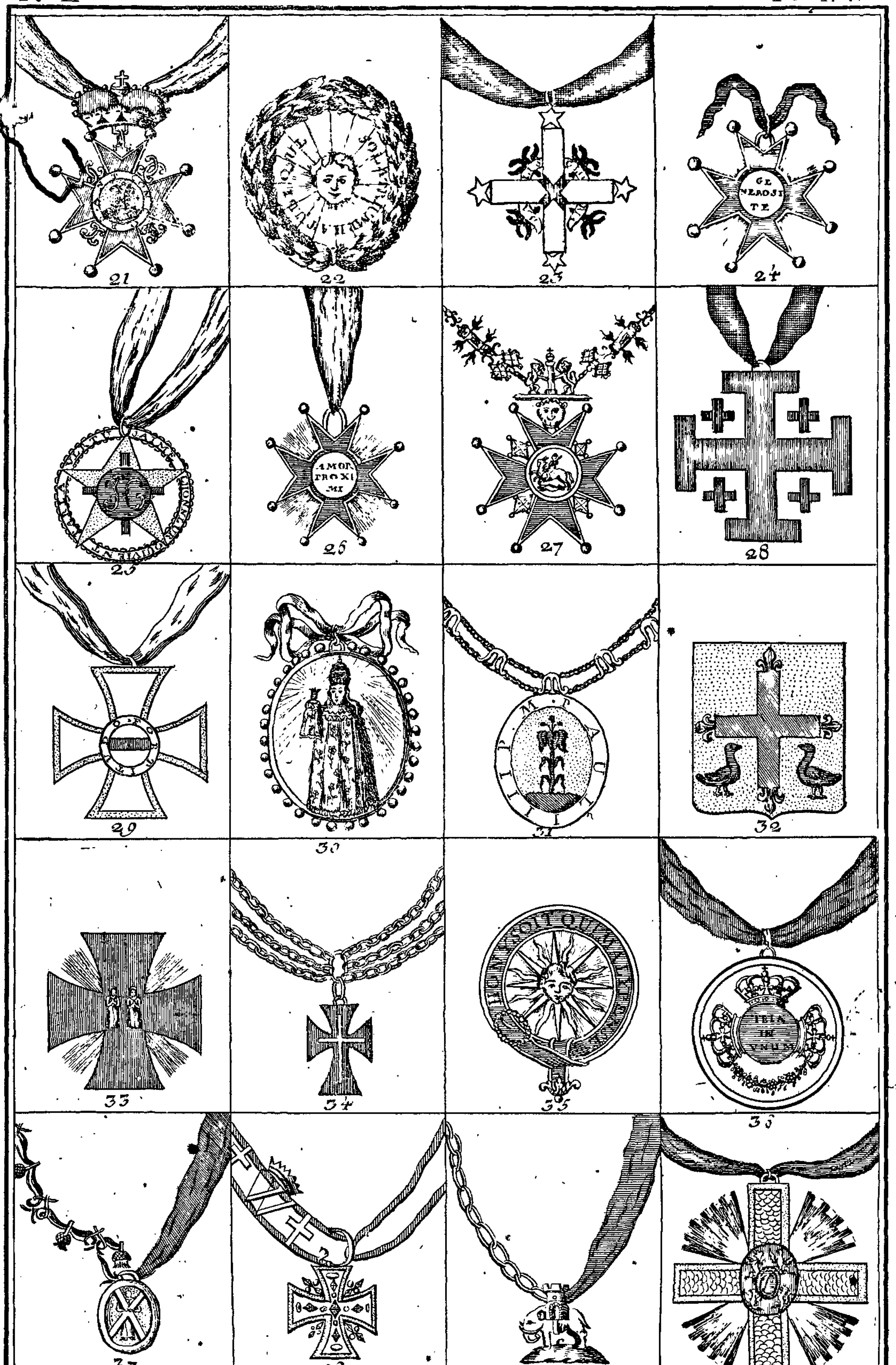

Art Heraldique.

B. Canocchi Excit.

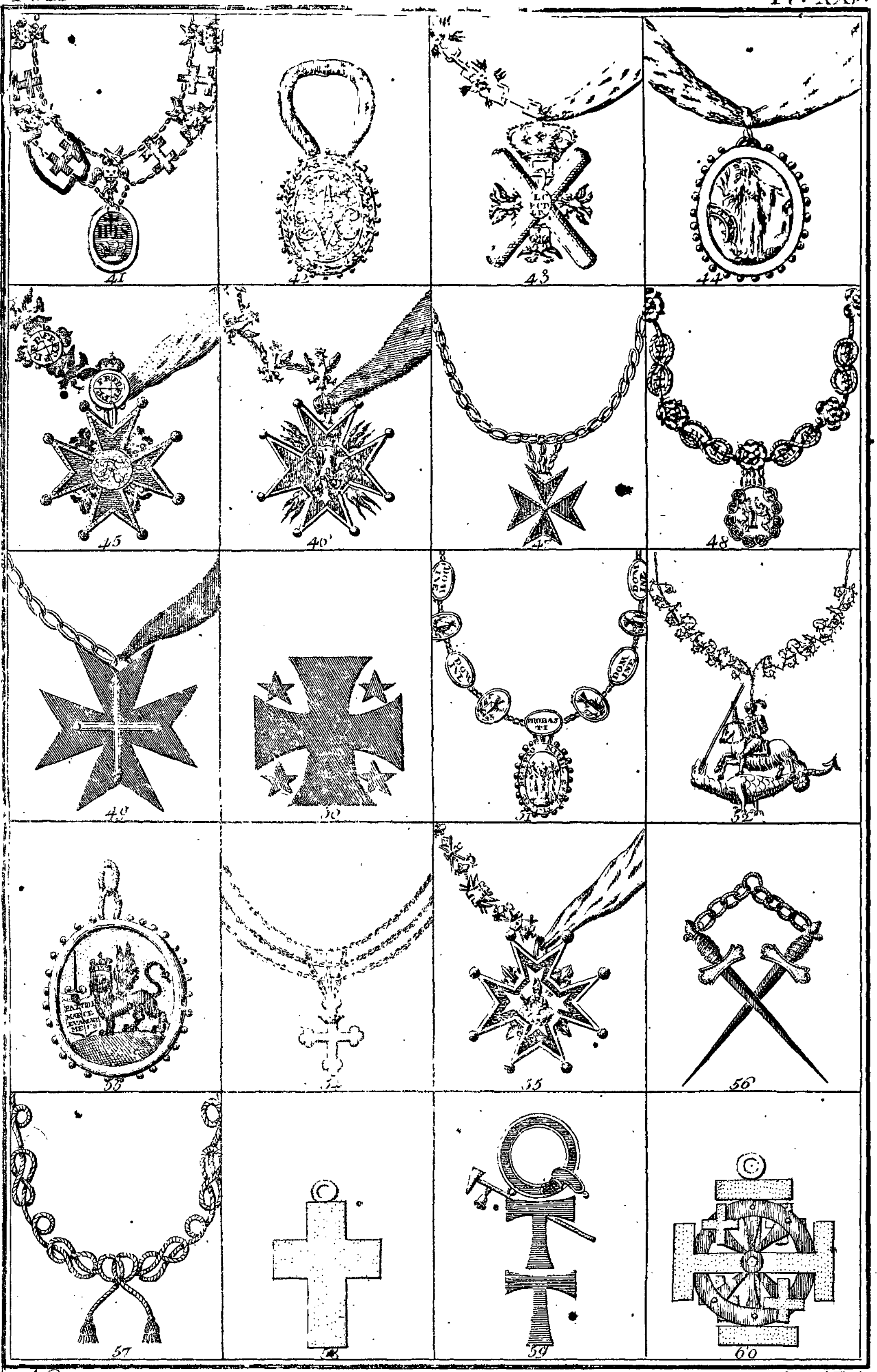

46 *Ant. Gregori Fecit*

Art Heraldique.

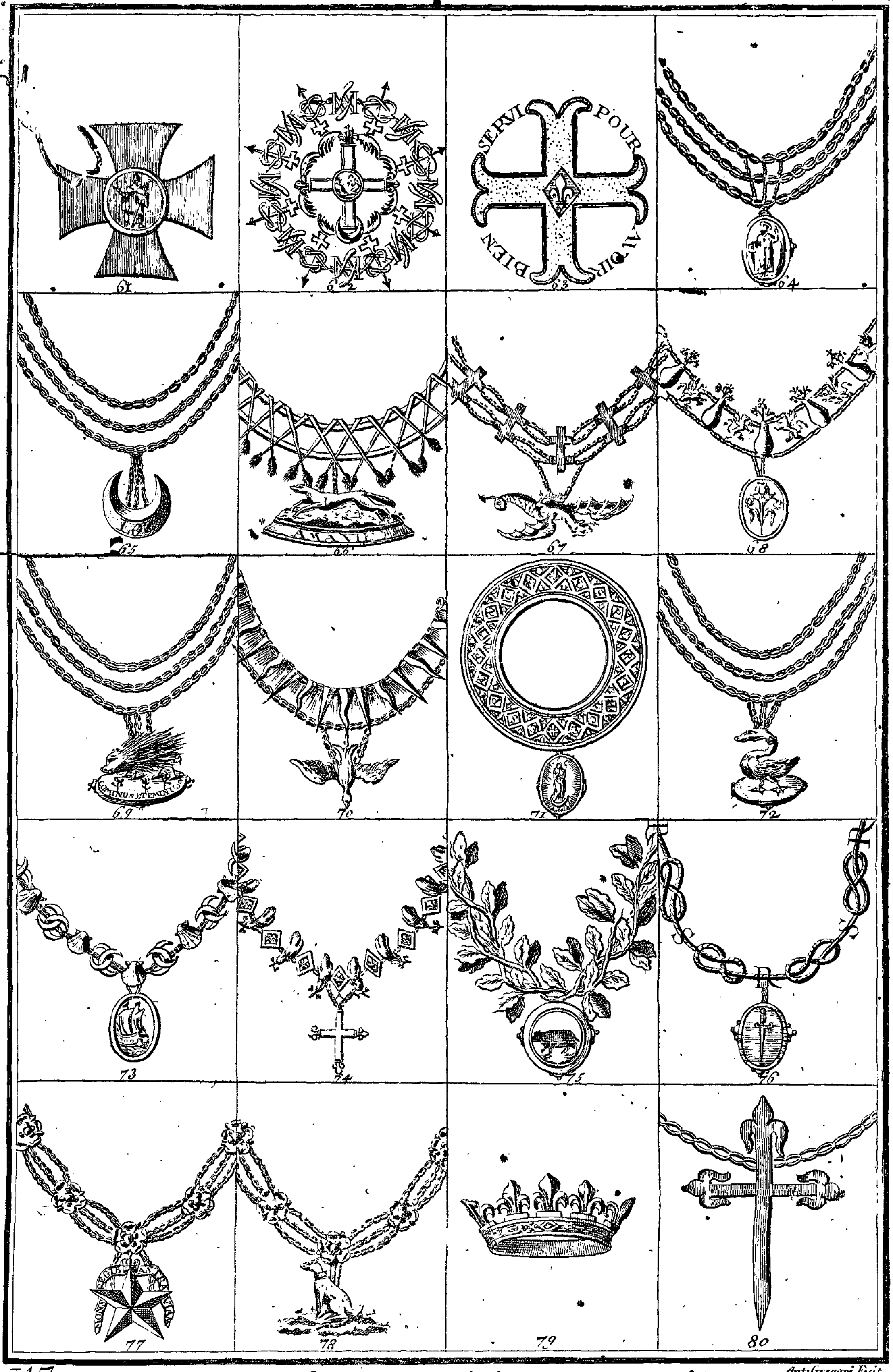

Art Heraldique.

Ant. Gregori Fecit.

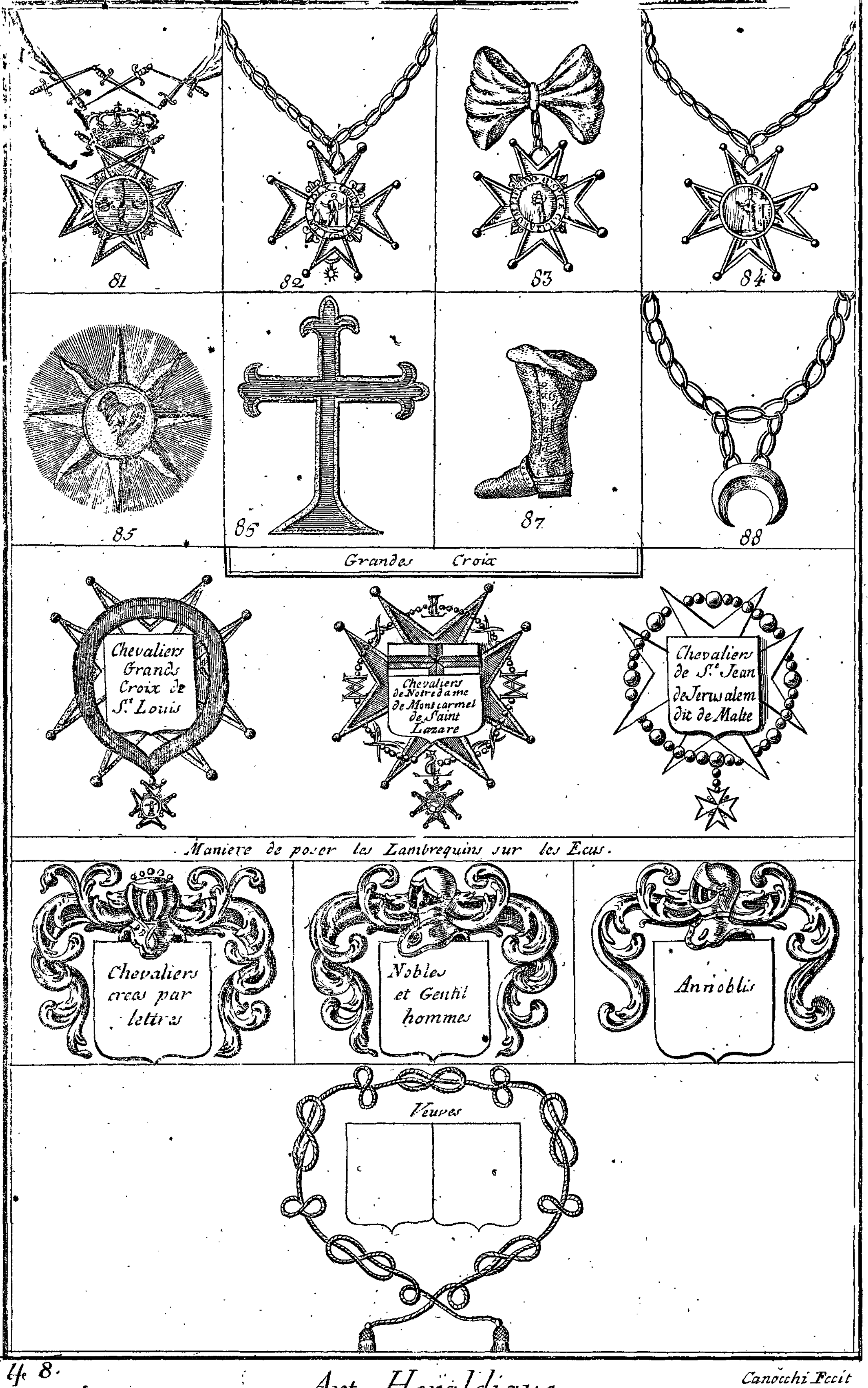

Art Heraldique

Canocchi Fecit

BONNETIER DE LA FOULE,

Contenant deux Planches.

PLANCHE I^re.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une fabrique, le lieu nommé la *foulerie*. On y a joint deux autres opérations que l'on pratique plus ordinairement dans un lieu ſéparé.

Fig. 1. Ouvrier occupé à fouler.

2. Hotte de la cheminée qui recouvre le fourneau, la chaudiere & le réſervoir de l'eau froide. L'eau de la chaudiere eſt portée par un tuyau vis-à-vis les fouloires.
3. Différentes formes, les unes vuides, les autres garnies & ſuſpendues au plancher.
4. Ouvrier qui drape un bonnet, c'eſt-à-dire qu'il en tire la laine avec les chardons.
5. Ouvrier qui tond une piece d'ouvrage. Ces deux derniers ouvriers doivent être placés en face de l'établi qui eſt près d'eux.

Bas de la Planche.

1. Elévation géométrale de la fouloire de bois, & du bâti qui la ſupporte. La fouloire ne poſe point ſur ſon ſupport.
2. Plan de la fouloire. On a ſupprimé la planche qui recouvre une partie du derriere de la fouloire, pour en laiſſer voir tout le fond. F, place creuſée pour recevoir le ratelier.
3. Elevation latérale de la fouloire & du bâti qui la ſupporte.

3. n. 2. Coupe tranſverſale de la fouloire par le milieu du ratelier.

PLANCHE II.

4. Bernandoir poſé ſur ſes treteaux. Il ſert à battre la laine.
5. Broche double pour draper les différens ouvrages. A B C D, la fourchette. E, la planchette. F & G, les chardons. *f*, *g*, hauſſes. On voit en H toutes ces pieces aſſemblées. Quand on ſe ſert de cet outil, le manche A B de la fourchette eſt placé entre les deux premiers doigts, dont les extrémités viennent poſer ſur la naiſſance des fourchons, au-deſſous deſquels le pouce eſt appliqué. Cette figure & la ſuivante ſont deſſinées ſur une échelle quadruple.

5. n. 2. Pincettes ou bruxelles pour nettoyer les ouvrages.
6. Carde ou débourroir pour nettoyer les chardons.
7. A, le ratelier & plan. B, le ratelier en perſpective.
8. Ceinture du tondeur.
9. Ciſeaux ou forces du tondeur. Cette figure & la ſuivante ſont ſur une échelle double.
10. Rouleau du tondeur.
11. Catiſſoire.
12. Forme pour enformer un bonnet.
13. Forme pour enformer un bas. *Voyez l'art. Bonnetier.*

BOISSELLIER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

ON voit dans la vignette les différentes sortes de marchandises que ces ouvriers vendent ou fabriquent, comme tambours, tambourins, boisseaux, seaux ferrés, sabots, pelles, tamis, cribles, soufflets, &c.

Fig. 1. Ouvrier occupé à planer le cul d'un seau. *a*, billot à planer. *b*, crochet de fer pour courber les écliffes dont on fait les cercles du seau. *c*, morceau de fer sur lequel on rive les cloux des seaux.
2. Ouvrier occupé à faire un soufflet.
3. Chevalet à planer le merrein pour le seau ferré & les soufflets.
4. Enclumette.
5. Plane ronde.
6 & 7. Planes ordinaires & droites.
8. Serpette.
9. Serpe ou gros couteau.
10. Tenon.
11. Poinçon.
12. Chassoir.
13. Aiguille à tamis.
14. Jarbiere. *a b*, la lame. *c*, poignée de la jarbiere, qui va & vient librement de *a* en *b*, & de *b* en *a*.
15. Marteau.
16. Maillet de buis.
17. *a*, ciseau à couper le clou à tranchet. *b*, bande de tole. *c*, clou à tranchet.
18. *b*, repoussoir.
19. *a*, rivoir.
20. Vrille.
21. Bigorne.
22. Compas.
23. Scie.
24. Barre à tamis.
25. Regle.

PLANCHE II.

Fig. 1. Plane creuse pour le seau ferré.
2. Plane pour le dedans du seau ferré.
3. Jabloire.
4. Cisailles pour couper les bandes de tole.
5. Bâtissoir pour le seau ferré.
6. Seau ferré achevé.
7. Scie montée pour découper les rosettes des soufflets. *c c*, corps de la scie. *b*, virole adhérente au corps de la scie, dans laquelle passe le manche de buis *a* qu'on voit au-dessous; ce manche est percé d'un trou *d*, dans lequel est un écrou pour recevoir la vis *e*; c'est en tournant le manche *f* dans la virole *b*, que l'on tend ou détende la lame *g*.
8. Equerre.
9. Emporte-pieces pour les cribles.
10. *a*, pince plate. *b*, pince ronde.
11. Fer à repasser le cuir des soufflets. On le fait chauffer pour s'en servir.
12. Forces ou grosse cisaille.
13. Tenailles.
14. Soufflet ordinaire.
15. Soufflet à deux vents.
16. Mandrin de fer pour les douilles des soufflets.
17. Colombe.
18. Villebrequin. *a*, meche à éventail. *b*, meche en queue de cochon.

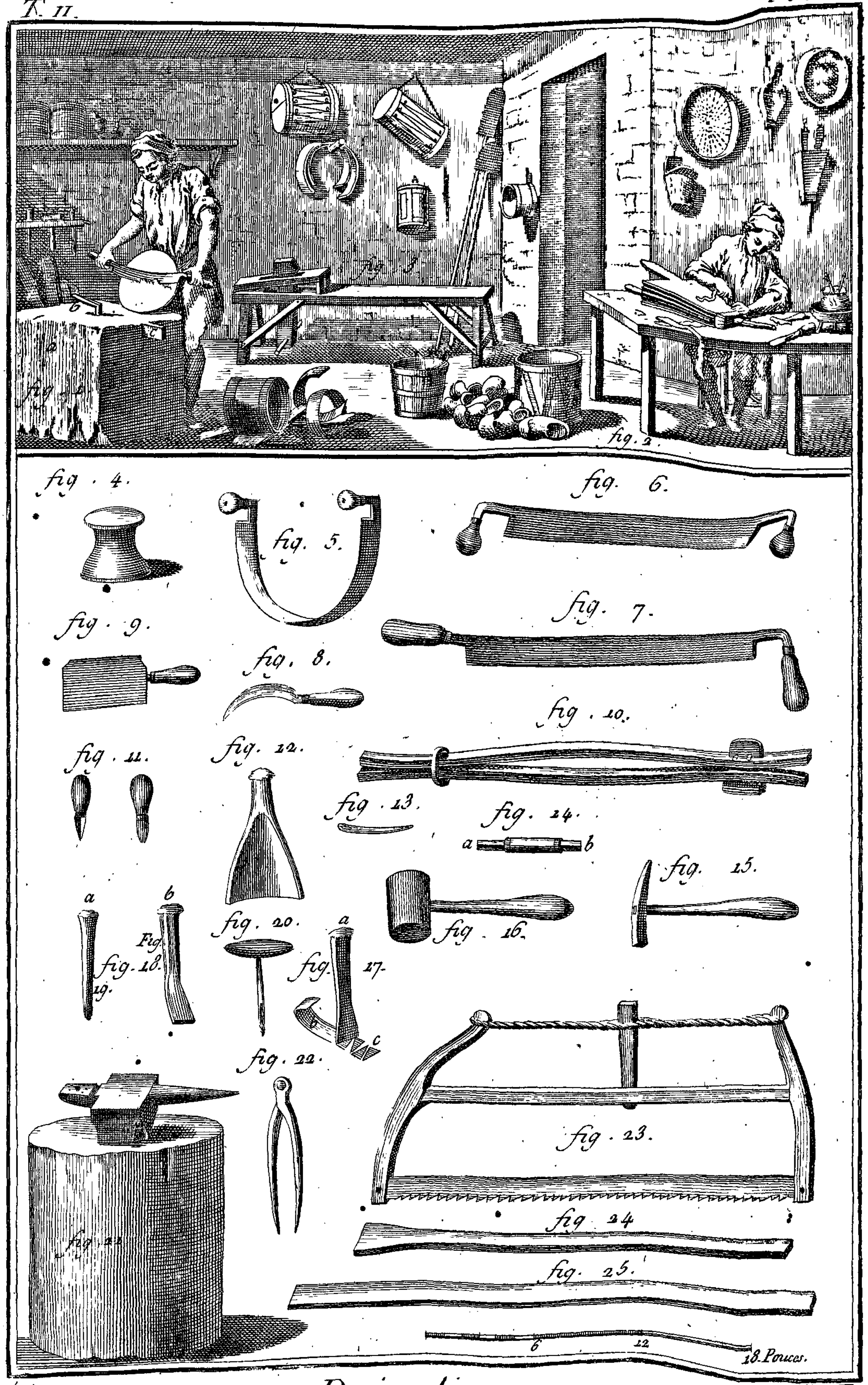

Boisselier.

49. Guidotti F.

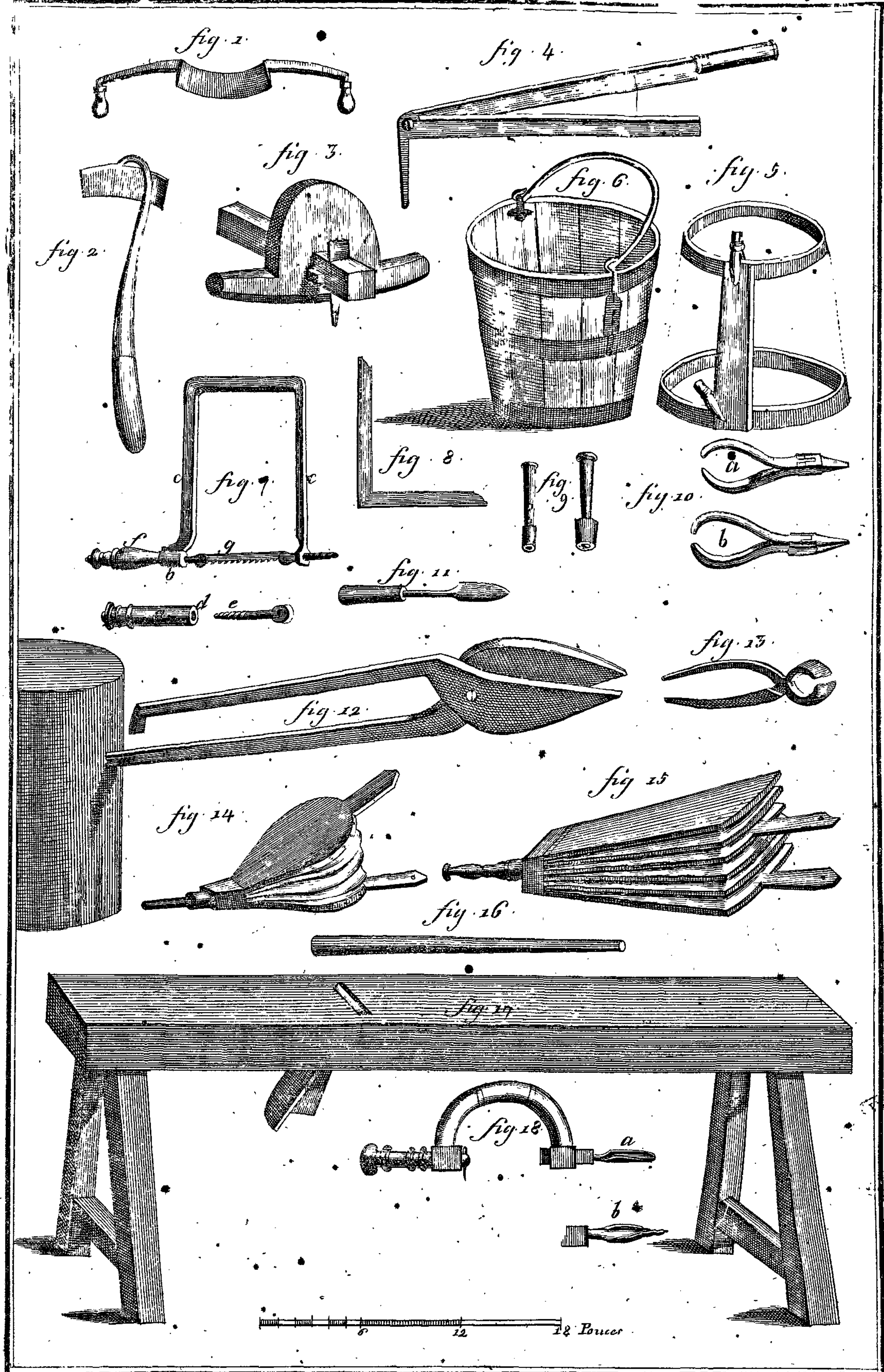

Boisselier

Fambrun F.

BONNETIER DE LA FOULE,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

La vignette repréſente l'intérieur d'une fabrique, le lieu nommé la *foulerie*. On y a joint deux autres opérations que l'on pratique plus ordinairement dans un lieu ſéparé.

Fig. 1. Ouvrier occupé à fouler.

2. Hotte de la cheminée qui recouvre le fourneau, la chaudiere & le réſervoir de l'eau froide. L'eau de la chaudiere eſt portée par un tuyau vis-à-vis les fouloires.
3. Différentes formes, les unes vuides, les autres garnies & ſuſpendues au plancher.
4. Ouvrier qui drape un bonnet, c'eſt-à-dire qu'il en tire la laine avec les chardons.
5. Ouvrier qui tond une piece d'ouvrage. Ces deux derniers ouvriers doivent être placés en face de l'établi qui eſt près d'eux.

Bas de la Planche.

1. Elévation géométrale de la fouloire de bois, & du bâti qui la ſupporte. La fouloire ne poſe point ſur ſon ſupport.
2. Plan de la fouloire. On a ſupprimé la planche qui recouvre une partie du derriere de la fouloire, pour en laiſſer voir tout le fond. F, place creuſée pour recevoir le ratelier.
3. Elevation latérale de la fouloire & du bâti qui la ſupporte.
3. n. 2. Coupe tranſverſale de la fouloire par le milieu du ratelier.

PLANCHE II.

4. Bernandoir poſé ſur ſes treteaux. Il ſert à battre la laine.
5. Broche double pour draper les différens ouvrages. A B C D, la fourchette. E, la planchette. F & G, les chardons. *f*, *g*, hauſſes. On voit en H toutes ces pieces aſſemblées. Quand on ſe ſert de cet outil, le manche A B de la fourchette eſt placé entre les deux premiers doigts, dont les extrémités viennent poſer ſur la naiſſance des fourchons, au-deſſous deſquels le pouce eſt appliqué. Cette figure & la ſuivante ſont deſſinées ſur une échelle quadruple.
5. n. 2. Pincettes ou bruxelles pour nettoyer les ouvrages.
6. Carde ou débourroir pour nettoyer les chardons.
7. A, le ratelier & plan. B, le ratelier en perſpective.
8. Ceinture du tondeur.
9. Ciſeaux ou forces du tondeur. Cette figure & la ſuivante ſont ſur une échelle double.
10. Rouleau du tondeur.
11. Catiſſoire.
12. Forme pour enformer un bonnet.
13. Forme pour enformer un bas. *Voyez l'art. Bonnetier.*

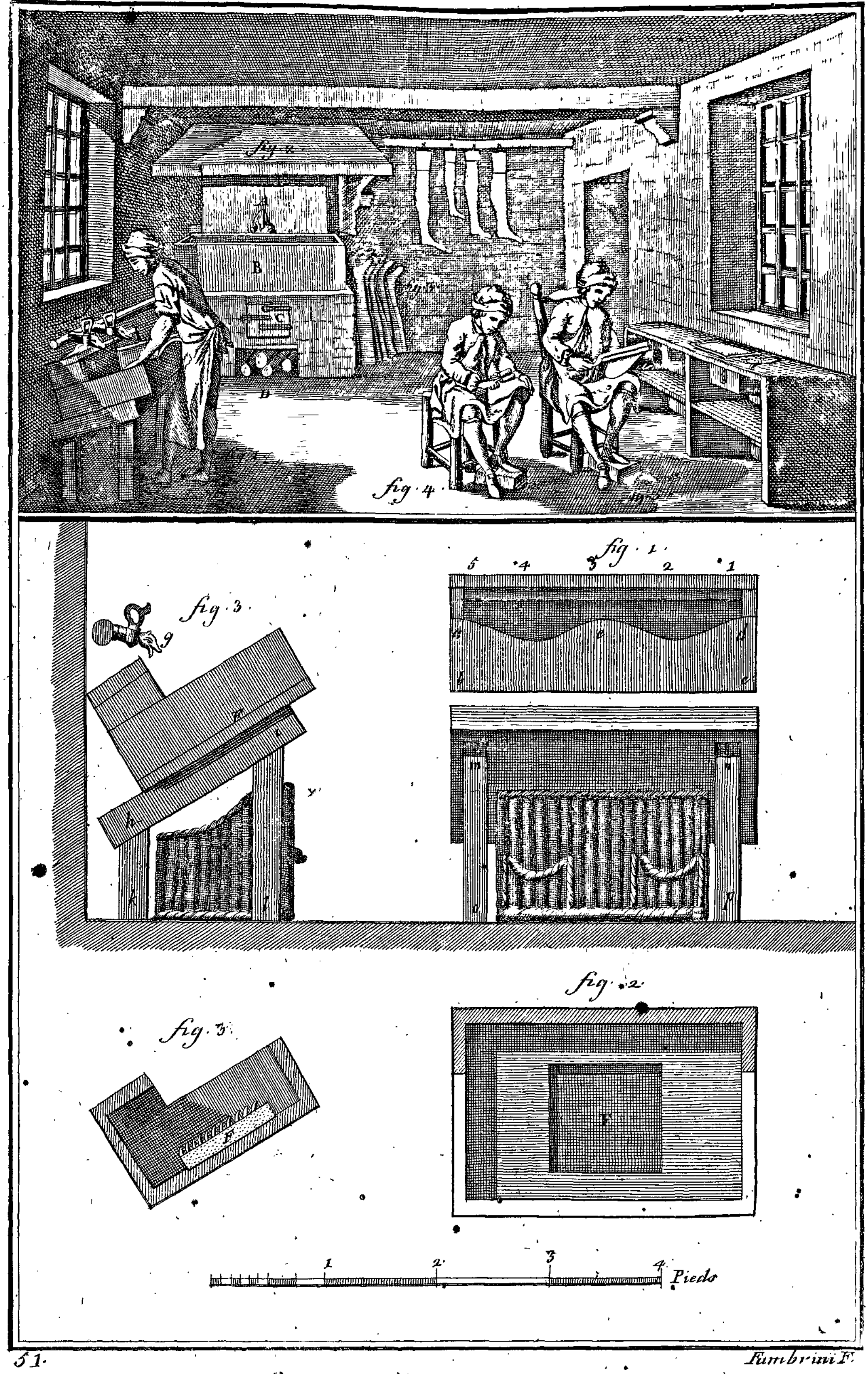

 Fambrini F.

Bonnetier de la Foule.

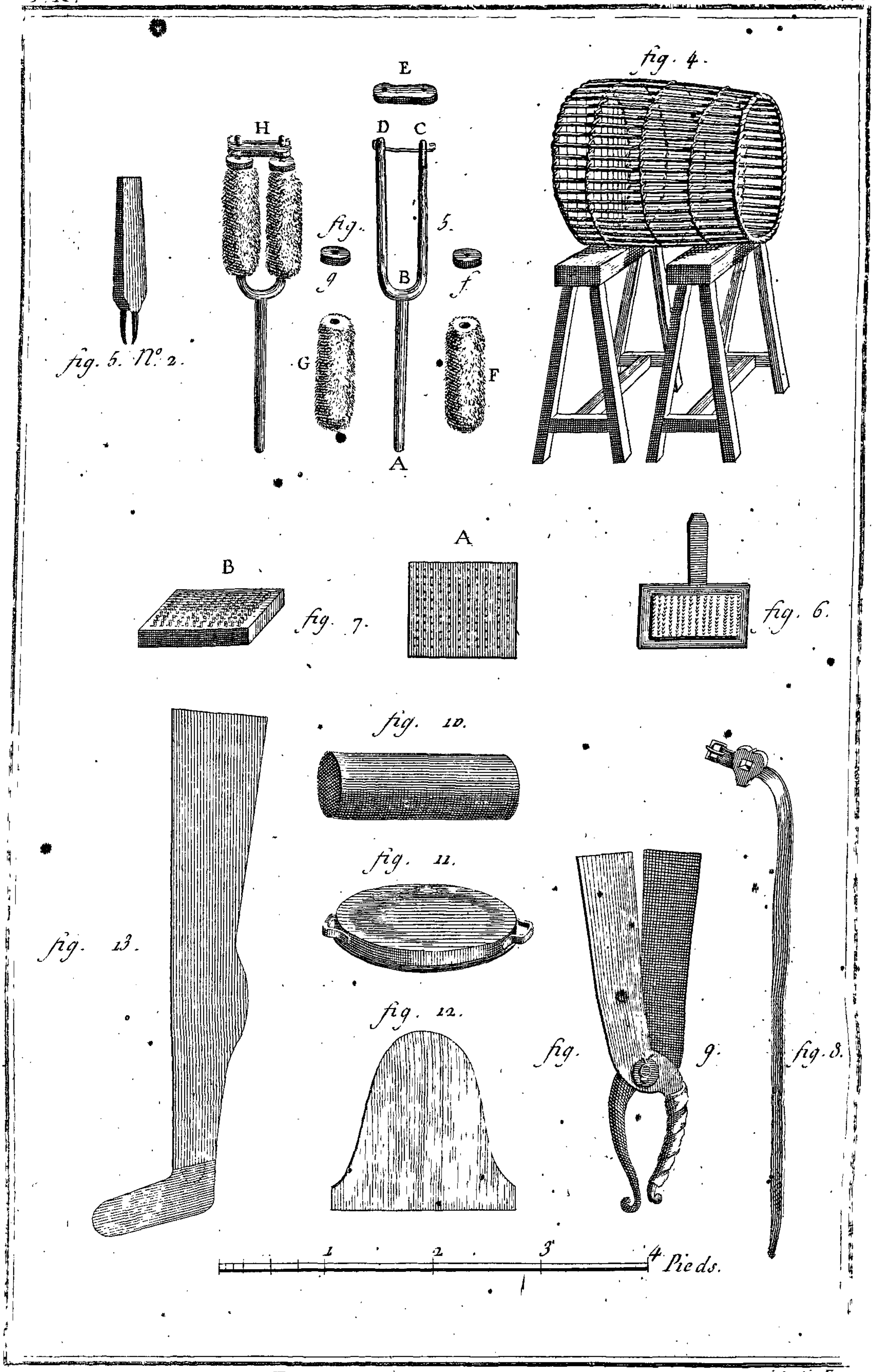

Bonnetier de la Foule

Guidotti. F.

BOUCHER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche, représente la tuerie.

Fig. 1. Bœuf attaché la tête fort basse, par une corde liée à ses cornes, & passée dans un anneau scellé dans la pierre en *a*.

2. Boucher, les bras levés, prêt à assommer le bœuf à coups de merlin.

3. Boucher qui doit saisir le moment où l'autre frappera, pour pousser le bœuf, afin de le renverser sur le côté.

4. Boucher qui écorche un mouton, après l'avoir égorgé. *b*, poulie pour enlever les bœufs, comme on les voit en *c c*, par le moyen du moulinet *d*.

Bas de la Planche.

5. Merlin pour assommer les bœufs.
6. Lancette pour ouvrir la gorge du bœuf.
7. Petit fentoir pour fendre les moutons.
8. Couteau servant à couper les piés des bœufs, moutons, &c.
9. Hache pour fendre les bœufs par moitiés & par quartiers.
10. Fentoir à bœufs pour les diviser en petites parties.
11. Soufflet à bœufs & à moutons.
12. Broche qu'on introduit par le bout *a* dans une fente qu'on fait à la peau du ventre du bœuf, pour y introduire ensuite les soufflets.
13. Etau, espece de chevalet sur lequel on égorge & écorche les moutons & les veaux.
14. Tempe, morceau de bois plat, qui sert a tenir le ventre d'un bœuf, mouton ou veau ouvert, lorsqu'il est suspendu, comme on en voit dans la vignette.
15. *a*, boutique ou étui. *b*, *b*, *b*, lancettes & couteaux. *c*, fusil. *d d*, ceinture de la boutique. *e*, boucle de la ceinture.
16. Croc à bœufs.

PLANCHE II.

Fig. *a*, chaudiere de cuivre, dans laquelle on met les graisses, quon'on veut faire fondre. *b b b*, massif de plâtre, dans lequel est scellée la chaudiere. *c*, bouche du fourneau pratiqué sous la chaudiere. *e*, hotte du fourneau. *d*, degrée de pierre pour travailler plus facilement à écumer le suif fondu.

2. *a*, banatte d'osier. On approche cette banatte & la cuve *b* qui est dessous, de la chaudiere *a*, *fig.* 1. & on verse par le moyen d'une puisette toute la graisse fondue dedans. Le suif passe au-travers de la banatte, & les cretons restent dedans.

b, cuve sous la banatte, pour recevoir le suif passé a clair.

c c, chevalet ou civiere pour transporter la banatte près de la presse où l'on exprime les cretons.

3. *a a a a*, presse pour exprimer les cretons. *b*, vis. *c*, lanterne. *d*, seau de fer percé, que l'on emplit de cretons pour être pressés. *e*, rigole qui conduit le suif dans la jatte *f* qui est au-dessous. *g*, noyau de bois, dont le diametre est plus petit que celui du seau, & dont on charge les cretons. C'est sur ce noyau que la partie *h* porte, lorsqu'on fait descendre la vis *b*. On met autant de noyaux qu'il est nécessaire pour exprimer tout le suif des cretons, à mesure qu'ils s'affaissent.

i k l, tourniquet de la presse. *m*, boulon de bois, qu'on introduit entre les fuseaux de la lanterne, pour faire descendre la vis par le moyen de la corde *n* qui se dévuide sur l'arbre *i k* du tourniquet qu'un homme fait tourner.

4. Puisette.
5. Ratissoire pour enlever le suif qui peut tomber par terre, lorsqu'il est figé.
6. Fourgon pour le fourneau.
7. Aviron, espece de pelle de bois pour remuer les graisses dans la chaudiere du fourneau.
8. Hachoir pour réduire les gros morceaux de graisse en petits, afin qu'ils fondent plus aisément.
9. Ecuelle.
10. Mesure.
11. Pain de suif sorti de la jatte.
12. Jatte de bois.

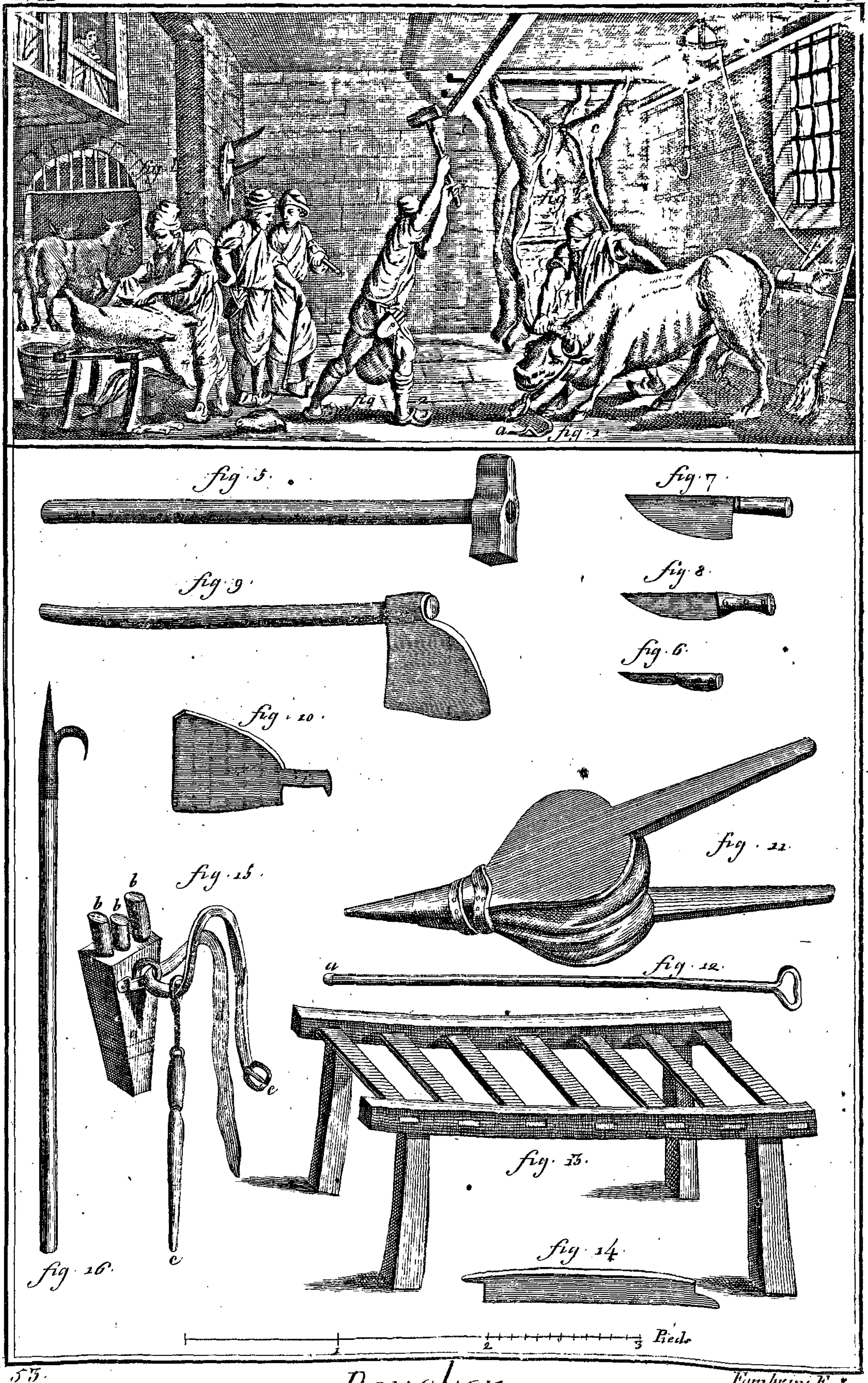

Boucher

Fambrini F.

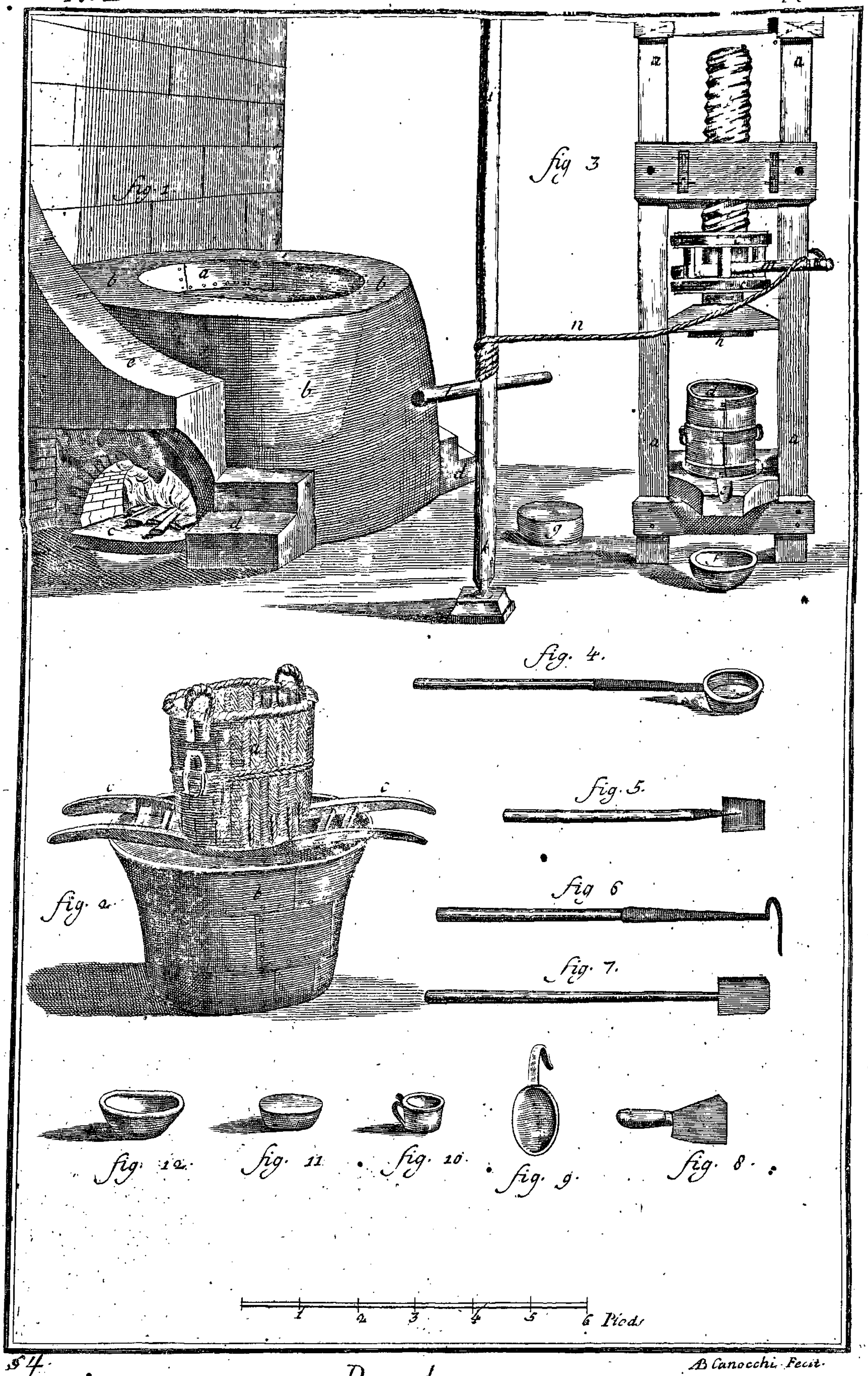

AB Canocchi Fecit

Boucher.

BOUCHONNIER,

CONTENANT UNE PLANCHE.

LA vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un bouchonnier.

Fig. 1. & 2. Ouvriers occupés à faire des bouchons.

3. Marchande qui assortit les bouchons.

Bas de la Planche.

4. La maniere d'arrondir le bouchon.
5. Maniere de couper le bout du bouchon.
6. Etabli. A, A, A, A, les bords de l'établi, sur lesquels on appuie le bouchon pour le couper par les bouts, comme on voit *fig.* 5.
7. Bannette pour recevoir indistinctement toutes les sortes de bouchons au sortir de la main de l'ouvrier.
8. Bannette à assortir.
9. Pierre à affiler les couteaux.
10. Couteaux.

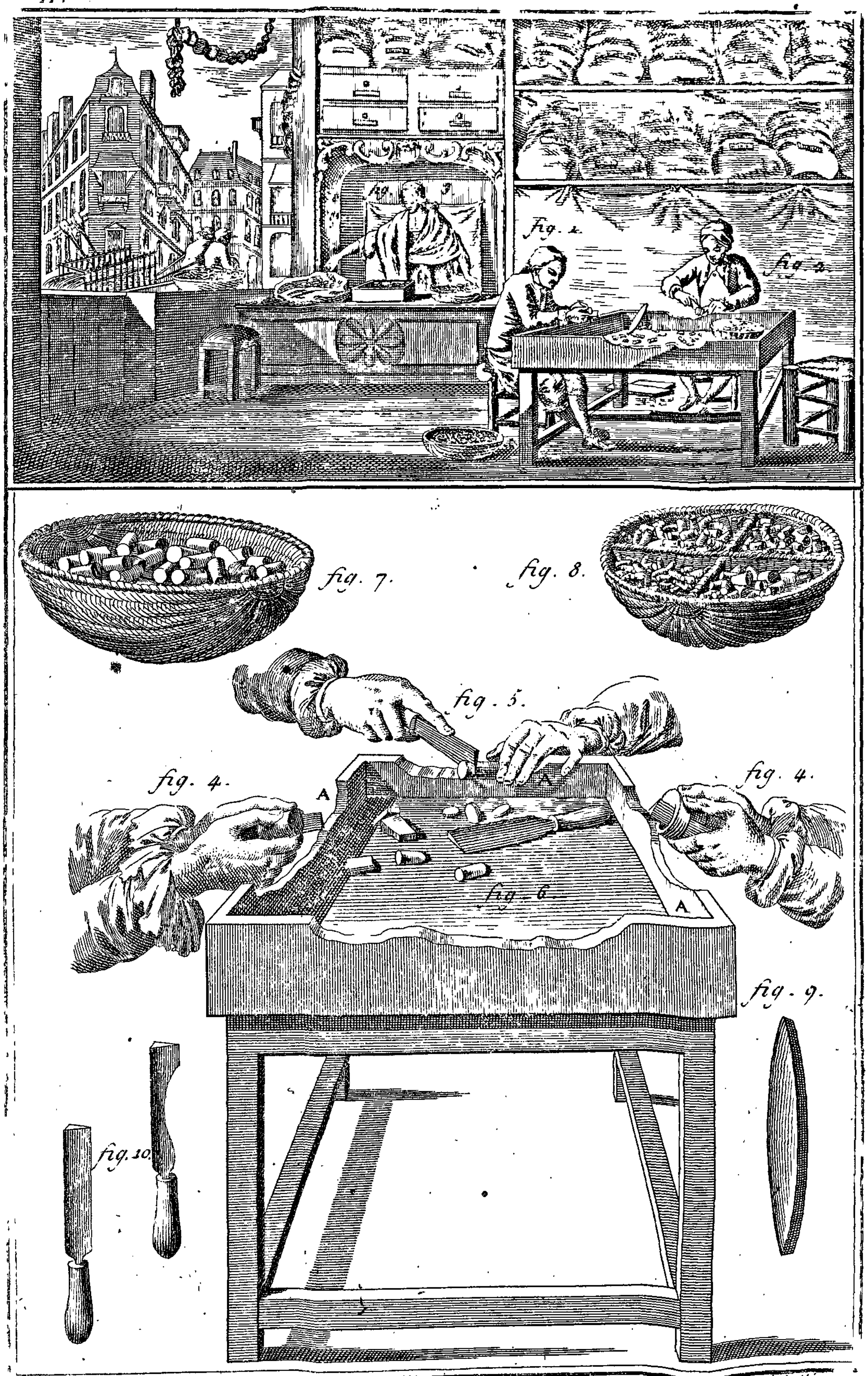

Guidotti

Bouchonnier.

BOULANGER,

Contenant une Planche.

LA vignette repréſente la boutique d'un boulanger, & les différentes opérations pour faire le pain.

Fig. 1. Boulanger occupé à pêtrir. A, le pêtrin. B, la pâte. C, ſeau plein d'eau.

2. Boulanger qui peſe la pâte.

3. & 4. Deux boulangers occupés à former les pains D, clayon ſur lequel on met les pains ronds dans le four.

5. Le fournier devant ſon four.

Bas de la Planche.

1. Le four vû de face. ABCD, bouche du four. FE, plaque qui la ferme. GH, hotte. M, cheminée.

2. Profil du four. Les mêmes lettres déſignent les mêmes parties qu'à la *fig.* 1.

3. Banneton.

4. Baſſin.

5. Coupe-pâte.

6. Rable.

7. n. 1. A, bluteau.

7. n. 2. AA, profil du bluteau.

8. Ecouvillon.

9. Pêtrin.

10. Pelle de bois à enfourner.

11. Ratiſſoire.

12. Pelle de tole pour retirer la braiſe.

13. Rape.

14. Couteau à chapeller.

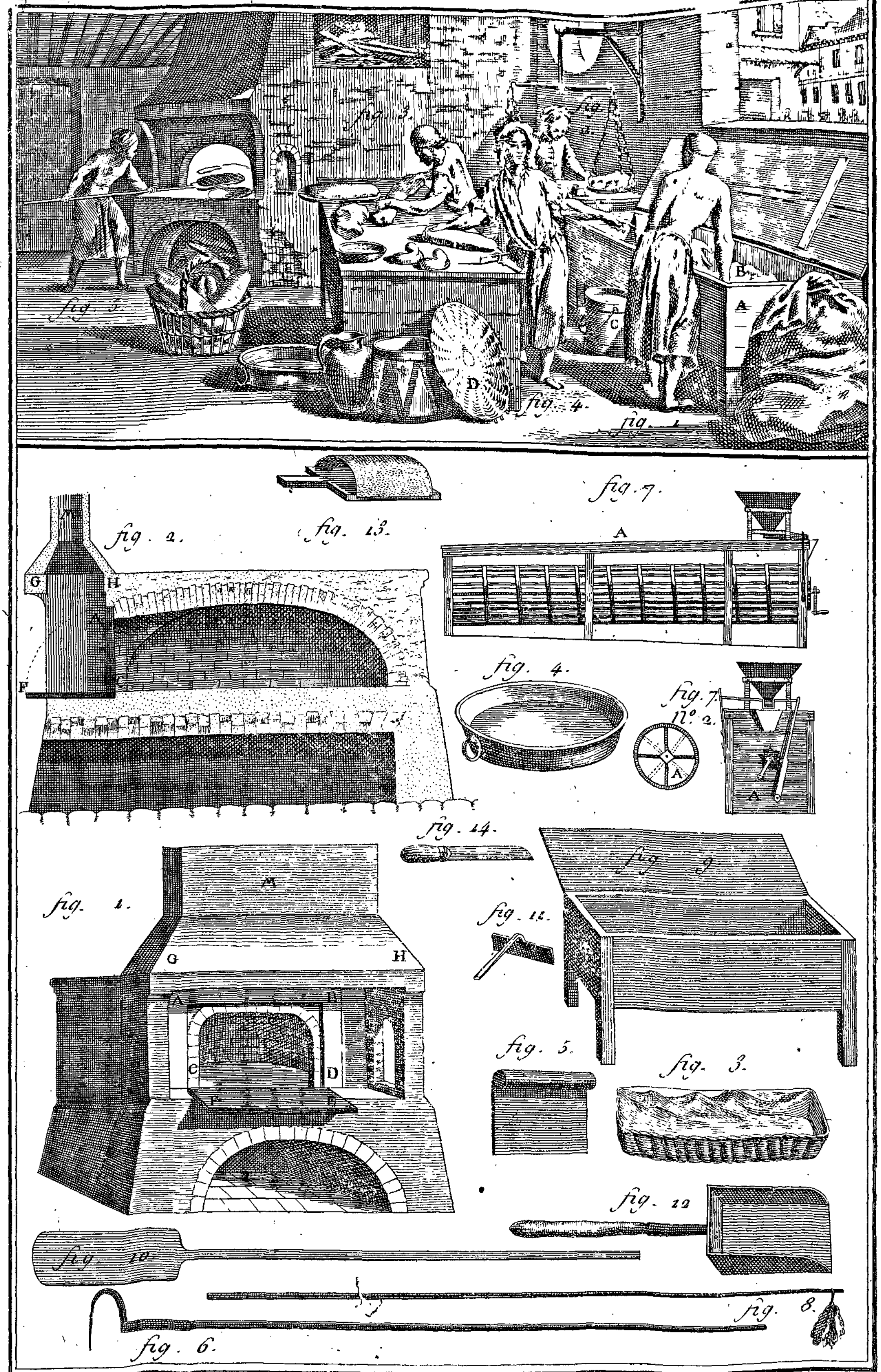

Boulanger.

Guidotti F.

BOURRELIER ET BOURRELIER-BASTIER,

CONTENANT SEPT PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une boutique ſéparée de l'arriere-boutique par une cloiſon vitrée; on y voit auſſi de grandes armoires fermées par des chaſſis à verre; & du côté oppoſé, deux paires de harnois accrochés aux chevilles ſcellées dans la muraille.

Fig. 1. Ouvrier qui coupe du cuir en bandes ſur la table de l'écofroi, avec le couteau à pié.

2. Ouvrier qui perce des trous avec une alène dans une courroie tenue par une pince qu'il a entre les jambes. Il paſſera enſuite dans ces trous les deux fils cirés, qui formeront la couture.

3. Ouvrier aſſis ſur une ſellette auprès du veilloir; il eſt occupé à coudre.

4. Ouvrier qui cire le fil.

Bas de la Planche.

1. L'écofroi vû de face & en perſpective.
2. Le veilloir vû de face & en perſpective.
3. La pince vûe de profil.
4. Les deux mâchoires de la pince vûes en perſpective; c'eſt la plus courte mâchoire ou la mâchoire mobile, qui eſt poſée ſur la cuiſſe gauche de l'ouvrier, qui paſſe ſa cuiſſe droite ſur la plus longue mâchoire.
5. Le marteau du bourrelier, & le plan de ces outils au-deſſus.
6. Couteau à pié.
7, 7, 7. Trois alènes de différentes grandeurs.
8. Broche de fer.
9. Serre-attache.

PLANCHE II.

Fig. 1. Harnois complet de cheval de carroſſe, dit à ſellette.

2. Harnois complet de cheval de carroſſe, dit à couverture.

3. Profil du harnois à couverture.

A côté de la *fig.* 1. eſt le profil de la chaînette.

1, 2, 3 de la même Planche, conſidérées enſemble avec la *fig.* 1. de la Planche IV.

A, chaînette de harnois ou de timon, qui tient au reculement d'un bout, & dont l'anneau paſſe par le bout du timon juſqu'au crochet, où on arrête avec un petit cuir les deux chaînettes des deux chevaux de timon.

B, B, B, reculement qui va s'attacher de deux côtés à la grande boucle C, C, qui ſoutient le porte-trait. Quand le cheval recule, le reculement tire la chaînette qui fait reculer le timon.

D, le poitrail; il eſt large & renforcé. Il va s'attacher des deux côtés à la grande boucle E, E; c'eſt à ces deux boucles que tiennent les traits F, F, F, &c. qui paſſant dans les porte-traits *g*, *g*, *g*, *g*, finiſſent par un anneau H, H, H, formant une boucle ſans arguillon. Ces anneaux ſe ferrent aux deux bouts du palonnier, & le cheval eſt attelé.

K, Sellette, ou couſſinet rembourré. Il eſt caché par ſa couverture, à laquelle ſont attachés deux anneaux, dans leſquels paſſent les guides. Il y a au milieu deux petits cuirs qui ſervent à noüer les rênes de la bride; ce qui s'appelle *enrêner*.

Ce couſſinet doit ſe trouver ſur le garot; il ſoutient le poitrail par le moyen des deux barres de devant N; les traits & une partie du reculement par le moyen des deux bras de bricole M, M.

C'eſt auſſi au couſſinet que tient le trouſſe-chaînette fait d'un petit anneau de cuir & d'un petit bouton de cuir, qu'on paſſe dans cet anneau, lorſque ce petit bouton a auparavant paſſé au-travers de l'anneau de la chaînette de timon. On arrête cette chaînette quand le cheval eſt déharnaché.

K X, ſurdos, d'où partent les barres de ſurdos *t*, *t*; *v*, *v*, barres d'avaloire qui doit ſe trouver au haut de la croupe, à l'endroit des roignons.

De cette avaloire, qui eſt arrêtée à la groſſe boucle C, C, où finit le reculement, part la croupiere X, qui eſt double au moyen de deux petites barres.

y, *y*, les deux anneaux de cuir dans leſquels on paſſe les bouts des traits, quand le cheval eſt déharnaché.

Z, Z, barres qui partent de la même avaloire, la ſoutiennent ſous la croupe du cheval.

3, 3, anneaux attachés au poitrail de chaque côté. Ils ſemblent n'être là que pour recevoir le reculement & le ſoutenir, afin qu'il ne s'évaſe pas trop; mais ils ſe trouvent ſervir très-utilement à empêcher les chevaux de ruer au carroſſe, au moyen d'une plate-longe qui s'ajoute au harnois dans ce cas, & dont l'effet eſt sûr.

Cette plate-longe eſt compoſée de deux cuirs, qui ſe rejoignent en un, ou d'un gros cuir fort large, qu'on paſſe au-tour du milieu du palonnier. On le boucle enſuite avec une groſſe boucle; il ſe ſépare en deux longes, qui ont une traverſe, laquelle doit ſe trouver ſur le haut de la queue & ſous la croupiere. La ſeconde traverſe ira par-deſſus la croupiere près de l'avaloire d'en-haut, celle-là a une boucle pour être lâchée ou ſerrée au beſoin.

Voici le chemin que font les deux longes de cuir; elles paſſent ſur le culeron, ſous les barres de la croupiere, ſous l'avaloire de deſſus, ſous les ſurdos, ſur les bras de bricole, & ſe bouclent aux petits anneaux 3, 3, qui ſoutiennent le reculement au poitrail.

PLANCHE III.

Fig. 4. Profil de l'habillement complet de tête du cheval.

5. Montant de bride, avec l'œillere, vûe du côté extérieur & du côté intérieur.
6. Deſſus de tête.
7. Plan de fronteau.
8. Plan du deſſus du nez.
9. Bride.
10. Traits de reculement.
11. Poitrail.
12. Couverture vûe en profil & en plan, avec les quatre courroies qui en dépendent, dont deux ſont les barres de bricole, & les deux autres ſont les barres de poitrail.
13. La croupiere & les courroies qui en dépendent, les deux premieres ſont les barres de ſurdos; les deux autres les avaloires de deſſus; les deux ſuivantes, les barres d'avaloires; enſuite les deux trouſſe-traits.
14. Culeron.
15. Avaloire, aux anneaux de laquelle tiennent les deux porte-traits.
16 & 17. Les fourreaux dans leſquels paſſent les traits de reculement.
18. Trait vû en deſſus.
19. Trait vû de profil.

PLANCHE IV.

Fig. 1. A, ſous-barbe, le derriere de la muſerole,

B, muſeliere, le devant qui paſſe ſur le nez.

C, œilleres attachées aux montans, pour empêcher que le cheval ne voye de côté, qu'il n'ait peur, & ne ſoit diſtrait de ſon travail par les objets qui l'approchent.

D, frontiere, qu'on appelle *frontail* à un cheval de ſelle.

On orne quelquefois le côté de l'oreille en dehors d'un nœud d'oreille E, auquel on donne différentes formes. Ce nœud E s'attache à la jonction du montant & de la ſous-gorge.

F, gland qu'on y ajuſte quelquefois, qui pend à côté de l'œillere.

G, aigrette dont on orne auſſi le deſſus de la tête.

2. Une

2. Un des chevaux du milieu, lorsqu'on en attele six à un carrosse.

Quand on attele six chevaux, les deux du milieu, ou les quatriemes, s'attelent à une volée avec deux palonniers. Cette volée se met au bout du timon, & y tient par le moyen d'une chaînette de cuir.

On attele les chevaux du milieu aux palonniers, comme ceux du timon, par deux traits pareils A, qui sont terminés à l'autre bout, ou du côté du poitrail par une boucle B, destinée à boucler les traits des sixiemes chevaux. Du reste, les harnois des uns & des autres sont composés seulement d'un poitrail D; d'un coussinet K, de deux barres de derriere N, pour soutenir le poitrail; de deux bois de bricole M, de deux surdos *t*, qui tiennent à une barre de croupiere simple Z.

3. Un des sixiemes chevaux, dont le harnois ne differe du précédent, qu'en ce que les traits sont soutenus par des porte-traits L, qui tiennent à la barre de croupiere. Quand on attele à quatre, on ne met pas communément de volée, & on attache les traits O à ceux des chevaux de timon, ou à ceux du milieu, en faisant entrer l'extrémité O du trait dans la boucle B, *fig.* 2.

PLANCHE V.

La vignette représente la boutique d'un bourrelier-bastier.

Fig. 1. Ouvrier qui met un cuir par bandes, pour en faire des courroies.

2 & 3. Ouvriers occupés à piquer & à coudre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Alène à coudre.
2. Alène à brider.
3. Passe-corde.
4. Ciseaux.
5. Pié-de-roi.
6. Serre-attache.
7. Compas.
8. Pince & tenaille.
a, pince plate.
b, tenaille à dents.
9. Tire-bourre.
10. Rembourroir.
11. Emporte-pieces à découper le cuir.
a, grande emporte-pieces.
b, emporte-pieces plus petit.
12. Couteau à pié.
c, grand couteau à pié.
d, couteau à pié moyen.
13. Rembourroir pour les culerons.
14. Marteau pour découper.
15. Marteau plus petit.
16. Formoir.
A, profil du formoir.
17. Rainette.
18. Lissoire de buis.
19. Poinçon.
20. Maillet de buis.
21. Gâteau de plomb, sur lequel on découpe.
22. Clé.
23. Forme à rond.
24. Pince à assujettir ce que l'on veut coudre. Les *fig.* 2 & 3. de la vignette s'en servent.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Cette figure représente le cheval de brancard. A, sellette, ou petite selle fort courte, qui a les bandes fort larges. On la garnit de cuir noir avec du clou doré. On perce les bandes pour y passer deux courroies à boucles B, qui servent à maintenir en place la dossiere de la chaise. On perce l'arçon de devant pour y passer une courroie qu'on appelle *le troussart* C, qui sert à nouer les rênes du cheval de brancard. On garnit l'arçon de cinq grandes boucles. Les deux de devant prennent les barres D de poitrail R; les deux de derriere prennent les petites barres E, qui soutiennent l'avaloire F, & la cinquieme tient la croupiere. De cette croupiere part encore une barre d'avaloire G qui se trouve sur la croupe.

H, contre-sanglot qui part de la sellette, & qui soutient le poitrail, conjointement avec la barre du poitrail D.

L, gros anneau de fer, qui est au bout du poitrail de chaque côté, & auquel tient un trait M, qui va se boucler sur le brancard au trait de brancard qui tient à l'essieu.

N, reculement qui n'est pas autre chose qu'une courroie qui tient à un gros anneau qui est au bout de l'avaloire d'en-bas. On attache ce reculement à un crampon qui tient au brancard; ce qui fait que quand le cheval recule, l'avaloire tire à elle, & tend ce reculement qui entraîne le brancard. Le cheval est attelé, quand le trait & le reculement sont bouclés, & que la dossiere est arrêtée sur la sellette.

On ajoute, quand on veut, deux anneaux aux deux côtés de la sellette, pour soutenir des guides qui se bouclent dans les gargouilles de la bride, avec lesquelles celui qui est dans la chaise peut conduire le cheval du brancard.

P, longe de main du cheval de brancard. C'est une courroie qui passe dans les deux gargouilles de la droite à la gauche, & que le postillon tient toujours pour conduire le cheval de brancard.

2. Elle représente le cheval de côté de chaise, ou le bricolier. Ce cheval est attelé à un palonier qui tient au brancard gauche de la chaise par deux traits.

Il a, comme le cheval de brancard, un poitrail K; mais la barre qui soutient le poitrail, passe sur la selle, & s'appelle *dessus de selle* A. Le surdos B, qui supporte les deux traits C, passe au-travers du redoublement de la croupiere. On se sert communément d'une selle à trousse-queue.

3. Harnois complet des chevaux de tirage, qui remontent les bateaux. Ce harnois est composé d'un collier, auquel sont joints deux panneaux ou une torche par un surfaix, & recouvert d'une toile.

Les traits, qui sont de corde, sont liés au palonnier qui est suspendu par deux porte-traits aussi de corde.

Ces porte-traits, après s'être croisés sur la croupe, vont s'attacher au haut des atteles. Derriere l'attele gauche du cheval sur lequel le conducteur est placé, est un fourreau, dans lequel est une croupiere qui sert à couper la corde qui vient du mât du bateau, lorsque dans un danger pressant on n'a pas le tems de débiller.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Elle réprésente le limonier.

Le premier cheval qu'on place, & qui est seul entre les deux limons d'une voiture, s'appelle *limonier*. C'est toujours le plus fort de ceux qu'on attele ensuite. Celui-ci a un harnois que les autres n'ont pas.

Il lui faut une sellette de limon A, laquelle est composée d'arçons de bois qu'on appelle *fûts*, & de bandes qu'on appelle *aubes*. On les cloue sur les deux fûts; on la garnit de cuir noir & de peau de sanglier.

On met sur le milieu de la sellette une dossiere de cuir, large de sept à huit pouces B, qui embrasse les limons. Il y a des dossieres dont l'anneau est arrêté par un rouleau de bois C.

Le derriere du harnois est composé de quatre bras d'avaloire D, D, deux sur la croupe, & deux derriere, qui sont soutenus par des branches F, qui se croisent ordinairement.

On attache derriere la sellette un morceau de peau de mouton E, sur les rognons, en guise de croupelin. Il y a aussi une espece de sangle de cuir qui joint la sellette, qu'on appelle *sous-ventriere*, G.

Du gros anneau qui assemble les deux avaloires, pend de chaque côté une chaîne H, dont un des chaînons s'arrête au limon avec une cheville. Cette chaîne sert de reculement.

L, mancelle. Pareille chaîne qui tient à l'attele par le moyen d'un anneau M, qu'on appelle *le billot*, & qui traversant l'attele, est arrêté lui-même par une cheville de bois qui se nomme *un piquet*.

La mancelle s'arrête aussi en arriere à une cheville sur le limon, & contribue à donner de la force au coup de collier du limonier.

La têtiere est de gros cuir avec le fronteau A.

B, muselieres,

C, œilleres aux montans. Quand on veut, on met de gros glands D au fronteau, sur le front, à côté des oreilles. Quelquefois on met du fronteau à la museliere deux cuirs qui passent en croix sur le chamfrein. On met dans la bouche ou un mors creux de fer, avec deux anneaux de fer F, aux deux bouts auxquels s'attachent les montans de la bride & les

rênes

rênes; ou bien un billot de bois, avec deux pareilles anneaux.

G, G, *fig.* 2. atteles qui accompagnent & qu'on appelle *le véritable collier*, & qui l'étayent, pour ainsi dire. Elles sont de bois de hêtre, & occupent le derriere du collier. On joint le collier aux atteles par-devant & en haut pars deux accouples, aux côtés, par plusieurs morceaux de cuir appellés *boutons*.

O, deux cuirs appellés *sommiers*, qui embrassent le derriere du collier, & viennent s'attacher vers le milieu des atteles.

P, collier de cuir rembourré, qui entoure tout le devant de l'épaule, depuis le garot & le haut du poitrail.

Q, rênes qui montent par-dessus la croisée, & se joignent à une longe de cuir qui continue avec un culeron, & qui sert de croupiere. On couvre ordinairement le collier avec une peau de mouton ou de loup, dont on fait passer les deux côtés au travers des atteles.

2. Elle représente le chevillier.

Le cheval qui est immédiatement devant le limonier, se nomme le *chevillier*, ou *le cheval en cheville*, parce que le trait de corde de celui qui est devant lui, & le sien se joignent l'un à l'autre, au moyen d'une cheville de bois, & le trait du chevillier finit par un anneau de corde qui s'arrête sur le bout du limon avec une autre cheville. D'ailleurs celui-ci & tous les autres qui le précedent, y en eût-il douze, ont la même sorte de harnois, qui consiste en un collier, une demi-rêne a culeron A, une couverture de toile D, un surdos C, qui tient à la demi-rêne, duquel part une longe de cuir appellée *faux surdos* D, au bout duquel est un petit anneau qui soutient le cordeau qui communique a tous les chevaux; & le vrai surdos soutient le fourreau E, dans lequel passe le trait de corde. C'est au surdos que tient la sous-ventriere G.

Or voici le chemin que le cordeau fait. Il est d'abord attaché au collier du limonier, de-là il va passer dans l'anneau du faux surdos, ensuite dans un anneau H attaché au collier du chevillier. Entre ces deux anneaux commence un autre petit cordeau joint au véritable, qui va s'attacher à l'anneau du billot ou du mors creux de chaque cheval; ce petit cordeau s'appelle *une retraite* L. Le vrai cordeau, en suivant son chemin, va passer à un anneau suspendu au montant de la têtiere M, d'où il va passer dans le faux surdos du cheval qui est devant, & toujours ainsi jusqu'au dernier cheval.

Comme le charretier se tient toujours à gauche, quand il tire à lui le cordeau, cette action tire toutes les retraites, & fait tourner tous les chevaux à *dià*, & il ne fait que leur parler pour les tourner à *huriaut*.

Quand les chevaux de tirage sont attelés côte à côte, leurs traits tiennent à des palonniers, comme ceux des chevaux de carrosse.

3. Elle représente l'équipage des mulets.

Ce cuir qui embrasse le museau, & qui fait partie du licol, se nomme *cadenat*. Le dessus de la têtiere est surmonté de plumes de coq, à plusieurs étages; ce qui se nomme *le plumet* B.

C, deux plaques de cuivre relevées en bosse & dorées, au lieu d'œilleres; il y en a une pareille au milieu du front.

D, glands qui tombent sur les oreilles, & qui se nomment *flots*.

E, autres glands qui accompagnent les montans du licol, & qui s'appellent *simousses*.

F, espece de sac qui renferme la bouche & les nazeaux, & qui se nomme *le moreau*. Les rênes du bridon vont s'accrocher à la selle, dont les panneaux G, se nomment *formes*.

H, H, especes de liéges qui s'élevent dessus le bât, & qui se nomment *des éleves*. La selle est au milieu des éleves. Il y a un poitrail O & un collier L qui est au-dessous, duquel pend le tablier M orné de simousses. Ce collier est garni de grelots ou sonnettes; il y en a quelquefois une plus grosse au milieu qu'on nomme *gros grelot q*; & quand, au lieu du gros grelot, on attache une cloche, cette cloche ou clairon s'appelle *clape p*.

R, croupiere qui se nomme *le cavalo*. Pour orner la croupe, on met au milieu de l'éleve de derriere des cordons qui se séparent en plusieurs branches, & flotent sur la croupe.

N, fauchere. C'est une espece de tringle de bois, contournée par les deux bouts. Elle entoure lâchement la croupe sous la queue, & elle est suspendue en sa place pars les fusses P, qui sont deux gros cuirs qui se separent en deux accouples appellées *polies* X X, lesquelles polies s'arrêtent à chaque côté de l'éleve de derriere.

S, morceau de grosse toile qui entoure le ventre lâchement, & qui s'appelle *le sous-ventre*. On met le sous-ventre aux mulets pour qu'ils se crotent moins.

Il faut deux mulets pour porter une litiere. On leur met à chacun une sellette qu'on place sur les dossiers des brancards. Elle est faite de deux fûts & de deux aubes de bois ferrées. On garnit le siége de paille & de foin. On met le harnois comme aux chevaux de carrosse, & des sangles de cuir. Les dossieres de la litiere sont de cuir de sept pouces de large.

4. Elle représente les bâts. Les bâts communs ne sont autre chose qu'une espece d'arçon composé de deux fûts de bois, joints avec des bandes de même matiere. Chaque fût est accompagné d'un crochet *a a*, pour tenir les cordes qui soutiennent aux deux côtés du bât des paniers, des ballots ou des échellettes.

Le dessous du bât est garni de panneaux; on y ajoute une sangle, ou bien on fait passer un surfaix par-dessus. On met au fût de derriere une courroie qui sert de croupiere.

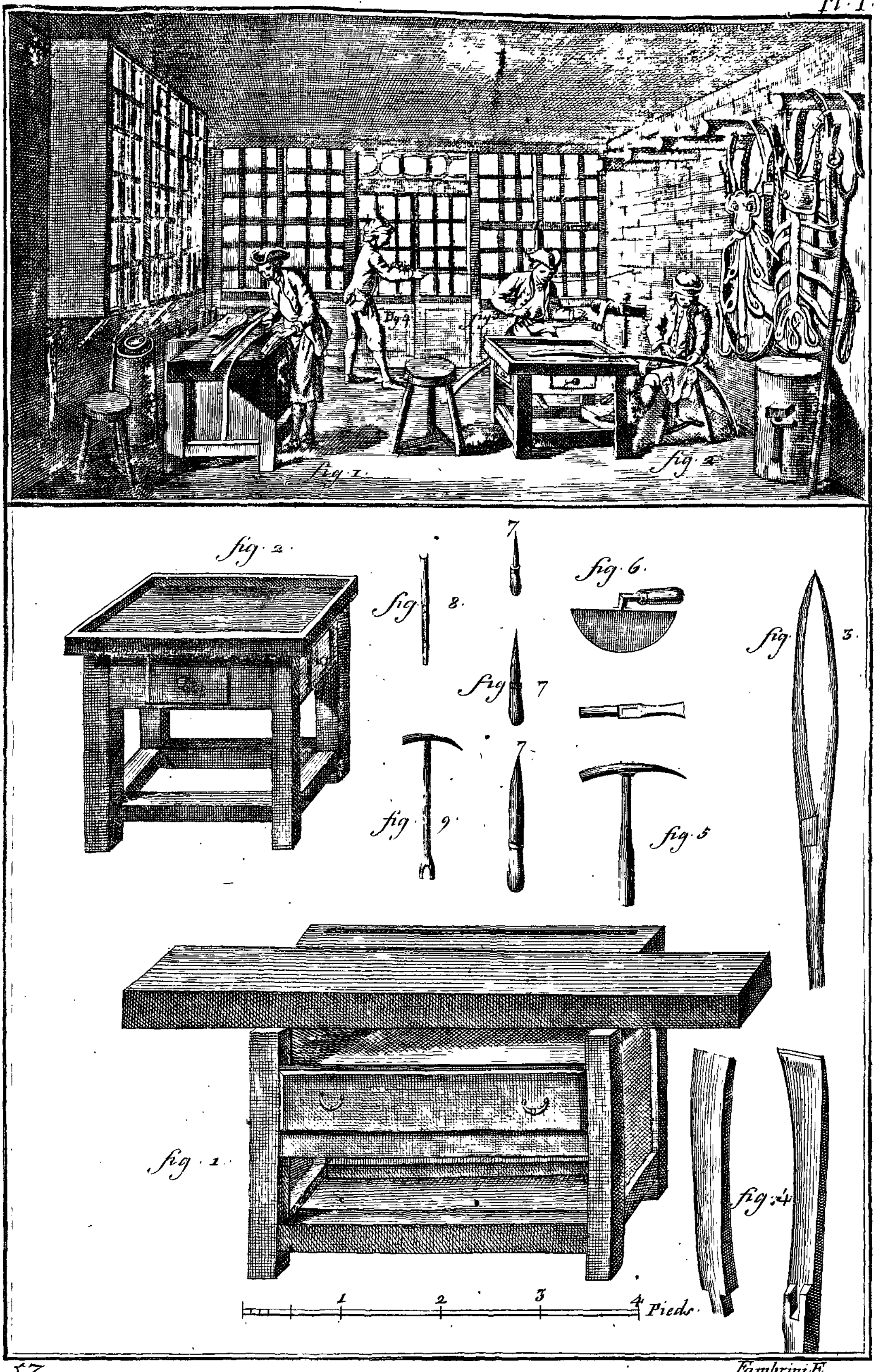

57.

Fambrini F.

Bourrélier.

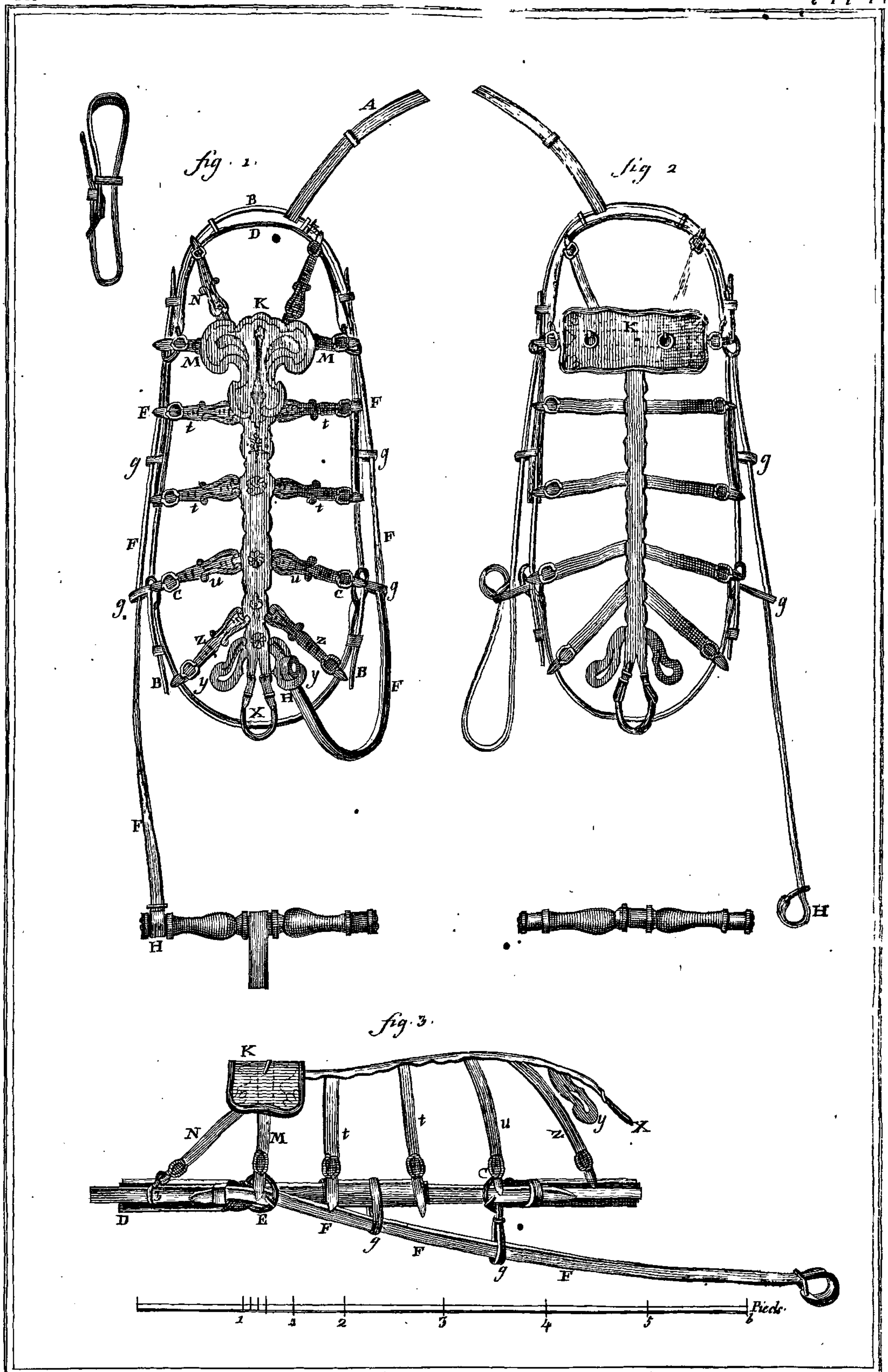

58. Fambrini F.

Bourrelier.

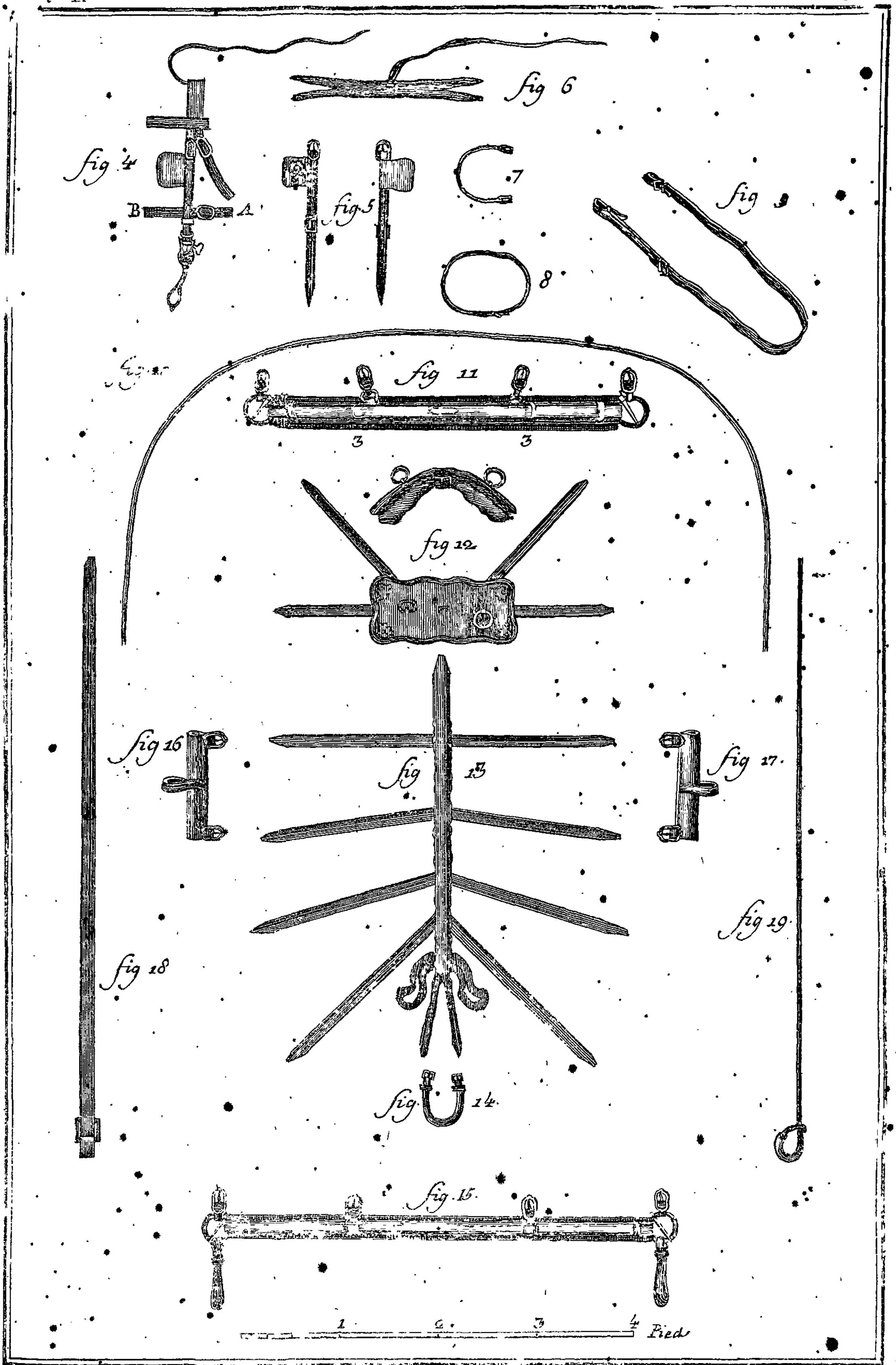

59

B. Jean Caneau Fec.

Bourrelier

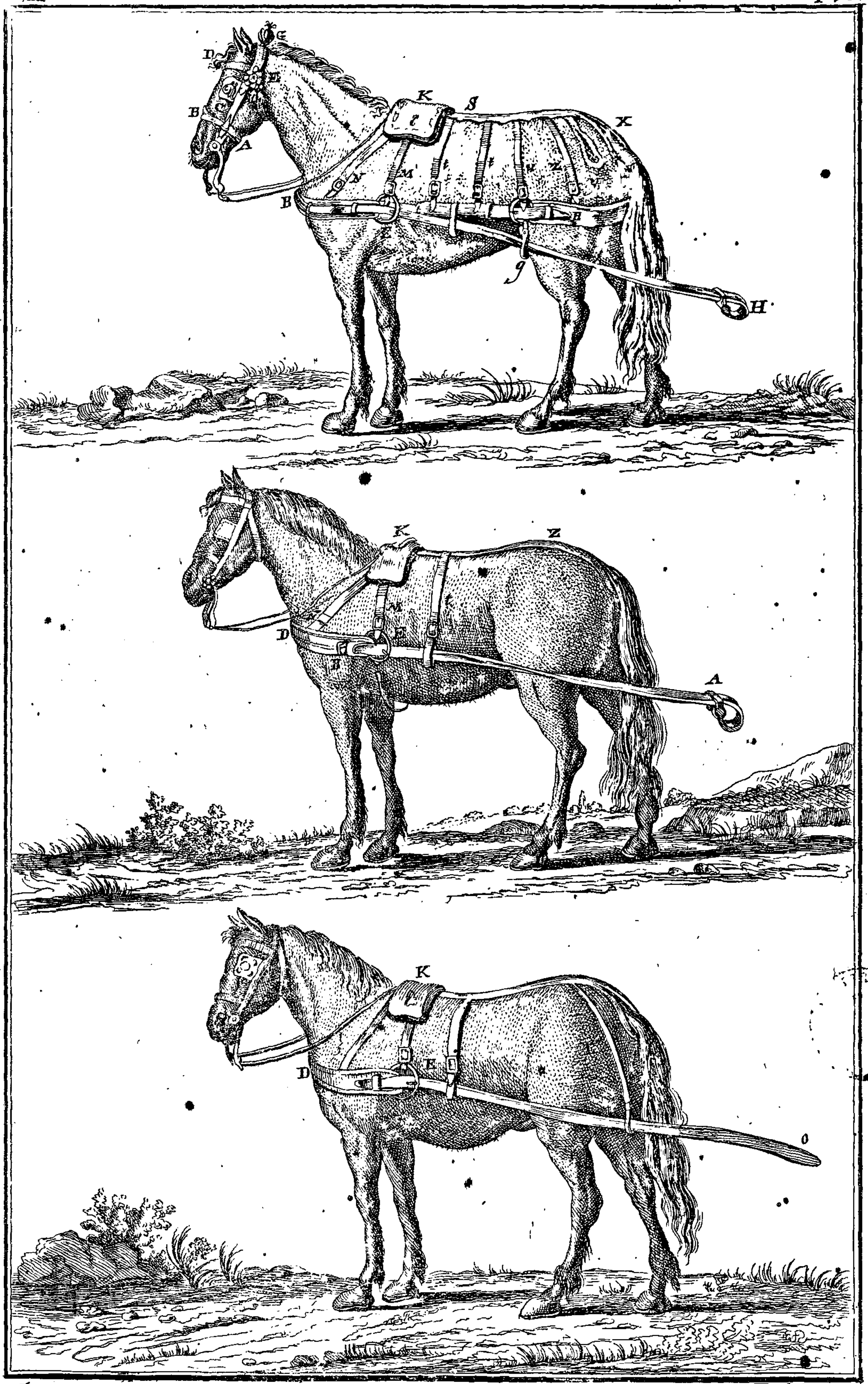

60. Bourrelier. Fambrini F.

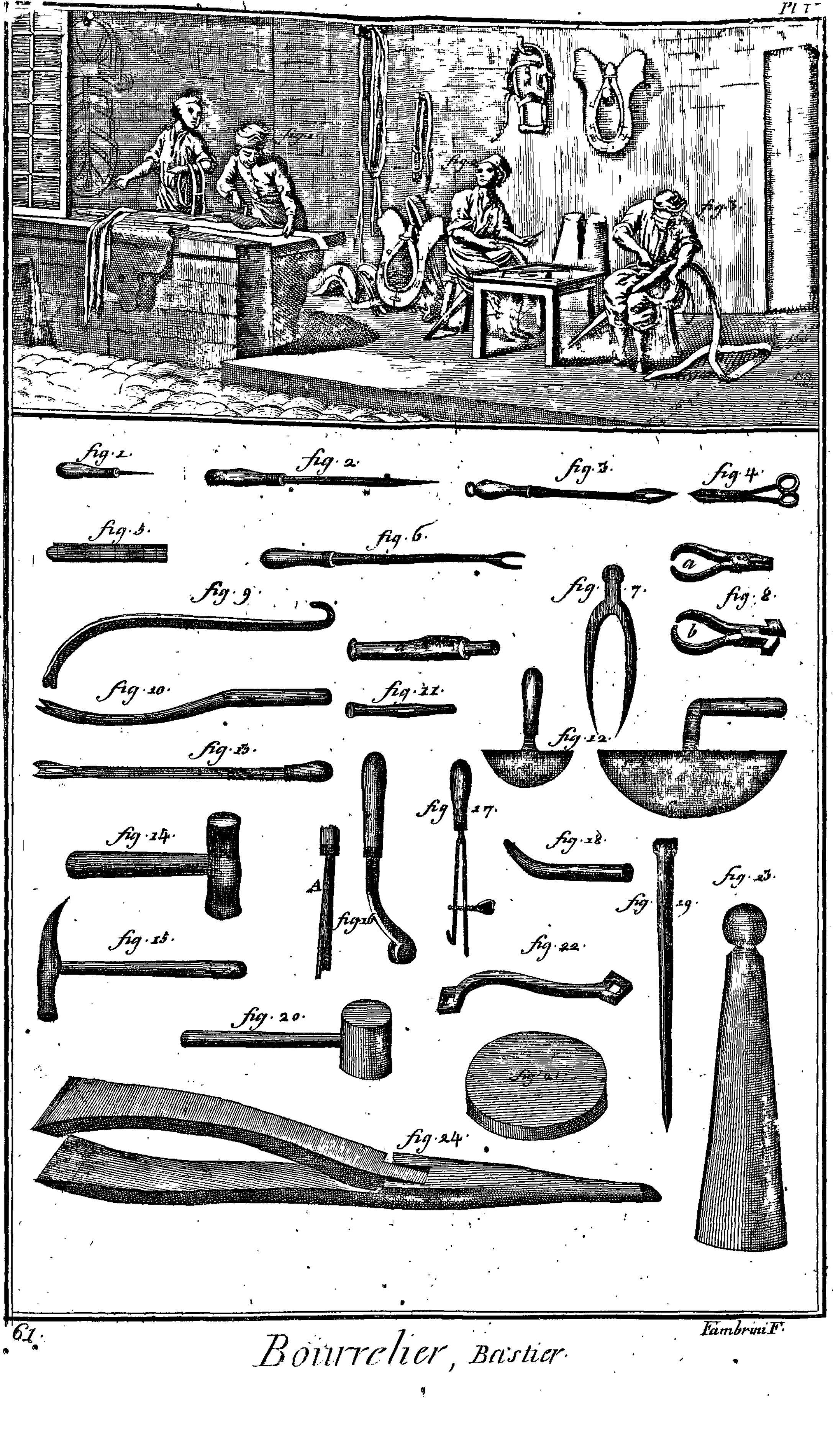

Fambrini F.

Bourrelier, Bastier.

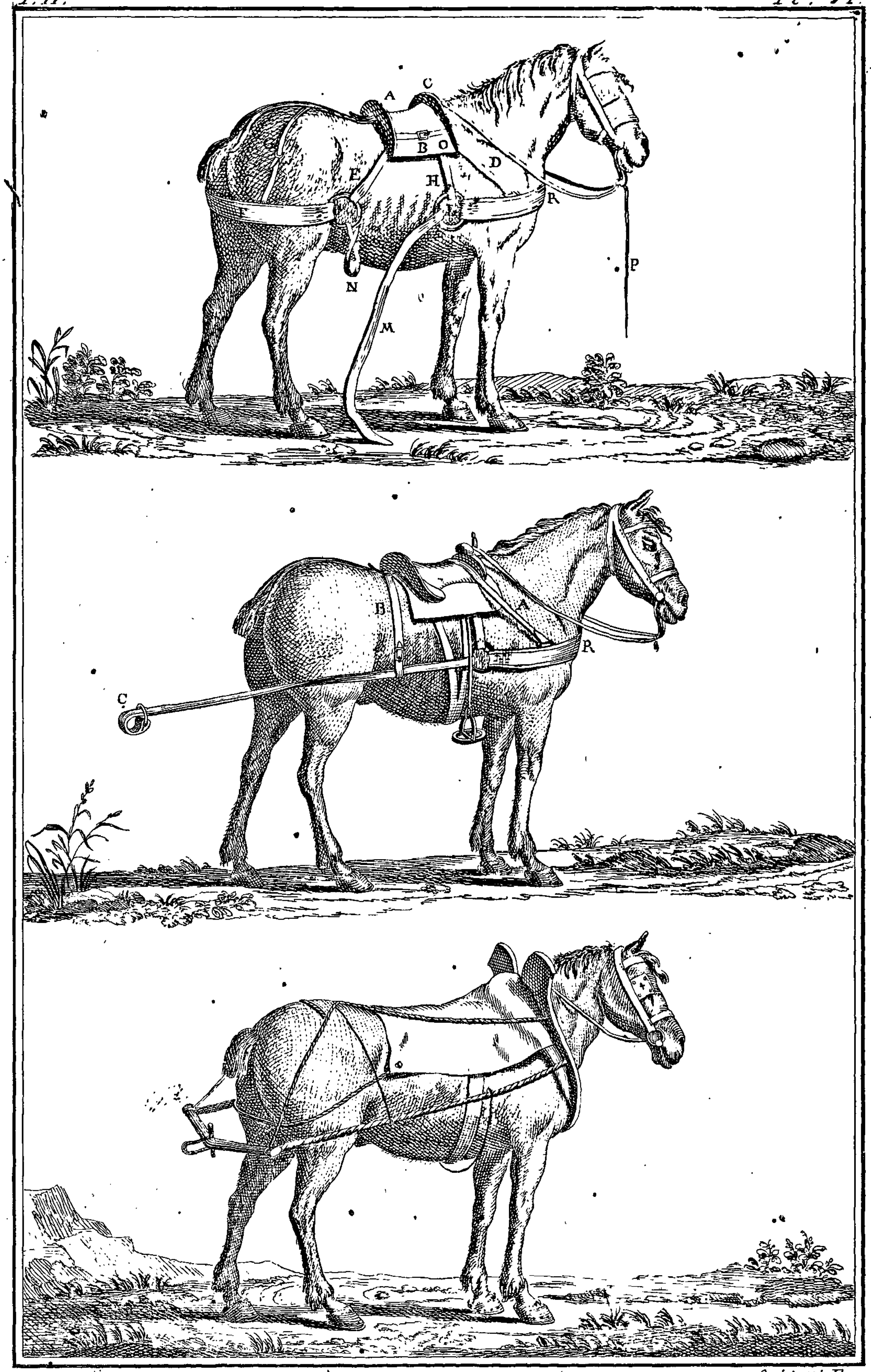

6.2. Bourrelier, Bastier. Guidotti F.

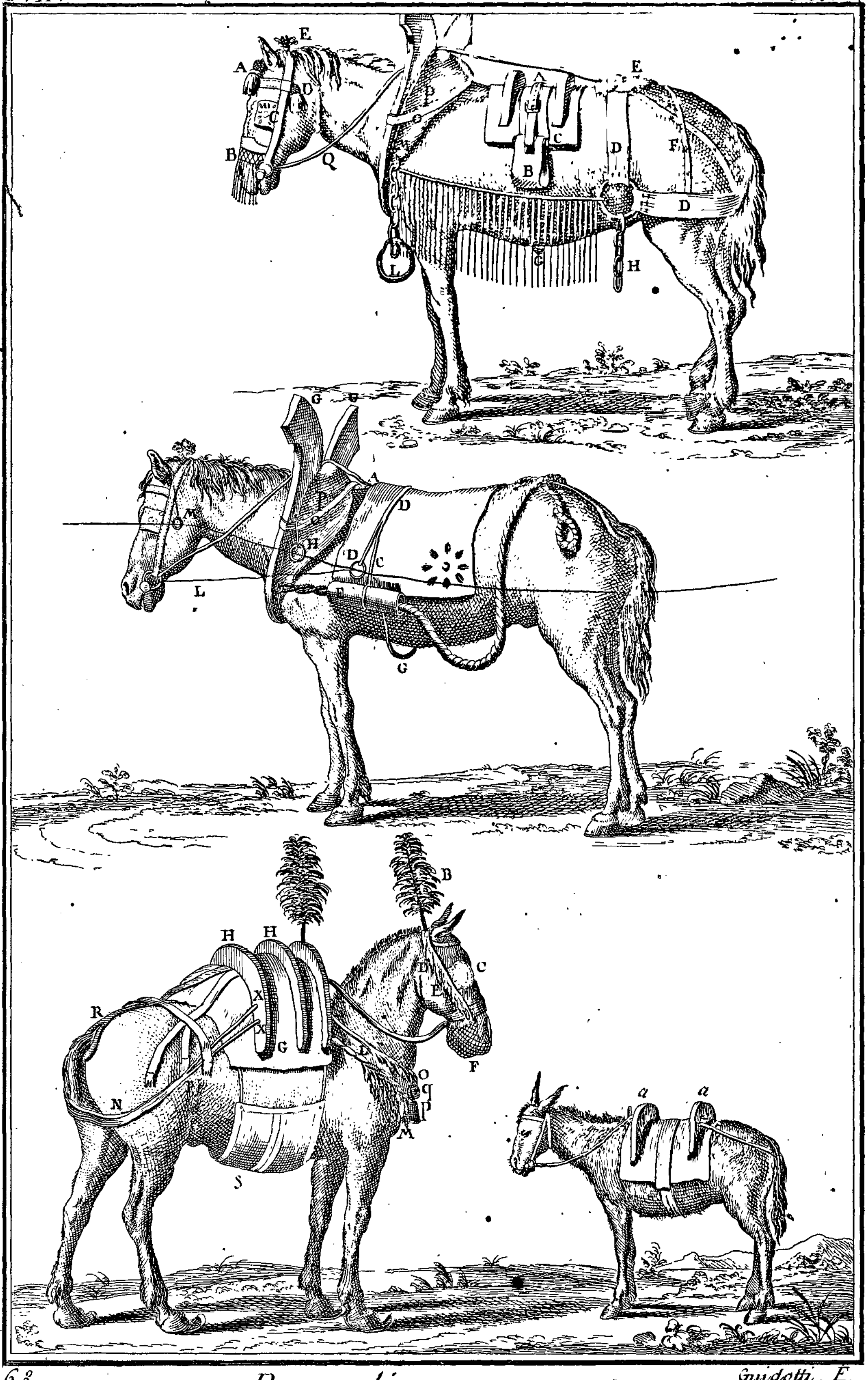

63. *Bourrelier, Bastier.* Guidotti. F.

BOURSIER,

CONTENANT TROIS PLANCHES.

PLANCHE Iere.

La vignette repréfente une boutique dans laquelle on voit différentes fortes d'établis & d'outils.

Fig. 1. Ouvrier qui fe fert du coupoir pour couper les longueurs de fil de laiton qui fervent à former les branches du parafol.

2. Ouvrier qui coud enfemble avec deux foies paffantes deux pieces de peau de quelques-uns des ouvrages que ces artifans fabriquent; la jambe eft pofée fur la buifle, & l'ouvrage affermi au genou par le moyen du tirepié.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Conftruction de la carcaffe & du manche d'un parafol.

a, calotte ou chapeau de cuivre, auquel eft paffé un anneau pour porter commodément le parafol, lorfqu'il n'eft pas tendu. Au deffous eft un cercle ou anneau de fer qui paffe dans les têtes des baleines.

b, la noix.

c, le reffort.

c c, le même reffort féparé du bâton *a d*.

d, frette formée en vis convexe, qui termine la partie inférieure du bâton.

k i, branches qui fupportent la baleine.

k, frette pour fortifier la baleine.

l, charniere des deux parties *k l*, *l m*.

m, bouton qui termine la baleine.

2. *e*, frette de la brifure terminée en vis concave.

f, reffort du coulant.

ff, le même reffort vû féparément.

g, le coulant.

h, la poignée ou partie inférieure de la tige du parafol.

3. Repréfente les mêmes chofes que la figure précédente, mais fous un autre afpect.

g, le coulant, qui eft relevé pour laiffer voir la charniere *k l*.

f, mortoife dans laquelle eft logé le reffort.

4. A L, partie de la baleine, qui répond au centre du parafol, repréfentée plus en grand. On la fuppofe fracturée en deux endroits pour rapprocher les extrémités.

A, frette de cuivre percée d'un trou pour recevoir l'anneau du centre.

K, frette du milieu, qui eft traverfée par une goupille qui réunit les deux branches K I.

L, frette & partie de la charniere qui reçoit celle cottée L dans la figure fuivante.

5. Seconde partie de la baleine.

L, la charniere.

M, le bouton.

6. Chapiteau du parafol, où l'on voit l'anneau qui paffe dans tous les trous A, *fig.* 4. ou *a*, *fig.* 1. des 8 à 10. baleines qui compofent la carcaffe du parafol. On voit auffi comment l'anneau eft fixé à la douille du chapiteau.

7. La noix; elle eft fendue en 16. ou en 20, felon que l'on met huit ou dix baleines au parafol.

8. Le coupoir dont fe fert l'ouvrier, *fig.* 1. de la vignette.

A B, vis dont l'extrémité B eft terminée en coquille concave, pour recevoir le bout du fil que l'on veut couper.

H, vis de preffion qui fixe la premiere vis au moyen d'un lardon contenu dans la poupée G.

D E, branches de la cifaille.

K, guide du long manche de la cifaille.

C, guide du fil.

PLANCHE II.

Fig. 1. Carcaffe d'un falot; elle eft toute de fer. Les courbes qui la forment, peuvent s'approcher de celle qui foutient les bobeches, lorfque l'on ploye le falot; & pour le tenir ouvert, on paffe des clavettes dans les fiches qui font au milieu & aux extrémités fupérieure & inferieure des deux courbes qui fe touchent, lefquelles font oppofées à la forte courbe qui foutient les bobeches.

2. Le falot garni de fa toile ou étamine.
3. Bonnet de voyageur, ployé & retrouffé.
4. Le même bonnet déployé, & le garde-vûe rabattu.
5. Gibeciere de chaffe.
6. Bonnet de negre.
7. Cocarde.
8. Col noir.
9. Calotte de prêtre en perfpective & de profil.
10. Bonnet de coureur.
11. Bonnet de huffard.
12. Bourfe à cheveux.
13. Porte-collet.
14. Bonnet quarré.
15. Bonnet à la houfarde pour enfans.
16. Même bonnet, avec aigrette.
17. Trouffe de coureur.
18. Bourfe à jettons.
18. n. 2. Plan de la même bourfe.
19. Soufflet à poudrer.
20. Toquet de fille.
21. Bourlet fimple.
22. Bourlet à croix.
23. Toquet de garçon.
24. Bourfe à argent tricotée.
25. Sac à poudre de perruquier.
26. Bourfe à argent de peau.
27. Porte-finets.
28. Sac à tabattiere à patte.
29. Même fac à cordons.
30. Bourfe à reffort.
31. Sac à livre.
32. Sac à flacon pour femme.
33. Sac à étui.
34. Sac à flacon pour homme.

PLANCHE III.

Cette Planche repréfente la maniere de couper une culotte de peau à la bavaroife d'un feul morceau, & celle de la couper dans deux peaux.

Fig. 1. A B C D, une peau de daim ou autre, pliée en deux par le milieu du dos.

A, le col.

B, la queue.

C, les pattes de devant appliquées l'une fur l'autre.

D, les pattes de derriere auffi appliquées l'une fur l'autre.

a b, moitié de la ceinture de derriere.

a, la fente pour élargir ou refferrer la ceinture.

c d, partie qui doit être coufue avec la partie *c n*, & s'appliquer fur la partie extérieure de la cuiffe.

c d e, patte fur laquelle font coufus les boutons qui font la fermeture latérale au-deffus du genou.

e g g f, le tour de la jambe où la jarretiere eft coufue.

g h, partie qui s'applique à l'intérieur de la cuiffe où il n'y a point de couture.

i l m, partie où l'on coud la moitié de la ceinture de devant.

m, fente pour la poche.

l k, fente de la bavaroife, au-deffous de laquelle on coud le long des lignes *l k*, *k h* un morceau de peau quadrangulaire *l k h i*, ce qui forme le caleçon; & le long des côtés *l h*, *i l h*, des triangles *l k h*, on coud la ceinture de la bavaroife.

BOURSIER.

2. La culotte dite *sans couture*, entierement taillée & étendue sur une table. Les mêmes lettres désignent les mêmes parties que dans la figure précédente; le résidu de la peau sert à former les ceintures, pattes, doublures, *&c.* qui peuvent être nécessaires.

3. Maniere de couper une culotte à la bavaroise dans deux peaux, ayant une couture dans l'entre-jambe.

4. La même moitié de culotte étendue sur une table.

5. La culotte, *fig.* 1. & 2. entierement achevée.

a a, les boutonnieres des poches.

b b, celles de la bavaroise accrochées à leurs boutons,

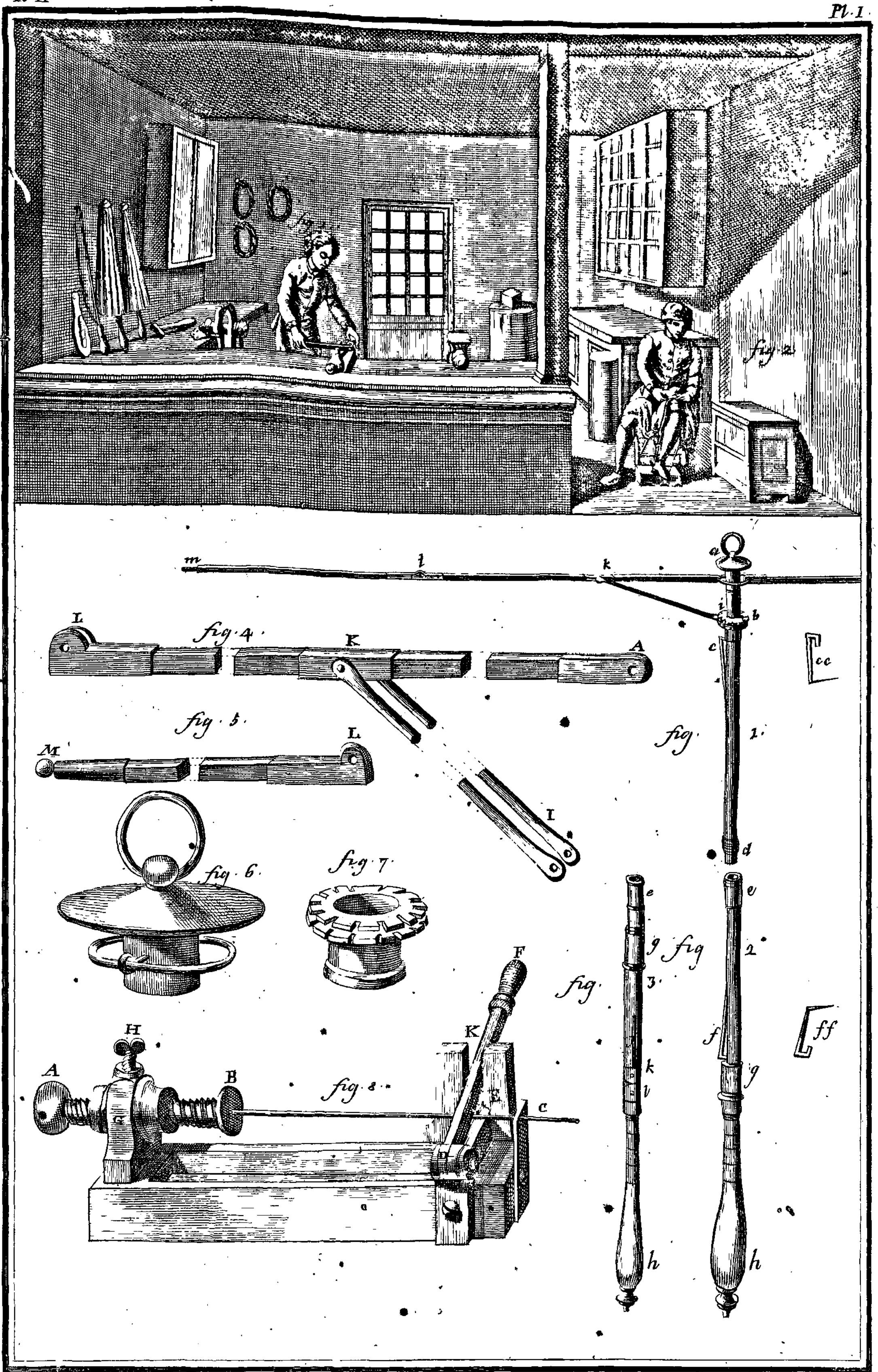

Boursier

Fambrini F.

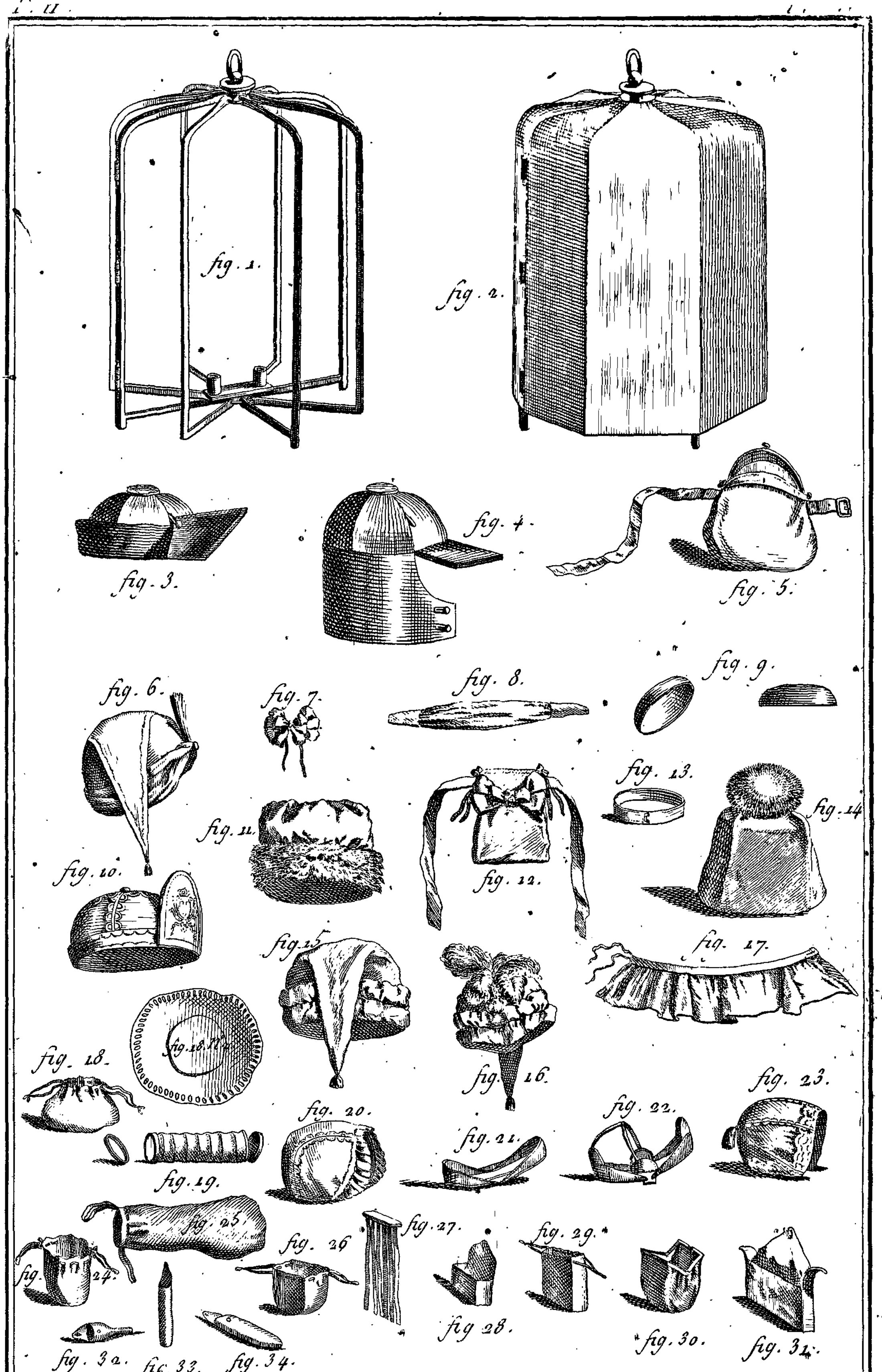

65 Boursier, Guidotti. F.

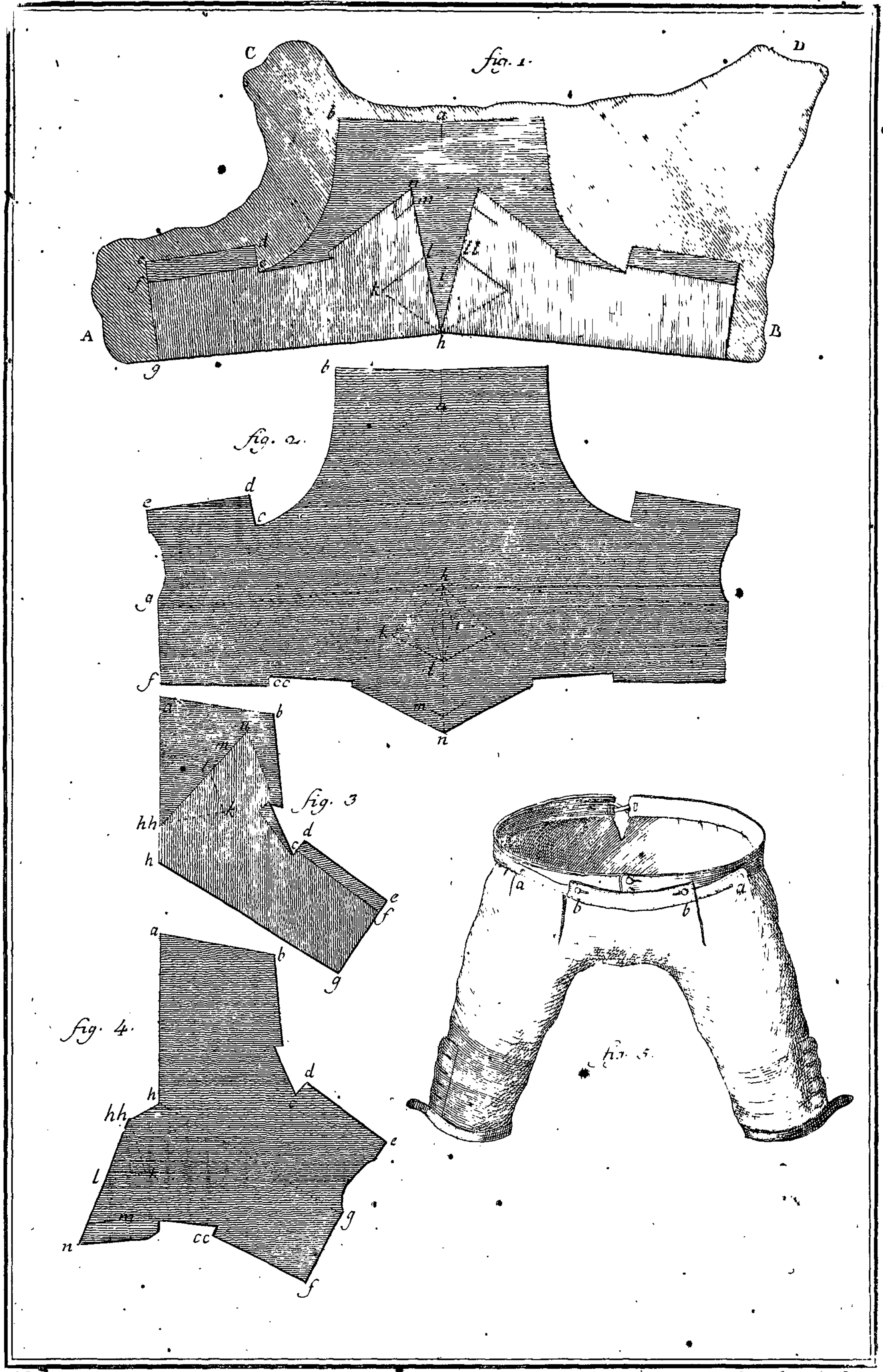

Jean Canocchi Fec.

Boursier

BOUTONNIER,

CONTENANT SIX PLANCHES.

Il y en a de trois sortes, boutonnier faiseur de moules de bouton; boutonnier faiseur de boutons en métal; & boutonnier-passementier.

PLANCHE Iere.

Boutonnier faiseur de moules de boutons.

LA vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un boutonnier faiseur de moules, avec des ouvriers occupés à différentes manœuvres.

Fig. 1. 2. Deux ouvriers qui scient des morceaux de bois d'où l'on emportera les moules avec les perçoirs.

3. & 4. Ouvrier & ouvriere qui font des moules de bouton à l'archet.

5, 6 & 7. Ouvriers au tour.

Bas de la Planche.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, Perçoirs, les uns pour pratiquer au moule de bouton les différens trous dont il doit être percé; les autres pour lui donner en même tems, soit en-dessus, soit en-dessous, ses différentes formes concaves ou convexes.

8. Scie à main.
9. Compas d'épaisseur.
10. Pince.
11. A & B, ciseaux.
12. C & D, autres ciseaux.
13. E & F, brochettes.
14. Billot.
15. Mesure.
16. Marteau.
17. Couperet.
18. Lime douce.

PLANCHE II.

Fig. 19. Archet.
20. Banquette du mouleur vûe de face.
21. La même banquette vûe sur sa longueur.
22. Plan de la même banquette.
23. Rouet à percer seul.
24. Maniere de présenter l'ouvrage au perçoir avec la pince.
25. G & H, brochettes avec ouvrage.
26. Rouet à mouler seul.
K, pince appliquée au-devant des supports du rouet.
27. Etau.
28. Scie.

PLANCHE III.

Boutonnier en métal.

La vignette ou haut de la Planche représente la boutique d'un boutonnier.

Fig. 1. Ouvrier qui emboutit des pieces de métal qui ont été coupées avec l'emporte-pieces.
a, billot.
b, tas à emboutir.

2. Ouvrier occupé à faire fondre le mastic dans les calottes des boutons que la *fig.* 1. vient d'emboutir. Il les expose sur du sable dans une platine de taule; cette platine est posée sur une poîle de feu. Il ajuste un moule dans chaque calotte de bouton, pendant que le mastic est chaud.

3. Ouvrier qui sertit les boutons sur le tour, au sortir des mains de la *fig.* 2. pour les polir ensuite.

Bas de la Planche.

4. E F, G H, emporte-pieces.
A B, coupe d'un emporte-pieces.
D, D, pieces de métal enlevées à l'emporte-pieces, R, au-dessous représente une bande de métal où les empreintes de l'emporte-pieces sont marquées comme vuides, en *c, c, c, c*.

5. M N, tas uni.
I K, bouterolle unie. C'est avec ces deux outils qu'on emboutit les pieces D D de la *fig.* 4. On en met cinq ou six l'une sur l'autre, comme on voit en L; on place ensuite la *fig.* L dans la fossette T du tas uni; & en frappant dessus avec la bouterolle K I, & le marteau, *fig.* 7. on donne aux calottes la forme convexe qu'on leur voit en O; on place ensuite la *fig.* O dans la fossette du tas gravé, *fig.* 6. on frappe dessus avec la bouterolle qui lui est propre, & alors la calotte du bouton est prête à recevoir le moule de buis, de corne, d'yvoire, *&c.* qu'on veut y adapter.

6. P Q, tas gravé en creux.
V, X, deux bouterolles gravées en relief.
7. Marteau à emboutir.
8. *a, b, c, d*, quatre manieres différentes d'arranger la corde aux moules de boutons.
9. *e i i*, profil d'un bouton prêt a sertir. Sertir n'est autre chose que rabattre les extrémités *i, i* de la calotte, vers la partie *e* du moule, comme on voit en *f*.
g, bouton tout serti, vû en-dessus.
h, le même, vû en-dessous.
l, le même, vû de profil.
10. Platine de taule. 1, 2, 3, 4, 5, calottes de bouton, posées sur du sable que la platine contient.
11. Brucelles pour retirer les calottes de dessus le feu quand le mastic est fondu.
12. *a*, mandrin à polir le bouton.
13. *a b c*, tour à sertir & à polir les boutons.
d, mandrin à sertir.
e, brunissoir à sertir.
f g, vis du tour, servant à serrer le bouton sur le mandrin *d*.
14. *a*, tige à mandrin.
15. Grattoir ou avivoir, pour aviver la sertissure du bouton.
16. Morceau de bois garni de peau de bufle, pour polir le dessus du bouton.

PLANCHE IV.

Boutonnier-passementier.

La vignette représente l'interieur d'une chambre, dans laquelle on a pratiqué un retranchement ou cabinet vitré, pour que les ouvriers qui travaillent, soient plus commodément.

Fig. 1. Ouvrier qui jette un bouton, c'est-à-dire qu'il le couvre de la soie qui vient de dessus le rochet qui est devant lui, fixé sur une broche de fer plantée verticalement dans un trou de l'établi. L'établi est ordinairement de forme exagone, dont le côté a seize pouces, & peut servir à six ouvriers à-la-fois. On en a seulement représenté deux pour éviter la confusion, d'ailleurs la petitesse des figures ne permettroit pas de voir les objets qu'ils tiennent dans leurs mains.

2. Ouvriere qui coud le bouillon ou autres ornemens sur le bouton. Elle a devant elle le coffret nommé *pâté*, qui est accroché au rebord de la table. Au milieu del'établi est la boîte à bouillon, & autres dorrures & enjolivures, dont on se sert pour orner les boutons.

3. Ouvriere qui travaille au boisseau, & fait jarretiere, brandebourg ou cordons de montre. Ce travail a beaucoup d'affinité avec celui de la dentelle. On appelle *boisseau* la planche courbe qui recouvre les genoux de l'ouvriere, sur laquelle l'ouvrage se fabrique.

brique. Les fuseaux passent d'un côté à l'autre, comme ceux de la dentelle, sur le le coussin de ces sortes d'ouvrieres.

4. Ouvrier qui travaille à là jatte à faire des cordons ronds, dont l'intérieur est garni d'une meche.

Bas de la Planche.

Fig. a, broche à dévider & à travailler, échelle double.

b, fer à rouler, échelle double.

2. Pâté dont se sert l'ouvriere *fig.* 2. de la vignette. A, le pâté vû pardevant.

B, le pâté vû par le côté opposé, où on distingue les crochets qui servent à le fixer au rebord de l'établi. On y a aussi pratiqué un tiroir représenté à moitié ouvert dans la premiere figure; le dessus qui est entouré d'un rebord, est couvert de drap vert.

3. Boîte à bouillon, & son crible séparé.

4. Billot sur lequel sont fixées quatre broches qui reçoivent un certain nombre de rochets garnis de soie, que l'on peut doubler, en tirant en même tems les soies de plusieurs rochets. Ces trois dernieres figures, 2, 3, 4 sont dessinées sur une échelle double.

5. Etabli en perspective.

6. Jatte sur laquelle travaille l'ouvrier, *fig.* 4. montée sur son pié.

PLANCHE V.

Fig. 7. Rouet à dévuider ou tracaner, vû du *côté* opposé à la manivelle.

8. Elevation géométrale du rouet, du côté de la tête.

9. Tournettes ou guindres, sur lesquelles l'écheveau de soie est placé. Pour faire usage de ces deux instrumens: on place le pié du guindre près de celui du rouet précédent, de maniere que sa longueur soit perpendiculaire à celle du pié du rouet, & le siége de l'ouvriere est placé vis-à-vis de la manivelle du rouet.

10. Rouet à cordonner & à retordre.

11. Elevation du même rouet.

12. Autre rouet d'une construction différente, servant à tordre.

12. n. 2. Chape de la petite roue du rouet.

PLANCHE VI.

Fig. A, moule de bouton.

Fig. B, bouton d'or trait à l'amande, à six croix, moitié satiné, moitié rosté.

Fig. C, bouton d'or à cul de dé, moitié cordonnet d'éfilé, & moitié clinquant, fait à l'éguille.

Fig. D, bouton d'or glacé de trait à six croix, les pointes en cordonnet de trait. On en fait aussi à quatre croix; ce sont les plus communs.

Fig. E, bouton d'or à limace, moitié satiné, moitié rosté.

Fig. F, Bouton d'or trait à épi, rosté, avec cerceau & tête d'or, deux petits falbalas.

Fig. 1. Bouton satiné de soie plate, & rosté avec une milanoise de soie, façon de chapeau, avec un six croix rosté en façon de pommette.

2. Bouton satiné en soie plate, & rosté en milanoise de soie, façon de cordon d'évêque à six croix.

3. Bouton satiné de soie plate, à huit croix, huit cordelieres à la tête, une rosette à chaque bout des cordelieres, d'où part un point de dentelle en milanose de soie.

4. Bouton satiné de soie plate, piqué à carreaux en points de dentelle, avec une milanoise de soie & différens ornemens.

5. Bouton d'or dit à garde d'épée, à quatre croix, moitié lame cannelée, & moitié cordonnet de trait.

6. Bouton d'or dit à garde d'épée, à six croix, moitié lame grenée, & moitié cordonnet de trait.

7. Bouton d'or à lame guillochée, à six croix.

8. Bouton d'or à lame unie fortifiée, à six croix.

9. Bouton d'or à lame à filigrame double, à quatre croix. L'attention de l'ouvrier contribue beacoup à la perfection de l'ouvrage.

10. Bouton d'or à filigrame simple, à six croix, les points en lames unies. L'essentiel, pour faire ce bouton, est que l'outil qui fait le filigrame, soit bien fait, & que le cordonnet de trait soit d'égale grosseur.

11. Lame unie représentée, ainsi que les suivantes, beaucoup plus en grand.

12. Lame cannelée.

13. Lame crenée.

14. Lame guillochée.

15. Lame à filigrame simple.

16. Lame à filigrame double.

Les différentes configurations de ces cinq dernieres lames sont de l'invention de M. Pierre Bergerot. Elles sont doublées par plusieurs brins de soie qui en occupent la largeur, auxquels elles sont réunies par un fil de trait qui est guipé dessus.

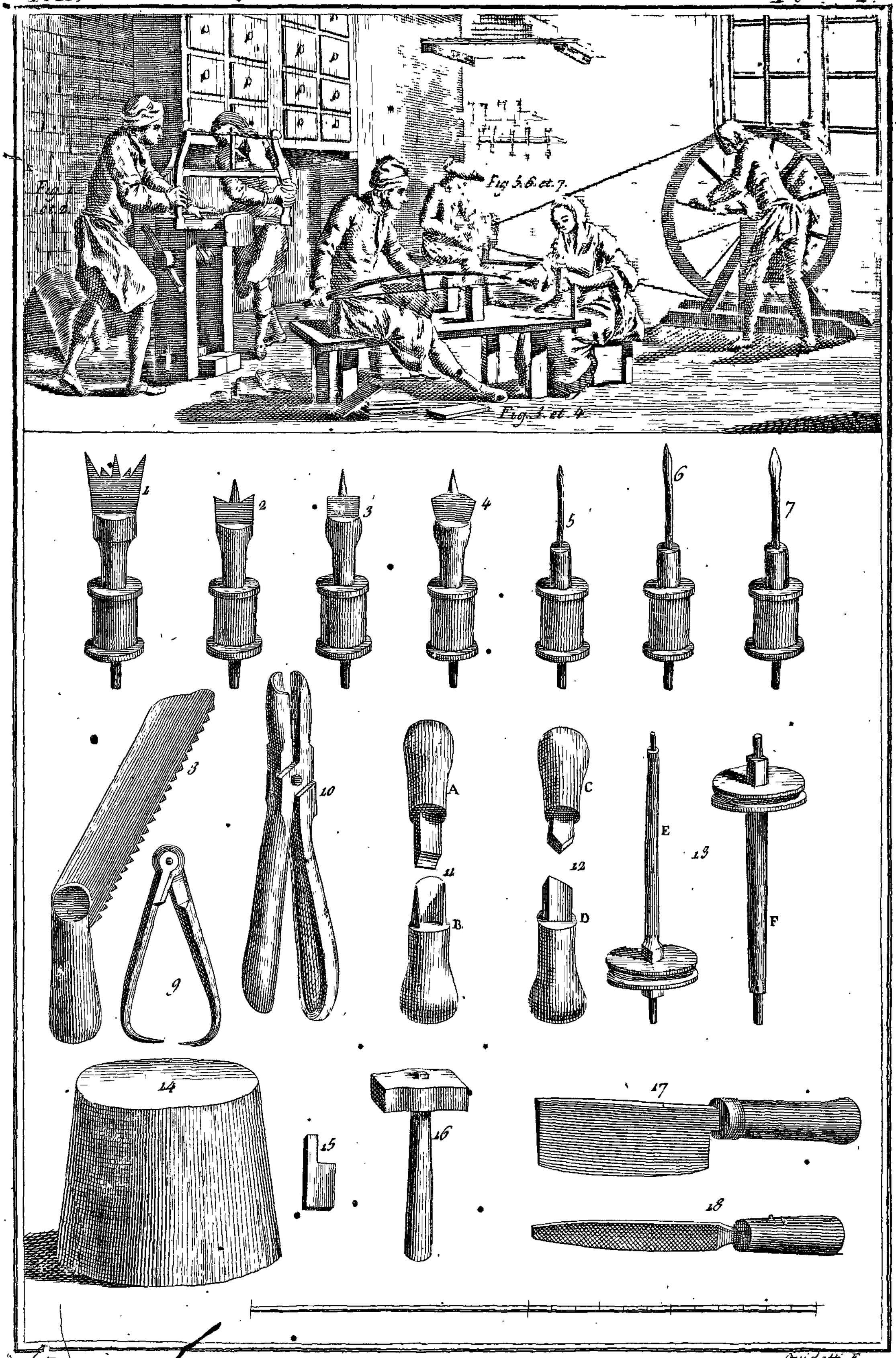

67

Guidotti F.

Boutonnier, Faiseur de Moules.

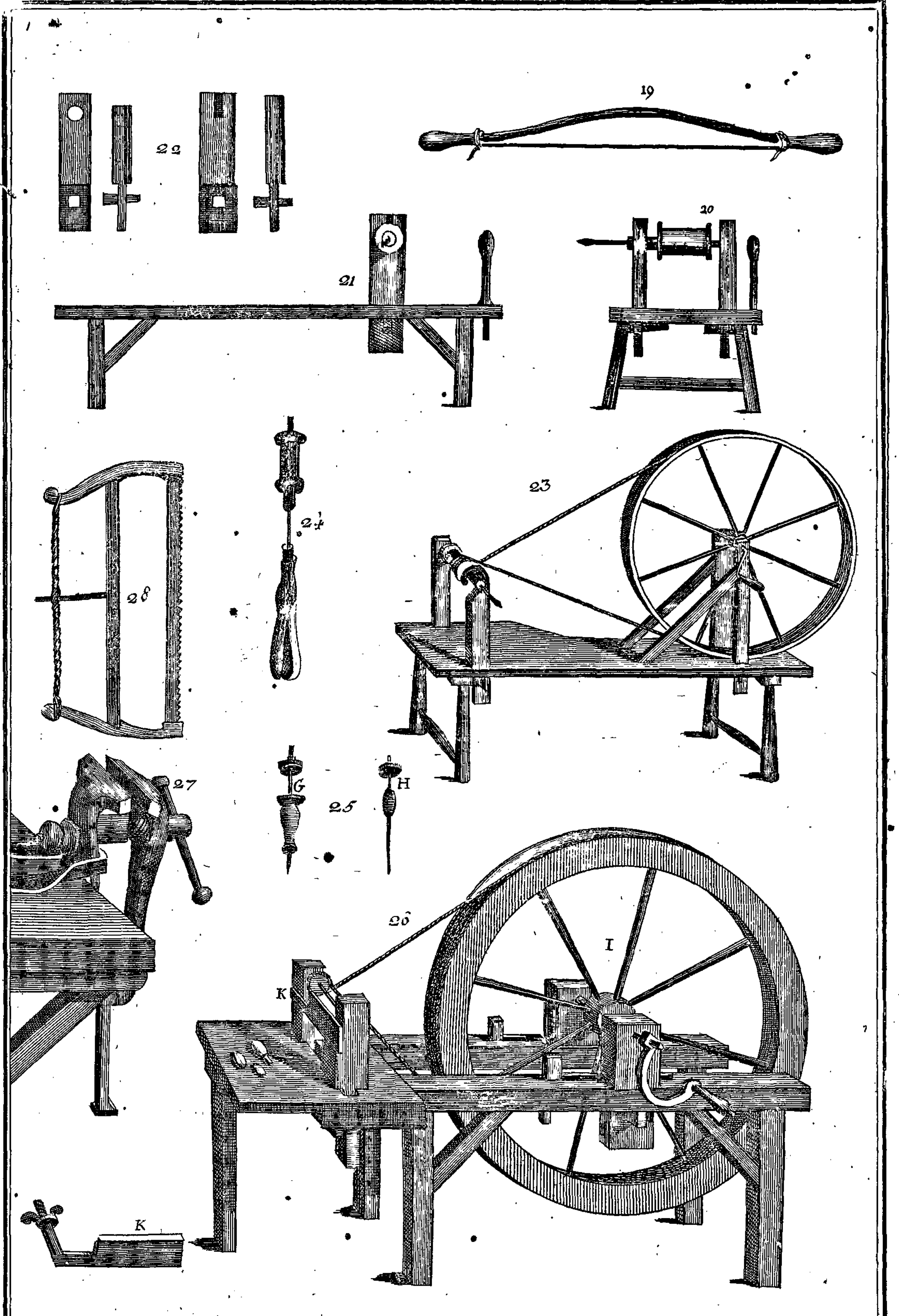

Canochi fec.

Boutonnier Faiseur de Moules.

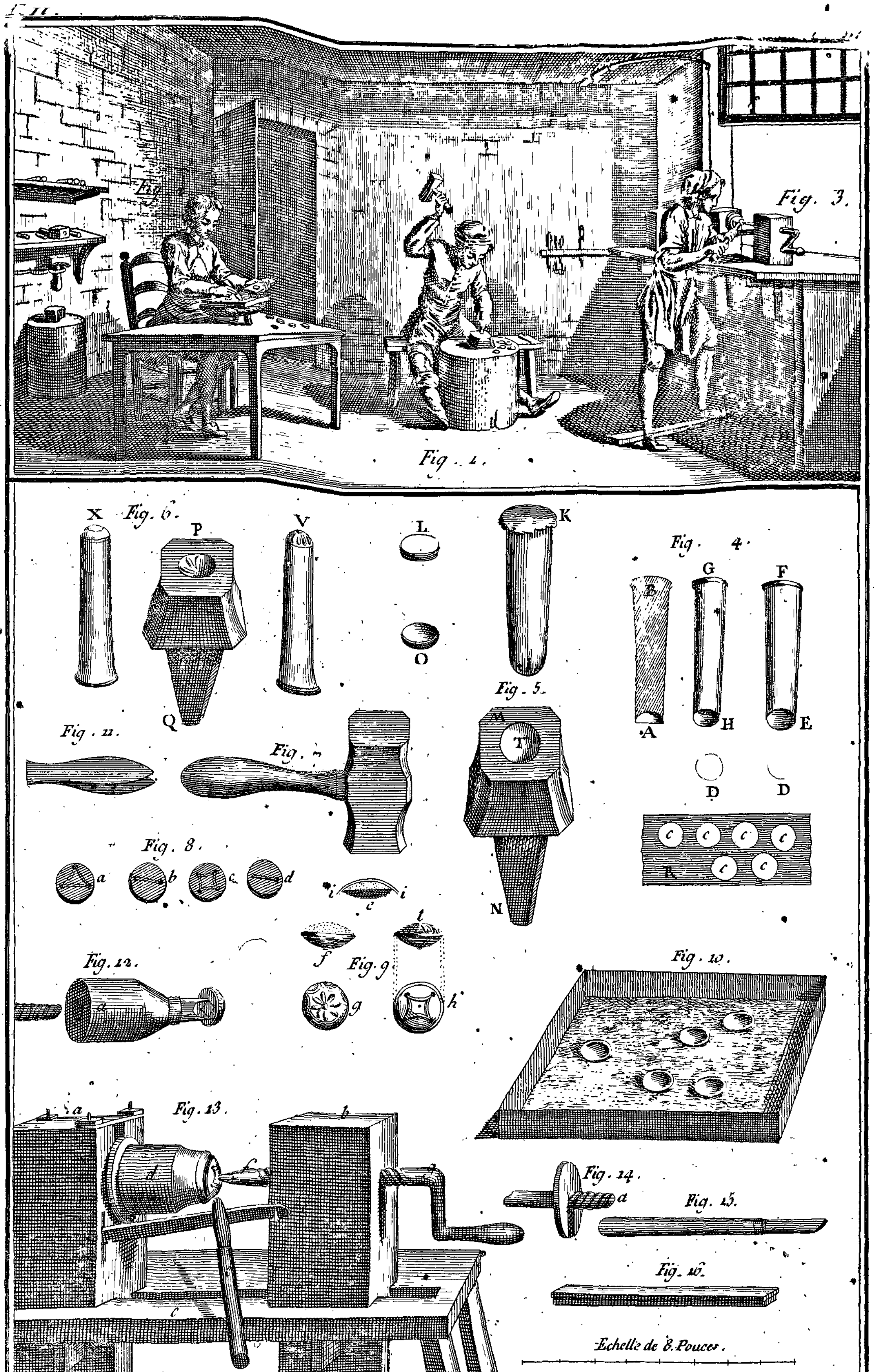

69.

Boutonnier, en Métal.

Guidotti. F.

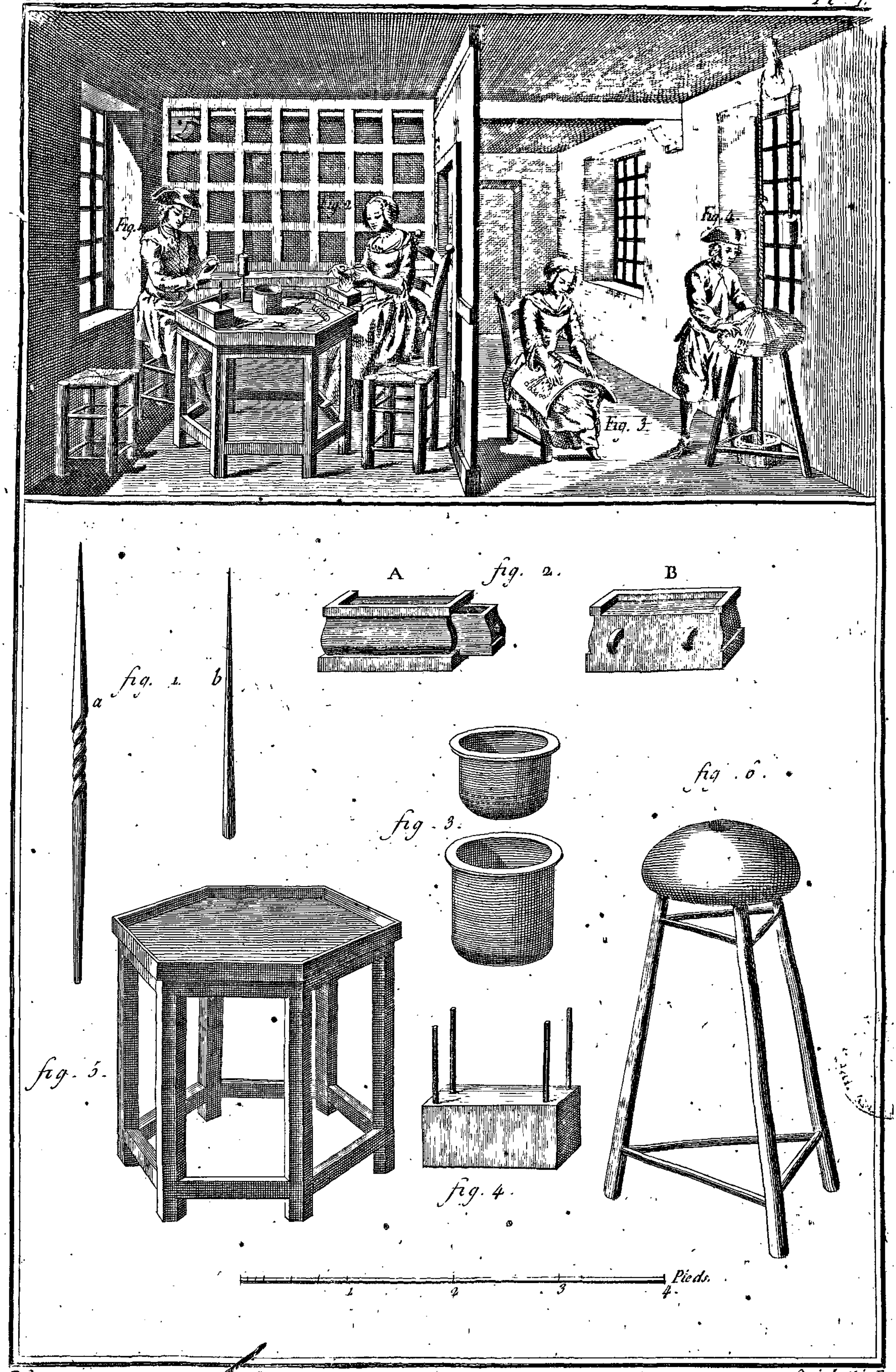

Boutonnier Passementier,

Guidotti. F.

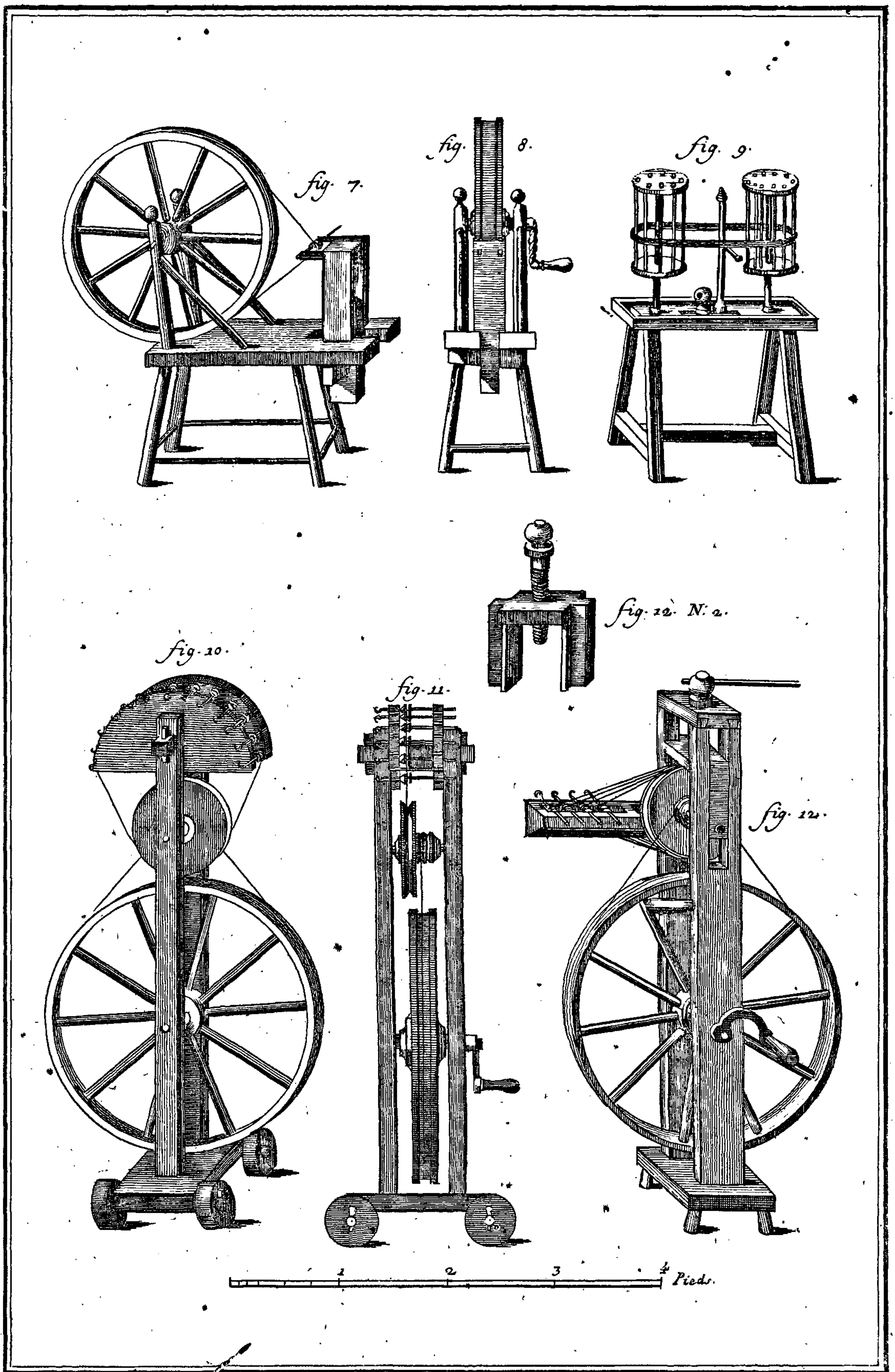

AB. Canocchi Fecit.

Boutonnier, Passementier.

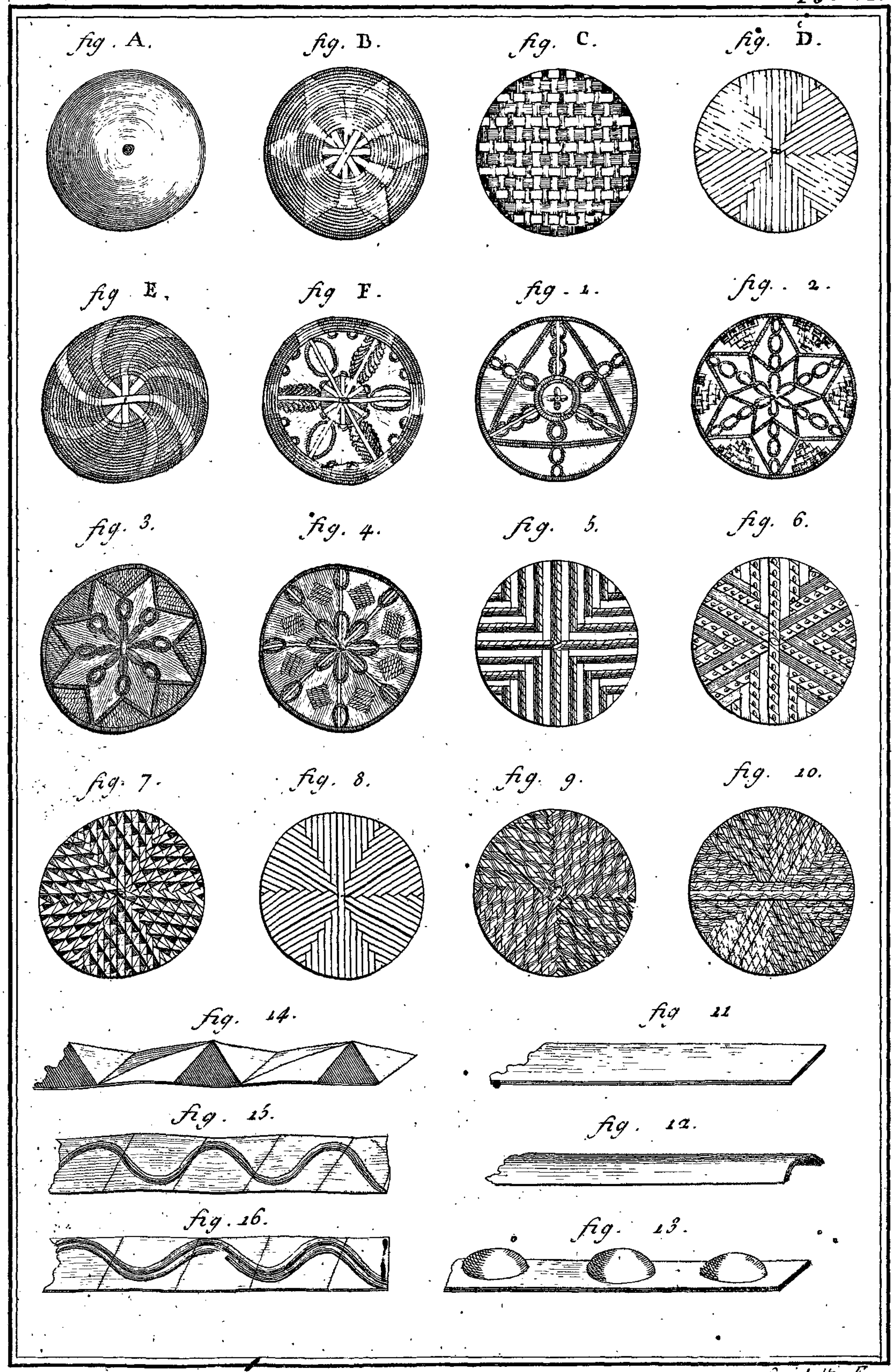

Guidotti. F.

Boutonnier, Passementier.

BOYAUDIER,

CONTENANT UNE PLANCHE.

LA vignette représente l'intérieur d'une fabrique de corde à boyaux, qui peut être établie sous des hangards, ou dans un attelier fermé.

Fig. 1. Hors de l'attelier: A, les rames du grand chassis, dont les montans sont percés de trous pour recevoir les chevilles sur lesquelles on étend les cordes pour les laisser sécher. B, fosse dans laquelle s'écoulent les eaux des différens lavages.

2. Ouvrier qui dégraisse les boyaux. *d*, table ou dégraissoir. *b*, baquet où l'eau s'égoutte. *c*, tinette pleine d'eau claire, dans laquelle le degraisseur jette les filandres qu'il enleve de dessus les boyaux, pour servir comme de fil aux ouvrieres qui cousent les boyaux au bout les uns des autres.

3. Ouvriere qui coud les boyaux. Elle a à ses côtés deux tinettes ou baquets C, D, dans lesquels les boyaux trempent, aussi-bien que les filandres qui lui servent de fil; elle a sur ses genoux une planche mince & courbe, sur laquelle elle prépare les coutures.

4. Ouvrier qui fait tourner le rouet pour tordre la corde *k z*, accrochée en *k* à une des molettes du rouet dont les montans sont scellés en E dans le sol de l'attelier.

5. Ouvrier qui lisse avec la prele ou avec une corde de crin les cordes de boyaux qui sont tendues aux chevilles *u* de l'attelier du talard dormant F, G.

6. Talard sur lequel on tend les cordes des instrumens de musique, pour les mettre à l'étuve.

7. Le lavoir ou dégraissoir, sur lequel l'ouvrier, *fig.* 2. travaille.

8. Maniere dont les boyaux sont coupés obliquement de *a* en *b*, avant d'en faire la couture.

9. Le rouet vû par le côté de la manivelle.

Toutes ces figures sont expliquées plus en détail aux articles boyaudier & corde. *Voyez ces art.*

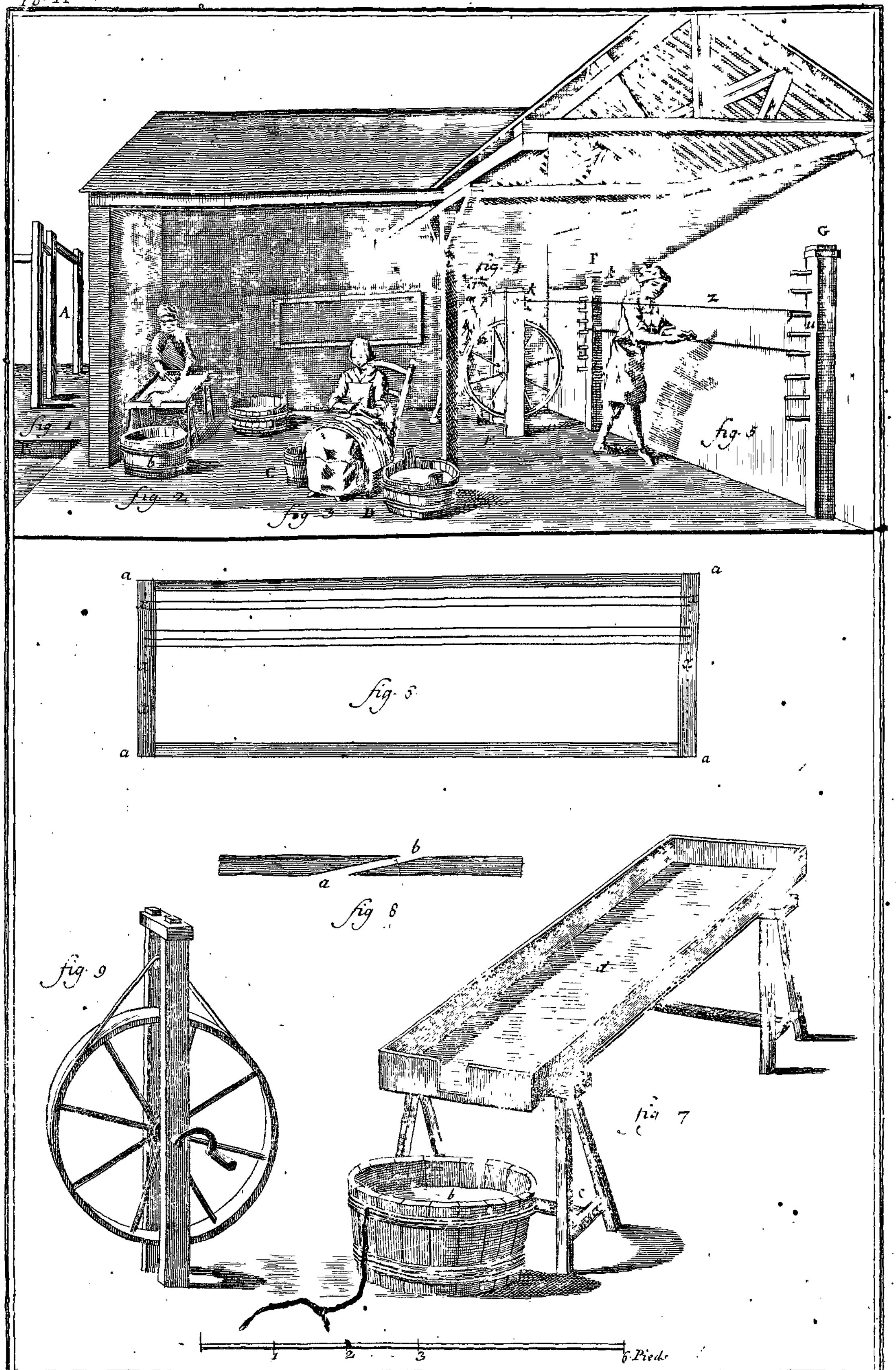

B. Canocchi Fecit.

Boyaudier

BRASSERIE,

Contenant cinq Planches.

PLANCHE Iere.

Fig. 1. LA touraille.
A, B, C, D, la tremie, les côtieres & autres parties, avec le fourneau en-dessous.
2. Intérieur du fourneau.
3. Coupe du fourneau.
I G H K L, *fig.* 1. 2. 3. partie inférieure du fourneau.
K L M, bouche.
N O, P Q, enclumes.
P Q R S, partie du milieu du fourneau.
R S T V, communication de la partie du milieu avec la partie supérieure.
T V X Y, partie supérieure.
P *q r s*, *fig.* 1. la truite.
Z, Z, *fig.* 1. & 3. ventouses.
4. Chassis de la truite.
5. Intérieur de la truite.
6. Bouche du fourneau, avec les touraillons A, A.

PLANCHE II.

Fig. 1. Vûe perspective des chaudieres montées sur leurs fourneaux.
2. Construction & bâtisse de trois chaudieres, avec leurs fourneaux.
A A A A, massif. de pierre.
B B B, fond du fourneau.
C C C, embouchure.
3. Chaudron à cabarer.
4. Jet.
5. Tinet.
6. Vagoe.
7. Fourquet.
8. Fourche.
9. Coupe d'une chaudiere & d'un fourneau.
10. Entonnoir.
11. Chaudron à remplir.

PLANCHE III.

Manége & moulins.

On voit dans cette Planche un moulin à double tournure.
A, A, A, aisseliers.
B, arbre debout.
C, grand rouet.
D, grand lanterne.
E, arbre de couche.
F, petit rouet.
G, petite lanterne du petit rouet F.
H, meule courante sur la meule gissante.
K, tremie.
I, sac.
La partie inférieure de la Planche s'appelle *le manége*.
M, étoile.
N, canal de la chaîne à chapelet.
O, réservoir.
On ne pousse pas le détail de cette Planche plus loin, parce que le mouvement s'exécute à la partie supérieure de la Planche comme à l'inférieure; que le méchanisme est le même, & que les choses sont exprimées par les mêmes noms, & désignées par les mêmes lettres. D'ailleurs ce qu'il peut y avoir de particulier, appartient à la construction des moulins qu'on peut voir dans les Planches d'agriculture, tome premier des Planches, & dans les volumes imprimés de l'ouvrage.

PLANCHE IV.

Le germoir avec la trape & la roue, d'où l'on monte le grain à la touraille.
La partie inférieure de la Planche montre le germoir.
La partie supérieure, le grenier où le grain passe par la trape, de la partie inférieure ou germoire. Le fond de ce lieu est la touraille.

PLANCHE V.

Attelier du brasseur au haut de la Planche.

A, grande cuve-matiere.
B, petite cuve-matiere.
C, C, pompes à cabarer.
D, D, chaudieres.
E, E, gouttiers.
F, F, F, sacs.
G, jente de bois.

Bas de la Planche.

L'entonnerie. *Voyez l'art. Brasserie.*

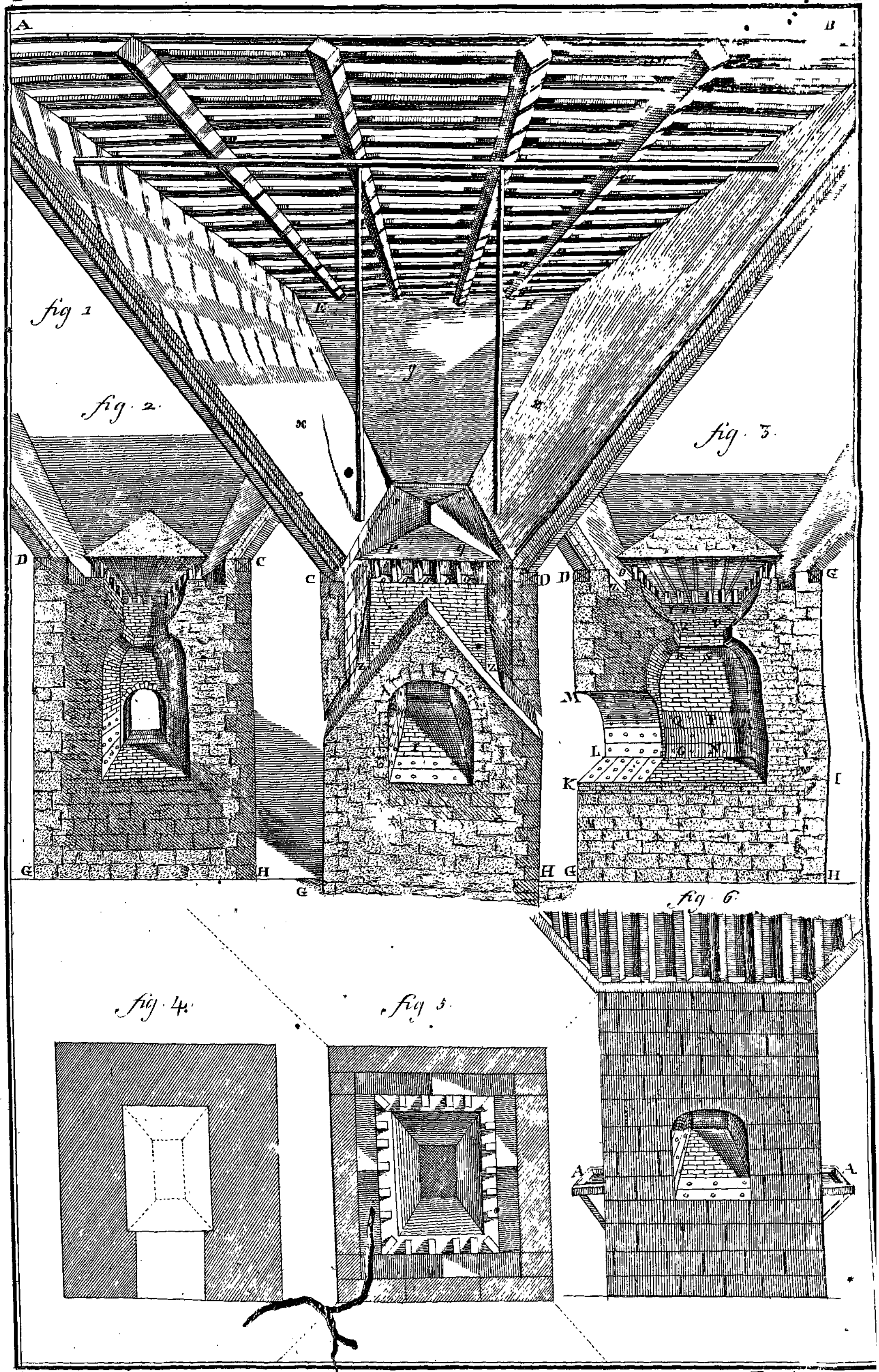

Brasserie.

Fambr. aî F.

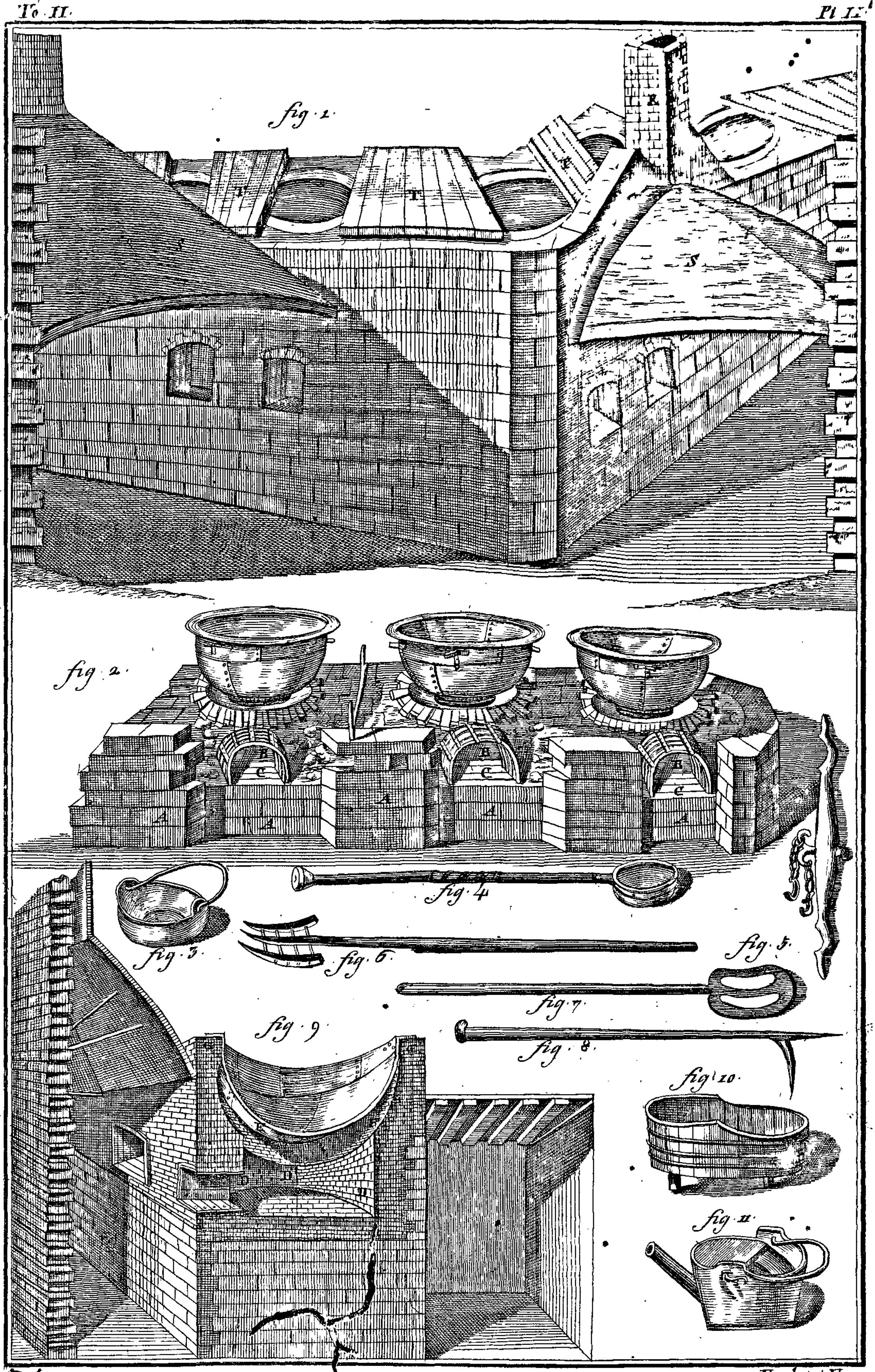

75. Fambrini F.

Brasserie

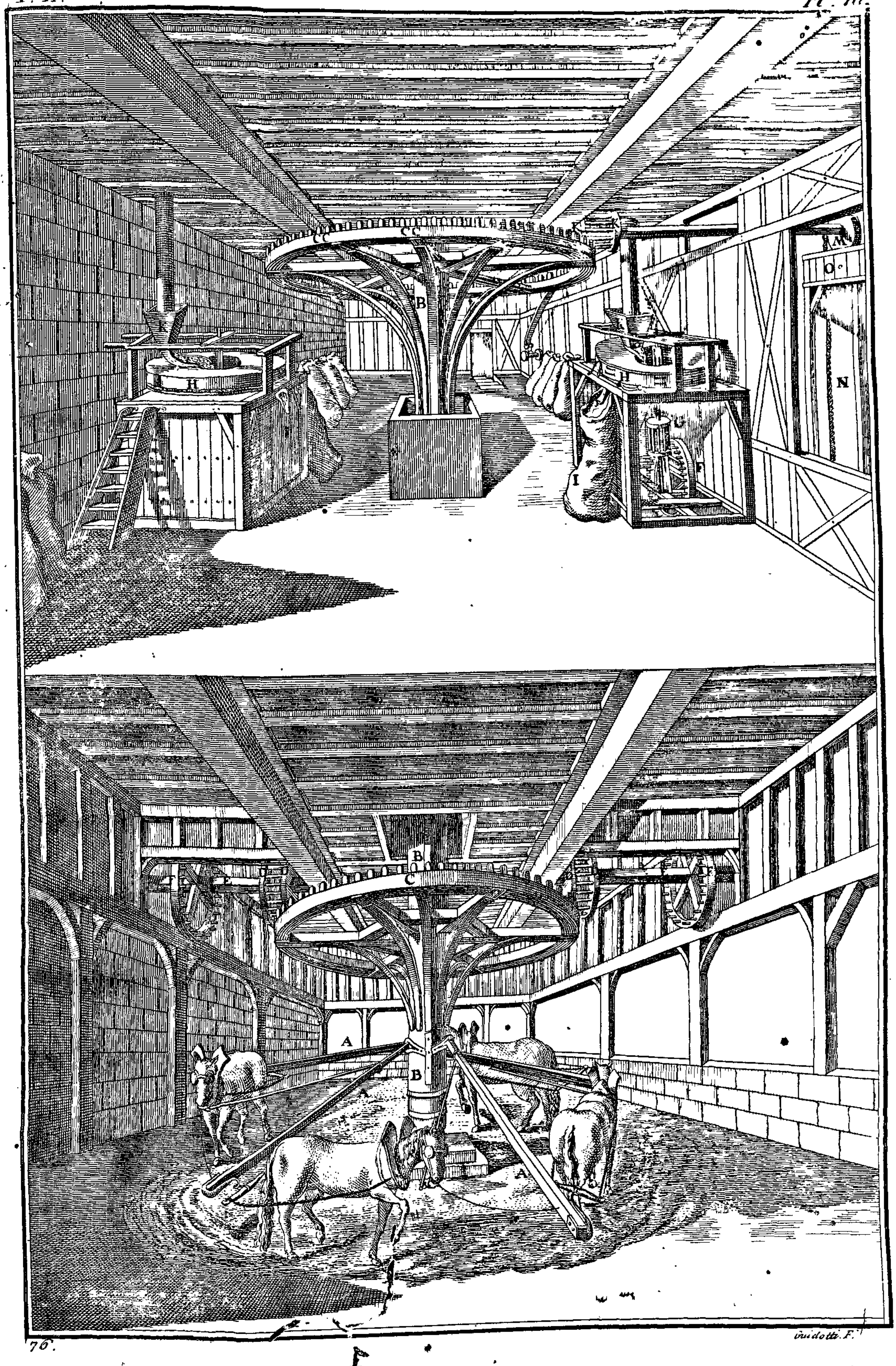

76. Guidotti F.

Brasserie.

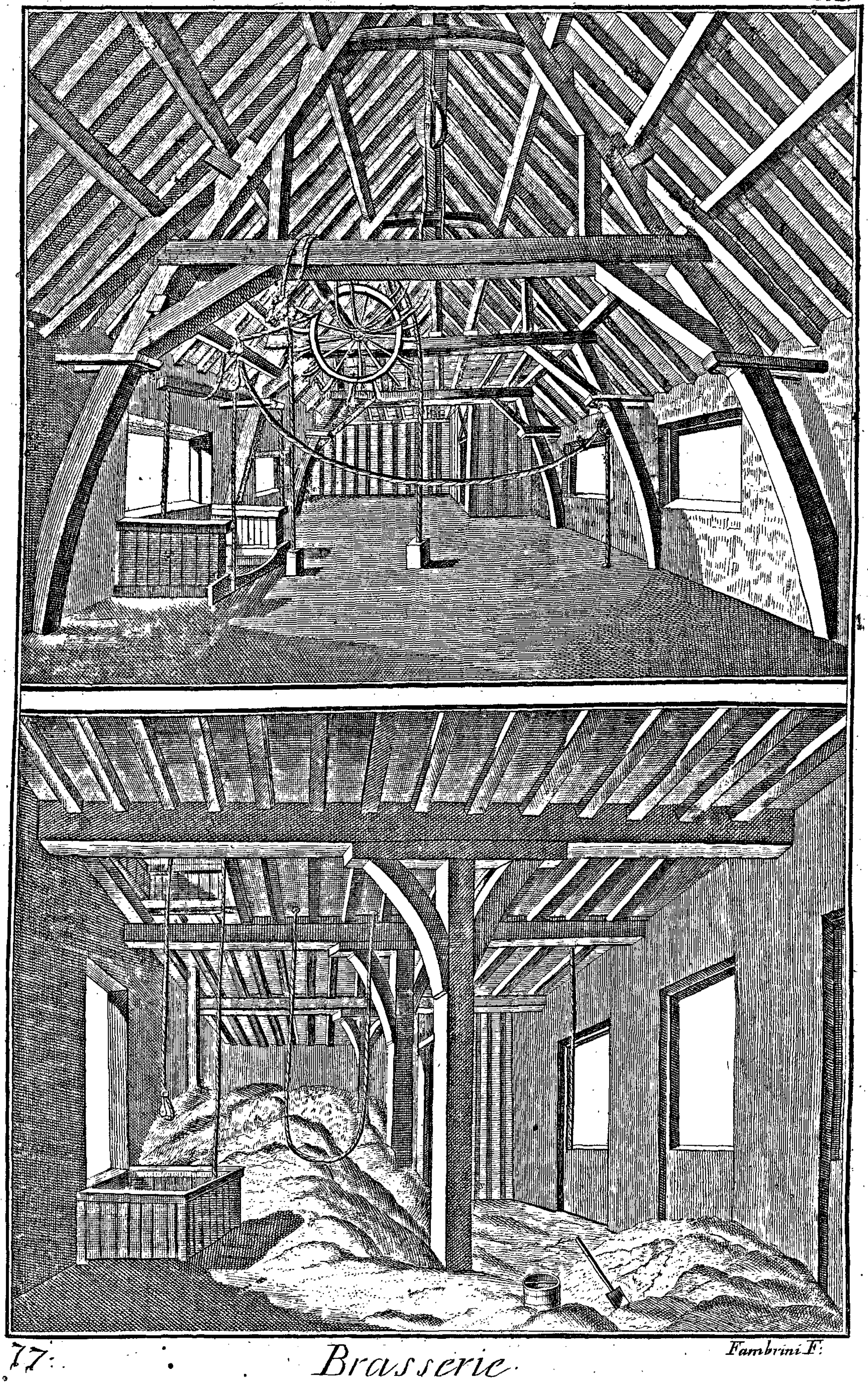

 Brasserie. Fambrini F.

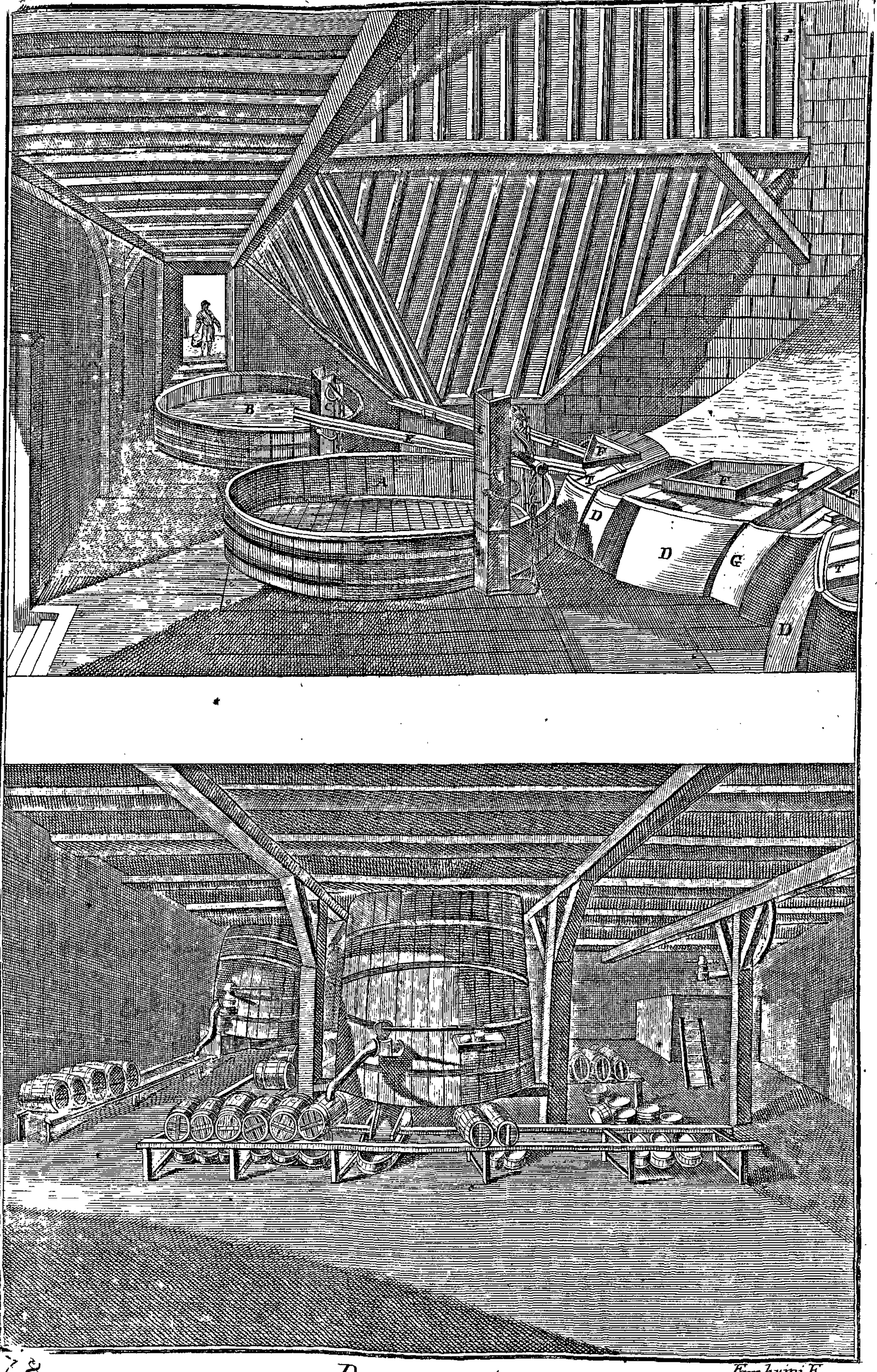

78 Brasserie Fambrini F.

BRODEUR,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente un attelier de brodeur.

Fig. 1. Tient un métier tout tendu. Ce métier est composé de deux ensuples *a a*, & de deux lattes *b b*; on voit en *c* l'étoffe sur laquelle on a tracé le dessein d'une veste pour être brodée.

Avant de tendre l'étoffe sur le métier, il faut la border tout-autour d'un gallon de toile bien cousu. C'est ce gallon que l'on coud ensuite aux lisieres des ensuples, & dans lequel passent les ficelles qui font le tour des lattes, afin de ne point gâter l'étoffe.

2. Représente une femme occupée à broder; son métier est posé horisontalement en *a* sur un treteau, & en *b*, sur une plate-bande de bois regnante dans toute l'étendue des croisées, pour recevoir autant de métiers qu'il seroit nécessaire.

La main droite de l'ouvriere est posée sur l'étoffe pour recevoir l'aiguille que la main gauche qui est dessous, va lui passer.

Quand l'ouvriere ne peut pas atteindre à la partie qu'elle veut broder, elle roule son étoffe sur l'une des ensuples.

Bas de la Planche.

3. Représente les deux ensuples d'un métier. Chaque ensuple est un morceau de bois rond depuis *a* jusqu'en *b*, & garni dans toute cette étendue d'une lisiere de toile *c*, qu'on nomme *gallon de l'ensuple*. Chaque extrémité *d* de l'ensuple est quarrée; & se nomme *tête de l'ensuple*. La tête est fendue par deux mortoises *e f*, qui s'entrecoupent à angles droits. C'est dans ces mortoises qu'on introduit des lattes, lorsqu'on veut tendre un métier comme on voit *b b*, *fig.* 1. de la vignette. La longueur des ensuples n'est point déterminée; on en fait depuis deux piés jusqu'à six piés de long, & plus s'il étoit nécessaire.

4. Une des lattes propres à tendre le métier; elle sert à écarter l'une de l'autre les deux ensuples, par le moyen de deux chevilles de fer qu'on introduit dans les trous *a b*, dont elle est percée. On voit ces chevilles dans le métier tout tendu de la *fig.* 1. de la vignette, en *d d d d*.

5. Cheville de fer pour tendre.

6. Aiguille de fer de la longueur de quatre pouces, pour tendre; elle sert à passer la ficelle dans le gallon dont on a brodé l'étoffe. *Voyez e e fig.* 1. de la vignette *a*, est une pelotte de ficelle.

7. Broche. C'est un morceau de buis tourné depuis *a* jusqu'en *b*, en forme de bobine. On dévide dans cet espace autant de fil d'or, d'argent ou clinquant qu'il en peut contenir. La tête de cette broche est fendue en *c*, pour recevoir le bout du fil qu'on a dévidé sur la broche; on s'en sert pour guiper.

8. Dé de brodeuse. Le cul de ce dé est plat, poli & non piqué, comme le sont ordinairement les dés à coudre, afin de ne point écorcher la broderie en frappant dessus pour en applatir les fils.

9. Bobine servant à mettre le fil d'or ou d'argent qu'on emploie par aiguillée.

10. Pâté à frisure. Morceau de chapeau taillé en rond, sur lequel on met la frisure coupée par petits bouts.

11. *a*, un bout de frisure filé, prêt à être employé.

12. La ligne *a b* représente l'épaisseur de l'étoffe. *c c*, deux points de frisure déjà cousus.

13. Paillettes de différentes formes & de grandeur naturelle.

a, *b*, paillettes rondes, grandes & moyennes.

c, paillette ovale.

d, paillette en cœur.

Les trous dont elles sont percées, sont pour la facilité de les coudre avec des points de frisure ou de bouillon; ce qui peut faire l'effet qu'on voit en *e* ou en *f*.

14. *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, petites paillettes; elles ne sont percées que d'un trou. On nomme *semenée* celle de la plus petite espece, comme *f*.

g, paillettes cousues les unes sur les autres. Cette façon de les coudre fait qu'on les nomme *paillettes comptées*.

h, pâte de paillettes.

15 & 16. Deux différens modeles de desseins, comme les maîtres les tracent, pour indiquer à leurs ouvrieres ce qu'elles doivent exécuter en passé, frisure, paillettes, paillettes comptées, clinquant, &c. *a a a a*, dans la *fig.* 15. fait voir ce qui doit être exécuté en passé. *b b b b*, ce qui doit être en bouillon ou frisure. *c*, ce qui doit être exécuté en clinquant, *fig.* 15.

16. On voit dans cette figure en *a a a a* tout ce qui doit être exécuté en paillettes: *b b b b*, ce qui doit être en passé. *c*, ce qui doit être en paillettes comptées.

PLANCHE II.

Fig 1. Le tambour.

A, planche qui lui sert de support.

B, C, coffrets pour renfermer la soie, le fil d'or, d'argent & les aiguilles.

D, bobine chargée ou de soie, ou de fil d'or ou d'argent.

E, F, supports de la bobine.

F, G, supports du tambour.

H, cerceau extérieur à gouttiere ou rainure du tambour.

I, étoffe montée sur le cerceau extérieur.

K, ceinture de cuir placée dans la gouttiere ou rainure du cerceau extérieur H, & servant avec sa boucle à tenir l'étoffe bien tendue sur ce cerceau.

L, fourchette. Il y en a une dans l'extrémité refendue de chaque support du cerceau. Ces fourchettes sont mobiles sur elles-mêmes; elles reçoivent le cerceau intérieur, & servent à l'incliner autant que le travail l'exige.

M, vis qui serre la fourchette, & tient le tambour ferme dans l'inclinaison qu'on lui a donnée. Il y a de chaque côté une pareille vis.

2. Cerceau extérieur & à gouttiere, sur lequel on arrête l'étoffe, avec la courroie ou ceinture.

3. Cerceau intérieur qu'on place dans la partie refendue des fourchettes, & qui reçoit sur lui le cerceau extérieur, *fig.* 2.

4. Aiguille montée sur son manche.

5. Aiguille vûe en grand & de côté.

a, son crochet.

6. La même aiguille vûe en grand & de face.

b, son crochet.

7. Maniere dont le point de chaînette s'exécute.

a c, est un plan qui représente ou figure le dessous de l'étoffe.

b d, est un plan qui représente ou figure le dessus de l'étoffe.

1, 3, 8, 11, les trous faits par l'aiguille, lorsqu'elle va prendre le fil avec son crochet en-dessous de l'étoffe, pour l'amener en-dessus en boucles 2, 4, 6, 9, 10, par les trous 2, 5, 7, 10; de maniere que ces boucles passant, comme on voit, les unes dans les autres, elles s'arrêtent toutes & forment la chaîne.

8. Points exécutés en changeant de direction, vûs sur l'endroit de l'étoffe.

9. Les mêmes points, comme ils sont à l'envers de l'étoffe.

10 & 11. Chainette séparée de l'étoffe, vûe par la face extérieure qu'elle montre à celui qui voit l'étoffe, & vûe par la face de dessous qui s'applique à l'étoffe.

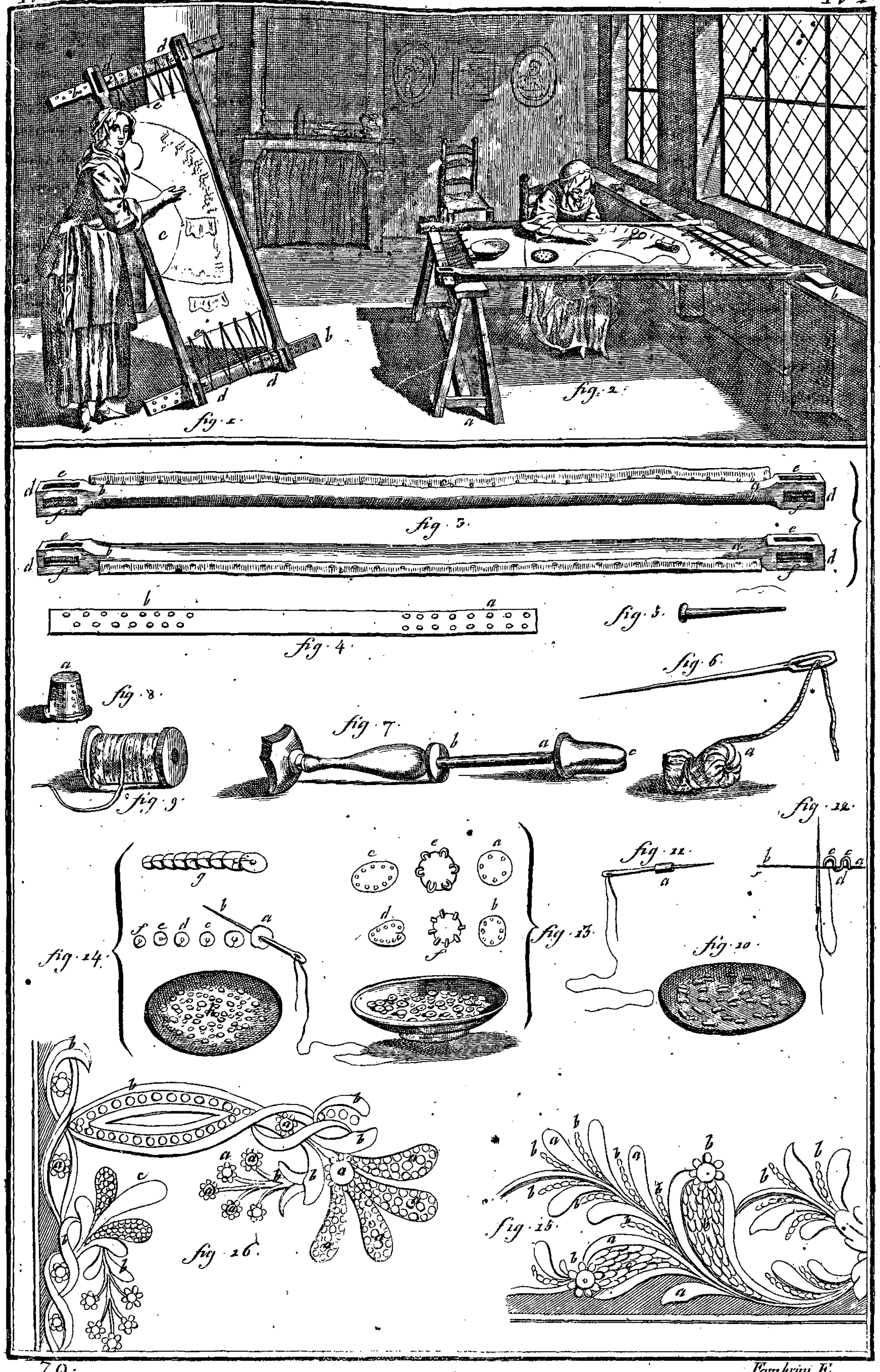

Fambrini F.

Brodeur.

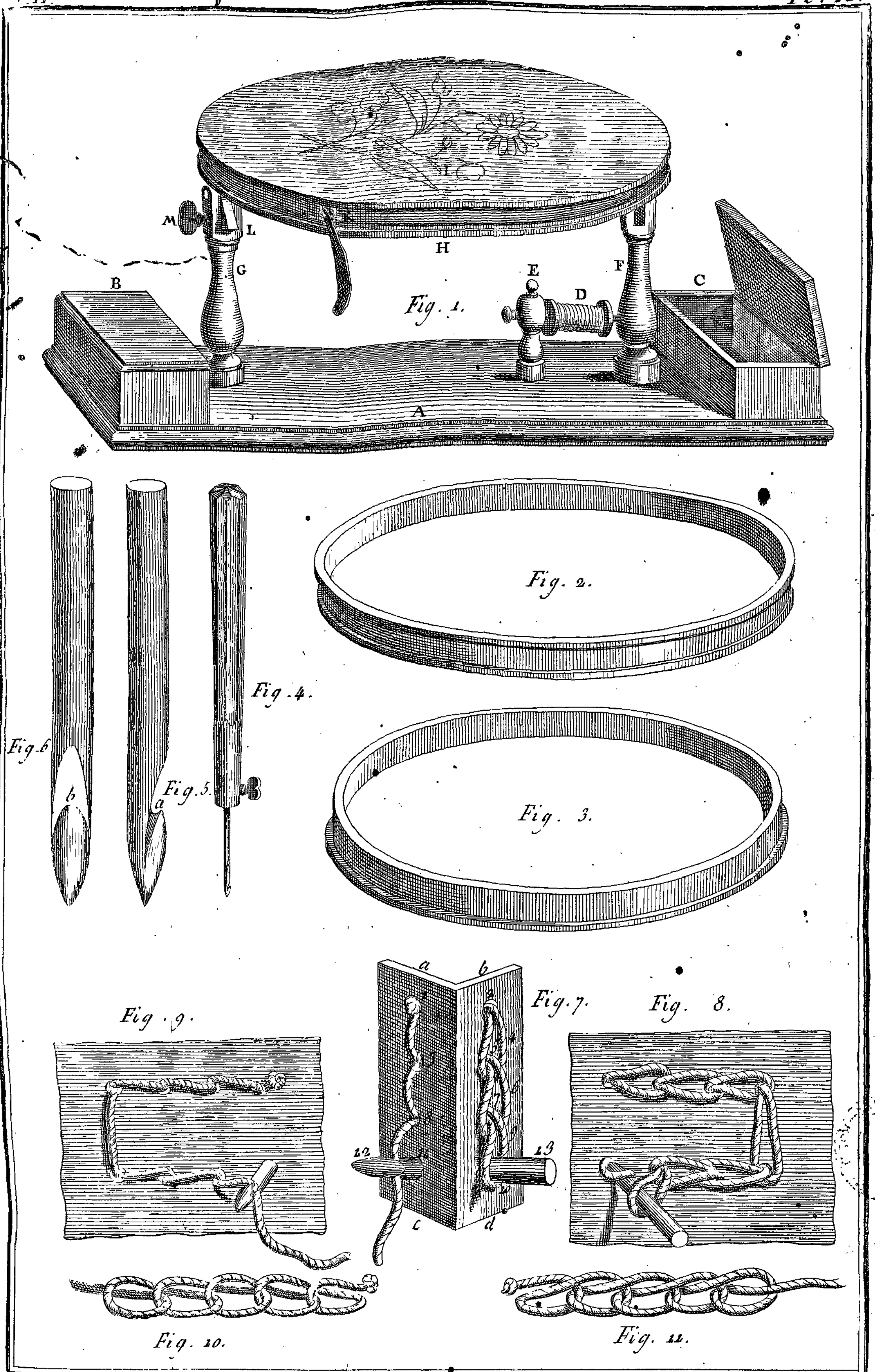

Brodeur,

Guidotti. F.

FONDERIE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE,

PRÉCÉDÉE DE LA GRAVURE DES POINÇONS,

LES DEUX ARTS CONTENANT HUIT PLANCHES.

PLANCHE

De la gravure des poinçons.

La vignette représente l'intérieur d'un attelier dans lequel est une forge.

Fig. 1. Ouvrier qui forge un poinçon.
2. Ouvrier qui frappe le contre-poinçon sur l'acier du poinçon.
3. Ouvrier qui lime la partie extérieure de la lettre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. n. 5, 2. Contre-poinçon de la lettre B.
2. Poinçon étampé par le contre-poinçon.
3. Poinçon de la lettre B entierement achevé, vû du côté du bas de la lettre.
4. Le même poinçon vû du côté du haut de la lettre.
5. Tas garni de ses deux vis, dans le creux duquel est un poinçon prêt à être étampé.
6. Equerre à dresser les faces des poinçons, posée sur la pierre à l'huile. 5, 1, les deux faces de l'équerre.
7. Equerre à dresser, posée sur la pierre à l'huile, & dans l'angle de laquelle est placé un poinçon. 5. 3, les deux faces de l'équerre.
8. Pierre à l'huile, enchassée dans un quarré de bois.

PLANCHE Iere.

De la Fonderie.

LA vignette représente l'intérieur d'une fonderie & plusieurs ouvriers & ouvrieres occupés à différentes opérations.

Fig. 1. Ouvriere qui rompt les lettres, c'est-à-dire, qu'elle sépare le jet.
2. Ouvriere qui frotte les lettres sur une meule de grès.
3. Ouvrier qui regarde si le régule d'antimoine est fondu dans le creuset qui est de fer ou de terre.
4. Ouvrier qui verse le mélange de plomb & de régule d'antimoine dans les lingotieres qui sont à ses piés.
5. Fondeur qui puise avec sa petite cuillere pour verser dans le moule qu'il tient de la main gauche.
6. Fondeur qui a versé dans le moule.
7. Fourneau.
8. Fondeur qui ôte l'archet de dessus la matrice, pour ouvrir le moule, & en faire sortir la lettre.

Bas de la Planche.

8. n. 2. Plan du fourneau & des troits tables qui l'environnent.
9. Cuillere du fourneau, à trois séparations.
10. Fourneau posé sur son banc.
10. n. 2. Grille du fourneau.
11. Banc du fondeur.
12. Taule, dite *feuille*, pour recevoir les égoûtures de la matiere.
13. Cuillere sans manche, & cuillere emmanchée.

PLANCHE II.

Où l'on voit le moule & toutes les pieces qui le composent.

Fig. 1. Le moule vû en perspective & du côté de la piece de dessus, à laquelle la matrice demeure suspendue, lorsqu'on ouvre le moule pour en faire sortir la lettre.
1. n. 2. Bois de la piece de dessous, vû du côté qui s'applique à la platine. On y a indiqué toutes les cavités qui reçoivent les écrous & autres parties saillantes, du côté extérieur de la platine de dessous, & l'emplacement de la chape du heurtoir.
1. n. 3. Bois de la piece de dessus, vû du côté qui s'applique à la platine. On y voit de même les cavités qui reçoivent les parties saillantes de la platine, & de plus le jobet dont le crochet *x* soutient la matrice par-dessous, & l'épinglet *y*, au-dessous duquel la matrice passe.
2. Platine de dessous garnie de toutes ses pieces, vûe du côté de l'intérieur du moule.
M, la matrice, posée par son autre extrémité sur le heurtoir, & par une de ses faces latérales contre le régitre, & en face sur le blanc & la longue piece.
3. Platine de dessus garnie de toutes ses pieces, vûe du côté de l'intérieur du moule.
E, la partie du régitre, qui s'applique contre la face latérale visible de la matrice M de la figure précédente. E, hausses.
4. Attache de la matrice. C'est une petite bande de peau de mouton.
5. Jet vû du côté intérieur.
6. Jet vû du côté extérieur.
A, la vis qui sert à le fixer à la platine, & à côté l'écrou de cette vis.

Suite de la Planche II.

7. *Premiere figure*, le blanc de la piece de dessus, vû du côté extérieur,
7. *Seconde figure* sous la même n. est le même blanc du côté qui s'applique à la longue piece.
d c, la cavité qui recouvre en partie le cran *a b*, *fig.* 17. ainsi que l'on voit, *fig.* 3.
7. n. 2. La *premiere figure* montre le blanc de la piece de dessous, vû du côté extérieur.
7. n. 2. *seconde figure* sous le même n. est le même blanc du côté qui s'applique à la longue piece. Outre le trou quarré qui reçoit le tenon de la potence, on y voit le trou foncé & taraudé qui reçoit la vis *b* de la *fig.* 21. Le semblable trou paroît à la *seconde figure* du n. précédent.
8. Matrice de quadrats, vûe du côté qui s'applique sur le heurtoir & la longue piece.
9. & 10. Les potences & leurs écrous.
11. Matrice d'espaces dont la partie horisontale se place entre le régitre, le blanc & la longue piece de la partie de dessus du moule.
12 & 13. Matrice d'une lettre, de l'm, par exemple, vûe sous deux différens aspects.
14. Blanc de la piece de dessous, avec la potence qui la traverse.
15. Blanc de la piece de dessus, avec sa potence.
16. Lettre telle qu'elle sort du moule.
17. La longue piece de la partie du dessous, vûe du côté de l'intérieur du moule. La semblable piece dans la partie de dessus n'en differe qu'en ce qu'il n'y a point de cran.
18. La même longue piece vûe du côté qui s'applique à la platine.
19. Régitres vûs, l'un en plan du côté exterieur, l'autre en perspective du côté intérieur.
20. Platine de la piece de dessous, garnie de toutes ses pieces, & séparée de son bois.
20. n. 2. La même platine dégarnie de toutes ses pieces, excepté du heurtoir, vûe du côte où les pieces s'appliquent.
21. La même platine garnie de toutes ses pieces, vûe du côté extérieur qui s'applique au bois, *fig.* 1. *n.* 2.
21. n. 2. Platine de la piece de dessus, dégarnie de toutes ses pieces, vûe du côté qui s'applique au bois, *fig.* 1. *n.* 3.
22. La piece nommé *heurtoir*, représentée séparément, & vûe de côté auquel la matrice s'applique.
23. Le jobet vû du côté qui s'applique à la platine de la piece de dessus.

PLAN-

PLANCHE III.

La vignette repréſente l'intérieur d'une chambre où l'on a porté les caracteres.

Fig. 1. Ouvriere qui compoſe, c'eſt-à-dire qui arrange les lettres ſéparées de leurs jets ou rompures, ſur un compoſteur.

2. Ouvrier qui coupe une rangée de caracteres, placée dans le juſtifieur entre les deux jumelles du coupoir.

3. Aprêteur qui ratiſſe les lettres avec le couteau, *fig.* 7. Pl. ſuivante, pour les égaliſer ſur le corps.

Cette chambre doit être garnie d'un grand nombre de rateliers, pour y poſer les compoſteurs chargés de lettres, jusqu'à ce qu'on les mette en page, & qu'on les envoye à leur deſtination.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Le coupoir vû en perſpective & du côté de la manivelle F G, qui eſt à main droite du coupeur. Cette manivelle fait mouvoir la jumelle mobile C D, qui comprime ſur le corps la rangée de lettres qui eſt placée entre les regles du juſtifieur, dont une des regles eſt ſoutenue par la jumelle fixe A, B.

1. n. 2. Plan du coupoir, entre les jumelles duquel les deux regles du juſtifieur ſont placées; on y diſtingue une rangée de caracteres.

2. Chaſſis de fer & vis, appellés *train*, qui ſont mouvoir la jumelle mobile C D, qui eſt ſaiſie en-deſſous par les crochets, A, C des bandes du chaſſis; à côté eſt la clé ou manivelle.

2. n. 2. Plan du coupoir, dont on a ſupprimé les jumelles, pour laiſſer voir l'emplacement & la diſpoſition de la ferrure qui fait mouvoir la jumelle mobile.

Premiere ſuite de la Planche III.

Fig. 3. A B, regle du juſtifieur, avec ſa platine, vûe au-deſſus & du côté où l'on place les lettres.

A B, B B, la même regle vûe par-deſſous & du côté qui s'applique à la jumelle mobile C D.

4. C D, ſeconde regle du juſtifieur, vûe en-deſſus & du côté qui s'applique à la jumelle fixe A B, *fig.* 1.

C C, D D, la même regle vûe en-deſſous & du côté qui s'applique à là rangée de lettres. On y diſtingue les deux languettes qui entrent dans les mortoiſes *a b* de la premiere regle.

4. n. 2. Coupe tranſverſale des deux regles du juſtifieur, de la même grandeur dont elles ſont conſtruites.

4. n. 3. La même coupe où les deux regles ſont ſeparées; toutes ces pieces ſont de fer.

5. Compoſteur. Il eſt de bois; il ſert à l'ouvriere, *fig.* 1. de la vignette, pour y ranger les lettres par lignes auſſi longues que le juſtifieur peut en contenir.

5. n. 2. Coupe tranſverſale d'un compoſteur de la grandeur dont ils ſont conſtruits.

Les *fig.* 3, 4, 5, 7. ſont relatives à l'échelle qui eſt au bas de la Planche. Toutes celles qui ſuivent, ſont de la grandeur des objets qu'elles repréſentent, & n'ont pas par conſéquent beſoin d'échelle.

6. Rabot ſervant au coupeur, *fig.* 2. de la vignette, pour couper le pié de la lettre, ou les côtés de l'œil; ce rabot eſt garni de toutes ſes pieces.

6. n. 2. Clé pour ſerrer ou deſſerrer les vis du rabot.

7. Couteau de l'aprêteur.

8. Le rabot garni de toutes ſes pieces, vû par-deſſus.

Seconde ſuite de la Planche III.

Fig. 9. Guides ou couliſſes du rabot.

10. M N O, fût du rabot.

R R S, arc du rabot.

P Q, poignée de bois du rabot.

11. Petit jetton.

12. Glace ſur laquelle on poſe les lettres pour jauger leur épaiſſeur.

13. Grand jetton.

14. Juſtification.

15. *citée* 26. *à l'art.* Caracteres. Tourne-écrous, pour démonter le moule.

16. Tourne-vis, pour démonter le moule & le rabot.

17. Extrémité inférieure du fer du rabot, qui ſert à creuſer le pié de la lettre.

18. Lettre longue par le haut, dont le pié a été vuidé par le fer précédent.

19. Extrémité inférieure du fer du rabot, dont on ſe ſert pour retrancher au bas de l'œil de la lettre la matiere ſuperflue.

20. Lettres longues par le haut, dont le bas de l'œil a été rogné par le fer précedent. Telles ſont les lettres b, d, f, &c.

21. Toutes les lettres courtes, telles que a, c [illegible] au-deſſus & au-deſſous de l'œil de la [illegible] fait avec le fer precedent, & avec le ſuivant un retranchement de matiere.

22. Extrémité inférieure du fer de rabot, dont on ſe ſert pour retrancher au haut de la lettre la matiere ſuperflue.

23. Toutes les lettres longues par le bas, comme p, q, &c. dont le haut du côté de l'œil a été rogné par le fer précedent.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Moule à réglets, inventé en 1737. par M. Fournier le jeune, pour former des lames de métal de différentes épaiſſeurs, propres à être taillées en filets ſimples, doubles ou triples, comme les figures, 1, 2, 3.

A, A, les deux pieces du moule, qui rapprochées l'une ſur l'autre, laiſſent entr'elles un eſpace vuide qui eſt rempli par la lame du métal I.

B, jet du moule; celui de la piece de deſſous ſaillit un peu, pour former une retraite entre la lame & le jet, & aider à leur ſéparation.

C, regitres mobiles, fixés à hauteur convenable par les écrous, dont un eſt viſible en face; l'autre eſt dans la partie oppoſée.

D, longues pieces, entre leſquelles ſe forme la lame I.

E, joues fixées ſur les longues pieces qu'elles emboîtent par les vis qui ſont apparentes à la piece de deſſus, & dans la partie oppoſée de celle du deſſous.

F, charniere fixée à la piece du deſſus, & qui s'aſſujetti à celle de deſſous par la vis *f*, qui entre dans un écrou formé au bout de cette piece.

G, quadrat. Il eſt de l'épaiſſeur que l'on veut donner à la lame. La piece de deſſus s'appuie par l'extrémité d'enbas; ce qui forme dans le reſte de la longueur du moule l'intervalle du vuide qui eſt rempli par le métal. On a de ces quadrats de différentes épaiſſeurs, relatifs aux corps de caracteres. Ils ſont aſſujettis à la piece de deſſous par une vis qui la traverſe, pour s'engrainer dans l'écrou qui eſt auxdits quadrats.

Pour rendre l'eſpace du vuide égal à l'autre bout du moule, on y poſe une lettre de même épaiſſeur que le quadrat. La piece de deſſus étant abaiſſée, on fait deſcendre les regitres C ſur la platine *b*, on ſerre les écrous, & le vuide eſt formé.

H, bois du moule. Ils ſont retenus ſur le dos de chacune des longues pieces par deux vis; les écrous ſon formés aux dites pieces à moitié de leur épaiſſeur.

I, lame qui eſt ſortie du moule, dont le jet eſt ſéparé.

K, carton entaillé que l'on met à chaque fois que l'on ferme le moule, ſous la piece de deſſous; & que l'ouvrier retient avec les doigts par le repli *k*, pour les garantir des égoûtures du métal.

L, coupe tranſverſale des moules à réglets & à interlignes. On y a ponctué les vis qui attachent les bois & les joues aux longues pieces. La lame s'en leve de deſſus le moule avec une petite pince plate qui pince le jet de ladite lame.

Fig. 2 Moule à interlignes, inventé par M. Fournier le jeune, pour former de petites lames de métal, juſtes en épaiſſeur & en longueur, pour être miſes, dans le beſoin, entre les lignes d'un caractere, pour les élaguer.

A, A, les deux pieces du moule, garnies de tout ce qui leur eſt néceſſaire.

B, jet,

B, jet, celui de la piece de deſſous eſt mobile; il eſt retenu par une vis qui entre dans un écrou formé en-deſſous dudit jet. Il excede la longue piece de toute l'épaiſſeur de l'interligne, celui de la piece de deſſus eſt entaillé dans la piece même.

C, joues pour contre-tenir & emboîter les longues pieces, ſur leſquelles elle ſont fixées par les vis apparentes. La joue de la piece de deſſous eſt dentelée de dix ou douze crans numérotés pour les diſtinguer, leſquels reçoivent le coude du regitre E de la piece de deſſus, pour le fixer à la longueur que l'on veut.

D, longues pieces, entre leſquelles ſe forme l'interligne I.

E, regitre mobile que l'on fait monter ou deſcendre, pour prendre le point fixe de la longueur de l'interligne, que l'intervalle des crans de la joue rendroit trop longue ou trop courte. Ce regitre eſt fixé ſur la piece de deſſus par la vis *e* qui entre dans l'écrou formé dans la longue piece.

F, talon retenu tranſverſalement au bout de la longue piece de deſſus par la vis *f* qui entre dans un écrou formé dans ladite longue piece. Il excede le plan de cette piece, d'autant que le jet B de la piece de deſſous, ce qui forme le vuide rempli par l'interligne I. Lorſque l'on veut changer l'épaiſſeur de l'interligne qui eſt ordinairement de demi ou de tiers de nompareille, on ajoute ſous le jet B une hauſſe qui eſt retenue par la vis du jet ſur la platine, comme au moule à réglets, puis on deſcend de talon à la même hauteur, qui y eſt aſſujetti par la vis *f*.

G, bois du moule, retenus chacun par deux vis ſur les longues pieces, où on a formé les écrous pour les recevoir.

H, crochet pour tirer l'interligne du moule.

I, lame de l'interligne, d'où on a ſéparé le jet.

Voyez pour la connoiſſance de l'art, & pour l'uſage de tous ces inſtrumens, les articles *Caractere*, *Fonderie*, dans les Volumes publiés.

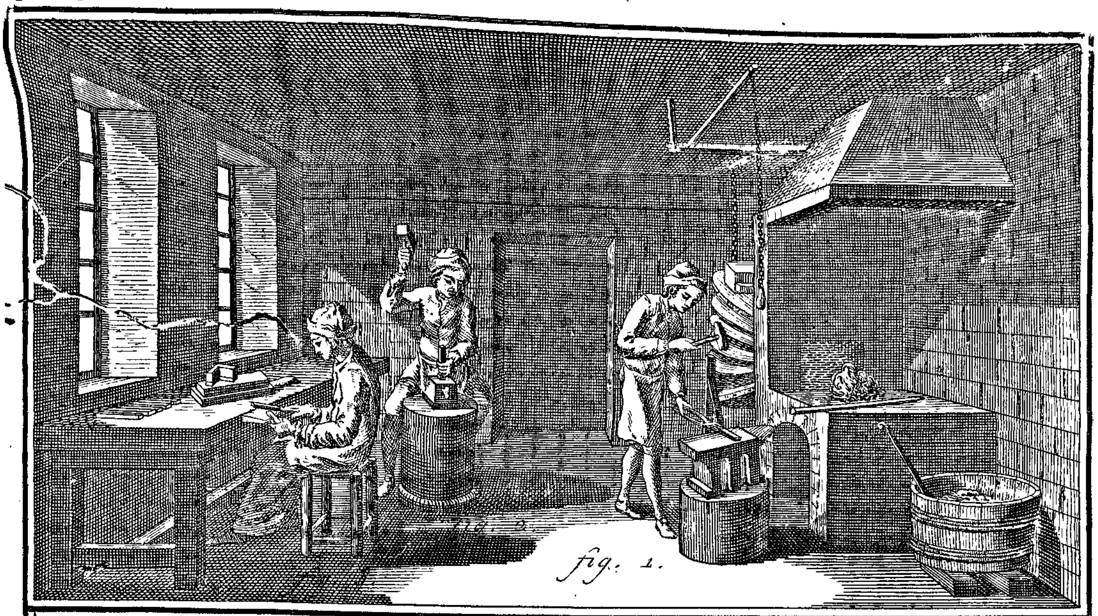

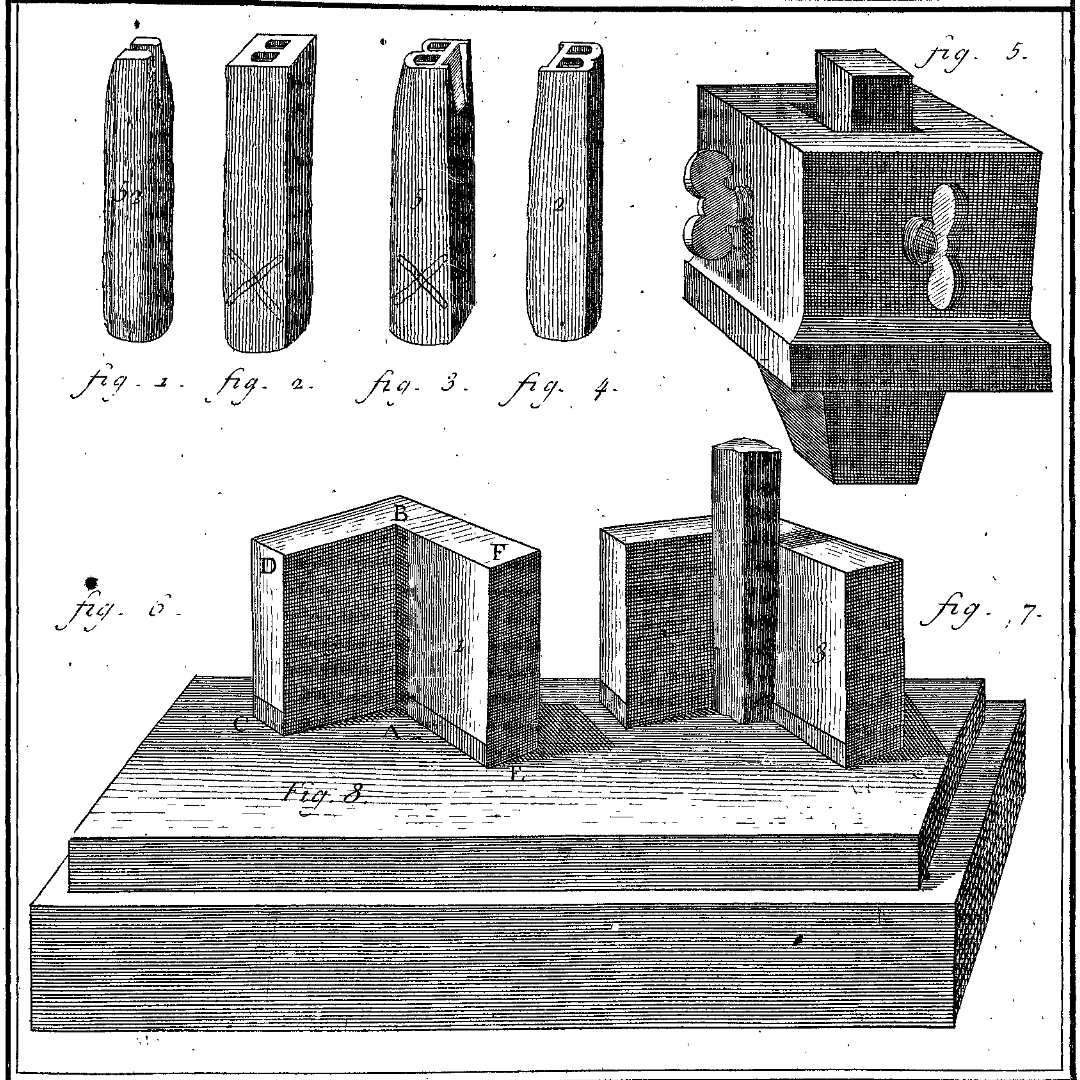

Guidotti. F.

Fonderie en Caracteres.

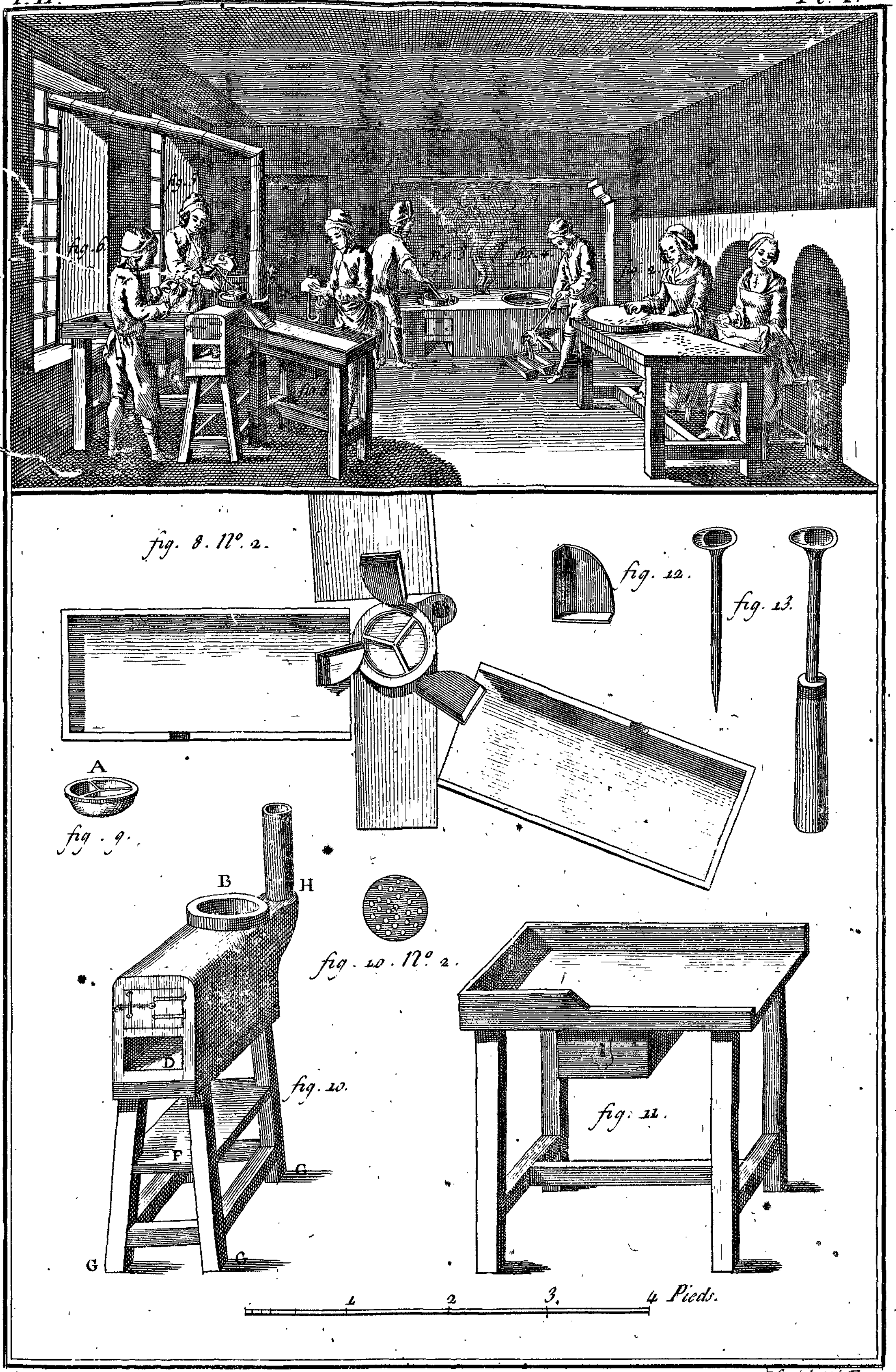

Guidotti F.

Fonderie en Caracteres.

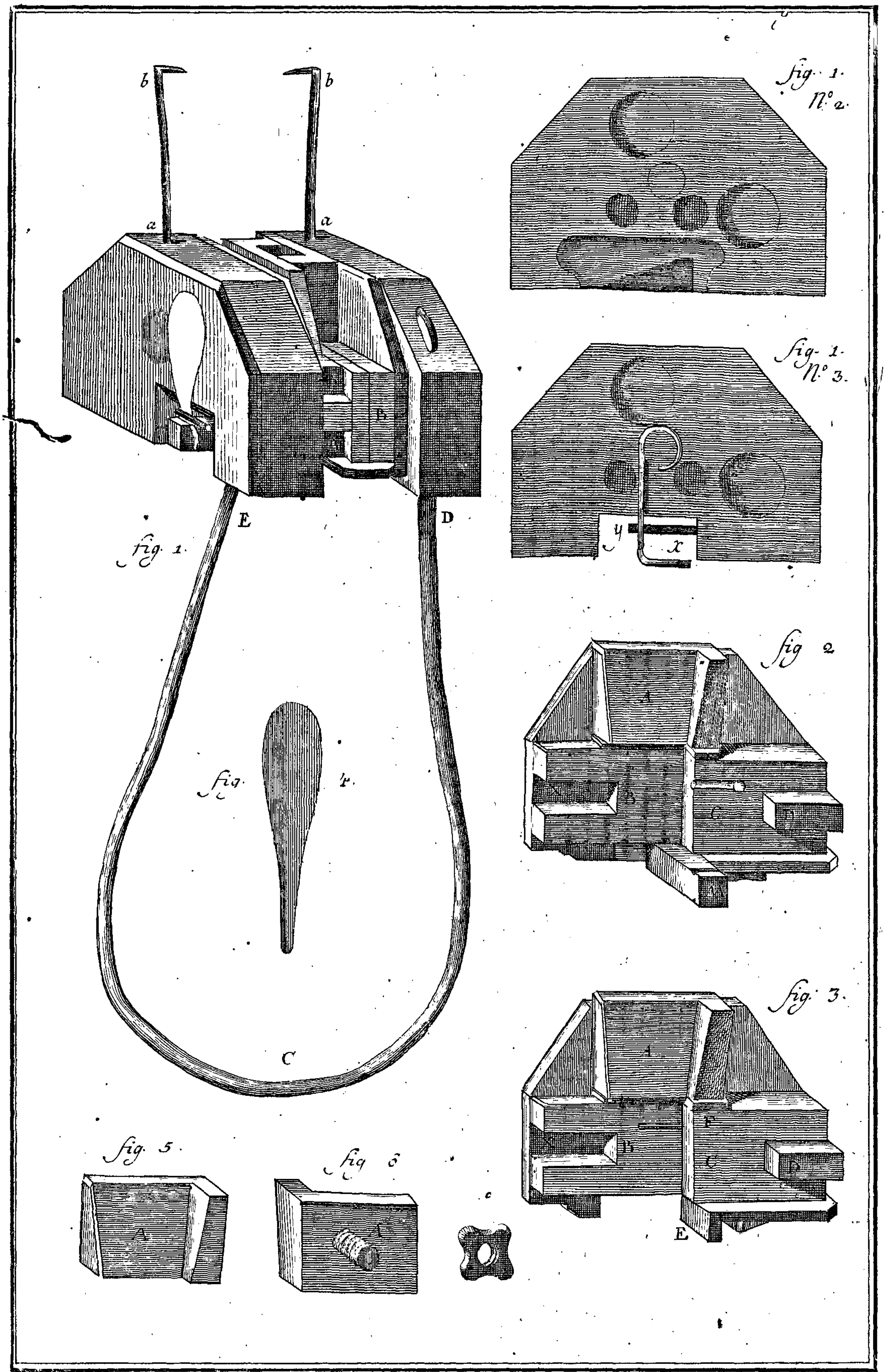

B.Canocchi Fecit

Fonderie en Caracteres,

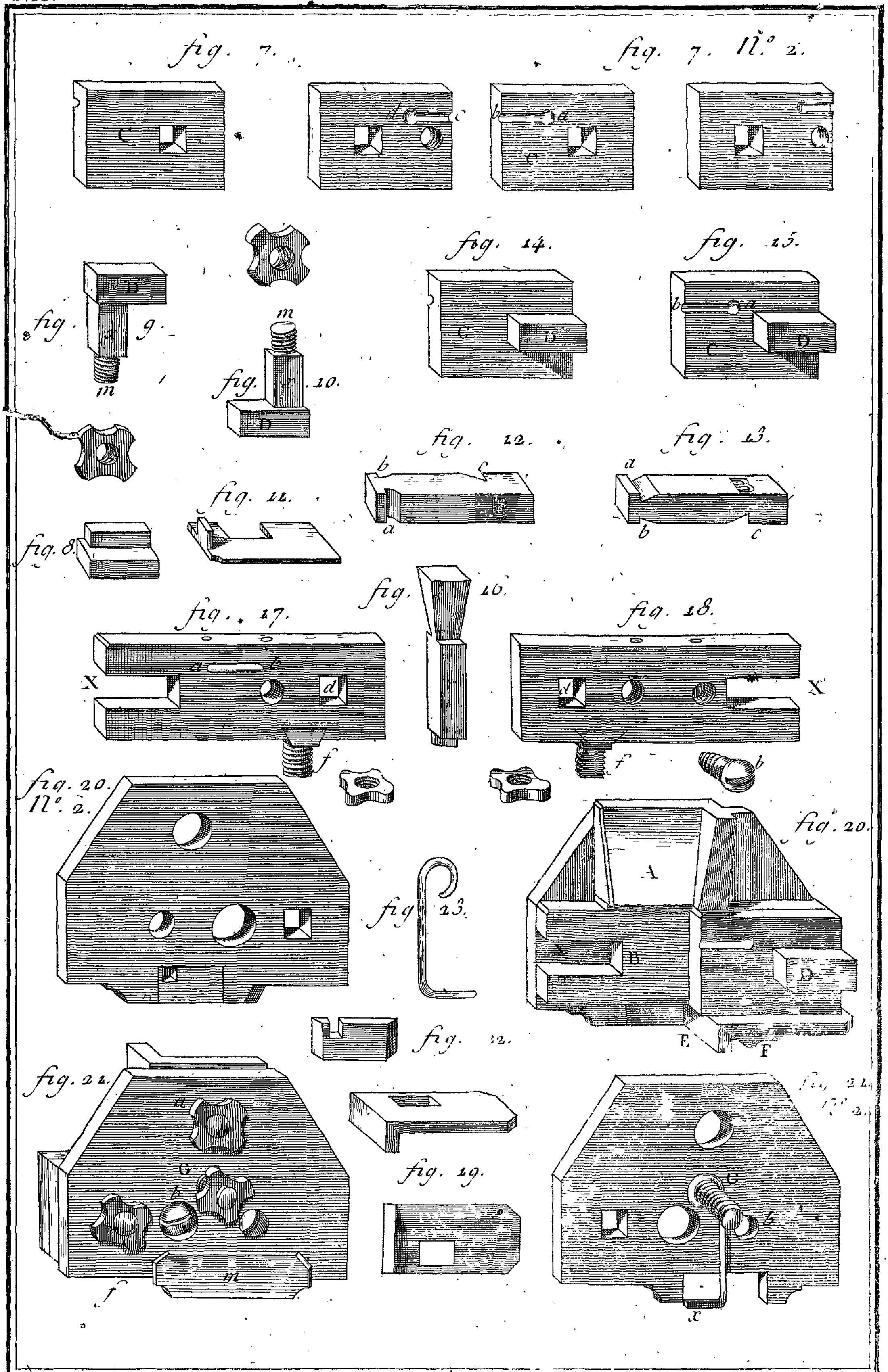

Guidotti F.

Fonderie en Caracteres

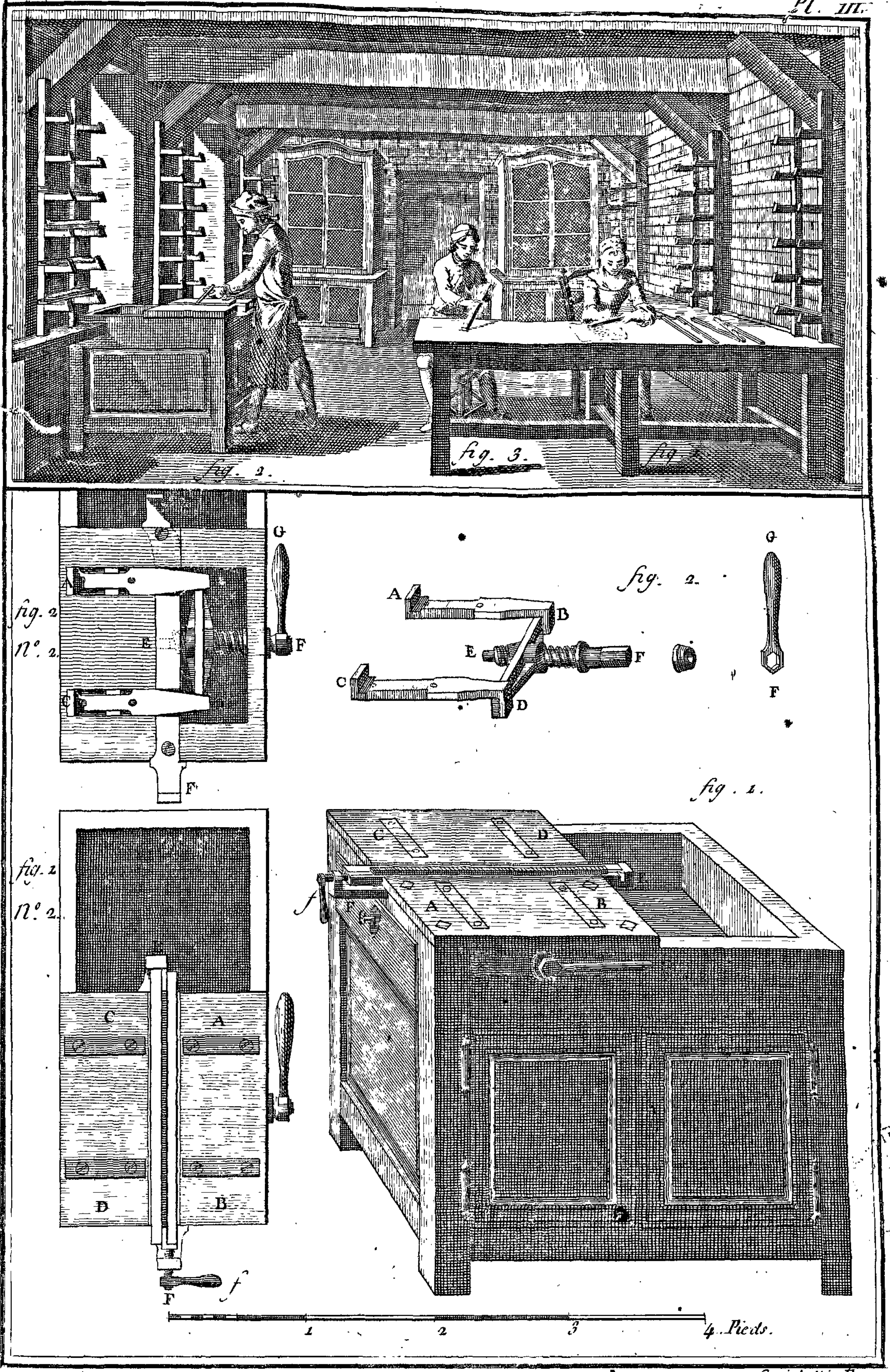

Fonderie en Caracteres,

Guidotti F.

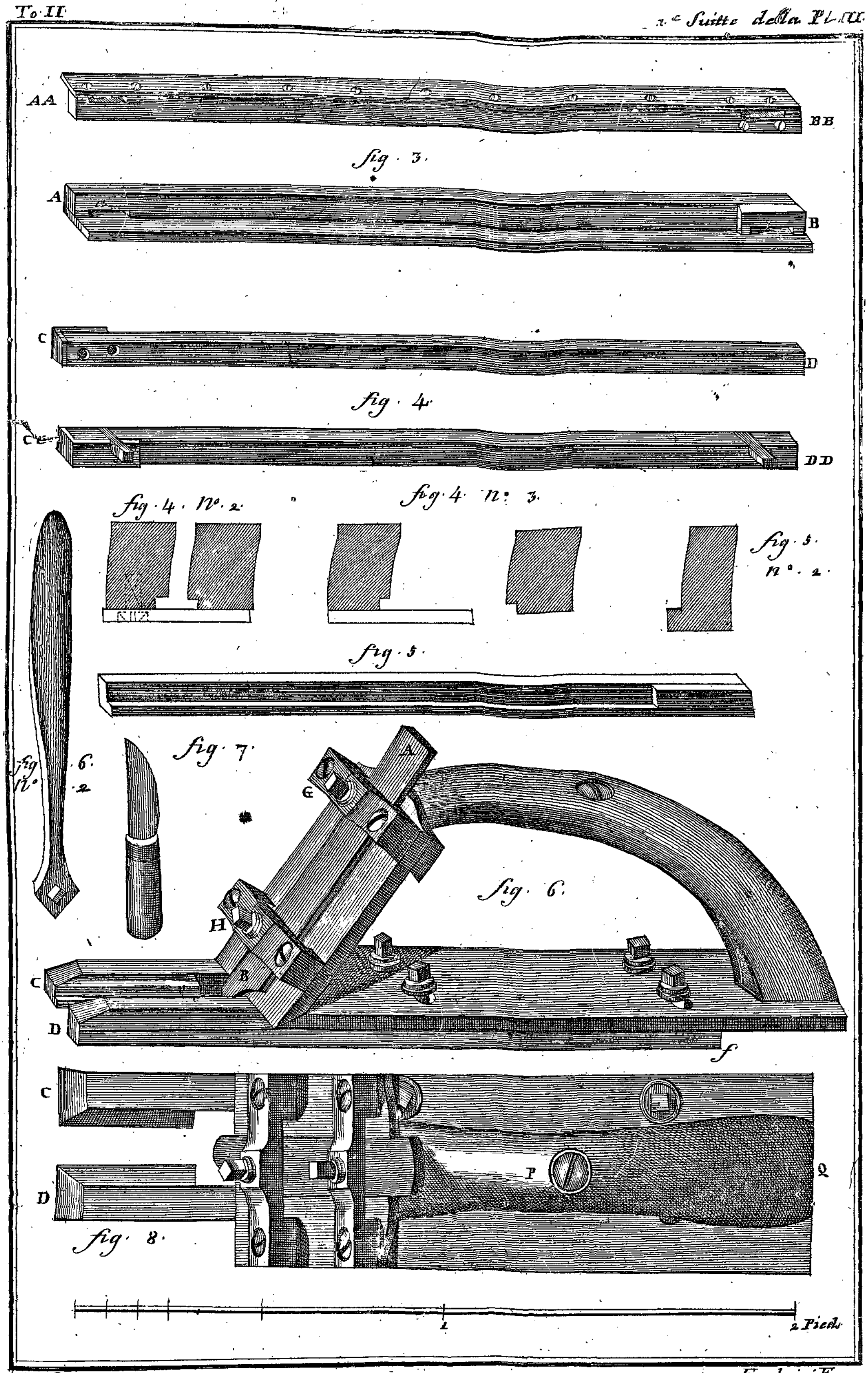

Fambrini F.

Fonderie en Caracteres

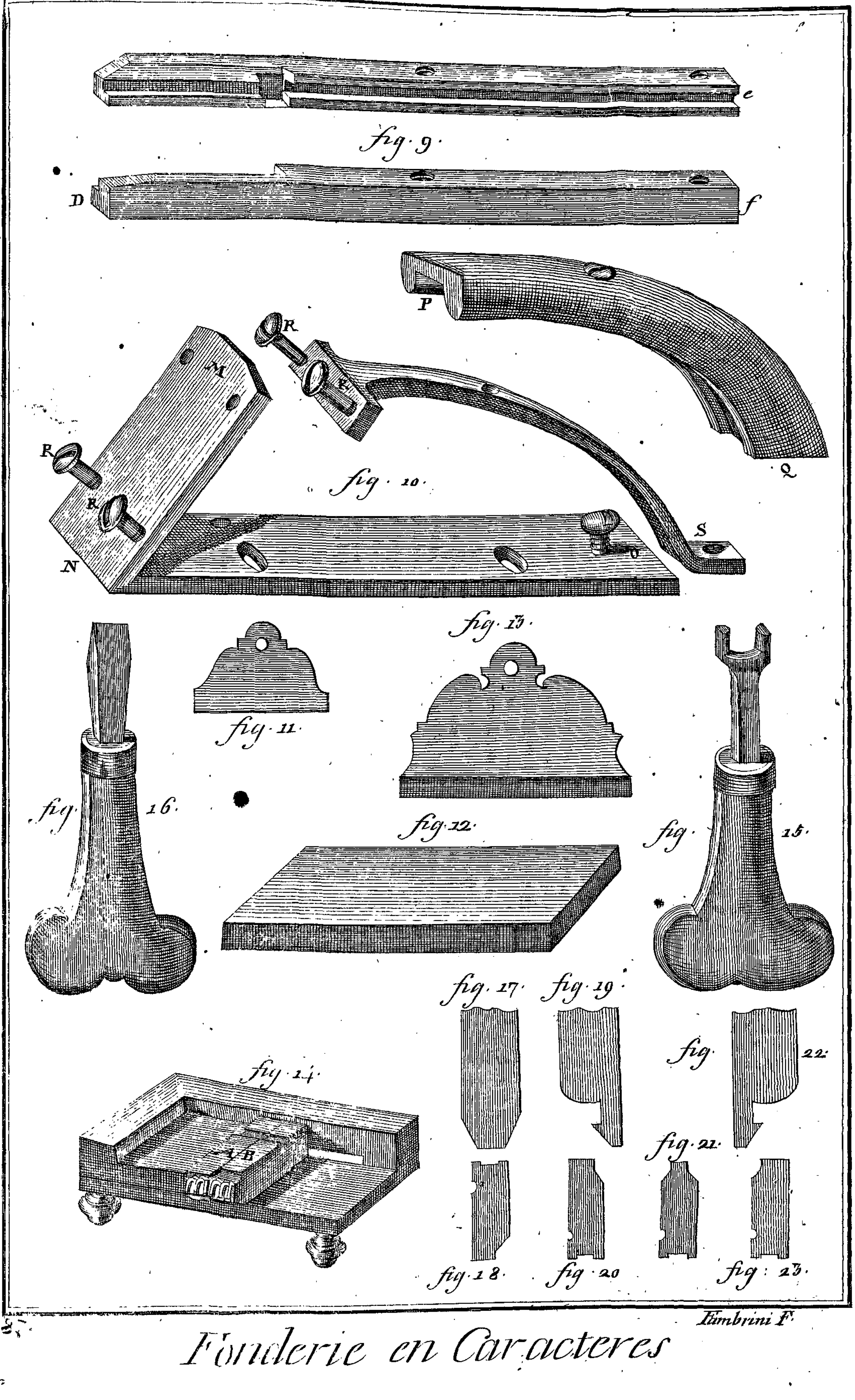

Bimbrini F.

Fonderie en Caracteres

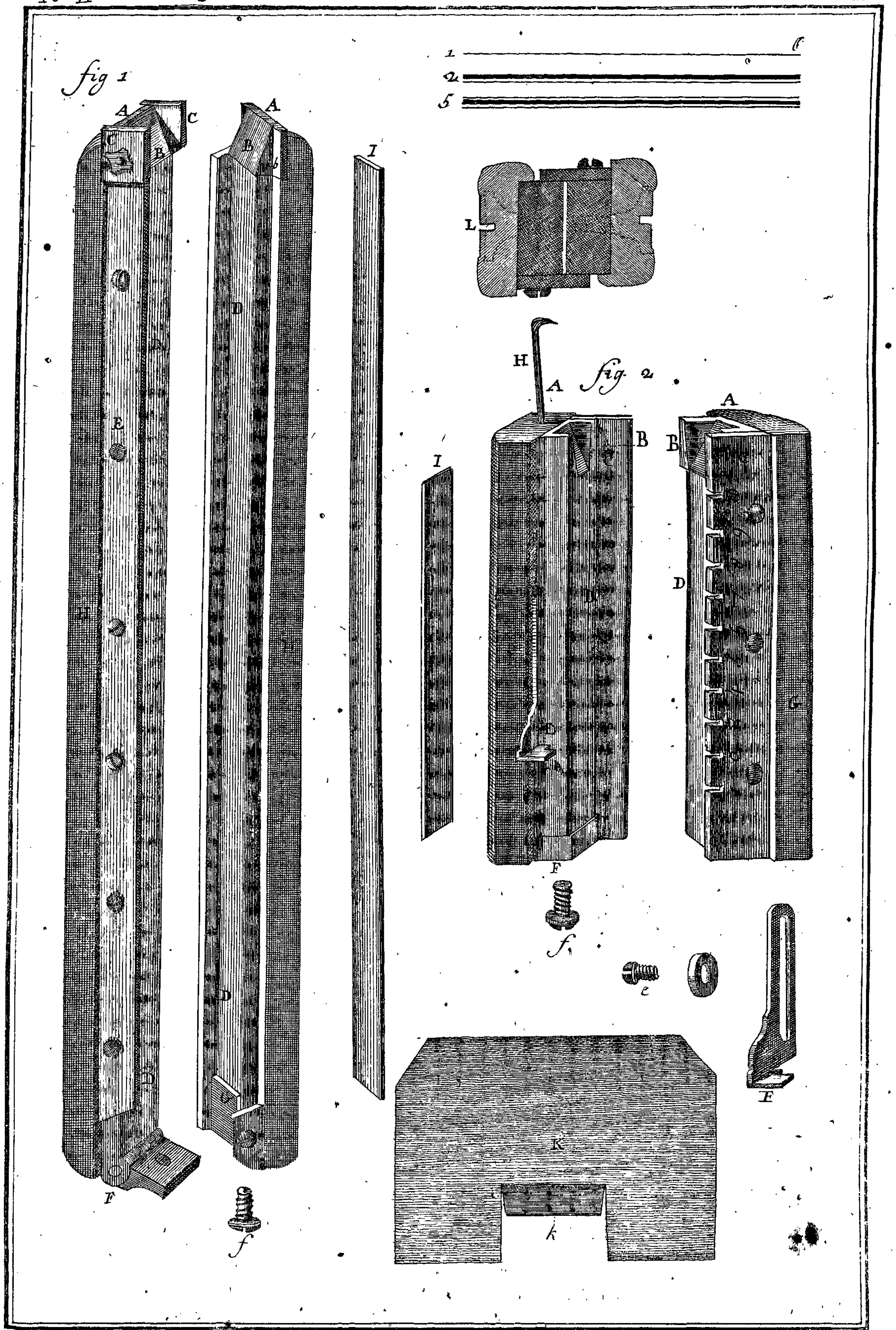

88 Jean Canocchi Fecit

Fonderie de Caracteres, Moules a Reglets et a Interlignes

CARACTERES ET ALPHABETS

DE LANGUES MORTES ET VIVANTES,

Contenant vingt-cinq Planches.

On ose se flater que le public verra avec plaisir le recueil d'alphabets anciens & modernes que nous lui présentons. Il n'est pas aussi ample ni aussi détaillé que nous l'eussions desiré; mais nous pouvons au moins assurer qu'il est plus exact que tout ce qui a paru jusqu'ici en ce genre. Nous avons eu l'attention de ne tracer ces alphabets que d'aprés les meilleurs originaux que nous avons pû recouvrer; & souvent nous en avons eu plusieurs sous les yeux pour nous guider dans le choix que nous en devions faire. Ceux que l'on trouve en assez grand nombre dans le tresor des langues de Duret, & dans d'autres recueils, sont mal exécutés, & sans choix; plusieurs même sont entierement faux & imaginaires. Nous espérons que l'on ne nous fera point un pareil reproche. Nous avons mieux aimé nous contenter d'un petit nombre, que d'en hasarder un seul. La plûpart des alphabets indiens compris dans ce recueil, ont été envoyés de Pondichéri, il y a trente ans au moins. On avoit dessein alors, à la sollicitation des missionnaires françois, d'en faire graver les poinçons à Paris, pour établir plusieurs imprimeries aux Indes, à l'exemple des Danois, qui y avoient déslors une imprimerie tamoule ou malabare. On doit juger par-là, de l'exactitude de ces alphabets, & du degré de confiance qu'on doit leur donner.

Comme il doit régner de l'ordre par-tout, il n'est point hors de propos de rendre compte ici de celuique nous avons observé par rapport à ces alphabets. Nous avons crû devoir *débuter* par l'hébreu & les autres alphabets qui en derivent, comme le samaritain, le syriaque, l'arabe, l'égyptien, le phénicien, le palmyrénien, le syro-galiléen, l'éthiopien; de-là nous passons aux anciens alphabets grecs & latins, & aux différens alphapets européens, qui dérivent manifestement des précédens; viennent *ensuite* les alphabets arméniens, georgiens, & celui de l'ancien persan, qui paroissent n'avoir aucun rapport avec les précédens, ni pour la forme des caracteres, ni pour les dénominations. Nous avons placé à la suite de ceux-ci, les alphabets indiens, le grandan, l'hanscret, le bengale, le talenga, le tamoul, le siamois, le bali, le thibétan, le tartare mouantcheou, & le japonnois; enfin nous avons terminé notre recueil par les clés chinoises. Le chinois pourroit disputer d'antiquité avec l'hébreu & le samaritain; mais comme c'est une écriture figurée, & dans l'origine, représentative des objets signifiés; qu'elle n'a conséquemment aucune relation avec les caracteres alphabétiques, nous avons crû pouvoir lui assigner ce rang, sans pour cela avoir aucun dessein de contester sa haute antiquité, dont je suis trés-persuadé.

PLANCHE Iere.

Hébreu & Samaritain.

Les Hébreux ont vingt-deux lettres; leurs dénominations sont significatives. *Aleph* signifie bœuf, chef; *beth*, maison; *ghimel*, un chameau; *daleth*, porte; *vau*, un crochet; *zain*, trait, glaive, massue; *cheth*, un quadrupede, un sac; *theth*, boue; *iod*; la main; *caph*, la paume de la main; *lamed*, pointe pour animer le bœuf au travail; *mem*, tache ou eau; *noun*, poisson, race, lignée; *samech*, appui; *ain*, l'œil; *phe*, la bouche, le visage; *tsade*, les côtés; *coph*, singe; *resch*, la tête; *schin*, les dents; *tav*, terme, borne. Comme il y a déja beaucoup de siecles que la langue hébraïque n'est plus une langue vivante, on ne peut répondre que tous ces noms signifient précisément ce qu'on leur fait signifier ici; mais il y en a plusieurs dont on est assuré. Ces dénominations, selon moi, prouvent deux choses, la premiere, que les caracteres alphabétiques des Hébreux avoient été empruntés des lettres sacrées ou hiérogrammes des Egyptiens; la seconde, que ces lettres hébraïques, telles que nous les présentons ici, non plus que les samaritaines, ne sont point de la premiere antiquité, puisqu'elles devroient figurer les choses qu'elles signifient. Cependant à mettre en parallele les lettres hébraïques avec les samaritaines, & en les examinant attentivement d'après cette idée, je ne doute aucunement qu'on ne donne la prééminence aux lettres samaritaines; elles retiennent plus de leur ancienne origine, que les lettres hébraïques; mais je suis persuadé que les unes & les autres viennent constamment des Egyptiens, qui sans doute avoient formé leur alphabet de quelques-unes de leurs lettres sacerdotales ou hiérogrammes; peut-être même doit-on envisager ces dénominations *aleph*, *beth*, *&c.* comme les anciens noms égyptiens de ces lettres.

Les Hébreux comptent quatorze points-voyelles, dont cinq longs, cinq brefs, & quatre trés-brefs. Les cinq longs & les cinq brefs sont appellés *melakim*, ou les *rois*; les cinq très-brefs sont les *ministres*. Les dénominations de ces points-voyelles, qui sont *camets*, *tsere*, *chirek*, *cholem*, *patach*, *&c.* ont leurs significations dans la langue hébraïque, quoique Capelle soutienne le contraire, & qu'il prétende que ce sont des mots étrangers à cette langue. *Camets* signifie le *compresseur*, parce qu'il faut serrer les levres pour le prononcer; *patach*, *apertor*, parce qu'il oblige à ouvrir les levres, *&c.*

Outre ces points-voyelles que l'on voit dans la Planche, les Hébreux en ont encore d'autres, que je n'aurois point omis, si cette Planche n'eût point été déja gravée lorsque j'ai eu la direction de ces alphabets. Ces points sont le *dagesch*, qui se met dans le ventre de la lettre, & sert à la doubler; le *mappik*, qui est un point qui se met dans le *he* finale, & le rend mobile. Les Hébreux ont aussi un grand nombre d'accens; savoir, douze qui se mettent sous les lettres, dix-huit qui se mettent dessus, quatre qui se mettent dessus & dessous, un qui se met à côté. Ces accens servent à avertir d'élever ou de baisser la voix; il y a les accens aigu, grave & circonflexe; d'autres servent à distinguer les différens membres d'une phrase; enfin il en est aussi dont on ignore l'usage, mais qu'on ne laisse pas, nonobstant cela, de marquer dans le texte hébreu de la Bible, avec la plus sévere exactitude. Les doctes hébraïsans ont eu de grandes disputes entr'eux sur l'origine & l'antiquité de ces points & de ces accens; les uns, par un excés de zele, ont prétendu soutenir que cette quantité prodigieuse de points & d'accens étoit aussi ancienne que les lettres mêmes; leurs adversaires, au contraire, ont soutenu qu'ils étoient nouveaux, & de l'invention des Massoretes, qui trouverent le moyen de fixer la leçon du texte sacré, par l'apposition de ces points-voyelles & des autres remarques marginales. Mais il y a, je crois, un milieu à prendre entre deux sentimens si opposés, il ne s'agit que de réduire cette ponctuation hébraïque à la simplicité de la ponctuation arabe, & on verra que tout le reste n'a été imaginé que pour une plus grande exactitude, à cause de la profonde vénération que l'on a eu pour le texte hébreu. Masclef, chanoine d'Amiens, s'avisa en 1716, de publier une grammaire hébraïque, dans laquelle rejettant & l'antiquité des points, & l'autorité de la massore, il prétendit qu'on devoit donner aux lettres hébraïques le son qu'elles ont dans l'alphabet; ainsi par-tout où il se trouveroit un *beth*, *ghimel*, *daleth*, *&c.* il falloit prononcer *be*, *ghi*, *da &c.* ensorte que suivant ce nouveau systéme, au lieu de *moscheh*, *canaan*, *manascheh*, *selomoch*, il faudra lire, *meschih*, *canouan*, *menouschih*, *silameh*: systéme aussi ridicule que mal conçû, & qui ne tend pas moins qu'à renverser toute la grammaire hébraïque. „ *Quo nomine tantam adficiam temeritatem*, „ *non invenio*, dit le savant M. Schultens, *hoc non est* „ *illudere tantum orbi erudito*, *sed etiam insultare. Publicum*, *suamque in eo famam*, *parum curent necesse* „ *est*, *qui talia scribere audent. Ne mentionem quidem* „ *fecissem tantæ vanitatis*, *nisi materia coëgisset*. En effet, l'ignorance grossiere qui fait la base de tout ce systéme, est telle que je n'eusse point rapporté moi-mê-

me ces paroles de M. Schultenz, ſi je n'avois eu deſſein de détourner pluſieurs perſonnes, qui encore aujourd'hui à Paris, perdent leur tems à vouloir apprendre l'hébreu d'aprés ces principes.

PLANCHE II.

Syriaque & Stranghelo.

La langue ſyriaque, appellée en divers tems, *langue chaldéenne* ou *babyloniene*, *araméne*, *aſſyriene*, fut encore nommée *hébraïque*, non qu'on la confondît avec l'ancien hébreu, mais parce qu'elle étoit devenue la langue vulgaire des Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone, & qu'elle l'étoit encore du tems de Jeſus-Chriſt. Il paroît conſtant qu'une partie des livres du nouveau Teſtament ont été écrits en ſyriaque. Les termes de *boanerges*, *raca*, *mammouna*, *barjona*, *cephas*, &c. répandus dans le nouveau Teſtament, ſont ſyriens; ce qui doit rendre l'étude de cette langue recommandable aux Chrétiens. Les dénominations des lettres de l'alphabet ſyriaque ne ſont preſque point différentes des hébraïques. Ces lettres ſervent également de chiffres; Les lettres *youd*, *koph*, *lomadh*, *mim*, *noun*, *ſemkath*, *ee*, *phe*, *ſſode*, avec un point deſſus, valent 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900. L'*olaf* avec un trait ſemblable à notre accent grave, au-deſſous, vaut 1000; le *beth*; avec un pareil trait; 2000; le même *olaf*, avec un trait horiſontal mis deſſous, vaut 10000; le *youdh*, avec un pareil trait deſſous, vaut 100000; cette même barre miſe ſous un *koph*, vaut un million; un eſpece d'accent circonflexe mis ſous l'*olaf*, exprime dix millions; ſous le *beth*, vingt millions, & ainſi des autres lettres de l'alphabet.

Aujourd'hui on ne parle plus la langue ſyriaque; la langue vulgaire des Syriens & des Maronites eſt l'arabe; enſorte que le ſyrien, comme parmi nous le latin, eſt la langue de l'Egliſe & de livres ſaints. Lorſque les Syriens veulent écrire en arabe ſans être entendus des Mahométans, ils ſe ſervent des caracteres ſyriens; & comme les Arabes ont ſix lettres de plus que les Syriens, ſavoir les lettres *thſe*, *cha*, *dhſal*, *dad*, *da* & *gain*, ils y ſuppléent en ajoutant un point aux lettres *tav*, *koph*, *dolath*, *ſſodhe*, *tteth* & *ee*. Le ſyriaque eſt auſſi la langue ſavante des Chrétiens de ſaint Thomas, dans les Indes. J'ai quelques-uns de leurs livres écrits dans un caractere qui tient beaucoup du ſtranghelo, entr'autres l'évangile de ſaint Thomas, dont on trouve une verſion latine dans le recueil des faux évangiles de Fabricius, & qu'on a condamné à Rome, comme un livre apocryphe dont on n'avoit pû recouvrer l'original. Le ſyriaque en eſt auſſi pur que celui du nouveau Teſtament; leur écriture eſt fort belle & ronde, elle a cela de particulier que les lettres *dolath*, *reſch* & *zain* reſſemblent, ſavoir les deux premieres au *dal* des Arabes, & le *zain* au *vav*. On remarquera que les Syriens appellent encore leurs points-voyelles des noms d'*Abrohom*, *Eſchaia*, *Odom* & *Ouriah*, qui ſont autant de noms propres, dont la premiere lettre a le ſon d'une de ces voyelles.

Les Syriens Neſtoriens étoient fort répandus dans la Tartaire vers le douzieme ſiécle; ils y avoient établi leurs miſſions. L'an 1625, de maçons trouverent à la Chine, dans un petit village prés de Sighanfou, capitale de la province de Chenſi, une grande pierre de marbre, contenant une inſcription en trés-beaux caracteres chinois, qui prouve que les Syriens entrerent à la Chine dés le ſixieme ſiécle ſous le regne de l'empereur Taitçom, & que depuis cette époque juſqu'en l'année 782, qui eſt la date de l'érection de ce monument, la religion chrétienne y avoit fait de rapides progrés ſous la protection des empereurs. Ce monument, qui eſt peut-être le plus beau qu'on puiſſe voir en ce genre, contient en marge, & en caractere ſtranghelo, les ſignatures d'environ ſoixante-ſept prêtres ſyriens, & celle d'un certain Adam, à qui l'on donne le titre de prêtre, chorévêque & papaſi du Tſineſtan, c'eſt-à-dire du royaume de la Chine, appellé *Tſin* par les Orientaux.

Je ne ſais où Duret a trouvé ce verſlatin,

E cœlo ad ſtomachum relegit Chaldæa lituras.

qui prouveroit qu'autrefois les Syriens écrivoient de haut en bas, à la maniere des Chinois & des Tartares Mouantcheoux.

PLANCHES III. & IV.

Arabe.

Les Arabes écrivent de droite à gauche; leur alphabet eſt compoſé de vingt-huit lettres, c'eſt-à-dire qu'ils ont ſix lettres de plus que les Hébreux & les Syriens. Le *lam-alif*, qui forme la vingt-neuvieme lettre de cet alphabet, n'eſt qu'une lettre double, compoſée du *lam* & de l'*alif*. Cet alphabet, tel qu'on le donne ici, a été mis dans cet ordre par les nouveaux grammairiens, qui, en cela, n'ont eu en vue que de réunir des lettres de même figure. En effet, pluſieurs de ces lettres ne ſont reconnoiſſables que par les points diſtinctifs qui s'appoſent deſſus & deſſous. L'ordre naturel de l'alphabet arabe ne doit point différer de celui des Hébreux, & la preuve en eſt claire, en ce que la valeur numérale des lettres arabes correſpond à celle des Hébreux. Les ſix lettres que les Arabes ont ajoutées à cet ancien alphabet, ſont *thſe*, *cha*, *dhzal*, *dad*, *da* & *ghain*. Elles doivent être placées à la fin de cet alphabet dans le même ordre que je viens de les nommer, & elles vavent, ſavoir, *thſe*, 500; *cha*, 600; *dhzal*, 700; *dad*, 800; *da*, 900; *ghain*, 1000. Ces ſix lettres ne different que par leurs points, des lettres, *te*, *ha*, *dal*, *ſad*, *ta* & *ain*. Si nous étions aujourd'hui bien au fait de l'ancienne prononciation de l'hébreu, ſans doute que nous pourrions expliquer la raiſon qui a porté les Arabes à admettre ces ſix lettres d'augmentation; car il y a lieu de préſumer que les Hébreux prononçoient le *tav* tantôt comme un *t*, & tantôt comme *ths*; qu'ils aſpiroient quelquefois la lettre *he*, & la prononçoient dans certains mots comme le *cha* des Arabes, &c. par la même raiſon qu'on point mis à droite ou à gauche ſur la lettre ש, en fait un *ſchin* ou un *ſin*. Quoique les Hébreux n'ayent pas mis la même diſtinction ſur les autres lettres que je viens de nommer, cela n'empêche point qu'elle ne pût ſubſiſter dans l'uſage, & conſéquemment que cela ait donné lieu aux Arabes de la faire dans leur alphabet. On peut croire encore que l'étendue des pays où on parle arabe, & les différens dialectes de cette langue, ont donné lieu à ces lettres d'augmentation. Quant à la prononciation, on obſervera que les lettres *ain* & *gain* ſe tirent du fond du goſier; il eſt rare de ne point reconnoître un arabe à la prononciation de cette lettre.

Les notes ortographiques, qui ſont *hamza*, *weſla* ou *ouaſla*, *madda*, *giezma*, & *taſchdid*, ſervent, ſavoir, le *hamza* à marquer le mouvement de l'*alif*, lorſqu'il eſt appoſé deſſous ou deſſus cette lettre, ou à en tenir lieu lorſqu'il eſt écrit ou ſeul, ou ſur les lettres *vav* & *ye*; ſon uſage eſt encore de doubler ces voyelles. Le *ouaſla* ſe met ſur l'*alif* initial, & déſigne qu'il doit perdre ſa prononciation pour prendre le ſon de la derniere voyelle du mot précédent. Le *madda* ſe met également ſur l'*alif*, & le rend long; il ſert auſſi d'abbréviation aux mots. Le *giezma* marque que la conſonne ſur laquelle on le met, eſt quieſcente, ou deſtituée de toute voyelle. Enfin le *taſchdid* double la lettre ſur laquelle on le met.

Les *tanouin* ou *nunnations*, *oun*, *an*, *in*, ſervent à déſigner; ſavoir, *oun*, le nominatif; *an*, l'accuſatif; & *in*, le génitif, le datif & l'ablatif.

Les plus anciens caracteres arabes ſont ceux qu'on appelle *coufites*, ainſi nommés de la ville de Coufah, bâtie ſur l'Euphrate. Les caracteres modernes ſont de l'invention du viſir Moclah, qui fleuriſſoit l'an 933 de l'ere chrétienne, ſous les regnes des califes Moctader, Caher-Billah & Radhi-Billah. Les intrigues de ce viſir lui couterent à trois repriſes différentes, la main droite, la main gauche, & enfin la langue, ce qui le conduiſit à traîner une vie miſérable & languiſſante, qu'il finit l'an 949. On rapporte que lorſqu'il fut condamné à perdre la main droite, il ſe plaignit de ce qu'on le traitoit en voleur, & de ce qu'on lui faiſoit perdre une main qui avoit copié trois fois l'alcoran, dont les exemplaires devoient être pour la poſtérité, le modele de l'écriture la plus parfaite. En effet, ces trois exemplaires n'ont jamais ceſſé d'être admirés pour l'élégance de leurs caracteres, nonobſtant qu'Ebn-Bauvab les ait encore ſurpaſſés, au jugement des Arabes. D'autres attribuent l'invention de ces beaux caracteres à Abdallah-al-Haſſan, frere d'Ebn-Moclah. Il ſubſiſte encore des monumens coufites, qui ſont de toute beauté, mais aſſez difficiles à lire à cauſe des ornemens étrangers dont ils ſont ſurchargés.

Turc,

Turc.

Les Turcs ont cinq lettres de plus que les Arabes, qu'ils ont empruntées des Persans. La prononciation turque tient un milieu entre la prononciation persane & la prononciation arabe; elle n'est pas si rude que celle-ci, mais plus mâle que l'autre, excepté cependant à Constantinople, où on prononce aujourd'hui le turc aussi doucement que le persan.

Les Turcs ont sept sortes d'écritures; savoir, le *nesqhi*, dont ils se servent pour écrire l'alcoran, & la plûpart des livres d'histoire. Le *diwani*, dont ils se servent pour les affaires & dans le barreau; les lignes de cette écriture montent de la droite à la gauche, mais plus sensiblement vers la fin. Le *taalik*, qui differe peu du nesqhi, & dont les juges & les poëtes se servent; on s'en sert même en Arabie pour écrire l'arabe. Le *kirma*, qui ressemble aussi au taalik, & dont on se sert pour tenir les regiftres. Le *sulus* ou *schulsi*, qui sert dans les titres des livres & des patentes impériales. Enfin le *iakouti* & le *rejhani*, qui sont ainsi appellés du nom de leurs auteurs, mais dont on se sert rarement. Ils ont encore plusieurs autres sortes d'écritures, qu'il est assez inutile de détailler ici, dès que l'on n'en présente point de modeles sous les yeux. Il y a environ trente ans qu'Ibrahim Effendi a fait élever la premiere imprimerie turque à Constantinople, qui nous a enrichi d'une bonne histoire Ottomane en turc, d'une grammaire turque expliquée en françois, & de plusieurs autres ouvrages utiles & curieux. Je dis imprimerie turque, car nous avons plusieurs livres hébreux que les Juifs ont fait imprimer dans cette ville, antérieurement à cette époque.

Persan.

Les Persans ont emprunté leur alphabet des Arabes; ils y ont ajouté cinq lettres, dont on peut voir la figure & la valeur dans la *Pl. IV.* Les anciens Persans avoient plusieurs langues & dialectes différentes; savoir, le *parsi*, le *deri*, le *pahlevi*, le *sogdi*, le *zabuli*, l'*heravi*, le *khouzi*, le *tartare*, le *souriani*, & le *carchouni*. Le *parsi* ou *farsi*, étoit ainsi appellé de la province de Perse, où on le parloit. Elle étoit la langue des savans & des maubed, ou prêtres. Le *deri* étoit la langue de la cour, qui étoit en usage à Madain, & dans les provinces de Khorassan & de Balk. Le *pahlevi* étoit ainsi appellé de Pehla, terme qui désignoit les cinq villes capitales Ispahan, Rei, Hamadan, Nehavend & Aderbigiane, où on le parloit. Le *sogdi* étoit ainsi appellé de la province de Sogdiane, au milieu de laquelle est située Samarcande. Le *zabuli* étoit ainsi appellé du Zablestan, province limitrophe de l'Indostan, & où sont situées les villes de Gaznah, Bamian, Meïmend, Firouzcoueh, Caboul, &c. L'*heravi* se parloit à Herah, dans le Khorassan. Le *khouzi*, ainsi nommé de la province de Khouzistan, située entre la province de Fars & Bassora, étoit parlé par les rois & les grands, & il leur étoit particulier. Enfin le *tartare* & le *souriani*, ou *syrien*, étoient aussi en usage en Perse, ainsi que le *carchouni*, qui étoit un langage composé de syriaque & de persan, & que l'on employoit dans les lettres missives.

PLANCHE V.

Egyptien, Phénicien.

Nous devons à la sagacité & aux recherches de M. l'abbé Barthelemi, la découverte de l'alphabet égyptien, ainsi que des alphabets phénicien & palmyrénien. L'attention qu'il a eue de se procurer des copies exactes, & même des empreintes des monumens, lui ont applani les difficultés sans nombre que divers savans ont éprouvées à la lecture des premieres copies défectueuses que l'on avoit fait graver. Les peines que M. l'abbé Barthelemi s'est données, ont été couronnées par la réussite, & ont enrichi le public. Il y a lieu d'espérer que d'autres inscriptions qui pourront se trouver par la suite, donneront à son travail toute la perfection que l'on peut desirer.

Sous le N°. 1. est l'alphabet égyptien d'après l'inscription de Carpentras; on le nomme *égyptien*, parce que l'inscription d'après laquelle il est tiré, se trouve au-dessous d'un monument qui est très-certainement égyptien. Cependant comme la religion égyptienne étoit reçue dans la Phénicie, il se peut que ce monument soit des Phéniciens, & il y a même beaucoup d'apparence, puisque les caracteres alphabétiques des Egyptiens, qu'on trouve sur divers monumens, & qu'on n'a pû déchiffrer encore, ne ressemblent à aucun des caracteres que nous connoissons.

N°. 2. Alphabet phénicien d'après des inscriptions conservées à Malte depuis long-tems, & d'après des médailles de Syrie.

N°. 3. Autre alphabet phénicien d'après des médailles de Sicile.

N°. 4. Troisieme alphabet phénicien d'après les inscriptions conservées en Chypre, & rapportées par Pococke.

N°. 5. Quatrieme alphabet phénicien d'après une inscription découverte tout récemment à Malte.

Palmyrénien.

N°. 6. Palmyre ainsi nommée à cause de la quantité de palmiers qui étoient dans ses environs, est la même ville que l'Ecriture-sainte nomme *Tadmor*, & dont elle attribue la fondation à Salomon. Cette ville étoit située à l'entrée du desert, sur les confins de la Syrie. Elle devint célebre sous les regnes d'Odenat & de Zénobie, qui étendit ses conquêtes depuis les bords du Tigre jusqu'à l'Hellespont, & prit le nom de reine d'Orient, lorsqu'elle se fut assujetti l'Egypte, par Zalba, l'un de ses généraux. Cette reine fut depuis vaincue par Aurélien, chargée de chaînes d'or & conduite à Rome, où elle mena une vie privée près de Tibur, & dans une maison dont on voit encore les ruines. La ville de Palmyre, capitales des états de cette reine, étoit dans le voisinage de l'Euphrate, & limitrophe de l'empire des Perses à l'orient, & de celui des Romans à l'occident. Cette situation étoit extrèmement avantageuse pour le commerce; en effet, Palmyre devint très-opulente en distribuant dans ces deux grands empires les marchandises qu'elle tiroit de la Perse & des Indes par le moyen des caravannes. Elle fut aussi célebre par son négoce, que Batne, ville de l'Anthémisie, située près de l'Euphrate, au nord de la Mésopotamie; que Dioscuriade ou Prezonde, port de la Colchide, dans lequel, au rapport de Pline & de Strabon, on voyoit aborder des négocians de 300 langues différentes; enfin que Tyr & Alexandrie. Les ruines de Palmyre, dessinées par quelques voyageurs anglois, prouvent son ancienne splendeur: elles offrent de superbes colonnades, d'une magnificence & d'une richesse qui passe tout ce qu'on peut voir en ce genre. Les inscriptions palmyréniennes ont resté longtems sans pouvoir être déchiffrées; aussi les premieres copies étoient-elles fort défectueuses; ensorte que plusieurs savans anglois, tels qu'Edouard Bernard, Smith, Robert Huntington, Hallifax, ont tenté vainement d'en donner des explications. Rhénferd crut être plus heureux que les Anglois, & il hasarda un alphabet; mais la gloire de cette découverte étoit réservée à M. l'Abbé Barthelemi; il trouva le moyen de lire & d'interpréter les inscriptions palmyréniennes, copiées fidelement par MM. d'Awkins & Robert Wood, & il fixa l'alphabet de cette langue; c'est le même que nous donnons dans cette Planche. Les élémens de cet alphabet, qui tiennent de l'hébreu, s'écrivent de même de dro à gauche.

Syro-Galiléen.

N°. 7. Ce que nous appellons *syro-galiléen*, est à proprement parler, l'ancien chaldéen, familier aux prétendus Chrétiens orientaux, qui prennent le titre de *Mendai Iahia*, ou *disciples de saint Jean-Baptiste*; ils étoient plus connus anciennement sous les noms de *Charaniens* & de *Sabis*. Ils habitent en grand nombre dans la ville de Bassora & dans les environs. Ces chrétiens prétendent avoir conservé parmi eux les livres qu'ils attribuent faussement à Adam, & qui sont écrits dans les caracteres que l'on voit sous ce N°. La bibliotheque royale possede plusieurs manuscrits sabiens, qui contiennent des especes de sermons & des litanies que feu M. l'Abbé Fourmont, de l'académie des Belles-Lettres, & professeur de syriaque au college royal, a traduits en partie. Le sabien est à proprement parler, du syriaque, mais mélangé de mots empruntés du persan & de l'ancienne langue chaldaïque. La religion de ces peuples me semble encore plus mélangée que leur langue; elle tient de l'idolatrie indienne, du Judaïsme & du Mahométisme; car ils n'ont de chrétien que le nom, & un certain baptême qu'on leur confere lorsqu'ils naissent, baptême qu'on renouvelle ensuite tous les ans à trois grandes fêtes différentes, & même lorsqu'ils se marient. Ils observent outre cela une sorte d'ablution soir & matin, à la façon des Mahométans. Ils font un sacrifice avec de la fleur de farine, du vin de passe & de l'huile, dont le schek

ſchek ou ſacrificateur fait un gâteau, qu'il diſtribue aux aſſiſtans après en avoir mangé un peu. Leur ſecond ſacrifice eſt celui de la poule, que l'on lave dans de l'eau claire, & à laquelle le ſchek coupe le col, étant tourné du côté de l'orient, en prononçant ces paroles; *Au nom de Dieu, cette chair ſoit pure à tous ceux qui la mangeront*. Leur troiſieme ſacrifice eſt celui du mouton qui ſe fait avec les mêmes cérémonies.

Ces Sabis ont eſſuyé plusieurs perſécutions; ils comptent Mahomet, Omar & Tamerlan au nombre de leurs perſécuteurs; ils les accuſent d'avoir brûlé leurs livres & abattu leurs temples. Ils furent encore perſécutés par le calife Almamon, qui ſurpris de l'habillement étroit & de la longue chevelure de pluſieurs d'entr'eux, qui l'étoient venu ſaluer, leur demanda s'ils étoient alliés ou tributaires; ils répondirent, nous ſommes Harraniens. Etes-vous chrétiens, juifs, ou mages, leur demanda encore le calife? ce qu'ils nierent. Avez-vous des écritures & un prophéte, répliqua le calife? ils tergiverſerent dans ce qu'ils avoient à répondre à cette demande, & ne ſurent que dire. Vous êtes donc, reprit le calife, des ſadducéens, des adorateurs des idoles, & des compagnons du puits qui fut comblé de pierres ſous le regne d'Alraſchid. Si cela eſt ainſi, ajouta le calife, nonobſtant que vous promettiez de payer le tribut, il faut que vous choiſiſſiez de deux choſes l'une, ou de ſuivre le Muſulmaniſme, ou l'une des religions dont il eſt parlé dans l'alcoran; ſans cela, je vous exterminerai tous. Le calife voulut bien différer ſa décision, juſqu'à ce qu'il fût revenu du pays de Roum, pour lequel il partoit alors. Pendant cet intervalle, nombre de ces Harraniens couperent leurs longs cheveux, prirent d'autres habits, & ſe firent ou chrétiens ou muſulmans. Ceux qui reſterent attachés à la religion de leurs peres, réſolurent de ſe dire de la religion des Sabiens, dont il eſt parlé dans l'alcoran. Le calife mourut dans cette expédition, & cela n'a point empêché que depuis ce tems-là, ils n'aient été connus ſous le nom de Sabiens. Ben Schohnah les appelle Chaldéens ou Syriens. Pour moi, je ſuis porté à croire que leur religion eſt celle des anciens Egyptiens, des Phéniciens & des Chaldéens, à laquelle ils auront ajouté quelques cérémonies extérieures pour en impoſer aux Chrétiens & aux Mahométans, avec leſquels ils ſont obligés de vivre.

Ils eſſuyerent encore une violente perſécution de la part des Portugais, qui maîtres d'Ormous, & amis du pacha de Baſſora, obtinrent de ce gouverneur qu'on forceroit les Sabis d'aller à l'égliſe portugaiſe, bâtie à Baſſora, ſous peine d'amende pécuniaire & de punition corporelle; perſécution qui ne finit que lorſque les Portugais perdirent Ormous.

PLANCHE VI.

Alphabet Ethiopien & Abyſſin.

La langue éthiopienne a eu le même ſort que la langue latine, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt devenue une langue morte qui ne s'acquiert plus que par l'étude, & qui eſt conſacrée pour les livres de religion; auſſi ces Peuples l'appellent-ils *Leſan ghaaz*, langue d'étude; *Leſan matzhaph*, langue des livres. La langue amharique ou abyſſine a pris ſa place; elle eſt ainſi nommée de la province d'Amhar la principale du royaume d'Abyſſinie; c'eſt pourquoi on l'a appellée *Leſan neghus*, la langue royale: ce n'eſt pas qu'il n'y ait pluſieurs autres langues différentes & quantité de dialectes qui ſe parlent dans les différens pays ſoumis à l'Ethiopie; mais la langue amharique ſeule eſt entendue par-tout, parce qu'elle eſt la langue de la Cour. Elle ne l'eſt devenue que depuis l'extinction des rois d'Ethiopie de la famille des Zagée qui tenoient leur ſiege à Axuma; car, comme la nouvelle famille qui les remplaça ſur le trône parloit la langue amharique, tout le monde ſe fit un devoir de parler cette langue.

Au jugement de Ludolf, cette langue abyſſine eſt très-difficile: & il conſeille à ceux qui voudront l'apprendre, de commencer par s'adonner à l'étude de la langue éthiopienne, qui eſt à l'égard de la langue abiſſine, comme le latin à l'égard du françois & de l'eſpagnol.

Quant à la langue éthiopienne, elle dérive manifeſtement de la langue arabe dont elle ne ſemble être qu'une dialecte, non-ſeulement par rapport à l'identité d'un très grand nombre de radicales, mais encore par rapport à la grammaire qui eſt preſque la même. Cette langue éthiopienne n'admet que vingt-ſix lettres, les Abyſſins en ont ajouté ſept que nous avons diſtinguées dans la planche.

On remarquera que les chiffres éthiopiens qu'on a eu l'attention de marquer dans cette planche, ſont à proprement parler les caracteres grecs que les Ethiopiens auront probablement empruntés des Cophtes leurs voiſins.

Les ſept lettres que les Abyſſins ont ajoutées à l'alphabet éthiopien prouvent encore l'étroite analogie de la langue abyſſine avec celle des Arabes qui, comme on l'a remarqué ci-deſſus, ont ajouté également un pareil nombre de lettres à leur ancien alphabet.

Les Ethiopiens ſont connus dans l'Ecriture-ſainte ſous le nom de Chuſites, parce qu'ils tiroient leur origine de Chus frere de Meſraïm & fils de Cham. Ces peuples avoient dès les premiers tems de leur monarchie, des lettres ſacrées ou hiéroglyphes, dont les prêtres ſeuls poſſedoient la lecture, & des lettres vulgaires communes à tous les Ethiopiens. Diodore de Sicile même prétend dans un endroit de ſon hiſtoire, que les Egyptiens avoient reçu des Ethiopiens ces lettres ſacrées, prétention que feu M. l'abbé Fourmont a voulu appuyer par une Diſſertation imprimée dans le cinquieme volume des mémoires de l'académie des Belles-Lettres; mais je ne vois pas qu'il y détruiſe les témoignages de Sanchoniathon, de Ciceron, d'Anticlides cité dans Pline, de Platon, d'Euſebe de Ceſarée, de Lucain, enfin de Diodore même, qui font honneur de cette invention au fondateur de la monarchie égyptienne, qu'ils nomment Menès, Mercure, Thot, Oſiris, &c.

PLANCHE VII.

Alphabet Cophte, ou Egyptien & Grec.

On a joint dans une même planche les alphabets cophte & grec à cauſe de l'étroite liaiſon qui ſubſiſte entre l'un & l'autre. En effet, à l'exception de ſept lettres que les Cophtes ont ajoutées de plus à leur alphabet, il eſt viſible que toutes les autres lettres cophtes ne ſont point différentes des majuſcules greques; même figure, même dénomination, même valeur: ces lettres greques furent introduites en Egypte, ſous le regne des ſucceſſeurs d'Alexandre dans ce royaume. La langue copthe qui ne ſubſiſte plus que dans les livres des chrétiens d'Egypte, eſt un mélange de grec, & de l'ancienne langue égyptienne; peut-être auſſi s'y trouve-t-il beaucoup de termes empruntés des anciennes langues perſanes & éthiopiennes, car on ſait que l'Egypte fut ſoumiſe tour à tour aux Perſans & aux Ethiopiens: mais ce qui rend la langue cophte d'aujourd'hui particuliere & originale, c'eſt que ſa grammaire eſt différente de la greque & des langues orientales: nonobſtant cela je ſuis fort éloigné d'en conclure, comme l'a fait M. l'abbé Renaudot (*ſur l'origine des lettres greques. Mémoires de l'acad. des Belles-Lettres, tom. II. pag.* 274.) que l'ancienne langue égyptienne n'avoit aucun rapport avec l'hébreu & le phénicien; & je ſuis très-perſuadé qu'on ne doit pas en juger par la langue cophte d'aujourd'hui qui eſt bien différente de cette ancienne langue égyptienne. Sans alleguer d'autres preuves à cet égard, je ferai ſeulement obſerver que Meſraïm & Canaan étoient freres, qu'ils parloient la même langue, & que leurs partages ſe touchoient. Or, comment penſer après cela que le phénicien & l'égyptien différoient eſſentiellement l'un de l'autre? La propoſition ne paroît pas recevable.

Cadmus, prince phénicien qui conduiſit une colonie dans la Gréce, communiqua aux Grecs l'alphabet phénicien; mais les Phéniciens eux-mêmes tenoient cet alphabet des Egyptiens; & par une ſuite des révolutions qui changerent la face de l'Egypte, les Ptolemées montant ſur le trône d'Egypte, introduiſirent l'uſage des lettres greques qui firent inſenſiblement oublier l'ancien alphabet égyptien.

C'eſt à l'idolâtrie des Egyptiens que l'écriture doit ſon origine. Sanchoniaton, ancien auteur phénicien, dont Euſebe nous a conſervé un fragment, dit que le dieu Thoor (c'eſt Oſiris ou Mercure Anubis que l'on a appellé Thot par corruption) inventa l'écriture des premiers caracteres, qu'il tira les portraits des dieux pour en faire les caracteres ſacrés des Egyptiens. En effet, ces portraits des dieux étoient chargés d'emblêmes ſignificatifs, & formoient déjà une ſorte d'écriture figurée qui peignoit aux yeux la vertu & les différentes qualités & actions des grands hommes que l'on repréſentoit. Cette invention, groſſiere d'abord, reçut bien-tôt quelque perfection: le pinceau & la plume ſuccéderent au ciſeau. On ſimplifia ces portraits & ces figures allégoriques,

riques, on les réduisit, pour plus de facilité, à un très-petit nombre de traits. Telle fut l'origine de l'écriture sacrée des Egyptiens: elle fut imaginée d'après ce que l'on appelloit les *hieroglyphes*, c'est-à-dire, les sculptures sacrées, & les *grammata*, c'est-à-dire, les *lettres* ou *portraits des dieux*.

Il paroît constant par Socrates cité dans le Phédre de Platon, par Diodore de Sicile, Ciceron, Pline & par plusieurs autres anciens écrivains, que l'écriture alphabétique est de l'invention du même prince nommé par les uns Menès ou Mercure, par les autres, Hermès, Thot, Osiris, *&c.* Suivant le témoignage de plusieurs de ces écrivains, le monarque égyptien avoit le premier distingué les voyelles des consonnes, les muettes des liquides; & il étoit parvenu à assujettir le langage alors barbare à des regles fixes, & à régler jusqu'à l'harmonie des mots & des phrases. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prince, relativement à cette utile invention, fut regardé comme le dieu de l'éloquence & du savoir, & qu'en conséquence les savans de l'Egypte lui dédioient leurs ouvrages; *Ægyptii scriptores*, dit Jamblique (dans son Traité des Mysteres de l'Egypte,) *putantes omnia inventa esse à Mercurio, libros suos Mercurio inscribebant; Mercurius præest sapientiæ & eloquio.* J'ajouterai seulement ici que le prince dont il s'agit, n'est point différent de Mesraïm que l'Ecriture sainte nous donne pour le fondateur de la monarchie egyptienne. Les différens surnoms que les Egyptiens & les Grecs lui ont donnés, n'empêchent pas de le reconnoître. On verra peut-être ici avec quelque plaisir l'origine de quelques-uns de ces surnoms. Je m'y arrête d'autant plus volontiers, qu'elle contribuera à confirmer ce que l'on vient de dire de l'inventeur de l'écriture. Plusieurs de ces surnoms y ont un rapport direct.

Le nom d'Anubis qu'on lui donnoit, vient de la racine orientale *noub*, qui signifie parler avec éloquence, d'où s'est formé le mot *anoubi*, un *homme éloquent*, un *orateur*, un *hérault*, un *prophête*; ce qui me décide dans le choix de cette étymologie, c'est que les noms d'Hermès & d'Hermeneus, que lui donnerent les Grecs, me paroissent être la traduction du mot *anoubis*; ils signifient de même un interprête, un orateur. Souvent les Grecs joignoient ensemble le terme original avec sa traduction, & disoient *Hermanubis*. On remarquera que les prophêtes étoient chez les Egyptiens, à la tête de leur hiérarchie: leur emploi étoit d'étudier les dix livres sacrés concernant les loix, les dieux, la discipline sacrée, ils étoient aussi préposés à la distribution des impôts. On voit par-là qu'il ne faut pas prendre le nom de prophéte dans le sens que nous lui donnons exclusivement: il signifioit encore, & chez les Hébreux même, un hérault, un homme chargé de porter la parole: c'est dans cette derniere acception qu'on doit l'entendre, lorsque Dieu dit à Moïse: *Aaron, votre frere sera votre prophéte*; cela veut dire simplement qu'Aaron parleroit au peuple au nom de Moïse.

Je finirai ces remarques par l'interprétation des noms de Thoor, Thot, Osiris, Grammateus, *&c.* donnés à Mercure ou Mesraïm; ces trois premiers surnoms ne sont point différens, & le quatriéme qui est grec, n'en est que la traduction. Cette proposition paroît un peu paradoxe, il s'agit de la prouver.

1°. Le nom de Thot, Taaut, *&c.* est un mot corrompu & une mauvaise prononciation des habitans d'Alexandrie. Philon de Biblos, dans le fragment de Sanchoniathon, nous apprend que les Egyptiens prononçoient Thoor; ainsi ne pensons qu'à ce dernier terme.

2°. Si l'on fait réflexion que les lettres *schin*, *tzade*, & *tav* dans les langues orientales, sont assez souvent employées l'une pour l'autre; que les Hébreux écrivoient *schor* pour dire un bœuf, tandis que les Chaldéens prononçoient *tor*, que le nom de *Tyr* vient de *Tsor*, *&c.* je m'imagine qu'on n'aura aucune répugnance à dériver le nom de *thoor* du mot *tsoura*, usité dans l'hébreu & le chaldéen, pour exprimer une image, une figure, d'autant plus que les Arabes écrivent & prononcent ce même mot *soura*.

La racine de ce mot oriental signifie faire une figure, la peindre ou la sculpter; ajoutez à *Thoor* ou *Thsoor* l'article, vous aurez *othsoor*, ou *athsoor*, un sculpteur, un peintre.

3°. Les réflexions que l'on vient de faire sur les changemens mutuels des trois lettres nommées ci-dessus, prouvent que les noms d'Osiris, Seiris, habillés à la greque, ne sont point différens d'Othsoor. On sait par Plutarque, que l'épouse d'Osiris étoit aussi surnommée *Athyri*, Ἀθυρὶ, ou selon l'auteur du grand Etymologicon, Ἀθώρ *Athor*. Plutarque, dans un autre passage, dit qu'Isis portoit encore le nom de Μιθυρ; & il est visible que ce nouveau nom ne differe des précédens que par le *mem* qui est la marque du participe.

4°. Les Egyptiens ont voulu, par ces surnoms d'*Othsoor* ou *Osiris*, apprendre à la postérité que le fondateur de leur monarchie avoit le premier fait les statues des dieux, & qu'il méritoit par excellence, l'épithéte de statuaire ou sculpteur. La Grece n'en avoit point perdu le souvenir, puisqu'elle appelloit un statuaire *hermoglypheus*, & la statuaire *Hermoglyphicè technè*, l'art de Mercure.

5°. Selon Sanchoniathon, Diodore de Sicile, *&c.* Mercure étoit le *Grammateus* de Chronos. On a rendu ce terme de *Grammateus* par *secrétaire*; mais c'est une erreur, puisque ce terme peut aussi bien signifier l'*inventeur des lettres* que *secrétaire*. D'ailleurs, on sait que les sculptures sacrées ou les portraits des dieux, étoient appellés *grammata*. Dans ce sens, il seroit vrai que Mercure eût été le Grammateus de Chronos ou Hammon, puisqu'il l'avoit sculpté ainsi que les autres dieux, comme on l'a dit ci-dessus. J'envisage donc encore cette épithéte de *Grammateus* donnée à Mercure par les Grecs, comme la simple traduction du mot égyptien *Athsori*, *Osiri*, le statuaire, celui qui faisoit les grammata ou les portraits des dieux.

PLANCHE VIII.

Alphabets Arcadien, Pélasge, Etrusque.

Cette Planche contient six alphabets, l'hébreu, le samaritain, le grec, l'arcadien, le pélasge & l'étrusque. On a joint les deux premiers de ces alphabets, afin qu'on vît au premier coup d'œil qu'ils étoient originairement le même, & aussi afin de montrer que les quatre autres qui suivent, en dérivent évidemment.

L'alphabet grec est pris de l'inscription de Sigée, publiée l'an 1727 par le savant M. Chishull. On a eu soin d'y marquer les caracteres des deux manieres dont ils sont écrits, c'est-à-dire, les uns tournés de la gauche à la droite, & les autres de la droite à la gauche. C'est ainsi que sont disposées les inscriptions en Boustrophedon que M. l'abbé Fourmont a rapportées de son voyage de Gréce. On les nomme *Boustrophédon*, parce que les Grecs qui inscrivoient ces marbres, indécis apparemment s'ils devoient adopter l'usage d'écrire de la gauche à la droite, ou conserver celui dans lequel ils étoient d'écrire de la droite à la gauche qu'ils avoient emprunté des Phéniciens, s'aviserent d'écrire en même tems de l'une & de l'autre maniere; en sorte qu'après avoir écrit une premiere ligne de la droite à la gauche, ils formoient la seconde ligne de la gauche à la droite, & continuoient ainsi alternativement de ligne en ligne, imitant par-là les sillons d'un champ labouré par des bœufs, & c'est ce qu'exprime le terme de *Boustrophédon*.

L'alphabet arcadien est l'alphabet latin, pris des anciens monumens d'Eugubio, gravés à ce que l'on prétend, antérieurement à la ruine de Troie. On l'appelle *arcadien* pour s'accommoder à l'opinion générale qui veut qu'Evandre ait apporté cet alphabet d'Arcadie dans le pays des Latins. Au reste, les Arcadiens étoient une peuplade des Pelasges.

Le pélasge, pris aussi des tables eugubines, étoit l'alphabet des peuples qui habitoient il y a plus de trois mille ans, l'Umbrie.

Enfin, l'alphabet étrusque est copié d'après les monumens reconnus indubitablement pour étrusques. Ces deux derniers alphabets, le pélasge & l'étrusque, ont un rapport si particulier avec l'alphabet grec de l'inscription de Sigée & d'autres monumens anciens, qu'il est aisé de voir qu'ils n'en faisoient qu'une même dans le commencement, & qu'ils tiroient également leur origine des lettres phéniciennes.

PLANCHE IX.

Gothique.

Vulphilas, goth de nation, successeur de Théophile à l'évêché de Gothie, du tems de l'empereur Valens, fut le premier qui donna les lettres à sa nation. Jean le grand & d'autres prétendent cependant que Vulphilas ne fuit point l'auteur de ces lettres, & ils ajoutent que, s'en étant servi pour sa version de l'Ecriture-sainte faite sur le texte grec, il fut regardé comme l'auteur de ces caracteres. Mais il y a lieu de penser que la prétention de ces écrivains n'est fondée que sur une anti- quité

quité imaginaire qu'ils veulent donner aux lettres gothiques. A les en croire, les Goths avoient des lettres antérieurement au tems que Carmenta fut avec Evandre, de Grece en Italie. Ils poussent même cette antiquité par-delà le déluge & jusqu'au tems des géans, auxquels il attribuent l'érection de ces masses énormes de pierres que l'on remarque dans le Nord.

Ces auteurs, pour prouver ce qu'ils avancent si légèrement, devroient avant tout, accorder la même antiquité aux lettres greques, puisqu'il est certain que les lettres des Goths en dérivent, de même que les lettres copthes, serviennes & moscovites. Philostorge qui étoit contemporain d'Ulphilas qu'il appelle Οὐρφίλας, dit que ses parens maternels étoient de Cappadoce.

Alphabet Gothique, carré,

Le gothique carré qui tient beaucoup du caractere allemand, a été en usage fort long-tems, & même en France.

Islandois.

L'Islande est une grande isle qui a environ deux cens lieues de long, sur cent de largeur; elle est située au nord de l'Ecosse entre la Norvege, dont elle dépend, & le Groenland. L'alphabet islandois n'est point différent de l'alphabet runique. Cet alphabet, tel qu'on le donne ici, est rangé suivant l'ordre de notre alphabet; l'ancien alphabet islandois ne contenoit que seize lettres que l'on rangeoit dans l'ordre suivant, qui est l'ordre naturel, par rapport à la valeur numérique.

Nom.	Valeur numérique.		Nom.	Valeur numérique.	
Fie,	I.	*att.*	Jis,	IX.	*niu.*
Ur,	II.	*tu.*	Aar,	X.	*ti* ou *tiu.*
Duss,	III.	*thry.*	Sol,	XI.	*allivu.*
Oys,	IV.	*fiubur.*	Tyr,	XII.	*tolf.*
Ridhr,	V.	*fem.*	Biarkan,	XIII.	*threttan.*
Kaun,	VI.	*fiax.*	Lagur,	XIV.	*fiurtan.*
Hagl,	VII.	*fiau.*	Madur,	XV.	*femtan.*
Naud,	VIII.	*atta.*	Yr,	XVI.	*fiaxtan.*

Nous avons fait entendre que les dénominations des lettres hébraïques avoient leurs significations; les lettres islandoises ou runiques sont dans le même cas, & voici celles qu'on y attache.

Fie signifie troupeau, & métaphoriquement richesses. Cette lettre représente, dit-on, un animal qui badine avec ses cornes.

Ur, un torrent, étincelles qui sortent du fer rouge que l'on bat. La lettre représente le torrent.

Duss, exprime les spectres qui habitent les montagnes & les lieux écartés, & qui se montroient autrefois aux femmes & aux petits enfans sous la forme de nains & de géans. La ligne droite de la lettre représente le spectre; la ligne courbe, la montagne ou colline.

Oys, port, golfe.

Ridhr, cavalcade; ce caractere paroit représenter un cavalier qui monte à cheval.

Kaun, ulcere, démangeaison.

Hagl, grêle.

Naud, néceffité.

Jis, goutte d'eau qui se glace en tombant.

Aar, fertilité des campagnes. La lettre représente un soc de charrue.

Sol, la lumiere du soleil. On a voulu représenter les rayons de cet astre.

Tyr, taureau. La lettre représente un taureau qui fouille la terre avec ses cornes.

Biarkan, bouleau.

Lagur, liqueur, eau.

Madur, l'homme. La lettre représente un homme qui contemple le cours des astres, & leve les mains d'admiration.

Yr, arc tendu avec sa fleche. La lettre le représente assez bien.

Ce que nous venons de rapporter touchant l'alphabet runique ou islandois prouveroit qu'autrefois ces peuples avoient l'usage des lettres représentatives ou monogrammes, avant que de connoître les lettres alphabétiques.

Moesogothique.

On appelle *Moeso-gothie*, le royaume de Moesie, ou Mysie, situé entre le Danube, la Macédoine & l'Histrie, dans lequel les visigoths ou Vestrogoths, c'est-à-dire, les Goths occidentaux qui étoient au-delà du Danube, vinrent s'établir avec la permission de l'empereur Valens, auquel ils promirent de l'aider contre les Huns, & même de se faire chrétiens, lorsqu'il leur auroit envoyé des docteurs qui les pussent instruire. Effectivement cet empereur leur envoya Ulphilas qui leur donna l'alphabet grec, & traduisit en langue gothique l'écriture sainte.

Anglo-Saxon.

On appelle *Anglo-saxons*, les peuples anglois qui habitoient la Saxe & qui passerent, l'an 449 de J. Chr. dans la grande-Bretagne, à laquelle ils donnerent le nom d'*Angleterre*, car auparavant elle s'apelloit *Albion* & *Bretagne*, ou *Britannia*. Ces anglois y porterent avec eux la langue allemande, & l'ancienne langue bretonne fut confinée dans le pays de Galles, où se retirerent les naturels du pays: cette ancienne langue bretonne ressemble au bas breton qui se parle dans la basse Bretagne, province de France. L'alphabet Anglo-saxon n'est point différent de l'alphabet latin.

Illyrien ou Esclavon.

La langue illyrienne ou esclavonne se parle dans plus de soixante provinces différentes situées tant en Europe qu'en Asie, mais particulierement en Moscovie, Sclavonie, Dalmatie, Boheme, Pologne, Lithuanie, &c. Hongrie, Croatie, Carniole, Bulgarie, Prusse, Bosnie, Moldavie, Moravie, Silésie, &c.

PLANCHE X.

Runique.

L'alphabet runique est absolument le même que l'alphabet islandois gravé dans la Planche IX. Il étoit conséquemment assez inutile de le répéter dans cette Planche X. Je ne puis là-dessus que revenir sur ce que j'ai déja ci-devant dit; sçavoir, que cette irregularité n'auroit point eu lieu, s'il n'y eût eu déjà plusieurs Planches gravées, lorsque j'en ai pris la direction. *Voyez* ci-dessus au titre, *Alphabet islandois.*

On entend par runes, les caracteres des anciennes lettres septentrionales. On dispute sur l'origine de ce nom. Wormius le fait venir de *ren*, canal, ou de *ryn*, un sillon. Spelman soutient qu'il faut chercher dans *ryne* son étymologie. *Ryne*, ou *geryne*, en anglois, peut se rendre par *mystere*, ou *chose cachée*. On sait que les peuples du Nord faisoient grand usage des runes pour leurs opérations magiques.

„ On rapporte qu'aucun des anciens Thraces n'étoit „ instruit des lettres; l'usage même en est regardé com„ me une chose très-honteuse par tous les barbares qui „ habitent l'Europe, mais on dit que ceux d'Asie ne font „ nulle difficulté de s'en servir.

C'est ce que dit Ælian. *var. hist. lib. VIII. cap.* 6. qui florissoit au deuxieme siecle.

Russe.

Les historiens du bas empire, prétendent que les Russes ou Moscovites n'avoient aucuns caracteres d'écriture avant Michel Paphlagonien, empereur grec, sous le regne duquel ils prirent la langue & les caracteres des esclavons; les caracteres sont grecs, & les mêmes que les caracteres gravés dans la XI. Planche. Les Russes prétendent tirer leur origine des Esclavons, quoique leurs czars se croient descendre des Romains, c'est-à-dire, des empereurs de Constantinople qui se disoient Romains. M. l'Abbé Girard de l'Académie françoise, si bien connu par son excellent ouvrage *des Synonymes*, & par sa Grammaire françoise, avoit aussi composé une Grammaire & un Dictionnaire latins, françois & russes. M. le Breton, imprimeur ordinaire du roi, son ami & son légataire, quant à ses manuscrits, en fit présent à la Russie il y a quelques années, avec la seule condition qu'on rendroit à M. l'abbé Girard l'honneur qu'on devoit à sa mémoire & à son travail.

Allemand.

Les Allemands ont formé leur alphabet sur celui des Latins, mais je ne puis assurer en quel tems. Leur langue est une des plus anciennes, & des plus abondantes des langues de l'Europe. On accuse la langue allemande d'avoir une prononciation fort rude, & il n'est pas rare d'entendre dire parmi nous qu'elle est plus propre à parler aux chevaux qu'aux hommes; mais c'est une erreur

Alphabets Orientaux Anciens

Voïelles de l'Hebreu

Nom	Valeur	Figure et Situation
Camets	obscur a	אָ
Tsere	ē	אֵ
Chirek Gadol le grand i		ִי
Cholem	ō	וֹ
Schurek	ū	וּ
Voyelles Breves		
Patach	ă	אַ
Segol	ĕ	בֶ
Chireckaton le petit i		בִ
Camets Chatef	obscur ŏ	בָ
Kibbuts	François u	בֻ
Voyelles tres breves		
Schewa	e muet ĕ	אְ
Chatef Patach		בֲ
Catef Segol	ai	אֱ
Catef Camets	o	בֳ

Valeur numerique des lettres	Rabbinique: le Nom	Rabbinique: la Valeur	Samaritain (est le même qu'en Hebreu)	Hebreu Valeur	Hebreu Nom	Quarré Nom	Quarré Figure
1	אלף	א	ࠀ	A	Aleph	אָלֶף	א
2	בית	ב	ࠁ	B	Beth	בֵּית	ב
3	גימל	ג	ࠂ	Gh ou γ	Gimel	גִּימֶל	ג
4	דלת	ד	ࠃ	Dh	Daleth	דָּלֶת	ד
5	הא	ה	ࠄ	H	He	הֵא	ה
6	וו	ו	ࠅ	V	Vau	וָו	ו
7	זין	ז	ࠆ	Z ou ζ	Zayn	זַיִן	ז
8	חית	ח	ࠇ	Hh ou χ	Cheth	חֵית	ח
9	טית	ט	ࠈ	T	Teth	טֵית	ט
10	יוד	י	ࠉ	I	Iod	יוֹד	י
20	כף	כ	ࠊ	Ch	Caph	כַּף	כ
30	למד	ל	ࠋ	L	Lamed	לָמֶד	ל
40	מם	מ	ࠌ	M	Mem	מֵם	מ
50	נון	נ	ࠍ	N	Nun	נוּן	נ
60	סמך	ס	ࠎ	S	Samech	סָמֶךְ	ס
70	עין	ע	ࠏ	A guttural	Ayn	עַיִן	ע
80	פא	פ	ࠐ	Ph	Pe	פֵּא	פ
90	צדי	צ	ࠑ	Tſ	Tsade	צָדִי	צ
100	קוף	ק	ࠒ	Q ou K	Coph	קוֹף	ק
200	ריש	ר	ࠓ	R	Resch	רֵישׁ	ר
300	שין	ש	ࠔ	S	Schin	שִׁין	ש
400	תו	ת	ࠕ	Th	Tau	תָּו	ת

Finales du Rabinique

Caph ך 500, Mem ם 600, Nun ן 700, Pe ף 800, Tsade ץ 900, Alph א 1000

Finales de l'Hebreu

Tsade ץ 900, Pe ף 800, Nun ן 700, Mem ם 600, Caph ך 500

Exemple de l'Hebreu Quarré Ponctué et sans Points Ps. 3

2 יְהוָה מָה רַבּוּ צָרָי רַבִּים קָמִים עָלָי׃ 3 רַבִּים אֹמְרִים לְנַפְשִׁי אֵין יְשׁוּעָתָה לּוֹ בֵאלֹהִים

סֶלָה ‡ ואתה יהוה מגן בעדי כבודי ומרים ראשי 5 קולי אל יהוה אקרא ויענני

מהר קדשו : סלה

Echantillon d'Ecriture Rabinique. Ps. 3. v. 5. et 6.

cum salvavit ejus angustiis omnibus et exaudivit Dominus et clamavit pauper iste confundentur non eorum facies et illuminati et eum ad Aspexerunt

[illegible]

hoschiao tsarothau umicol schemeaq vadonai kara oni ze iechparu al upbnehem venaharu elau Hibbitu

Samaritain

eruerunt et eruerunt Leonculi — eum timentibus defectus non quoniam ejus sancti Dominum Timete

[illegible]

veraqeuu rascu Kephirim — Ireau ... machsor en ki Kedoscau Adonai eth Ireu

A. Cantocchi Fecit

Alphabets Orientaux Anciens

Voyelles du Siriaque — Ancienne Maniere

Nom, val, Fig et Situation

- Phtohho a
- Ruosso e
- Hhuosso i
- Zcqofo o
- Ossoso u

Maniere Nouvelle

- Phtohho a
- Ruosso e
- Hhuosso i
- Zcqofo o
- Ossoso u

Autre Alphabet Siriaque	Valeur	Siriaque — Nom	Figure (a la Fin, au milieu, au commencement)	Estranghelo ou Caldéen Antique
ܐ	א	Olaph	ܐ	ܐ
ܒ	ב	Beth	ܒ	ܒ
ܓ	ג	Gomal	ܓ	ܓ
ܕ	ד	Dolath vel Doladh	ܕ	ܕ
ܗ	ה	He	ܗ	ܗ
ܘ	ו	Vau	ܘ	ܘ
ܙ	ז	Zain	ܙ	ܙ
ܚ	ח	Hheth	ܚ	ܚ
ܛ	ט	Tteth	ܛ	ܛ
ܝ	י	Yudh	ܝ	ܝ
ܟ	כ	Koph	ܟ	ܟ
ܠ	ל	Lamadh	ܠ	ܠ
ܡ	מ	Mun	ܡ	ܡ
ܢ	נ	Nun	ܢ	ܢ
ܣ	ס	Semkath	ܣ	ܣ
ܥ	ע	Ee	ܥ	ܥ
ܦ	פ	Pe	ܦ	ܦ
ܨ	צ	Ssodhe	ܨ	ܨ
ܩ	ק	Cqoph	ܩ	ܩ
ܪ	ר	Risch	ܪ	ܪ
ܫ	ש	Scin	ܫ	ܫ
ܬ	ת	Tau	ܬ	ܬ

Echantillon du Siriaque — Psal. 1us

non iniquorum via in qui viro Prospere

lo daauėle d vurhho lghavro Tuvaii

super & stetit non peccatorum opinione in & ambulavit

uaal. cqom lo dhhatoye uavreyono halech

sedit non irrisorum sede

ythev lo dammaycqone mauthe

Echantillon de l'Ecriture Stranghelo

Simbolum Fidei Articul 1us et 2us

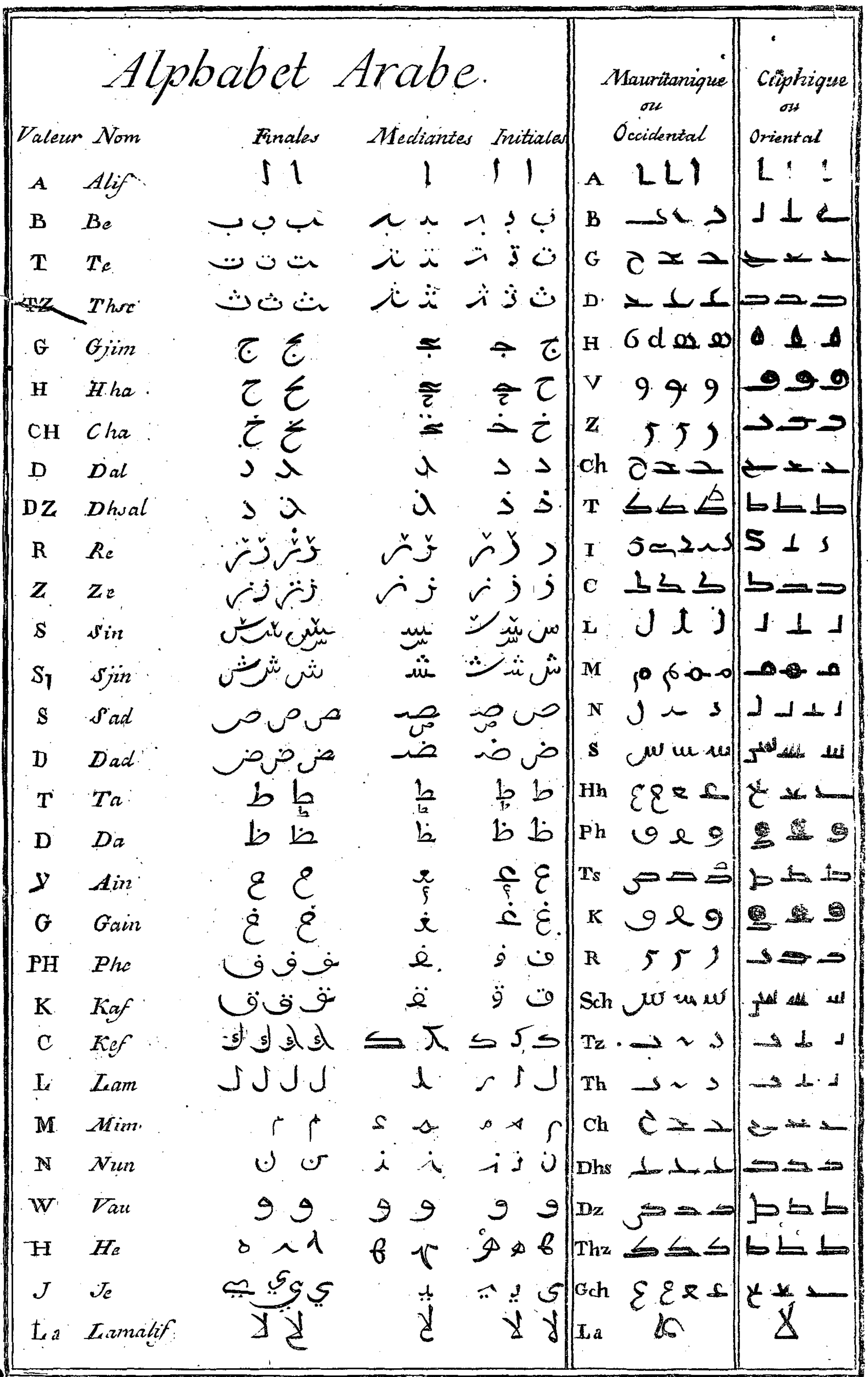

AB Canocchi Fecit

Alphabets,

Anciens et Modernes

ALPHABET ARABE, TURC, PERSAN.

Voyelles Arabes

Valeur		*Exemple*		*Nom Turc*	*Nom Arabe.*		*Fig et Situation*
a clair	*comme dans*	نَصَرَ	*nassara*	*Ustun*	Alfattho	اَلْفَتْحُ	بَ
e ou i	*comme dans*	بِسَرَائِرِهِ	*besarirehi*	*Kesere*	Alkasro	اَلْكَسْرُ	بِ
o ou u	*comme dans*	بِضُرُورِكُمْ	*Bodurokom*	*Utru*	Atddhammo	اَلضَّمُّ	بُ

Voyelles Tanouin ou Nunnations

an	*comme*	كِتَابًا	*Ketaban*	Tannino Ifatthi	تَنْوِينُ فَتْحٍ	بً
in	*comme*	كِتَابٍ	*Ketabin*	Tannino Ilkasri	تَنْوِينُ الْكَسْرِ	بٍ
on	*comme*	كِتَابٌ	*Ketabon*	Tannino tddhammi	تَنْوِينُ الضَّمِّ	بٌ بٌ

NOTES ORTOGRAPHIQUES

ء	ٱ	~	ْ	ّ
Hamza	*Wesla*	*Madda*	*Giezma*	*Teschdid*

Distinctions ou Ponctuations

* ۞ ⁎ . ❀

Les Turcs *et les* Persans *ont Cinq Lettres deplus que les* Arabes,

	Sçavoir	*Valeur.*	*Nom.*	*Figure.*	*Exemple.*	
P	*Comme dans Pere.*	*P.*	Pe.	پ	*Padischah*	پادشاه
C	*Comme dans Cecda.*	*C Italien.*	Tchim.	چ	*Tchelebi*	چلبي
G	*Comme dans Gallant.*	*Ghi.*	Kef-agemi.	گ	*Gueux*	گوز
N	*Comme dans Autun.*	*N Finale des François*	Saghyr Nun.	ڭ	*Babanun*	بابانڭ
J	*Comme dans Jamais.*	*J François.*	Ze agemi.	ژ	*Janun*	ژنڭ

Exemple & Lecture de l'Ecriture Arabique

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِيمِ ۞ اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ۞

Bism - illah - irrahman - irrahimi · alhamdo lillahi Rabb - ilaalamina.

الرَّحْمٰنِ الرَّحِيمِ ۞ مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ ۞ اِيَّاكَ نَعْبُدُ وَاِيَّاكَ

Arrahman - irrahimi : Maleki Iaoum - eddini : Eiiaka naaboudou, oua Eiiaka

نَسْتَعِينُ ۞ اِهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ صِرَاطَ الَّذِينَ اَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ

Nastaainou Ihdina assirat el moustakima, Ssirat - alladhsina anaamta alahim gair

الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ ۞ اٰمِينَ ۞

il magdoubi alahim, oua · la addalina Amina.

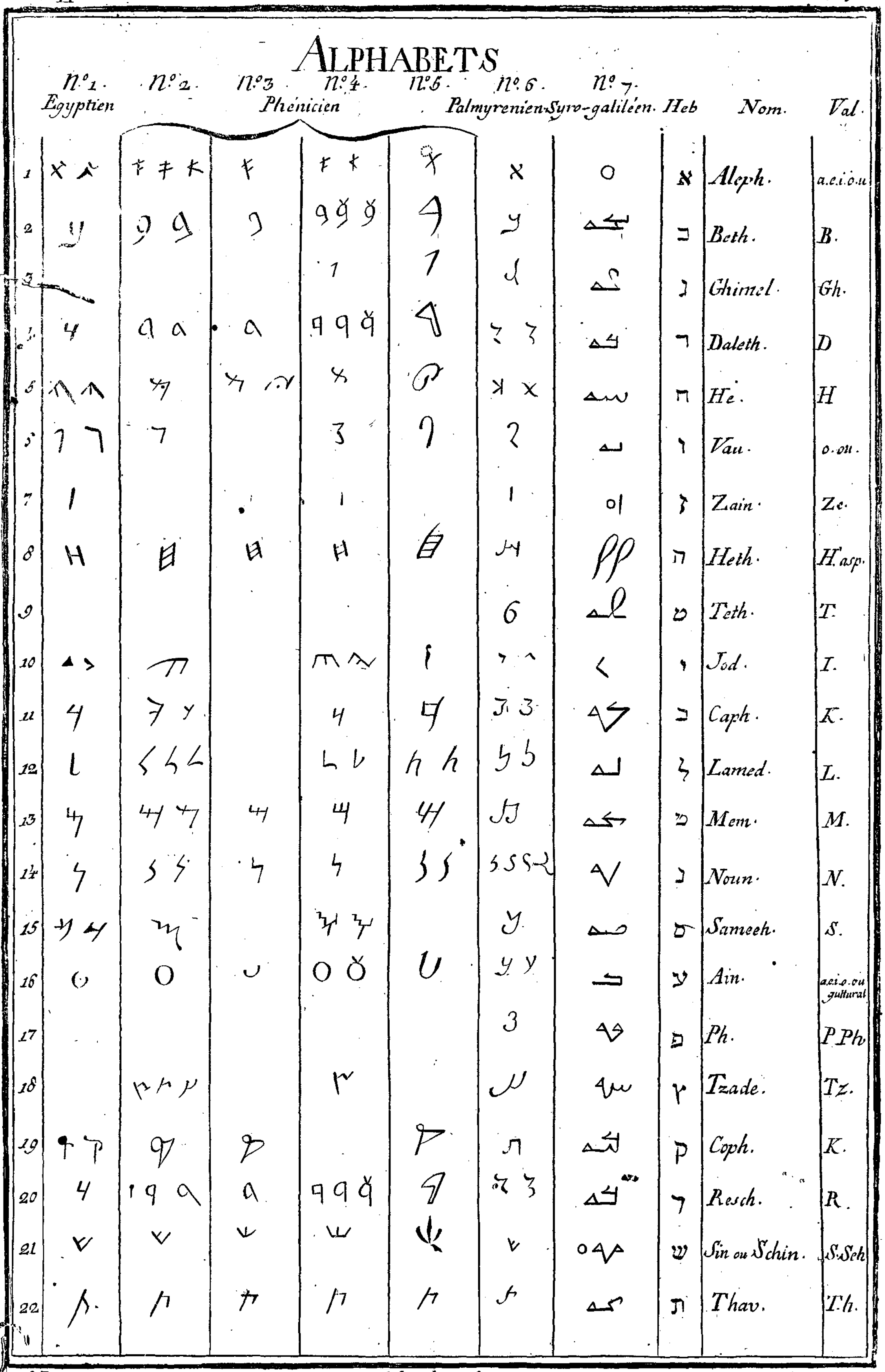

A. Canocchi Fecit.

Alphabets,

Anciens et Modernes

Alphabet ou Sillabaire
Ethiopien et Abissin

Nom		a, bre	u, lon	i, lon	a, lon	e, lon	e, bre	o, lon	Nombre
Hoi		ha	hu	hi	ha	he	h	ho	1
ה		ሀ	ሁ	ሂ	ሃ	ሄ	ህ	ሆ	፩
Laui		la	lu	li	la	le	l	lo	2
ל		ለ	ሉ	ሊ	ላ	ሌ	ል	ሎ	፪
Haut		ha	hu	hi	ha	he	h	ha	3
ח		ሐ	ሑ	ሒ	ሓ	ሔ	ሕ	ሖ	፫
Mai		ma	mu	mi	ma	me	m	mo	4
מ		መ	ሙ	ሚ	ማ	ሜ	ም	ሞ	፬
Saut		sa	su	si	sa	se	s	so	5
ס		ሠ	ሡ	ሢ	ሣ	ሤ	ሥ	ሦ	፭
Res		ra	ru	ri	ra	re	r	ro	6
ר		ረ	ሩ	ሪ	ራ	ሬ	ር	ሮ	፮
Saat		sa	su	si	sa	se	s	so	7
ש		ሰ	ሱ	ሲ	ሳ	ሴ	ስ	ሶ	፯
Kaf		Ka	Ku	Ki	Ka	Ke	K	Ko	8
ק		ቀ	ቁ	ቂ	ቃ	ቄ	ቅ	ቆ	፰
Bet		ba	bu	bi	ba	be	b	bo	9
ב		በ	ቡ	ቢ	ባ	ቤ	ብ	ቦ	፱
Taui		ta	tu	ti	ta	te	t	to	10
ת		ተ	ቱ	ቲ	ታ	ቴ	ት	ቶ	፲
Hharm		hha	hhu	hhi	hha	hhe	hh	hho	20
ח		ኀ	ኁ	ኂ	ኃ	ኄ	ኅ	ኆ	፳
Nahas		na	nu	ni	na	ne	n	no	30
נ		ነ	ኑ	ኒ	ና	ኔ	ን	ኖ	፴
Alph		a	u	i	a	e	e	o	40
א		አ	ኡ	ኢ	ኣ	ኤ	እ	ኦ	፵
Caf		ca	cu	chi	ca	che	c	co	50
כ		ከ	ኩ	ኪ	ካ	ኬ	ክ	ኮ	፶
Vauc		Va	vu	vi	va	ve	v	vo	60
ו		ወ	ዉ	ዊ	ዋ	ዌ	ው	ዎ	፷

Nom		a, bre	u, lon	i, lon	a, lon	e, lon	e, bre	o, lon	Nombre
Hain		ha	hu	hi	ha	he	h	ho	70
ע		ዐ	ዑ	ዒ	ዓ	ዔ	ዕ	ዖ	፸
Zai		za	zu	zi	za	ze	z	zo	80
ז		ዘ	ዙ	ዚ	ዛ	ዜ	ዝ	ዞ	፹
Iaman		ia	iu	ii	ia	ie	i	io	90
י		የ	ዩ	ዪ	ያ	ዬ	ይ	ዮ	፺
Dent		da	du	di	da	de	d	do	100
ד		ደ	ዱ	ዲ	ዳ	ዴ	ድ	ዶ	፻
Ghemel		ga	gu	ghi	ga	ghe	g	go	200
ג		ገ	ጉ	ጊ	ጋ	ጌ	ግ	ጎ	፪፻
Tait		tha	thu	thi	tha	the	th	tho	300
ט		ጠ	ጡ	ጢ	ጣ	ጤ	ጥ	ጦ	፫፻
Ppait		ppa	ppu	ppi	ppa	ppe	pp	ppo	400
פּ		ጰ	ጱ	ጲ	ጳ	ጴ	ጵ	ጶ	፬፻
Tzappa		tza	tzu	tzi	tza	tze	tz	tzo	500
צ		ጸ	ጹ	ጺ	ጻ	ጼ	ጽ	ጾ	፭፻
Zzappa		zza	zzu	zzi	zza	zze	zz	zzo	600
צ		ፀ	ፁ	ፂ	ፃ	ፄ	ፅ	ፆ	፮፻
Af		fa	fu	fi	fa	fe	f	fo	700
פ		ፈ	ፉ	ፊ	ፋ	ፌ	ፍ	ፎ	፯፻
Psa		pa	pu	pi	pa	p	p	po	800
פ		ፐ	ፑ	ፒ	ፓ	ፔ	ፕ	ፖ	፰፻
		qua	qui	qua	que	queu			900
		ቈ	ቊ	ቋ	ቌ	ቍ			፱፻
		gua	gui	gua	gue	gueu			1000
		ጐ	ጒ	ጓ	ጔ	ጕ			፲፻
		Kua	Kui	Kua	Kue	Kueu			2000
		ኰ	ኲ	ኳ	ኴ	ኵ			፳፻
		hqua	hqui	hqua	hque	hqueu			
		ኈ	ኊ	ኋ	ኌ	ኍ			

Les Abissins ont sept Lettres de plus que les Ethiopiens. Sçavoir:

ሸ	Shä.	ሹ	Shu.	ሺ	Shi.	ሻ	Shá.	ሼ	She.	ሽ	She.	ሾ	Shó.
ቸ	Tja.	ቹ	Tju.	ቺ	Tji.	ቻ	Tja.	ቼ	Tje.	ች	Tie.	ቾ	Tjo.
ኘ	Nja.	ኙ	Nju.	ኚ	Nji.	ኛ	Nja.	ኜ	Nje.	ኝ	Nje.	ኞ	Njo.
ኸ	Kha.	ኹ	Khu.	ኺ	Khi.	ኻ	Kha.	ኼ	Khe.	ኽ	Khe.	ኾ	Kho.
ዠ	Ja.	ዡ	Ju.	ዢ	Ji.	ዣ	Ja.	ዤ	Je.	ዥ	Je.	ዦ	Jo.
ጀ	Dja.	ጁ	Dju.	ጂ	Dji.	ጃ	Dja.	ጄ	Dje.	ጅ	Dje.	ጆ	Djo.
ጨ	Tsha.	ጩ	Tshu.	ጪ	Tshi.	ጫ	Tsha.	ጬ	Tshe.	ጭ	Tshe.	ጮ	Tsho.

Ce qui suit est l'AVE MARIA en Langue Latine et Caractere Ethiopien.

ኣቬ፡ ማሪኣ፡ ግራዚኣ፡ ፕሌና፡ ዶሚኑስ፡ ቴኩም፡፡ ቤኔዲክታ፡ ቱ፡ ኢን፡ ሙሊኤሪቡስ፡፡ ኤት፡
ቤኔዲክቱስ፡ ፍሩክቱስ፡ ቬንትሪስ፡ ቱኢ፡ ዬሱስ፡፡ ሳንክታ፡ ማሪኣ፡ ማቴር፡ ዴኢ፡ ኦራ፡
ፕሮ፡ ኖቢስ፡ ፔካቶሪቡስ፡ ኑንክ፡ ኤት፡ ኢን፡ ሆራ፡ ሞርቲስ፡ ኖስትሬ፡፡ ኣሜን፡፡

Guidotti F.

ALPHABET COPHTE ou EGIPTIEN

Figure	Nom		Valeur
Ⲁ ⲁ	Ⲁⲗⲫⲁ	Alpha	A
Ⲃ ⲃ	Ⲃⲓⲇⲁ	Vida	V
Ⲅ ⲅ	Ⲅⲁⲙⲙⲁ	Gamma	G
Ⲇ ⲇ	Ⲇⲁⲗⲇⲁ	Dalda	D
Ⲉ ⲉ	Ⲉⲓ	Ei	E
ⲋ	ⲥⲟ	So	S
Ⲍ ⲍ	Ⲍⲓⲧⲁ	Zida	Z
Ⲏ ⲏ	Ⲏⲧⲁ	Hida	I
Ⲑ ⲑ	Ⲑⲓⲧⲁ	Tida	Th
Ⲓ ⲓ	Ⲓⲁⲩⲧⲁ	Iauda	I
Ⲕ ⲕ	Ⲕⲁⲡⲁ	Kabba	K
Ⲗ ⲗ	Ⲗⲁⲩⲗⲁ	Lauda	L
Ⲙ ⲙ	Ⲙⲓ	M	M
Ⲛ ⲛ	Ⲛⲓ	Ni	N
Ⲝ ⲝ	Ⲝⲓ	Exi	X
Ⲟ ⲟ	Ⲟ	O	O
Ⲡ ⲡ	Ⲡⲓ	Pi	P
Ⲣ ⲣ	Ⲣⲟ	Ro	R
Ⲥ ⲥ	Ⲥⲓⲙⲁ	Sima	S
Ⲧ ⲧ	Ⲧⲁⲩ	Dau	T
Ⲩ ⲩ	Ⲩⲉ	He	E
Ⲫ ⲫ	Ⲫⲓ	Phi	F
Ⲭ ⲭ	Ⲭⲓ	Chi	Ch
Ⲯ ⲯ	Ⲯⲓ	Ebsi	Pſ
Ⲱ ⲱ	Ⲁⲩ	O	O
Ϣ ϣ	Ϣⲉⲓ	Scei	Sc
Ϥ ϥ	Ϥⲉⲓ	Fei	F
Ϧ ϧ	Ϧⲉⲓ	Chei	Ch
Ϩ ϩ	Ϩⲟⲣⲓ	Hori	H
Ϫ ϫ	Ϫⲁⲛϫⲓⲁ	Giangia	Gi
Ϭ ϭ	Ϭⲓⲙⲁ	Scima	Sc
Ϯ ϯ	Ϯ	Dei	Di

Exemple de cette Ecriture

Ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲙⲉ
ⲠⲈⲚⲚⲞⲨϮⲠⲈⲠⲈⲚ
ⲙⲁϫⲁⲗ ⲫⲱⲧⲛⲉⲱⲧⲉⲛϫⲟⲙ //
Ⲡⲉⲛϧⲟⲏⲑⲟⲥ ⲛⲉ ϭⲉⲛⲛⲉⲛⲑⲗⲓⲯⲓ
ⲥⲉⲧⲁⲧ ϫⲉⲙⲧⲉⲛⲉⲙⲁϣⲱ //
Ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓⲛⲉⲛⲉⲣϩⲟϮ ⲁⲛ ⲉϣⲱ
ⲡⲕⲁϩ ϣⲁⲛϣⲑⲟⲣ ⲧⲉⲣⲉⲛϫⲉⲛⲕⲁϩⲓ //

ALPHABET GREC.

Figura		Nomen		Potestas
Α	α	ἄλφα	Alpha	A a
Β	β ϐ	βῆτα	Vita	V u
Γ	γ	γάμμα	Gamma	G g
Δ	δ	δέλτα	Delta	D d
Ε	ε	ἒψιλὸν	Epsilon	E e
Ζ	ζ	ζῆτα	Zita	Z z
Η	η	ἦτα	Ita	I i
Θ	θ ϑ	θῆτα	Thita	Th th
Ι	ι	ἰῶτα	Iota	I i
Κ	κ	κάππα	Cappa	C c Q qu
Λ	λ	λάμβδα	Lambda	L l
Μ	μ	μῦ	My	M m
Ν	ν	νῦ	Ny	N n
Ξ	ξ	ξῖ	Xi	X x
Ο	ο	ὀμικρον	Omicron	O o
Π	ϖ π	πῖ	Pi	P p
Ρ	ρ	ῥῶ	Rho	R r
Σ	σ ς	σίγμα	Sigma	S ſ s
Τ	τ	ταῦ	Tau	T t
Υ	υ	ὐψιλὸν	Ypsilon	Y y
Φ	φ	φῖ	Phi	Ph ph f
Χ	χ	χῖ	Chi	Ch ch
Ψ	ψ	ψῖ	Psi	Ps bs
Ω	ω	ὠμέγα	Omega	O ō

Guidotti F.

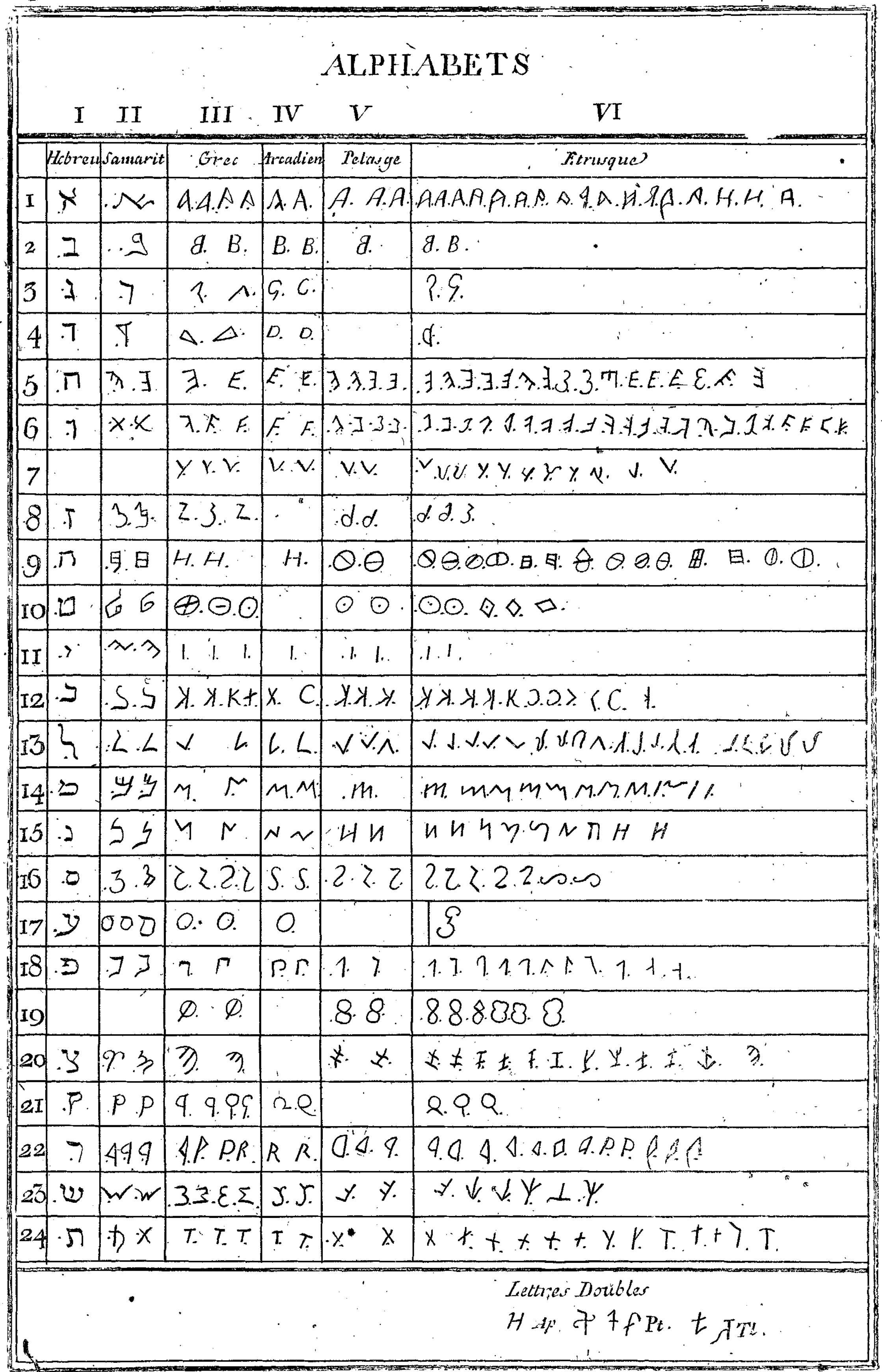

A. Canocchi Fecit

Alphabets
Anciens et Modernes

ALPHABET

Islandois			Anglo Saxon			Moeso Gothique		Gothique Carré Ex Alberto Durero	
Fig.	Nom	Puissance	Majuscule	Minuscule	Valeur	Fig.	Valeur		
A	Aar	A	A	a	A	λ	A	a	p
B	Biarkan	B	B	b	B	Б	B	b	q
ı,	Knesol	C	C	c	C	Γ	Γ	c	r
Þ 4	Duß	D	D	ð	D	ძ	D	d	ſs
Ɨ	Stungen is	E	E	e	E	Є	E	e	t
F	Fie	F	F	f	F	F	F	f	u v
F	Stungenkaun	G	G	ȝ	G	G	G.J	g	w
✱	Hagl	H	h	h	H	h	H	h	x
I	Is	I	I	i	I	ïI	I	i	y
ᚴ	Kaun	K	K	k	K	K	K	k	z
ᛚ	Lagur	L	L	l	L	λ	L	l	z
ᛘ	Madur	M	M	m	M	M	M	m	
ᚿ	Naud	N	N	n	N	N	N	n	
ᚮ	Oys	O	O	o	O	Ω	O	o	
B	Stungen Birk	P	P	p	P	Π	P		
ᚴ et ᚴh		Q	R	ꞃ	R	⊙	hp		
R ou ᛦ.	Ridhr	R	S	ſ	S	K	R		
ᛋ	Sol	S	T	ꞇ	T	S	S		
ᛏ ou ᛏ	Tyr	T	Đþ	ðþ	TH	T	T		
ᚢ	Ur	U	U	u	U	Ψ	TH		
F	Stungen Fie	V W	Ƿþ	ƿ	W	Ո	V		
✱ᛋ		X	X	x	X	Ʊ	Q		
ᚢ	Stungenur	Y	Y	y	Y	V	W		
Þ	Stungen du 3	TH	Z	z	Z	X	CH		
						Z	Z		

Islandois	Anglo Saxon	Mœso Gothique
ᛚ.IÞᛋᛘᛆÞR.ᛚIᛏ.ᛆFᚢI. ᛋIIK.ᛆFᛏI.IᚢᛚIBIRK FᛆÞ. Lithsmother lit akua stin aufti Julibirn fath. *Lithsmoserus incidi fecit Saxum in memoriam Julibirni patris*	hpote pa ðpatiz pcy llinȝar to ðæpa pacepða ealðpum	ΓΑΥΑΙΑ ΑΨΑΝS ΨΚΙΝSΤΙΤΝΝS SΙΑΝΒ-ΚΙΝΑΙΖЄ ΓΝΑGΑΜ, GΑΝ SINISTAM. Math. c. 15

Alphabets
Anciens et Modernes

Janinechi Fecit

Alphabets

Russe Moderne			Russe Ancien			Runique		Allemand
А А а	Азъ	Анъ	*Az*	азъ	а	ᛁ	A	𝔄 𝔞
Б Б б	Буки	Банъ	*Buki*	буки	б	ᛒ	B	𝔅 𝔟
В В в	Вѣдъ	Винъ	*Vadi*	вѣди	в	ᚴ	C	ℭ 𝔠
Г Г г	Глаголъ	Ганъ	*Glagol*	глаголь	г	ᚦ	D	𝔇 𝔡
Д Д д	Добро	Донъ	*Dobro*	добро	д	ᛂ	E	𝔈 𝔢
Е Е е	Есть	Енъ	*Iest*	єсть	є	ᚠ	F	𝔉 𝔣
Ж Ж ж	Живѣте	Жанъ	*Schiviet*	живѣте	ж	ᚵ	G	𝔊 𝔤
Ѕ Ѕ ѕ	Ѕѣло		*Zelo*	ѕѣлѡ	ѕ	ᚼ	H	ℌ 𝔥
З З з	Земля	Зенъ	*Zemle*	земла	з	ᛁ	I	ℑ 𝔦
И И и	Иже	Хе	*Ische*	иже	и	ᚴ	K	𝔎 𝔨
І і ін	Інъ		*I*		ї	ᛚ	L	𝔏 𝔩
К К к	Како	Канъ	*Kako*	какѡ	к	ᛘ	M	𝔐 𝔪
Л Л л	Люди	Лаѣъ	*Liudi*	люди	л	ᚿ	N	𝔑 𝔫
М М м	Мыслѣте	Манъ	*Missal*	мыслѣте	м	ᚮ	O	𝔒 𝔬
Н Н н	Нашъ	Наръ	*Nasch*	нашъ	н	ᛔ	P	𝔓 𝔭
О О о	Онъ		*On*	онъ	о	ᚴᚴᚢ	Q	𝔔 𝔮
П П п	Покои	Паръ	*Pocoi*	покои	п	ᚱ	R	ℜ 𝔯
Р Р р	Рцы	Рае	*Ritzi*	рцы	р	ᛋ	S	𝔖 𝔰
С С с	Слово	Санъ	*Slovo*	слово	с	ᛏ	T	𝔗 𝔱
Т Т т	Твердо	Таръ	*Twerda*	твердо	т	ᚢ	V	𝔙 𝔳
У У у	Уу	Унъ	*Ik*	икъ	ѹ	ᚡ	W	𝔚 𝔴
Ф Ф ф	Фертъ	Фіе	*Phert*	фертъ	ф	ᛋᛁ	X	𝔛 𝔵
Х Х х	Хѣръ	Ханъ	*Cheer*	хѣръ	х	ᚢ	Y	𝔜 𝔶
Ц Ц ц	Цы	Цанъ	*Tsi*	цы	ц			ℨ 𝔷
Ч Ч ч	Червь	Чинъ	*Tscherf*	червь	ч			
Ш Ш ш	Ша	Шинъ	*Scha*	ша	ш			
Щ Щ щ	Ща		*Schtscha*	ща	щ			
Ъ Ъ ъ	Еръ		*Ier*	єръ	ъ			
Ы Ы ы	Еры		*Ieri*	єры	ы			
Ь Ь ь	Ерь		*Ieer*	єрь	ь			
Ѣ Ѣ ѣ	Ять		*Iat*	ять	ѣ			
Э Э э	Э	Хе			є			
Ю Ю ю	Ю		*Ksi*	кси	ѯ ю			
Я Я я	Я		*Psi*	пси	ѱ			
Ѳ Ѳ ѳ	Ѳита	Ѳіе	*Thita*	ѳита	ѳ			
Ѵ Ѵ ѵ	Ѵжица		*Ischitze*	ижица	ѵ			

Ecriture Runique

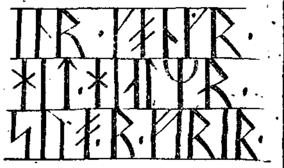

Alphabets, Anciens et Modernes.

Alphabets Orientaux Modernes.

Illirien ou Hieronimite.

Figure		Nom		Valeur	N.
Ⰰ	ⰰ	[illegible]	Az	Aa	1
Ⰱ	ⰱ	[illegible]	Buki	B b	2
Ⰲ	ⰲ	[illegible]	Vide	V u	3
Ⰳ	ⰳ	[illegible]	Glagolè	Ch	4
Ⰴ	ⰴ	[illegible]	Dobro	D d	5
Ⰵ	ⰵ	[illegible]	Est	Ee	6
Ⰶ	ⰶ	[illegible]	Xivite	Xx	7
	ⰷ	[illegible]	Zelo	S s	8
Ⰸ	ⰸ	[illegible]	Zanlia	Z z	9
	ⰺ	[illegible]	Ixe	I	10
Ⰻ	ⰻ	[illegible]	Ii	I i	20
Ⰼ	ⰼ	[illegible]	Yc	Y y	30
Ⰽ	ⰽ	[illegible]	Kako	Kk	40
Ⰾ	ⰾ	[illegible]	Lyudi	L l	50
Ⰿ	ⰿ	[illegible]	Myšile	Mm	60
Ⱀ	ⱀ	[illegible]	Naše	N n	70
Ⱁ	ⱁ	[illegible]	On	O o	80
Ⱂ	ⱂ	[illegible]	Pokoy	P p	90
Ⱃ	ⱃ	[illegible]	Peczi	R r	100
Ⱄ	ⱄ	[illegible]	Slovo	S s	200
Ⱅ	ⱅ	[illegible]	Tuerdo	T t	300
Ⱆ	ⱆ	[illegible]	Vk	V u	400
Ⱇ	ⱇ	[illegible]	Fert	F f	500
Ⱈ	ⱈ	[illegible]	Hu	H h	600
	ⱉ	[illegible]	Ot		700
Ⱋ	ⱋ	[illegible]	Cha	Ch	800
Ⱌ	ⱌ	[illegible]	Czi	Cz	900
Ⱍ	ⱍ	[illegible]	Cieru	Ci	1000
Ⱎ	ⱎ	[illegible]	Scia	Sc	
Ⱏ	ⱏ	[illegible]	Yer	Ye	
Ⱑ	ⱑ	[illegible]	Yad	Ya	
Ⱙ	ⱙ	[illegible]	Yus	Yu	

[illegible]

Servien.

Fig		Nom		Valeur	N
А	а	азъ	Az	Aa	1
Б	б	бꙋкн	Buki	B l	
В	в	вѣдѣ	Vide	V u	2
Г	г	глаголє	Glagole	Gh	3
Д	д	добро	Dobro	D d	4
Є	є	єсть	Jest	E e	5
Ж	ж	жнвѣтє	Xiujate	X ch	
Ѕ	ѕ	ѕѣло	Jalo	ѣ	6
З	з	зємлн	Zemlia	Z z	7
И	н	Іи	Yi	Li	8
Ѳ	ѳ	ѳнта	Thita	Th	9
Ї	ї	нжє	Ixe	[illegible]	10
І	і	іωта	Yola	Y y	10
К	к	како	Kako	K k	20
Л	л	людьі	Liudi	L l	30
М	м	мнслѣтє	Mislyate	Mm	40
Н	н	нашь	Naša	N n	50
Ѯ	ѯ	кшн	Xi	X ξ	60
О	о	онь	Ou	O o	70
П	п	покон	Pokoi	P p	80
ꙅ	ꙅ	нскопнта	Iscopita		90
Р	р	рєцн	Reczo	R r	100
С	с	слово	Slovo	S s	200
Т	т	тєрдо	Tuerdo	T t	300
Ѵ	ѵ	ѵѱилонь	Ypsilon	Y i	400
Ѹ	оу	ꙋкь	Vk	V u	400
Ф	ф	фєрть	Fert	F f	500
Х	х	хнрь	Hir	H h	600
Ѱ	ѱ	пси	Psi	Ps	700
Ѡ	ѡ	ωть	Ot	O o	800
Щ	щ	ща	Scia	Sc ch	
Ц	ц	цн	Czi	Cz	900
Ч	ч	чєрвь	Ceru	C	1000
Ш	ш	ша	Sca	Sc	
Ь	ь	єрь	Yer		
Ѣ	ѣ	нє, ы, ı	Ye	Ja	
Ꙗ	ꙗ	ꙗ	Ya	Ya	
Ѥ	ѥ	ѥ	Ye	Ye	
Ю	ю	ю	Yo	Yo	
Ю	ю	ıꙋ	Yu	Yꙋ	

Авє Марна, грацна плєна Домннꙋс
тєкꙋм: Бєнєднкта тоу нн мꙋлнєрнбꙋс,
єть Бєнєднктоусь фроуктꙋсь вєнтрнсь
тоун Ісоусь. Санкта Марна матєрь
Дєн ора про ноьнс пєккаторнбꙋс нꙋнк
єт нн хора мортнс ностре Амєнь

Guidotti. F.

Alphabets Armeniens

Peintes	Lapidaires	Cursives: Rondes	Cursives: Majusc.	Cursives: Minusc.	Noms: Armenien	Noms: Latin	Valeur		Valeur Numerique	Numero
Ա	Ա	ա	Ա	ա	այբ	Aib	A		1	1
Բ	Բ	բ	Բ	բ	բեն	Bien	B	ב heb	2	2
Գ	Գ	գ	Գ	գ	գիմ	Gim	G	ג heb	3	3
Դ	Դ	դ	Դ	դ	դա	Da	D		4	4
Ե	Ե	ե	Ե	ե	ե	Jetseh	ie		5	5
Զ	Զ	զ	Զ	զ	զա	Sa	S	ז heb	6	6
Է	Է	է	Է	է	է	E	E		7	7
Ը	Ը	ը	Ը	ը	ըթ	Jeth	E		8	8
Թ	Թ	թ	Թ	թ	թո	Thue	Th	ט heb	9	9
Ժ	Ժ	ժ	Ժ	ժ	ժէ	Je	J	François	10	10
Ի	Ի	ի	Ի	ի	ի	I	I	Voyelle	20	11
Լ	Լ	լ	Լ	լ	լիւն	Liun	L		30	12
Խ	Խ	խ	Խ	խ	խէ	Chhe	X	ח heb	40	13
Ծ	Ծ	ծ	Ծ	ծ	ծա	Dza	Dz		50	14
Կ	Կ	կ	Կ	կ	կեն	Ken	K		60	15
Հ	Հ	հ	Հ	հ	հո	Hue	H		70	16
Ձ	Ձ	ձ	Ձ	ձ	ձա	Dsa	Ds		80	17
Ղ	Ղ	ղ	Ղ	ղ	ղատ	Ghat	Gh	غ Arab	90	18
Ճ	Ճ	ճ	Ճ	ճ	ճէ	Tce	Tc		100	19
Մ	Մ	մ	Մ	մ	մեն	Mien	M		200	20

Guizotti sc.

Alphabets, Anciens et Modernes.

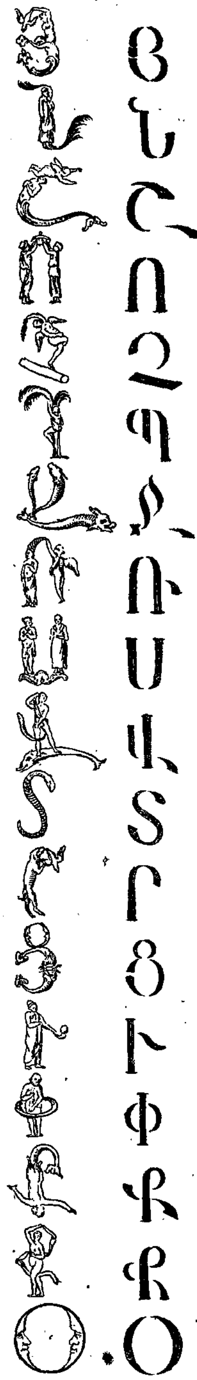

Majuscules Lapidaires	Cursives Rondes	Cursives Majusc.	Cursives Minusc.	Noms Armenien	Noms Latin	Valeur		Valeur Numerique	Numero
Յ	յ	Յ	յ	յի	Hi	I		300	21
Ն	ն	Ն	ն	նու	Nue	N		400	22
Շ	շ	Շ	շ	շա	Scha	Sch	ש heb	500	23
Ո	ո	Ո	ո	ո	Ue	Oue	François.	600	24
Չ	չ	Չ	չ	չա	Tscha	Tsch		700	25
Պ	պ	Պ	պ	պէ	Pe	P		800	26
Ջ	ջ	Ջ	ջ	ջէ	Dsche	Dsch	ج Arab.	900	27
Ռ	ռ	Ռ	ռ	ռա	Rra	Rr		1000	28
Ս	ս	Ս	ս	սէ	Se	S		2000	29
Վ	վ	Վ	վ	վեւ	Wiev	W	ו heb.	3000	30
Տ	տ	Տ	տ	տիւն	Tiun	T		4000	31
Ր	ր	Ր	ր	րէ	Re	R		5000	32
Ց	ց	Ց	ց	ցո	Tsue	Ts		6000	33
Ւ	ւ	Ւ	ւ	յիւն	Hiun	Y		7000	34
Փ	փ	Փ	փ	փիւր	Ppiur	P		8000	35
Ք	ք	Ք	ք	քէ	Khe	Kh		9000	36
Ֆ	ֆ	Ֆ	ֆ	ֆէ	Fe.	F	φ Grec		37
Օ	օ	Օ	օ	օ	O	O	Grec		38

Exemple de l'Ecriture Armeniene

Abgar Arschamai Ischkhan Aschkharhiarr Iisouis Prkitsch icii Barirar uer Jerieujetsar Iierouy

Աբգար Արշամայ իշխան աշխարհին ՅԻՍՈՒՍ ՓՐԿՉԻ և ԲԱՐԵՐԱՐԻ որ երեւեցար Երու

Saghimatsyts Aschkharhid Oueghdgioun

սաղիմայեց աշխարհին ողջոյն :

Abgarus Arschami Filius, Princeps Regionis, IESU SALVATORI et BENEFICO qui Apparuit Hierosolymitanis e Regione Ista Salutem

Alphabet Géorgien.

Ordre	Majus. Sacrées	Minus. Sacrées	Minusc.	Noms Géorgien	Noms Latin	Valeur	Valeur Numer.	Ord.	Majus. Sacrées	Minusc. Sacrées	Minusc.	Noms Géorgien	Noms Latin	Valeur	Valeur Numer.
1.	Ⴀ	ⴀ	ა	ან	Aa.	A.	1.	20.	Ⴑ	ⴑ	ს	სან	San.	S.	200.
2.	Ⴁ	ⴁ	ბ	ბან	Ban.	B.	2.	21.	Ⴒ	ⴒ	ტ	ტარ	Tar.	T.	300.
3.	Ⴂ	ⴂ	გ	გან	Ghan.	Gh.	3.	22.	Ⴓ	ⴓ	უ	უნ	Vn.	V.	400.
4.	Ⴃ	ⴃ	დ	დონ	Don.	D.	4.	23.	Ⴔ	ⴔ	ფ	ფარ	Far.	F.	500.
5.	Ⴄ	ⴄ	ე	ენ	En.	E.	5.	24.	Ⴕ	ⴕ	ქ	ქან	Kan.	K.	600.
6.	Ⴅ	ⴅ	ვ	ვინ	Vin.	V.	6.	25.	Ⴖ	ⴖ	ღ	ღან	Ghhan.	Ghh.	700.
7.	Ⴆ	ⴆ	ზ	ზენ	Szen.	Sz.	7.	26.	Ⴗ	ⴗ	ყ	ყარ	Cqar.	Cq.	300.
8.	Ⴡ	ⴡ	ჱ	ჱე	He.	H.	8.	27.	Ⴘ	ⴘ	შ	შინ	Scin.	Sc.	900.
9.	Ⴇ	ⴇ	თ	თან	Than.	Th.	9.	28.	Ⴙ	ⴙ	ჩ	ჩინ	Cin.	C.	1000.
10.	Ⴈ	ⴈ	ი	ინ	In.	I.	10.	29.	Ⴚ	ⴚ	ც	ცან	Zzan.	Zz.	2000.
11.	Ⴉ	ⴉ	კ	კან	Chan.	Ch.	20.	30.	Ⴛ	ⴛ	ძ	ძილ	Zil.	Z.	3000.
12.	Ⴊ	ⴊ	ლ	ლას	Las.	L.	30.	31.	Ⴜ	ⴜ	წ	წილ	Zzil.	Zz.	4000.
13.	Ⴋ	ⴋ	მ	მან	Man.	M.	40.	32.	Ⴝ	ⴝ	ჭ	ჭარ	Cciar.	Cc.	5000.
14.	Ⴌ	ⴌ	ნ	ნარ	Nar.	N.	50.	33.	Ⴞ	ⴞ	ხ	ხან	Chhan.	Ghh.	6000.
15.	Ⴢ	ⴢ	ჲ	ინ	In.	I.	60.	34.	Ⴤ	ⴤ	ჴ	ჴარ	Hhar.	Hh.	7000.
16.	Ⴍ	ⴍ	ო	ონ	On.	O.	70.	35.	Ⴟ	ⴟ	ჯ	ჯან	Gan.	G.	8000.
17.	Ⴎ	ⴎ	პ	პარ	Par.	P.	80.	36.	Ⴠ	ⴠ	ჰ	ჰაე	Hhae.	Hh.	9000.
18.	Ⴏ	ⴏ	ჟ	ჟან	Sgian.	Sg.	90.	37.	Ⴥ	ⴥ	ჵ	ჵოე	Hhoe.	Hh.	10000.
19.	Ⴐ	ⴐ	რ	რაე	Rae.	R.	100.	38.							

Exemple de ces trois sortes d'Ecriture.

აბაგა ∴ დევეზჱ ∴ თიქლიმ ∴ ნიოპ ∴ ჟღოროსო ∴ ტუფუ ∴ ქუაჴუყ ∴
შოჩიცო ∴ ძეწი ∴ ჭახ ∴ ჴაჯაჴა ∴ ჵოე ∴

Abagha, Deveszeh, Thichlim, Niop, Sgioroso, Tuphu, Kuahhucq,
Sciocizzo, Zctzi, Cciachh, Hhagiahha, Hhoe,

ႠႡႠႢႠ ∴ ႣႤႥႤႦჁ ∴ ႧႨႵႪႨႫ ∴ ႬႨႭႮ ∴ ႯႶႭႰႭႱႭ ∴ ႲႭჃႴႭჃ ∴
ႵႭჃႠჄႭჃႷ ∴ ႸႭႹႨႺႭ ∴ ႻႤႼႨ ∴ ႽႠႾ ∴ ჄႠႿႠჄႠ ∴ Ⴥ ∴

ⴀⴁⴀⴂⴀ ∴ ⴃⴄⴅⴄⴆⴡ ∴ ⴇⴈⴕⴊⴈⴋ ∴ ⴌⴈⴍⴎ ∴ ⴏⴖⴍⴐⴍⴑⴍ ∴ ⴒⴓⴔⴓ ∴ ⴕⴓⴀⴤⴓⴗ ∴
ⴘⴍⴙⴈⴚⴍ ∴ ⴛⴄⴜⴈ ∴ ⴝⴀⴞ ∴ ⴤⴀⴟⴀⴤⴀ ∴ ⴥ ∴

Guidotti F.

Alphabets, Anciens et Modernes.

ALPHABETS

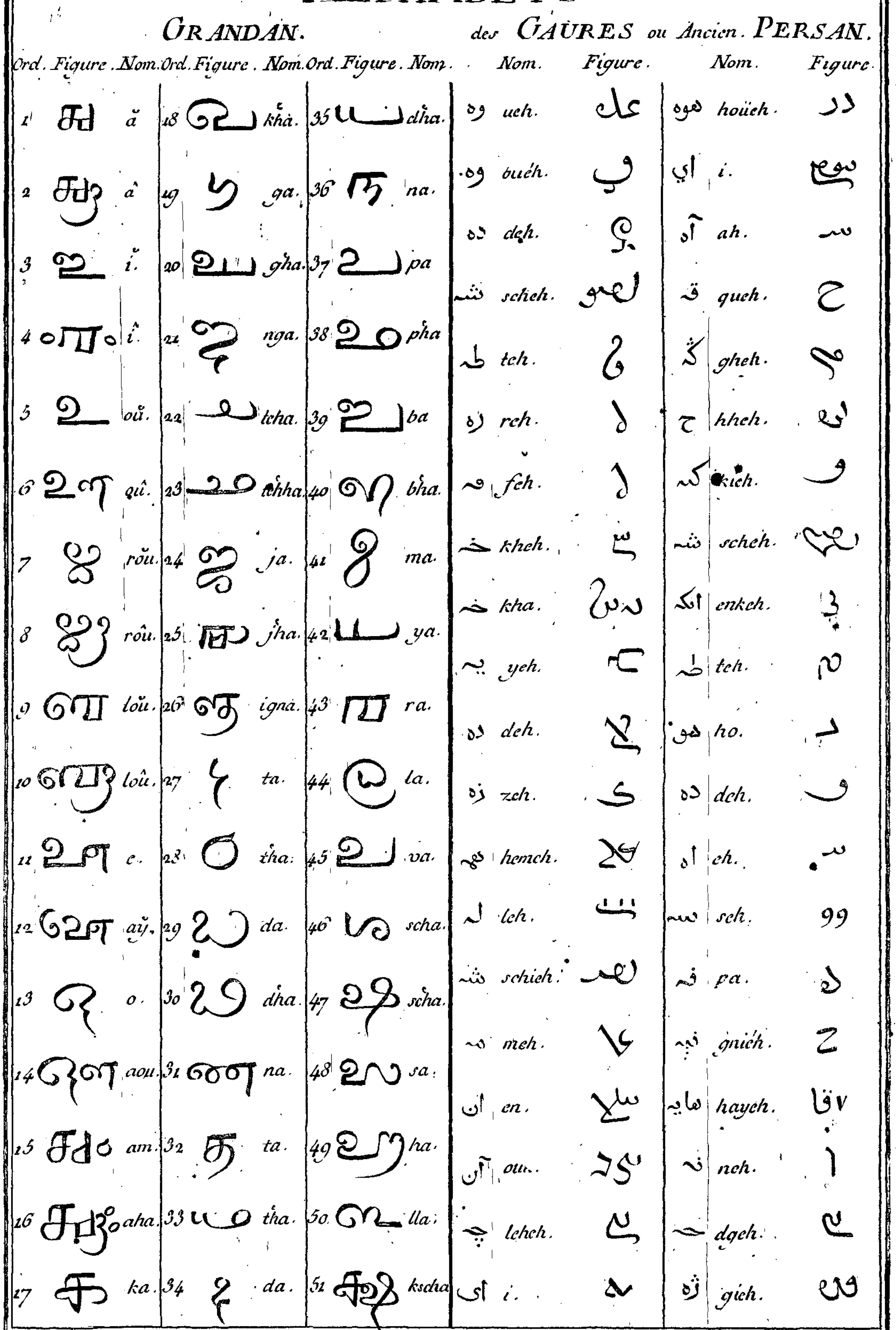

Guidotti Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET des ANCIENS PERSANS.

Tiré du ZEND et du PAZEND sur l'Exemplaire du Docteur Hyde.

Valeur	Nom.	Figure.	Ordre.	Valeur.	Nom.	Figure.	Ordre.
Tt. t.	tha.		16.	Â.	â.		1.
Y	ya.		17.	Â.	â.		2.
i. I. &c.	I.	Fin.	18.	Â ou E:	â. e.		3.
C. K.	ca.		19.	B.	ba.		4.
Gh.	gha.		20.	P.	pa.		5.
L.	la.		21.	Gh. dur.	gha.		6.
M.	ma.		22.	G. douce	gjia.		7.
N.	na.	Milieu. Comt.	23.	Ch.	tcha.		8.
S.	sa.		24.	D.	da.	Fin. Milieu. Comt.	9.
Gh.	gha.		25.	H.	ha.		10.
Ph. F.	pha.		26.	V.	va.		11.
R	ra.		27.	U	ou.		12.
Sh.	sha.		28.	Z	za.		13.
T.	ta.		29.	Zh.	zha.		14.
				Ch.	cha.		15.

Chiffres													
Indo-persans.													
Arabes.	١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	١٠	٢٣	٦٣.	Points.
Arabes modernes.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	23	63.	Hiphen.

Exemple d'ancien Persan calqué sur le Livre attribué à Zoroastre.

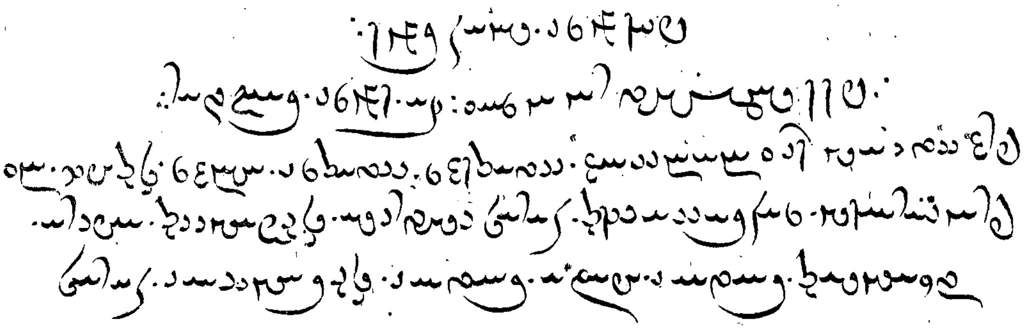

 Guidotti. F.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

Alphabets, Anciens et Modernes.

B. Cancchi Fecit.

ALPHABET TELONGOU ou TALENGA.

Voyolles Initiales.

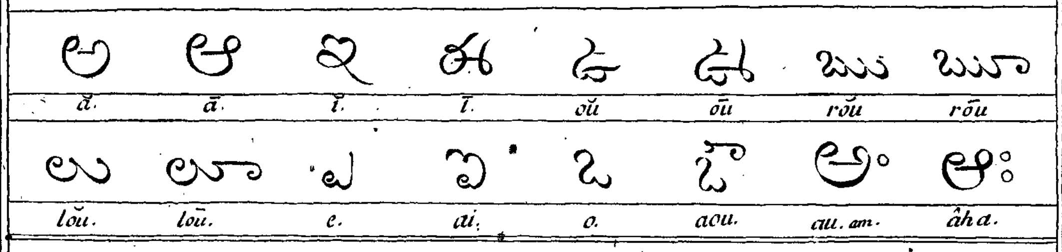

Consonnes.

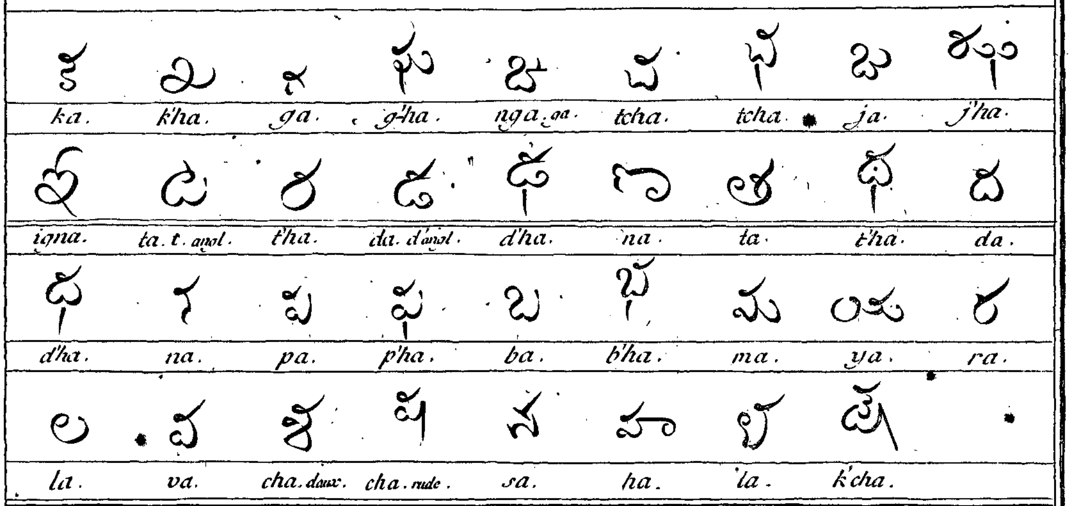

Les Consonnes avec les Voyelles.

Outre les Voyelles initiales Il y a encore d'autres Voyelles qui s'assemblent avec les Consonnes, il suffira, pour les connoître, de jetter les yeux sur les diverses Combinaisons suivantes de la 1.re Lettre ka, qui sont les mêmes pour les autres Lettres de l'Alphabet.

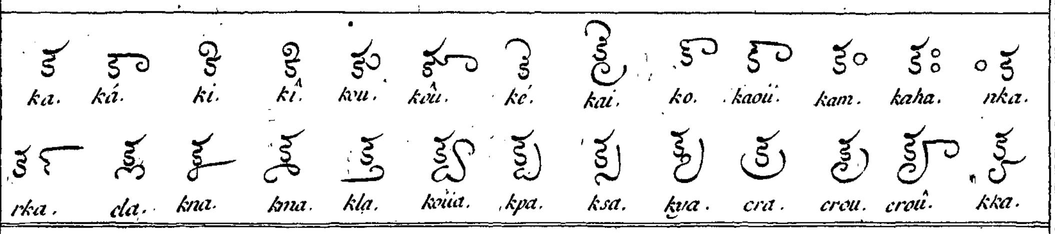

Lorsque les Consonnes se mettent sous les autres Lettres, on leur donne une autre forme qu'il est necessaire de connoître; les voici.

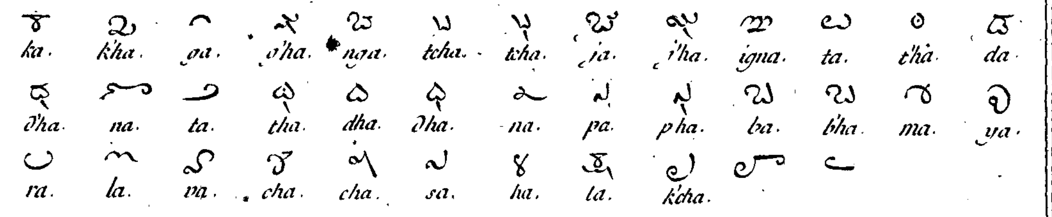

Guidotti F.

Alphabets, Anciens et Modernes.

Alphabet Tamoul ou Malabar.

		kă	kĭ	kī	kou	koū	kĕ	kē	kei· kai	kŏ	kō	kaoü
க	kă	கா	கி	கீ	கு	கூ	கெ	கே	கை	கொ	கோ	கௌ
ங	Nă	ஙா	ஙி	ஙீ	ஙு	ஙூ	ஙெ	ஙே	ஙை	ஙொ	ஙோ	ஙௌ
ச	Tscha ou scha	சா	சி	சீ	சு	சூ	செ	சே	சை	சொ	சோ	சௌ
ஞ	gna ou Ña n mouillé	ஞா	ஞி	ஞீ	ஞு	ஞூ	ஞெ	ஞே	ஞை	ஞொ	ஞோ	ஞௌ
ட	Da d'Angl.	டா	டி	டீ	டு	டூ	டெ	டே	டை	டொ	டோ	டௌ
ண	Na n grasse	ணா	ணி	ணீ	ணு	ணூ	ணெ	ணே	ணை	ணொ	ணோ	ணௌ
த	Da et Ta.	தா	தி	தீ	து	தூ	தெ	தே	தை	தொ	தோ	தௌ
ந	Nă	நா	நி	நீ	நு	நூ	நெ	நே	நை	நொ	நோ	நௌ
ப	Pa et Ba	பா	பி	பீ	பு	பூ	பெ	பே	பை	பொ	போ	பௌ
ம	Mă	மா	மி	மீ	மு	மூ	மெ	மே	மை	மொ	மோ	மௌ
ய	Ja et ga	யா	யி	யீ	யு	யூ	யெ	யே	யை	யொ	யோ	யௌ
ர	Ră.	ரா	ரி	ரீ	ரு	ரூ	ரெ	ரே	ரை	ரொ	ரோ	ரௌ
ல	Lă.	லா	லி	லீ	லு	லூ	லெ	லே	லை	லொ	லோ	லௌ
வ	Vă.	வா	வி	வீ	வு	வூ	வெ	வே	வை	வொ	வோ	வௌ
ழ	Scha ou La ou Ra.	ழா	ழி	ழீ	ழு	ழூ	ழெ	ழே	ழை	ழொ	ழோ	ழௌ
ள	Lă. L grasse.	ளா	ளி	ளீ	ளு	ளூ	ளெ	ளே	ளை	ளொ	ளோ	ளௌ
ற	Rră. r. double.	றா	றி	றீ	று	றூ	றெ	றே	றை	றொ	றோ	றௌ
ன	Na.	னா	னி	னீ	னு	னூ	னெ	னே	னை	னொ	னோ	னௌ

Voyelles Initiales.

Outre les Voyelles qui se lient avec les Consonnes, ainsi qu'on le voit dans le Syllabaire precedent, les Tamouls ou Malabares ont dix Voyelles Initiales 5 breves et 5 longues, deux Diphtongues et une Lettre finale.

Sçavoir.

ă· அ	ĭ· இ	ŭ· உ	ĕ· எ	ŏ· ஒ	ei. ஐ	AK ஃ
ā· ஆ	ī· ஈ	ū· ஊ	ē· ஏ	ō· ஓ	aû. ஔ	

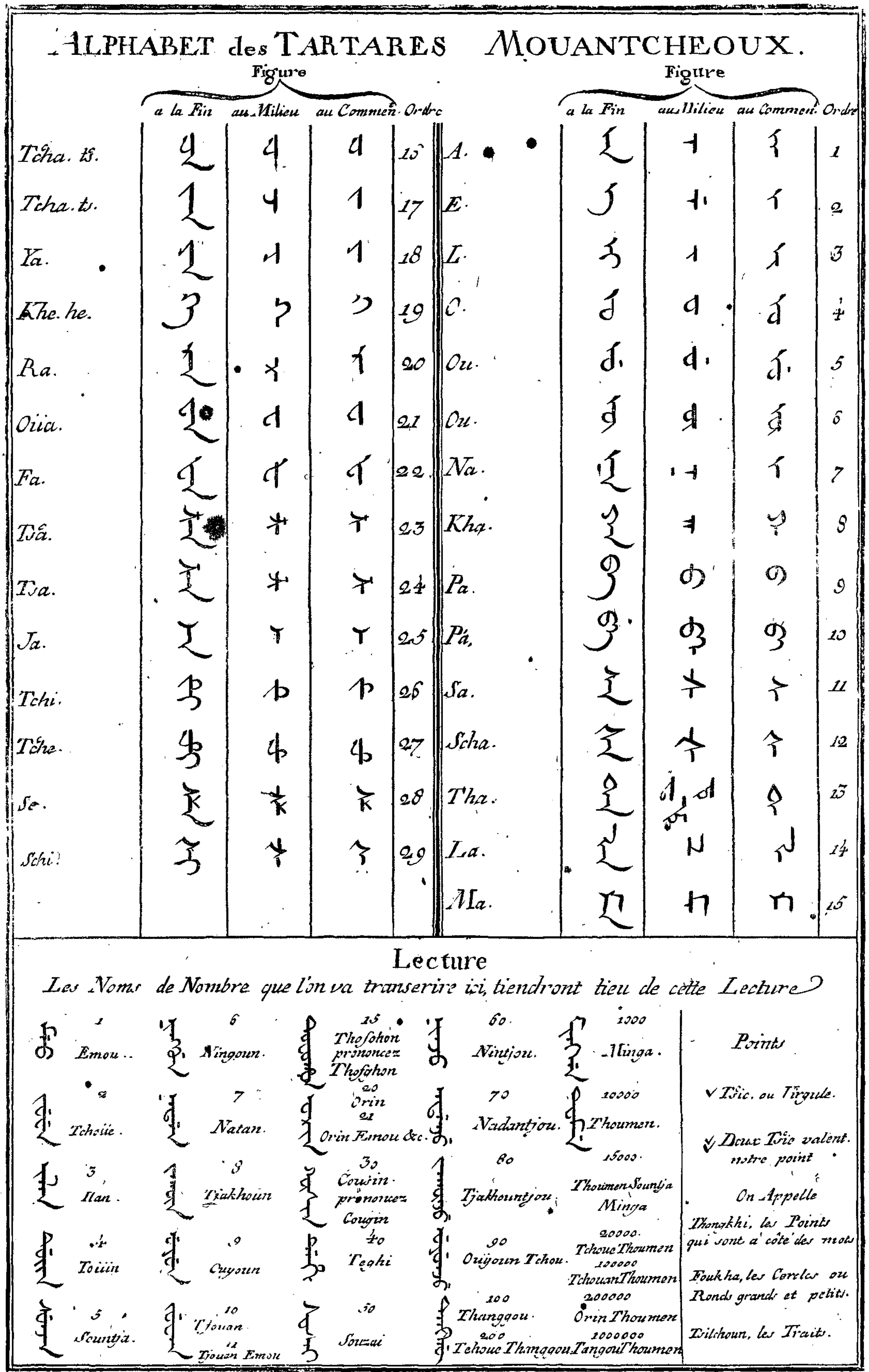

B. Canocchi Fecit.

Alphabets, Anciens et Modernes

Alphabets Japonois

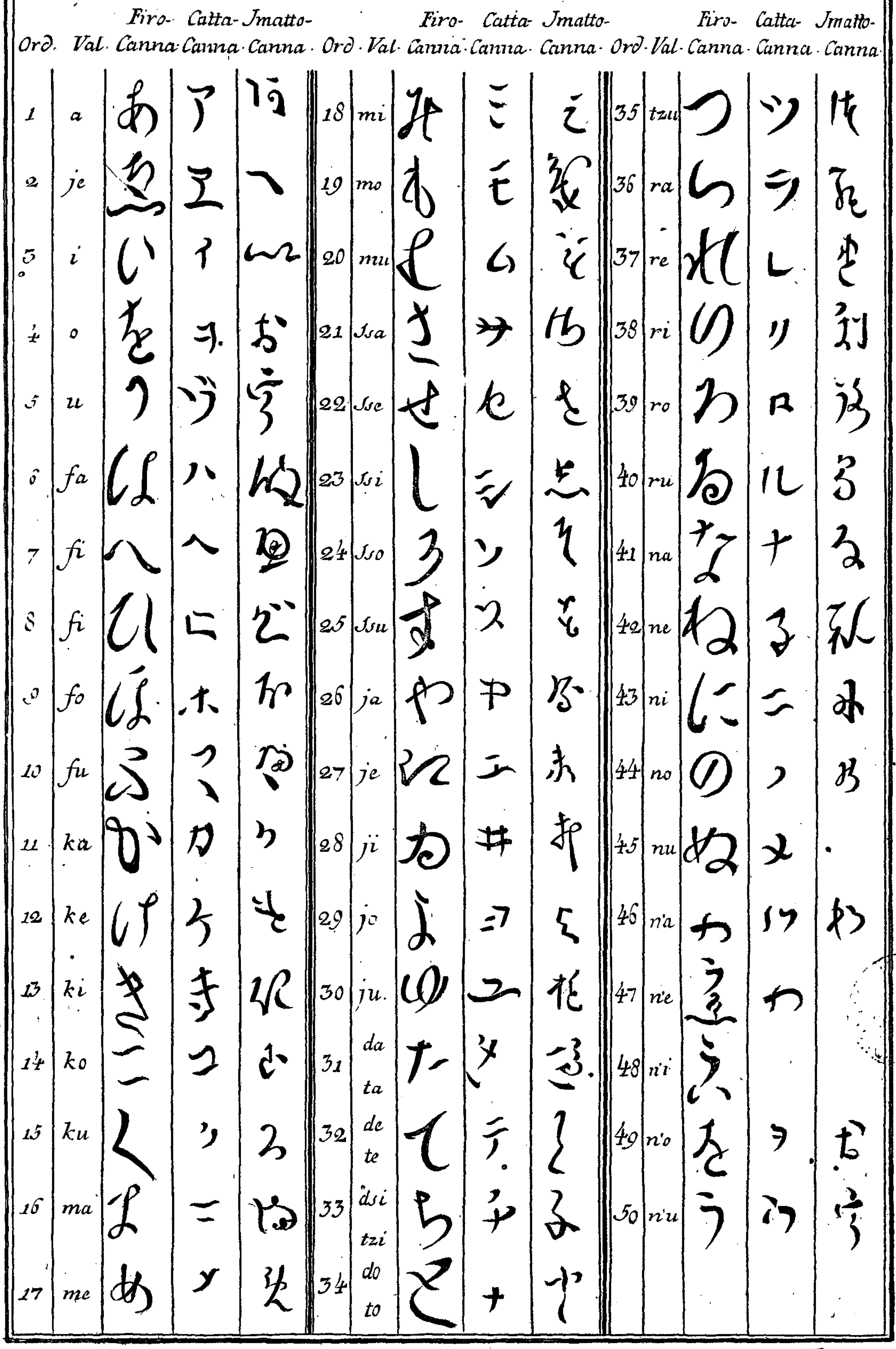

112. A. Canocchi Fecit.

ECRITURES,

CONTENANT SEIZE PLANCHES.

LE titre forme la premiere Planche.

PLANCHE II.

De la position du corps pour écrire, & de la tenue de la plume

Avant de démontrer les principes de l'écriture, il est néceſſaire d'expliquer la maniere dont on doit ſe placer pour écrire, & comment l'on doit tenir la plume. Ces deux objets ſont importans; l'un conſiſte dans l'attitude gracieuſe du corps, & l'autre dans la facilité de l'exécution. Il eſt une poſition convenable à chaque ſexe, quoique la plûpart des maîtres n'en reconnoiſſent encore qu'une. Je ne m'étendrai ici que ſur la poſition qui eſt propre aux hommes, me réſervant de parler dans la feuille ſuivante de celle qui regarde les demoiſelles, que je ne crois pas moins eſſentielle que la premiere.

Sur la poſition du corps.

Trois choſes ſont néceſſaires pour écrire; un beau jour, une table ſolide, & un ſiege commode. La lumiere que l'on reçoit du côté gauche eſt toûjours favorable, lorſque de l'endroit où l'on écrit on peut voir le ciel. La table & le ſiege doivent être en telle proportion, que la perſonne aſſiſe puiſſe couler aiſément les coudes deſſus la table ſans ſe baiſſer. Cette attitude étant la plus naturelle, on doit la préférer à toute autre. Une table trop haute pour le ſiege, empêche le bras d'agir, & rend l'écriture peſante; une table trop baſſe fait regarder de près, fatigue le corps & force les effets de la plume. Il faut donc autant qu'il eſt poſſible, ſe procurer toutes ſes commodités, afin que l'écriture acquierre plus de hardieſſe & de légéreté.

Quoiqu'on recommande aux jeunes gens de tenir le corps droit vis-à-vis la table, le bras dont ils écrivent n'agiroit pas avec aſſez de liberté, s'ils ſuivoient ce précepte avec trop de rigueur. Pour que rien n'en gêne le mouvement, il faut qu'ils approchent la partie gauche du corps de la table ſans s'y appuyer, ni même y toucher, & qu'ils en éloignent la partie droite à une diſtance de quatre à cinq doigts.

Le bras gauche doit avancer ſur le devant de la table, & y poſer depuis le coude juſqu'à la main, dont les doigts ſeuls doivent tenir le papier dans une direction toûjours verticale, le faiſant monter ou deſcendre, & le conduiſant à droite ou à gauche, ſelon les circonſtances.

Les différens genres d'écritures reglent l'éloignement que le bras doit avoir du corps; la ronde en exige plus que la batarde & la coulée. En diviſant l'avant-bras en trois parties, les deux tiers ſeulement poſeront ſur la table, & l'autre tiers terminé par le coude la ſurpaſſera. La tenue de la plume donne naturellement à la main une forme circulaire; cette main qui n'a d'appui ſur le papier que par le deſſous du poignet & par l'extrémité des deux derniers doigts, n'en doit plus recevoir que du bec de la plume. Il faut laiſſer un vuide raiſonnable entre ce poignet & les deux derniers doigts, afin que la plume ne ſe renverſe point en-dehors, ce qu'il eſt important de ne point négliger.

Le corps doit être baiſſé un peu en-devant, & la tête cuéir à cette inclination ſans pencher abſolument ſur aucune épaule. Les yeux doivent ſe fixer ſur le bec de la plume, & les jambes ſe poſer à terre; il faut que la gauche ſe mette vis-à-vis le corps en obliquité, & que l'autre s'en éloigne en ſe portant ſur la droite.

C'eſt de l'obſervation de toutes ces regles que réſulte une maniere aiſée d'écrire. Pour rendre cette poſition plus ſenſible, on l'a repréſentée dans la ſeconde planche. La figure eſt entre les quatre lignes perpendiculaires A. B. Un leger examen de cette attitude comparée à l'explication ſuffira pour en donner l'intelligence.

Sur la tenue de la plume.

On tient la plume avec trois doigts, qui ſont le pouce, l'index & le major. L'extrémité du major à côté de l'ongle la ſoutient par en bas & au milieu de ſa grande ouverture. Le pouce la conduit perpétuellement en la ſoutenant ſans la couvrir entre la premiere jointure du doigt index & l'extrémité de ce même doigt, & par le haut elle doit paſſer entre la deuxieme & la troiſieme jointure du même doigt index. On doit éviter le jour entre la plume & les doigts index & major. Les doigts ne doivent encore ni trop ſerrer la plume, ni être allongés avec trop de roideur. Les deux de deſſous qui ſont l'annullaire & l'auriculaire doivent s'éloigner un peu du major, pour ne point gêner les autres dans leurs flexions. Le poignet doit être placé vis-à-vis l'épaule droite, & dans la même ligne oblique du bras, ne poſant que foiblement ſur la table ou ſur le papier.

Comme dans le bas de la deuxieme planche on a placé quelques-uns des inſtrumens qui ſervent à l'art d'écrire, on trouvera au bas de la troiſieme & dans une forme étendue, une main tenant une plume ſuivant les regles que l'on vient d'établir. Pour l'inſtruction de ceux qui auront recours à ces principes, cette main ſera remplie de numéros dont les explications ſeront à côté.

Il faut obſerver que l'on tient la plume plus courte dans les doigts pour les écritures que l'on veut peindre que pour celles qui ſont expédiées, & que les doigts concourent à la formation de l'écriture. Le pouce en eſt le principal; c'eſt lui qui fait mouvoir la plume & qui lui fait opérer tous ſes effets. L'index, quoique la couvrant par-deſſus, aide infiniment à donner les coups de force de concert avec le pouce; celui-ci les produit en montant, & celui-là en deſcendant. Le major ſoûtient la plume, & fait que la main peut écrire long-tems ſans ſe fatiguer. Les deux autres doigts portent la main en la conduiſant de la gauche à la droite par le moyen du dégagement dont je parlerai à la ſuite de cet ouvrage.

Sur la diſpoſition en général.

Il eſt des ſujets en qui le talent pour l'écriture ſemble né, avec de la bonne volonté & un travail ſuivi, on leur voit faire en peu de tems des progrès ſenſibles dans cet art. Il en eſt d'autres, au contraire, en qui il ne ſe trouve aucune diſpoſition. Ceux-ci ayant à combattre leur nature rétive, ne parviennent à la réduire que par l'exercice & la pratique. Il leur faut plus de tems pour arriver au même but que les premiers. Mais n'en ſont-ils pas bien récompenſés par l'avantage qu'ils en retirent?

PLANCHE III.

Sur la poſition des jeunes demoiſelles pour écrire.

Après avoir parlé de la poſition qui convient aux hommes pour écrire avec grace, il eſt à propos de rendre compte de celle qui eſt propre aux demoiſelles. Elle eſt de la plus grande importance, puiſque ſon exacte obſervation conſerve la taille & maintient les épaules dans une juſteſſe égale. La voici: lorſqu'elles ſont aſſiſes ſur un ſiege proportionné à leur grandeur naturelle & à la table, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus, il faut qu'elles tiennent le corps droit, & que les épaules ſoient élevées à la même hauteur. Que leurs bras à une égale diſtance du corps n'avancent ſur la table que des deux tiers de l'avant-bras, & que l'autre tiers la déborde. Que le corps ne la touche point, & en ſoit éloigné d'un travers de doigt. Que leur tête, qui ne doit incliner d'aucun côté, ſoit un peu baiſſée ſur le devant, de maniere que les yeux ſe fixent ſur le bec de la plume pour conduire tous les mouvemens qu'elle fera ſur le papier, lequel doit être poſitivement en face de la tête, & que les doigts de la main gauche dirigent en le tenant par en bas. Que les jambes poſent toutes deux à terre vis-à-vis le corps; qu'elles ſoient peu éloignées l'une de l'autre, & que leurs piés ſoient tournés en-dehors.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans les observations précédentes sur la tenue de la plume, qui est la même pour les personnes du sexe que pour les hommes; j'observerai seulement qu'elle doit être placée dans les doigts de façon qu'elle se trouve dans la même ligne du bras. Dans le cas qu'une demoiselle écrivît de l'écriture françoise, comme il s'en voit plusieurs, elle auroit attention d'écarter plus ses bras du corps que ne le demandent les autres écritures. On sentira mieux l'esprit de cette position en examinant l'attitude de la planche troisieme, où la figure se trouve mesurée par les lignes perpendiculaires A. B.

Mon intention n'est pas en donnant cette nouvelle méthode, de décréditer celle dont on s'est presque toûjours servi, mais on conviendra qu'elle est beaucoup meilleure pour les hommes dont rien ne gêne les mouvemens, que pour les demoiselles que l'on assujettit dès le bas âge à des corps de baleine ou d'autre matiere aussi peu fléxible, & pour lesquelles il faut chercher une position qui n'ajoûte point à la contrainte où elles sont déja. J'ai éprouvé plusieurs fois celle que j'annonce ici, & le succès a toûjours répondu à mon attente. Ainsi les meres, qui pour conserver la taille de leurs filles, les privent la plûpart d'une connoissance utile dans quelque état qu'elles se trouvent, n'auront à craindre aucun accident, si le maître, chargé de la leur donner, la met en usage. On peut l'employer aussi pour les personnes de distinction, qui écrivant peu, peuvent se dispenser de poser le corps sur le bras gauche.

Sur la représentation d'une main qui tient la plume.

Comme la main est représentée dans le bas de la planche troisieme, ainsi que je l'avois promis ci-devant, il est juste d'expliquer ce que l'on entend par les numéros qui l'environnent. Cette double instruction, quoique peu étendue, fera mieux comprendre la vraie maniere de tenir la plume.

Le chiffre 1. fait voir l'extrémité du doigt major qui soutient la plume à côté de l'ongle & au milieu de sa grande ouverture.

Le 2. expose le pouce qui la conduit & la soutient entre la premiere jointure du doigt index & l'extrémité du même doigt.

Par en haut on voit au nombre 3. que la plume passe en-dehors, & entre la deuxieme & troisieme jointures du doigt index.

Les chiffres 4. & 5. font connoître les doigts annulaire & auriculaire, qui s'éloignent du doigt major un peu en-dessous pour venir en avant, & posent légérement sur le papier.

Le 6. fait voir le poignet posant très-foiblement sur le papier, quoique la main s'y soutienne en partie.

Le 7. exprime le jour qui doit se trouver sous la main, & entre le poignet & les deux doigts annulaire & auriculaire.

Le 8. annonce l'extrémité du doigt index qui couvre la plume dans toute sa longueur.

Le 9. enfin marque le bec de la plume sur lequel porte tout le poids de la main.

Pour accompagner la main dont je viens de parler, on a ajoûté trois instrumens convenables à l'art d'écrire. Le premier désigné par la lettre C. représente le canif ordinaire; le D. le canif fermant, & la lettre E. le gratoire.

Sur la fléxion & l'extension des doigts.

La fléxion & l'extension sont positivement les deux facultés des doigts, qui font la base de l'écriture; c'est de leur agilité, de leur souplesse, qu'elle emprunte sa beauté & son élégance. J'ai consulté la nature pour en connoître la véritable source. Sans recourir à des observations anatomiques, l'expérience d'accord avec la raison m'a fait reconnoître une liqueur onctueuse appellée par les Anatomistes *sinoviale*, qui se filtrant par des glandes qui portent son nom, arrose, pénetre, humecte les ligamens, les nerfs, & leur donne le jeu, le ressort que demande l'articulation la plus facile & la plus complette. Si cette liqueur pénetre avec trop d'abondance, elle amollit, dilate les nerfs; de-là naissent les tremblemens & les foiblesses. Si au contraire elle passe avec trop de lenteur, ce qui peut arriver par l'âge ou par un vice caché ou apparent, elle desseche, appauvrit les nerfs; de-là l'irritation, la pénible contrainte dans le mouvement des doigts. Il faut donc, pour que la main soit adaptée (pour parler le langage de l'art) à l'écriture, que cette substance onctueuse ne coule qu'autant qu'il en faut, pour que la fléxion & l'extension soient libres. En partant d'un tel principe, qui me paroît clair & convaincant, il ne faut pas s'étonner si les mains soit dures ou foibles, se corrigent à la longue. Dans le premier cas, il faut faire des fléxions & extensions longues & fréquentes sans trop serrer la plume; la raison en est qu'en facilitant le cours de la liqueur sinoviale, elle rendra le mouvement des doigts plus libre & plus régulier. Dans le second cas on doit appuyer & serrer davantage la plume, parce que la fléxion étant plus roide & moins précipitée, la liqueur coule avec moins de vitesse, & laisse aux nerfs une force, une consistance plus ménagée, par conséquent plus analogue à l'écriture.

PLANCHE IV.

Sur la taille de la Plume.

Si la position du corps & la tenue de la plume sont les premieres choses auxquelles on doive s'attacher lorsque l'on veut parvenir à une écriture aisée & méthodique, il en est encore une qui n'est pas moins importante. C'est celle de bien tailler la plume. Tout ce que j'ai à dire sur ce sujet se réduit à trois articles: sur la maniere de tenir la plume & le canif pour la tailler; sur les coupes différentes par où elle passe avant d'arriver à sa taille parfaite; enfin sur les proportions qu'elle doit avoir lorsqu'elle est taillée.

Sur la maniere de tenir la plume & le canif.

La plume se tient par les trois premiers doigts de la main gauche, & le canif se trouve dans la main droite. Il n'est guere possible d'expliquer la position de l'un & l'autre instrument; il faut se conformer à ce que la quatrieme planche expose à la vue. On observera pourtant que la plume doit être droite vis-à-vis le corps pour commencer sa taille; que les doigts index & major de la main gauche la soutiennent par-dessous, pendant que le pouce en-dessus lui fait faire tous les viremens que sa taille exige. La lame du canif déborde la main droite pour pouvoir couper la plume qui pose sur le pouce droit. Le canif ne se meut que par les quatre derniers doigts de la main droite, qui enveloppe le manche.

Sur les coupes différentes de la plume.

Comme la taille de la plume renferme des termes qui lui sont propres, il est nécessaire pour l'intelligence de toutes ses coupes, de les connoître même sur la plume. La figure A. qui représente une plume sur le côté les démontre. Le chiffre 1. fait voir le côté du ventre; le 2. le côté du dos; le 3. le commencement de la grande ouverture; le 4. la carne du pouce; le 5. la carne des doigts; le 6. la fente & l'extrémité du bec; le 7. l'angle du pouce, & le 8. l'angle des doigts. Instruit par ces légeres notions, il est d'usage avant de tailler la plume de la redresser lorsqu'elle n'est pas droite; après cela on commence par couper obliquement un peu du bout de la plume du côté du ventre, en tirant devant soi; on en fait autant du côté du dos; ces deux premiers degrés de la coupe se voyent aux figures B. & C. Ils servent à la préparer pour recevoir la fente. Cette fente qui se fait du côté du dos est le canal par où s'écoule l'encre; elle se commence avec le tranchant du canif que l'on souleve un peu dans le tuyau, & elle se continue avec le bout du manche du même canif que l'on souleve aussi pour allonger cette fente, ayant soin de mettre le pouce gauche à l'endroit où l'on veut l'arrêter. La figure D. exprime cette fente. Ensuite on retourne la plume, & on lui fait une grande ouverture sur le ventre, ainsi qu'on le voit à la figure E. Ces préparations données, il faut mettre la plume sur le côté droit pour l'évider sur la gauche, en formant la carne du pouce au-dessus de la fente, en arrondissant & en se rapprochant de la même fente comme les lettres F. & G. le font voir pour les deux côtés. Quand la plume se trouve dans cette derniere position, on en met une autre en-dedans pour produire le bec. Ce bec se fait en commençant de diminuer un peu en-dessus du tuyau, & un peu aussi du côté du pouce, & en plaçant ensuite le canif sur le tranchant à l'endroit où l'on veut couper. Ce dernier coup que les maîtres de l'art appellent le *tact*, doit être fait subitement, en balançant la lame de droite à gauche, & en la renversant un peu sur le devant, ayant soin en même tems que le manche soit tiré du côté du coude plus ou moins, suivant l'obli-

l'oblique que l'on veut donner à la plume. La figure H. expoſe cette manœuvre, & la figure I. la repréſente dans ſa taille finie. Regle générale en toute écriture, l'angle du pouce eſt un peu plus long & plus large que celui des doigts.

Sur les proportions d'une plume taillée.

Une plume pour être ſuivie ſtrictement dans toutes ſes coupes peut bien ne pas avoir ſes juſtes proportions. La grande ouverture peut être trop grand ou trop petite, le bec trop long ou trop court, la fente trop petite ou trop longue. Pour obvier à ces inconvéniens, il faut conſidérer la plume dans la planche entre les quatre lignes horiſontales A. B. partagée en trois parties égales. La premiere depuis l'extrémité 1 du bec de la plume juſqu'aux carnes 2; depuis les carnes juſqu'au milieu 3 de la grande ouverture; & depuis ce milieu juſqu'au 4 où commence cette grande ouverture. Ces regles donnent à n'en pas douter de la grace à la plume, mais pas toujours de la bonté. Si l'angle des doigts eſt plus long & plus large que celui du pouce, la plume jettera l'encre ſur les revers; ſi les carnes ſont trop courtes & trop fermées, l'encre coulera avec précipitation; ſi la fente eſt trop longue pour une main peſante, les caracteres ſeront écraſés; ſi la plume eſt trop dégarnie en-deſſus avant le tact, elle ne pourra écrire long-tems à cauſe de la foibleſſe de ſon bec; ſi ſon tuyau eſt trop épais du côté de l'angle du pouce qui produit les liaiſons, ces mêmes liaiſons deviendront trop groſſes: mais il eſt aiſé de remédier à ces défauts, & l'on ſent aſſez ce qu'il faut faire. Il ne reſte plus qu'un mot à dire ſur la plume, dont les carnes doivent être plus cavées ſi l'on écrit la ronde, & ſon bec plus oblique; la batarde moins que la ronde & un bec moins oblique; la coulée autant que la batarde, mais une fente plus longue. On peut conſulter au ſurplus les trois figures C. D. E. où l'on trouvera la définition des regles que je viens de preſcrire. Si je n'ai rien dit de plus poſitif ſur la fente qui doit être faite avec la plus grande netteté, c'eſt qu'elle dépend entiérement de la main. Une main légere a beſoin d'une fente plus grande qu'une lourde. A l'égard de la plume, pour expédier je renvoie à l'explication de la douzieme planche.

Sur l'utilité de ſavoir tailler la plume.

On néglige trop en général la taille de la plume, que l'on regarde comme une choſe peu eſſentielle, quoiqu'elle contribue beaucoup à la netteté & à la forme de l'écriture. Il eſt certain d'après l'expérience que j'en ai, qu'une perſonne qui taille ſa plume pour elle-même, écrit mieux que ſi cette plume eût été taillée par une main étrangere. La raiſon c'eſt qu'elle la taille ſuivant ſa main, dont elle connoît la poſition, & ſelon le dégré de groſſeur qu'elle veut donner à ſon écriture, une autre plume ſouvent ne produit pas le même effet, parce qu'elle ſe trouve ou plus ou moins oblique ou plus ou moins groſſe, ou enfin plus ou moins fendue, ce qu'il eſt facile de reconnoître aux caracteres qu'elle trace, pour peu qu'on veuille y faire attention. Je conclus d'après cela qu'il faut s'attacher à la taille de ſa plume en obſervant que pour une main renverſée en-dehors, elle doit être plus oblique; droite ou à peu de choſe près, pour une autre qui n'incline d'aucun côté, & ſur l'oblique des doigts pour une main renverſée en-dedans. Telles ſont les regles ſur la taille de la plume en général (il eſt des cas où il faut s'en écarter); mais toûjours eſt-il qu'on tirera plus de ſervice d'une plume fendue que d'une autre qui ne le ſeroit pas aſſez, excepté les mains foibles ou tremblantes, qui étant forcées d'y prendre un point d'appui, doivent néceſſairement faire à leur plume une fente plus courte pour lui donner plus de conſiſtance.

PLANCHE V.

Des ſituations de la plume.

La premiere connoiſſance à acquérir après la tenue de la plume, eſt celle de ſes différentes ſituations pour toutes les écritures. Elle eſt d'autant plus néceſſaire que ſans elle il eſt impoſſible de former un caractere régulier & gracieux. Pour aller tout d'un coup à l'eſſentiel, je n'en démontrerai que trois qui ſuffiſent à toutes les opérations que la plume produit. Vouloir en préſenter davantage, ce ſeroit tomber dans une prolixité ennuyeuſe & embrouillée, plûtôt que d'éclaircir & de parvenir à l'exécution d'un art néceſſaire à tous les hommes.

Premiere ſituation.

La premiere ſituation eſt celle que l'on appelle à face, c'eſt-à-dire la plume droite devant le corps, & dont les angles placés ſur la ligne horiſontale, ne ſont pas plus élevés l'un que l'autre, tant au ſommet qu'à la baſe d'un à plomb ou d'un jambage. Chaque extrémité de ce jambage, qui a toute la largeur du bec de la plume, préſente deux angles. Celui qui eſt à droite s'appelle l'angle des doigts, parce qu'il eſt produit du coin de la plume qui eſt du côté des doigts; l'autre par la même raiſon ſe nomme l'angle du pouce, parce qu'il eſt auſſi produit du coin de la plume qui eſt du côté du pouce. Il faut bien diſtinguer ces angles, car ce ſont d'eux que dépendent toutes les ſituations de la plume, & c'eſt de ces ſituations bien entendues & bien rendues que provient la beauté de l'écriture. Que l'on jette un coup d'œil ſur la premiere démonſtration, on connoîtra premierement que les lignes horiſontales A. B. paſſent au ſommet & à la baſe de l'aplomb ſans aucun excédent, ce qui n'arriveroit pas ſi les angles étoient inégaux. Secondement, on diſtinguera par les chiffres 1. & 2. les angles du pouce pour le haut & le bas; de même par le 3. & le 4. les angles des doigts au ſommet & à la baſe.

Cette ſituation n'eſt affectée à aucune écriture. Elle ne ſert uniquement que pour la terminaiſon de pluſieurs lettres finales & autres effets de plume dont je parlera dans la ſuite. Son principal mérite eſt de donner l'intelligence des angles, laquelle eſt indiſpenſable pour exécuter tous les mouvemens employés dans l'art d'écrire.

Seconde ſituation.

La ſeconde ſituation eſt oblique. On entend par ce terme que la plume eſt placée de maniere que l'angle des doigts ſurmonte celui du pouce de la moitié de l'épaiſſeur de l'aplomb, au lieu qu'à la baſe, l'angle du pouce eſt plus bas que celui des doigts de la moitié de l'épaiſſeur du même aplomb, par la raiſon que ce qui eſt de moins ſur le haut, doit ſe trouver de plus ſur le bas. La ſeconde démonſtration rend cette ſituation ſenſible; les lignes A B qui ſont en obliquité parallele renferment l'aplomb dans le biais qu'il exige, & les lignes C D horiſontales font voir au ſommet l'angle des doigts 1. qui excede de la moitié, comme à la baſe l'angle du pouce 2. qui deſcend de même de la moitié.

Cette ſeconde ſituation eſt employée pour l'exécution de l'écriture ronde, qui étant droite, exige plus d'oblique. Elle eſt auſſi deſtinée pour les écritures batarde & coulée; mais comme on eſt obligé de rapprocher un peu le bras du corps pour donner à ces deux dernieres écritures la pente qu'elles doivent avoir, il arrive que l'angle des doigts pour le haut, & l'angle du pouce pour le bas, ſont moins ſenſibles. Par ce principe, il eſt aiſé de concevoir que la ſituation oblique eſt généralement conſacrée à toutes les écritures; la différence conſiſte dans le plus ou le moins, le plus pour la ronde & le moins pour la batarde & la coulée.

Troiſieme ſituation.

La troiſieme ſituation eſt de travers, parce que la plume placée preſque de côté, produit un aplomb de gauche à droite en deſcendant. Les lignes A B obliques paralleles qui renferment le jambage, démontrent combien la plume doit être tournée ſur le côté du pouce, & les lignes horiſontales C D font voir que l'angle des doigts 1. eſt élevé conſidérablement ſur celui du pouce, de même que celui du pouce 2. deſcend en même proportion au-deſſous de celui des doigts.

Cette troiſieme ſituation, qui n'eſt propre à aucune écriture, eſt cependant utile pour pluſieurs lettres tant mineures que majeures, & pour placer les pleins, ſoit courbes ou quarrés en-deſſus & en-deſſous, comme j'aurai ſoin de le faire connoître dans les occaſions.

C'en eſt aſſez ſur les ſituations de la plume que l'uſage & un peu d'application rendront familieres, ſi l'on obſerve la poſition du corps & la tenue de la plume ſuivant les regles décrites aux explications des premieres planches.

Sur les pleins, les déliès & les liaiſons.

La connoiſſance des effets de la plume dépend de la diſtinction des pleins, des déliés & des liaiſons. On appelle plein, tout ce qui n'eſt pas produit du tranchant de la plume; il n'importe de quelle ſituation ce plein

 ſoit

soit formé. On nomme délié le trait le plus menu que la plume produise. On appelle liaisons tous les traits fins qui attachent les lettres les unes aux autres. Il est aisé de concevoir que le délié & la liaison ne sont pas la même chose. Les maîtres de l'art les distinguent en considérant que le délié fait partie de la lettre même, au lieu que la liaison ne sert que pour la commencer, la finir & la joindre. Les liaisons dans l'écriture ne doivent point être négligées; elles sont à cet art ce que l'ame est au corps. Sans les liaisons point de mouvement, point de feu, point de cette vivacité qui fait le mérite de l'écriture expédiée.

Toutes les liaisons & quelques-uns des déliés sont produits par l'action du pouce & par l'angle de la plume qui appartient à ce même doigt. Comme cet angle fatigue le plus dans la construction des lettres, c'est par cette raison qu'il est plus long & plus large dans la taille de la plume. Suivant mon principe, toutes les liaisons sont courbes, & elles ont plus de grace que toutes celles qui sont produites par la ligne diagonale. Il y a toutes sortes de liaisons, de rondeurs à jambages, de jambages à rondeurs, de rondeurs à rondeurs, de jambages à jambages, de piés en têtes, & plusieurs autres que l'on pourra remarquer dans les pieces d'écritures & les alphabets liées.

PLANCHE VI.

Des figures radicales.

L'art d'écrire a des élémens primitifs, dont la pratique est indispensable pour acquerir la construction de ceux qui composent tout son ensemble. Ces élémens se réduisent, ainsi que dans le dessein, à deux lignes, qui sont la droite & la courbe; ce sont elles qui servent à produire toutes les formes que l'esprit peut fournir, & que la main peut exécuter.

Sur les deux lignes radicales.

La premiere démonstration expose au trait simple, tant pour la ronde que pour la batarde, entre les deux lignes horisontales A B, les deux élémens qui sont la source de tous les autres; c'est-à-dire les lignes courbes & droites. La premiere C est une ligne droite descendante depuis 1. jusqu'à 2. La seconde D est une partie courbe descendante depuis 3. jusqu'à 4. La troisieme E est une autre partie courbe en remontant depuis 5. jusqu'à 6. Enfin la quatrieme F est encore une ligne droite en remontant depuis 7. jusqu'à 8. On a choisi avant d'en venir aux effets de la plume, la démonstration du trait simple, comme étant celle qui peut donner une idée plus précise de ces deux lignes primordiales.

De la réduction des deux lignes aux pleins.

Pour réduire ces lignes originaires aux pleins convenables, il faut les exécuter suivant l'art. Cette exécution est aussi simple que naturelle. De toutes les figures renfermées dans les lignes horisontales A B, on commence par celle du C, qui est droite pour la ronde & penchée pour la batarde & la coulée, & au chiffre 1. en descendant & en pliant verticalement les doigts, la plume étant dans la situation requise à l'écriture que l'on veut tracer, pour finir au nombre 2. La figure D courbe se commence par le trait délié 3. de droite à gauche en descendant & en pliant les doigts, observant à l'étoile qui est au centre & où se trouve le plein de la plume, de retirer insensiblement sur la droite (plus pour la ronde que pour la batarde & la coulée) en pliant les doigts sur le poignet pour arrondir & finir par le trait délié 4. La figure E courbe se commence par le trait délié 5. en remontant & en allongeant les doigts, de maniere qu'à l'étoile placée au centre, on arrondit davantage sur la gauche en y poussant la plume avec modération (plus pour la ronde que pour les autres écritures), pour terminer enfin par le trait délié 6. La figure F est une ligne droite qui prend sa naissance au nombre 7. & qui va en remontant & en allongeant les doigts pour finir au chiffre 8.

C'est de tous ces élémens que dérivent les caracteres de l'écriture; & il est de l'ordre des choses de faire connoître que c'est de l'attention que l'on aura eu de les bien peindre, que résulte un caractere régulier. Il n'est pas besoin d'expliquer combien l'usage en est essentiel. A la vue d'un simple alphabet, on distinguera que toutes les lettres en sortent; que tout jambage perpendiculaire ou penché naît des figures droites; que toutes parties concaves ou convexes, soit droites ou penchées, proviennent des figures courbes. Que de la jonction des deux lignes radicales sont émanées aussi toutes les lettres mineures à têtes & à queues, passant audessus & au-dessous d'un corps d'écriture, & que les majeures mêmes en tirent leur origine.

Sur la démonstration de la ligne mixte.

La ligne mixte n'est point une figure radicale comme plusieurs l'ont prétendu. Tous les Géometres la définissent une ligne composée de parties droites & courbes. Suivant ce raisonnement, cette ligne ne peut être radicale, puisque les lignes courbes & droites en sont l'essence. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que l'exercice de cette figure après celles dont je viens de parler, est très-propre à conduire aux lettres majeures, parce qu'elle donne de la fléxibilité aux doigts. Pour parvenir à l'exécution de cette ligne, on doit la considérer sous trois formes entre quatre lignes horisontales A B: dans son rapport avec les figures radicales; dans la disjonction de ses parties, & dans sa construction totale. Expliquons mieux tous ces objets. Dans le premier exemple C la ligne mixte qui est au simple trait se trouve dans la démonstration conforme à son origine. On voit que la courbe du haut 1. produit un cercle sur la droite, de même que la courbe du bas 2. produit un cercle sur la gauche. Le centre 3. expose la ligne droite qui est très-nécessaire à cette figure. La démonstration simple de cette ligne étoit à sa place; elle sert de préparation à l'exemple D, où les trois parties distinctes & au plein de la plume sont plus d'impression. Dans l'exemple E la ligne est rendue dans tout son effet. Elle commence par un trait délié 1. de droite à gauche, en courbant & en formant dans la descente sans cesser de plier les doigts l'aplomb 2. pour arrondir ensuite insensiblement sur la gauche, & terminer par le trait délié 3. On observera que dans la ronde la ligne mixte doit être perpendiculaire & penchée, ou sur la ligne oblique dans les autres écritures.

Sur le mouvement que la main doit conserver en écrivant

La vîtesse dans l'écriture est l'ouvrage de la pratique & du tems. Une main qui commence à écrire ne doit pas se précipiter; elle ne doit pas non plus agir avec trop de lenteur. Ces deux contrastes produisent un effet également dangereux. La précipitation donne une écriture inégale & sans principes; la grande lenteur, un caractere pesant, tatonné, & quelquefois tremblé. Il faut donc prendre un milieu entre ces deux extrêmes. Lorsque la main familiere avec les préceptes est parvenue à un certain point de perfection, elle peut accélérer ses mouvemens par degré, & acquerir cette grande liberté que l'on demande à ceux qui se destinent à occuper des emplois.

PLANCHE VII.

De la hauteur, largeur, & pente des écritures.

Il n'est aucun art qui ne soit assujetti à des regles & à des proportions que le bon goût a fait éclore & que l'usage a consacrées. Celui de l'écriture en a de moins compliquées que les autres; tout s'y mesure par corps & par becs de plume, & c'est de la précision & de la justesse que dépend la régularité des caracteres. Pour que ces principes ne se confondent point dans l'esprit du lecteur qui veut les mettre en pratique, je vais les expliquer séparément & le plus clairement qu'il me sera possible.

Sur la ronde.

La ronde porte quatre becs de plume d'élevation; elle a le défaut d'être maigre lorsqu'on l'écrit plus longue, & d'être trop pesante lorsqu'on l'écrit plus courte. La démonstration A, qui annonce cette élevation, fait voir l'aplomb mesuré à côté sur les quatre becs de plume. Ces quatre becs joints ensemble, font ce que les Ecrivains appellent un corps de hauteur en ronde. Le bec de la plume n'est autre chose en tout genre d'écriture, que la production en quarré de l'extrémité de la plume, comme il le paroît au chiffre 5. On sent assez que plus la plume est grosse, plus le quarré que son bec produit est fort, ainsi il diminue ou il augmente à proportion du plus ou du moins de grosseur qu'il possede.

La

La ronde eſt droite, c'eſt-à dire qu'elle n'incline d'aucun côté. La démonſtration B fait voir la ligne perpendiculaire depuis 1. juſqu'à 2. qui traverſe l'à-plomb & le coupe en parties égales. Les lignes obliques D B E prouvent que l'à-plomb eſt juſte dans ſa direction, & qu'il ne penche ni de gauche à droite, ni de droite à gauche. Tel eſt le caractere françois qui tient encore par ſa droiture à l'écriture gothique moderne, d'où il tire ſon origine.

Enfin la ronde a une largeur égale à ſa hauteur, parce qu'elle eſt quarrée. La démonſtration C le préſente. On voit par deux à-plombs éloignés ſuivant l'art, & meſurés au deſſus, que quatre becs de plume forment toute ſa largeur. Au-deſſous on remarquera que la diſtance entre deux jambages eſt toujours de deux travers de bec.

Sur la batarde & la coulée.

La batarde porte ſept becs de plume d'élevation. On peut voir cette meſure à la démonſtration A, où ces becs ſont marqués à côté de l'à-plomb.

La pente de cette écriture eſt de trois becs de plume relativement à la perpendiculaire. En regardant la démonſtration B ce principe ſe développe aiſément. On voit d'abord la ligne perpendiculaire depuis 1. juſqu'à 2. enſuite l'à-plomb qui s'éloigne de cette ligne par ſon ſommet de trois becs, & qui s'en rapproche dans ſa baſe par le ſecours de la pente juſqu'à toucher la même perpendiculaire par l'angle du pouce.

Enfin la batarde a de largeur cinq becs de plume pris en-dehors. La démonſtration C fait connoître cette largeur par les cinq becs exprimés au-deſſus des deux jambages. Au-deſſous eſt marqué la largeur qui doit être entre chaque à-plomb, & cette largeur eſt de trois becs.

Il eſt à-propos de faire remarquer ici qu'il y a une différence de corps entre la ronde & la batarde. En ronde un corps de hauteur eſt égal à celui de largeur, parce que l'un & l'autre ont quatre becs de plume, ce qui eſt différent dans la batarde. Comme dans celle-ci le corps de hauteur eſt plus grand que celui de largeur, il faut toujours diſtinguer dans cette écriture ſi c'eſt un corps de hauteur ou un corps de largeur.

Tout ce que j'ai dit pour la batarde peut ſervir pour la coulée, qui a les mêmes proportions. On peut auſſi exécuter cette derniere ſur ſix becs de plume de hauteur, & quatre & demi de largeur.

De l'O rond.

L'O rond peut ſe démontrer par deux principes: par le quarré & par le cercle. Je me diſpenſerai de parler de la premiere figure, étant plus facile par la ſeconde de parvenir à la formation de cette lettre, à laquelle on eſt déja préparé par les deux parties courbes radicales de la planche précédente, qu'il ne s'agit que d'unir pour qu'elle ſe trouve parfaite. J'éclaircis cette expoſition en décrivant la conduite que les doigts doivent tenir pour former cette lettre que je conviens être de difficile exécution, & qui pourtant n'a que deux mouvemens auſſi naturels que faciles. Plier les doigts en deſcendant la premiere partie courbe qui commence par le trait délié 1. de droite à gauche; allonger les doigts en remontant la deuxieme partie courbe qui ſemble commencer en-deſſous & au trait délié 2. pour terminer en arrondiſſant par un plein, dont les angles ſenſibles viennent ſe repoſer ſur le premier délié. Voilà tout. Que l'on jette les yeux ſur la démonſtration de cet O, on trouvera qu'il eſt rendu d'abord à la figure A par un cercle tout ſimple; à la figure B par ſon plein & ſes meſures; que deux déliés & deux pleins le compoſent; que les deux déliés ont chacun un travers de bec; que l'O eſt fait ſans interruption en ſoutenant avec ſoin la ſituation de la plume; enfin que cet O doit finir un peu en pointe & au milieu de ſa largeur, comme la ligne perpendiculaire 3. & 4. le fait voir.

De l'O batarde & coulée.

L'O batarde de même que l'O rond, peut auſſi ſe démontrer par deux principes, celui du parallélograme & celui de l'ovale. Je m'arrête au dernier, parce qu'il ſe rapproche des deux lignes courbes radicales. Les deux mouvemens employés pour l'O rond font le même office pour l'O batarde, qui doit être un ovale parfait; l'écrivain dans cette figure, doit faire avec la plume ce que le mathématicien fait avec le compas. Suivant la démonſtration on trouve à la figure A un ovale ſimple qui prépare pour la figure B où l'O eſt en plein & dans ſa juſteſſe. Pour l'exécution on plie les doigts en deſcendant la premiere partie courbe qui prend ſa naiſſance au trait délié 1. de droite à gauche. On allonge les doigts en remontant la deuxieme partie, dont l'origine eſt en deſſous & au trait délié 2. pour achever en arrondiſſant de maniere que le plein ſe termine ſur le premier délié & au milieu de la largeur de la lettre, comme la ligne oblique 3. & 4. le fait voir ſans qu'on puiſſe trouver le point de la jonction. Cet O a deux déliés & deux pleins; chaque délié n'a qu'un travers de bec. Il faut maintenir dans cette lettre la ſituation de la plume, qui eſt, comme je l'ai dit aux obſervations de la planche 5. moins oblique que dans la ronde, c'eſt ce qui fait que l'O en batarde ne finit pas par un plein poſitif, mais par un plein qui ſe perd inſenſiblement à meſure qu'il approche au premier délié auquel il ſe joint.

Sur la forme.

La belle forme de l'écriture dépend de l'exacte obſervation des regles & d'un travail ſuivi. C'eſt par les gros caracteres & par la connoiſſance parfaite des angles de la plume, qu'elle s'acquiert; cette connoiſſance doit être tellement familiere à l'écrivain, que ſans recherche & à l'inſtant il puiſſe repréſenter avec ſa plume toutes les ſituations qui ſont requiſes par l'art.

Je dois dire encore à l'égard de la forme, qu'il faut qu'elle ſoit bien ſure avant de paſſer aux écritures expédiées, car ſi elle peche par l'exactitude dans les caracteres réguliers, ce défaut deviendra bien plus grand dans les écritures faites avec promptitude.

PLANCHE VIII.

Des exercices préparatoires.

Lorſque l'on eſt inſtruit des premiers élémens de l'art d'écrire, on doit paſſer aux exercices préparatoires qui ſe font avec la plume groſſe. J'appelle ces exercices préparatoires, parce qu'ils conduiſent à la formation de tous les caracteres, Ceux que la planche VIII^{e}. préſente ſans être trop compliqués, ont la propriété de donner plus de fléxibilité aux jointures des doigts, & inſinuer de la légéreté à l'avant-bras. On ſent par ces raiſons que ces exercices ſont abſolument néceſſaires, & qu'ils doivent précéder & ſuivre le travail des lettres tant mineures que majeures. Pour arriver à leur exécution, on commencera par paſſer deſſus pendant quelques momens avec une plume ſans encre. Cette occupation eſt utile; elle fait que la main s'accoûtume aux différens contours, & que tous les effets de la plume qui les compoſent, ſe gravent dans l'eſprit ou dans la mémoire. Je ne conſeille pourtant pas d'embraſſer tous ces exercices à la fois; ce ſeroit en confondant les uns avec les autres, ſacrifier plus de tems qu'il ne faut pour y parvenir. On ne paſſera à la ſeconde ligne que quand on ſçaura exécuter la premiere un peu librement & régulierement, & ainſi des autres, parce que les premieres étant plus aiſées, elles conduiſent naturellement aux ſuivantes, qui ſont plus difficiles. Il eſt parmi les artiſtes une vérité conſtante, que l'on ne doit pas ignorer; c'eſt qu'on ne parvient aux grandes difficultés qu'après l'exercice des plus petites. Pour donner une plus forte idée de ces exercices, je vais dire un mot ſur chacun.

Sur le premier exercice.

Il roule entierement ſur la ligne droite, qui eſt la plus facile à tracer. Tout ce qui le compoſe, ſont des pleins deſcendans & montans, qui ſe font les premiers en pliant les doigts & les autres en les allongeant. Il eſt encore néceſſaire d'obſerver que le courbe qui ſe trouve dans le bas des jambages ſe produit en arrondiſſant par l'action du pouce qui met la plume inſenſiblement ſur ſon angle pour former une liaiſon en remontant & en ſoulageant. Le mouvement ſimple des doigts eſt le ſeul ſuffiſant pour la formation de cet exercice.

Sur le ſeconde.

Il préſente des partie courbes tant deſcendantes que montantes, & qui s'exécutent par le mouvement naturel des doigts, pliant & allongeant.

Sur

Sur le troisieme.

Il est établi sur des lignes mixtes descendantes & montantes, & liées les unes aux autres sans changer la plume de situation. Il faut pour la pratique de cet exercice, plus d'action dans les doigts & plus de légéreté dans l'appui de l'avant-bras sur la table.

Sur le quatrieme.

Il offre des lignes mixtes & autres effets de plume liées de pié en tête, qui se font sur la deuxieme situation & de l'action simple des doigts. A l'égard des grandes queues qui sont semées dans cette exercice, & qui n'ont aucune mesure, elles se jettent du bras, la plume placée sur la troisieme situation. Lorsqu'il se trouve plusieurs têtes de lettres de suite, la seconde l'emporte sur la premiere tant en largeur qu'en hauteur, & ainsi des autres s'il s'en trouve. C'est la même chose pour les piés, le second l'emporte par la longueur ou la largeur sur le premier.

Sur le cinquieme.

Il fait voir des parties montantes & descendantes qui se forment par une action aisée des doigts. Le mérite de cet exercice est de donner à l'avant-bras l'habitude de monter & de descendre facilement; c'est pour cela qu'il ne doit poser que superficiellement sur la table.

Sur le sixieme.

Il expose des parties descendantes & montantes. Son usage est le même qu'à l'exercice précédent.

Sur le septieme.

Il est fondé totalement sur la troisieme situation qui produit des pleins en-dessus & en-dessous. Il faut se rendre familier cet exercice, qui se fait de l'action très-aisée des doigts, l'avant-bras coulant plus vîte sur la table.

Sur le huitieme.

Il a pour fondement des cercles ou des ovales joints ensemble. C'est précisément ce que l'on appelle dans la Géométrie des épicycles. Ils sont commencés sur la direction de gauche à droite, & continués sur celle de droite à gauche pour finir par une ligne ondée, qui commençant à la lettre A, va se terminer vers B. Tout ce que renferme cet exercice se fait par l'action simple & libre des doigts, l'avant-bras coulant sur la table.

Sur le neuvieme.

Ce dernier est la récapitulation de tous les précédens; il contient en raccourci tous les effets de la plume, dont presque tous les autres sont composés. On ne sçauroit trop recommander l'usage de ces exercices, d'autant qu'ils donnent à la main les avantages de monter, de descendre, d'aller à droite, de revenir à la gauche, la plume ne posante toujours que sur l'extrémité de son canon. C'est par la grande pratique de ces différens mouvemens que la main s'assure peu à peu des effets de la plume. Quoique ces exercices soient donnés sur la ligne perpendiculaire, on peut aussi les former sur l'oblique de droite à gauche. Le maître ne peut pas fixer à celui qui apprend, le tems qu'il doit s'occuper de ces exercices, cela dépend de sa disposition; une main dure ou roide, & où la fléxion ne se fait qu'avec peine, doit y travailler plus long-tems & les former d'une grandeur plus considérable, en s'attachant à soutenir les pleins-revers, tant dans les parties droites que dans les courbes.

Sur les mouvemens.

Tout ce qui compose l'écriture est produit par deux mouvemens: celui des doigts & celui du bras.

Le mouvement des doigts qui serte pour les lettres mineures comme pour les majeures qui se font plus vîte, n'a que deux effets: la fléxion pour descendre en tout sens, & l'extension pour remonter de même.

Le mouvement du bras, si néceſſaire pour les lettres capitales & les traits, a quatre effets. Il s'allonge pour monter; il s'écarte pour aller à droite; il se rapproche du corps pour la gauche, & il se plie au coude pour descendre. Ces quatre effets sont plus ou moins étendus suivant la grandeur des figures que l'on veut exécuter.

Plusieurs auteurs ont admis le mouvement du poignet, lequel n'a point été adopté par les plus grands maîtres. Le poignet n'a point d'effet primitif; il n'agit que fort peu, & quand il est forcé d'obéir au mouvement des doigts.

PLANCHE IX.

Des alphabets des lettres rondes.

Si l'Enciclopédie rend compte des alphabets de toutes les langues du monde, à plus forte raison doit-elle donner ceux qui sont en pratique dans le pays où cet ouvrage a pris naissance. Ce n'est pas assez d'en présenter les simples figures, il faut encore en démontrer quelques principes. Mais je n'en dirai que ce qui est le plus nécessaire, les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas de trop m'étendre. J'ai fait connoître au mot *écriture*, que trois différens caracteres étoient en usage parmi les François; son caractere distinctif est celui par où je commencerai; on l'appelle communément écriture ronde. Il se partage, ainsi que les deux autres, en mineur & majeur. Le mineur comme le plus petit, parce qu'il ne comprend qu'un corps, excepté les lettres à têtes & à queues, est celui dont on se sert pour une suite d'ouvrage. Le majeur est plus grand; on l'emploie toujours pour le commencement des phrases, des noms propres & de toutes les choses qui subsistent réellement.

Du Mineur.

L'alphabet mineur mesuré que la neuvieme planche offre aux yeux, est composé des caracteres usités de l'écriture ronde. Ces caracteres, qui se font de l'action simple des doigts, ont chacun des proportions particulieres, sur lesquelles je ne parlerai qu'en général. Les lignes horisontales A B renferment le caractere proprement mineur; on sait que ce caractere en ronde est établi sur quatre becs de plume. Toutes les têtes passantes au-dessus de ce corps mineur, ont un corps & un bec de plume; c'est ce que rendent sensible les points forts tracés à la droite de toutes les lettres. Il faut pourtant excepter de cette regle le D, l'S, le T & le Z, qui ne passent que d'un demi-corps, & encore les têtes de l'E &, de l'S brisé, qui ne surmontent que d'un bec de plume. Voilà en peu de mots pour les têtes; voyons ce qui regarde les queues. Toutes les queues passantes au-dessous du corps mineur, ont un corps & demi; ce qui est exprimé par les points forts. On exceptera de cette loi commune les dernieres parties courbes de l'H & de l'N finale qui n'ont qu'un corps. C'est à présent de la largeur des unes & des autres dont il faut parler. La largeur des têtes n'est que d'un corps; ce qui se manifeste par les lignes perpendiculaires tirée à la gauche & à la droite de ces têtes, qui peuvent quelquefois être plus larges; mais cette licence n'appartient qu'à un habile écrivain, qui sait suivant les circonstances, se mettre au-dessus des regles. La largeur des queues est plus ou moins considérables; les unes ont un corps, les autres un corps & demi; ceux-ci deux corps & demi, & ceux-là trois corps & demi. A l'extrémité de beaucoup de ces queues, il se trouve un bouton qui doit tenir au plein revers, & n'avoir d'élevation que deux becs de plume, ainsi que les trois points forts qui sont à côté le font connoître. Toutes ces différentes proportions sont rendues clairement dans l'alphabet par les lignes perpendiculaires dont j'ai déja parlé; lesquelles lignes marquent en même tems la largeur du corps mineur, & prouvent que la ronde est droite par sa nature. Il est encore d'autres lignes qui sont obliques, & tirées au-dessus & au-dessous de chaque lettre, pour faire sentir que la situation de la plume l'est aussi. On distinguera aisément les caracteres qui dérivent de la ligne droite, & sur-tout ceux qui proviennent de la courbe. Pour une plus grande utilité, j'ai crû nécessaire la distinction des lettres initiales, médiales & finales. Les initiales marquées du chiffre 1. ne conviennent qu'au commencement des mots; les médiales annoncées par 2. ne sont propres qu'au milieu; enfin les finales marquées par 3. ne se placent qu'à la fin. Cet éclaircissement, tout util qu'il est, n'instruit pas assez. Il y a des lettres qui servent aux trois objets à la fois; elles seront désignées par les nombres 1. 2. & 3. Il en est d'autres qui ne sont qu'initiales & médiales, les chiffres 1. & 2. les marqueront; enfin il s'en trouve qui ne sont que simplement finales; on les trouvera cottés du nombre 3. Ces explications étoient importantes, car rien ne gâte plus un mot & ne blesse tant le coup d'œil, qu'une lettre mal placée, sur-tout dans

dans un titre qui est ordinairement en gros caracteres. Il reste encore à dire que l'Y grec, le Z & la tête de l'R final se font sur la troisieme situation; que l'L final l'S brisé & le T final, se finissent en mettant la plume sur la premiere. A l'égard de l'exécution des lettres mineures, on s'attachera à les examiner avec soin, & à faire des lignes entieres de chacune, toujours en se conformant aux principes démontrés aux planches précédentes, & à ce qui est expliqué plus particulierement sur ce sujet au commencement de chaque lettre de ce Dictionnaire.

Du majeur.

Les lettres majeures sont ainsi appellées parce qu'elles ont trois corps mineurs, & qu'elles se placent toujours les premieres. Elles se font d'une action libre des doigts, l'avant-bras coulant avec plus de vitesse sur la table. Quelquefois ces lettres se jettent du bras, mais il n'appartient qu'à une main adroite, à un maître, de les justement approprier à la grandeur des corps d'écriture. Cette grande justesse, que les connoisseurs admirent, est le fruit d'un travail long & appliqué. L'alphabet majeur se trouve à la planche neuvieme, mesuré & enfermé dans les quatre lignes horisontales A B. Il faut pourtant excepter de la mesure ordinaire de trois corps mineurs la lettre M, qui ne possede que deux corps & un bec de plume: l'A & l'X, qui n'ont que deux corps, ainsi que les têtes de l'Y grec & du Z. A l'égard des queues, elles ne passent en-dessous que de deux corps seulement, & quelquefois moins, étant libre de les diminuer lorsque l'on prévoit qu'elles peuvent causer de la confusion. On ne parlera point de la largeur de toutes ces lettres; les lignes perpendiculaires tirées sur chacune exprimeront la quantité de corps qu'elles ont; lequel corps de largeur est conforme à celui de hauteur. On observera que tous les caracteres marqués par une étoile se font de la troisieme situation; que les dernieres parties de l'N & de l'V se font du bras, ainsi que les queues de l'Y grec & des ZZ. Je dirai encore que toutes les majeures se travaillent dans un corps d'écriture avec la plume qui a formé ce même corps d'écriture, & que l'on ne sauroit trop s'appliquer à l'imitation de ces lettres, dont la justesse & la beauté contribuent autant à la perfection de l'écriture qu'à son agrément.

De l'alphabet lié.

L'exercice de l'alphabet lié est très-utile. On doit y travailler beaucoup après la forme particuliere de chaque lettre & avant de passer aux mots. Comme il est mesuré, il sera facile avec un peu d'attention d'en remarquer les principes & de les exécuter.

Sur le toucher de la plume.

Il faut distinguer deux sortes de toucher; celui qui vient de la nature & celui que l'art communique.

Celui de la nature l'emporte; c'est lui qui donne la maniere de rendre les choses dans ce précieux qui paroît également dans les parties frappées & non frappées: On peut être un habile maître & ne pas posséder ce trésor. La nature ne distribue pas à tous ces dons.

Celui de l'art ne donne pas la même délicatesse; il s'acquiert par l'exercice, par la légéreté de la main, & par la façon de tailler & de tenir la plume plus ou moins serrée dans les doigts.

Ce que l'on doit rechercher en général dans le toucher, c'est ce tendre, ce moëlleux, que l'on estime dans l'écriture, & non cette fermeté & ce lourd que les caracteres gravés présentent, qui est par conséquent moins estimable.

PLANCHE X.

Des alphabets des lettres batardes.

Après l'écriture ronde vient naturellement celle que l'on appelle italienne, & communément batarde. Elle se distingue aussi en mineur & majeur; le mineur sert pour une suite d'ouvrage, & le majeur pour les noms propres & pour les premieres lettres des mots qui commencent les phrases. Toutes les lettres qui composent les alphabets de cette écriture ont une simplicité agréable, qui auroit dû engager toutes les nations à n'adopter que ce seul caractere. Il est le plus aisé à lire, & c'est la raison sans doute, pourquoi il est le mieux reçû à la Cour, & employé pour les manuscrits que l'on veut conserver.

Du mineur.

La dixieme planche expose tous les caracteres mineurs mesurés de l'écriture batarde. Ils se font tous de l'action simple des doigts, pliant & allongeant, & sont tous assujettis à des proportions dont je ne dirai que le plus important. Les lignes horisontales A B renferment toutes les lettres mineures: on a dû voir par la planche septieme & par ses explications, que le corps de ce caractere en batarde est établi sur sept becs de plume de hauteur, cinq de largeur & trois de pente. Toutes les têtes qui passent au-dessus de ce corps mineur ont un corps de hauteur, qui est de sept becs, & un bec de plus au delà. Les points forts tracés à la droite de ces lettres, annoncent ce principe. On exceptera de cette loi générale le D courbe, qui n'a qu'un corps, & le T qui ne possede qu'un demi-corps. C'est tout ce qui concerne la hauteur des têtes: voyons la longueur des queues. Les queues qui passent au-dessous du corps mineur ont un corps & demi, ce que les points forts feront remarquer; cette regle est sans exception. Voilà pour la hauteur des têtes & la longueur des queues; il s'agit maintenant de parler de la largeur des unes & des autres. Comme les têtes ne sont point courbes, il n'y en a que deux, qui sont la grande & la petite F, qui n'ont chacune qu'un corps de largeur qui est de cinq becs; ce corps est exprimé par des lignes obliques tirées à la gauche & à la droite de ces têtes. La largeur des queues n'est point la même partout; les unes ont un corps, les autres un corps & demi; il en est encore qui ont deux corps & demi. Toutes ces différences sont rendues sensibles par les lignes obliques dont j'ai déja parlé, lesquelles étant tirées dessus, font connoître que le corps de largeur est moins grand que celui de hauteur, & que cette écriture est penchée. Les boutons qui terminent les queues ne doivent avoir d'élevation que deux becs de plume; ce que les trois points forts marqués à côté font sentir. Les lignes obliques tirées au-dessus & au-dessous de chaque caractere font connoître que la situation de la plume est aussi oblique. Avec un peu d'attention on distinguera bien vîte les lettres qui proviennent de la ligne droite, de même que celles qui dérivent de la courbe. Distinguons à présent les lettres initiales, médiales & finales. On suit la même méthode qu'à la planche précédente. Les initiales sont marquées par le chiffre 1; les médiales par le nombre 2, & les finales par le nombre 3. Celles qui servent aux trois distinctions sont désignées par les trois chiffres, & celles qui ne font qu'initiales & médiales n'ont précisément que les nombres qui indiquent leur usage. Reste encore à dire que l'R brisé & tous les ZZ se font sur la troisieme situation, & que la troisieme S ainsi que le troisieme T se terminent en mettant la plume sur la premiere. Pour ce qui regarde la pratique des lettres mineures batardes, on suivra ce que j'ai dit aux explications de la planche précédente. Quoique l'écriture soit différente, les mêmes préceptes pour l'exercice peuvent lui servir.

Du majeur.

Les lettres majeures batardes se font de l'action libre des doigts, l'avant-bras coulant avec facilité sur la table. On se sert aussi du bras pour jetter ces sortes de lettres; mais je ne conseillerois qu'à une main exercée long-tems de s'y exposer, par la difficulté qu'il y a de les faire justes & suivant les regles. Dans la planche dixieme, ces lettres sont mesurées & enfermées dans les quatre lignes horisontales A B. Elles ont trois corps mineurs d'élévation, chaque corps étant de sept becs de plume. Il faut pourtant excepter de ce principe la deuxieme M, qui n'a que deux corps & un bec de plume: le deuxieme V, qui n'a que deux corps, ainsi que la premiere partie de l'Y grec, qui ne possede qu'un corps. A l'égard des queues, elles ne passent que d'un corps & demi, & quelquefois davantage, suivant la place & les circonstances. Pour ce qui est de la largeur de ces lettres, elle est exprimée par des lignes obliques tracées sur chacune, lesquelles marquent la quantité de corps qu'elles ont; ce corps de largeur est de cinq becs de plume, comme je l'ai déja démontré. On remarquera que tous les caracteres où il se trouve une étoile, se font de la troisieme situation. Que les deux dernieres parties de l'N & de l'V se jettent du bras, ainsi que les queues de l'Y grec & des ZZ. Ces principes

sont

sont ce qu'il est le plus intéressant de savoir sur les lettres majeures batardes qui doivent être d'une très-grande simplicité dans leur forme, & d'une précision délicate dans les parties courbes. On parvient a la belle formation de ces lettres, comme de toutes les autres, par un grand exercice.

De l'alphabet lié,

L'alphabet lié demande beaucoup de travail. On doit être persuadé que plus on l'exécutera regulierement, & plûtôt on réussira dans les mots. On a eu l'attention de le mesurer pour la facilité de ceux qui voudront l'imiter; par ce moyen on distinguera toutes les différentes largeurs, hauteurs des têtes, longueurs des queues, & plusieurs autres principes.

Sur le dégagement des doigts,

Pour écrire de suite & de maniere que la main ne change pas de position, il faut dégager les deux doigts de dessous, qui sont ceux que l'on nomme annulaire & auriculaire. Ce dégagement se fait en retirant ces deux doigts sur la droite, & toujours dans la direction de la ligne horisontale. Le point essentiel consiste à savoir de combien l'on doit dégager; l'expérience a fait connoître que l'on devoit se régler sur les largeurs des écritures, plus pour la batarde & la coulée, & moins pour la ronde.

Le dégagement qui transporte la main de gauche à droite, ne se fait que dans les parties angulaires, & jamais dans celles qui sont courbes. Pour dégager, il faut que la main s'arrête, ce qui feroit dangereux dans les rondeurs, puisque par-là, elles acquerroient de la dureté & du talon.

L'avantage que l'on retire du dégagement est de former des lignes droites & fort longues, & d'empecher que la main ne se renverse en-dehors, & que la plume ne porte sur l'angle des doigts.

PLANCHE XI.

Des alphabets des lettres coulées.

L'écriture coulée est aujourd'hui la plus en usage, parce qu'elle s'écrit plus vîte que les deux autres écritures. La promptitude avec laquelle on agit dans cette écriture & souvent trop tot recherchée, fait que dans le général elle manque de forme, que les liaisons n'y paroissent pas, & que la plume ne trace que des lignes droites & courbes. Ce qui contribue encore à la défectuosité de ce caractere, c'est que l'on a introduit dans les bureaux le goût singulier de l'écrire plus droite & plus longue que son principe ne le permet, & presque toujours sans queues ni têtes. Ce n'est pas là assurément l'esprit d'un art si utile pour la propagation des sciences, & qui n'a été assujetti à des regles que pour le rendre plus beau à la vue & plus facile à la lecture. Ne devroit-on pas savoir que les choses ne sont correctes, qu'autant qu'elles sont exécutées dans les principes reçus, & suivant les modeles que les grands maîtres nous ont laissés. Je veux bien que l'on prenne quelques licences que la vivacité peut permettre, mais ces licences ne doivent jamais détruire le fond; or le fond de l'écriture consiste dans l'exécution de la forme particuliere à chaque lettre. La cause ordinaire des mauvaises écritures est que l'on ne travaille pas avec assez d'assiduité chez les maîtres, que l'on néglige la connoissance des regles & la pratique des gros caracteres. Elles viennent encore de l'abus où l'on est de placer les jeunes gens chez les Procureurs. C'est là que le meilleur caractere se corrompt, c'est là que se gâtent les mains qui promettoient le plus. L'étude de la pratique est à la vérité nécessaire, mais je voudrois que les humanités faites, on commençât par ce genre d'occupation avant d'apprendre à écrire. C'en est assez sur les causes qui rendent les écritures difformes, & surtout la coulée. Entrons dans le détail simple des principes de cette derniere.

Du mineur.

Les lettres mineures de l'alphabet coulé, mesurées à la onzieme planche, & renfermées dans les lignes horisontales A B, se font toutes de l'action simple des doigts, pliant & allongeant. Le corps de hauteur en cette ecriture, ainsi que je l'ai dit aux explications de la septieme planche, est de sept becs de plume ou de six, & celui de largeur est de cinq ou de quatre & demi. Toutes les têtes en coulée sont doubles, a dessein de les lier plus aisément, & portent d'élevation un corps & un bec de plume, à l'exception pourtant des deux D & du T, qui n'ont qu'un demi-corps. Les points forts à côté de toutes les lettres expriment aux yeux cette hauteur, ainsi que les longueurs. Les queues n'ont de longueur qu'un corps & demi, & quelquefois davantage lorsqu'on les rend saillantes & que l'ouvrage le permet. Pour ce qui est de la largeur, les têtes n'ont simplement qu'un corps, & les queues tantôt un corps, tantôt un corps & demi, quelquefois deux corps & demi. Les lignes obliques tirées sur toutes les lettres font distinguer ces diverses largeurs. Les autres lignes obliques placées au-dessus & au-dessous de tous les caracteres, annoncent que la situation de la plume est oblique. Les chiffres 1. 2. & 3. marquent les lettres initiales, médiales & finales dans le même ordre qu'il a été dit aux explications des planches précédentes. Je répete que l'X finale & tous les ZZ se font sur la troisieme situation; & que l'L finale, la fin des SS finales, & le T final se terminent sur la premiere situation. On suivra ce que j'ai dit aux deux dernieres planches pour l'exercice, en faisant observer que la plume en coulée se tient plus longue dans les doigts, que dans les autres écritures.

Du majeur.

L'alphabet majeur coulé que la planche onzieme présente, n'expose simplement que les lettres qui sont proprement de cette écriture; on peut y substituer les lettres majeures batardes. Ces caracteres se font d'une action prompte des doigts, l'avant-bras coulant avec vîtesse sur la table. On peut aussi les jetter du bras. Toutes ces lettres qui n'ont que trois corps mineurs de hauteur, sont mesurées & enfermées dans les quatre lignes horisontales A B. On exceptera de cette regle la premiere M; la premiere partie du Q, la deuxieme X, & la premiere partie de l'Y grec, qui n'ont que deux corps. Les queues ne passent que d'un corps & demi. A l'égard des corps de largeur, ils sont exprimés par des lignes obliques tirées sur chaque lettre. L'étoile annonce comme dans les planches précédentes, les majeures qui se font sur la troisieme situation. Voilà le précis le plus nécessaire de toutes ces lettres que l'exercice fera exécuter avec justesse.

Sur l'alphabet des lettres brisées.

Les lettres brisées ne sont point gothiques, comme beaucoup de personnes l'ont pensé. Ce sont des élémens où l'on affecte de produire des angles dans le haut & le bas, lesquels élémens forment une écriture qui tient souvent la place d'un titulaire ou d'une grosse batarde. Pour l'ordinaire, cette écriture est perpendiculaire; elle est quelquefois penchée, mais rarement. La hauteur de ce caractere est de sept becs de plume sur cinq de large & trois de pente lorsqu'elle est couchée. La plume est tenue sur la seconde situation pour favoriser les angles, & le bras éloigné du corps de même que dans la ronde. Les têtes ont un corps & un bec de plume d'élevation, & les queues un corps & demi de longueur. Ces principes généraux & plusieurs autres, seront aisés à remarquer dans l'alphabet de la planche onzieme, où il est mesuré & enfermé dans les lignes horisontales A B. On peut assurer qu'un titre ou un sous-titre de cette écriture fait un très-bel effet; c'est pourquoi je conseille à ceux qui font usage de la plume, de la mettre en pratique dans leurs ouvrages.

Sur l'ordre dans l'écriture.

Savoir écrire selon les regles; mais n'avoir point l'esprit d'ordre, c'est ne posséder qu'une partie de l'art. Pour acquerir cette qualité, il faut avoir, ainsi que je l'ai observé en plusieurs occasions, de l'invention & du goût.

L'invention embellit, augmente & donne de l'effet. Le goût examine, dispose & empêche que cet effet ne déplaise à la vue. Tout l'ordre est renfermé en ce peu de mots. Ainsi tout sujet qui possédera ces talens, sera sûr d'exécuter avec beaucoup plus de régularité qu'un autre. Son ouvrage sera suivi, soutenu dans son corps, correct dans la distance de ses mots & de ses lignes, recherché dans le choix de ses lettres, & dégagé de cette superfluité de parties qui laisse presque toûjours aux yeux la représentation d'objets irréguliers ou difformes.

PLAN-

PLANCHE XII.

De la plume à traits.

La plume à traits est ainsi nommée parce qu'elle sert à produire les lettres capitales ou majuscules, & les traits que l'on appelle cadeaux. C'est au commencement du siécle dernier que cette plume à été employée pour les traits. Elle se taille différemment que les autres, & elle est plus convenable qu'aucune pour les grands coups de main, c'est-à-dire pour ceux que le bras exécute, parce qu'ils ont plus d'apparence & de complication. L'encre étant la nourriture de cette plume, on a coutume de l'y laisser tremper, afin qu'elle soit plus obéissante à la construction des traits, en observant pourtant qu'elle n'y trempe pas trop, parce qu'elle s'amoliroit plus qu'il ne faut. Le point juste de cette plume pour opérer consiste à n'être ni trop dure ni trop foible par le bout; l'un & l'autre étant contraires à la correction des traits. Après avoir donné une idée légere de cette plume, il faut parler des regles de sa taille & de ses positions particulieres, car sans cette connoissance il est impossible de bien exécuter & les traits & les lettres capitales.

Sur la taille de la plume à traits.

La plume à traits se partage, ainsi que les autres plumes, & comme la planche douzieme le fait voir, en trois parties égales, & entre les quatre lignes horisontales A B. La premiere depuis 1. jusqu'à 2. où sont les carnes; la seconde depuis 2. jusqu'au 3. milieu de la grande ouverture, & la troisieme depuis 3. jusqu'au 4. commencement de cette grande ouverture. Le canon de cette plume n'est point cavé; il est en fausset, & se termine en pointe, comme on peut le remarquer au chiffre 1. Les angles de l'extrémité du bec sont égaux, tant en largeur qu'en longueur. La fente si essentielle à cette plume doit être nette, & ne contenir que toute la longueur de la premiere partie. Cette plume sert aussi pour l'écriture expédiée, avec cette différence qu'elle est un peu moins fendue, & que les carnes sont un peu plus cavées.

Sur la premiere position.

La premiere position est celle que l'on appelle à face, parce que la plume est tenue presque vis-à-vis le corps, & de maniere qu'elle produit sur la ligne perpendiculaire ou sur l'oblique, des pleins en descendant. La démonstration expose non-seulement la position de cette plume, mais encore les effets qu'elle procure dans les lignes mixtes, courbes & spirales, où tous les pleins marqués par les lignes perpendiculaires A B, se trouvent en descendant soit sur la gauche, soit sur la droite. Dans cette position le bras est peu éloigné du corps. Si cependant on vouloit former des contours plus vastes, il faudroit l'écarter davantage.

Cette position est employée dans les traits, & sur-tout pour plusieurs lettres capitales.

Sur la seconde.

La deuxieme position est de côté, parce que la plume est tenue de façon que le bec est dans la direction de la ligne horisontale pour produire des pleins dans cette même ligne, ainsi qu'au-dessus & au-dessous des parties courbes. La planche douzieme exprime cette position & les effets qui en dérivent, lesquels effets sont voir les pleins que les lignes horisontales A B exposent placés positivement comme je viens de le dire. Le bras dans cette position est un peu éloigné du corps; les doigts qui tiennent la plume sont dans une forme circulaire. A l'égard de la main, elle doit être plus ou moins renversée en-dehors, suivant ce qu'on veut lui faire exécuter; plus renversée pour des lignes mixtes, spirales, queues d'y grec & autres traits, & moins pour des bouts de lignes & autres effets de plume.

Cette position est la plus usitée; elle sert dans tous les traits & dans le plus grand nombre des lettres capitales.

Sur la troisieme.

La troisieme position est appellée inverse, parce que la plume, de la maniere dont elle est tenue, produit des pleins en remontant. On voit dans la planche douzieme la position de la plume avec les effets qui en résultent. Les pleins que ces effets produisent sont annoncés par les lignes obliques A B. Le bras est un peu plus éloigné du corps que dans les deux autres positions, & la main fait la forme circulaire en avançant sur le devant du papier.

Cette position est la moins usitée de toutes. Elle servoit autrefois pour exécuter l'ecriture à la duchesse qui ne se fait plus actuellement. Voyez ce qu'il est dit de cette écriture au *mot* CHEMISE, Ecriture.

Sur les traits.

Les traits ou cadeaux sont des coups de plume qui servent aux maîtres Ecrivains pour embellir leurs pieces d'écritures, & aux Commis pour donner de l'éclat à un titre & à toutes sortes d'ouvrages. L'origine des traits, à ce qu'on prétend, vient des Arabes ou des Maures. Dans les seize & dix-septieme siecles on les exécutoit avec la plume grosse ou moyenne, mais depuis on s'est toûjours servi d'une plume taillée exprès pour cela, comme je l'ai déja dit.

Les traits se font du bras & à la volée; on les fait aussi quelquefois des doigts. Les traits qui représentoient des figures d'hommes, des oiseaux, ont été recherchés dans le siecle dernier, & même dans celui qui l'a précédé; mais dans celui où nous vivons on les veut plus simples & plus naturels.

La beauté des traits consiste dans une grande justesse & dans la nécessité de les approprier au caractere de chaque écriture. Il faut que dans la ronde ils soient plus riches & un peu plus composés que dans les autres écritures. Dans la batarde, au contraire, ils doivent être de la plus grande simplicité; & pour la coulée, ils doivent tenir le milieu entre les deux; elle ne veut ni du trop simple, ni du trop chargé.

Il faut pour réussir dans les traits, avoir de l'invention, du goût, de l'ordre & de l'adresse. De l'invention, pour varier & ne pas faire des répétitions, du goût, pour discerner ce qui peut être convenable; de l'ordre, pour éviter la confusion; de l'adresse enfin, pour placer toutes choses dans le tour le plus régulier & le plus agréable.

S'il est vrai que la justesse des traits annonce une main habile, il est vrai aussi qu'ils donnent beaucoup d'effet & de lustre à une piece d'écriture. Quand ils manquent tout paroît nud, & ne satisfait pas les yeux. C'est beaucoup qu'un excellent caractere, mais il faut qu'il soit décoré; c'est par les traits que l'on y parvient. Ils sont à l'écriture ce que sont les habits à une belle personne, qui ajoutent à ses graces naturelles; ils ne font pas l'essence d'une piece d'écriture, mais ils la font paroître & lui donnent un brillant qui séduit.

En terminant, je dirai que dans l'exécution des traits, il est important pour que l'œil ne soit point offusqué, de savoir que deux pleins ainsi que deux déliés ne se coupent jamais, & que l'on doit éviter le plus qu'on peut, le mesquin & le colifichet. Il est des occasions où un trait simple frappé avec feu, vaut mieux qu'un autre où la composition se fait sentir.

PLANCHE XIII.

Des lettres capitales & des passes.

Les lettres capitales qui sont aussi nommées majuscules, se placent toûjours au commencement d'un titre & de tel ouvrage que ce puisse être. On les appelle encore lettres d'apparat, parce qu'étant plus grandes que toutes les autres, elles font un bel effet, & qu'on peut les embellir de traits ou de cadeaux. Le grand exercice de ces lettres donne beaucoup de légéreté à la main, car comme elles se font du bras & à la volée, elles accoutument ce même bras à ne se soutenir que sur le bec de la plume. La grandeur de ces lettres se regle sur la grosseur du caractere que l'on trace, c'est-à-dire que si le caractere est gros, les majuscules seront grandes; si au contraire le caractere est petit, les majuscules seront aussi petites: les traits se gouvernent sur le même principe. On doit savoir que toutes les parties qui composent une piece d'écriture doivent être proportionnées & faites les unes pour les autres; sans cela point de grace & d'harmonie. Ces lettres suivent encore le caractere distinctif de chaque écriture, elles sont droites & plus ornées pour la ronde; elles sont penchées & simples pour la batarde. Enfin tout ce que l'on peut dire de plus touchant ces lettres, c'est qu'elles demandent du génie & de l'adresse. Du génie, pour les diversifier suivant les occasions; de l'adresse, pour les jetter sur le papier dans une forme gracieuse, & qui annonce un principe.

Sur les lettres capitales.

Les lettres capitales se mesurent pour l'ordinaire par les principes mêmes des lettres majeures. Elles ont trois corps de hauteur, mais le corps de hauteur n'a point de mesure fixée par un certain nombre de becs de plume; il est plus ou moins grand, suivant la grandeur de la lettre. Les largeurs se reglent de même. Ceci bien entendu, il est facile en voyant la planche treizieme, de distinguer toutes les proportions de ces lettres. Elles sont enfermées entre les quatre lignes horisontales A B; ce qui produit directement les trois corps d'élevation dont je viens de parler. Les queues n'ont point de longueur fixe; elles sont plus ou moins grandes, selon que la place ou le goût le décide. Après ces principes généraux, il faut distinguer les lettres qui se font sur la premiere, seconde & troisieme positions. On croit avoir rendu cette distinction sensible en plaçant au-dessus de chaque lettre des chiffres qui désignent ces différentes positions. Le chiffre 1. marque la premiere; le 2. la seconde, & le 3. la troisieme. Voilà tout ce qu'on peut dire en raccourci de plus important au sujet de ces lettres: il s'agit maintenant de parler sur la maniere de les exécuter. Ces lettres qui se placent toujours hors d'œuvre, c'est-à-dire dans les marges, autant qu'il est possible, se font du bras plus éloigné du corps pour les droites que pour les penchées, & avec la plume à traits. On peut cependant les jetter avec la plume grosse, mais elles n'ont pas à beaucoup près, la même beauté & le même piquant. Pour arriver à la justesse de ces lettres, & les placer dans un régulier parfait, il faut un grand exercice, & savoir se posséder, c'est-à-dire ne pas opérer avec une précipitation non réfléchie, ni avec une lenteur affectée. Il faut voir la lettre avant son exécution, & bien distinguer son effet; sans cela on risque de gâter son ouvrage, & d'y placer un disgracieux qui choquera les moins connoisseurs. Tout ce que je viens d'expliquer peut s'appliquer aux passes sur lesquelles je vais donner quelques instructions.

Des passes.

Les passes dont on voit un modele dans le bas de la planche 13 ne sont autre chose que des abbréviations de mots, c'est-à-dire des mots où l'on a retranché plusieurs lettres pour y ajouter différens coups de plumes entrelassés les uns dans les autres. Ces sortes de mouvemens qui se font tantôt du bras plus ou moins éloigné du corps, & tantôt des doigts, sont les amusemens d'une main légere & vive qui veut s'égayer. Les passes se tirent plus de la ronde que de toute autre écriture. La batarde simple par sa nature n'en exige aucun. La coulée, comme une écriture prompte, en peut recevoir beaucoup d'ornemens. Je m'étens peu ici sur les passes, parce que dans l'observation suivante, où je parlerai des licences j'aurai occasion d'en dire encore quelque chose. L'exercice de ces sortes de caractere ne doit pas être négligé, parce qu'il donne de la facilité à la main pour écrire.

Des licences.

Les licences ne sont autre chose dans l'écriture que des traits de plumes composés & exécutés par un écrivain pour orner les pieces qu'il met au jour, & qui sortent de sa main. Elles sont à dire vrai, contre les principes; mais quand on les emploie avec jugement, & qu'elles se présentent dans des proportions justes, elles peuvent servir d'exemples, & prouver en même tems qu'un artiste expérimenté peut se mettre quelquefois au-dessus des regles.

On peut distinguer trois sortes de licenees: licences d'*abbréviations*, licences de *lettres*, & licences de *cadeaux ou traits*

Les licences d'abbréviations sont positivement ce que M. Legret, habile maître en cet art, attaché à la cour à la fin du dernier siecle, appelloit hâtes, & que nous appellons maintenant passes. On entend, comme je l'ai déjà dit, par abbréviations, des mots auxquels on retranche une ou plusieurs lettres, pour y suppléer par de beaux mouvemens qui sont en usage ou inventés exprès.

Les licences de lettres tant mineures que majeures & capitales, sont ce que M. Allais, savant maître écrivain, appelloit lettres sans aucune mesure, parce que l'écrivain peut les augmenter ou les diminuer, pour y ajouter tous les contours qu'il juge à propos pour leur donner de l'étendue & de l'effet.

Les licences de cadeaux sont les mouvemens que l'on ajoute ou que l'on invente pour amplifier un cadeau ou trait simple.

Toutes les licences ne sont permises qu'autant qu'elles peuvent donner de la variété & de la grace à une piece d'écriture, & faire juger de l'adresse & du goût de l'artiste, autrement elles deviennent inutiles & même dangereuses, parce qu'elles gâtent tout.

La difficulté des licences consiste à leur donner les plus exactes proportions qu'il est possible. C'est un travail qui demande avec un goût sûr & vrai, la connoissance parfaite des effets de la plume; sans cela on ne réussit point, & toutes les jettées se trouvent altérées.

PLANCHE XIV.

Des différentes écritures de rondes.

J'ai présenté d'abord les principes de l'art d'écrire réduits aux démonstrations les plus simples & les plus vraies; ils ont été suivis des alphabets mesurés que les François ont en usage; il s'agit maintenant de donner des modeles d'écritures. Comme je ne pouvois m'étendre beaucoup, j'ai partagé chacune de ces écritures en cinq classes. Ce développement, quoique leger, sera plus que suffisant pour faire connoître le génie particulier de ces diverses écritures, & les distinguer par-tout où elles se trouveront. Cependant si l'on desiroit des pieces plus étendues, plus composées de lignes, & plus propres à copier, on pourroit s'adresser à l'auteur de ce petit ouvrage. Il est professeur en cette partie, & tient chez lui académie d'Ecriture & Arithmétique. Il peut même satisfaire les amateurs, en leur faisant voir non-seulement une collection de pieces à la main des plus habiles maîtres, mais encore la plus grande partie des ouvrages gravés que les artistes célebres en Ecriture ont donné au public depuis près de deux cens ans; dans l'une & l'autre de ces productions, on trouvera des beautés aussi ingénieuses que surprenantes.

Sur la premiere ronde.

Il convenoit de commencer par la grosse ronde, qui est celle que l'on donne aux jeunes gens après qu'ils ont été exercés sur les principes & les caracteres. Le point essentiel de ce degré d'écriture est de donner la facilité de la forme & plus d'action & de justesse aux doigts. La quitter trop promptement pour passer à des caracteres plus petits, ce seroit vouloir perdre le fruit de son travail. On doit savoir qu'elle est le fondement de toutes les autres, & que plus on la trace long-tems, & plûtôt l'on parvient à la formation aisée & correcte de l'Ecriture. Cet avis pour l'exercice de la grosse ronde, qui regarde aussi les grosses des autres écritures, ne doit pas être négligé. Dans la pratique de cette écriture, & généralement de toutes les autres, on doit s'attacher à l'égalité, & à ne laisser en chaque mot que la distance de deux corps. Celle des lignes, tel qu'on le voit à la quatorzieme planche, est de quatre corps, chaque corps de quatre becs de plume. Cette distance adoptée par les grands maîtres, est la moins embarrassante; les têtes & queues des lettres pouvant se placer sans crainte que les unes passent par-dessus les autres.

Sur la deuxieme.

Cette ronde est celle que l'on appelle moyenne. Une main exercée long-tems à la grosse, & qui la rend selon les regles, peut s'occuper à cette écriture. C'est elle ordinairement qui sert pour les sous-titres, en la traçant plus ou moins grosse, suivant la place & la nature des ouvrages. La distance des lignes se regle sur celle de la grosse, c'est-à-dire de quatre corps.

Sur la troisieme.

Cette ronde est la petite; elle s'écrit posément. On ne doit l'entreprendre que quand on est avancé dans la moyenne. Il faut y travailler beaucoup, parce que les effets de la plume y sont plus difficiles à soutenir que dans la grosse. La distance des lignes est de cinq corps, par la raison que plus l'écriture est petite, & plus cette distance doit être grande, à cause des majeures & têtes & queues des lettres mineures que l'on fait un peu vastes pour donner plus de relief à cette sorte d'écriture & faire voir en même tems la dextérité de la main.

Sur

Sur la quatrieme.

Dans la forme de la derniere ronde, il s'en fait une autre que l'on nomme *financiere*, & qui s'écrit plus vîte. Elle est semblable à l'écriture coulée qui en tire son origine; la seule différence qu'il y a entre les deux, c'est que l'une est droite & nourrie, & l'autre penchée & maigre. En faisant cette écriture plus grosse & plus lâché, on formera précisément la grosse de procureur, dont il est parlé au sixieme tome de ce Dictionnaire au *mot* EXPEDITION. On tient pour la financiere la plume plus longue dans les doigts, & le bras moins appuyé sur la table. La plume doit être plus fendue que pour la petite ronde posée. Pour ce qui est de la distance des lignes, elle se regle sur cinq corps.

Sur la cinquieme.

Cette écriture est de la plus petite ronde; que l'on appelle *minute* lorsqu'elle est travaillée dans le goût de la financiere. Rien n'est si flatteur que cette petite écriture quand elle est posée, soutenue, & qu'elle expose aux yeux la régularité des principes, la délicatesse du toucher, & une certaine gayeté qui la rend pétillante. J'avouerai pourtant qu'elle est difficile, & qu'elle demande avec la main la plus juste, l'attention la plus réfléchie. Pour l'ordinaire dans cette petite écriture, les queues sont plus longues & plus frappées, celles qui vont en se courbant sur la gauche doivent être terminées par un bouton arrondi & sensible. Quoique la distance des lignes soit fixée à six corps, cette regle cependant peut varier; on en donne davantage lorsque l'on veut l'orner de passes & de majeures; on en donne moins, lorsque modérant la hauteur des têtes & la longueur des queues, on veut placer beaucoup d'écritures dans un petit espace. Quand elle se trouve dans ce dernier cas, elle devient une des cinq écritures expédiées dont il est parlé dans le tome sixieme du Dictionnaire, au *mot* EXPEDITION.

Sur les moyens d'aller droit en écrivant.

On va de travers par différentes causes; lorsque la tête n'est pas droite, lorsque le bras est trop près ou trop loin, lorsque le corps penche à droite ou à gauche. Expliquons mieux ces objets, qui sont interessans au public.

On va de travers quand la tête incline sur les épaules; si c'est à droite, les lignes descendent; si c'est à gauche, les lignes montent. En mettant la tête dans la direction verticale, on remédiera à ces défauts.

On va de travers quand le bras droit n'est pas posé selon les regles. Lorsqu'il est trop éloigné du corps, il fait monter les lignes & former un caractere pointu; lorsqu'il en est trop près, il fait descendre les lignes & faire un caractere quarré. On évitera ces défauts en se réglant sur les explications de la seconde Planche.

On va de travers quand le corps est mal placé. S'il avance trop sur la droite, il gêne le bras & fait monter les lignes; & s'il penche sur la gauche, les lignes descendent. En se conformant aux regles de la position du corps, on ne tombera pas dans cette faute.

On va encore de travers en écrivant les écritures batardes & coulées, dont l'effet de la pente est d'entraîner naturellement les lignes en bas quand on n'a pas l'attention d'élever chaque lettre un peu plus que celle qui la précede, mais d'une maniere insensible, c'est-à-dire que s'il a plusieurs jambages de suite, le second doit être imperceptiblement plus haut que le premier, en observant de le descendre imperceptiblement moins bas, & ainsi des autres. Cette regle est immanquable lorsqu'elle se pratique sans excès.

PLANCHE XV.

Des différentes écritures de batardes.

De même que l'écriture ronde, celle que l'on appelle *italienne* & plus ordinairement *batarde*, sera distribuée en cinq classes. Des pieces dans chaque genre plus longues auroient mieux convenu, mais cela ne pouvoit se faire dans cet ouvrage, où l'on étoit fixé à un certain nombre de planches. Quoi qu'il en soit, j'ai fait ensorte dans le peu que j'ai donné, de conserver l'esprit de chacune de ces écritures. Quant à la pratique, on suivra tout ce que j'ai dit aux explications de la planche précédente au sujet de la ronde. Je me restrains ici à ne parler seulement que sur ce qui concerne chaque écriture en particulier.

Sur la premiere.

Cette premiere est précisément ce qu'on nomme *grosse batarde*. C'est par cette écriture que l'on commence un jeune homme qui n'a pas besoin de la ronde. Quand ce caractere est d'une bonne grosseur, on l'appelle *titulaire*, étant toujours employé aux titres supérieurs des ouvrages. Comme le génie de cette écriture est la simplicité, sur-tout en grosse, c'est la raison pour laquelle les lignes n'ont de distance que trois corps. L'exercice de ce caractere est excellent pour former la main, en s'attachant à l'égalité des lettres, à la justesse de la pente & à la situation de la plume. Souvent, lorsque cette situation est négligée, il arrive que la plume se trouve sur l'oblique des doigts; ce qui est un grand défaut, & par conséquent le plus à éviter.

Sur la seconde.

Cette seconde, qui est de la moyenne, est le caractere qui suit la grosse. Il sert pour les sous-titres & pour perfectionner la main des éleves dans son soutien, ce qui n'est pas le plus aisé. La distance des lignes est de trois corps seulement, & celle entre chaque mot dans toutes les écritures est de deux corps. La distance réglée pour les lignes ne cause aucun embarras, parce que dans le travail de la batarde, on suit strictement les principes dans la hauteur des têtes & la longueur des queues, ce qui ne s'observe pas avec tant d'exactitude dans les autres écritures, où la main peut prendre plus d'essor.

Sur la troisieme.

C'est de la petite batarde posée & ordinaire. Comme elle est assez difficile, elle exige dans l'artiste une sureté de main inconcevable, ainsi que toutes les petites en général. Cette écriture n'est susceptible d'aucun ornement étranger; la simplicité en est la base, & sa beauté est le fruit du travail & de l'application.

Sur la quatrieme.

Cette quatrieme espece de batarde est celle que l'on appelloit *batarde coulée*, & qui étoit en usage dans le siecle passé & au commencement de celui-ci. Cette écriture, à laquelle les gens de cour donnent avec raison la préférence, la moins en pratique dans le public, mériteroit d'être adoptée par toutes les dames & les personnes de condition, à cause de sa netteté, qui la rend d'une lecture très-facile. Elle se lie de piés en têtes, non pas comme la coulée ordinaire, dont les jambages sont arrondis à la base & angulaires à leur sommet, mais en faisant sortir la liaison du bas positif des jambages qui sont angulaires, pour être portés au sommet de chacun de ces jambages qui sont arrondis dans le haut. Toutes les têtes sont doublées pour mieux les joindre, & les queues sont terminées sans bouton. La coutume est encore de n'employer dans cette écriture que des lettres semblables & les plus simples, sans chercher à varier leurs formes comme dans les autres écritures. Par toutes ces regles, cette écriture qui se fait en tenant la plume longue dans les doigts, est la seule en batarde qui soit réservée pour l'expédition; aussi est-elle une des cinq dont il est fait mention au sixieme tome de ce Dictionnaire au *mot* EXPEDITION. La distance ordinaire des lignes est de quatre corps; on peut cependant n'en donner que trois en raccourcissant les têtes & les queues. Enfin cette écriture doit être légere, un peu longue, & ne rien tenir absolument de ce qui pourroit contribuer à la rendre pesante.

Sur la cinquieme.

La cinquieme batarde représente l'écriture usitée pour les manuscrits, sur-tout pour ceux qui sont latins. Elle doit être de la plus grande simplicité, & d'un caractere nourri sans être lourd, & parfaitement soutenu. Les majeures pour l'ordinaire sont romaines, souvent faites en or & remplies d'ornemens. Ce genre d'écriture en manuscrits peut être orné de vignettes, soit simples, soit colorées avec des traits aussi nouveaux que précieux. La distance des lignes varie beaucoup. Pour avoir un principe certain sur ce sujet, j'ai consulté divers ouvrages remarquables par leur brillante exécution. Dans les uns j'ai trouvé deux corps, alors les têtes n'ont d'élevation qu'un demi-corps, & les queues n'ont de longueur que les trois quarts de ce même corps. Dans les

 autres

autres la distance est de deux corps & demi, alors les têtes s'élevent d'un demi-corps, & les queues descendent d'un corps entier. Il en est encore d'une troisieme espece dont les distances sont de trois corps. C'est celle qui m'a servi de loi, parce qu'elle communique plus de légereté. Dans cette derniere regle les têtes passent d'un corps, & les queues baissent d'un corps & demi. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus intéressant sur ce genre d'écrire, qui est beau à la vûe, & long dans l'exécution.

Sur les titres, sous-titres & notes marginales.

Il est peu d'ouvrages en écriture, où il n'y ait un titre supérieur, & quelquefois un sous-titre. L'usage est d'employer la grosse batarde pour l'exécuter, & c'est pour cette raison qu'elle est appellée *titulaire*. On se sert aussi pour le même objet de l'écriture brisée, mais cela est rare. A l'égard des sous-titres, ils se font en moyenne ronde, & aussi en moyenne batarde, lorsque l'on ne fait pas le caractere françois.

Un titre doit être fait proprement & avec symétrie. Il est des occasions où il produit de beaux effets; c'est au génie de l'artiste à les saisir.

La ronde & la coulée ne sont jamais employées pour les titres supérieurs, encore moins certaines écritures que l'on appelle, l'une *coupée*, & l'autre *ondée*, que les ignorans nomment aussi *tremblée*. Ces deux dernieres, qui sentent le colifichet, sont entierement méprisées, & ne servent que pour amuser les enfans & les gens sans goût.

On est obligé souvent de placer dans les marges de quelques ouvrages des notes ou des observations importantes. Elles se font en petite ronde minute, ou en petite batarde. Toutes deux doivent avoir un caractere plus fin que celui de la piece qu'elles accompagnent. Toutes deux doivent avoir de la netteté & de la précision.

PLANCHE XVI.

Des différentes écritures de coulée.

L'écriture coulée doit être divisée, ainsi que les précédentes, en cinq classes, sur chacune desquelles je ne dirai qu'un mot. En général cette écriture est celle qui est la plus en regne & la plus recherchée, parce qu'elle s'écrit plus promptement que les deux autres; mais elle veut être bien faite & bien frappée, pour que la lecture en soit plus facile & plus belle aux yeux, autrement elle fatigue & dégoûte. L'on s'occupe si peu à cette écriture chez les maîtres, qu'il est impossible qu'on puisse l'exécuter dans un bon goût, & lui donner en expédiant une forme correcte & gracieuse. D'où viennent cette négligence & ces mauvaises écritures que l'on voit tous les jours, sinon du peu de cas que l'on fait d'un art qu'on ne peut disconvenir être une des parties essentielles de l'éducation.

Sur la premiere.

Lorsqu'on s'est suffisamment exercé aux lettres, on doit s'appliquer à la grosse coulée, il faut, comme je l'ai déjà dit, que la plume soit plus fendue, & qu'elle soit tenue un peu plus longue dans les doigts, pour faciliter la liberté qui dans ce caractere ne s'acquiert que par un grand travail; mais il ne faut pas d'abord précipiter ses mouvemens. Ce n'est qu'après avoir commencé par écrire posément & dans les principes les plus réguliers, qu'on peut les accélérer, en se soutenant dans la même vîtesse. On exerce ainsi la fléxion & l'extension des doigts, l'on se fortifie sur la forme, & l'on donne l'habitude au bras de couler légerement sur la table. La distance des lignes doit être de quatre corps. Si cette coulée étoit ornée de passes, on seroit forcé d'en donner cinq & même six.

Sur la deuxieme.

On appelle ce caractere *moyenne coulée*. On doit y travailler jusqu'à ce qu'elle soit soutenue & parfaitement formée; l'écrire ensuite avec plus de vîtesse, sans pourtant se trop précipiter, & en liant les mots tous ensemble s'il est possible. La distance des lignes est de quatre corps.

Sur la troisieme.

La petite coulée posée & ordinaire est l'écriture de la troisieme classe. Elle doit être exercée avec beaucoup d'attention & assez de tems pour se rendre [illegible] dans ce caractere d'où dépend l'écriture coulée finan[illegible]. Il est évident que plus on aura travaillé à la po[illegible] plus on brillera dans l'expédition. C'est en fais[illegible] cette petite, que l'on doit s'occuper à écrire de la grosse promptement & de suite, comme je l'ai déjà observé, parce qu'elle entretient la forme, donne de la consommation, & empêche le progrès des défauts qui pourroient naître. La distance des lignes est de cinq corps.

Sur la quatrieme.

Celle-ci s'appelle *coulée financiere*, parce qu'elle est usitée dans les bureaux. Cette écriture doit être longue, légere, & tous les mots & caracteres doivent se joindre les uns aux autres. La distance des lignes est de trois corps; par la raison que l'on ne donne qu'un corps d'élévation aux têtes, de même qu'un corps de longueur aux queues. Cette regle n'est cependant pas générale; car souvent on fait les têtes & queues plus courtes, ce qu'on appelle *coulée tondue*. Plusieurs peuples embarrassent leur écriture courante, en la faisant avec des têtes & queues plus grandes qu'il ne faut. Les François ont donné dans l'excès opposé, puisque leur expédition est dénuée de ces parties saillantes. L'une & l'autre sont contraires à cette loi sage qui défend de tomber dans les extrêmes; la premiere gâte tout, parce qu'on ajoute plus qu'il ne faut; la seconde n'a plus de forme, & ne peut se lire aisément, parce qu'on sépare d'elle une partie essentielle. Tout ce qui sort des principes perfectionnés par le tems, soutenus par le goût, enseignés par les grands maîtres, tient du bisarre & du ridicule. Cette coulée fait partie des cinq écritures expédiées, dont il est parlé au tome sixieme de ce Dictionnaire, au mot EXPÉDITION.

Sur la cinquieme.

La coulée de la cinquieme classe est celle que l'on appelle *minute* ou *de la plus petite coulée*. Elle se fait posément & selon les regles; on l'emploie aussi dans l'expédition. Dans le premier cas elle sert pour les ouvrages en beau, & où il faut également de la régularité & de la délicatesse. Dans le second, elle est employée dans les affaires qui demandent la plus grande promptitude. Cette écriture doit avoir du feu, & être égayée par des têtes un peu longues, & par des queues un peu frappées. On doit pourtant éviter la rencontre de toutes les parties qui pourroient causer de la confusion, & blesser cette belle ordonnance que l'œil aime à trouver dans tout ce qu'il voit. Cette coulée est une des cinq dont il est fait mention au tome sixieme de ce Dictionnaire, au mot EXPÉDITION. Pour la posée la distance des lignes est de six corps; elle varie pour l'expédiée à la volonté des personnes.

Sur les modeles à copier.

Les limites qu'on a fixées à cet ouvrage, n'ayant pas permis de donner des exemples où tous les principes soient exécutés, on a cru nécessaire de dire un mot sur cet objet avantageux pour l'avancement des éleves.

Les exemples sont les pieces d'écritures que l'on donne à imiter aux jeunes gens qui apprennent à écrire. Il en est de deux sortes, la simple & la composée.

La simple est celle que l'on donne à un écolier qui commence. Elle doit être facile, réguliere dans le principe, & peu chargée de cadeaux.

La composée est pour ceux qui sont avancés, & dont la main est parvenue à une certaine sureté. Elle doit être variée, d'une correction parfaite, & renfermer des beautés aussi nouvelles qu'ingénieuses. C'est dans ces sortes de pieces où le maître fait voir l'étendue de son génie & la justesse de sa main, que l'éleve trouve toujours à profiter.

Un exemple trop fort pour un commençant, retarde ses progrès, le rebute, & lui fait perdre du tems; il en est de même pour un éleve avancé, aux yeux duquel on expose un exemple où le maître n'a fait que se répéter.

Rien n'est plus contraire encore à l'avancement, que de copier de mauvaises pieces. Elles gâtent le goût, & conduisent à la défectueuses construction des lettres. Tout ce qu'on donne à imiter en un mot, doit être proportionné à la conception & à la force de celui qui apprend, & ne présenter par-tout que la grace & la perfection.

Prin-

Principes particuliers de chacune des lettres des alphabets, ronde, batarde & coulée conformément aux démonstrations & instructions des Planches de l'Ecriture, destinées pour le Dictionnaire encyclopédique.

A.

Dans l'écriture ronde la lattre A est composée d'un O, sur la partie montante duquel on place la premiere partie de la même lettre O. On observera que les pleins du centre de ces deux parties courbes doivent se trouver posés l'un sur l'autre. *Voyez* la Pl. VII. où est la démonstration de l'O, & Pl. IX. de l'alphabet rond.

L'A batarde, est composé d'un C & d'un J. Il se commence par un plein revers en remontant. Ce plein revers est précisément ce qui forme la tête du C, lequel ne doit avoir qu'un bec de plume d'élévation. Cette tête est suivie de la premiere partie courbe de l'O, qui se termine par un délié élevé de l'angle du pouce à la tête du C. Le pouce ensuite remet la plume sur le plein pour former un à-plomb panché ou un J. Cet J prend sa source un demi-bec de plume au-dessus de la tête du C. En descendant il renferme cette tête, & produit au bas de l'à-plomb une rondeur suivie d'une liaison remontante. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

Dans la coulée il se trouve deux sortes d'A. L'un se fait comme celui de ronde, mais panché & plus long. L'autre ne differe en rien à celui de batarde. *Voyez* la Pl. VII. de la démonstration de l'O, & la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

L'Action simple des doigts pliant & allongeant, suffit pour exécuter tous ces différens A.

B.

Le B ronde dans l'écriture commence par un plein revers en remontant, ce qui produit la tête, laquelle ne doit avoir qu'un bec de plume fort. Ce plein est suivi des deux premieres parties de la ligne mixte, au bas de laquelle on ajoute la fin de la partie descendante de l'O, ainsi que la partie remontante entiere de la même lettre O. On ne doit pas s'arrêter dans l'exécution de cette lettre. *Voyez* la démonstration de la ligne mixte, Pl. VI. celle de l'O, Pl. VII. & l'alphabet rond, Pl. IX.

Le B batarde est composé d'un à-plomb sur la ligne oblique, à l'extrémité duquel se trouve le bas de la partie descendante de l'O, suivie de la partie montante entiere de la même lettre O. On observera que le B batarde se commence par un trait délié courbe, enlevé de l'angle du pouce, sur lequel l'à-plomb retombe. *Voyez* la démonstration de l'O, Pl. VII. & l'alphabet batarde, Pl. X.

Le B coulée est semblable à celui de batarde, excepté cependant que sa tête est courbe, &, pour ainsi dire, double, puisqu'elle compose deux parties, l'une montante, & l'autre descendante. Cette lettre commence, la plume étant dans la situation requise, par un délié oblique, courbe & en montant; ce qui produit insensiblement un plein & une largeur qui doit répondre à celle que cette lettre exige. *Voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Les doigts, dans la formation de ces trois lettres, n'ont d'autres mouvemens que ceux d'allonger pour commencer, de plier pour continuer, & d'allonger encore pour finir.

C.

Dans les trois écritures les C ont une intime ressemblance. Ils sont composés de la partie courbe descendante radicale, auxquelles on ajoute en commençant un plein revers de la hauteur d'un bec de plume fort. Ces trois lettres se finissent par une liaison produite de l'angle du pouce. On observera que dans l'écriture ronde le C est perpendiculaire & panché, & plus long dans les autres écritures. *Voyez* les figures radicales; Pl. VI. & les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

Dans la formation de ces trois C, le mouvement des doigts est simple, c'est-à-dire allongeant & pliant également.

D.

Dans les trois écritures la lettre D se fait de la même maniere & sur les mêmes regles. Il est droit en ronde, & panché & plus long en batarde & coulée. Le D est composé de la partie courbe descendante radicale, ou de la premiere partie de l'O, ainsi que de la seconde partie de la même lettre O, en observant pourtant que cette seconde partie doit-être élevée en courbant d'un demi-corps au-dessus de la premiere, & venir se terminer par un délié vis-à-vis d'elle à la gauche. *Voyez* les figures radicales, Pl. V. la démonstration de l'O, Pl. VII. & les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Le mouvement des doigts, quoique simple, est un peu plus sensible dans l'extension pour la partie montante. Il le seroit encore d'avantage, si l'on vouloit élever les dernieres parties des D plus hautes, ainsi qu'on peut les voir dans la deuxieme ligne de la Pl. VIII. des exercices préparatoires.

E.

La tettre E dans l'écriture ronde est composée de la partie courbe descendante radicale, terminée par une liaison formée de l'angle du pouce, & d'une pareille rondeur infiniment plus petite, mise sur l'extrémité du délié d'en-haut. Cette tête ou cette petite rondeur n'a qu'un bec de plume de profondeur; & elle ne doit entrer que très-peu dans l'intérieur de la premiere partie. Il est encore un autre E rond, qui est final dans une ronde posée, & qui se met indifféremment par-tout dans une ronde financiere. On fait cet E en commençant par un trait délié montant de gauche à droite, continué d'un plein arrondi, où se trouve à la suite la partie courbe descendante radicale qui vient tomber sur le trait délié fin qui a commencé cette lettre, lequel délié doit se trover précisément au milieu de la rondeur descendante.

Les E batarde & coulée sont semblables à ce dernier; la seule différence consiste dans la longueur & la pente, & dans les têtes qui sont un peu plus larges. *Voyez* pour les uns & les autres de ces E, la Pl. VI. des figures radicales, & les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Le mouvement simple des doigts suffit pour former tous ces E.

F.

Dans les écritures rondes, batardes & coulées, la lettre F est assez semblable. Pour parvenir à la formation de cet élément, on doit s'exercer à la ligne mixte, dont la démonstration se voit à la Pl. VI. Cette ligne mixte donnera indubitablement la lettre F, en y ajoutant par en haut un plein revers de la hauteur d'un fort bec de plume; & par en bas un autre plein aussi revers, en remontant pour arrondir en-dedans, & finir par un bouton. Ce dernier plein revers se fait en allongeant les doigts, en tenant la plume avec plus de fermeté pour mieux le soutenir. On observera que cette lettre se fait depuis la tête jusqu'au bouton sans aucune reprise, sans changement de situation, & qu'elle se tranche précisément à la hauteur du corps de l'écriture. *Voyez* les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Les plus grand mouvement des doigts dans l'exécution de cette lettre, est celui de la flexion, le pouce pliant dans ses deux jointures un peu fortement.

G.

Dans l'écriture ronde la lettre G est composée d'un O & des deux portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute en bas un plein courbé, revers en remontant pour finir en formant un bouton. On observera que le commencement de ce qui concerne la ligne mixte, doit se prendre au milieu & sur le plein positif de la partie montante de l'O. Il est un autre G en ronde, conforme au premier quant à la tête, mais il differe dans le pié, en ce qu'il n'a qu'un corps de largeur, & qu'il se termine par une liaison qui au-dessous de la tête coupe le plein pour passer en-dehors. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, la Pl. VII. de la démonstration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Le G batarde & coulée est composé d'un C & des deux dernieres parties de la ligne mixte, auxquelles on joint un plein revers courbe en remontant avec un bouton. Il est à observer que le commencement de la ligne mixte se prend un demi-bec de plume au-dessus de la tête du C, sur laquelle elle retombe en descendant; & que l'on éleve du bas du C au commencement de la ligne mixte, un délié courbe formé de l'angle du pouce. Il est encore un autre G pour la coulée qui est semblable au second de ronde, puisqu'il commence par un O. Les queues des G coulée sont plus ou moins grandes, selon la volonté de l'écrivain, & suivant le caractere de l'ouvrage. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets.

Dans

Dans le travail de toutes ces lettres, la fléxion des doigts est plus forte que l'extension.

H.

La lettre H dans l'écriture ronde a deux parties distinctes. La premiere commence par la tête du C, auquel se joignent les deux premieres portions de la ligne mixte. La seconde, qui est toute courbe, se prend à la premiere partie un peu au-dessus de sa base, par un trait *délié* arrondi, *qui se continue* sur le plein en descendant, & qui va ensuite à gauche pour remonter en courbant vis-à-vis la ligne mixte. Cette derniere partie se termine par une liaison, qui en sortant sur la droite, passe sur la rondeur descendante. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

L'H en batarde & coulée, est composée d'un grand à-plomb *précédé* d'une liaison *courbe* enlevée par l'angle du pouce sur lequel il retombe. A cette premiere partie on ajoute une rondeur à droite, & descendante à la même base de l'à-plomb prise par un trait délié dans l'à-plomb même; cette rondeur se finit par une liaison qui la coupe au tiers d'en-bas en remontant & en sortant en-dehors. Il y a pourtant une différence entre ces deux H. Celui de coulée a plus que l'autre, en ce que la tête est courbe & double, ressemblante à celle du B, sur laquelle on pourra se conformer. *Voyez* les alphabets batardes & coulées, Pl. X. & XI.

La fléxion des doigts est le mouvement le plus considérable pour l'exécution de ces trois lettres.

I.

Dans les écritures rondes, batardes & coulées, les I sont semblables & se font de la même maniere. Ils commencent par un trait délié montant de gauche à droite, suivi d'un à-plomb descendant, ordinairement perpendiculaire pour la ronde, & panché pour la batarde & la coulée. Cet à-plomb se termine par une rondeur & une liaison remontante produite de l'angle du pouce. Il est encore un autre I qui a une queue. Il est formé des deux dernieres portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute un plein revers courbe en remontant sur la gauche, terminé par une liaison qui passe sur la ligne mixte en sortant sur la droite. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets IX. X. & XI. On observera que le point se met positivement au-dessus de cette lettre à un corps d'élevation, & que ce point doit former un quarré dans l'obliquité que la situation de la plume exige pour le caractere qu'elle exécute. Le mouvement des doigts est simple. Il y a seulement dans l'J à queue plus de fléxion.

L.

Dans l'écriture ronde l'L est composée de la tête du C avec les deux premieres parties de la ligne mixte, auxquelles on ajoute pour terminer une rondeur & une liaison remontante produite par l'angle du pouce. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde un grand à-plomb panché, précédé d'une liaison courbe qui monte au sommet, quoique cette liaison ne paroisse qu'au milieu, parce que l'à-plomb retombe dessus en descendant, compose cette lettre. A la base de cet à-plomb est une rondeur suivie d'une liaison remontante. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

L'L coulée se termine de même que celle de batarde; la seule différence qu'il y a de cette lettre à l'autre, consiste dans la tête qui est courbe, & qui est semblable à celle du B. Consultez l'explication de cette lettre, & *voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Dans la forme de ces trois lettres, les doigts ont plus de fléxion que d'extension.

M.

L'M dans l'écriture ronde commence par un délié montant de gauche à droite, suivi d'un à-plomb descendant & arrondi dans la base où se trouve ensuite un délié courbe formé par l'angle du pouce. Ce délié monte à la tête du second à-plomb, lequel se termine de même que le premier, pour aller au troisieme à-plomb ou jambage qui finit ainsi que les autres, par une rondeur & une liaison. Pour rendre cette lettre dans la perfection, on observera les préceptes suivans. Que les à-plombs ne doivent point en descendant retomber sur les déliés; qu'avant de produire chaque jambage, il faut remettre la plume sur sa situation requise; qu'il faut dégager les doigts de dessous dans le haut de chaque à-plomb; que les rondeurs du bas des jambages ne doivent avoir qu'un bec de plume & demi de plein courbe; que tous les à-plombs doivent être perpendiculaires & égaux, tant à la sommité qu'à la base. Enfin que cette lettre doit être faite sans interruption. *Voyez* l'alphabet rond, Pl. IX. & les instructions de la Pl. X. sur le dégagement des doigts.

L'M batarde commence par un délié montant de gauche à droite, suivi d'un jambage panché & angulaire dans ses extrémités. Au tiers du bas de ce jambage, la plume placée sur l'angle du pouce fait sortir un délié courbe, qui dans le haut produit, en remmettant la plume sur le plein par l'action du pouce, une rondeur continuée d'un à-plomb. Au tiers encore de ce second à-plomb, se prend de même un délié, qui dans le haut forme une rondeur, & en suite le troisieme à-plomb ou jambage arrondi dans le bas, ayant après une liaison remontante. Il est à remarquer dans cette lettre, que les jambages doivent être égaux & dans une égale pente; qu'elle se fait sans reprise, & en dégageant les deux doigts de dessous dans le bas de chaque à-plomb; que les rondeurs du haut des deux derniers jambages, n'ont de plein courbe qu'un bec de plume & demi. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

L'M coulée se fait de la même maniere que celle de ronde, & elle y ressemble beaucoup. Elle y differe pourtant en ce qu'elle est panchée & plus longue. *Voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Dans la construction de ces lettres, le mouvement des doigts est simple; l'extension étant égale à la fléxion.

N.

L'on ne s'étendra pas sur les N ronde, batarde & coulée, par la raison qu'elles s'exécutent comme les M. Consultez les explications de ces lettres, & *voyez* les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

Il est encore en ronde & en coulée une autre N, qui a une queue, & qui ne se place qu'à la fin des mots. Elle est composée de la partie droite descendante radicale, & d'une partie courbe prise par un délié au milieu de l'à-plomb, & qui s'arrondissant sur la droite, va en gagnant la gauche, se terminer un corps au-dessous de l'à-plomb par un délié. On observera qu'à la sommité, la rondeur est élevée au même niveau de l'à-plomb. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets ronde & coulée, IX. & XI.

Le mouvement simple des doigts est le seul en usage dans toutes ces lettres, il y a seulement dans les N à queue un peu plus de fléxion.

O.

On ne parlera point ici des principes de la lettre O. Elle est démontrée & expliquée à la Pl. VII. que l'on pourra consulter. *Voyez* les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

P.

Dans l'écriture ronde, le P est composé des deux dernieres portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute en-bas un plein revers courbe en remontant sur la gauche, avec un bouton à l'extrémité. Les trois quarts de l'O forment la tête de cette lettre; c'est sur le plein de la ligne mixte, & à un demi-corps plus bas que son sommet, que l'on commence à poser cette tête. Le P n'est point fermé. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Le P batarde est formé des deux dernieres parties de la ligne mixte, terminées par un plein revers & bouton. Un peu au-dessous de la sommité de cette ligne mixte, commence la tête. Elle se forme par un trait délié & plein, en rondeur sur la droite, qui revient ensuite sur la gauche pour produire en-dedans un petit plein revers courbe, finissant par une liaison qui passe en-dehors au tiers d'en-bas de la rondeur de la tête. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Le P coulée est semblable à celui de ronde, mais il est plus long & penché. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

La fléxion est plus grande que l'extension dans la formation de toutes ces lettres.

Dans

Q.

Dans l'écriture ronde le Q est composé d'un O sur la partie montante, duquel on fait tomber un grand à-plomb, précédé d'une petite rondeur venant de droite à gauche. *Voyez* la Pl. VII. de la démonstration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde le Q est composé de la lettre C & d'un grand à-plomb qui retombe sur la tête & sur le délié que l'angle du pouce y a conduit, parce que cette lettre se fait de suite. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Le Q coulée est semblable à ce dernier. Il en est un autre, quoique penché, qui se trace comme celui de ronde, mais sans rondeur au commencement de l'à-plomb. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

La fléxion des doigts est le mouvement qui domine le plus dans la construction de ces lettres.

R.

Dans l'écriture ronde, il est deux R en usage. Le premier est brisé, & commence par un trait délié en montant, suivi d'une rondeur qui avance un peu sur la droite, & qui ne doit être creusé que d'un fort bec de plume. Au-dessous de cette rondeur, & sans la quitter dans l'exécution, se produit la premiere partie courbe descendante radicale. Ces deux rondeurs ne se placent point vis-à-vis l'une de l'autre; au contraire, la plus petite ou la tête, doit avancer plus que la grande sur la gauche d'un bec de plume. Le second R est composé de la premiere partie droite descendante radicale, & de la partie montante de l'O joint ensemble & fait de suite. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, la Pl. VII. de la démonstration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde, il y a trois R différens. Le premier, qui est le plus usité, est formé d'un à-plomb penché & précédé d'un délié. Du tiers d'en-bas de cet à-plomb la plume sur l'angle du pouce, produit un délié qui remonte en courbant jusqu'à la sommité de l'à-plomb pour former ensuite un plein en rondeur, qui n'a qu'un fort bec de plume. Le second est composé d'un J, & de la partie courbe montante de l'O. Le troisieme est renversé & brisé, c'est-à-dire qu'il commence par en-haut & par une rondeur penchée de droite à gauche, laquelle ne doit descendre qu'aux deux tiers de sa hauteur. Au-dessous de cette rondeur, on en ajoute une autre, pareille quant à la forme, mais moitié plus petite. Cette derniere & petite rondeur doit se trouver avec la premiere ou la grande rondeur, dans la même ligne de pente. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

En coulée il se forme quatre sortes d'R. Le premier est conforme à celui de ronde brisé. Les trois autres sont pareils à ceux de batarde, & dont je viens de donner une idée. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

Pour l'exécution de toutes ces lettres, l'action simple des doigts pliant & allongeant suffit.

S.

Dans l'écriture ronde il y a deux S en usage. La premiere commence par un délié montant de gauche à droite sur lequel on revient un peu pour former une rondeur d'une petite étendue & creuse d'un bec de plume. Elle est suivie d'une autre rondeur plus grande, & qui descendant en bombant sur la droite, va insensiblement sur la gauche pour remonter par un plein revers courbe, & se terminer par un bouton en-dedans. La seconde S est composée de trois parties courbes, dont la seconde est plus petite que les deux autres, se pose au milieu de la largeur que doit avoir la lettre, & sur le délié précisément qui a commencé la premiere rondeur. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde les S sont semblables à celles de ronde, mais penchées & plus longues. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Dans la coulée, c'est la même chose. Il y a pourtant encore une autre S qui ne se met qu'à la fin des mots, & qui est très en usage dans l'écriture financiere. Elle se commence par en-bas, en formant, en remontant sur le plein de la plume, une rondeur, suivie d'une délié courbe en-dedans, & qui avance sur la droite pour produire une autre rondeur qui prend sa naissance à l'extrémité de ce délié courbe; cette derniere rondeur en descendant sur la même pente de la premiere, se termine par une liaison. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

Dans toutes ces lettres, il ne faut que le mouvement simple des doigts.

T.

Dans l'écriture ronde, il se trouve deux différens T. Le premier est formé d'un à-plomb précédé d'un délié, & terminé par une rondeur & une liaison. Ce T ne passe au-dessus de son tranchant que d'un demi-corps. L'autre T est composé d'un petit à-plomb, à la base duquel on ajoute une rondeur, qui s'élevant d'un bec de plume fort, s'étend en descendant sur la droite pour finir par un plein arrondi en-dedans. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Pour la batarde & la coulée, ce sont les mêmes T, mais penchés & plus grands. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets.

Les doigts plians & allongeans font le mouvement suffisant pour exécuter ces lettres.

V.

Dans l'écriture ronde, de même que dans les écritures batardes & coulées, il est de deux sortes d'V; l'U voyelle & l'V consonne. L'U voyelle se commence par un trait délié, montant de gauche à droit, suivie de la partie droite descendante radicale, que l'on termine par une rondeur & une délié courbe produit de l'angle du pouce. On éleve ce délié au sommet du second à-plomb, que l'on fait ensuite retomber dessus. Le bas de ce second à-plomb s'arrondit, & se finit par une liaison de même que le premier. On observera que les rondeurs du bas des à-plombs ont deux becs de plume. Que le délié du premier jambage au second, doit être enfermé jusqu'au milieu de sa hauteur. Que cette lettre se fait de suite en mettant les deux jambages à la même sommité & base, & en prenant le soin de remettre la plume sur la position requise, avant de commencer le second jambage. L'V, consonne commence par un délié en montant, sur lequel on retombe un peu pour former la premiere partie courbe de cette lettre. Vers le milieu, cette partie courbe revient toujours en descendant sur la droite, pour finir au milieu de sa largeur par un délié un peu arrondi. Presque au-dessus de ce délié d'en-bas, on éleve simplement la partie montante de l'O. On remarquera que cette lettre n'a qu'un bec de plume fort d'ouverture. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde & la coulée ces deux V se font de la même maniere. Ils sont seulement penchés & plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Il ne faut, pour former ces lettres, que l'action simple des doigts.

X.

Dans les trois écritures, la lettre X est ressemblante. Elle est composée de deux rondeurs adossées ensemble, ou de deux C, l'un renversé & l'autre dans son sens naturel. La premiere partie commence par un délié en montant, suivie d'une plein courbe à droite, lequel revient à gauche pour finir par un revers de plume en remontant, ou par un bouton. La seconde, qui s'applique sur la premiere, est positivement la figure courbe descendante radicale, précédée d'un plein revers à droite, qui lui sert de tête, & qui n'a d'élévation qu'un bec de plume. L'X en ronde, est perpendiculaire; dans les autres écritures, elle est penchée & plus longue. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets, IX. X. & XI.

Pour cette lettre, il faut le mouvement simple des doigts.

Y.

L'Y grec dans l'écriture ronde se fait en tenant la plume sur la troisieme situation. *Voyez* la Pl. V. Il se commence par un trait délié montant de gauche à droite, suivi d'une petite rondeur en-dedans, continuée d'un plein courbe en-dessous, & en descendant toujours sur la droite pour finir par un délié. Cette premiere partie est accompagnée d'une seconde à queue, qui acheve cette lettre. Elle se commence à son milieu par un délié pris dans le plein, & un peu en montant pour arrondir en descendant, & venir toucher à l'extrémité à droite de la premiere partie. Cette seconde partie se continue toujours en descendant, & en allant sur la gauche pour remonter par un plein courbe revers, & finir par un bouton en-dedans. Il est encore en ronde un autre Y grec qui commence par un trait délié courbe en montant, suivi

suivi d'un plein arrondi, continué par un petit à-plomb terminé par un plein courbe & par une liaison montan-te au sommet de la seconde partie, qui en descendant, retombe dessus. Cette seconde partie est composée des deux dernieres portions de la ligne mixte, suivies d'un plein revers en remontant, & d'une liaison qui passe en-dehors au-dessous de la premiere partie. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Les Y grecs batarde & coulée se rapportent à cette derniere; mais ils y sont penchés & plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Dans toutes ces lettres, la fléxion des doigts est très-forte.

Z.

La lettre Z dans l'écriture ronde, se commence par un délié courbe, en montant de gauche à droite, sui-vi d'un plein en rondeur à droite, & puis à gauche. Cette lettre se continue par une autre rondeur plus gran-de, qui va en descendant sur la droite, & qui revient insensiblement sur la gauche pour terminer par un plein revers en remontant, accompagné d'un bouton. Il y a encore un autre Z qui ne se place qu'à la fin des mots. Il se commence par la tête de l'R brisé, & se continue d'une ligne penchée de droite à gauche, avec une ron-deur ou un pié semblable à celui du T final. Ces deux lettres se font sur la troisieme situation. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Les Z dans les écritures batarde & coulée, ont la même figure, & se font de la même maniere; mais ils ont de la pente, & sont plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Le mouvement simple des doigts est employé dans la construction de ces lettres; la fléxion cependant est beaucoup plus grande que l'extension.

Nous devons ces exemples & nos Pl. à M. Paillasson.

L'Art d'Ecrire

réduit

a des démonstrations vraies et faciles,

AVEC

des Explications claires,

pour

Le Dictionnaire des Arts

par

Paillasson Expert Ecrivain Juré

Aubin Jean Canocchi fecit

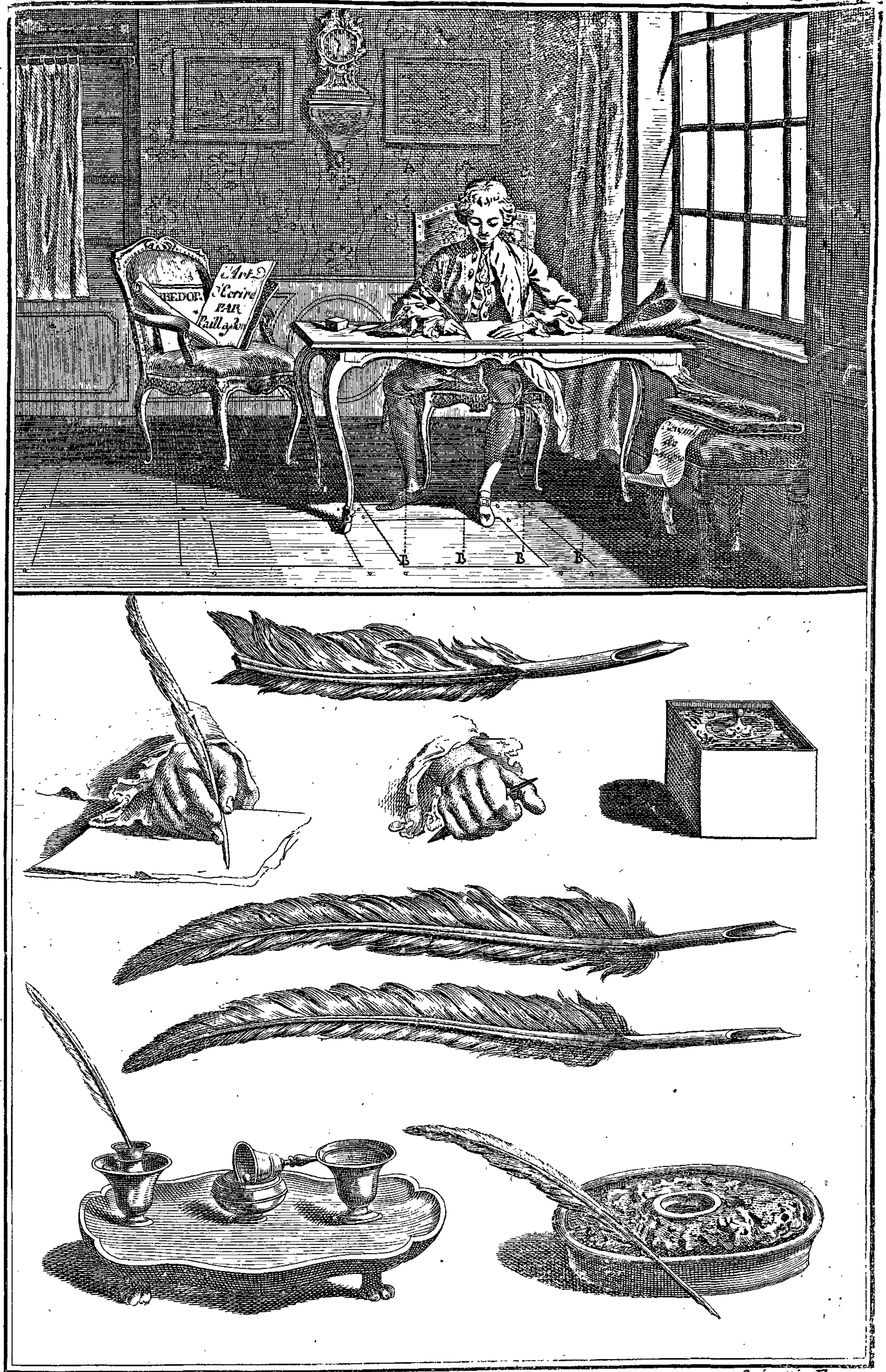

115. *Guidotti F.*

Art d'Ecrire.

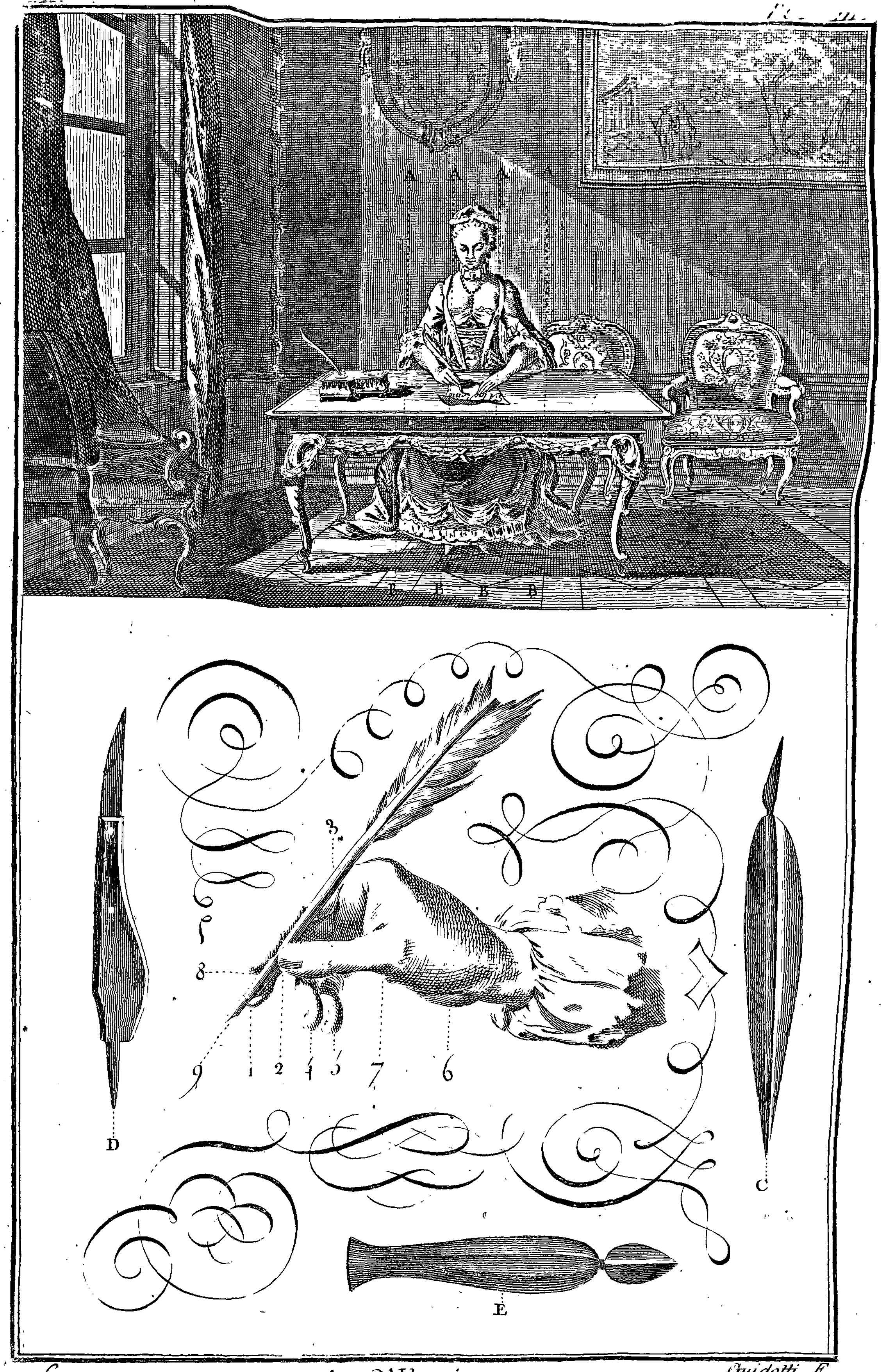

16 *Art d'Ecrire.* Guidotti. F.

Posture de la main et du Canif.

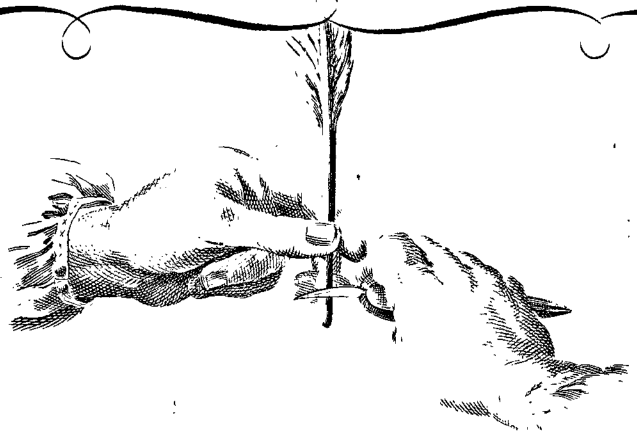

Coupes différentes de la Plume.

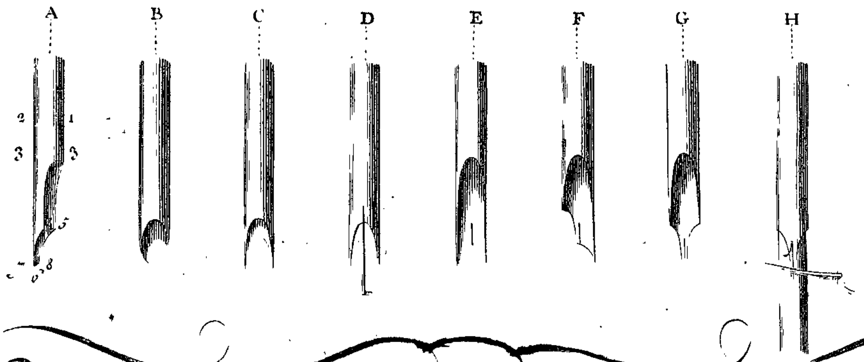

Proportions d'une Plume taillée.

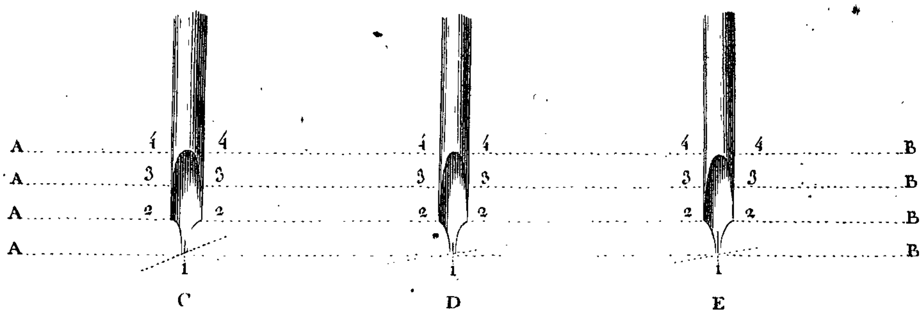

Guidotti Sculp.

Situations de la Plume.

Jours. Premiere. En plein.

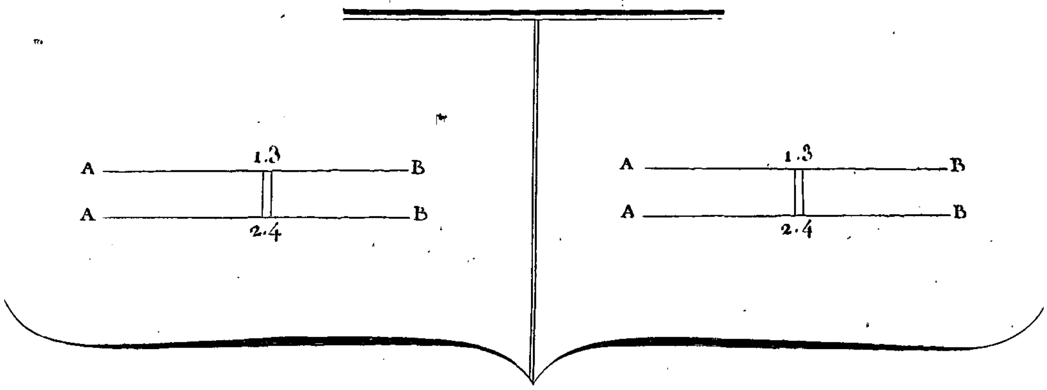

Seconde.

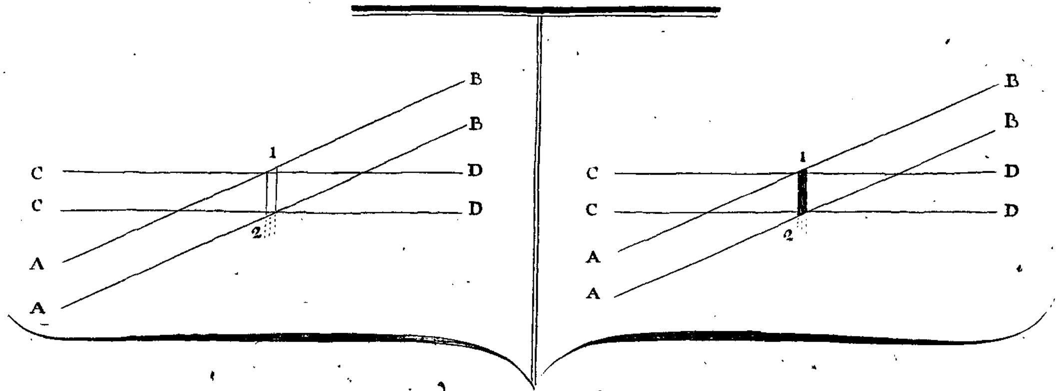

Troisième.

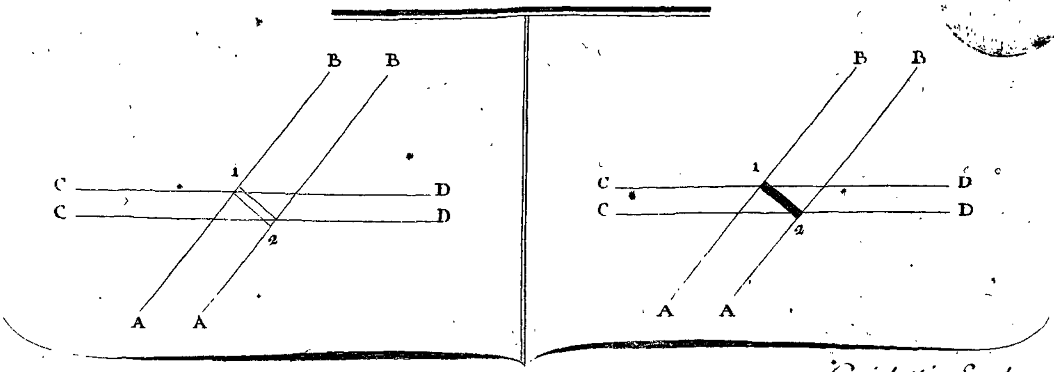

 Guidotti Sculp.

Des Figures Radicales.

Pour la Ronde ou la françoise

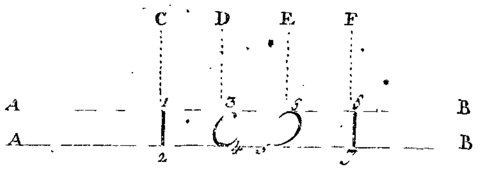

Pour la Batarde et Coulée.

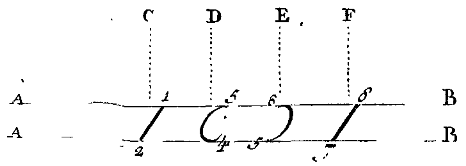

Réduction des deux Lignes aux plans

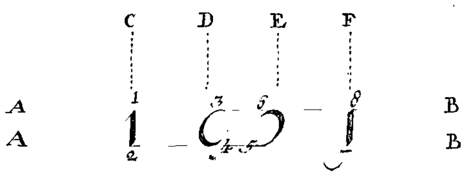

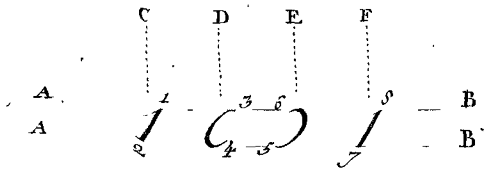

Démonstration de la Ligne mixte

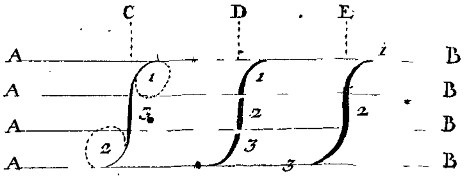

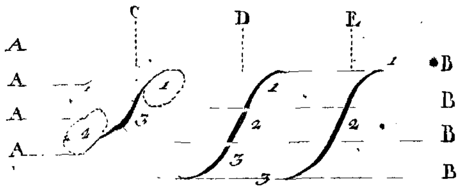

Canocchi Fecit

Hauteur, Largeur et Pente des Ecritures

La Ronde

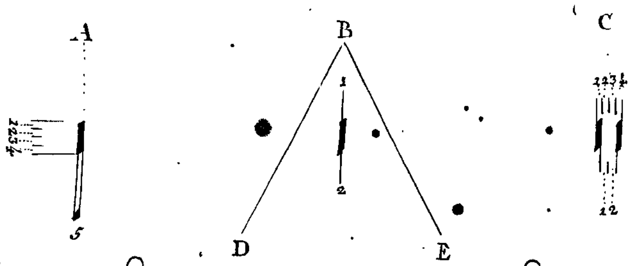

La Batarde

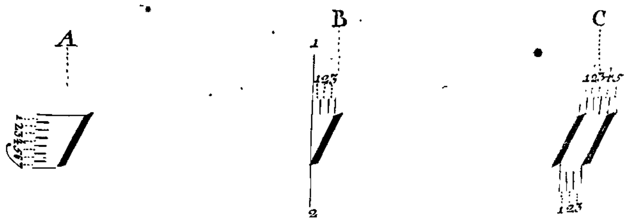

Principes de l'O, Rond.

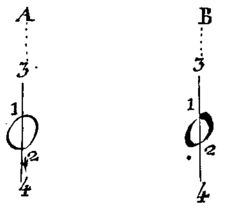

Principes de l'O, Batarde

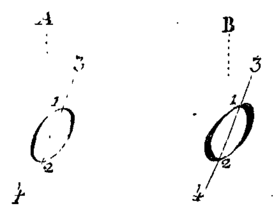

A. Canocchi Fecit

Exercices Préparatoires

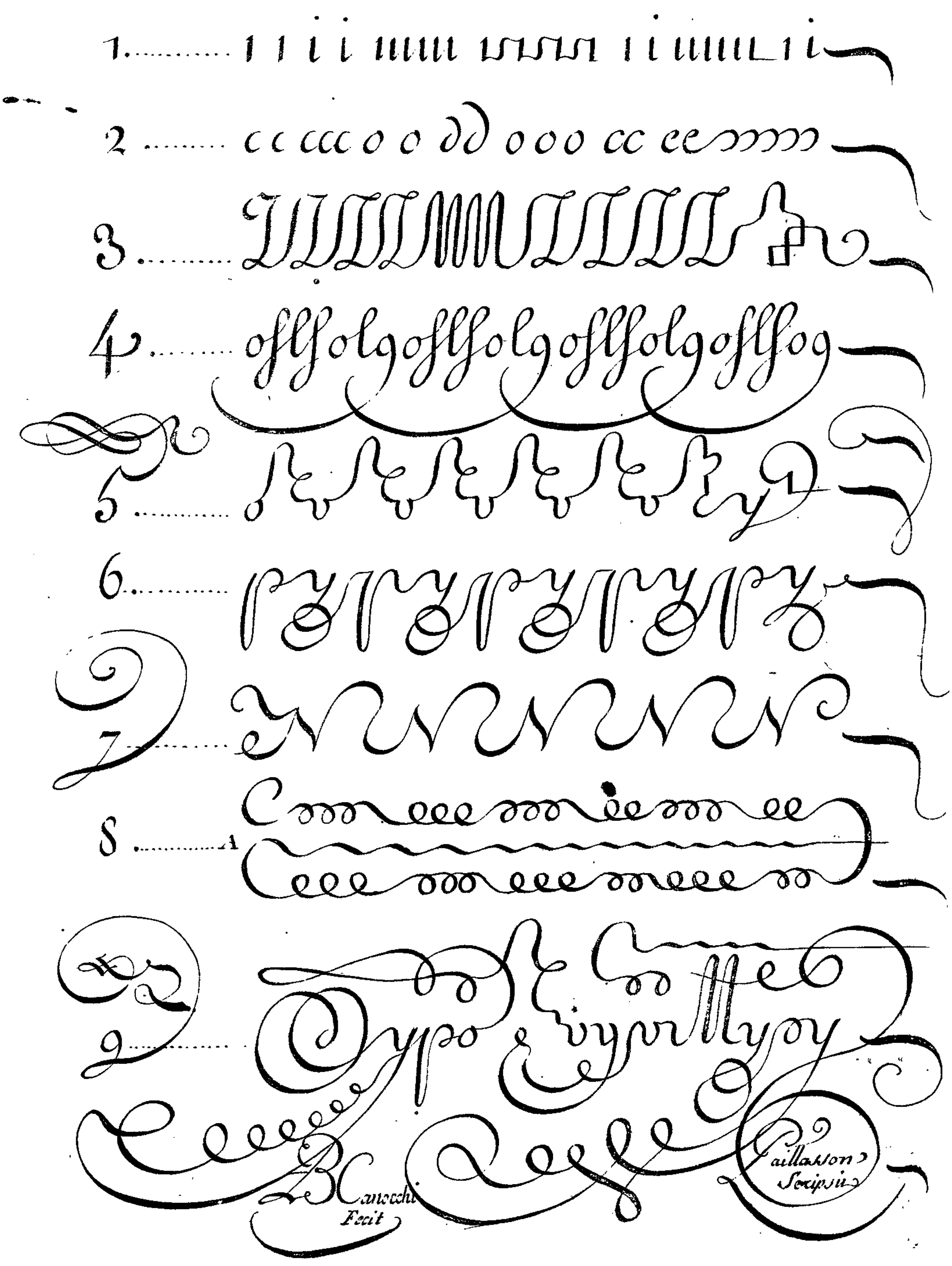

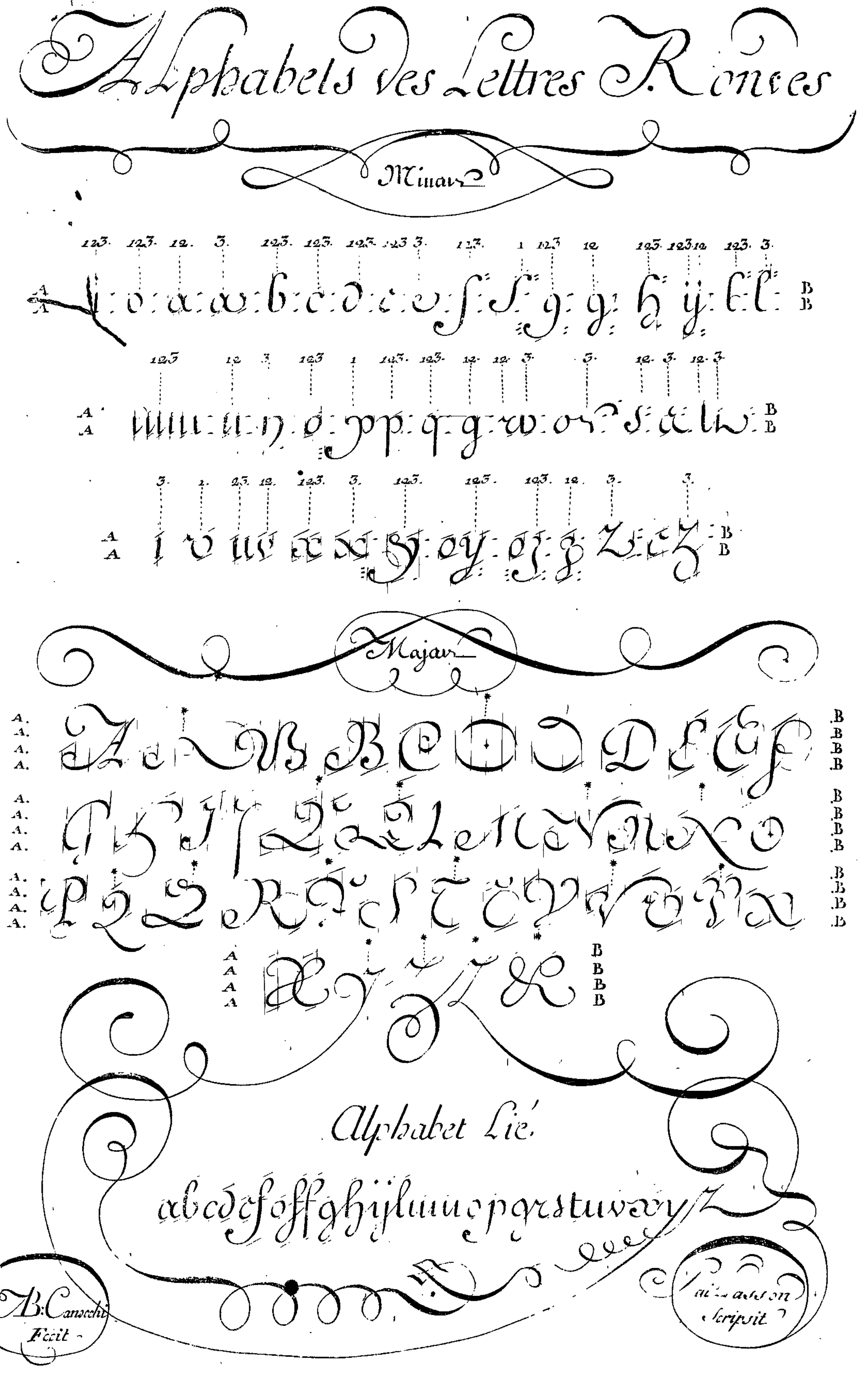
Alphabets des Lettres Rondes
Minus.
Majus.
Alphabet Lié.
B: Carocchi Fecit
Paillasson Scripsit

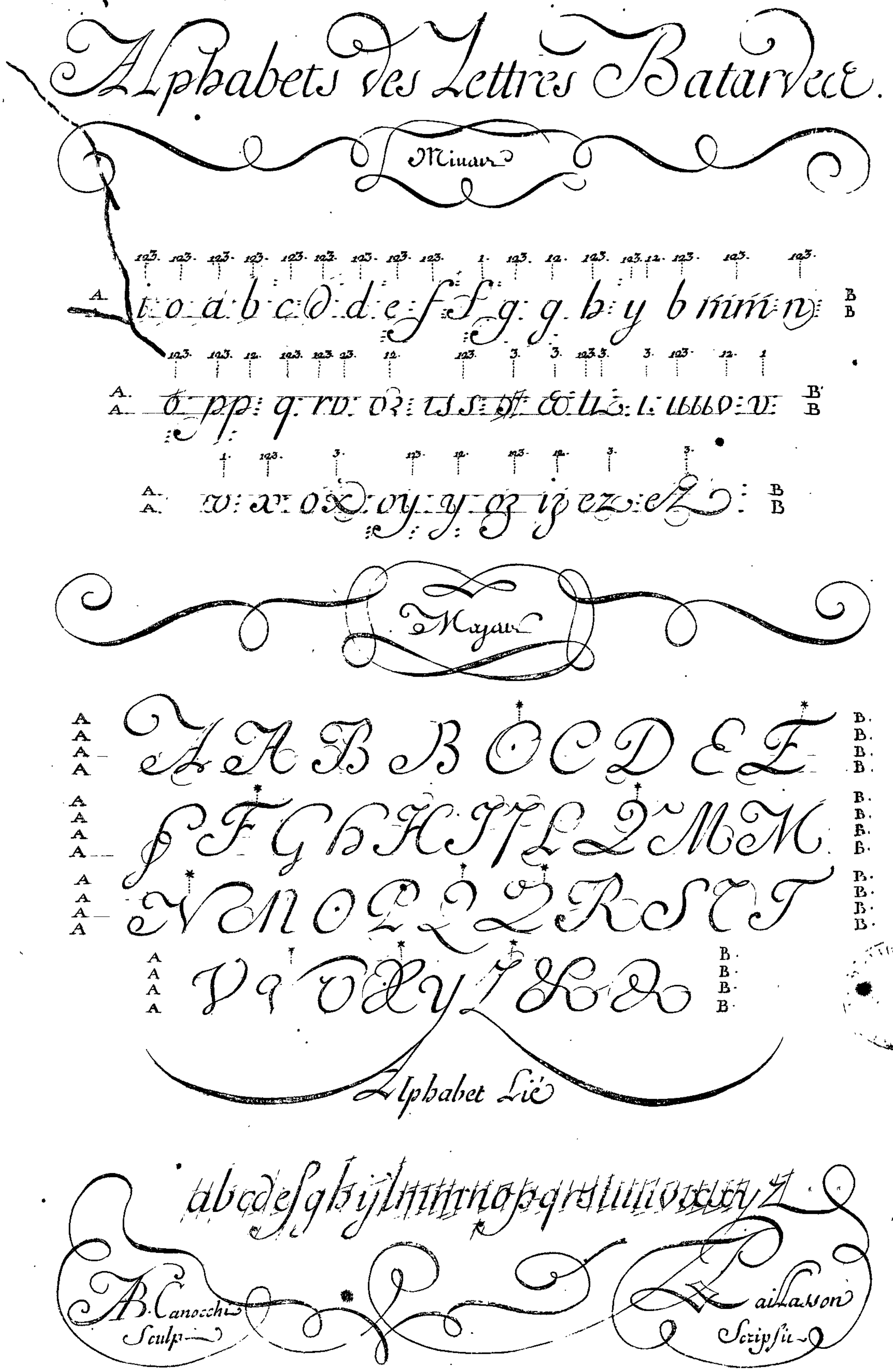
Alphabets des Lettres Batardes.
Alphabet Lié
A. Canocchi Sculp.
Paillasson Scripsit.

Alphabets des Lettres Coulées.

Minuscules.

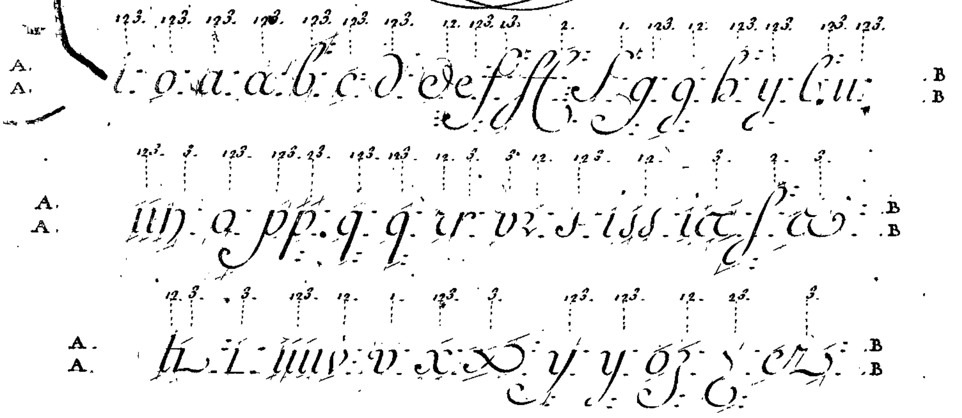

Majuscules.

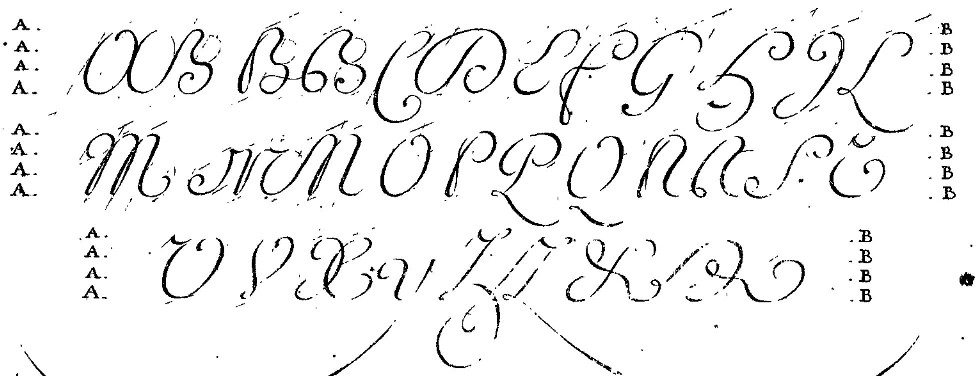

Alphabet brisé.

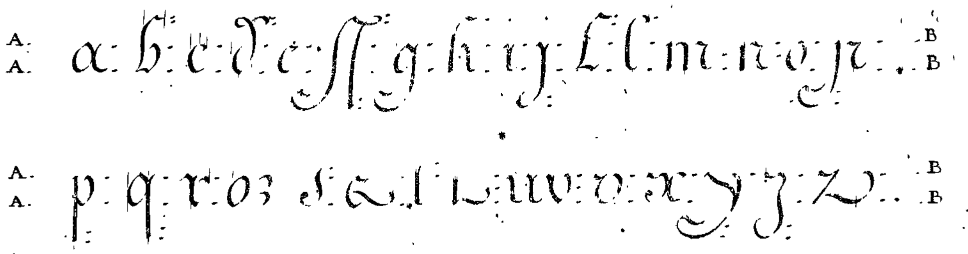

C. aidotti. F.

Taille de la Plume à Traits

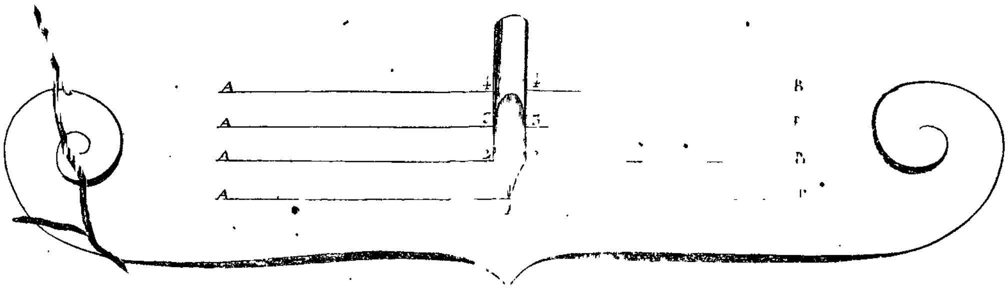

Première Position

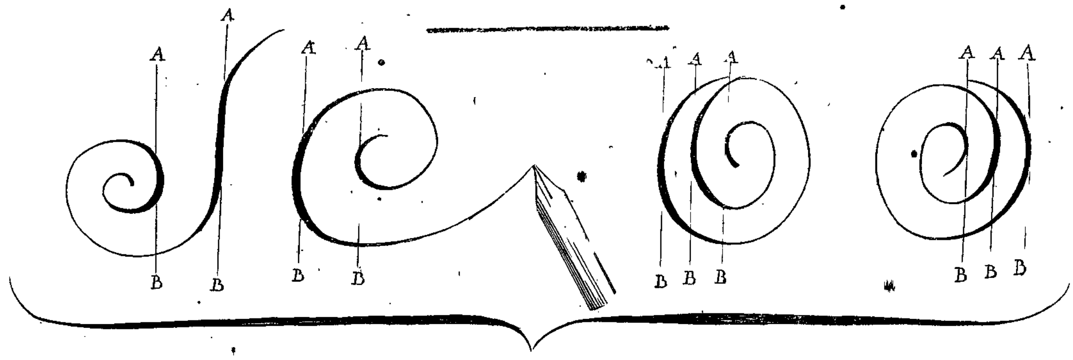

Seconde

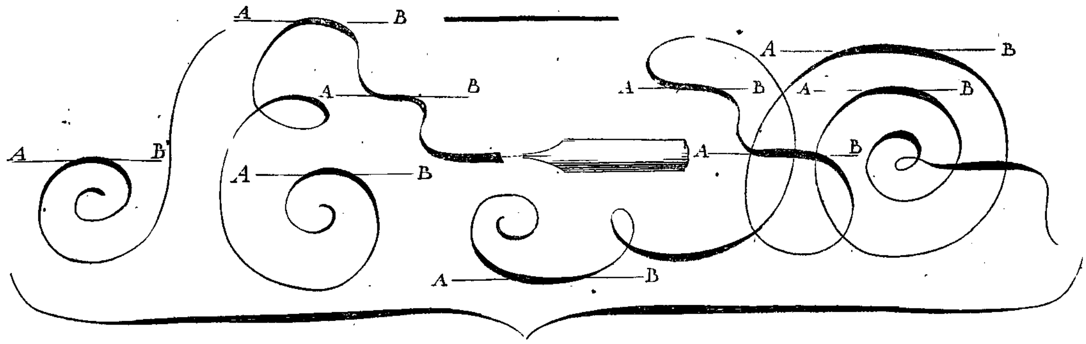

Troisième

A Jean Canocchi Fecit

Lettres Capitales.

B. Canacchi Fecit.

Différentes Ecritures de Rondes.

1\. Corps

Honnoré d'Vripinot et Saint Jougonnibosy

2\. Corps

L'Amour propre est plus habile q. le plus habile homme du monde.

3\. Corps

En commandant injuste on a une obéissance forcée mais non jamais de longue durée.

4\. Corps

Il est ordonné au Sr Brossel pour Fauvisier de payer la Somme de Cinquante Livres.

5\. Corps

Avarité la honte et surtout le trop d'amour sont en plusieurs les délices des hommes et la vertu des Sages.

B. Canocchi Sculpsit

Paillasson Scripsit

Differentes Ecritures Batardes

1re ... 1. 2. 3. Corps

Frémont de Lornigny
Recev. à Vmmieres

2. ... 1. 2. 3. Corps

On aime a deviner les autres, mais
on n'aime pas a être Deviné

3. ... 1. 2. 3. 4. Corps

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent
et nous n'aimons pas ceux que nous admirons

4. ... 1. 2. 3. 4. Corps

Il y a du merite sans Elevation, mais il n'y
a point d'Elevation sans quelque Merite.

5. ... Corps

Hujus unius rei usu scimus maximè
constare humanitatem vitæ memoriam,
ac hominum immortalitatem. Plin.

B. Canocchi Sculpsit 1769.

Paillasson Scripsit

Différentes Écritures de Coulée.

1 Corps. 1 2 3 4

Antoine Borommoffon

Commissaire élu pour le

2 Corps. 1 2 3 4

Nous promettons selon nos esperances et nous tenons selon nos craintes.

3 Corps. 1 2 3 4 5

L'amour de la justice n'est en la plupart des hommes, que la crainte de souffrir l'injustice.

4 Corps. 1 2 3

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

5 Corps. 1 2 3 4 5 6

Ce qui paroît générosité, n'est souvent qu'une ambition déguisée qui méprise de petits intérêts pour aller aux plus grands.

Guidotti Sculpsit. Paillasson Scripsit.

CARDIER,

Contenant une Planche.

LA vignette représente la boutique d'un cardier.

Fig. 1. Ouvrier qui pique une peau tendue sur le panteur avec la fourchette.

2. Ouvrier qui boute ou fiche les pointes dans la peau tendue sur le panteur & piquée.

3. Ouvrier qui prépare le bois d'une carde.

1, 2, 3, *&c.* Cardes & instrumens à l'usage du cardier.

Bas de la Planche.

1. Le panteur.
2. Peau piquée.
3. Fourchette.
4. La jauge.
5. n. 1. Tronçons de fil d'archal au sortir de la jauge.
5. n. 2. Le doubleur.
6. n. 1. pointe au sortir de dessus le doubleur.
6. n. 2. Le crocheur.
6. n. 3. La partie du doubleur qu'on appelle *la goutiere*.
7. Peau garnie de pointes vûe en-dessous.
8. Peau garnie de pointes vûe en-dessus.
9. Le fendoir.
10. Le dresseur.

Voyez dans l'ouvrage au mot CARDIER l'usage de ces instrumens, leur construction & tous les détails de l'art.

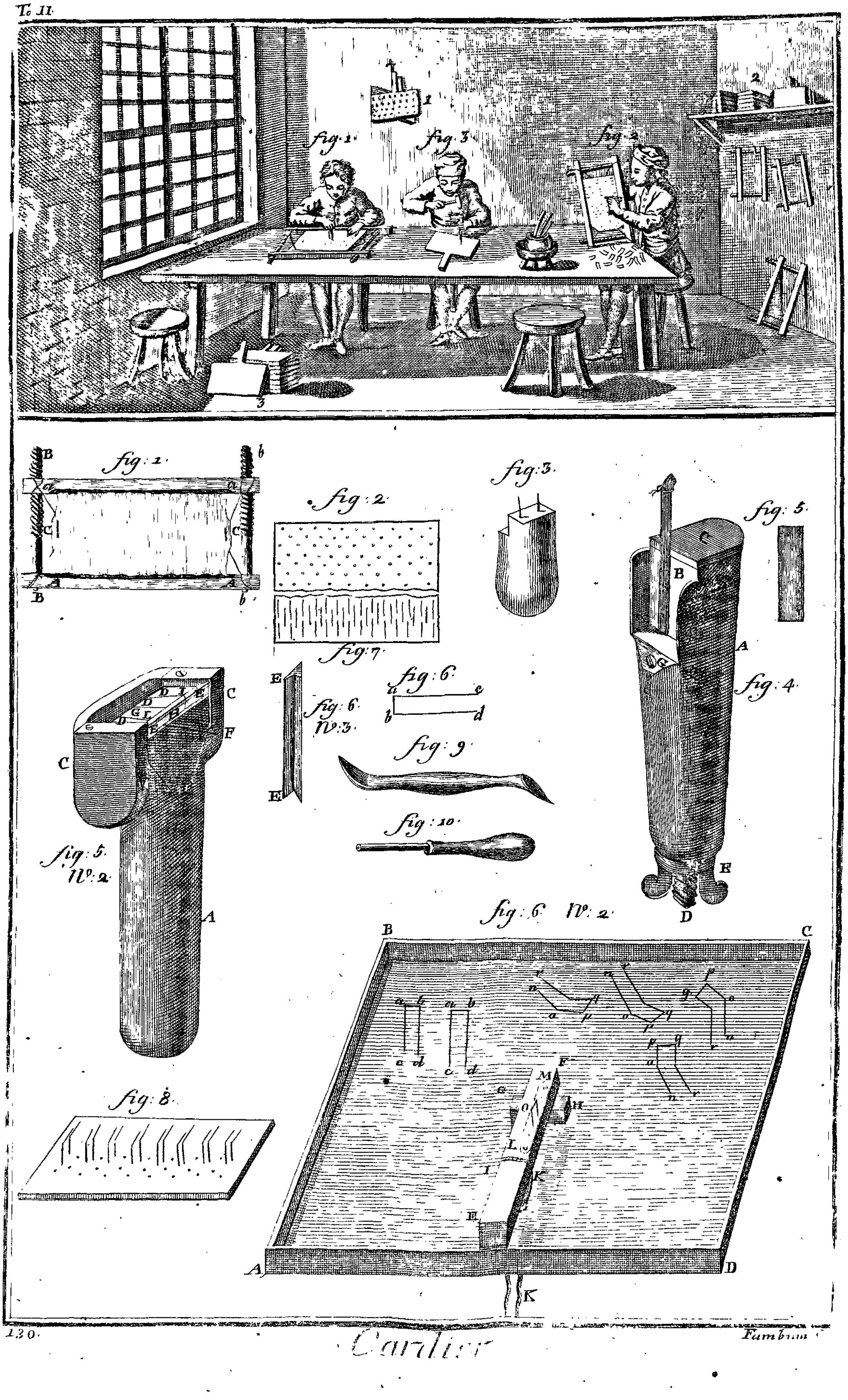
fig. 1.
fig. 3
fig. 2
fig: 1.
fig: 2.
fig: 3.
fig: 4.
fig: 5.
fig: 5.
No: 2.
fig: 6.
No: 3.
fig: 6.
fig: 7.
fig: 8.
fig: 9.
fig: 10.
fig: 6. No: 2.

 Cardier

CARTIER,

CONTENANT SIX PLANCHES.

Explication de ces ſix Planches, avec quelques détails particuliers de l'Art, pour ſervir de ſupplément à l'article CARTES *du Dictionnaire.*

IL en eſt de l'Art du cartier comme de beaucoup d'autres, tels que le mégiſſier, le chamoiſeur, le tanneur, &c. la manœuvre & la langue en varient ſouvent d'une province à une autre. Voici la fabrication & les termes à l'uſage des maîtres cartiers de Paris.

Papiers qui entrent dans la compoſition de la carte.

On peut faire des cartes avec toutes ſortes de papier; mais on n'y en employe que les trois ſuivans.

1. *Le papier-pot.*
2. *La main-brune ou étreſſe.*
3. *Et le papier-cartier.*

Le papier-pot eſt aſſez blanc, mais peu collé. C'eſt ce papier qui reçoit l'impreſſion des couleurs; il ſert au devant de la carte. Il y en a de deux eſpeces.

L'eſpece de papier-pot la plus commune s'employe au dedans de la carte avec l'étreſſe, & le papier-cartier, pour rendre la carte plus blanche.

Ce papier eſt appellé *papier-pot*, parce que c'étoit la marque de la papeterie, lorſqu'on commença à l'employer à la fabrication de la carte. La feuille portoit un pot de fleurs; la marque a changé depuis long-tems, & le nom eſt reſté au papier.

La rame de ce papier doit être du poids de neuf à dix livres, poids de marc.

La *main-brune* ou l'*étreſſe* eſt deſtinée à compoſer le corps ou l'intérieur de la carte. C'eſt un papier gris, compact & propre à ôter à la carte toute tranſparence.

Il y a de l'*étreſſe forte* & de l'*étreſſe mince*. La forte doit peſer douze à treize livres, la mince, neuf à dix.

L'*étreſſe forte* entre dans la fabrication des cartes à trois feuilles, dont on forme ordinairement les jeux entiers & de comete, pour que le grand nombre de cartes ne rende pas les jeux trop épais.

L'*étreſſe mince* entre dans la fabrication des cartes à quatre papiers, comme dans les jeux de quadrille, piquet & brelan.

Dans pluſieurs provinces l'on ne fait des cartes qu'à trois papiers. Dans ce cas on les choiſit plus forts, ſurtout pour les jeux où le nombre des cartes eſt le moindre.

Le *papier-cartier* ſe fabrique exprès. Il doit être très-blanc & bien collé; la rame en doit être du poids de dix à onze livres; il ſe place au dos de la carte.

La dimenſion de ces trois différentes ſortes de papiers eſt de quatorze pouces de long, ſur onze pouces & demi de large, la feuille priſe dans ſon entier.

Fabrication des cartes. On commence par choiſir, éplucher, nettoyer le papier, en ôter les bros ou ordures.

Pluſieurs fabriquans font même frotter l'étreſſe des deux côtés avec la pierre-ponce, afin de mieux appercevoir les ordures; cela s'appelle *poncer*.

Mais le poncer n'a lieu qu'après le premier collage qui ſe fait à deux feuilles d'étreſſe & une feuille de pot jointes enſemble, comme il ſera dit ci-après.

Mêlage à trois papiers. Le mêlage du papier eſt, à proprement parler, la premiere opération de la fabrication.

Celui des entieres & comete ſe fait à une ou à deux fois.

Dans le premier cas, les trois feuilles de papier ſe mêlent enſemble, de maniere qu'il y a une feuille de main-brune forte entre deux feuilles de pot, & deux autres de cartier, &c.

Dans le ſecond cas, on mêle une feuille de main-brune avec une feuille de cartier, arrangées de maniere qu'il y a de ſuite deux feuilles de main-brune & deux feuilles de cartier.

Après que ces feuilles ainſi diſpoſées, ont été collées & ſéchées, on les mêle de nouveau avec une feuille de pot qui collée, rend le carton complet.

La derniere façon de mêler eſt la plus uſitée, & celle qui donne le plus de corps aux cartes.

Les maîtres cartiers ne pratiquent la premiere, que lorſqu'ils ſont preſſés d'ouvrage.

Mêlage à quatre papiers. Les cartes de quadrille, piquet & brelan, compoſées de quatre feuilles de papier, ſe mêlent à deux fois.

Le premier mêlage eſt de deux feuilles de main-brune, ou d'une feuille de main-brune & d'une feuille de pot, qui collées enſemble, ſont appellées *cartons* ou *feuilles d'étreſſe*.

Le ſecond mêlage ſe fait, en ajoutant aux feuilles d'étreſſe collées une feuille de pot & une autre de cartier.

L'ordre que l'on tient à cet égard, eſt de commencer par mêler une feuille d'étreſſe entre deux feuilles de pot & deux autres feuilles de cartier, comme il a été dit pour le mêlage des entieres à une fois.

La raiſon de cet ordre eſt de faire que les deux feuilles de pot ou de cartier ne reçoivent chacune la colle que par un côté, les cartons ſe ſéparant par l'autre côté, comme il ſera dit ci-après.

Un bon ouvrier peut mêler par jour juſqu'à dix-ſept à dix-huit tas.

Tas à quatre papiers. Ce tas eſt compoſé de plus ou de moins de mains de papier, ſelon la ſorte de cartes que l'ouvrier ſe propoſe de fabriquer.

Lorſqu'il s'agit de faire des cartes à quatre papiers, le tas eſt de deux rames pour le premier mêlage; ſçavoir, dix mains d'étreſſe collée, dix mains de pot, & dix mains de cartier; ce qui revient à la quantité de quarante mains, les dix mains d'étreſſe collée repréſentant vingt mains.

Tas à trois papiers. Quant aux cartes à trois papiers, lorſqu'on mêle à deux fois, le tas eſt auſſi de deux rames de papier pour le premier mêlage; mais pour le ſecond, ou lorſqu'on mêle à une ſeule fois, le tas eſt toujours de ſoixante mains, vingt mains de main-brune, vingt mains de pot, & vingt mains de cartier.

Mais avant que de parler du collage qui ſe fait immédiatement après le mêlage, il convient d'expliquer la maniere dont ſe fait le moulage des cartes à figures ou à têtes, attendu que le papier imprimé des cartes à têtes fait partie du mêlage & du collage.

Moulage. Les réglemens faiſant défenſes aux cartiers d'avoir chez eux ni dans aucuns lieux ſecrets aucuns moules ſervant à imprimer les traits des cartes à portraits, & leur étant enjoint de venir faire les impreſſions au bureau de la régie, à cet effet l'on y a établi des moules.

Ces moules ſont gravés ſur cuivre ou ſur bois; ils ſont de différentes grandeurs, relativement au nombre de figures qu'ils contiennent.

Selon les différentes fabriques, ils ſont à vingt ou à vingt-quatre, ou même à trente figures.

A Paris & en Alſace les moules ne ſont qu'à vingt figures; l'on ne parlera ici que de cette ſorte.

Les figures ſont rangées ſur les moules à quatre de hauteur ſur cinq de large.

L'on ſe ſert ordinairement de deux moules pour l'impreſſion des douze différentes figures qui ont eu lieu juſqu'à préſent dans les différens jeux d'uſage; ſçavoir, les moules de têtes & ceux de valets rouges.

Le premier moule contient deux rois & deux dames de cœur & de carreau.

Deux rois & deux dames de trefle & de pique.

Deux valets de trefle & de pique; ce qui fait en tout vingt figures qui ſont peintes en cinq couleurs.

Le ſecond contient vingt valets, dix de cœur, & dix de carreau, qui ne ſont peints ordinairement qu'à quatre couleurs.

L'on imprime cinq feuilles de la premiere ſorte pour une de valets rouges; ce qui fournit à dix jeux de cartes de toutes ſortes.

Dimenſion de la carte. Les cartes priſes dans l'intérieur des traits qui terminent leur quarré oblong, ſont de trois pouces de hauteur ſur deux pouces de largeur. Or il y a une diſtance intermédiaire entre ces traits, laquelle eſt d'une ligne en tous ſens. On appelle cette diſtance ou réſerve, *champ*. C'eſt par le champ que ſe fait la ſection de la carte avec les ciſeaux; enſorte que la dimenſion de la carte eſt en tout de trois pouces & une ligne de haut, ſur deux pouces & une ligne de large.

Dimenſion d'un moule à vingt figures. Mais il faut remarquer que les traits ou lignes qui terminent le grand quarré qui renferme les figures, n'a qu'une demi-ligne de champ, attendu que la carte n'en doit comporter qu'une demi-ligne ſur chacun de ſes côtés; en conſéquence un moule de vingt figures doit avoir exactement dans l'intérieur des traits qui terminent le grand quarré, douze pouces & quatre lignes de haut, ſur dix pouces & cinq lignes de large, pié de roi, avec un rebord d'environ ſix à neuf lignes.

Les dimenſions dont il s'agit ici, ont été priſes ſur les moules actuellement en uſage à Paris; mais elles varient ſelon les lieux. Cette variation doit être connue pour bien juger de la diminution que les cartes peuvent ſouffrir pour la recoupe.

Il faut que le moule ſoit poſé ſur une table ſolide.

Compoſition du noir à imprimer. Le noir dont on ſe ſert pour l'impreſſion des premiers traits des figures par le moyen du moule, ſe fait de colle & de noir de fumée; on les laiſſe agir l'un ſur l'autre, & le noir le plus anciennement préparé, eſt le meilleur.

Les outils & uſtenſiles dont on ſe ſert pour cette opération, conſiſtent en une broſſe à longs poils, avec laquelle on noircit le moule, & un frottoir de crin ou de liſieres, pour appliquer la feuille ſur le moule.

On humecte de tems en tems ces frottoirs avec de l'huile, pour qu'ils coulent plus facilement ſur la feuille de papier, & ne la déchirent point.

Il faut uſer ſobrement d'huile, parce que ſi la feuille en avoit trop, elle ne prendroit pas la colle.

Moitiſſage du papier. Pour que le papier puiſſe prendre l'impreſſion des traits, il faut qu'il ſoit moiti; & voici comment cela ſe fait.

On trempe dans l'huile le papier pot, & enſuite on le met ſous preſſe, afin que l'huile ſe répande également par-tout, & que le ſuperflu en ſoit exprimé. On laiſſe ordinairement le papier huilé ſous la preſſe environ ſept à huit heures.

Un bon mouleur peut en treize heures de travail mouler deux mille cinq cens feuilles.

Lorſque le moulage eſt fait, il eſt d'uſage d'étendre les feuilles ſur des cordes pour les faire ſécher.

Collage. Après la diſtribution ou l'arrangement des papiers, fait dans l'ordre que nous avons indiqué ci-deſſus, en parlant du mêlage, l'on procede au collage. Or l'explication de l'une de ces manœuvres devient l'éclairciſſement de l'autre.

Il faut ſeulement obſerver qu'un bon ouvrier ne peut coller par jour, c'eſt-à-dire dans treize heures de travail effectif, que douze à quatorze tas compoſés chacun de quarante mains, ou ſeulement huit à neuf tas faits chacun de ſoixante mains, encore cela ſuppoſe-t-il un auxiliaire pour preſſer, piquer & étendre aux cordes les tas qu'il colle; ſans cet auxiliaire, il ne peut coller que moitié.

Le premier collage ſe nomme le *collage en feuille*.

Le ſecond collage ſe nomme le *collage en ouvrage*.

Il faut que le tas de l'un & de l'autre reſte en preſſe pendant une heure ou environ, afin de faire prendre corps à la colle avec le papier, & en exprimer le ſuperflu.

Il eſt à obſerver qu'on ne met ordinairement ſous preſſe que dix mains de collage en blanc ou deux cens cinquante cartons; une plus grande quantité pourroit s'écarter & ſe gâter.

Compoſition de la colle. La colle qui ſert à former ou mettre en carton, ſe fait ordinairement de farine & d'amidon. C'eſt du degré de cuiſſon qu'on lui donne, que dépendent ſa bonté, ſa ſolidité & ſa blancheur. On la fait refroidir dans des baquets. Quand elle eſt froide, on la paſſe au tamis pour la rendre égale & la nettoyer d'ordures.

Etendage. Pour faire ſécher le collage, ſi c'eſt de l'étreſſe, on pique & on étend cinq à ſix feuilles enſemble; ſi ce ſont des cartons avec tous leurs papiers, on les pique par double avec un fil de laiton, le papier-cartier en-dedans, pour les accrocher à des cordes tendues dans un endroit aéré, ſpacieux & commode.

On ne laiſſe en été les cartons aux cordes que pendant vingt quatre heures, à moins que le tems ne ſoit pluvieux; en hiver on les fait ſécher au poîle.

Le tems qu'ils reſtent aux cordes, dépend alors du plus ou moins de feu que l'on entretient dans les étendages; à un feu vif & égal, il faut trente-ſix heures pour ſécher.

Un commis ne peut être trompé ſur cet article, en viſitant journellement les étendages d'un cartier, parce qu'on ne peut ſubſtituer des cartons ſortans de la preſſe à des cartons en partie ou tout-à-fait ſecs, qu'il ne s'en apperçoive à la différence de couleur que les uns & les autres préſentent à la vûe.

Les cartons ſecs ſont abattus & dépinglés en très-peu de tems.

Un ouvrier dans trois heures peut abattre, dépingler & mettre en pile l'ouvrage de la journée d'un colleur; cela s'appelle *abattre le collage*.

Premier ſéparage des cartons. Il y a deux ſortes de ſéparage, celui de l'étreſſe en premier collage, & celui de l'ouvrage ou du ſecond collage.

Le premier eſt le plus long & de beaucoup; la raiſon en eſt que l'on étend aux cordes cinq ou ſix feuilles enſemble qui collées les unes aux autres par leurs extrémités, ne peuvent être ſéparées qu'avec peine; au lieu que l'ouvrage ou le ſecond collage n'eſt étendu que double à double; ce qui en rende la ſéparation plus aiſée.

On ne peut évaluer qu'imparfaitement le tems de cette manœuvre, parce que les maîtres cartiers ne font ſéparer leurs étreſſes & ouvrage qu'à différens intervalles, ſelon qu'ils en ont beſoin.

On eſtime cependant qu'un ouvrier peut ſéparer par jour vingt-cinq groſſes d'étreſſes, & quatre cens cinquante mains d'ouvrage.

La groſſe contient douze mains, la main vingt-cinq cartons. L'uſage eſt de compter l'étreſſe collée & les cartons de tête par groſſes, & les cartons de points par dix mains.

Avant que de parler du ſecond ſéparage, on va expliquer de quelle maniere ſe fait la peinture, attendu que le dernier ſéparage ſe fait après que les cartons ont été mis en couleur.

Peinture. Après que les cartons ſont redreſſés on les peints; & cette manœuvre s'appelle *habillage*.

Les têtes ou figures reçoivent pluſieurs couleurs, ſçavoir, cinq pour les rois, dames & valets noirs, le jaune, le gris, le rouge, le bleu & le noir. Les valets rouges ne reçoivent que les quatre premieres.

Il faut pour cet effet cinq patrons. Ces patrons ſont découpés chacun relativement aux parties des figures auxquelles on deſtine chaque couleur. Ils ſont vernis ou maſtiqués, & on les nomme *imprimures*. Les imprimures pour les points ne different pas des *imprimures* pour les figures.

Il y a cette différence de la peinture des têtes à celle des points, que les têtes ſe peignent par groſſe, & les points par main.

Un ouvrier ne peut peindre par jour que douze mains de tête; il peint au contraire ſoixante mains de points, attendu qu'il n'y a qu'une couleur à appliquer aux points, & cinq aux têtes.

Lorſque les couleurs ne ſont pas placées contiguëment les unes aux les autres, & qu'elles laiſſent entre elles un eſpace non peint; ce défaut de la carte s'appelle une *fenêtre*.

Dernier ſéparage de cartons. Pour éviter que le côté du papier-cartier ne ſoit taché, lorſqu'on imprime les couleurs, on laiſſe deux cartons enſemble, le papier-cartier en-dedans, & les côtés du papier-pot en-dehors recevant la peinture. Quand on a peint, on ſépare les cartons, en déchirant un peu un des angles, afin de pouvoir inſérer entre eux un couteau de bois. On exécute cette opération avec la main, ſi le carton eſt bien ſec.

Un ouvrier peut ſéparer par jour, comme il a été dit ci-deſſus, juſqu'à quatre cens cinquante mains de cartons.

Chauffage & liſſage. C'eſt la liſſe qui donne aux cartes le luiſant qu'on leur voit; le liſſage ſe fait comme on va dire.

On fait chauffer les cartons dans des chauffoirs de différentes ſortes, ſelon l'emplacement du maître cartier.

Le carton ſe chauffé d'abord pardevant, c'eſt-à-dire du côté des couleurs, puis on le frotte avec un frottoir de liſiere ou de feutre. On a paſſé deſſus auparavant un morceau de ſavon bien ſec; il ne s'attache au carton qu'une portion très-légere de ſavon. Cette portion de ſavon fait couler la liſſe, & l'empêche d'érafler

le car-

le carton. Quand on a savonné le carton, on le lisse du côté où il a reçu cette préparation.

La lisse est composée de cinq parties essentielles.

D'une table un peu flexible, sur laquelle est posé un marbre poli, un peu plus grand que les cartons.

Ce marbre est appliqué sur la table, & il sert de soutien à la feuille qu'on lisse avec un caillou.

Le caillou s'aiguisse sur un grès; il est emboîté dans un morceau de bois à deux manches, ou, comme disent les ouvriers, à deux mancherons ou poignées. Cette boîte tient au bout d'une perche, qui est bridée par son autre bout à une planche tenue au plancher verticalement au-dessus du marbre. Cette planche fait ressort & détermine le degré de pression convenable pour lisser & lustrer le carton.

Après cette premiere opération, on en use de la même maniere pour le derriere ou le dos de la carte.

Boutée. Les cartiers lissent leurs ouvrages par *boutées*. Une boutée est ordinairement de quarante sixains, & employe plus ou moins de cartons; selon l'espèce de jeux. Le nombre des cartons ne varie jamais, par rapport aux têtes & aux valets, parce que le nombre en est toujours le même pour toutes sortes de jeux.

On subdivise les boutées par patrons. On entend par un patron une quantité de chacune des espèces de cartons qui servent à former le jeu, & cette quantité est plus ou moins forte, selon le nombre & l'espece de cartons à réduire en jeux.

Il y a des patrons de têtes où les valets rouges sont compris, des patrons de gros jeux, qui sont les dix, les neuf & les huit.

Des patrons de bas jeux, qui sont les six, les cinq, les quatre, les trois & les deux.

Des patrons de sept & d'as, parce qu'ils sont peints ensemble sur le même carton.

Un boutée de quarante sixains d'entieres est composée de six mains de têtes, une main de valets rouges, huit mains de gros jeux, deux mains de sept & d'as, & dix mains de bas jeux.

On peut estimer là-dessus les boutées de quadrilles, piquets & brelans, dont il n'y a à retrancher que le gros ou le bas jeu.

Il y a des maîtres cartiers qui ne composent leurs boutées que de trente ou même vingt sixains; cela dépend de leur vente. Dans tous les cas il ne s'agit que de proportionner le nombre de feuilles que chaque patron contiendra, à la quantité de sixains à fabriquer.

L'usage des cartiers est d'avoir toujours plusieurs boutées de toute espece lissées par-devant. Ils ne font lisser le derriere ou dos, qu'à mesure qu'ils réduisent en jeux, parce que l'air altere le luisant de la lisse, & qu'on ne peut trop attentivement conserver l'égalité de blancheur au côté de la carte que le joueur regarde quand il mêle ou qu'il donne.

Un bon ouvrier peut lisser par jour des deux côtés vingt à vingt-cinq mains de cartons.

Le carton est plus ou moins luisant, selon le nombre de coups de lisse qu'il reçoit; l'ordinaire est de vingt-quatre coups de lisse sur chaque côté.

Ceux qui ne donnent au carton que seize coups de lisse, doivent faire un tiers plus d'ouvrage.

Mener aux ciseaux. Lorsqu'une boutée de cartons est lissée par-devant & par-derriere, on la réduit en cartes.

Cette opération se fait avec deux paires de ciseaux, l'une grande, & l'autre petite.

Les grands ciseaux ont environ vingt pouces de longueur de tranchant; les petits, onze pouces aussi de tranchant.

Ils sont montés & attachés sur des tables qui sont exprès faites, & où des vis & des ecrous les arrêtent solidement, & les placent à la distance convenable de leurs etos qui sont scellés à ces tables. Il y a deux aiguilles piquées vis-à-vis le tranchant; ces aiguilles servent à diriger & guider le carton.

Rogner & traverser. On commence par rogner aux grands ciseaux le bout d'en-haut du carton, puis son côté droit, ensuite on le divise en quatre coupeaux, c'est-à-dire en autant de portions qu'il contient de cartes de hauteur; & cela s'appelle *traverser*.

Trancher. On corrompt le coupeau, c'est-à-dire qu'on le rend concave sur sa longueur du côté de la peinture, pour le mener plus facilement aux petits ciseaux, ou le trancher.

Un bon ouvrier peut dans quatre heures mener aux grands & petits ciseaux une boutée de quarante sixains d'entieres. On peut régler là-dessus le tems qu'il employe pour les boutées de piquets & de brelans.

Des tables. Les cartes coupées sont portées à la table où elles doivent être assorties, triées, recoulées, jettées & enveloppées par jeux & par sixains.

Triage & recoulage. Ces opérations consistent à enlever avec une pointe d'acier les ordures qui se trouvent sur le devant & le dos de la carte; séparer les blanches des brunes, & les défectueuses des bonnes, &c.

Par ce travail chaque sorte se trouve composée de quatre especes différentes, 1. des belles qu'on appelle *la fleur*, ce sont les plus blanches & les plus nettes; 2. des brunes qui se nomment *fonds*, la qualité du papier en est inférieur à celle du papier des belles; 3. les communes qui ont des défauts, & qu'on appelle *maîtresses*; 4. les cassées qu'on vend à la livre.

Il y a ordinairement sur une boutée de quarante sixains, deux sixains de fonds, deux ou trois sixains de maîtresses, deux ou trois sixains de cassées, & le reste de fleur.

D'où il s'ensuit que les déchets du maître cartier peuvent être évalués à cinq ou six pour cent.

Assortissage. L'assortissage consiste à rassembler par sorte les cartes menées aux ciseaux, c'est-à-dire à réunir les rois de carreau ensemble, les dames de carreau ensemble, & ainsi des autres especes de cartes.

Jetter. Les cartes assorties sont mises en jeux; c'est ce qui s'appelle *jetter*.

La première carte placée dessus la table pour former un jeu, s'appelle *la couche*.

Envelopper. Lorsque les jeux sont complets, on les enveloppe dans des papiers à l'enseigne du fabriquant; cela s'appelle *plier en jeux*. On fait ensuite la couche, c'est-à-dire que l'on met la fleur des cartes de maniere qu'en composant les sixains, il se trouve à chaque bout du sixain un jeu de fleur.

Un bon ouvrier peut par jour assortir, trier, recouler, jetter ou réduire & envelopper en jeux & sixains une boutée de quarante sixains d'entieres; mais comme cette boutée est plus forte pour le travail que celle des autres especes de jeux, il y a peu d'ouvriers qui puissent en venir à bout.

Par le détail précédent de la fabrication des cartes, & du tems qu'un ouvrier employe à chaque opération, il est facile d'estimer l'ouvrage d'un maître cartier, selon le nombre des ouvriers qu'il occupe.

D'ailleurs avec un peu d'attention à suivre le travail, il lui feroit difficile de frauder, sans qu'on ne s'en apperçût.

L'unique ressource de la fraude est d'avoir des atteliers cachés qu'on appelle *cremones*; mais si les précautions qu'on a prises pour prévenir ou réprimer les différens genres de fraudes que l'expérience a fait connoître, ne réussissent pas entierement, elles la réduisent à peu de chose, eu égard au péril qu'on court, & aux punitions auxquelles on s'expose.

Suivant les statuts des cartiers de Paris, les ouvriers ne peuvent travailler en été que depuis quatre heures du matin jusqu'à huit heures du soir; & en hiver, que depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; comme il est d'usage d'accorder trois heures pour les repas, le tems du travail se réduit à treize heures par jour pour toute l'année.

Nous allons maintenant expliquer nos Planches; ensuite nous exposérons sommairement les articles du Réglement sur la fabrication des cartes.

PLANCHE Iere.

La vignette ou le haut de la Planche montre l'attelier d'un cartier.

Fig. 1. Ouvrier qui peint des têtes.
2. Ouvrier qui peint des points.
3. Lisseur.
4. Coupeur.
5. Ouvriere qui apporte des cartons au coupeur.
6. Assortisseur ou trieur ou recouleur.
7. Ouvrier à la presse.
8. Chaudiere à colle.
9. Chauffoir.

Bas de la Planche.

1. Carton à l'étendage avec son épingle.
2. Pointe à tirer ou enlever les bros.
3. Poinçon à percer les cartons à étendre.
4. Colombier ou boîte pour les cartes superflues.
5. Moule gravé en bois ou en cuivre pour imprimer le trait.
6. Patron jaune. Il y en a pour toutes les couleurs.

PLANCHE II.

Fig. 7. Chauffoir en grand.
8. Liſſoire avec ſes détails.
1 M 2, boîte de la liſſoire.
n, la pierre.
M *n*, boîte de la liſſoire, vûe en deſſous & en deſſus.
n, la pierre.
8. *a b*, la planche qui fait reſſort, & qu'on appelle *l'aviron*. *c d*, la perche. 3, 4, 5, 6, 7, la marche avec la corde qui part des bouts de la marche, & paſſe ſur l'aviron. 1 M 2, la boîte avec la pierre. A, le marbre. B, la table.
Fig. A & *fig*. B. Chevalets qui ſoutiennent des cartons. A, chevalet chargé de cartons à ſécher. B, chevalet chargé de cartons ſecs.

PLANCHE III.

Fig. 9. Broſſe à coller.
10. & 11. Grands ciſeaux deſaſſemblés.
12 n. 1. L'eſto avec les grands ciſeaux aſſemblés & montés ſur la table.
Z, l'eſto.
A B, la table.
4, 4, les tenons qui aſſemblent l'eſto à la table.
5, 5, *fig*. 12. n. 2. clavettes ou clés des tenons 4, 4.
2, 2, liſſau fixé ſur la ſurface de l'eſto, *fig*. 12. n. 1.
12, vis fixée ſur l'eſto, *fig*. 12. n. 1. & n. 2.
a fig. 12. n. 4. la même vis.
b, ſon écrou.
1, 2, *fig*. 12. n. 4. entrailles ou échancrures, ou arrêtes pratiquées à la tête de la vis 12, *fig*. 12. n. 1.
12. n. 2. L'eſto avec la table & les autres parties vûes ſous un point ou dans une direction oblique à celle de la *fig*. 12. n. 12, la vis de l'eſto, dont l'arrête fixe un des bouts des lames des ciſeaux. *r*, *s*, clou & écrou des ciſeaux, 1, 1, vis & écrou qui fixent l'extrémité de la même branche des ciſeaux ſur la table. 3, 3, 3, épingles plantées qui dirigent le carton à couper. 5, 5, clavettes. 4, tenons.
12. n. 3. Les petits ciſeaux avec leur eſto. *r*, *s*, leurs cloux. 4, tenon. 1, vis avec ſon écrou, qui fixe ſur la table l'extrémité de la branche 2 des ciſeaux.
12. n. 4. La vis 12 de l'eſto, vûe ſéparément. *a*, la vis. *b*, ſon écrou.
12. n. 5. 1, 1, la vis qui fixe l'extrémité de la branche des ciſeaux ſur la table, avec ſon écrou.
12. n. 6. Une des épingles de l'eſto.
12. n. 7. *r s*, clou des ciſeaux, avec ſon écrou.
13. Frottoir ou frotton.
14. Porte-coupeaux.
15. Chaperon.
16. Ciſeaux à main.

PLANCHE IV.

La vignette montre l'attelier du collage avec ſa preſſe.
Fig. 1. Ouvrier qui fait de la colle ſur ſon fourneau.
2. Preſſe.

Bas de la Planche.

A, Vûe de la plate-forme de la preſſe.
B, coupe de la même partie de la preſſe ſur ſa longueur.
C, face latérale de la même partie.
D, coupe de la même partie ſur ſa largeur.
E & F, ais de preſſe vûs en-deſſus & en-deſſous.
G, coupe verticale de la chaudiere & du fourneau à colle.
H, tamis à colle.
I, porte-tamis.
K, cuillere à colle.
L, baquet à colle.

PLANCHE V.

Fig. 1. Compaſſage en cœur.
2. Compaſſage en carreau.
3. Compaſſage en trefle.
4. Compaſſage en pique.
Ces quatre ſortes de compaſſages ſont des inſtrumens qui ſervent à former toutes les eſpeces de patrons, lorſqu'il s'agit de renouveller ces patrons.

PLANCHE VI.

Fig. *a*, emporte-piece en carreau.
b, carreau emporté.
c, guide de l'emporte-piece en carreau.
d, emporte-piece en pique.
e, pique emporté.
f, guide de l'emporte-piece en pique.
g, emporte-piece circulaire.
h, petite eſpace circulaire emporté.
i, guide de l'emporte-piece circulaire.
k, emporte-piece en trefle.
l, trefle emporté.
m, garde de l'emporte-piece en trefle.
n, emporte-piece en cœur.
o, cœur emporté.
p, guide de l'emporte-piece en cœur.
q, calibre.
r, épingle.
ſ, couteau de bois dit *à ſéparer*.
t, ſavonneur ou ſavonnoir.
u, pierre-ponce.
x, pointe à trier.
y, broſſe à eſſuyer les patrons.
z, carton en blanc.
&, pinceau.
1, platine à couler.
2, calotte à la couleur.
3, goupillon.
4, table.

Moyens d'aſſurer la perception du droit ſur les cartes.

Le réglement du 9 du mois de Novembre 1751 preſcrit ſix moyens principaux pour aſſurer la perception du droit, & pour obvier à tous les abus.

1°. De faire fournir par la régie aux cartiers le papier-pot ſur lequel le droit devra être perçu lors de la livraiſon.

2°. De coller ſur chaque jeu & ſixain une bande de papier, ſur laquelle ſera empreinte la marque de la régie.

3°. De ne permettre qu'aux cartiers fabriquans, & à ceux qui ſeront commis par la régie, de vendre & débiter des cartes.

4°. De reſtreindre la fabrication des cartes à certaines villes.

5°. D'obliger tous les maîtres cartiers de ſe faire inſcrire ſur des regiſtres qui ſeront tenus à cet effet dans les bureaux de la régie, & d'y déclarer leurs compagnons & apprentifs.

Premier objet. *Fourniture du papier-pot*. L'obligation impoſée aux maîtres cartiers, de n'employer d'autre papier propre à l'impreſſion des cartes à figures & à points, que celui qui leur ſera fourni par les régiſſeurs, en aſſurant le droit, a pour but d'en rendre la perception plus aiſée, & de déſigner le lieu de la fabrication.

Ce papier eſt marqué par autant de filagrammes ſéparés que la feuille peut contenir de cartes; enſorte que chaque carte doit contenir une de ces marques.

Il ſuit de ce qui a été dit à l'article *Cartes*, & dans ce qui précede l'explication des Planches, que la multitude des opérations rend aux cartiers la fraude difficile.

La reſſource d'un lieu ſecret appellé *cremone*, eſt diſpendieuſe, & n'eſt pas ſans péril. Les cartes faites en fraude dans les cremones, n'ayant point la marque de la régie, ſont ſaiſiſſables chez les cartiers & chez les particuliers.

Le droit, conformément à l'article 3 du réglement, peut ſe percevoir à raiſon de ce que chaque feuille contient de cartes, indépendamment du prix marchand du papier & du déchet accordé.

Deuxieme objet. *Le moulage*. On a imaginé d'ôter les moules aux cartiers, & de les obliger de venir faire leur moulage à la régie, parce qu'ayant des moules, ils auroient pu facilement travailler en ſecret, mouler les cartes de tête ſur du papier libre, & les mêler parmi les points fabriqués avec le papier de régie; ce qui auroit rendu la fraude difficile à démontrer, les couleurs appliquée offuſquant le filagramme du papier de régie.

L'article 22 du réglement prononce les peines les plus graves contre les graveurs & tous autres qui graveront aucuns moules & aucunes planches propres à imprimer des cartes, ſans la permiſſion expreſſe du régiſſeur.

Troiſieme objet. *Bande de contrôle*. Par cette bande, avant que d'ouvrir un jeu, on peut diſcerner la fraude. Cette bande ſe fait au balancier de la marque de régie; c'eſt une eſpece de papier timbré. D'ailleurs le rapport des bandes données aux cartiers avec le papier-pot qu'on

leur

leur a livré, & la quantité du moulage les absout ou les accuse.

Quatrieme objet. Débit réservé aux maîtres cartiers & autres qui en ont la permission du régisseur. Par ce moyen on connoît tous les débitans légitimes, condition nécessaire à la perception du droit. Le régisseur a son intérêt à n'accorder sa permission qu'à des gens aisés & de probité.

Cinquieme objet. Fabrication restreinte à certaines villes. De-là suit la diminution des frais de régie, & la facilité de la régie.

Sixieme objet. Cartiers inscrits, & compagnons & apprentifs déclarés. Cette précaution donne lieu de comparer l'emploi du papier, le travail & le débit.

Septieme objet. Cremones & lieux secrets. Il est défendu aux cartiers d'en avoir sous les peines les plus graves; ces peines s'étendent même aux propriétaires qui auront connivé à la fraude.

L'exécution du réglement ne peut pas être la même partout. Il y a des villes qui ont leurs franchises, leurs privileges, qu'il faut ménager. Ainsi à Strasbourg, si la régie a lieu, c'est le magistrat qui doit veiller à l'intérêt de la régie, juger les procès, lever le droit, nommer les commis, compter avec le régisseur, & adresser les fonds directement au trésor de l'Ecole royale militaire, à laquelle ils ont été attribués. Tels furent du moins les moyens qu'on avoit en vûe pour prévenir toute discussion, lorsqu'il fut question d'établir la régie dans ce lieu & d'autres pareillement privilégiés. *Voyez* l'art. *Cartier*.

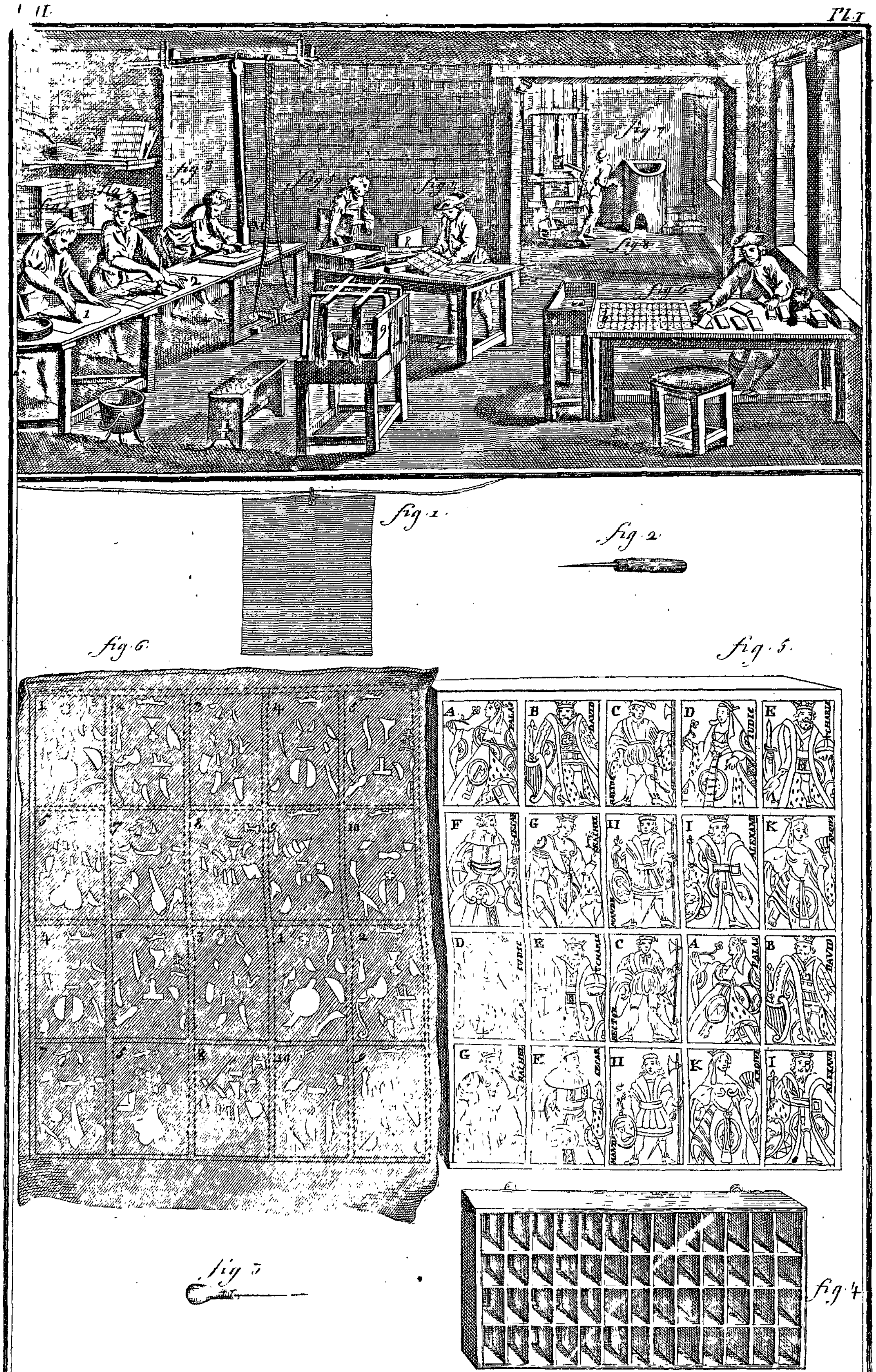

131.

Cartier.

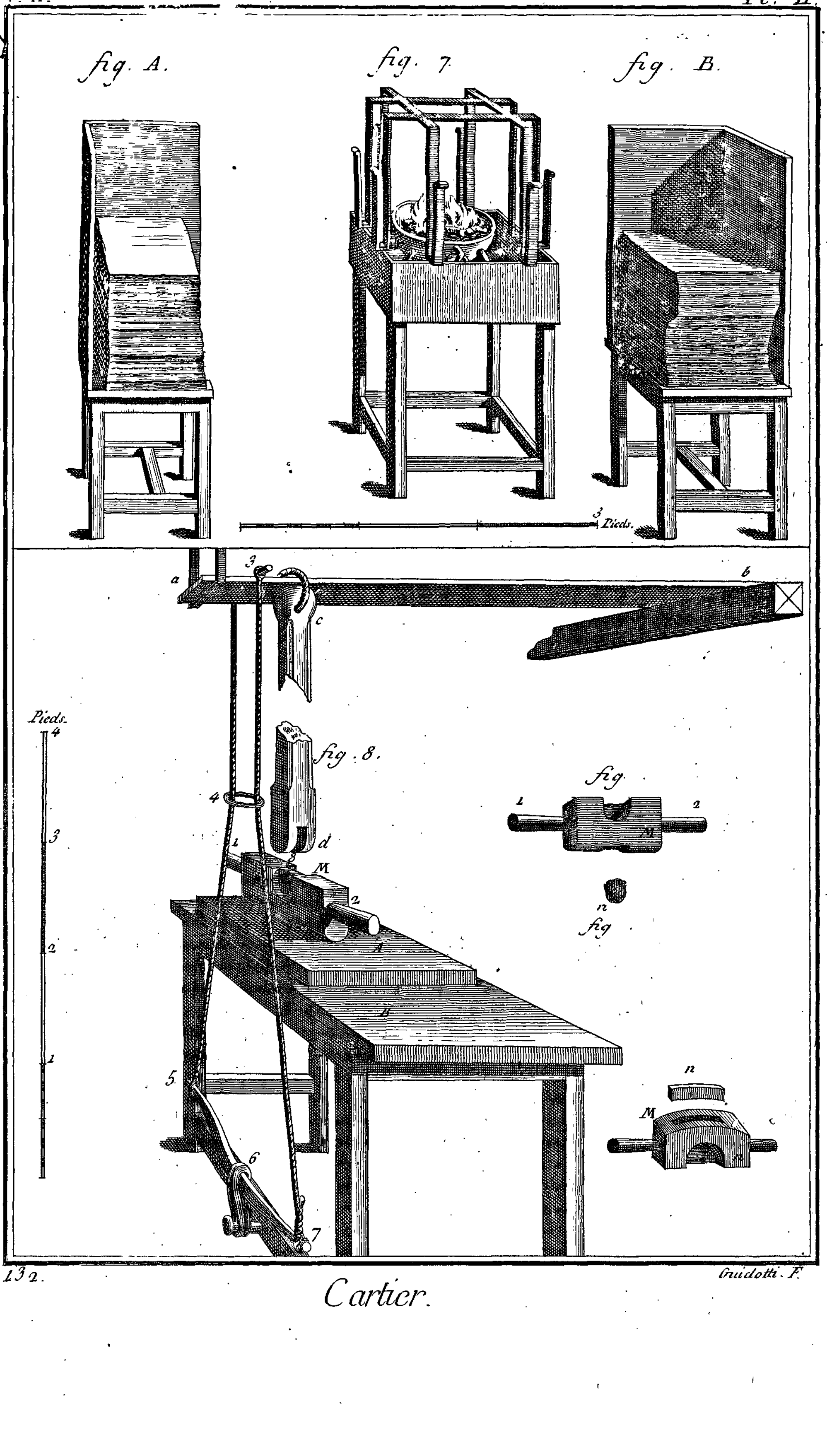

Guidotti. F.

Cartier.

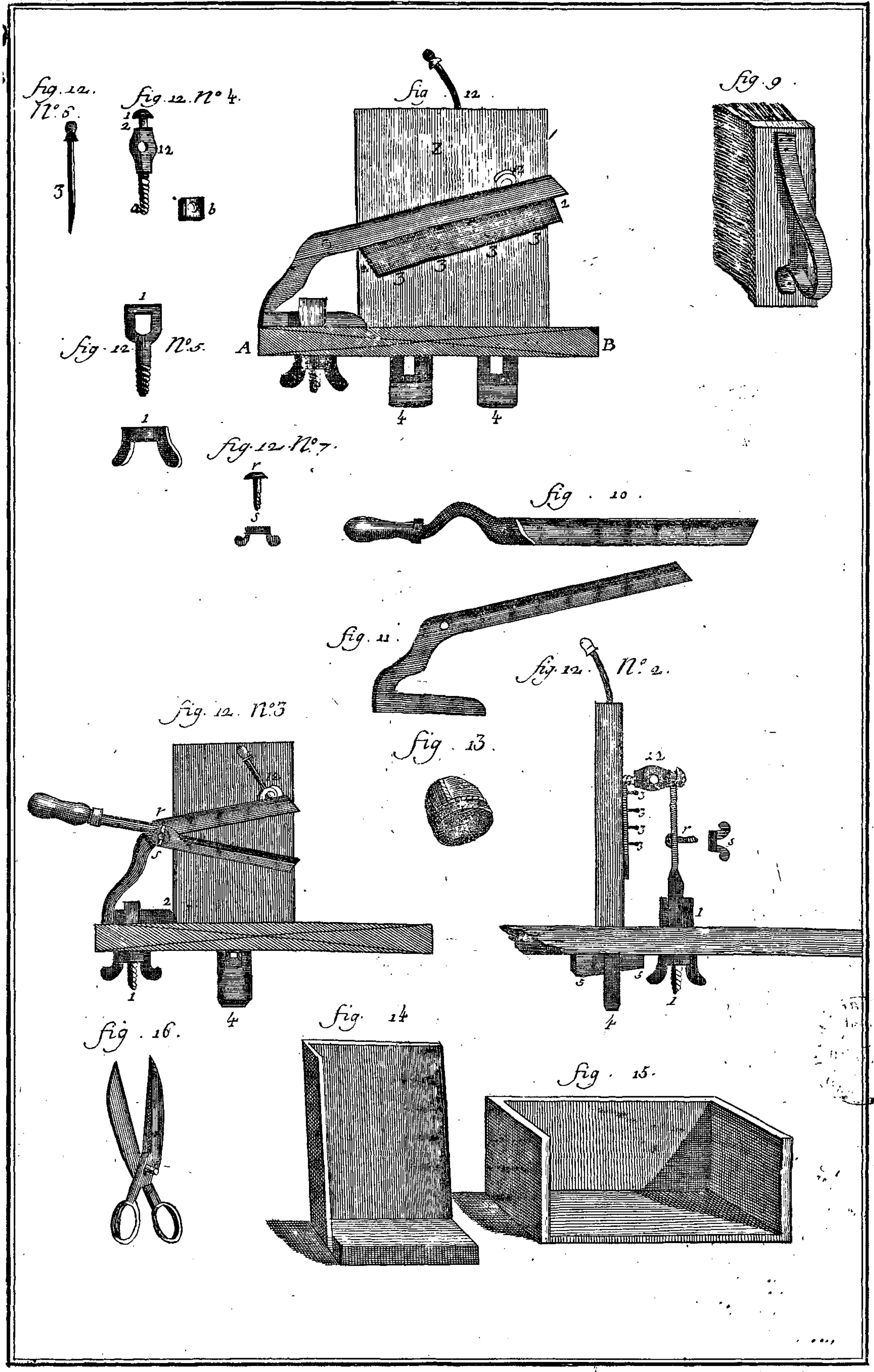

Cartier

Canocchi Fecit

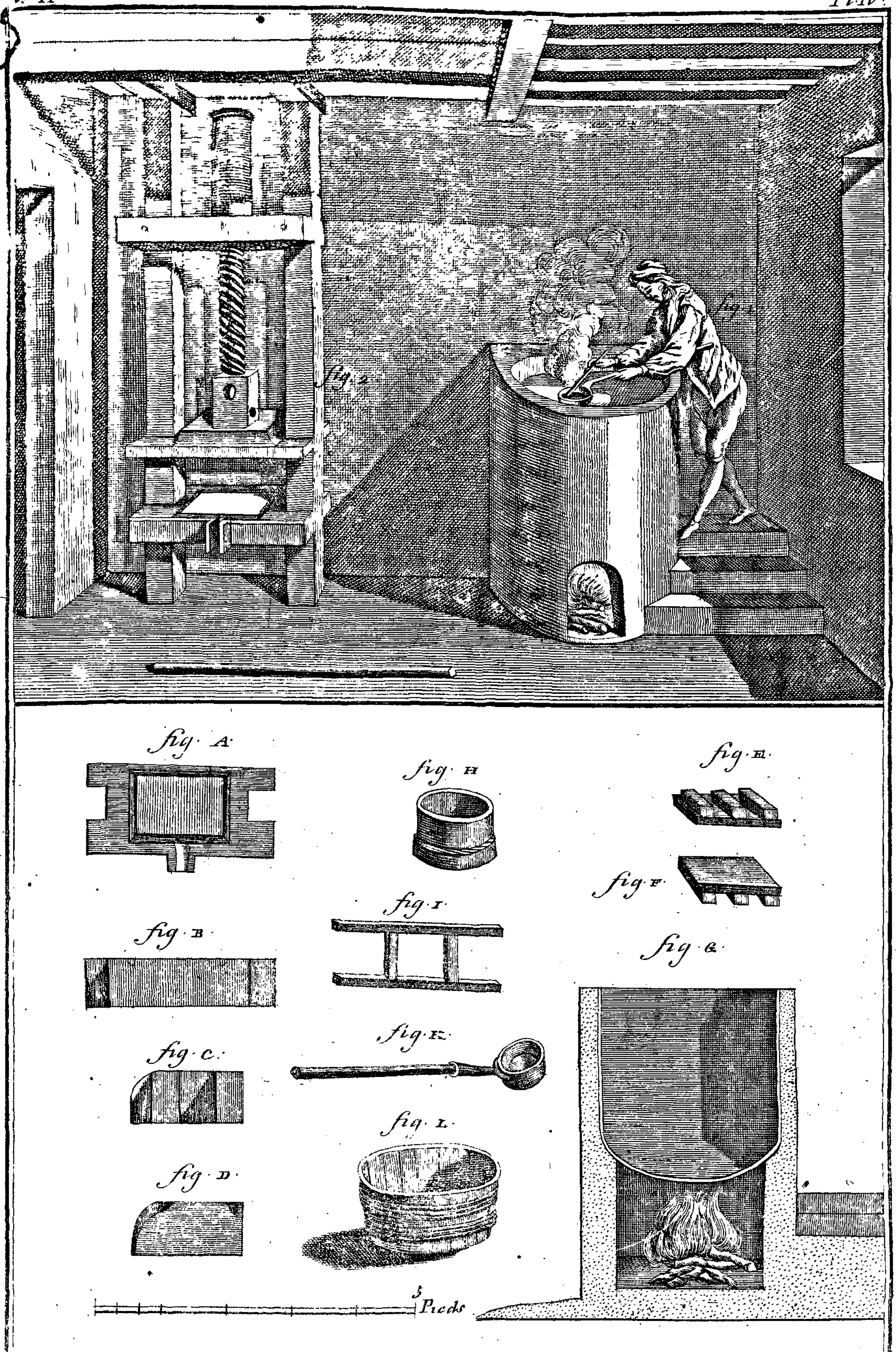

174. Fambrini F.

Cartier

fig. 2.

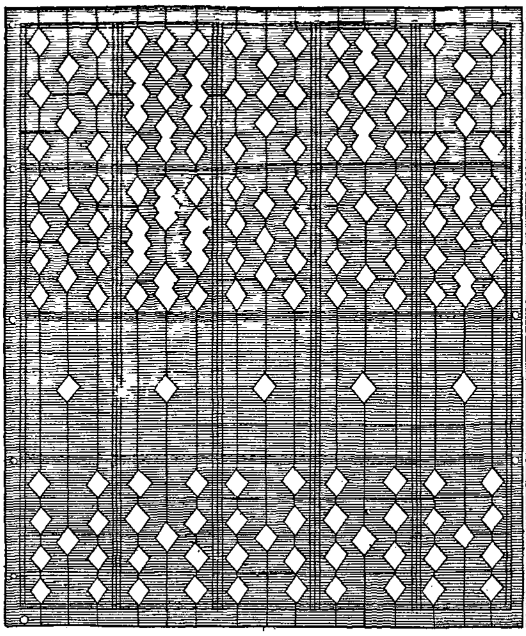

fig. 1.

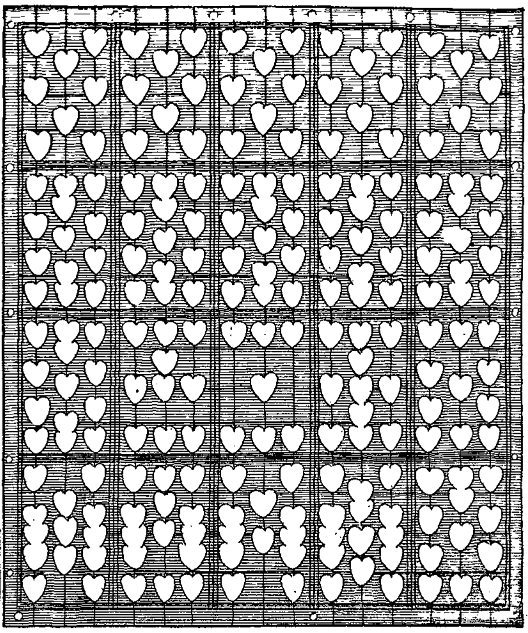

fig. 3.

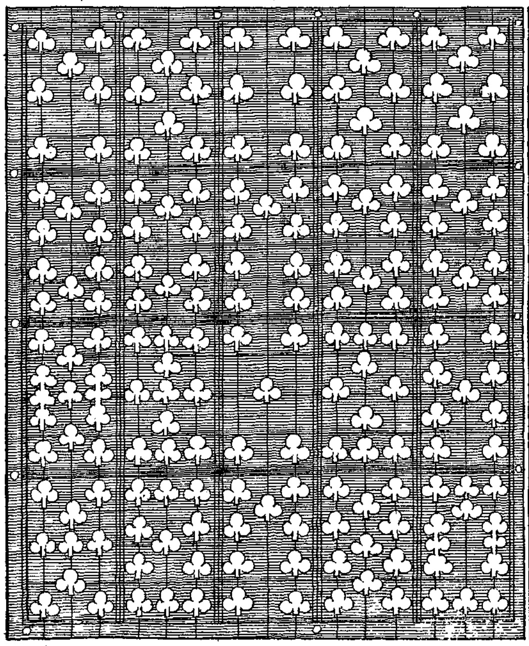

fig. 4.

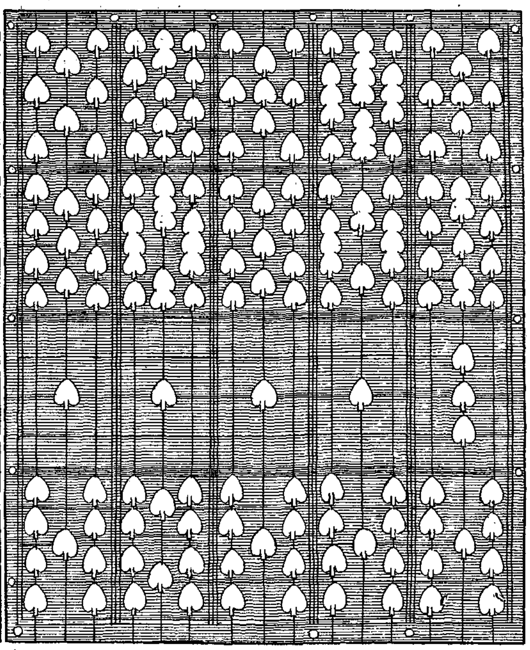

Cartier.

Guidotti. F.

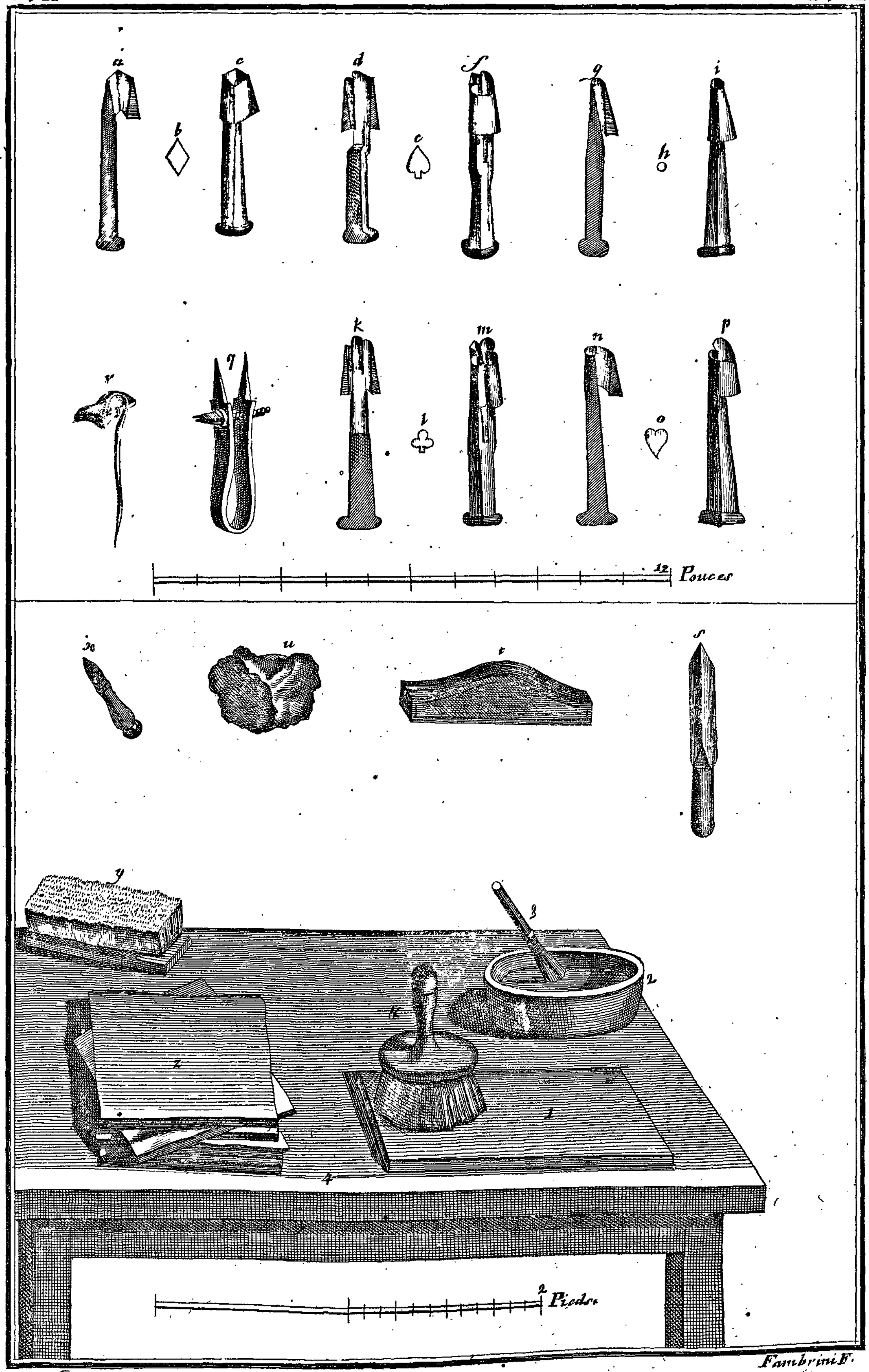

Fambrini F.

Cartier

CARTONNIER ET GAUFREUR EN CARTON,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

ON voit dans le haut de la Planche ou la vignette l'attelier d'un cartonnier.

Fig. 1. Ouvrier qui acheve de mettre la matiere du carton en bouillie, par l'action du moulin.
AB, la cuve du moulin.
CD, l'arbre.
EFG, brancard.

2. Ouvrier cartonnier fabriquant le carton.
AB, cuve.
CD, le grand évier ou l'égouttoir.
G, une forme.
F, le tonneau du bout (c'est son nom).
E, ouverture qui rend l'eau & la matiere dans le tonneau F.
K, L, plateau de la presse.
HI, pile ou pressée.

3. Ouvrier à la presse.
AB, plateau.

Bas de la Planche.

1. Auge de pierre pour rompre & pour préparer l'ouvrage.
2. évier ou égouttoir.
3. Pelle à rompre.
4. Coupe du tournoire ou moulin.
CD, l'arbre.
EF, ses tourillons.
V, la crapaudine.
GH, bras du brancard.
IK, LM, autres parties du brancard.
no, *pq*, cordes & clavettes.
rs, *rs*, *rs*, *rs*, couteaux.
5. Rateau à griffes de fer.
6. Bout de la perche & boîte de la lissoire.
7. Moule ou forme à carton.
8. Moule ou forme à carton partagée en deux.
9. Séparation du grand moule ou de la grande forme.
10. Plateau.
11. Lange ou moleton.
12. Chaudron à colle.
13. Tamis à colle.
14. Brosse à coller.
15. Chemin à conduire une pressée sous la pierre.
16. Ratissoire.
17. Pointe ou poinçon.
18. Crochet ou aiguille.
19. Pierre à lisser.

PLANCHE II.

Gaufreur en carton.

Fig. 1. Table de presse d'imprimerie en taille douce, entaillée pour recevoir les planches gravées en creux, ou le passe-par-tout dans lequel on les place.
2. Passe-par-tout.
3. Planche gravée en creux.
4. Assemblage des trois figures précédentes, prêt à passer sous la presse.
5. Passe-par-tout dont les trous BB sont tournés en forme d'écrans.
6. Planches gravées pour des écrans.
7. Planche gravée en creux pour des écrans, dans le milieu de laquelle on a creusé l'emplacement de la planche de cuivre qui est à côté.
8. Le même appareil prêt à passer sous la presse.
9. Moule de corne pour gaufrer des couvertures de livres, &c. *Voyez* à l'art. *Carton* le détail de l'art.

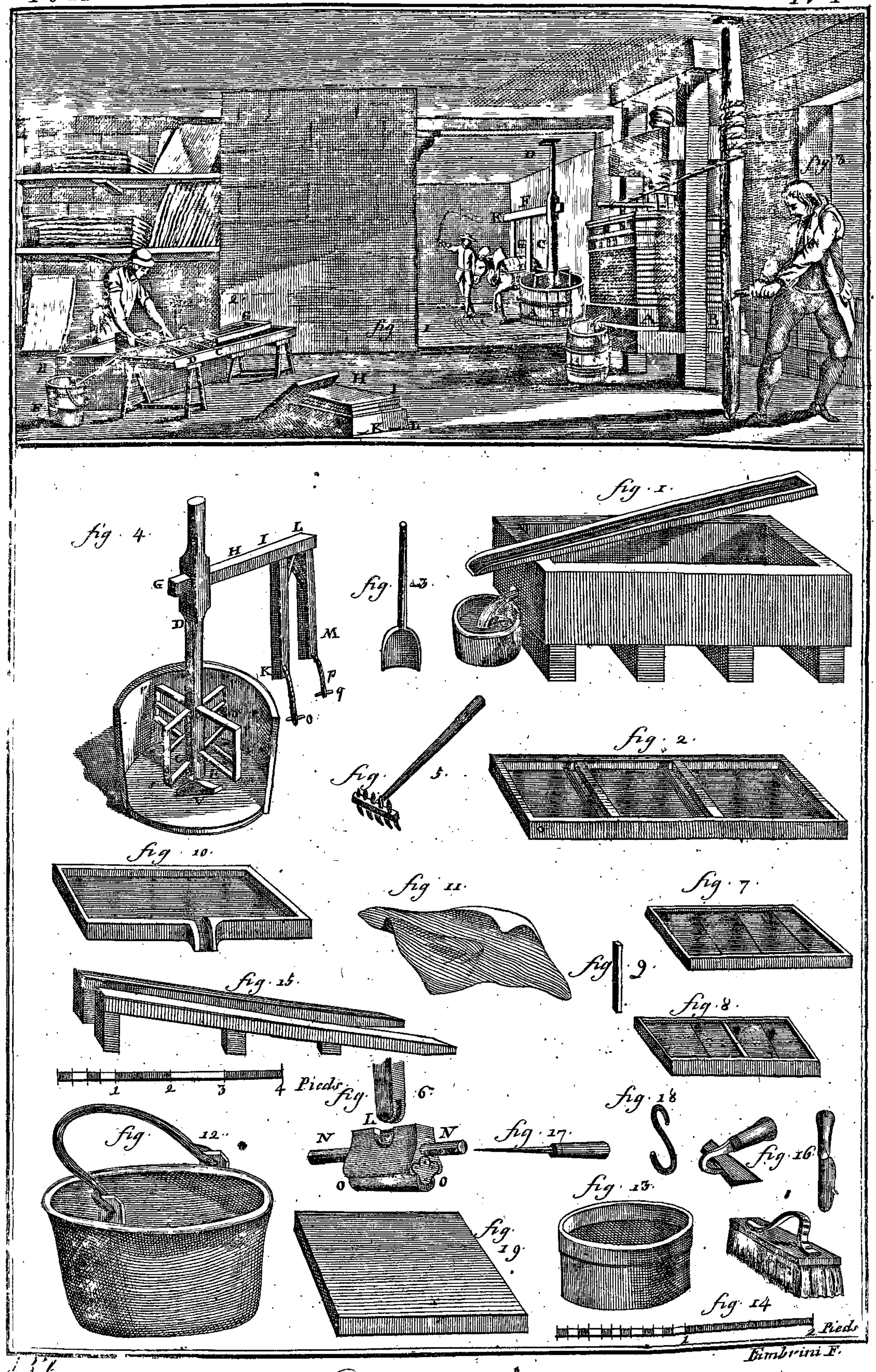

137 Bimbrini F.

Cartonnier.

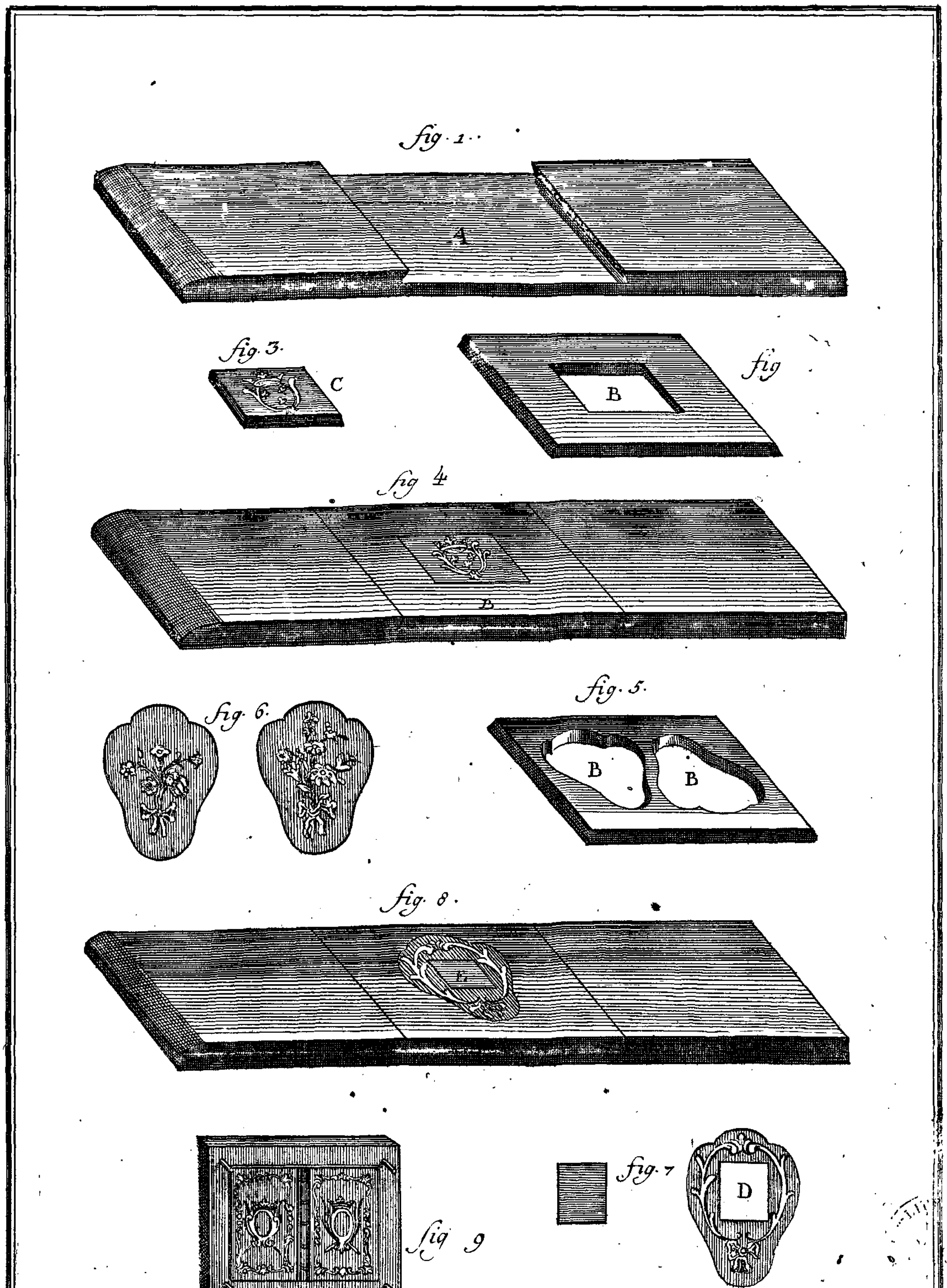

Gaufrure du Carton

Canacchi Fecit

CEINTURIER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHES Iere. & II.

LA vignette, Planche premiere, montre la boutique d'un ceinturier.

Fig. 1. Un coupeur.
2. Un colleur.
3. Ouvrier qui poinçonne.
4 & 5. Un ouvrier & une ouvriere qui cousent l'ouvrage.

Bas des Planches premiere & seconde.

A, ceinturon.
b, la ceinture du ceinturon.
c, *c*, ses allonges.
d, son talon.
e, son pendant.
f, *f*, ses attaches.
g, son crochet vû de face & de profil.
h, sa boucle à crochet.
i, son anneau.
Fig. 1. Jauge simple.
2. Jauge du milieu.
3. Couteau à pié.
4. n. 1. Gros maillet.
4. n. 2. Petit maillet.
5. Enclume à river sur son billot.
6. Marteau à river.
7. Poinçoin à arriere-points & à plusieurs pointes. Il y en a depuis deux dents jusqu'à vingt-quatre.
8. Poinçon ceintré.
9. Rivetier, avec son plan au-dessous.
10. n. 1. Emporte-piece rond.
10. n. 2. Coupe de l'emporte-piece rond.
10. n. 3. Emporte-piece rond, vû par le taillant.
11. Emporte-piece quarré.
12. Coupe de l'emporte-piece quarré.
13. Emporte-piece quarré, vû par son taillant.
14. Ciseau.
15. Ciseau à boutonniere.
16. Ciseau ordinaire.
17. Poinçon à une pointe.
18. Jauge à cinq rangs.
19. Pointe.
20. Compas.
21. Etau à main.
22. Pince pointue.
23. Tenaille.
24. Marteau ou hachette.
25. Dent-de-rat.
26. Polissoire.
27. Pince à mâchoire plate.
28. Plomb couvert.
29. Rape.
30. Tourne-vis.
31. Sibille à colle.
32. Billot.
33. Plomb à poinçonner.
34. Lime à tiers-point.

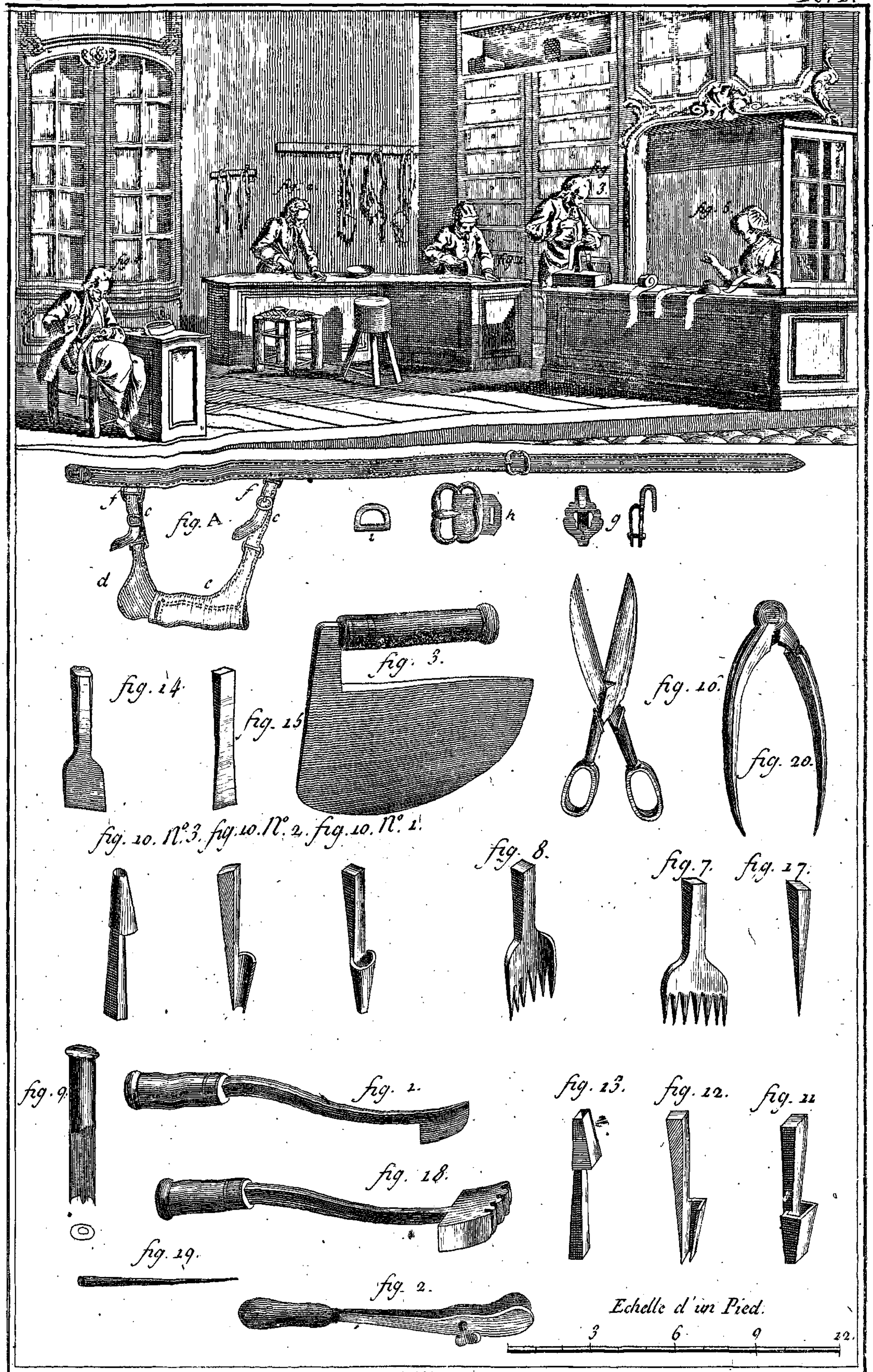

Ceinturier,

Guidotti . F.

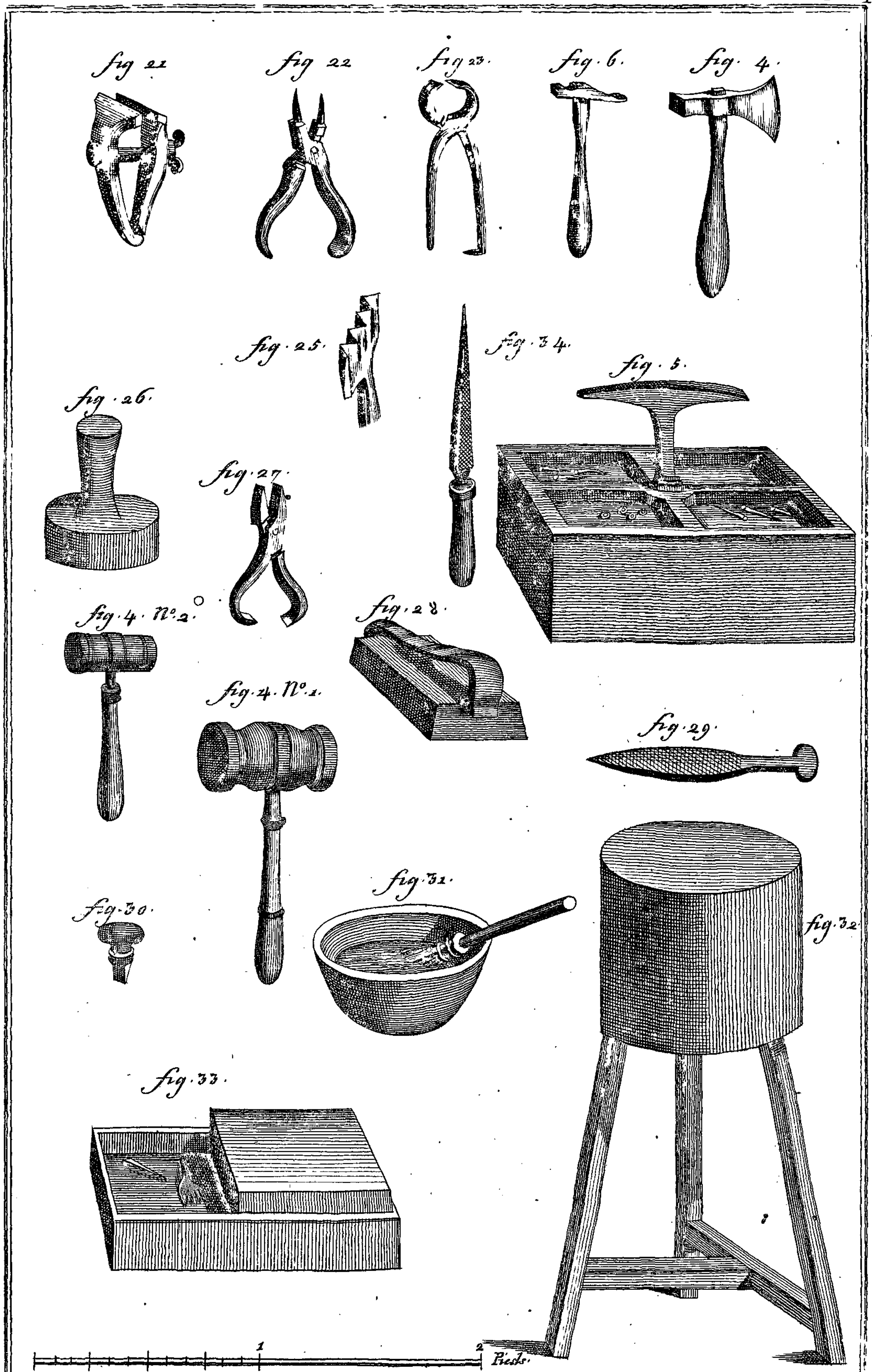

Fambrini F.

Ceinturier

CHAINETIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente l'intérieur d'une boutique, dans laquelle sont quelques établis, armoires & atteliers, pour y accrocher les chaînes.

Fig. 1. Ouvrier occupé à ployer du fil de fer ou de laiton, pour former les boucles des maillons.

2. Autre ouvrier qui coupe avec les cisailles le fil de fer ou de laiton, après qu'il en a été employé une longueur convenable pour former un maillon.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Chaîne à la catalogne ronde.
2. Chaîne à la catalogne longue.
3. Chaîne quarrée pour suspendre les clés des montres.
4. Chaîne à S plates.
5. Chaîne à quatre faces.
6. Chaîne en gerbe.
7. Outil nommé *fourchette*, pour ployer les chaînes en gerbe.
8. Chaîne à trois faces.
9. Chaîne à bouts renfoncée, ou chaîne renforcée.
10. Chaîne à la catalogne double.
11. Lime triangulaire pour couper les gros fils de fer.
12. Pinces rondes pour tourner les maillons.
13. Pinces à couper.
14. Becquettes.
15. Bec-de-canne.
16. Cisailles.
17. Bigorne.
18. S ou jauge.
19. Partie d'un des établis, sur lequel on voit un tas ou petite enclume, des cisailles, des tenailles, & la sibille dans laquelle on met les maillons, à mesure qu'ils sont formés.

PLANCHE II.

Fabrique des chaînettes pour l'horlogerie.

Ce petit ouvrage exige un très-grand nombre d'opérations diverses, telles que 1. piquer les lames; 2. limer les bavures des trous; 3. repiquer les lames; 4. couper les paillons; 5. faire les crochets; 6. faire les coupilles; 7. coupiller les paillons; 8. égayer la chaînette; 9. limer la chaînette, & reformer les paillons; 10. tremper & revenir la chaînette; 11. la polir.

Nous avons représenté toutes ces manœuvres dans les figures suivantes, & nous les avons expliquées en détail à l'article *Montre*. *Voyez* l'art. *Montre*, *horlogerie*.

La chaînette est composée de trois pieces, les paillon, les coupilles & les crochets.

Fig. 1. *a b*, un paillon.
e f, le profil d'un paillon.
A B, le paillon en perspective.
2. Vûe directe d'une des faces de la chaînette ou des paillons externes qui la composent.
A, crochet.
3. Chaînette ou l'espece de charniere qu'elle forme, représentée de côté ou de profil.
4. Maniere dont les paillons sont liés.
5. Chaînette ou l'espece de charniere qu'elle forme, vûe en perspective.
6. Chaînette pour pendule à cinq rangs de paillons, vûe de côté ou de profil.
7. A B, matrice.
C D, poinçon ou coupoir.
8. Le même poinçon ou coupoir vû en prespective & par le côté.
9. Matrice à laquelle est appliquée la face limée & plate de la lame.
10. Bois à piquer B D, dans l'étau.
A, poinçon à piquer, avec le marteau à côté.
a i, la lame à piquer.
11. Assemblage de différentes machines propres à l'opération de couper les paillons.
F G, petite enclume prise dans un étau.
D E, matrice lardée dans l'entaille de la petite enclume.
A B, poinçon.
e f, bras du poinçon.
b g, coupoir fortement attaché au bras *e f*.
L, talon servant à retenir solidement la tête du coupoir.
12. Maniere de piquer les crochets.
13. Instrument à couper les crochets.
14. Fil d'acier à faire les coupilles.
15. n. 1. Maniere de faire la pointe au fil d'acier pour les coupilles.
A B G, la pince ou tenaille.
E F, vis à serrer les mâchoires de la pince.
G H, le fil à coupille.
K, morceau d'os ou de buis, avec une entaille pour tourner le fil, en lui faisant la pointe.
15. n. 2. Maniere de coupiller les paillons.
e E, crochet.
c d, C D, pointes.
g h, G H, paillons.
16. Paillons & crochet traversés d'une pointe, à l'étau.
17. Paillons & crochet traversés d'une pointe, à l'étau, avec la bruxelle A B C.
18. Paillons & crochets traversés d'une pointe placée entre les mâchoires tranchantes de la tenaille.
19. Les mêmes objets qu'à la *fig.* 18. mais on voit ici les petites concavités *a n*, *a n*, qu'on a pratiquées aux faces extérieures des paillons que les têtes de la coupille rempliront.
A, la tenaille.
a n, *a n*, paillons & concavités des paillons.
b, *b*, coupille.
20. Maniere de former les têtes dans les petites cavités des paillons.
21. Continuation du travail & de la chaîne par l'interposition du paillon *k* entre les paillons assemblés *g h*.
22. Maniere d'égayer la chaînette.
A B, la lime à égayer.
D N, coupe transversale de cette ligne.
E F, E F, poignées.
23. Maniere de limer les faces de la chaînette.
A B, bâton à limer mis à l'étau.
B, crochet du bâton à limer.
C D, lime douce ordinaire.
24. Maniere de limer les côtés de la chaînette.
A B, petite lime ronde mise à l'étau.
B, le bouton de la lime ronde.
25. Maniere d'enlever les bavures, & de réparer la chaînette.
C D, la lime a égayer.
C, *b g*, coche de cette lime où la chaînette est placée.
A B, lime plate douce.
26. Maniere de reformer les paillons.
D F, lime à reformer, mise à l'étau.
a b, coupe transversale de la lime à égayer.
b f, Coupe transversale de la lime à reformer.
27. Tranchant A B d'un burin ordinaire, faisant la fonction d'une lime à reformer.
28. Tremper & revenir la chaînette. On la voit roulée autour d'un chalumeau A.
29. Polir la chaînette.
A B, morceau de bois qu'on appelle *quarré*.
30. Crochet appliqué au barrillet.
A B, portion de la coupe circulaire du barrillet.
b, crochet.
a n, talon ou épron du crochet.
31. Crochet appliqué à la fusée.
D G, portion de la circonférence de la fusée.
a, petit cylindre que le bout du crochet embrasse.

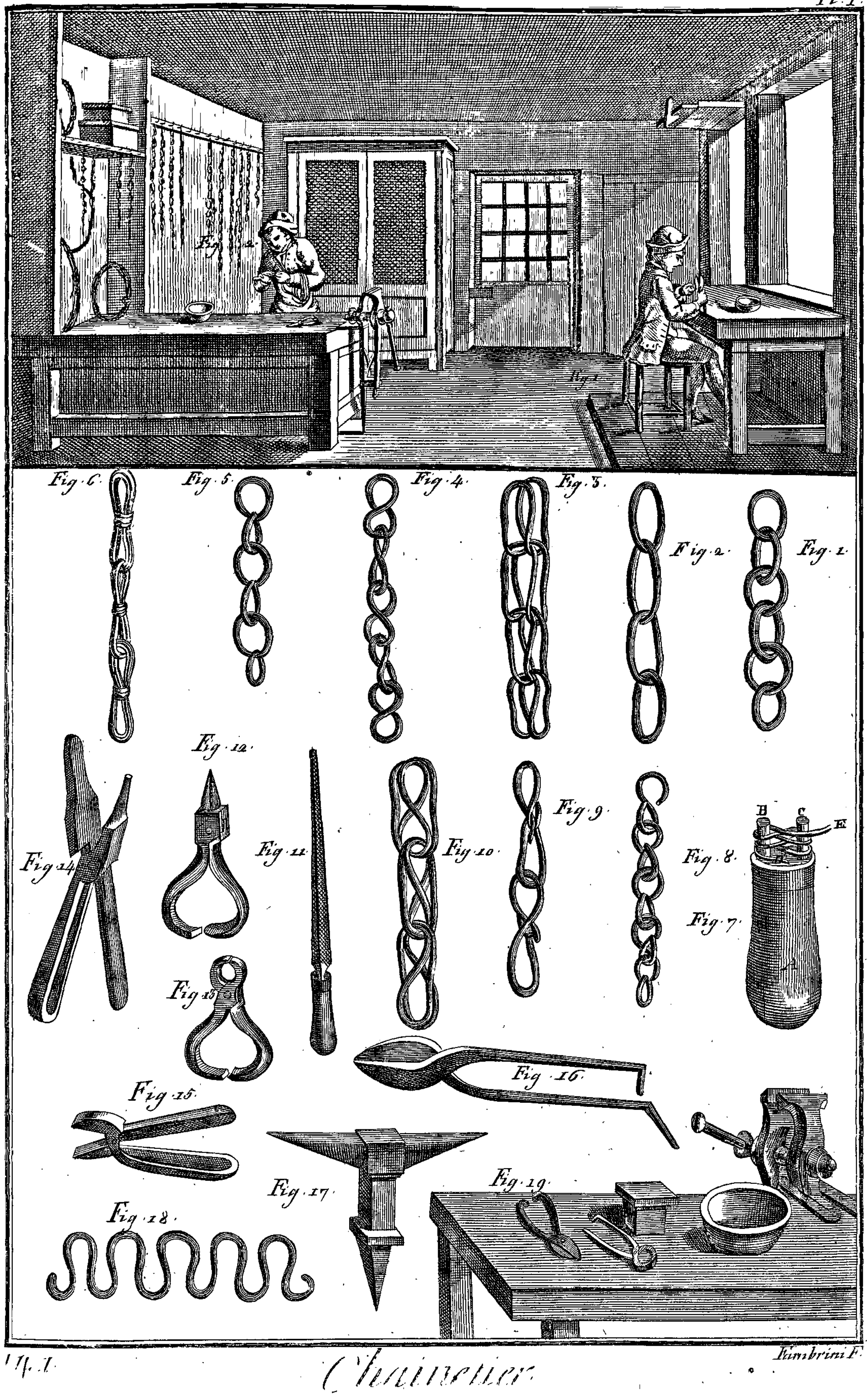

Chaînetier

Fambrini F.

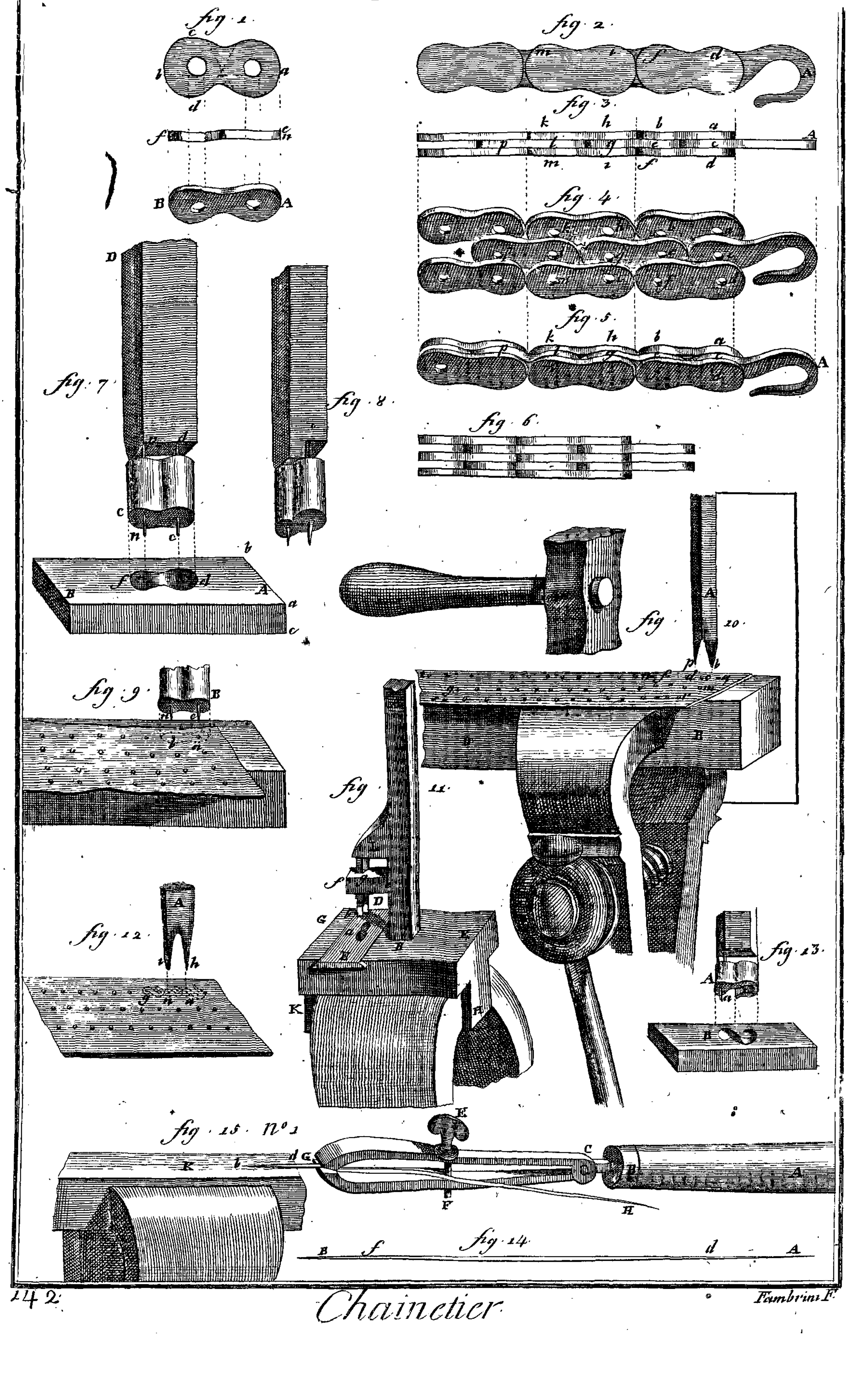

Chainetier

Fambrini F.

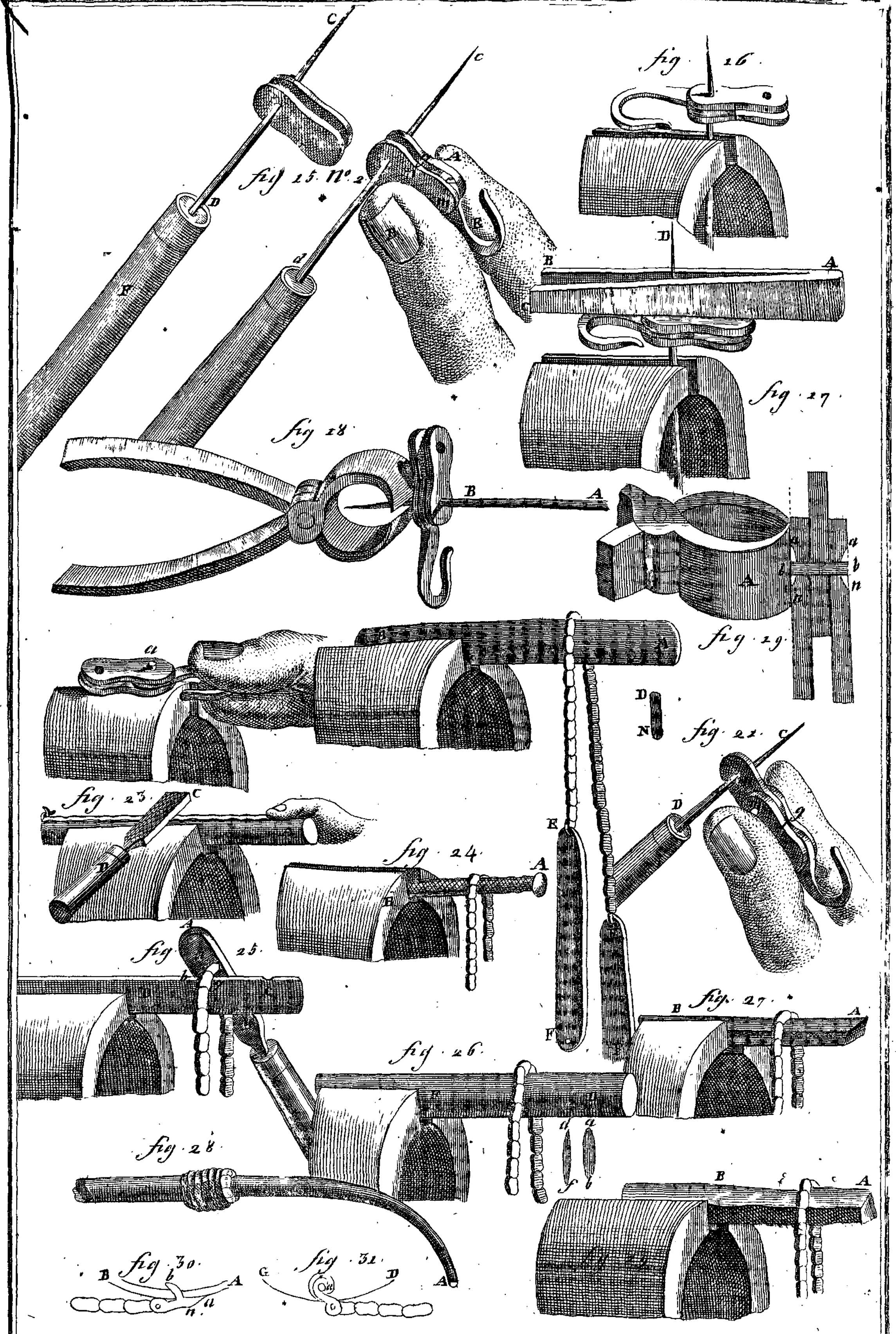

Chainetier

Fambrini F.

CHAMOISEUR ET MEGISSIER,

Contenant cinq Planches.

L'Affinité de ces deux professions a engagé à en joindre ensemble les figures; mais leur grand nombre a obligé de les distribuer en cinq Planches que l'on trouve citées indifféremment sous le nom de *Chamoiseur* ou de *Mégissier*.

PLANCHE Iere.

La vignette représente le travail de riviere & celui des plains, &c.

Fig. 1. Ouvrier qui lave les peaux à la riviere.
1. n. 2. Ouvrier qui lave les peaux dans un timbre ou grand baquet.
2. Ouvrier qui rétalle les peaux sur le chevalet.
3. Ouvrier qui rétalle les peaux pour la seconde ou troisieme fois.
4. Ouvrier qui avec des forces coupe l'extrémité des brins de laine qui sont gâtés. Cette opération se fait après que les peaux ont été déchaussenées, & avant que de les dépeller.
5. Ouvrier qui enchaussenne les peaux du côté de la chair.
6. Un des deux ouvriers qui étend les peaux (la chair en-dedans), après qu'elles ont été enchaussenées.
7. Ouvrier qui se sert de l'enfonçoir pour plonger les peaux dans le plain.
8. Ouvrier qui jette les peaux dans le plain.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Enchaussenoir dont se sert l'ouvrier, *fig.* 5.
2. Forces dont se sert l'ouvrier, *fig.* 4.
3. Chevalet dont se servent les ouvriers, *fig.* 2. & 3.
4. Enfonçoir dont se sert l'ouvrier, *fig.* 7.
5. Rateau servant d'écumoir pour nettoyer les plains.
6. Couteau à rétaller. 11, 12, les poignées. 14, profil de la lame de ce couteau.
6. n. 2. Pelloir dont se sert l'ouvrier, *fig.* 1. de la Planche suivante.

PLANCHE II.

La vignette représente l'attelier de la dégraisserie, dans lequel on a placé des ouvriers travaillant à différentes opérations qui se font plus commodément dans des atteliers séparés, & cela pour ne point multiplier les Planches.

Fig. 1. Ouvrier qui dépelle, c'est-à-dire détache la laine de dessus la peau avec le pelloir ou le couteau à rétaller. Cette opération est la suite de celle de la *fig.* 4. de la Planche précédente.
2. Dégraisseur qui tord les peaux avec la bille ou le bâton qui en tient lieu.
3. Ouvrier qui ouvre ou dresse les peaux sur le palisson.
4. Ouvrier qui pare à la lunette. *p*, la lunette. *Voyez* aussi la Planche du corroyeur.
5. Ouvrier qui écharne, rase ou effleure avec le couteau à écharner. *Voyez* ce couteau, Planche du corroyeur.
6. Ouvrier qui pousse la guinée, c'est-à-dire qu'il la ratisse avec le fer à pousser.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Bâton ou bille de bois.
2. Fer à pousser de l'ouvrier, *fig.* 6.
3. Palisson de la *fig.* 3.
4. Paroir de l'ouvrier, *fig.* 6.
5. La bille.

PLANCHE III.

Contenant les *fig.* 7, 8 & 9. qui n'ont pas pu tenir dans les Planches précédentes.

7. Paroir de l'ouvrier, *fig.* 4. de la Planche précédente. PR, valet. Q, le poids.
8. Tenailles à griffes pour relever les peaux dans les plains.
8. n. 2. Autres tenailles à palettes pour le même usage.
9. Presse qui tient lieu de la bille pour exprimer le dégras de la guinée.

PLANCHE IV.

Le haut de la Planche, *fig.* 1. représente le moulin a foulon en perspective.

AB, arbre vertical sur lequel est monté un rouet, garni de quarante-huit alluchons. Cet arbre vertical est au centre du manege, & tourné au moyen du levier G, au palonnier duquel on attele un cheval.

Le rouet engraine dans la lanterne C garnie de vingt fuseaux, & fixée sur l'arbre horisontal CD, dont l'élévation au-dessus du sol de l'attache doit être telle que le cheval puisse passer dessous facilement.

A l'extrémité D de cet arbre est fixée une roue garnie de vingt dents. Cette roue conduit la lanterne E de vingt fuseaux, & est fixée sur l'arbre horisontal EF qui porte les levées des maillets ou pilons 1, 2, 3, 4, &c.

Ces maillets sont renfermés dans une forte cage de charpente, & on peut les tenir élevés & hors de l'atteinte des levées par le moyen des treuils *a*, *b*, sur lesquels s'enroulent les cordes qui passent dans les poulies 8, 9, & vont s'accrocher à quelque anneau ou cheville fixée à la tête des maillets.

Les extrémités opposées aux têtes, sont taillées en dents, & agissent sur les peaux placées dans les piles, ainsi qu'il sera dit, *fig.* 5.

2. *Bas de la Planche*, plan de la même machine où l'on voit les levées de l'arbre & leurs rouleaux qui agissent sur les cammes ou extrémités inférieures des manches des maillets 6, 7, 10, 5, 11, 12, 13.

Les levées avec leurs rouleaux doivent être distribuées sur l'arbre, de maniere qu'elles levent successivement les maillets.

Les autres lettres de cette figure désignent les mêmes parties que dans la figure précédente.

PLANCHE V.

Suite de la même machine.

3. Elévation latérale, suivant la longueur, du même moulin.
A, la crapaudine de l'arbre vertical.
B, le tourillon supérieur.
C, D, palier de l'arbre horisontal.
E, F, palier de l'arbre des levées. Le surplus des lettres comme aux figures précédentes.
4. Elévation latérale extérieure de la cage qui contient les maillets & la pile.
P, profil de la pile.
Q, une des flasches ou coulisses qui guident les maillets; les flasches sont assemblées à languettes dans les rainures S, R, T de la *fig.* 6.
R, contre-femelle où les mêmes flasches sont assemblées.
7, 6, manche d'un maillet.
F, tourillon de l'arbre des levées.
6, 10, profil de deux des quatre rouleaux visibles de ce coté de la machine; les autres sont cachés par la charpente de la cage.
b, profil du treuil à relever les maillets.
8, profil de la solive à laquelle les poulies sont attachées.
5. Coupe transversale & verticale du moulin par un plan qui passeroit entre deux maillets contigus.
M 2, le maillet.
M, la partie dentée qui foule les peaux dans la pile P.
2, tête du maillet, où l'on voit la cheville à laquelle s'accroche la corde qui passant sur la poulie 9, va s'enrouler sur le treuil *a*, pour tenir le maillet élevé & hors de l'atteinte des rouleaux de l'arbre.

c, *b*, man-

e, *b*, manche du maillet mobile sur un boulon de fer qui le traverse.

c, *c*, la levée ou piece de bois, sur laquelle agissent les rouleaux.

d, *e*, clé qui sert à affermir tant le manche du maillet que la levée, dans la mortoise où ces trois pieces passent.

F, coupe de l'arbre qui porte les levées à rouleau.

f, 11, 12, 13, rouleaux.

6. Représentation perspective de la pile, dessinée sur une échelle double.

P, la grande pile,

Q, la petite pile.

S, R, T, les rainures qui reçoivent les languettes des flasches ou guides des maillets.

7. Représentation géométrale sur une des deux levées à rouleau de l'arbre E F.

ab, *cd*, les deux levées.

gb, une des clés qui serre la levée dans la mortoise de l'arbre, où elle est encore retenue par les deux épaulemens ou renforts *e*, *f*.

Vers les extrémités *a*, *b* sont encore deux épaulemens entre lesquels lesdits rouleaux sont placés de maniere que les axes de ces rouleaux sont représentés par les lignes *kl*, *mn*.

Voyez les articles *Chamoiseur* & *Mégissier*.

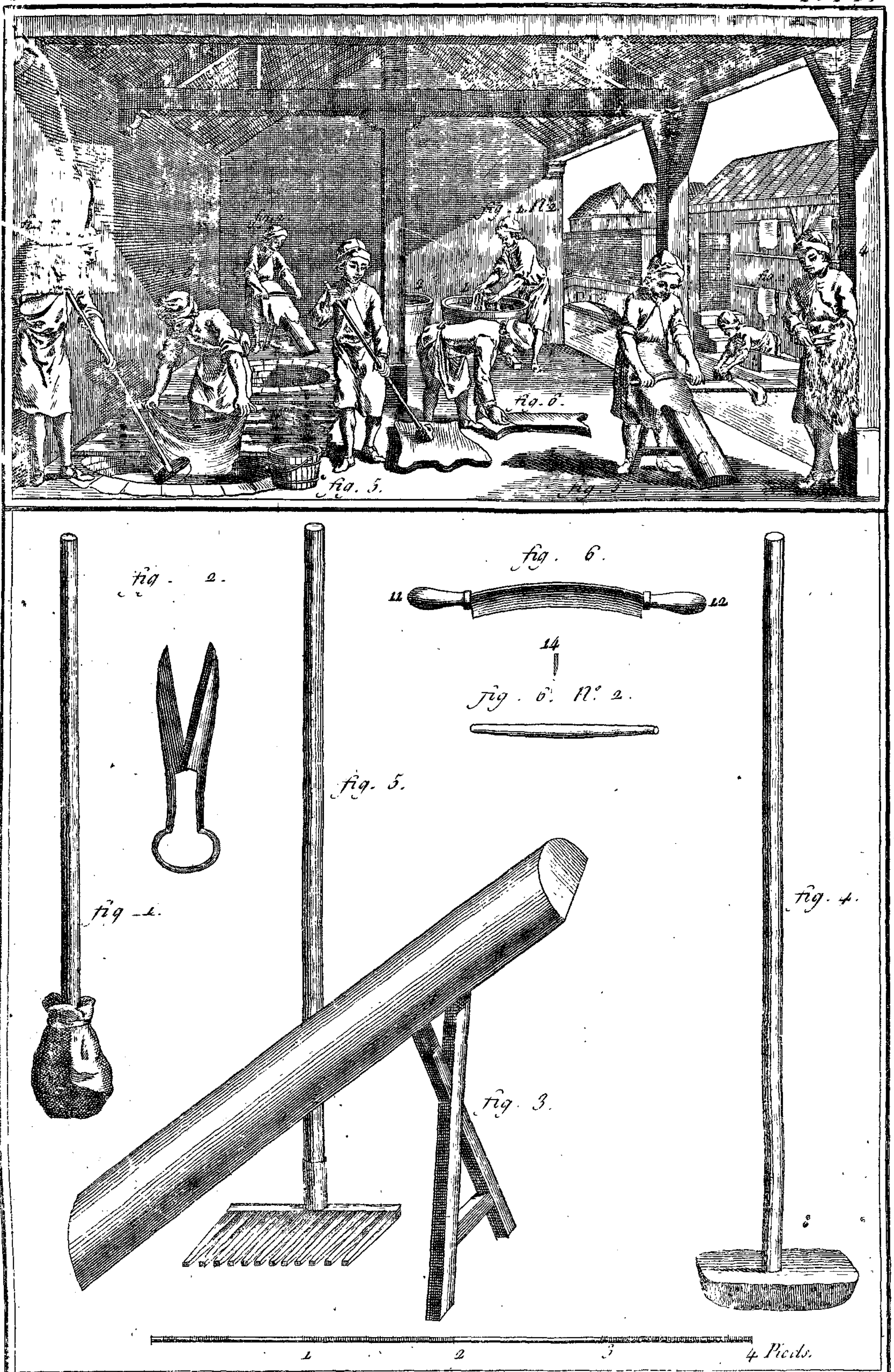

Guidotti Fecit.

Chamoiseur et Megissier.

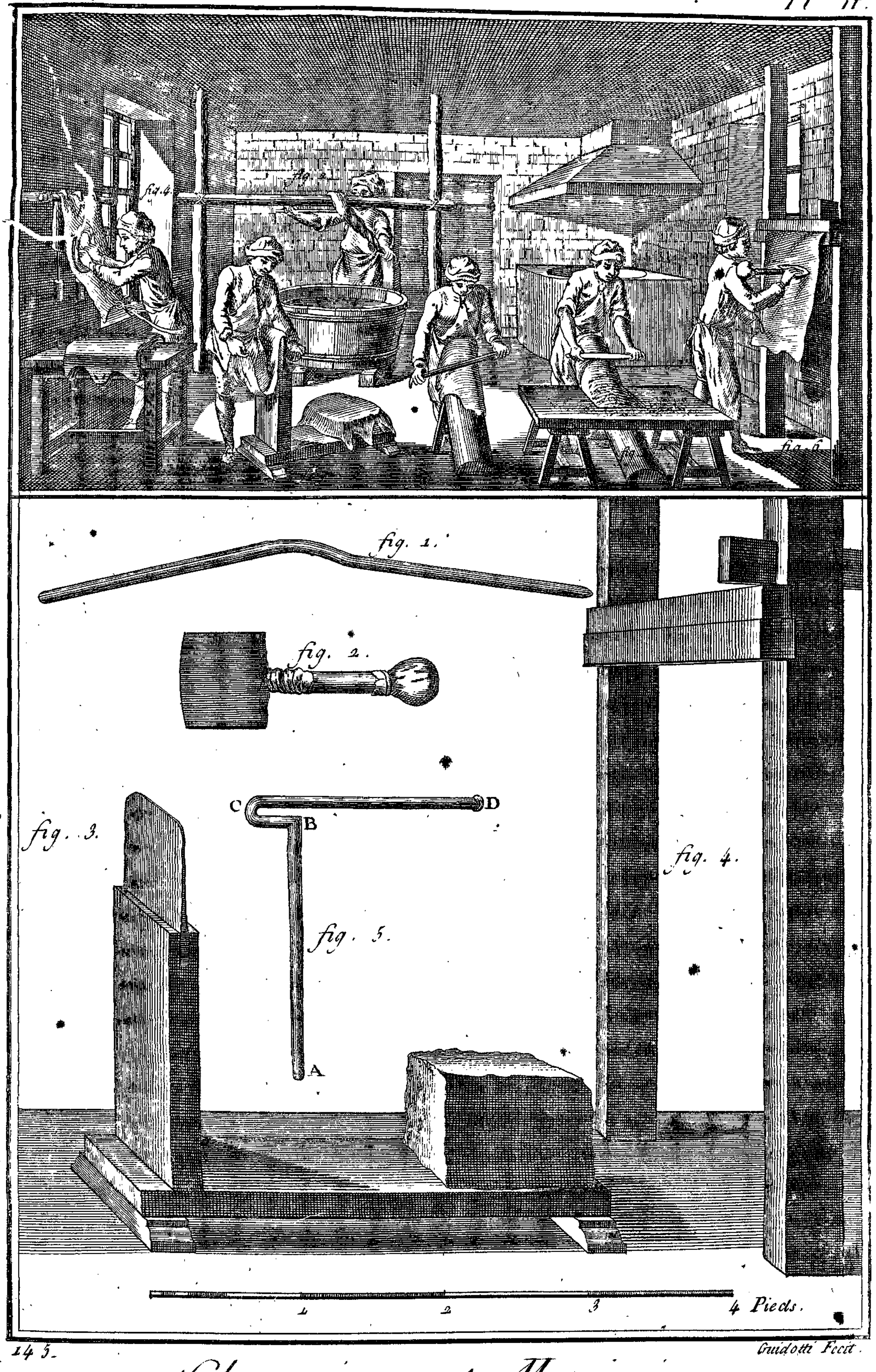

143.

Guidotti Fecit.

Chamoiseur et Megissier.

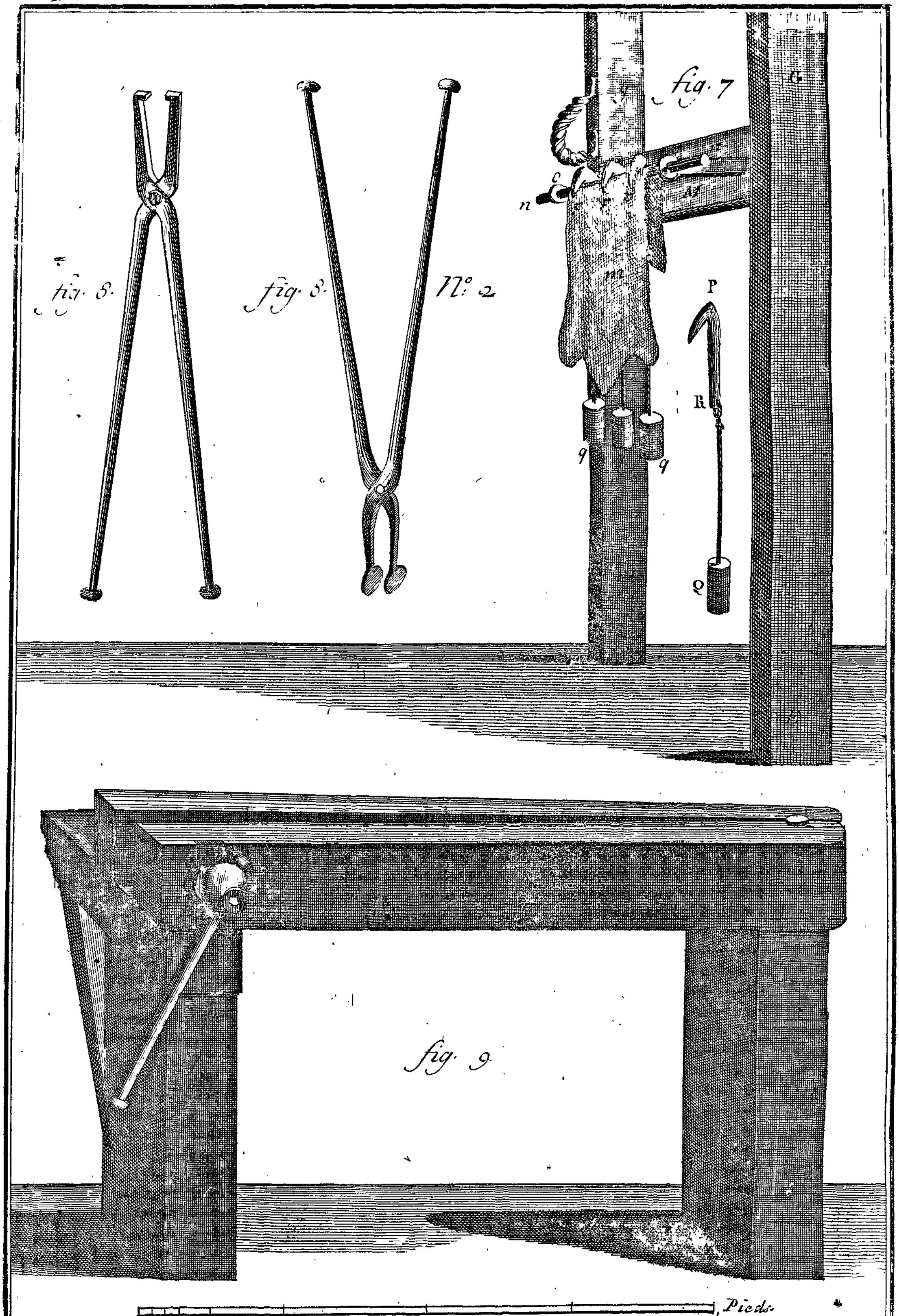

146 · Canocchi Fecit.

Chamoiseur et Megissier

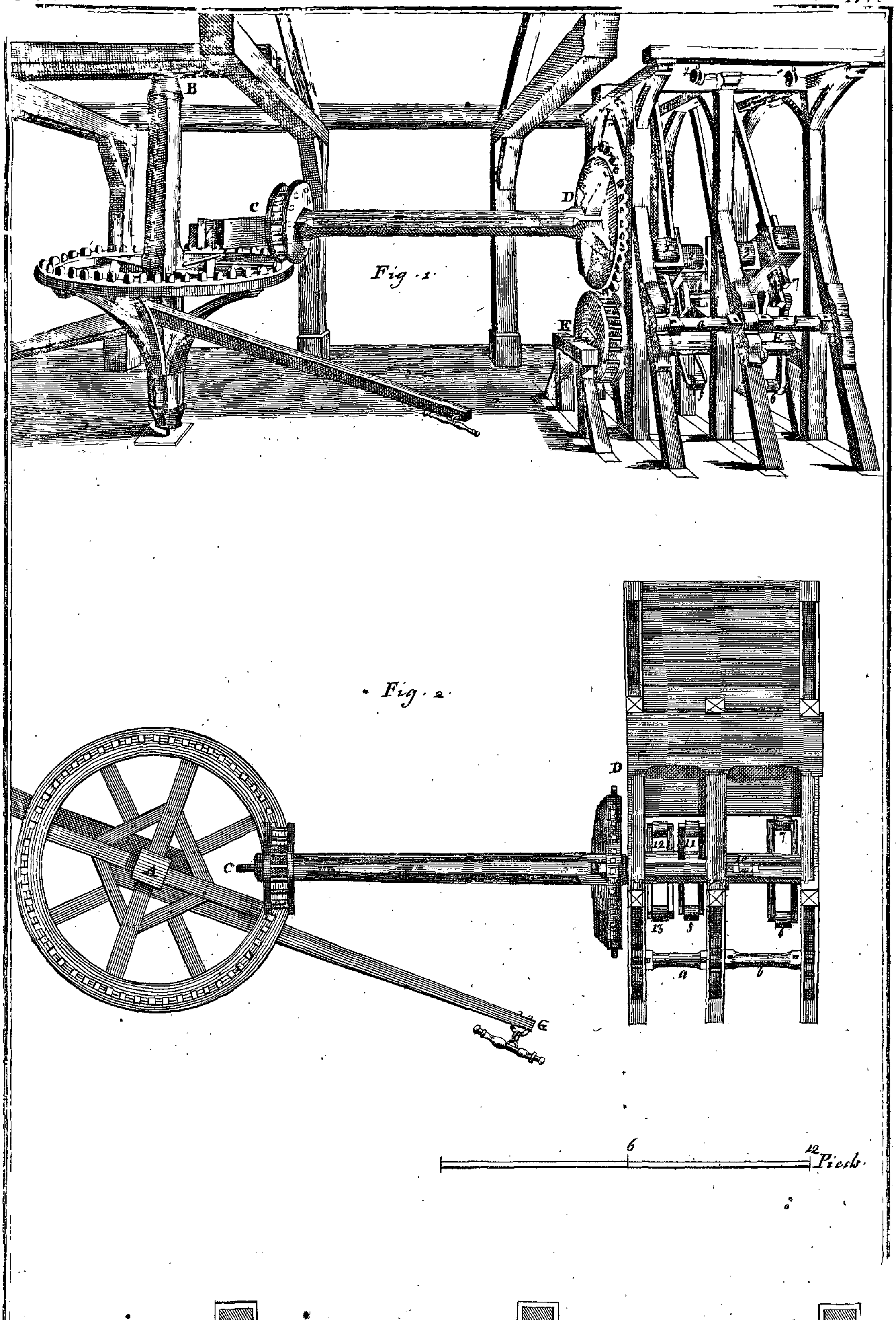

Fambrini F.

Chamoiseur.

Moulin à Foulon.

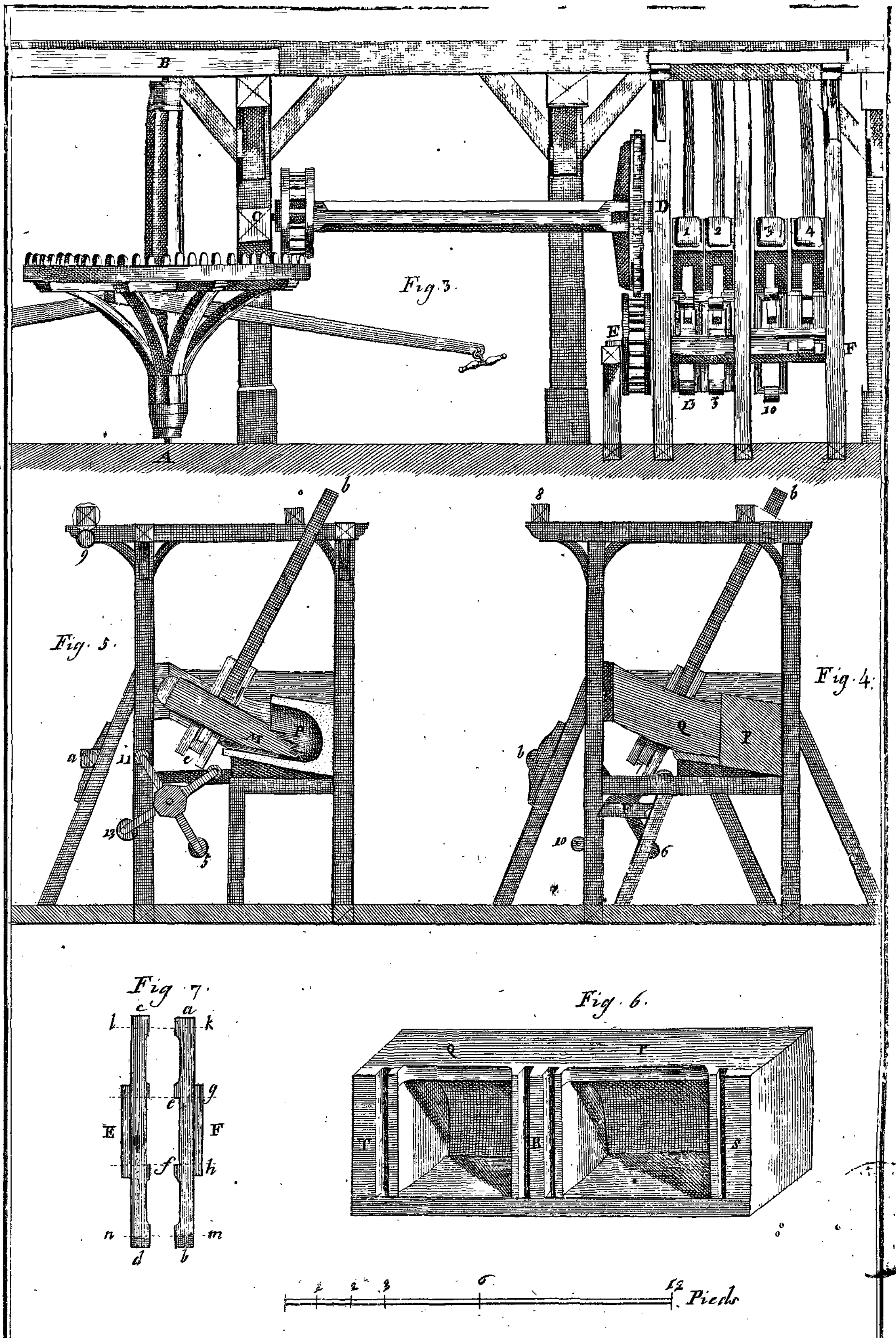

Fambrini F.

Chamoiseur.

Moulin a Foulon.

CHANDELIER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche montre les opérations principales du chandelier.

Fig. 1. Coupeur de meches, placé devant son banc.
2. Ouvrier qui fait fondre le suif.
3. Ouvrier qui fait de la chandelle à la baguette.
4. Ouvrier qui fait de la chandelle au moule.
1. Tamis à passer le suif.
2. Pannier aux pelotes.
3. Pannier à suif.
4. Sibille.
5. Pain ou jat de suif.
6. Pelote ou peloton de coton.
7. Truelle.
8. Abîme.
9. Table à moule.
10. Baguettes ou broches à chandelle,
11. Dépéçoir.
12. Caque.
13. Banc à couper.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Banc à dépécer le suif, ou dépéçoir.
2. Banc à couper les meches, ou couteau à meches.
3. abîme.
4. Etabli à broches chargées de chandelles.

PLANCHE II.

Fig. 5. Moule à chandelle *a b*, le collet. *b c*, la tige. *c d*, le culot. *e f*, le crochet.
6. Table à moules.
7. Burette ou pot à mouler.
8. Aiguille.

A, tournette à dévider le coton, avec le pannier aux pelotes.

B, couteau à couper le suif.

C, chaudiere à faire fondre le suif, placée sur son trépié.

D, caque à refroidir le suif, avant que de le jetter dans les moules.

E, tamis à passer le suif.

F, coupe-queue. A, table du coupe-queue. B, piece de bois posée sur cette table. *c, c, c, c*, piés ou supports du coupe-queue. *d*. poîle pleine de charbons qui échauffent le coupe-queue E. E, coupe-queue. F F, les mains de l'ouvrier qui passent une broche chargée de chandelles sur le coupe-queue. E, la plaque échauffée qui coupe également l'extrémité des chandelles, reçoit le suif à mesure qu'il fond, & le rend par la goulette G dans la jatte H.

G, pot à suif.

H, truelle à ramasser le suif. *Voyez* à l'art. *Chandelle* le détail de l'art & de ses outils.

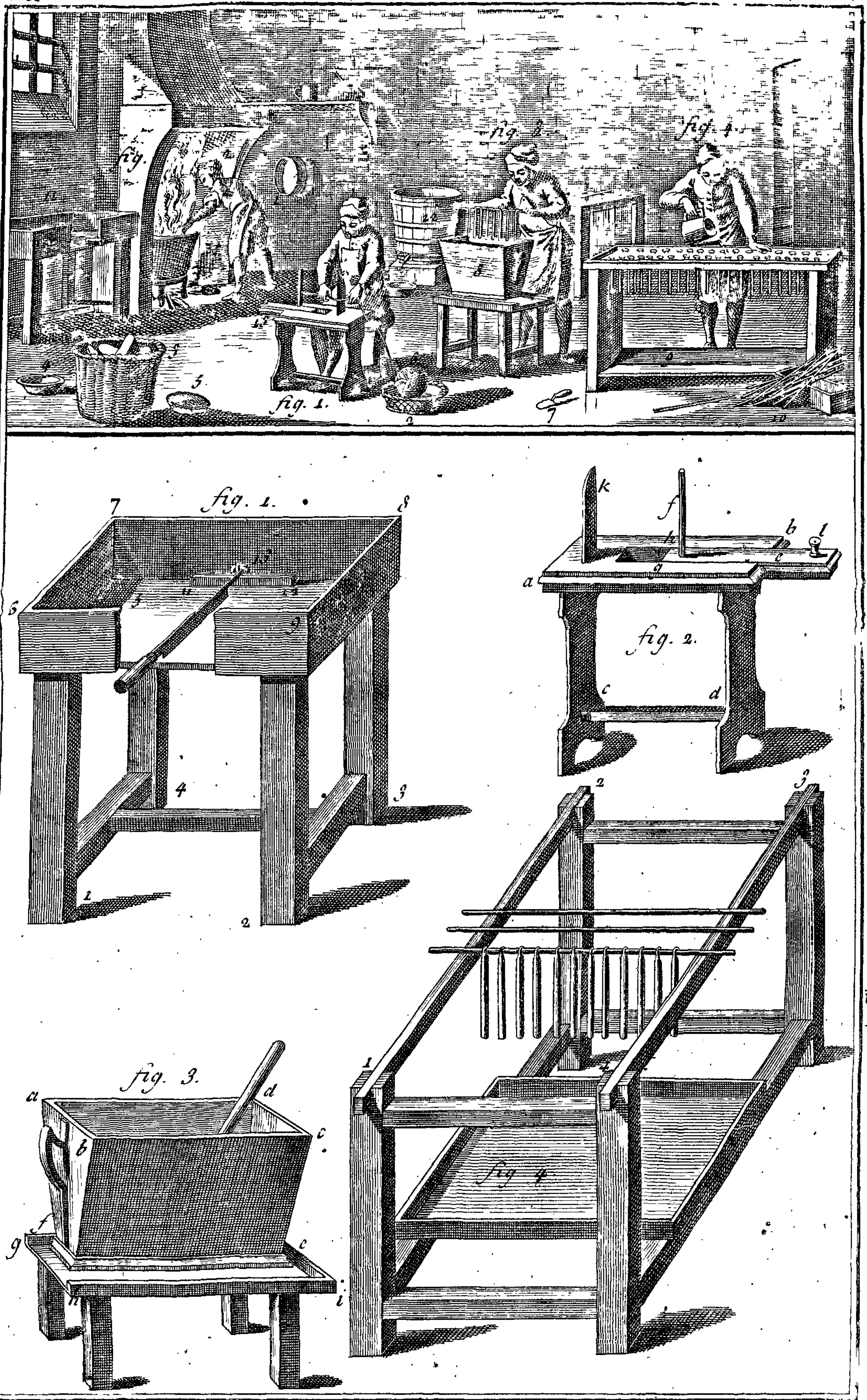

Chandelier.

Guidotti. F.

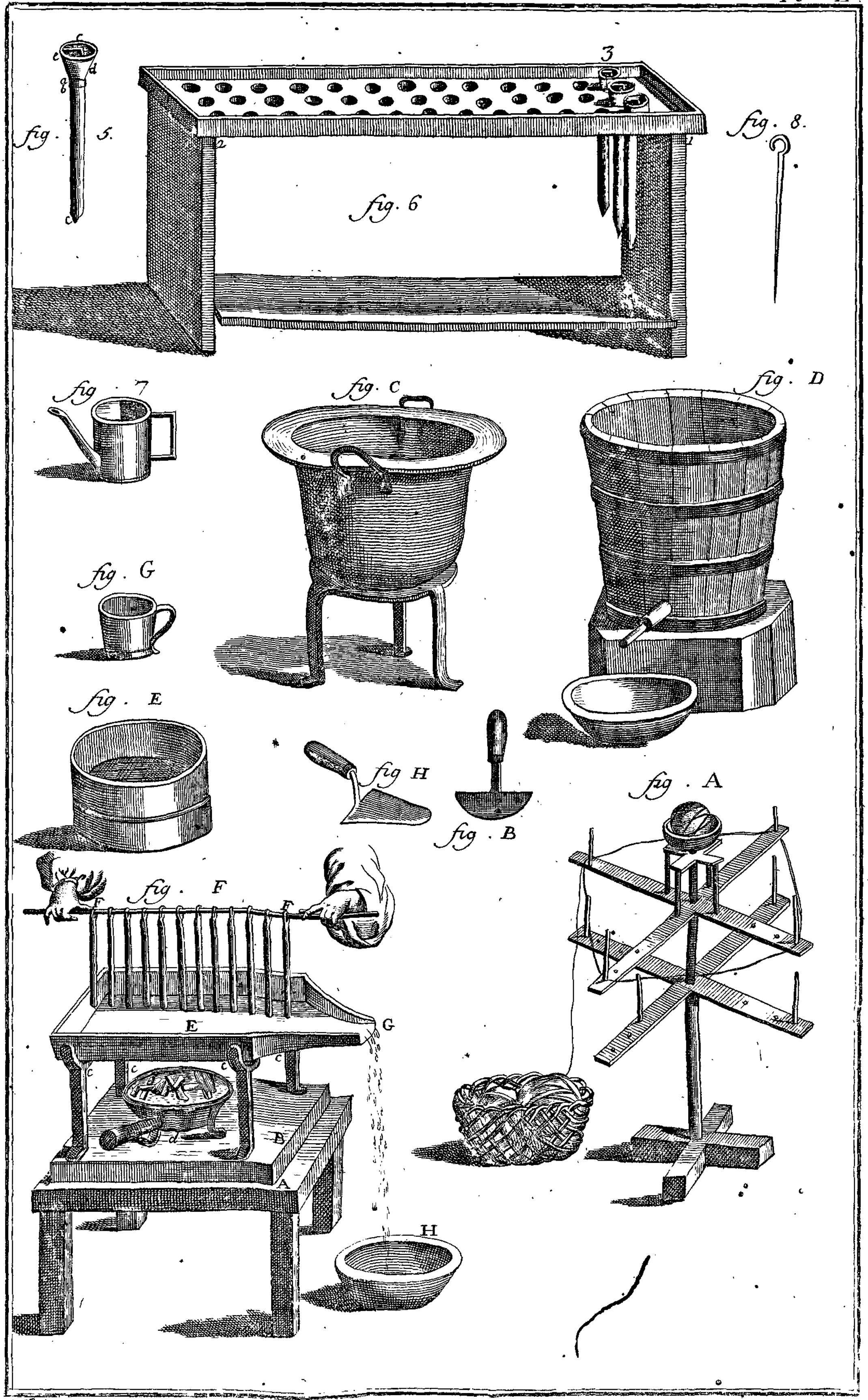

Chandelier.
Fambrini F.

CHAPELIER,

Contenant trois Planches.

PLANCHE Iere.

Attelier de l'arçonnage.

Fig. 1. Ouvrier qui arçonne.
W, claie d'osier.
H K, H K, dossiers.
A, la perche de l'arçon.
F, la coche.
G, étoffe exposée à la corde de l'arçon.

Attelier du bastissage.

2. Le bastissage. Table servant à cette manoeuvre.
A B, le bassin.
Voyez à l'article chapeau, & à la fin de la Planche II. de chapelerie, le détail des opérations & des formes que prennent les capades, jusqu'à ce qu'on les appelle *un chapeau basti au bassin*.

Attelier de la foulerie.

3. 4. & 5. La figure 3. montre l'attelier de la foule;
La figure 4. la moitié du plan de la foule;
La figure 5. n. 1. une coupe de la foule selon sa longueur.
Détail des figures 3. 4. 5.
A, porte de l'étuve.
B, ventouses.
C, porte du fourneau.
E, dessous de la chaudiere.
F, F, F, grille ou chenets.
H, H, tuyau de la cheminée.
I, I, I, I, chaudiere de cuivre.
K, K, K, K, K, K, K, K, banc de foule, avec un ouvrier occupé à fouler.
L, le bareau. (On lit dans l'article *bureau*, c'est une faute d'impression.)
M, baquet à bourre.
N, N, N, N, N, N, boutons de fer ou de bois, destinés à arrêter les roulets.
O, écumoire.
P, balai.
1, 2, la tuile.
Voyez à l'article chapeau, & à la fin de la Planche II. de chapelerie, la suite des opérations & des formes que le chapeau basti au bassin prend à la foule, jusqu'à ce qu'on l'appelle *un chapeau basti à la foule*, *chapeau arrangé*, *torqué* ou *mis en coquille*, *poussé*, *dressé*, &c. *formé*, *choqué*, *abattu*, *piécé*, *uni*, *égoutté*, &c. *relevé*, *arrondi*, &c. *& prêt à entrer à l'étuve*, *& à subir les autres manoeuvres qui le conduiront à la perfection.*
5. n. 2. *Fig.* relative à l'arçonnage.

PLANCHE II.

6. L'arçon.
A B, la perche.
B, bec de corbin.
C, rainure de la corde c C.
D, panneau.
C C, cuiret.
a, *a*, tarauts.
b, chanterelle.
O, poignée.
7. Le clayon.
8. La carte.
9. Feutriere.
10. La coche.
11. Le roulet.
12. La manicle ou femelle
D, le doigtier.
13. L'avaloire.
14. La forme.
15. Quart à chapeau.
16. Mesure.
17. Carrelet.
18. Piece de cuivre.
19. Le choc.
20. Couteau à repasser.
21. Couteau à couper le poil.
22. Frottoir ou peloton.
23. Capade.
a, *b*, les aîles de la capade.
c, la tête.
d, l'arrête.
A B C D, le lien.
a b c d A B C D, le clair.
24. n. 1. Maniere de former les croisées, de marcher sur l'arrête, de marcher sur la tête, & en un mot de suivre les croisées, & de faire passer les capades à l'état de chapeau basti au bassin.
24. n. 2. Capades avant que de décroiser.
Fautes d'impression à corriger. Pag. 136. premiere col. ligne derniere *alinea*, *fig.* 24. lisez *fig.* 24. *n.* 1.
Même pag. lig. 70., 2. col. *fig.* 23. lisez *fig.* 24. *n.* 1.
Même pag. même col. lig. 78. *fig.* 24. lisez *fig.* 24. *n.* 1.
Pag. 137. lig. 44. 53. col. 1. *fig.* 24. lisez *fig.* 25.
24. n. 2. 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, suite des croisées à la foule, qui conduisent le chapeau de l'état de basti au bassin, à l'état de basti à la foule.

PLANCHE III.

Attelier de la teinture.

Fig. 1. Au bas de la Planche, foule de dégorgeage.
1, 2, 3, 4, les poteaux ou billots.
5, entrée du dessous de la chaudiere.
6, 7, bancs.
8, cheminée.
2. Au bas de la Planche, chaudiere à teindre.
a, *b*, billots.

Attelier de l'apprêteur.

Au-dessus de l'attelier de la teinture on voit, *fig.* 3, 4, 5, 6, 7, l'attelier de l'aprêteur.
3, 3. Les bassins, espece de fourneaux.
4. 5. Blocs.
6. Brosse.
7. Table.
8. Au-dessus de l'attelier de l'aprêteur, fer à repasser.
9. Fourneau à chauffer les fers.
10. Pince à éjarrer.
32. n. 2. Plumet.
Voyez à l'article *chapeau* le détail de l'art & l'usage des atteliers & des instrumens représentés dans ces Pl.

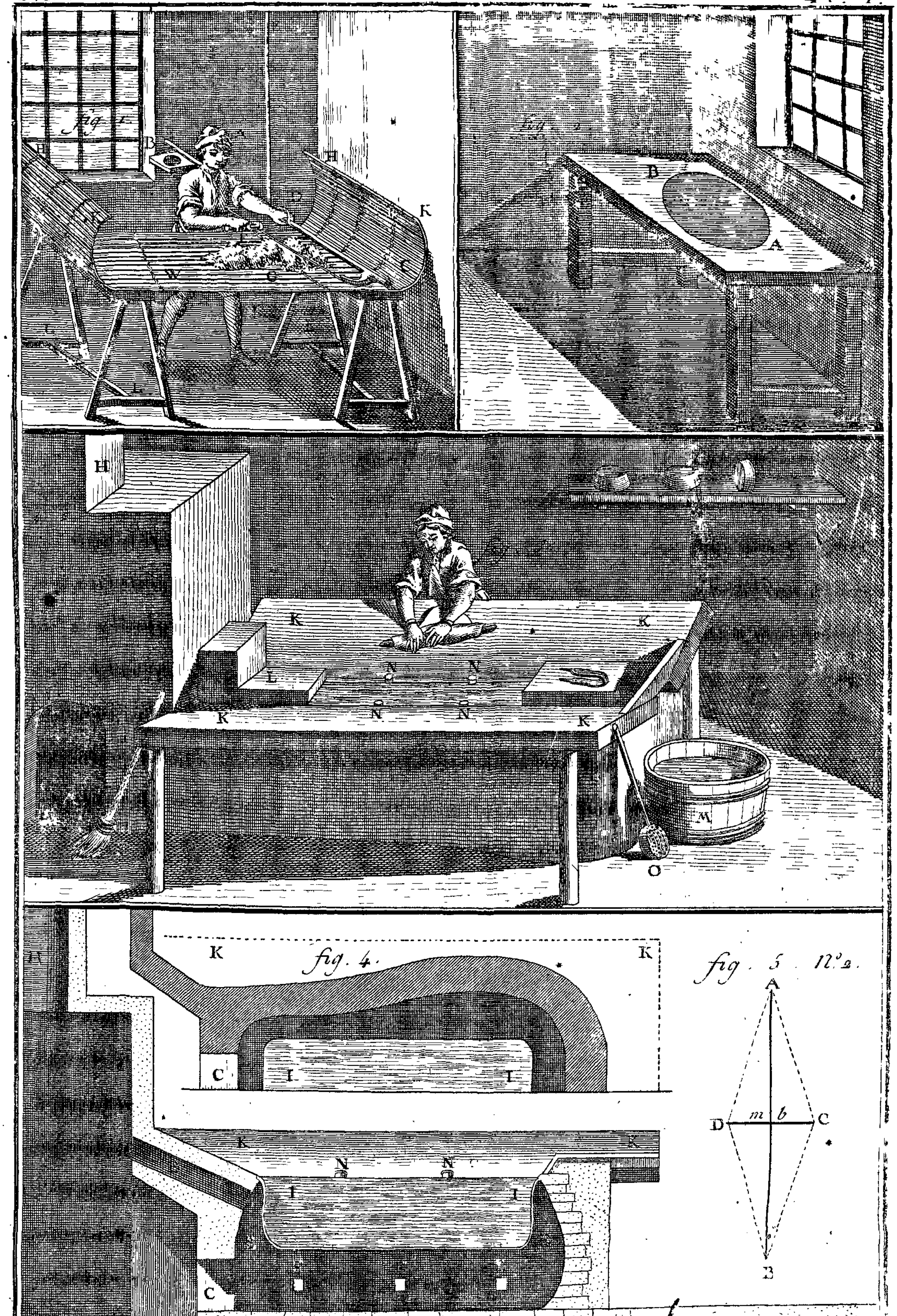

Guidotte

Chapelier.

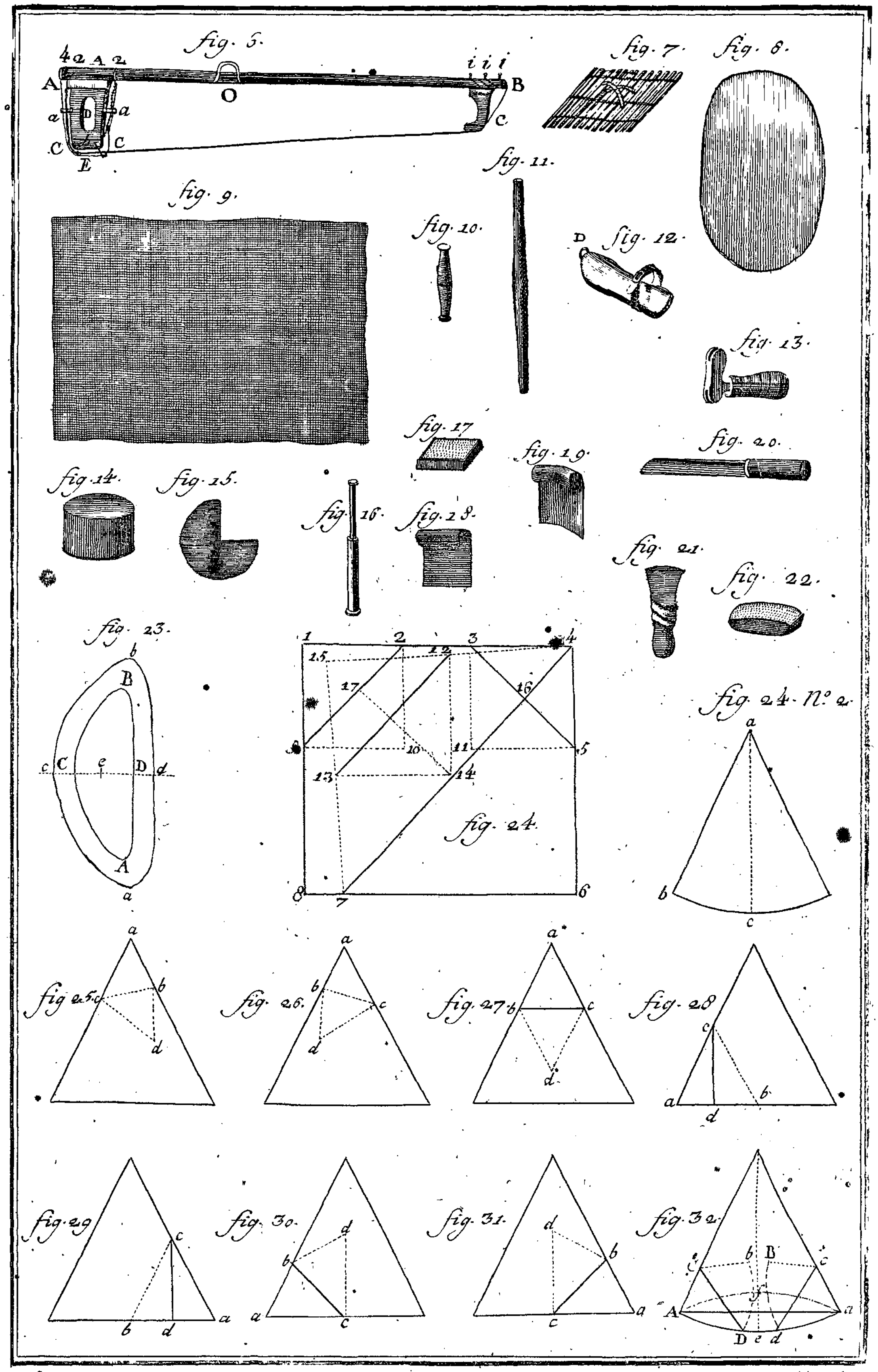

Canocchi Fecit

Chapelier.

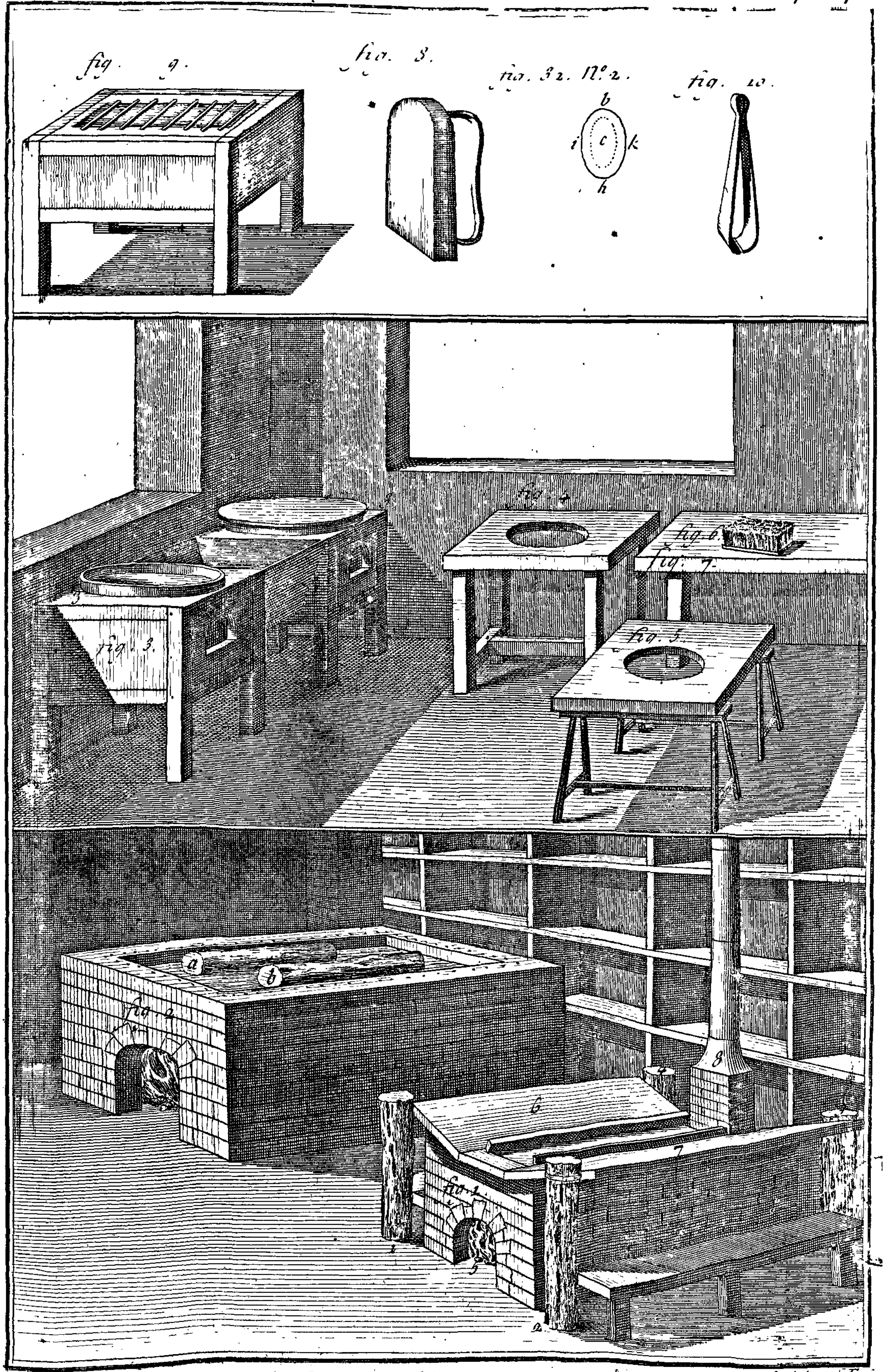

Chapelier.

Guidotti F.

CHARPENTERIE,

Contenant soixante-dix Planches, dont trente-six simples, & dix-sept doubles.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche représente à sa partie supérieure un chantier de charpentier, dans lequel travaillent différens ouvriers.

a, ouvrier occupé à refendre.
b, ouvrier occupé à faire des mortoises.
c, ouvrier occupé à équarir avec la bésaiguë.
d, ouvrier qui hache avec la cognée.
e, ouvrier qu'on appelle *goret* ou *maître-compagnon*, occupé à recevoir les ordres du maître.
f, ouvrier qui transporte des bois.
Sur le devant de ce chantier est une voiture à deux roues *g*, appellée *diable* avec laquelle les ouvriers transportent eux mêmes la plûpart de leurs bois.
Dans le fond est un hangard *h*, où les ouvriers travaillent à couvert pendant les mauvais tems; le dessous est plancheyé pour procurer par-là aux ouvriers le moyen de tracer par terre leurs ouvrages.
Près de-là en *i* est un pan de bois que l'on éleve.
De l'autre côté & derriere le chantier vers *k*, est un échaffaudage de charpente, destiné à l'édification d'un grand bâtiment.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Un tronc d'arbre. La coupe montre les cercles A, dont C est le centre commun. Ces cercles indiquent l'âge.
2. Une piece de bois d'équarrissage.
A, le bois de brin.
B, les dosses.
Courbe d'escalier, citée ici. *Voyez* en A, Pl. VIII. & IX. *fig.* 58. & 59, 68 & 69. des escaliers.
3. Une piece de bois d'équarissage refendue, formant plusieurs pieces de bois de sciage A.
4. Une piece de bois en chantier disposée pour être équarrie.
A, la piece.
B, B, chantiers de bois.
F, G, regles pour marquer le dégauchissement.

PLANCHE II.

Fig. 5. Derniere piece de bois en chantier, disposée à être tracée au cordeau ABC.
6. Même piece de bois refendue des deux côtés, disposée à être tracée de nouveau au cordeau, pour refendre les deux autres côtés E, F.

Des assemblages.

7. Assemblage à tenon & mortoise, droit.
A, tenon.
C, mortoise.
8. Cheville pour cheviller les assemblages à tenon & mortoise.
9. Piece de bois à tenon, avec renfort B au collet.
10. Autre piece de bois aussi à tenon, avec renfort B au collet.
Equerre à épaulement, citée ici, se trouve à la Pl. XLIX. *fig.* 18. des outils.
11. Assemblage à tenon & mortoise en équerre.
A, tenon.
B, mortoise.
12. Assemblage simple à tenon & mortoise en about.
A, tenon.
B, mortoise.
Le mot *chat d'un plomb*, cité ici, se trouve à la Pl. XLVIII. *fig.* 14.
13. Assemblage double à tenon & mortoise en about.
A, tenons.
B, mortoises.
Le mot *appui*, cité ici, *fig.* 13. n. 3. *Voyez-le* aux Pl. III. & IV. en H, *fig.* 32, en I, *fig.* 34. & 36. & en P, *fig.* 35. des pans de bois.
14. Assemblage simple à tenon & mortoise en about & à talon.
A, tenon.
B, Mortoise.
C, talon.
15. Assemblage double à tenon & mortoise en about & à talon.
A, tenons.
B, mortoises.
C, talon.
Cric cité ici, *fig.* 16. se trouve à la Pl. LI. *fig.* 52. 53. 54. & 55. des outils.
16. Le même assemblage tout monté.
Le mot *assemblage* se trouve cité ici, *fig.* 17. *Voyez-en* les *fig.* aux Pl. II. & III.
Appui cité ici, *fig.* 17. n. 34. *Voyez-le* aux Pl. III. & IV. en H, *fig.* 32. en I, *fig.* 34. & 36. & en P, *fig.* 35. des pans de bois.
Chantignole cité ici, *fig.* 17. se trouve en K aux Pl. IX. & X. des combles.
Course de pannes, citée ici, *fig.* 17 *Voyez* en H & *h*, Pl. IX. X. & XII. des combles.
Colombe citée ici, *fig.* 17. n. 33. *V.* la *fig.* 38. Pl. V.
Croix de S. André, citée ici, *fig.* 17. *V.* Pl. III. & IV. en G, *fig.* 33, en T, *fig.* 35. en P, *fig.* 34. & en N, *fig.* 36. des pans de bois, & en *g*, Pl. XV. des ponts.
17. Autre assemblage en about, composé de trois pieces de bois, dont deux portent chacune un tenon entrant dans la même mortoise.
H, une des pieces, posée verticalement.
D, une seconde piece inclinée.
Troisieme GF, posée horisontalement, porte la mortoise F avec un talon G.
Décharge citée ici, *fig.* 17. n. 30. se trouve aux Pl. III. & IV. en E, *fig.* 32. & 33. en X & en *i*, *fig.* 34. en R, *fig.* 35. & en L, *fig.* 36.
18. Même assemblage tout monté.
Le mot *chevêtre*, cité ici, *fig.* 18. n. 14. se trouve en B, Pl. V. & VI. des planchers.
19. Assemblage à queue d'aronde.
C, tenon.
D, mortoise.
20. Même assemblage tout monté.

PLANCHE III.

Maniere de faire les tenons & les mortoises.

Les *fig.* 21, 22, 23, 24, 25 & 26 ont rapport à la maniere de faire les tenons. *Voyez* le discours & l'art. *Tenon*.
Les *fig.* 27, 28, 29, 30 & 31 ont rapport à la maniere de faire les mortoises. *Voyez* l'art. *Mortoise*.
Fig. 21. Deux pieces de bois que l'on veut assembler.
22. Les mêmes tout assemblées.
23. Piece sur laquelle on veut faire un tenon simple tracé en A.
c, *d*, les morceaux que l'on supprime.
24. Tenon fait.
25. Piece de bois, sur laquelle on veut faire un tenon double A & A *double*.
b, *c*, *d*, morceaux que l'on supprime.
26. Tenon double fait.
27. Piece de bois, sur laquelle on veut faire la mortoise tracée en AC.
c, *d*, les côtés qui restent, & le milieu qui se supprime.
28. Même piece de bois.
On voit en A *double* la mortoise percée de trous *a*, *a*, *a*.
29. Même piece portant sa mortoise A faite.
30. Piece disposée pour une mortoise double.
b, *c*, *d*, les côtés qui restent.
A, A *doubles*, ce que l'on supprime.
31. La même avec sa mortoise double faite.

Des pans de bois anciens.

32. Pan de bois, selon les anciens, composé de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, maçonnerie.
B, B, B, &c.

B, B, B, &c. poteaux debout.
C, C, C, C, &c. pieces en travers faisant l'office de sablieres.
D, D, D, D, poteaux corniers.
E, E, décharges.
F, F, poteaux de croisée.
H, appui.
I, I, petits poteaux ou potelets.
K, K, K, K, pans de bois à lozange.

33. Autre pan de bois, selon les anciens, avec boutique, composé de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, A, A, &c piliers ou colonnes.
B, B, B, B, &c. potelets en brins de fougere.
C, C, C, C, poteaux debout.
D, D, poteaux de croisée.
E, E, décharges.
F, F, potelets.
G, G, G, G, croix de S. André.

PLANCHE IV.

Pans de bois anciens & à la moderne.

Fig. 34. Pan de bois, comme on les faisoit il y a environ 150 ans, composé de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, A, maçonnerie.
BB, DD, EE, FF, sablieres.
C, C, maîtres poteaux.
G, G, &c. *b*, *b*, &c. poteaux de croisée.
H, H, H, &c. linteaux de croisée.
I, I, appuis.
K, K, poteaux d'huisserie.
L, linteaux d'huisserie.
M, O, potelets.
N, *c*, guettons.
P, croix de S. André.
Q, R, T, *a*, *b*, *k*, poteaux de remplissage.
S, *i*, guettes.
V, *l*, tournisses.
X, décharges.
d, consoles.
e, chapiteaux de consoles.
f, blochets.
g, chevrons.
m, ferme ceintrée.
n, entrait.
o, poteaux de remplissage.
p, contre-fiches.

35. Pan de bois à la moderne, avec boutique, composé de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, maçonnerie.
B, gros poteaux servant de poteaux d'huisserie.
C, poutre ou poitrail.
D, F, linteaux d'huisserie.
E, poteaux d'huisserie.
G, Q, potelets.
H, solives.
I, K, sablieres.
L, poteaux corniers.
M, gros poteaux.
N, poteaux des croisées.
O, linteaux des croisées.
P, appuis des croisées.
R, décharges.
S, tournisses.
T, croix de S. André.
V, petites sablieres.

36. Autre pan de bois à la moderne, sans boutique, composé de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, maçonnerie.
B, poteaux corniers.
C, D, E, sablieres.
F, solives.
G, poteaux des croisées.
H, linteaux.
I, appuis.
K, potelets.
L, décharges.
M, tournisses.
N, croix de S. André. *Voyez* l'article *Pans de bois.*

PLANCHES V. & VI.

Des cloisons.

Fig. 37. Cloison de charpente, composée de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, poteaux de remplissage.
B, décharges.
C, tournisses.
D, poteaux d'huisserie.
E, linteaux.
F, potelets.
G, sablieres.

38. Cloison d'huisserie, composée de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, planches de batteaux.
B, coulisse.
C, tiers-poteaux d'huisserie.

39. Coupe d'un coulisse de la cloison précedente.
40. Plan de la porte de la cloison d'huisserie, *fig.* 38.
41. Plan de la porte de la cloison de charpente, *fig.* 37.
A, feuilleures des portes.
B, autres feuilleures pour recevoir les lattes.

Des Planchers.

42, 44, 45 & 47. Autant d'élévations de planchers dont les *fig.* 43, 46, 48 & 49 sont les plans composés de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, poutres.
B, chevêtre.
C, linçoirs.
D, solives d'enchevêtrures.
E, solives de longueur.
F, solives de remplissage.
G, lambourdes.
H, solives supérieures.
I, solives inférieures.
K, plates-formes. *Voyez* l'article *Plancher.*

PLANCHES VII. VIII. & IX.

Des escaliers.

50. Elévation & *figure*
51. Plan d'un escalier circulaire à noyau ou à vis.
52. Elévation & *figure*
53. Plan d'un escalier ovale à noyau ou à vis.
54. Elévation & *figure*
55. Plan d'un escalier quarré à noyau.
56. Elévation & *figure*
57. Plan d'un escalier rectangulaire à noyau.
58. Elévation & *figure*
59. Plan d'un escalier en limace circulaire.
60. Elévation & *figure*
61. Plan d'un escalier à limon quarré.
62. Elévation & *figure*
63. Plan d'un escalier à limon rectangulaire & suspendu.
64. Elévation & *figure*
65. Plan d'un escalier en péristile.
66. Elévation & *figure*.
67. Plan d'un escalier à échiffre.
68. Elévation & *figure*.
69. Plan d'un escalier irrégulier à limon suspendu.
Tous ces escaliers sont composés de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, noyaux ou limons.
B, collet des marches.
C, Côté des marches scellé dans les murs.
D, *fig.* 51, 53, 55 & 57, intervalle des marches rempli de maçonnerie.
D *double*, *fig.* 59. limon d'en-bas en limace.
D, *fig.* 60, 61, 62, 64, 66, & 67, montans.
E, côté d'une premiere marche en pierre, scellée dans les murs.
F, collet de la marche en pierre.
G, murs.
H, paliers quarrés ou continus.
I, quartiers tournans.
K, patins.
L, maçonnerie.
M, rampes de fer.
N, limons d'appui.
O, balustres rampans.
P, balustres horisontaux.

PLANCHES IX. X. XI. XII. & XIII.

Des combles.

Fig. 70. Comble à deux égoûts avec ferme.
71. Comble en appenti, à un seul égoût avec demi-ferme.
72. Cheville de fer à tête.

73.

73. Faîtage.
74. Grand comble à deux égoûts sans exhaussement, avec ferme.
75. Faîtage.
76. Grand comble à deux égoûts, avec exhaussement & ferme.
77. Faîtage.
78. Petit comble à deux égoûts, avec ferme, dont les arbalêtriers G servent quelquefois de chevrons.
79. Pareil comble en appenti.
80. Faîtage de ces deux derniers combles.
81. Comble à deux égoûts, avec autant de petites fermes que de chevrons.
82. Pareil comble en appenti.
83. Comble à deux égoûts, sans exhaussement & sans ferme.
84. Faîtage.
85. Comble à deux égoûts, avec exhaussement & sans ferme.
86. Faîtage.
87. Comble à la mansarde, avec ferme & fermette.
88. Pareil comble à la mansarde, sans ferme ni fermette.
89. Comble à la mansarde d'un pavillon à l'extrémité d'un corps-de-logis.
90. Plan de l'enrayeure du côté *, à la hauteur de l'entrait F, & du côté +, au-dessus du faîte.
91. Comble à la mansarde, avec voûte.
92. Comble à la mansarde exhaussé, avec ferme & fermette.
93. Comble en forme de cône ou pain de sucre.
94. Plan de l'enrayeure du côté *, à la hauteur du grand entrait F, & du côté +, à la hauteur du petit entrait *f*.
95. Comble à l'impériale, quarré par son plan.
96. Plan de l'enrayeure a la hauteur de l'entrait.
97. Comble en dôme, quarré par son plan.
98. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.
99. Comble en dôme, quarré par son plan, & elliptique par son élévation.
100. Plan de l'enrayeure à la hauteur du grand entrait F.
101. Comble en dôme, circulaire par son plan, & elliptique par son élévation.
102. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.
103. Dôme avec lanterne, circulaire par son plan, & elliptique par son élévation.
104. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.

Tous ces différens combles sont composés de pieces de bois ci-dessus nommées.

A, chevrons de longs pans.
A *double*, chevrons de croupe.
AB, entrait de croupe.
AD, arestiers.
a, chevrons de brisis.
a *double*, chevrons de faîte.
a, chevrons courbes.
B, poutres ou tirans.
b, coyers.
C, murs.
c, goussets.
D, poinçons.
d, boule.
E, contre-fiches.
e, montans.
F, grand entrait.
f, petit entrait.
G, arbalêtriers.
g, arcs-boutans.
H, pannes de long pan.
h, pannes de brisis.
I, tasseaux.
K, chantignoles.
k, chassis.
L, faîte.
l, chassis.
M, sablieres.
m, potelets.
N, liens.
n, solives.
O *double*, grands esseliers.
O, petits esseliers.
P, jambettes.
p, poteaux d'huisserie.
Q, coyeaux.
q, linteaux ceintrés.
R, jambes de force.
r, appuis.
S, soûfaîte.
s, consoles.
T, solives de planchers.
V, entretoises des chevrons.
X, blochets.
Y, entretoises des sablieres.
y, supports.
Z, liernes.
&, liens en croix de S. André.

Des lucarnes.

105. Lucarne faîtiere composée de montans A, appuis ou sablieres B, linteaux ceintrés C, poinçon D, & chevrons E.
106. Lucarne flammande composée de montans A, appuis ou sablieres B, linteau C, & fronton E.
107. Lucarne à la capucine, composée de montans A, appuis ou sablieres B, linteau C, poinçon D, arestiers E, & chevrons F.
108. Lucarne demoiselle, composée de montans A, appuis B, linteau C, & pieces de bois en contrevent D.
109. Œil de bœuf circulaire, composé de deux montans A, appuis ou sablieres B, linteau courbe C, & morceau de plate-forme découpé D.
110. Œil de bœuf surbaissé, composé de montans A, appuis ou sablieres B, & linteau courbe C. *Voyez* l'art. *Lucarne.*

PLANCHE XIV.

Des ceintres de charpente pour des voûtes ou arcades.

111. Ceintre de charpente, qui a servi à bâtir la voûte de l'église de S. Pierre de Rome.
112. Ceintre de charpente surbaissé, destiné à l'édification d'une voûte ou arcade.
113. Ceintre de charpente plus surbaissé & différent du précédent.
114. Autre ceintre de charpente pour une voûte ou arcade très-large & des plus surbaissées.

Ces ceintres sont composés de différentes pieces de bois ci-dessous nommées.

A, chevrons de ferme.
B, poinçon.
C, entrait.
D, liens en contre-fiches.
d, liens en supports.
E, semelles.
F, jambes de force.
G, grandes contre-fiches.
g, petites contre-fiches.
H, liens.
I, sous-entrait.
K, sous-contre-fiches.
L, liens en chevrons de ferme.
M, liens ou supports.
N, chevrons courbes.
O, piece de bois en longueur, portant les voussoirs.
P, voussoirs.
Q, pieces de bois horisontales portant la charpente.
R, pieux.
S, petite pile de maçonnerie. *Voyez* l'article *Voûte*.

PLANCHE XV.

Des ponts de bois.

Fig. 115. Pont d'environ seize à dix-sept toises d'ouverture d'arche, de l'invention de Palladio.
116. Pont exécuté à Nerva en Suede.
117. Pont exécuté sur la riviere de Saône à Lyon, ayant trois arches, une de quinze toises d'ouverture, & les deux autres chacune de douze.
118. Pont d'environ dix toises d'ouverture entre deux piles.
119. Pont d'environ six a sept toises de largeur entre deux piles.
120. Pont en arc surbaissé.
121. Pont en arc surbaissé d'environ six à sept toises d'ouverture.
122. Pont avec arc en forme de pan coupé, d'environ vingt-cinq toises de largeur sur douze d'élévation.

Tous ces ponts sont composés des pieces ci-dessous nommées.

A, piles de maçonnerie.
a, sommiers inférieurs droits.
a double, sommiers inférieurs courbes.

a, sommiers de palées.
æ, sommiers faisant l'office de coussinets.
B, côté de travée, appuyé sur une pile de maçonnerie.
b, sommiers supérieurs droits.
b double, sommiers supérieurs courbes.
b, sommiers intermédiaires.
C, côté de travée, appuyé sur une palée.
c, sommiers contre-butans.
d, moises.
d double, contre-fiches de culées.
d, contre-fiches de palées.
E, grand poinçon.
e, petits poinçons.
f, contre-fiches.
g, croix de saint André.
h, poutres.
i, *k*, files de pieux.
l, plates-formes ou madriers.
m, potences.
n, liens.
o, pieces de bois en pan coupé. *V.* l'art. *Pont de bois*.

PLANCHE XVI.

Fig. 123. Elévation d'un grand pont.
124. Elévation de la pile d'un grand pont à plusieurs arches très-solides, composée des pieces ci-dessous nommées.
A, grands pieux.
A *double*, pieces de bois debout.
a, petits pieux.
a doubles, petits contre-pieux.
B, C, moises horisontales.
c, contre-moises.
D, moises inclinées.
E, cales.
F, petites poutres.
f, autres petites poutres.
G, grosses poutres.
H, contre-fiches.
I, tasseaux.
K, plates-formes, madriers ou solives de brin.
L, pavé.
M, sommiers inférieurs.
N, sommiers supérieurs.
O, poinçons.
P, contre-fiches contre-butantes.
Q, liens.
R, croix de S. André.
S, pieux d'avant-bec.
T, brise-glace.
125. & 126. Plans des *fig.* 123. & 124.
127. & 128. Elévation & plan d'un pont-levis à deux fleches.
A & B, piles.
C, poutrelles.
D, madriers, plates-formes ou solives de brin.
E & F, extrémités du pont.
G, sommiers inférieurs.
H, sommiers supérieurs.
I, poinçons.
K, contre-fiches.
L, liens.
M, montans.
N, liens en contre-fiches.
O, linteau.
P, Q, R, fleches. *Voyez* l'art. *Pont-levis*.

PLANCHE XVII.

Fig. 129. & 130. Elévation & plan d'un pont à coulisse.
A, plancher.
B, poutres.
C, poutrelles.
131. 132. & 133. Elévation, plan & chassis d'un pont tournant.
A, arbre.
B, colliers de fer.
C, longrines.
D, traversines.
E, croix de S. André.
F, pieces de bois courbes.
G, madriers ou plates-formes.
H, pieces de bois à potence.
I, chassis de bois à charniere. *Voyez* l'art. *Pont à coulisses*.

PLANCHE XVIII.

134. & 135. Elévation & plan d'un autre pont tournant.
A, longrines.
B, traversines.
C, coyers.
D, madriers ou plates-formes.
E, tirans.
F, poinçons de ferme.
G, arbalêtriers.
H, contre-fiches.
I, jambes de force.
K, poinçon d'appui.
L, sommiers inférieurs.
M, sommiers supérieurs.
N, poulies. *Voyez* l'art. *Pont tournant*.
Le haut de cette Planche représente un pont suspendu entre deux montagnes.

PLANCHE XIX.

Cette Planche représente la maniere dont on s'est toujours servi jusqu'à présent pour piloter.
A & B, files de pieux du bâtardeau.
C, madriers posée de champ.
D, intervalle rempli de terre grasse.
E, moises.
F, files de pieux de la pile.
G, mouton.
H, longrines.
I, traversines,
K, plates-formes.

PLANCHE XX.

Cette Planche représente la nouvelle maniere de piloter.
A, barres de fer tenant la scie suspendue.
B, files de pieux de l'échaffaudage.
C, pieces de bois horisontales.
D, files de pieux de la pile.
*, assemblage du mouton.
E, mouton.
F, cable.
G, poulie.
H, bout du cordage divisé en plusieurs.
I, supports ou montans.
K, contre-fiches.
L, fourchette.
M, supports en contre-fiches.
N, piece debout.
O, treuil.
P, cordage pour remonter le mouton.
Q, chapeau.
R, jumelles.
e, chassis.
f, plates-formes.
g & *n*, rouleaux.
h, treuil.
i & *k*, direction.
l & *m*, autre direction. *Voyez* l'article *Piloter*.

PLANCHE XXI.

Cette Planche représente une scie à scier des pieux dans le fond des eaux.
+, assemblage de pieces de fer composant la scie.
A, barres de fer tenant la scie suspendue.
B, pignons.
C, petits chassis de fer.
D, petites roues.
E, cliquets.
F, moufles à patte.
G & H, tole ou fer applati.
I, roulettes.
K, branches faisant mouvoir le chassis de la scie.
L, chassis de la scie.
M, scie.
N, Té à deux branches.
O & *a*, tourne-à-gauche.
P, tige de roue dentée.
Q, roue dentée.
R, coulisse.
S & V, Té à une seule branche.
T, support à quatre branches.
X, tringles ou tirans.
Y, leviers.
Z, trépiés.

b, tige

b, tige des croissans.
c, croissans.
d, pieux.
e, chassis.
f, plates-formes.
g & *n*, rouleaux.
i & *k*, direction.
l & *m*, autre direction & échaffaud à demeure. *Voy.* l'art. *Scie*.

PLANCHE XXII.

Cette Planche représente une caisse servant à contenir la maçonnerie d'une pile.
A, calles.
B & C, pieces de bois servant de chantier.
D, pieux.
E, pieces adhérentes au grillage.
F, madriers.
G, liens.
H, grands boulons à vis.
I, pieces de bois retenant les côtieres.
K & L, moises.
M, calles de moises.
N, vis.
O, longues pieces de bois retenant les moises des extrémités. *Voyez* l'art. *Pile*.

PLANCHE XXIII.

Les *fig.* 138, 139, 140 & 141 représentent un autre mouton mû par des leviers horisontaux.

Pieces de la fig. 138.

A, leviers horisontaux.
B, arbre.
C, rouleau.
D, cordage.
E, mouton.
F, piece de bois butante.
G, plates-formes.
H, jumelles.
I, contre-fiches.
K, chapeau.
L, poulie.
M, piece portant le pivot de l'arbre.
N, entretoises.
O & R, supports.
P, liens.
Q, piece de bois renforcée au milieu.
S, pieux.
T, petits leviers. *Voyez* l'art. *Mouton*.

Pieces des fig. 139, 140 & 141.

a, mouton.
b, valet.
c, jumelles.
d, croissant des pinces.
e, crochets des pinces.
f, cordage.
g, tasseaux obliques.
h, crampons du mouton.
k, languettes.
l, petits leviers.
m, grand pêne.
n, cavité du rouleau.

PLANCHE XXIV.

Les *fig.* 142, 143, 144 & 145 représentent l'élévation perspective & les développemens d'un mouton employé à l'édification du pont de Westminster. Le mot *chevron* cité ici, se trouve en A aux Pl. IX. X. XI. XII. & XIII. des comblés.
A, batteau.
B & C, poutrelles.
D, plancher.
E & *c*, arbre.
F, rouet.
G, lanterne.
H, volant.
K, bélier.
L & *f*, tambour.
M, cordage.
N, barrillet spiral.
O, petit cordage du poids.
P, poids.
Q, valet.
R, tasseaux inclinés.
S, pieux.
T, contre-valet.
V, cordage de la bascule.
X, bascule ou grand levier.
Y, échelle.
Z, sommet de la machine.
a, charniere de la bascule.
b, tige de fer.
d, bascule.
e, grand pêne.
g, contre poids.
La *fig.* 145. représente la pince contenue dans l'épaisseur du valet.

PLANCHE XXV.

La *fig.* 146. représente l'élévation perspective, & les *fig.* 147. & 148. les développemens d'un mouton propre à enfoncer des pieux obliquement.
A, jumelles.
B, bélier.
C, valet.
D, pinces.
E, cordage.
F, poulie.
G, roues.
H, planches.
I, tourillons du treuil.
K & N, entretoises.
L, montans.
M & P, sommiers.
O, contre-jumelles.
Q, liens.
R & V, contre-fiches.
S, traverses.
T, petit cordage & poulies.
X, pieux.
a, bascule.
b, cliquet.
c, roue dentée.
d, bascule servant de frein.

PLANCHES XXVI. & XXVII.

La *fig.* 149. représente le plan d'un pont de batteaux, élevé à Rouen sur la riviere de Seine; & les *fig.* 150. 151 & 152. en sont le développement.
A, liens croisés.
B, poutrelles moisées.
C & G, plates-formes.
D, pavé.
E, pieces de bois retenant les bords du pavé.
F & G, trotoir.
H, charpente.
I, balustrade.
K, bancs pour s'asseoir.
L, batteaux retenant les autres.
M, assemblages moisés.
N, jumelles.
O & X, supports.
P, contre-fiches.
Q, liens.
R, plancher.
S, poutrelles.
T, pieux.
V, brise-glace.
Y, liens en contre-fiches.
Z, sommiers.
&, chapeau.
A *double*, ouverture du pont.
AB, loges des gardes du pont.
AD, chassis de charpente, se levant & s'abaissant.
a, arbre.
b, trape.
c, cable.
d & *k*, poulie.
e, pieces de bois conductrices.
f, crochets des pieces de bois conductrices.
g, pieces portant les trotoirs.
i, pieces portant le pavé.
l, pieces sur lesquelles roule le pont. *Voyez* l'article *Pont de batteaux*.

Les Planches XXVIII. XXIX. XXX. représentent un pont militaire portatif, de construction prompte & facile, capable de recevoir dix hommes de front, & de sou-

foutenir les fardeaux les plus pefans qui fuivent une armée. Il eft de l'invention de M. Guillotte pere, an. off. des m.

P L A N C H E X X V I I I.

Fig. 1. Batteau vû par fon fond.
2. Coupe verticale d'un batteau, de l'extrémité de la proue à l'extrémité de la poupe, par le milieu fur la longueur.
3. n. 1. & n. 2. n. 2. Partie du pont & coupe verticale d'un batteau par le milieu fur fa largeur, d'un de fes bords à l'autre, perpendiculaire à la coupe verticale de la poupe à la proue fur la longueur. N. 1. Portion de la figure n. 2. vûe plus en grand, pour la facilité de la démonftration.
4. Portion d'une des pieces de travée, vûe avec fes ouvertures & la ferrure.
5. Commencement de la conftruction du pont.

P L A N C H E X X I X.

Fig. 1. Partie du pont, avec une coupe verticale de plufieurs batteaux fur leur largeur.
2. Batteau chargé fur la voiture de tranfport.
3. Treteau.
4. Petit détail d'une partie principale du treteau.
5. Autre partie du treteau vû fous une autre face.
6. Mouton à l'ufage de la machine.
7. Vûe de la voiture à porter le batteau, avec fon batteau chargé.
8. Autre vûe de la même voiture avec fon batteau chargé.
9. Le pont entier jetté & conftruit.
10. Charpente & affemblage intérieure du batteau.

P L A N C H E X X X.

Fig. 1. Relative à un objection fur les enfoncemens des batteaux chargés, & à la réponfe à cette difficulté.
2. Suite de la même difficulté & de la même réponfe.
3. Vûe d'un batteau qu'on peut fubftituer au treteau.
4. Autre vûe du même batteau.
5. Cette figure eft relative à la conftruction de la machine & à tout fon méchanifme. *Voyez* l'art. *Pont militaire*.

Pieces principales du pont militaire.

ABDECF, batteau, *fig.* 1. Pl. XXVIII.
co, *oo*, &c. *dq*, *aq*, &c. montans.
cd, *cd*, *cd*, &c. traverfes.
a, *b*, fommier inférieur, *fig.* 1. & 2. Pl. XXVIII.
AC, BD, la poupe & la proue.
mu, fupports, *fig.* 2.
fg, *fg*, arcboutans, *fig.* 3. n. 1. & n. 2.
bi, *bi*, autres arcboutans, *fig.* 3.
ik, *ik*, autres arcboutans, *fig.* 2.
rt, *rt*, autres arcboutans, *fig.* 2.
z, *z*, *z*, &c. rouleaux.
f, *g*, fommier fupérieur, *fig.* 2.
g, *g*, *g*, &c. goujons de fer, Pl. XXIX. *fig.* 2.
u, bouts de chaîne partans d'une embraffure de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 2.
rs, *rs*, barres de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 5.
o, *o*, *o*, *o*, &c. madriers, Pl. XXVIII. *fig.* 5.
xyz, ouverture conique, Pl. XXIX. *fig.* 1.
X, X, X, &c. pitons. Pl. XXVIII. *fig.* 4. & 5.
r, S, V, attaches de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 3.
p, q, madriers avec pitons, *fig.* 5. Pl. XXVIII.
1, l, boulons de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 3.
K, pilaftres, Pl. XXVIII. *fig.* 3. n. 2. avec un chaffis de fer, Pl. XXIX. *fig.* 1.
s, barre de fer d'un pilaftre, Pl. XXIX. *fig.* 1.
L, L, L, L, baluftrades, Pl. XXVIII. XXIX. *fig.* 3. & 1.
L, baluftres, même Pl. & *même fig.*
aapq, treteaux, Pl. XXIX. *fig.* 3.
ab, *ab*, piés du treteau.
cd, *cd*, arcboutans des piés.
ef, arcboutans de ces arcboutans.
gh, fommier inférieur du treteau.
ik, *ik*, barres de fer appartenantes au treteau.
mn, fommier fupérieur du treteau, avec fon trou conique.
l, *l*, vis de bois.
rs, *rs*, vis de fer.
A, D, B, C, mouton, Pl. XXIX. *fig.* 6.
Pl. XXIX. *fig.* 2. chariot.
Pl. XXIX. *fig.* 2. & 7. Pl. XXIX. crics à dents de loup.
l, *l*, *l*, *fig.* 2. Pl. XXIX. *fig.* 2. courroies. *nn*, crics à dents
mm, de loup. *o*, *o*, *o*, rouleaux.
OO, Pl. XXVIII. *fig.* 5. travée.
Pl. XXIX. le pont propofé à conftruire.
Pl. XXX. *fig.* 1. mefure des enfoncemens produits fur la chauffée du pont par un poids de 8000 liv.

P L A N C H E X X X, *bis*.

Pont volant.

Le haut de la Planche ou la vignette repréfente le cours d'une riviere, les deux rives.
acbd, deux longs batteaux qui forment le pont volant.
GHKL, deux mâts joints par le haut, au moyen de deux traverfes & une arcade ceintrée, & tenus verticalement par deux échelles de corde & deux chaînes LN, HR.
M, chevalet fur lequel paffe la corde MF. *ef*, qui retient le pont contre le courant.
E, le treuil fur lequel le cable ou la corde MF *ef* s'enroule.
ab, les gouvernails.
AB & CD, deux portions de ponts de batteaux adhérens au rivage où le pont volant va fe rendre.
e, *f*, chaînes tendues fur deux battelets; ces battelets font au nombre de cinq à fix, à quarante toifes les uns des autres. Le premier eft fixé par des ancres au milieu du lit de la riviere.
2. Le plan du pont.
ac, *bd*, les deux batteaux qui le portent.
K, G, les deux mâts.
KG, la traverfe fupérieure fous laquelle le cable paffe.
E, le treuil fur lequel le cable fe dévide.
ab, gouvernails.
O, chaloupe.
e, un des fix batteaux qui portent la chaîne.
NN, pompe à vuider le pont.
P, P, cabeftans.
3. Elévation latérale du pont.
ac, un des batteaux.
a, guovernail.
E, treuil.
M, petit chevalet.
GH, un des mâts.
EMHF, le cable.
On voit la baluftrade qui eft fous le pont.
4. Elévation du pont vû du côté d'aval.
a, *b*, les batteaux.
GH, KL, les deux mâts.
LH, traverfe fupérieure.
pq, traverfe inférieure, fur laquelle le cable paffe & peut gliffer. Cette traverfe eft graiffée.
pk, *qg*, échelles de corde qui aboutiffent au haut des mâts.
M, petit chevalet au-devant duquel on voit le treuil E. *Voyez* l'article *Pont volant*.

P L A N C H E X X X I.

Des machines.

Fig. 1. Elévation perfpective & *figures*.
2, 3, 4, 5. & 6. Développemens d'une preffe.
A, fommiers de la preffe.
B & C, traverfes.
D, Q & R, taffeaux.
E, mortoifes des tenons du côté de la preffe.
F, tenons.
G & M, entretoifes.
H, mortoifes pour les tenons du plateau inférieur.
I I, plateau inférieur.
K, trous oblongs.
L, mortoifes des entretoifes M.
N, plateau couvrant la preffe.
O, ce que l'on met en preffe.
P, plateau fupérieur.
S, pieces de bois portant les moufles.
T, poulies.
U, moufles.
V, cordages des moufles.
X, roue.
Y, plateaux de la roue.
Z, aîles de la roue.
a, arbre.

b, couf-

b, couffinets.
c, pieces de bois portant l'arbre de la roue X.
d, montans.
e, traverse des montans *d*.
f, supports.
g, contre-fiches butantes.
h, fommiers de la roue X.
i, traverses des fommiers *h*.
k, marchepié. *Voyez* l'art. *Presse*.

PLANCHES XXXII. & XXXIII.

La Planche XXXII. représente le plan, & la Planche XXXIII. les élévations intérieures d'un moulin à l'eau sur batteau.

A, arbre du moulin.
B, bras des aîles du moulin.
C, aubes des aîles.
D, liens des aîles.
E & F, pieces de bois & plancher servant de défenses.
G, tasseaux.
H, plats bords du batteau.
I, grande roue.
K, lanterne.
L, petit arbre.
M, pieces de bois portant l'arbre L.
N, plancher.
O, rouet.
O *double*, liens.
P, lanterne debout.
Q, piece de bois portant le pivot de la lanterne P.
R, meule du moulin.
S, caisse.
T, trémie.
U, chassis portant la trémie.
V, plancher portant l'équipage.
X, pieces de bois portant le plancher.
Y, treuil.
Z, cordage.
a, plancher au-dessus de l'arbre du moulin.
b, marches du plancher *a*.
c, cheminée. *Voyez* les articles *Moulins*.

PLANCHES XXXIV. & XXXV.

Ces deux Planches représentent les plans & les élévations intérieures d'une machine à débiter les bois exécutés en Hollande.

A, roue.
B, arbre de la roue.
C, mur.
D, I & Q, supports.
E, rouet denté.
F, lanternes servant à amener les pieces de bois.
G, lanternes servant à manœuvrer.
H, treuil.
K, support à charniere par en-bas.
L, cordage.
M, piece de bois que l'on amene.
N, rouleau ou traîneau.
O, arcboutant.
P, manivelle coudée.
R, tirant.
S, chassis de scies.
T, coulisses.
U & V, pieces de bois retenant les coulisses.
X, plusieurs scies.
Y, vis pour bander les scies.
a, piece de bois que l'on veut scier.
b, liens.
c, traverses.
d, entretoises.
e, longrines.
f, chassis à coulisse.
g, lanterne faisant mouvoir le chassis *f*.
h, arbre des lanternes *g*.
i, petite roue dentée.
k, échappement. *V.* les art. *Scie*, *Moulins* & *Planches*.

PLANCHES XXXVI. XXXVII. XXXVIII. & XXXIX.

Ce qui suit est une explication générale de ces Planches considérées toutes ensemble, après laquelle on trouvera une explication détaillée de chacune en particulier.

AA & BB, corps de bâtimens pour les manœuvres de la machine.
AD, corps de bâtiment portant le réservoir.
Æ, files de pieux des digues.
AF, madriers retenans les terres des digues.
A, digues obliques.
B, piles du pont.
C, chassis supportant la roue.
D, grande roue faisant mouvoir la machine.
E, pieces de bois retenant les terres des digues.
F, moises.
G, grands pieux obliques.
H, moises obliques.
I, moises horisontales.
K, fortes moises à la hauteur des plus basses eaux.
L, pieux des moises K.
M & Q, liens.
N, poutrelles.
O, corbeaux à potence.
P, supports en contre-fiches.
R, poutres.
S, plancher.
T, caisse.
V, pieux de la caisse T.
X, bras des roues de la machine.
Y, aubes des roues
Z, défenses des roues.
a, arbre.
b, tasseaux.
c double, pieces de bois debout.
d, tirans.
e, crits.
f, moulinets.
g, tasseaux des crics.
h, boulons.
i, rouets dentés.
k, lanternes.
l, arbre des lanternes *k*.
m, autre rouet denté.
n, petites lanternes.
o, arbre des petites lanternes *n*.
p, supports.
q, manivelles à trois coudes.
r, pompe à trois corps.
s, lanterne horisontale.
t, manivelle à trois coudes de la lanterne *s*.
v, tirans.
x, bascules.
y, autres pompe à trois corps.
a double, moulinets des vannes.
d double, maoneis des vannes.
Voyez l'explication détaillée de cette machine à l'article *Hydrauliques machines*.

Explication détaillée des Planches XXXVI. XXXVII. XXXVIII. & XXXIX. considérées séparément.

La Planche XXXVI. est le plan général de la machine.

A, A, A., pessieres. Plan au-dessous du plancher.
B, B, B, plans des trois piles qui soutiennent les arches vis-à-vis desquelles la machine est placée.
E, E, chapeaux.
FF, FF, moises.
GG, GG, paiées.
KK, cours de moises.
M, tasseaux.
L, L, files de pieux, Pl. XXXVII.
G, G, longs pieux.
Æ æ, Æ æ, files de pieux.
cc, *cc*, *cc*, &c. guides du chassis de la roue.
CC, CC, CC, CC, poutres du chassis de la roue.
Æ, Æ, pieces qui soutiennent la face du bâtiment & la grille.
I b, tourillons.
d, *d*, *d*, *d*, petits quarrés où passent les aiguilles du chassis de la roue, plan au-dessous du plancher; & les extrémités supérieures des aiguilles, & en *d d*, l'extrémité supérieure de l'aiguille de la roue, plan au-dessus du plancher.
YYY, aubes.
XX, cours de courbes.
i, rouet.
l, arbre vertical. Plan au dessous du plancher. Son extrémité supérieure, plan au-dessus.
S, petite lanterne.
f, manivelle à tiers-point, qui conduit les bascules.
d, vanne.
f, *f*, manivelles ou croisées des crics. Plan au-dessus du plancher. C'est le même plan dans le reste de l'explication.
g g, prisons des aiguilles.
h h, clés des aiguilles.

k, lan-

k, lanterne.
m, rouet horisontal.
n, lanterne.
O, arbre de la lanterne *n*.
q p q, manivelle à tiers-point.
r, corps de pompe.
T X V, bascules.
T, extrémités des bascules.
y, corps de pompes.

La Planche XXXVII, est l'élévation géométrale de tout le bâtiment des deux machines vûes du côté d'amont.

A A, machine vûe au-dessus de la grille, ou brise-glace Z Z.
Z Z, brise-glace.
m, roue du grand mouvement.
L L'L L, pieux qui accompagnent les palées G G.
G, G, palées.
H, I, K, moises qui relient les pieux G.
N, chapeau de la palée.
O ou N, R, corbeaux.
R, R, poutres qui forment le plancher.
f f, crics à aiguilles.
d d, aiguilles.
g g, prisons.
a a, prisons de l'aiguille de la vanne *d*.
d, vanne.
c c, *c c*, montans servans de guides aux chassis.
Y, Y, Y, aubes.
X, X, X, courbes des aubes.
k, lanterne du grand mouvement.
m, rouet.
n, lanterne.
o, arbre en manivelle *q*.
q r, chaînes & chassis des pompes.
r, basche.
T, puisart.
r X, pompes aspirantes.
A D A D, cuvette de distribution.
B B, la manchine représentée en coupe.
i, rouet.
S, lanterne.
f, manivelle en tiers-point.
f T, trois chaînes répondant aux bascules T X V.
X, point d'appui.
V *y*, les trois chaînes & les trois chassis des pompes du petit mouvement.
y, basche qui reçoit l'eau par les pompes aspirantes *y* Z.
T, puisart.

La Planche XXXVIII. est une coupe des deux pavillons par la longueur du coursier. On y voit distinctement la construction de la palée, comment ses pieux G, G sont entretenus, les moises horisontales K K I I, les moises obliques H H, le chapeau N N, le plancher R R.

Z Z Z, profil de la grille placée du côté d'amont.
a, tourillon de l'axe de la grande roue.
b, pallier de ce tourillon.
X X, autre pallier de la crapaudine de l'axe vertical *l* du grand mouvement.
l, arbre vertical.
i, rouet de la grande roue.
Y, Y, aubes.
k, lanterne du grand mouvement.
m, rouet du grand mouvement.
f V X, chaînes du petit mouvement.
d d, aiguilles du chassis C C.
f f, crics.
g 2, prisons des aiguilles.

La Planche XXXIX. est des détails de la machine.

Fig. 1. Plan plus en grand de la cuvette de distribution.
y 2 *y* 2, cette cuvette.
yr, *yr*, tuyaux montans des équipages.
2, 2, tuyaux montans des équipages de relais.
t, languette de calme.
u, languette de jauge.
x, bassinets.
s s s s, tuyaux descendans.
2. Profil de la cuvette de distribution.
3. Coupe longitudinale de l'une des basches & des six corps de pompes qui y sont adaptées.
A, B, C, pompes foulantes.
D, tuyau commun des pompes A, B, C.
a, *b*, *c*, pompes aspirantes.
X, Z, tuyaux descendans des pompes *a b c*.
T, puisart.
4. Coupe transversale de la basche & des corps de pompes foulantes & aspirantes de la *figure* 3.
5. Elévation extérieure des trois corps de pompes foulantes, & de leur chapiteau commun.
6. Coupe du cric qui sert à élever les aiguilles.
7. Elévation du cric du côté de la manivelle.
8. Elévation des deux crics qui posent sur le plancher, & servent à élever les aiguilles du chassis & celle de la vanne.

PLANCHES XXXIX. *bis*, XL. & XLI.

La Planche XXXIX. *bis* représente le plan, la Planche XL. une élévation latérale & une coupe sur la longueur, & la Planche XLI. une élévation en face & une coupe en-travers d'une machine située sous une des arches du pont-neuf à Paris, servant à remonter les batteaux.

A, bras des aîles des roues de la machine.
B, aubes des aîles.
C, liens des bras.
D, essieux ou arbres.
E, tasseaux ou coussinets.
F, pieces de bois joignant les planchers.
G, plates-formes des planchers.
H, défenses des roues.
I, plats bords du batteau.
K, petit pont de communication.
L, cylindre.
M, cordage.
N, poulies.
O, supports.
P, sommiers.
Q, liens.
R, endroit où se développe le cordage.
S, rouleaux horisontaux.
T, traverses.
U, rouleaux verticaux.
V, entretoises.
X, poteaux montans.
Y & Z, entretoises du chassis.
&, liens du chassis.
a, pieces de bois faisant partie d'un chassis.
b, traverses.
c, grandes roues.
d e b, cercle de bois élastique.
f, traverse du cercle élastique.
g, support de la traverse *f*.
k, bascule. *Voyez* l'art. *Remonter*.

PLANCHE XLII.

Machine à recreuser un port. *Voyez* l'explication détaillée de cette machine à l'art. *Ponton*.

Fig. 1. Plan du ponton.
2. Son profil sur la ligne A B.
3. Vûe de la machine du côté de la poupe.

PLANCHE XLIII.

Des batteaux.

Fig. 1. Elévation intérieure prise sur la longueur.
2. Plan.
3. Elévation intérieure prise sur la largeur d'un batteau foncet dit *besogne*.
4. Elévation intérieure.
5. Plan d'une flette.

PLANCHE XLIV.

Fig. 6. Elévation intérieure.
7. Plan d'une cabotiere.
8. Elévation intérieure.
9. Plan d'un chaland.
10. Elévation intérieure.
11. Plan d'une longuette.

PLANCHE XLV.

Fig. 12. Elévation intérieure.
13. Plan d'une flûte.
14. Elévation intérieure.
15. Plan d'une lavandiere.
16. Elévation intérieure.
17. Plan d'un margotta.

PLAN,

PLANCHE XLVI.

Fig. 18. Gouvernail.
19. Elévation intérieure.
20. Plan d'un passe-cheval.
21. Elévation intérieure.
22. Plan d'un bac.

Tous les batteaux qui sont contenus dans ces quatre dernieres Planches, sont composés des pieces ci-dessous nommées.

A, lieures.
B, semelles ou planches de fond.
C, rables.
D, clans.
E, portelots.
F, rubords.
G, deuxiemes bords.
H, troisiemes bords.
I, soûbarque.
K, autres bords.
L, liernes.
M, plats bords.
N, hersilieres.
O, mâtieres.
P, chantiers.
Q, supports.
R, seuils.
S, bitons.
T, quilles.
U, pieces de fer retenant les hersilieres & les plats bords.
V, bittes.
W, madriers ou plates-formes.
X, mâtieres feuillées.
Y, tasseaux.
Z, espaures.
&, crouchaux.
a, gonds.
b, pentures.
c, maîtresses planches.
d, safrans.
e, planches de remplage.
f, barres.
g, bajous.
h, casse de la masse.
i, masse.
k, madriers exhaussés.
l, cordage ou cable.
m, rouleau.
n, piece de fer du rouleau.
o, fleches.
p, cordages des fleches.
q, plates-formes des petits ponts-levis.
r, barres.
s, barres des fleches. *Voyez* les art. relatifs à ces *fig*.

PLANCHE XLVII.

Des outils.

Fig. 1. Vindas ou cabestan, composé des pieces ci-dessous. *Cognée* citée ici se trouve à la Planche L, *fig*. 33.
A, plateau.
B, treuil.
C, leviers horisontaux.
D E F, cordage.
G, supports.
H, cordage arrêtant le vindas.
I, pieux.
K, courbes.
L, entretoises.
2. & 3. Rouleaux.
4. Singe composé des pieces ci-dessous.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, supports.
E, sommiers.
F, pieces de bois.
5. & 6. Gruaux composés des pieces ci-dessous. *Besaiguë* qui est citée ici, se trouve à la Pl. L. *fig*. 32.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, fardeau.
E, jambette.
F, rancher.
G, fourchette.
H, poinçon.
I, sole.
K, contre-fiches.
L, moises.
M, fauconeau ou étourneau.
N, poulies.
O, liens.
P, sellette.
Q, hallement.
R, verboquet.
7. Grue composée des pieces ci-dessous.
A, poinçon.
B, contre-fiches.
C, racinaux.
D, échaffaud.
E, rancher.
F, bras ou liens en contre-fiches.
G, petites moises.
H, grandes moises.
I, soûpentes.
K, treuil.
L, cordage.
M, poulies.
N, grande roue. *Voyez* les art. relatifs aux *figures*.

PLANCHE XLVIII.

Fig. 8. Bascule composée des pieces ci-dessous.
A, poinçon.
B, contre-fiches.
C, racinaux.
D, moufle.
E, boulon.
F, bascule.
G, poids.
H, cordage.
9. Chevre composée des pieces ci-dessous.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, poulie.
E, bras de la chevre.
F, traverses clavetées.
10. Moufles composées des pieces ci-dessous.
A, poulies.
B, cordage des moufles ou vingtaine.
C, chape supérieure.
D, chape inférieure.
E, F, H, crampons ou anneaux.
G, cordage tenant la moufle arrêtée.
I, cordage où est attaché le fardeau.
11. & 12. Regles.
13. Regles de poche.
14. Plomb.
15. Niveau.
16. Cordeau. A en est le fouet ou cordeau, B, la bobine, & C, la broche.

PLANCHE XLIX.

Fig. 17. Equerre de bois.
18. Autre équerre. A en est la branche épaisse, B, la branche mince, C, l'epaulement.
19. Calibre.
20. Fausse équerre, beuveau ou fauterelle.
21. Fausse équerre où grand compas de fer.
22. Compas de poche.
23. Amorçoir. A en est la vis acérée, & B, le manche.
24. Laceret.
25. Tarriere. A les bouts perçans, & B, les manches.
26. Rainette. A est le bout traçant, & B, celui qui est pour donner de la voie aux scies.
27. Traceret.
28. Scie à refendre, composée des pieces ci-dessous.
A, fer.
B & C, boîtes.
D & E, traverses.
F & G, branches.
H, haut de la scie.
I, bas de la scie.
K, clavette.
29. Scie à débiter. A en est le fer, B, les traverses, C, autre traverse, D, le cordage, & E, le garrot.
30. Scie à main.

PLAN-

PLANCHE L.

Fig. 31. Baudet ou treteau, composé des pieces ci-dessous.
A, piece de bois soutenante.
B, supports en contre-fiches.
C, entretoises des supports.
D, liens.
E, entretoises des liens.
32. Bésaiguë. A en est le biseau plat, B, le bec-d'âne, & C, la douille ou manche creux.
33. Cognée. A est le tranchant, B, la douille, & C, le manche de bois.
34. Hache. A en est le tranchant, B, l'œil, & C, le manche de bois.
35. Herminette. A en est le fer acéré, B, le manche, C, la frette, & D, le coin.
36. Herminette à marteau. A en est le tranchant, B, la tête, & C, le manche.
37. Hachette à marteau. A en est le tranchant, B, la tête, & C, le manche.
38. Herminette double. A & B sont deux tranchans, & C, le manche.
39. Mail ou mailloche. A en est la masse, & B, le manche.
40. Maillet.
41. Ebauchoir plat.
42. Ebauchoir à gouge. A en est le taillant arrondi.
43. Ebauchoir à grain d'orge. A en est le taillant un peu aigu.

PLANCHE LI.

Fig. 44. 45. & 46. Ciseaux semblables aux trois précédens, mais avec manches de bois.
47. Cheville d'assemblage.
48. Rabot.
49. Galere.
50. Pince de fer. A en est le bout arrondi, & B, le bout en pié de biche.
51. Levier de bois.
52. Cric. Les *fig.* 53. 54. & 55. en sont les développemens composés des pieces ci-dessous.
A, piece de bois creuse.
B, lumiere.
C, crochet de cric.
D, cric.
E, croissant de cric.
F & K, pignons.
G, manivelle.
H, crochets de la manivelle.
I, Petite roue. *Voyez* les articles relatifs aux *figures*.

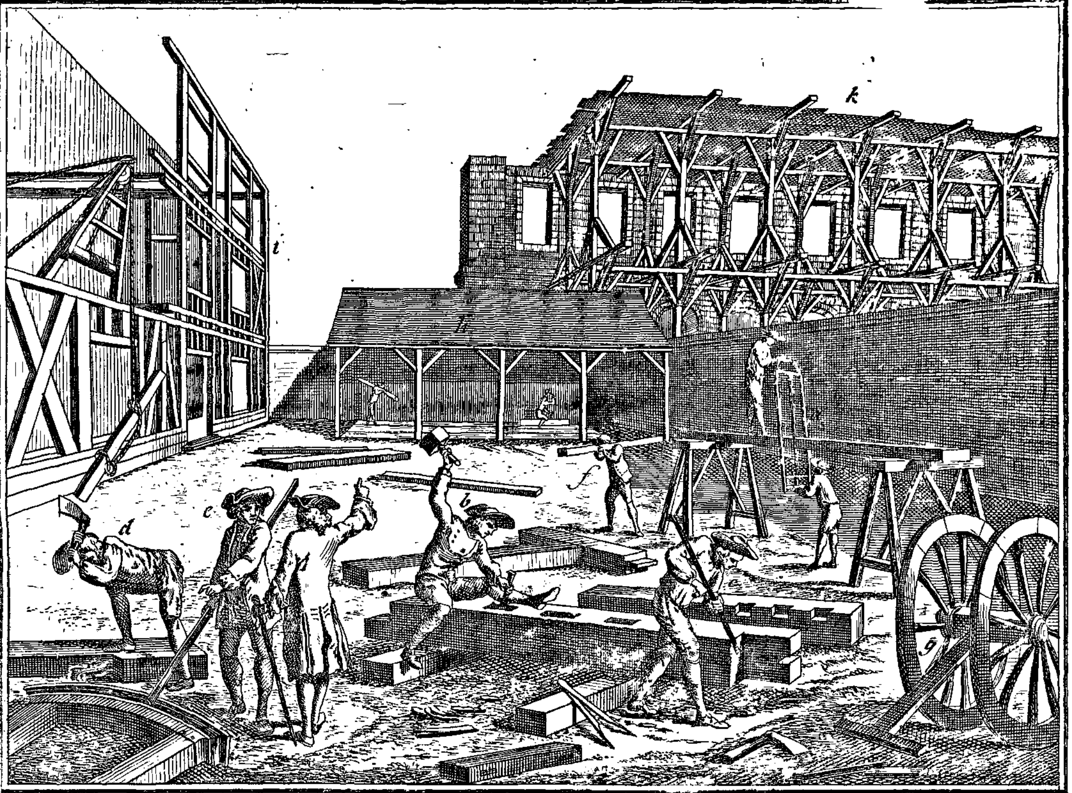

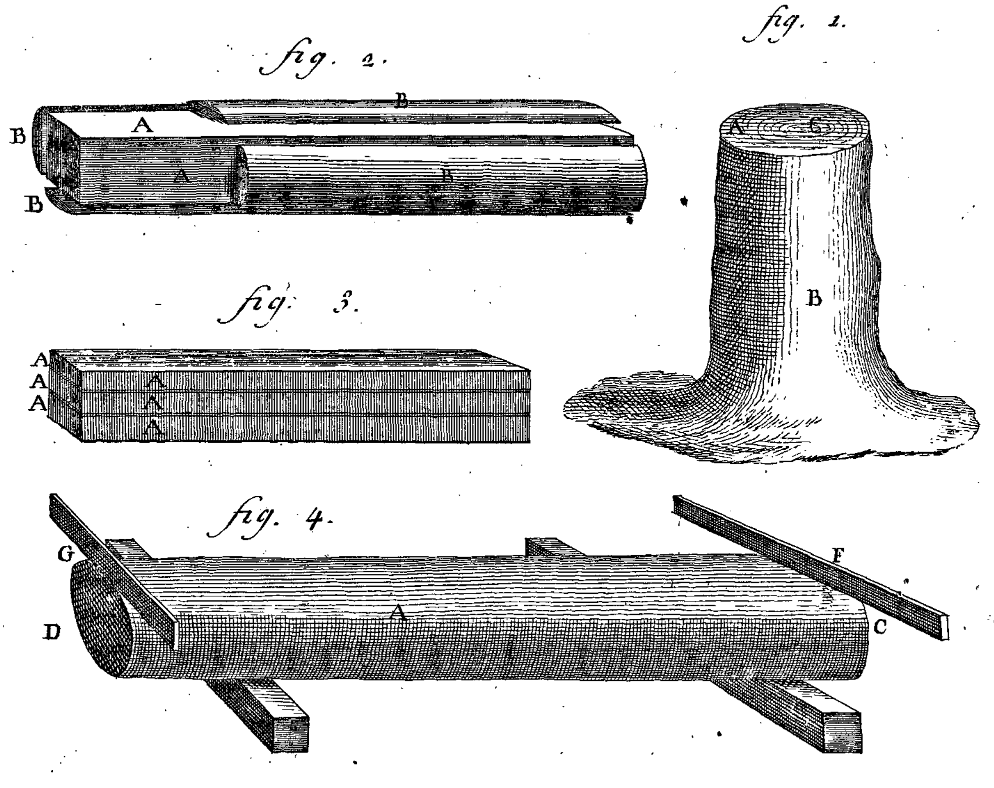

Charpente,

Guidotti F.

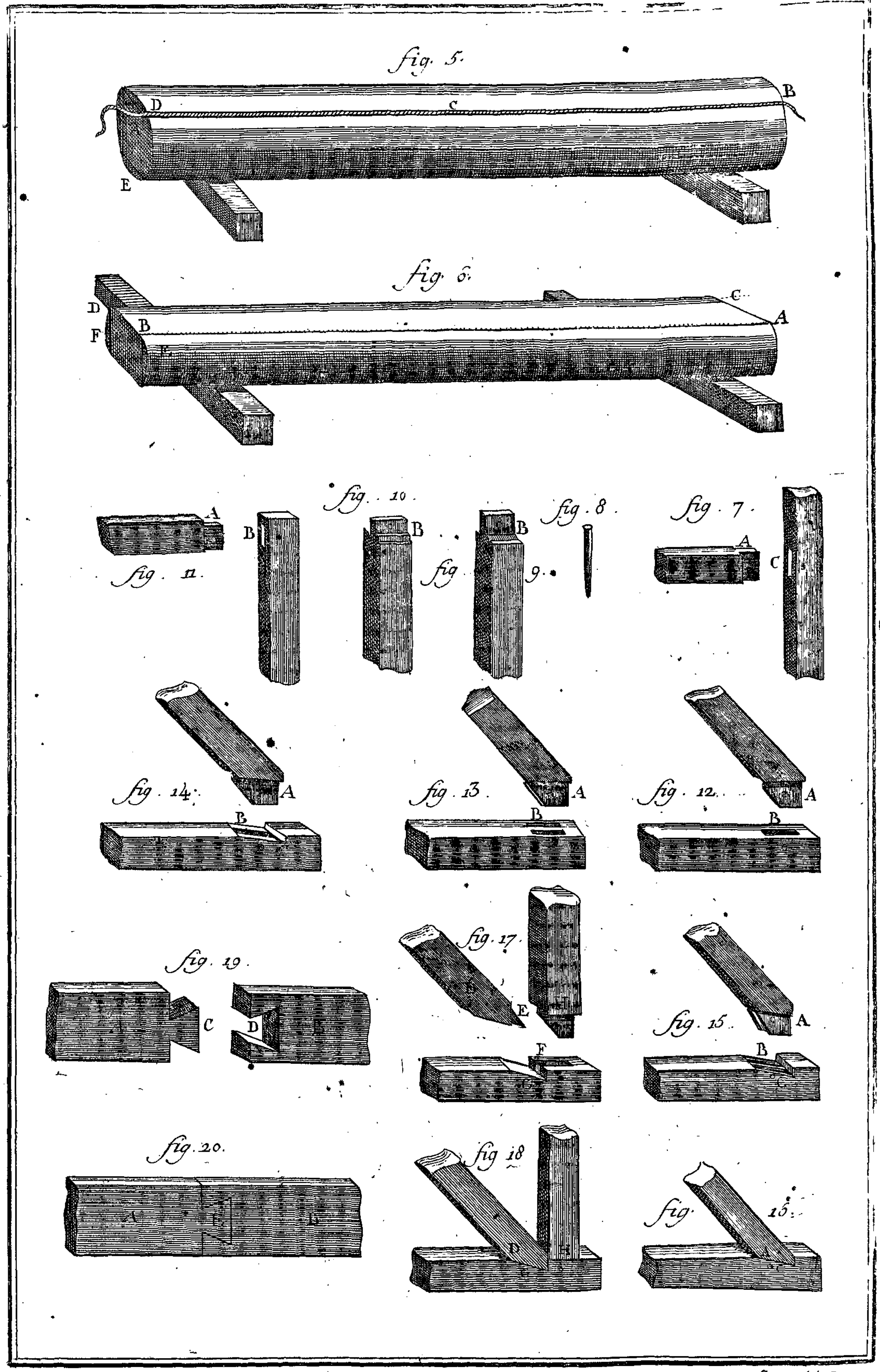

Charpente, Assemblages.

Canocchi Fecit

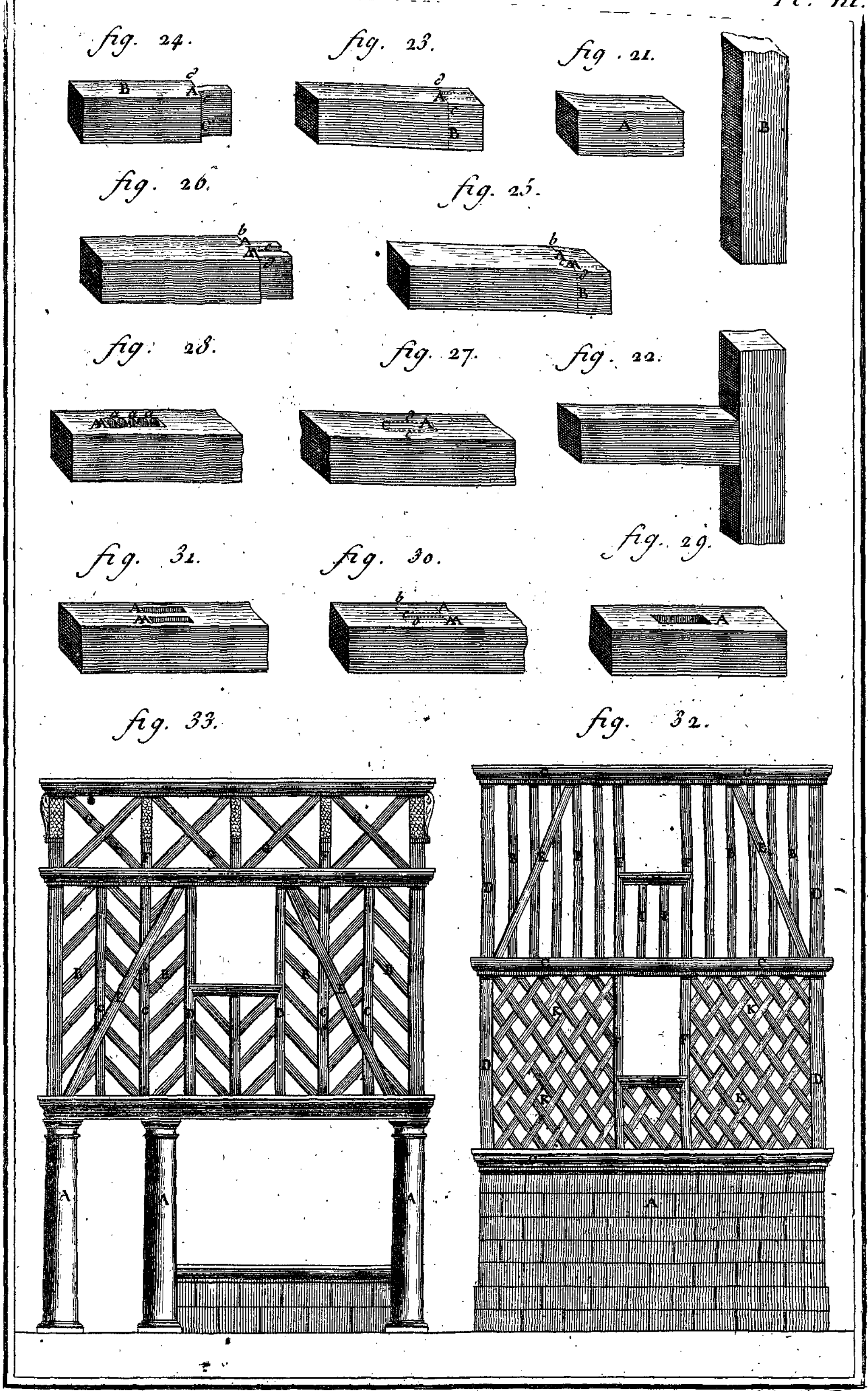

Guidotti. F.

Charpente, Assemblages et pans de bois anciens

fig. 34.

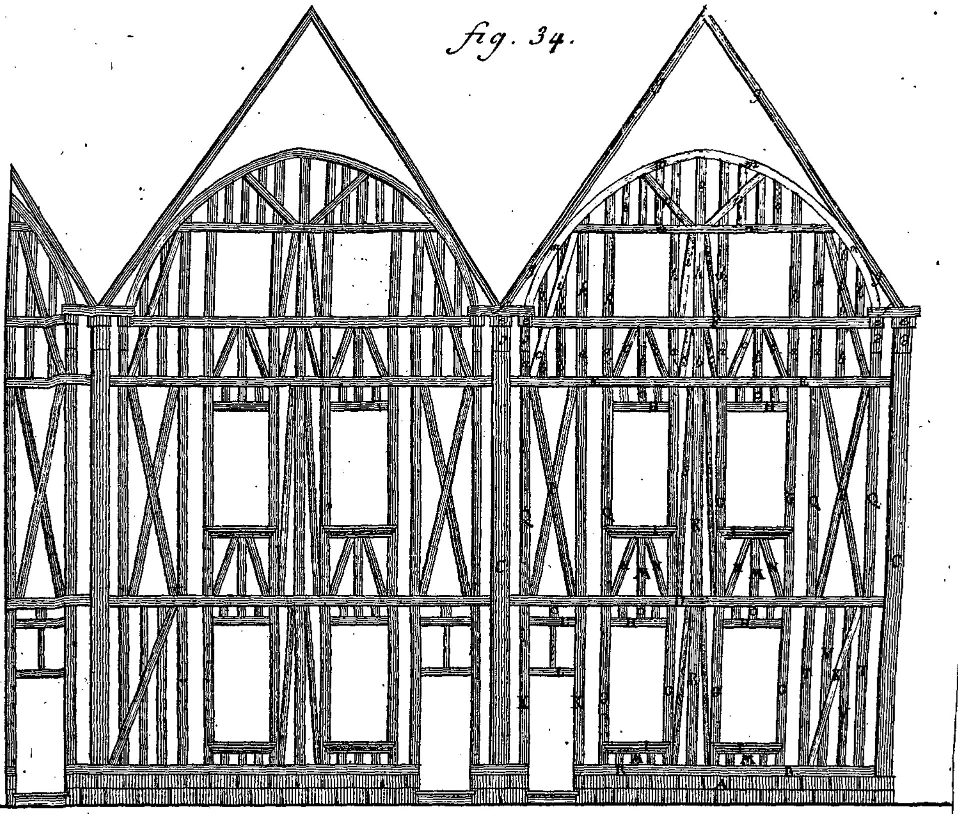

fig. 36.

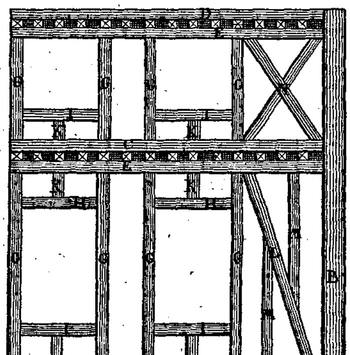

fig. 35.

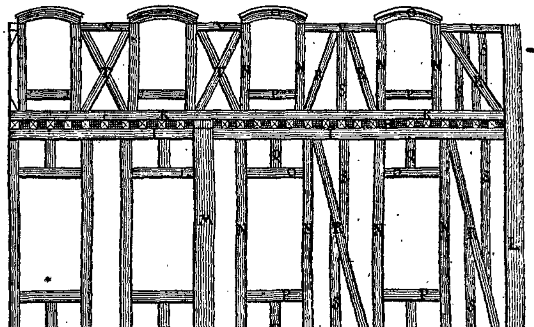

Guidotti F.

Charpente, Pans de bois à la moderne.

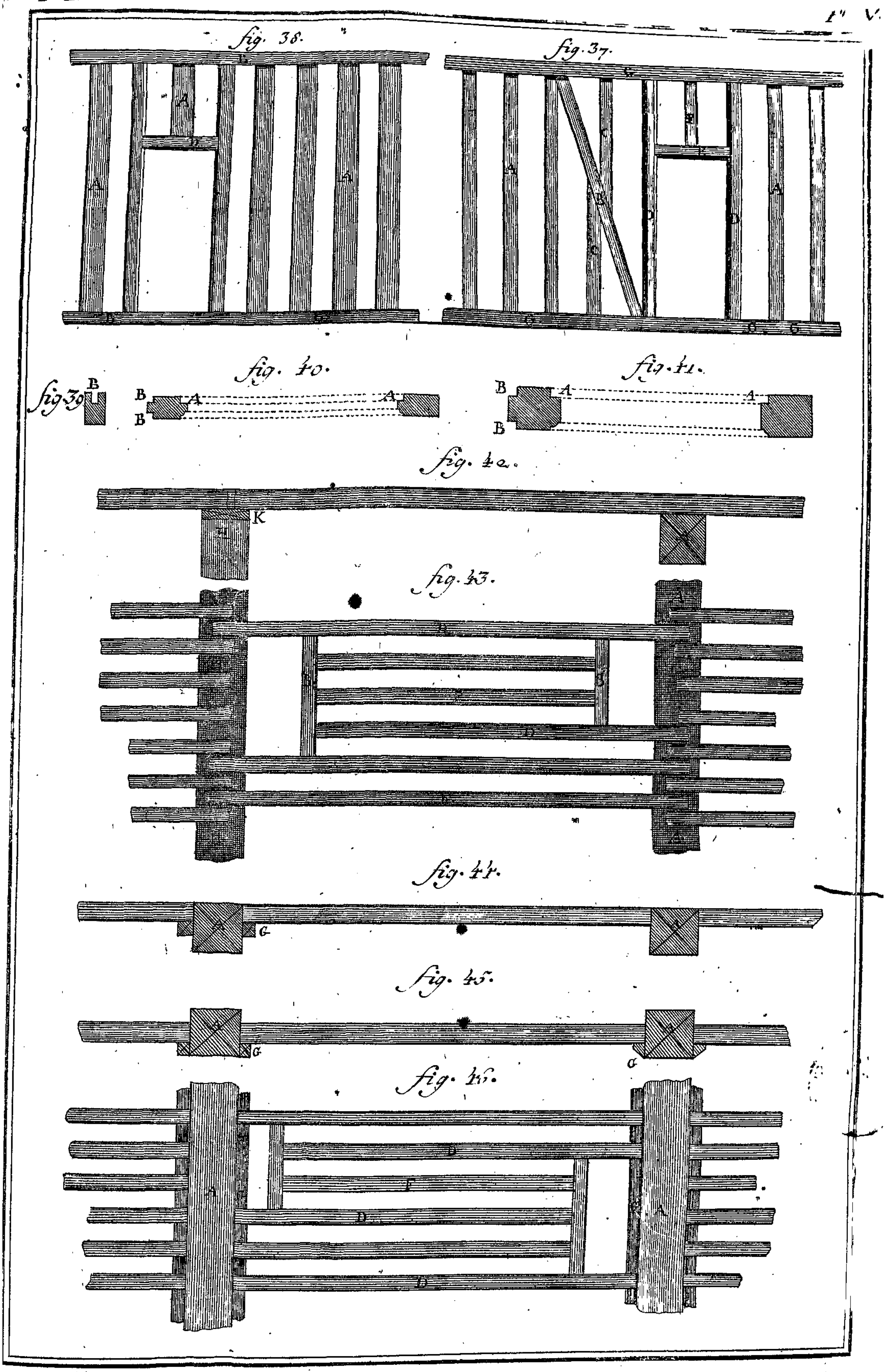

Charpente Cloisons et Planchers

Canocchi Fecit

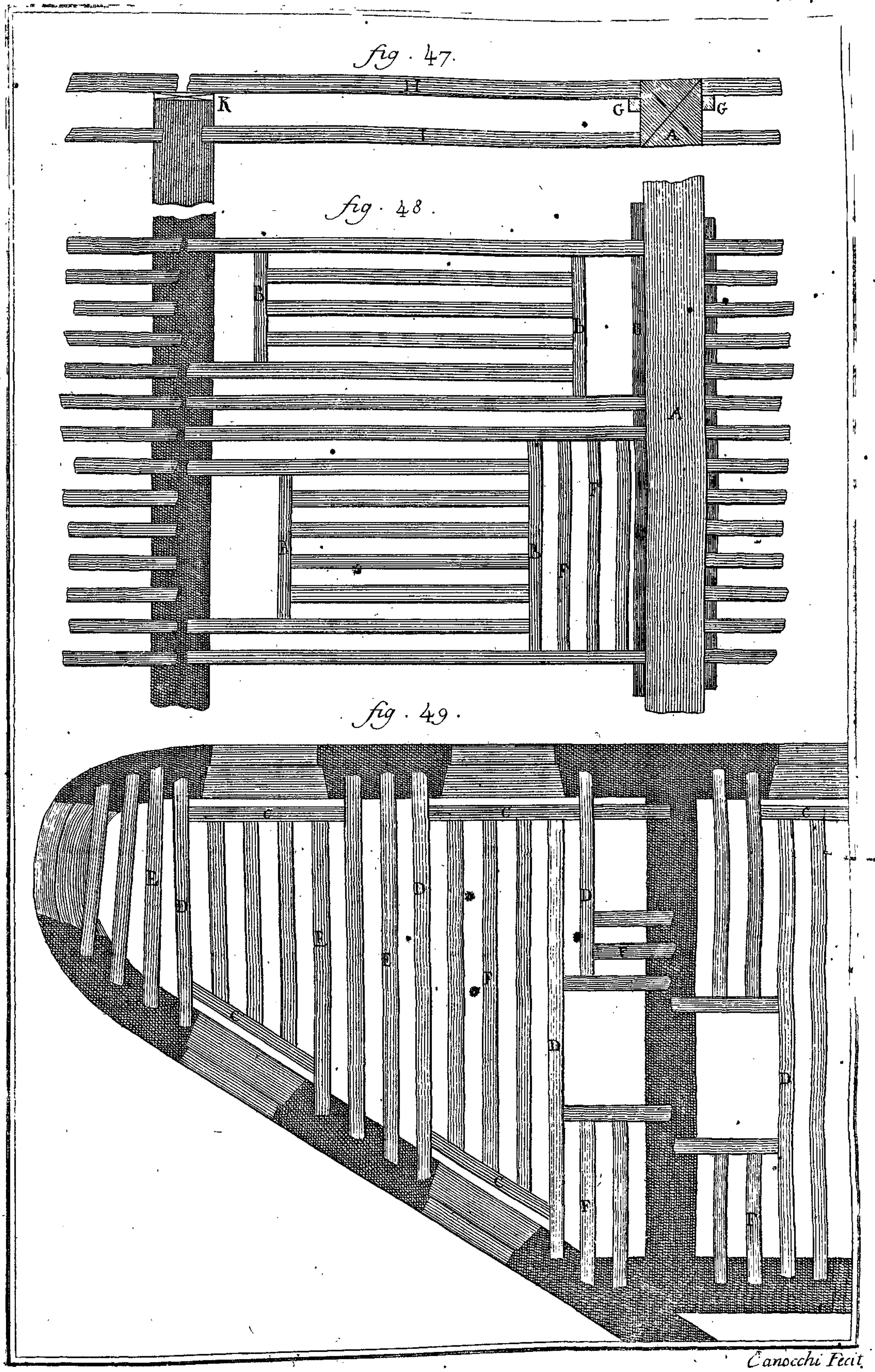

Canocchi Fecit.

Charpente, Planchers.

fig. 50

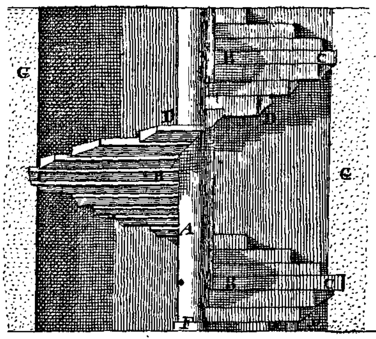

fig. 52

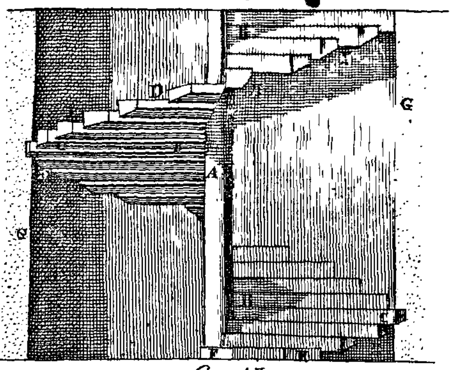

fig. 51

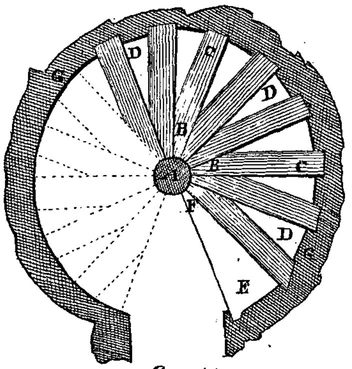

fig. 53

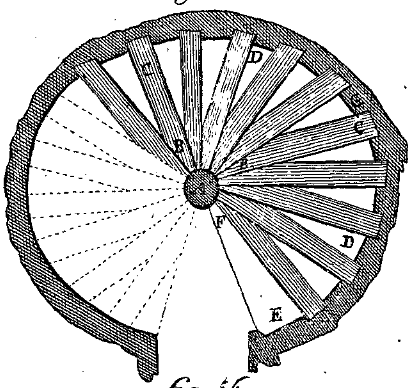

fig. 54

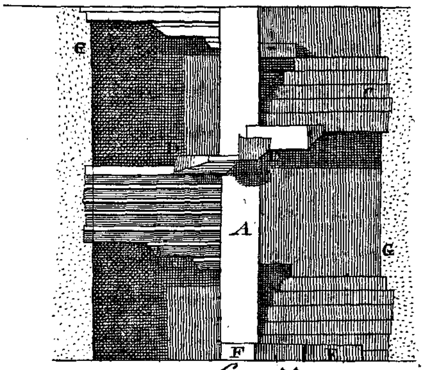

fig. 56

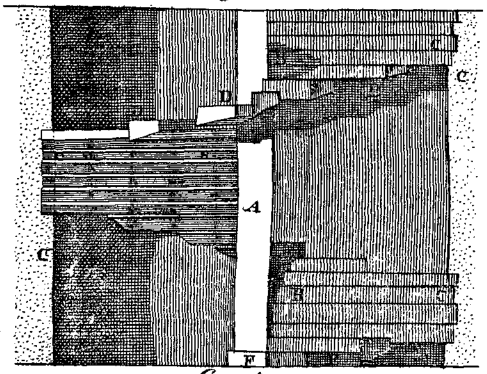

fig. 55

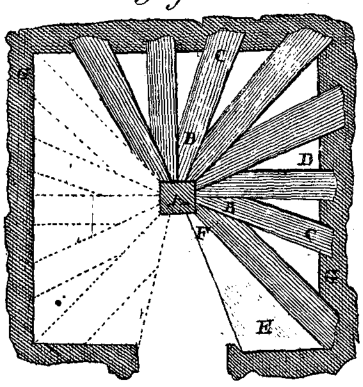

fig. 57

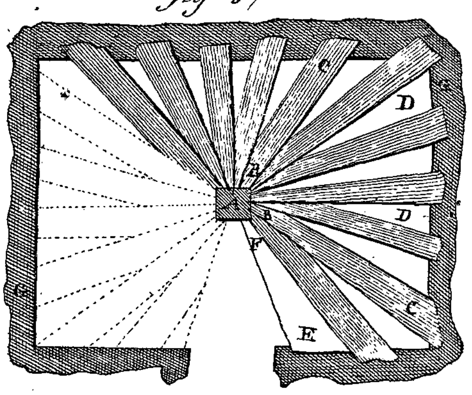

 Embrini F.

Charpente Escaliers à vis.

fig. 58

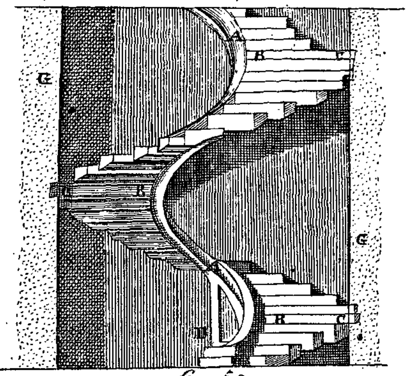

fig. 60

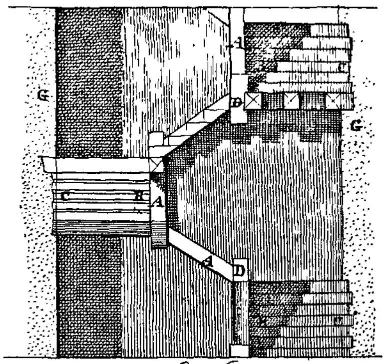

fig. 59

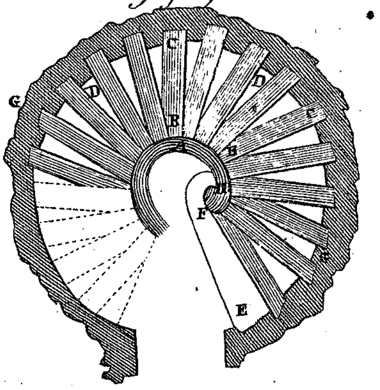

fig. 61

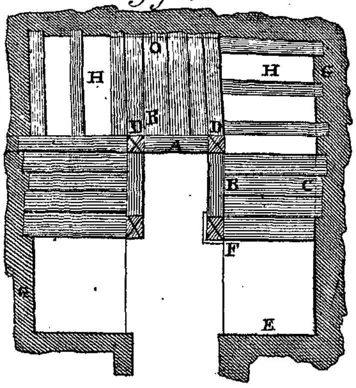

fig. 62

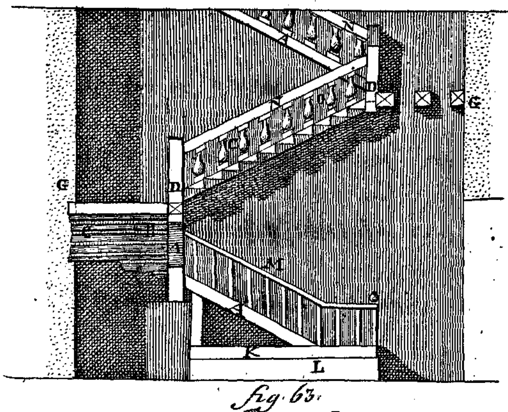

fig. 64

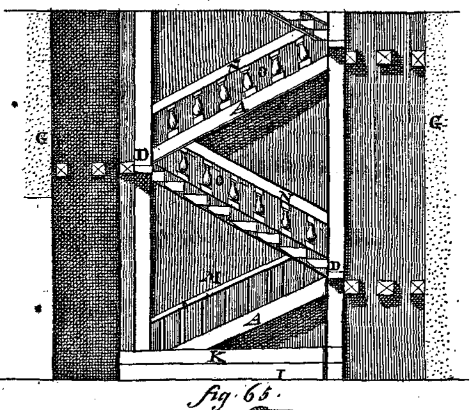

fig. 63

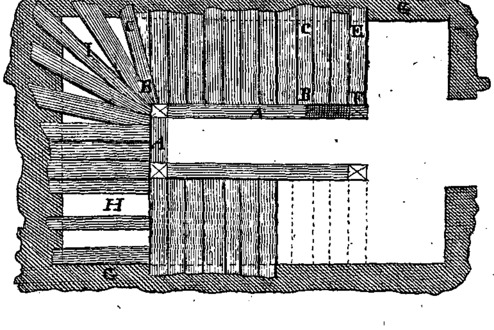

fig. 65

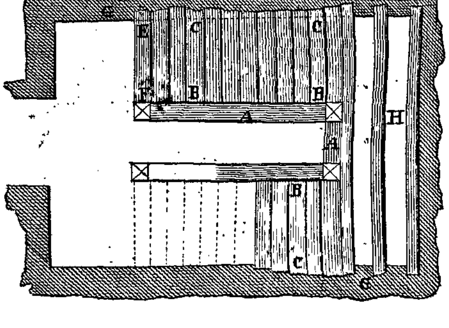

Fambrini F.

Charpente Escaliers en limace et autres.

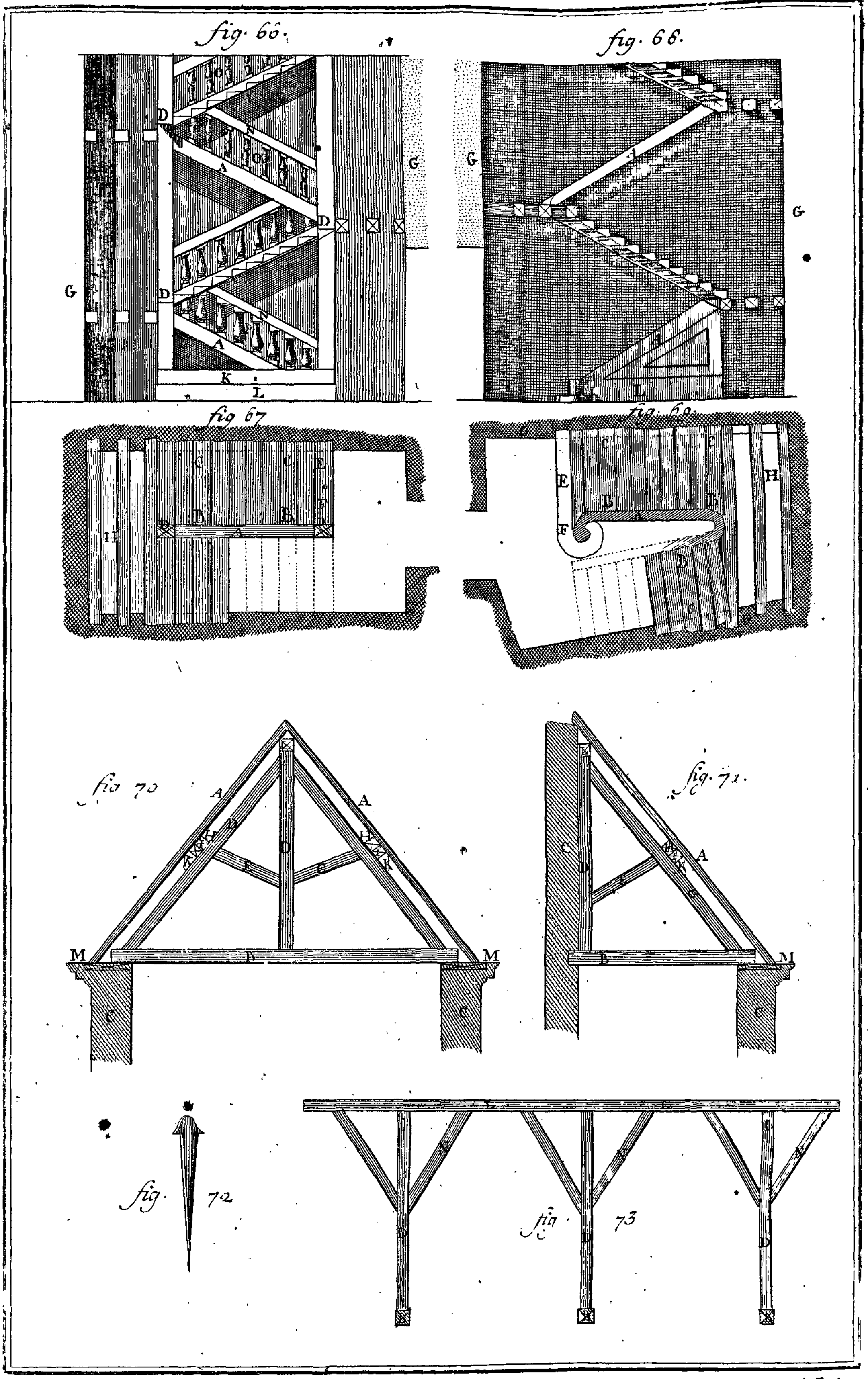

Canocchi Fecit.

Charpente Escaliers et combles à un et deux Egouts

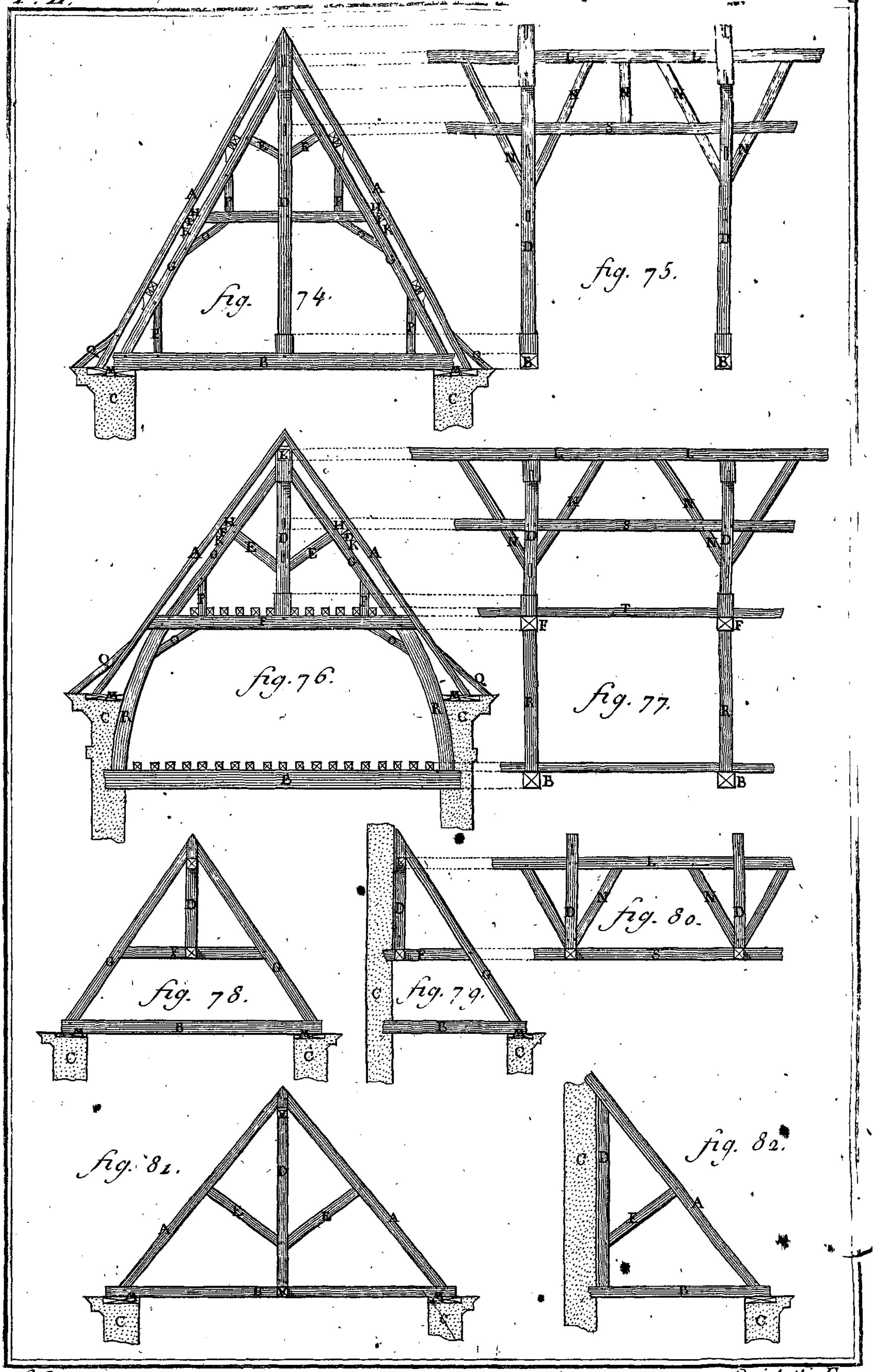

163. Guidotti F.

Charpente, Combles à un et deux égouts

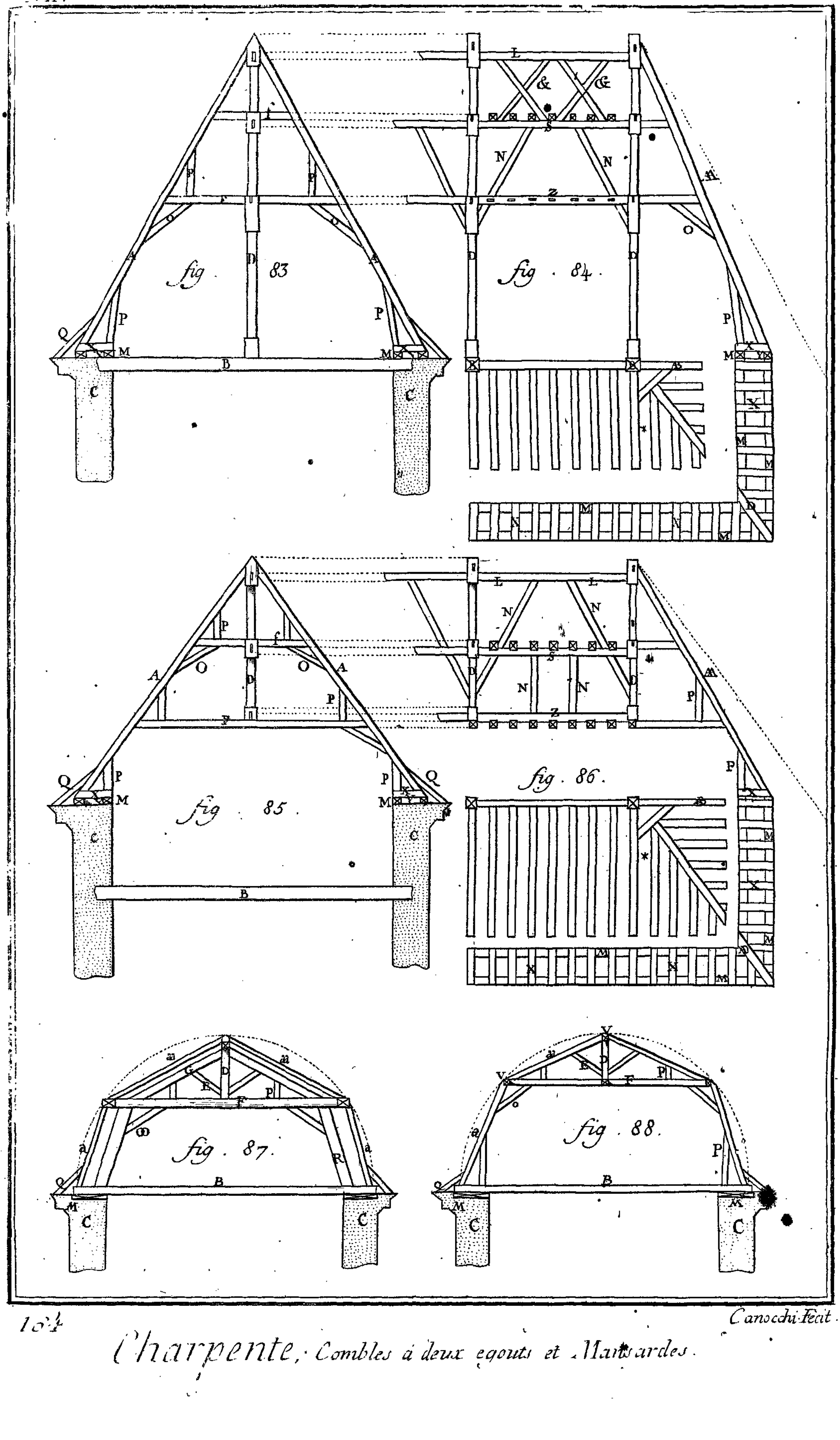

 Canocchi Fecit.

Charpente, Combles à deux egouts et Mansardes.

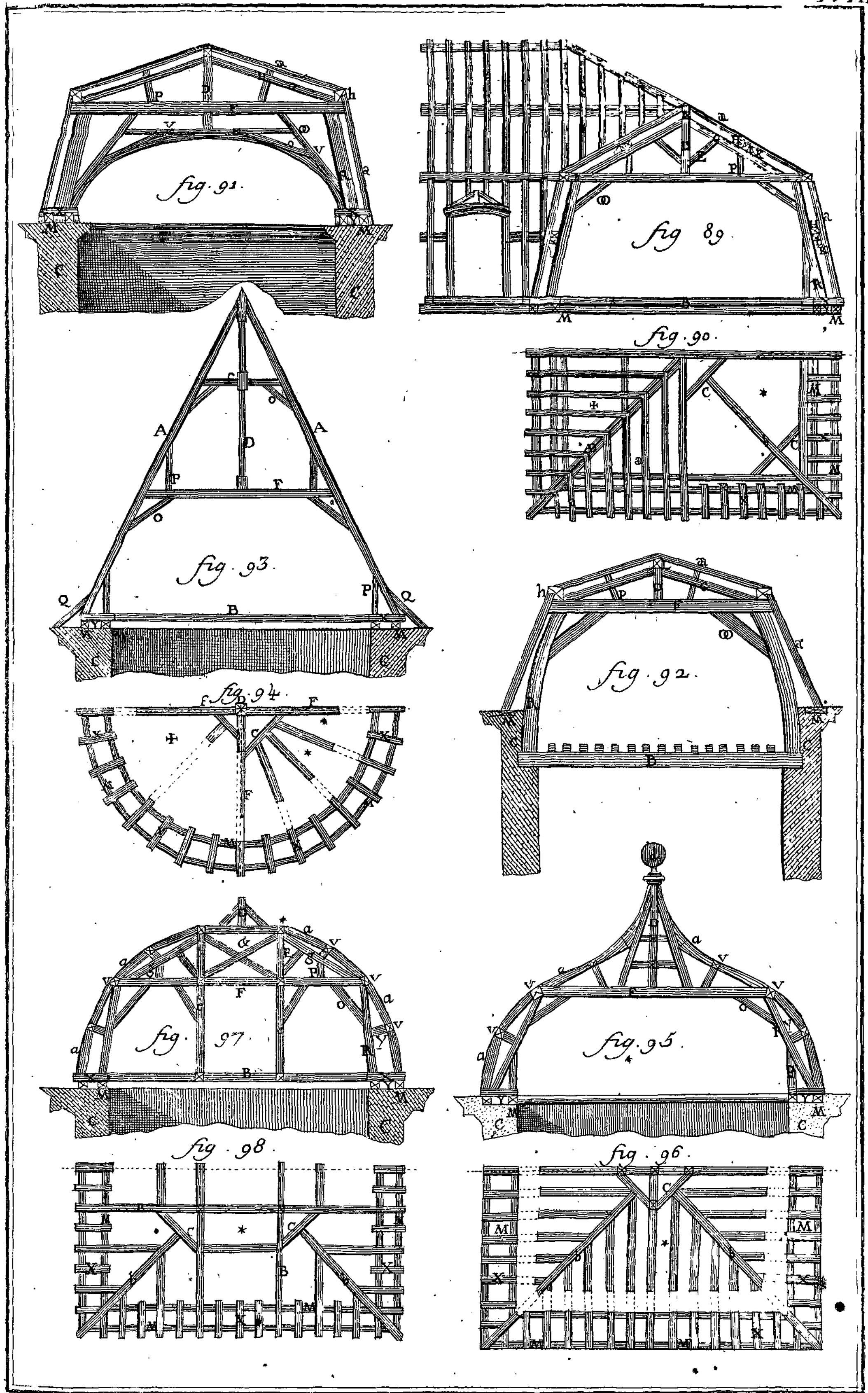

Charpente, autres combles.

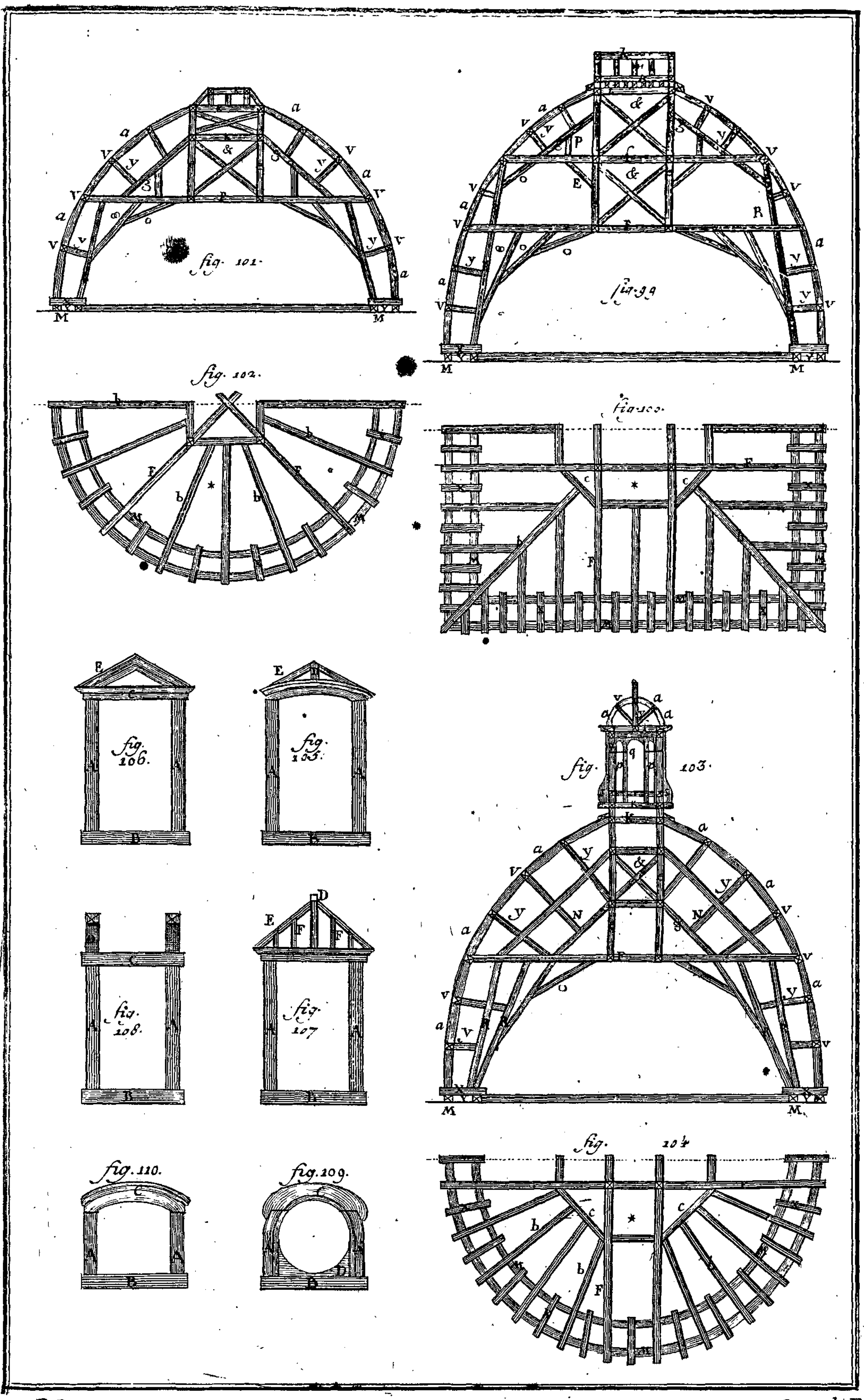

Charpente, Combles et Lucarnes.

Canochi F.

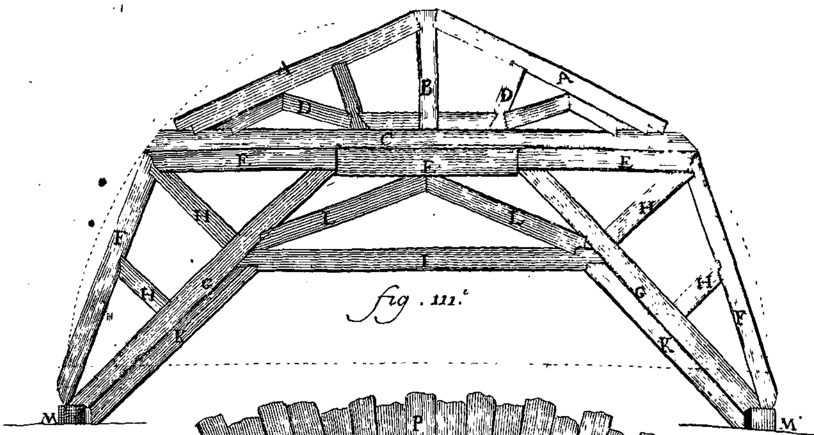

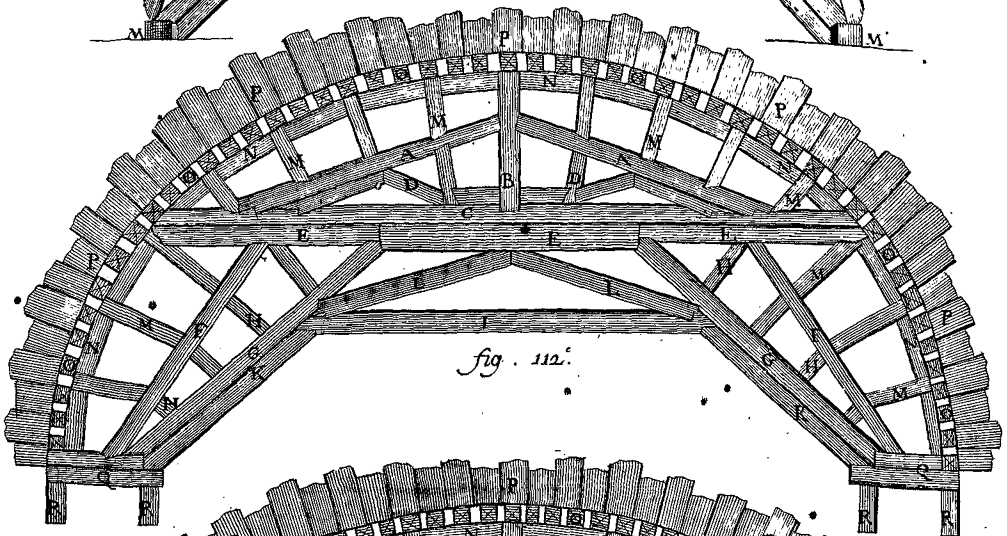

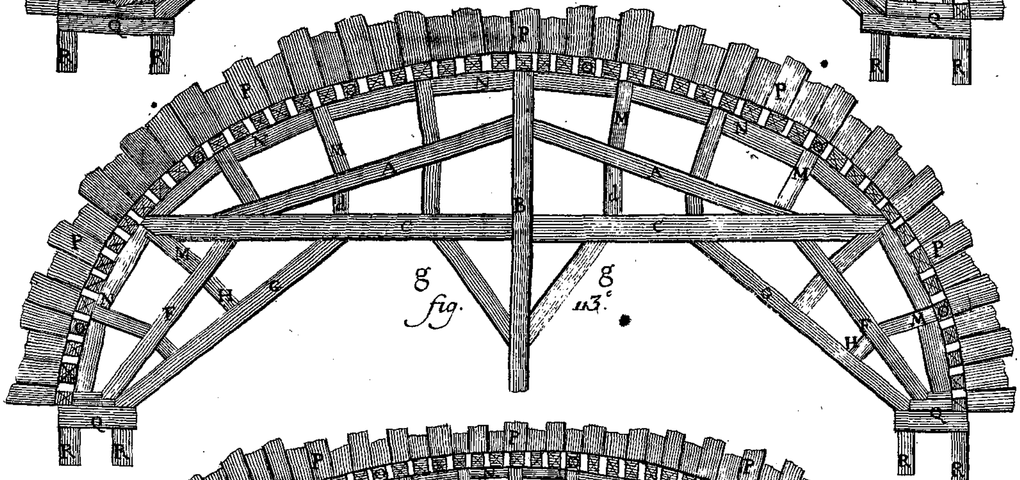

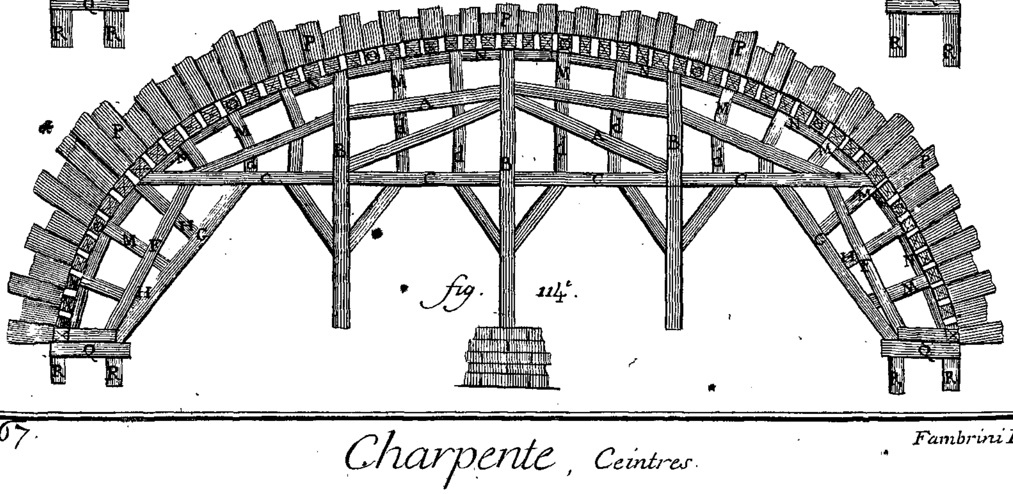

Charpente, Ceintres.

Fambrini F.

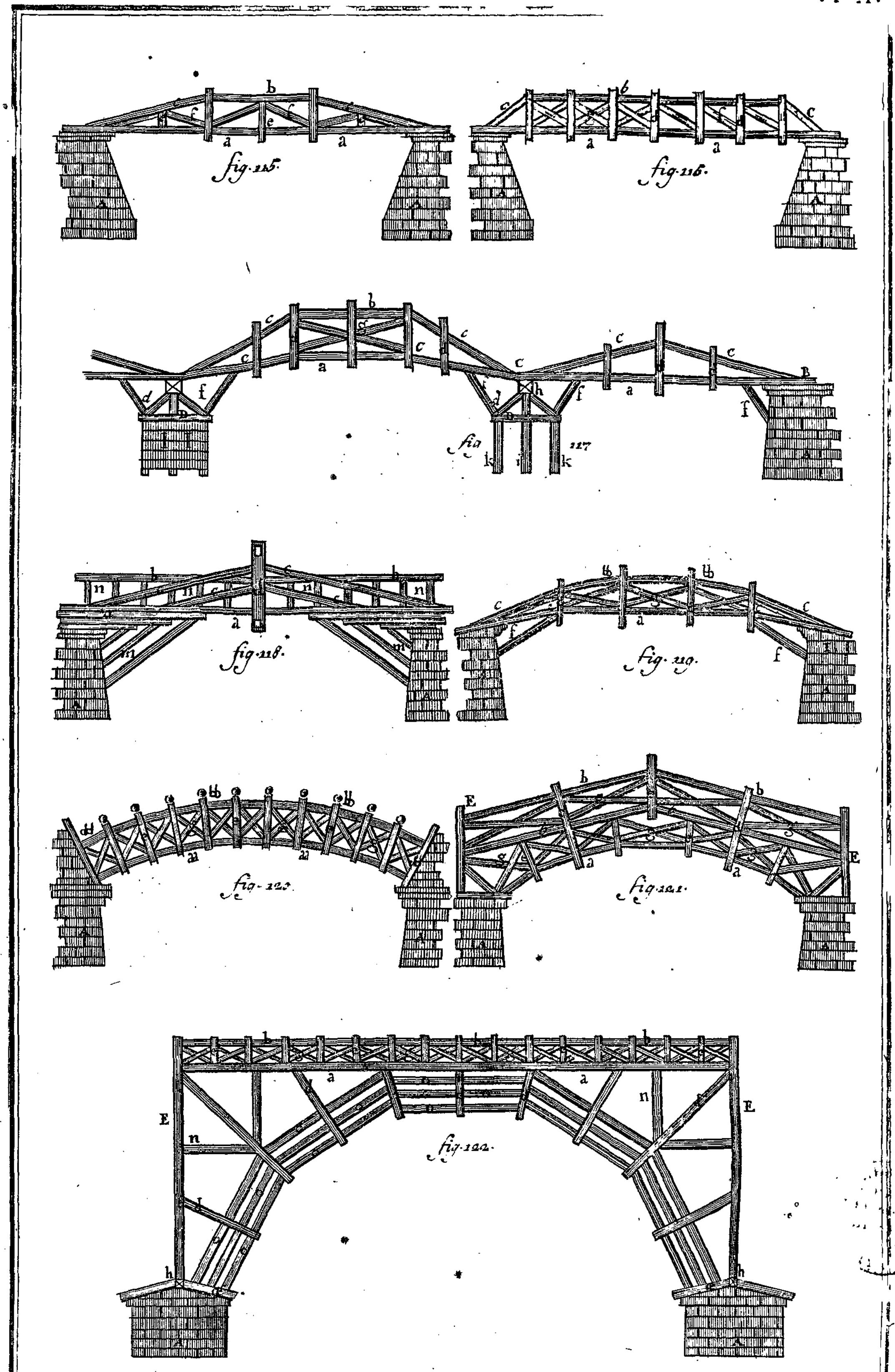

Charpente, Ponts.

P. Canocchi Fecit

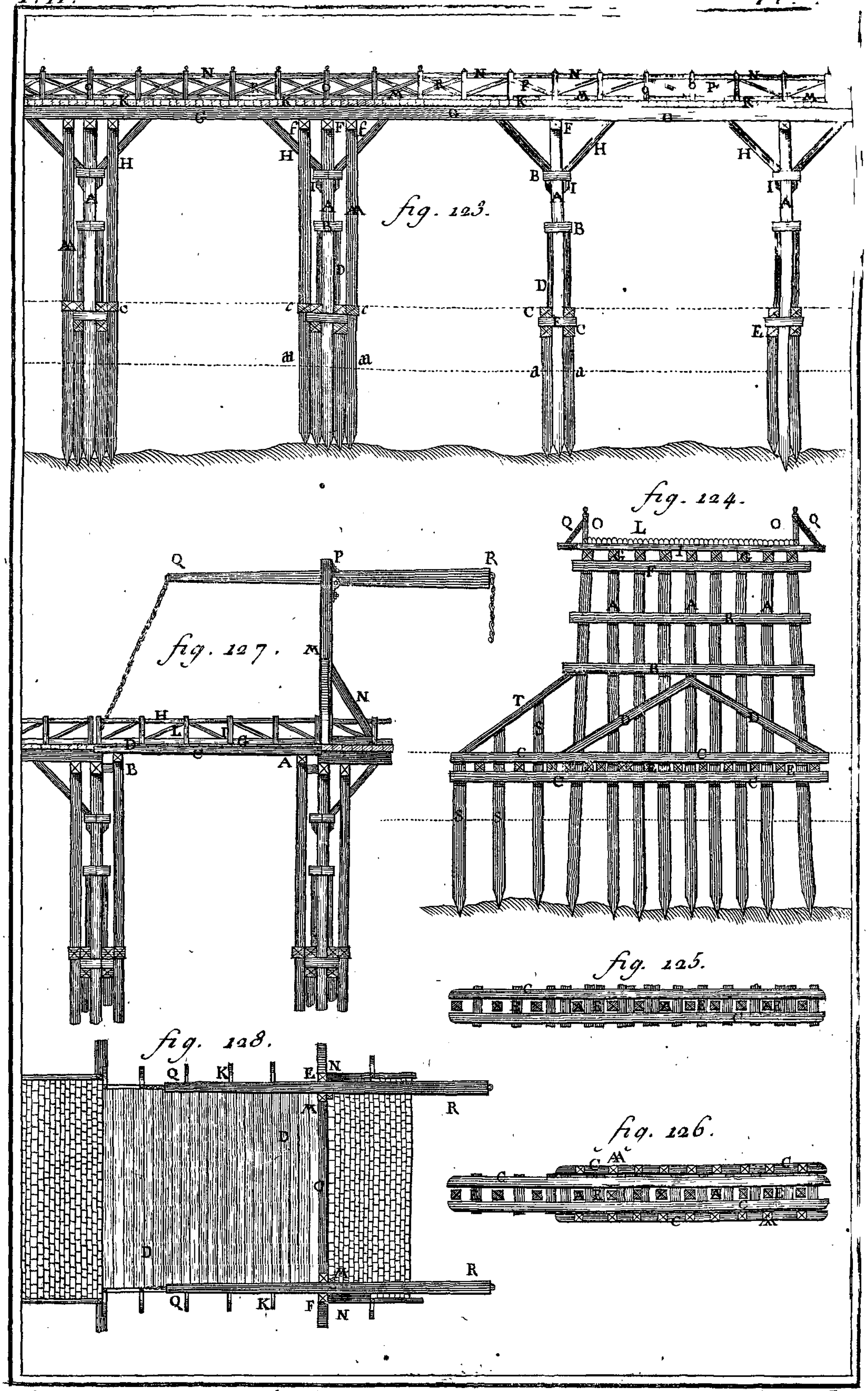

Charpente, Grand Pont et Pont Levis.

Guidotti. F.

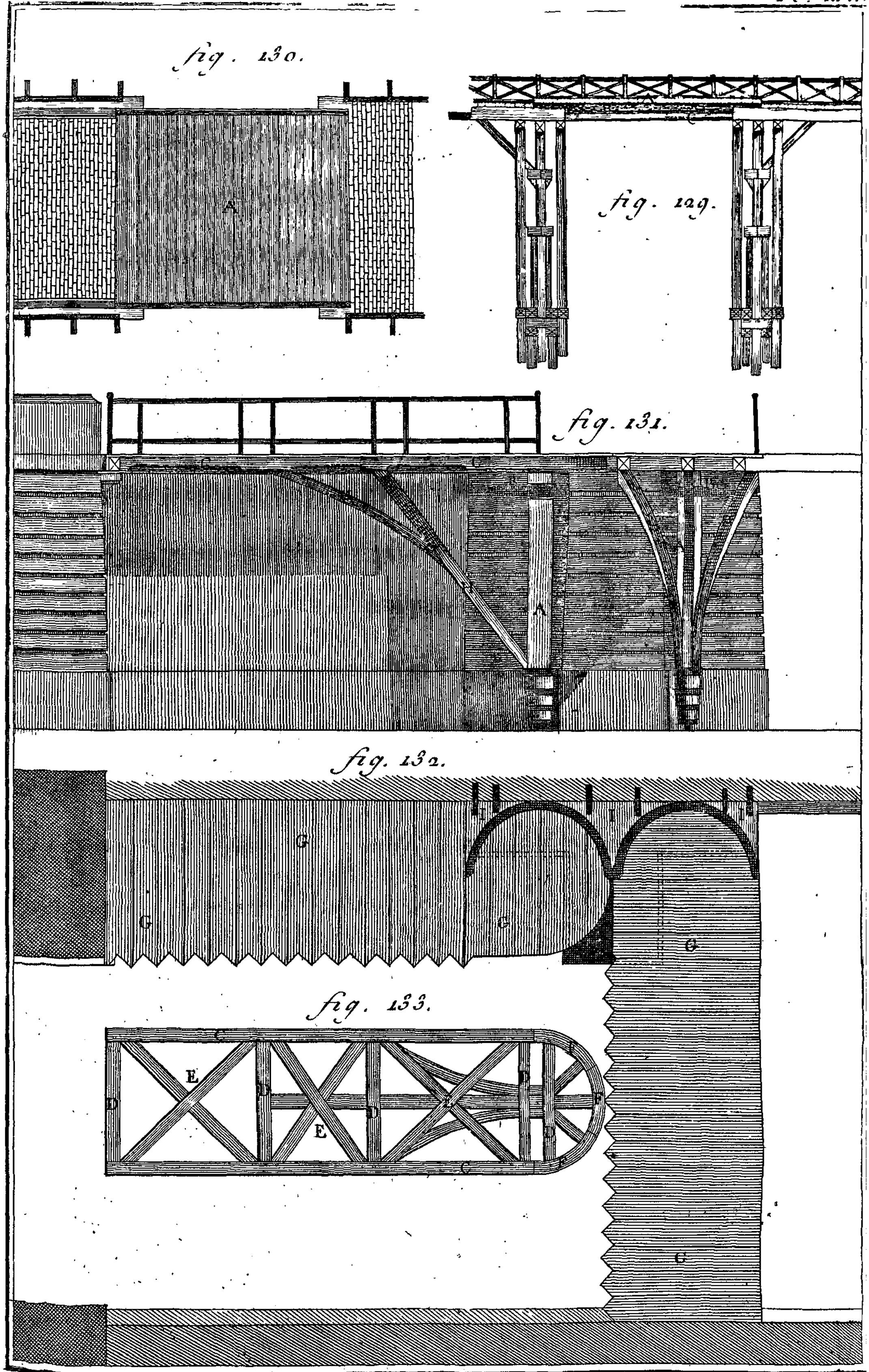

 Guidotti. F.

Charpente, Ponts à coulisse et tournant.

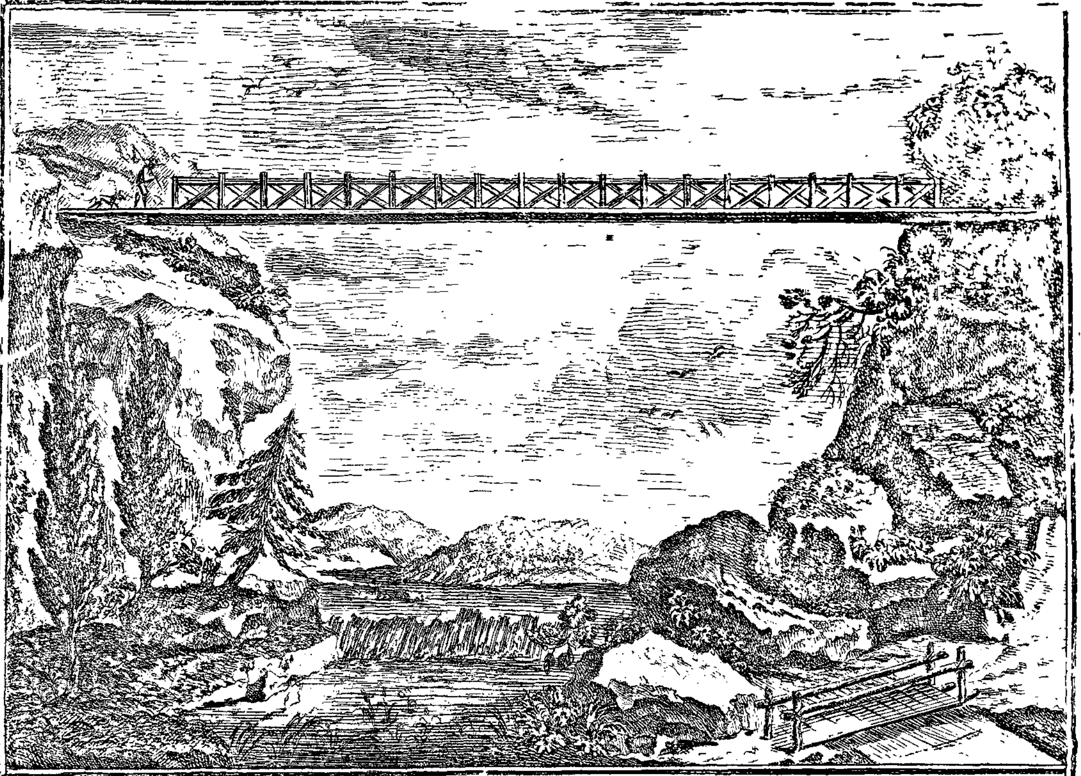

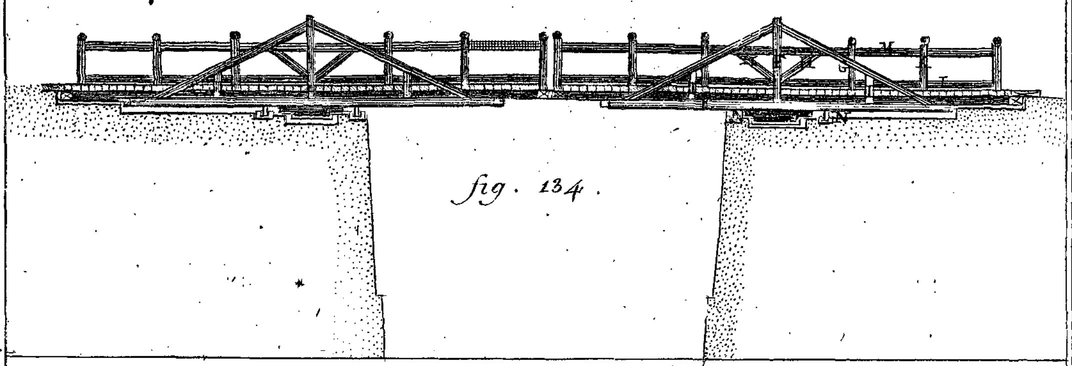

fig. 134.

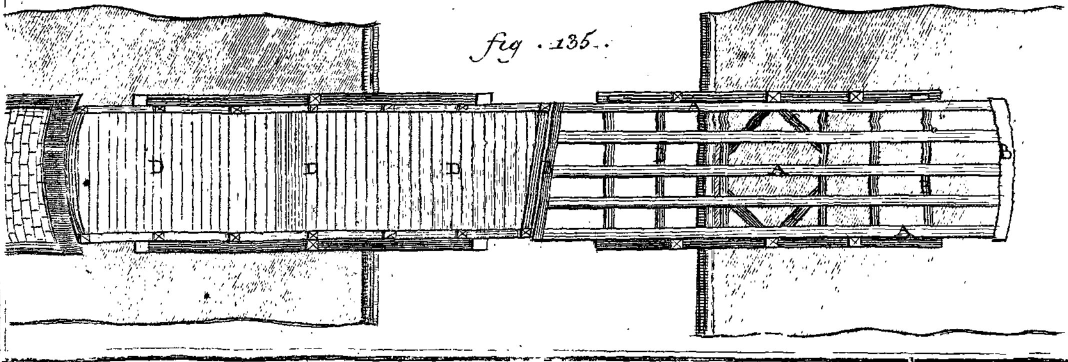

fig. 135.

Ant: Gregori F.

Charpente, Ponts tournans et suspendus.

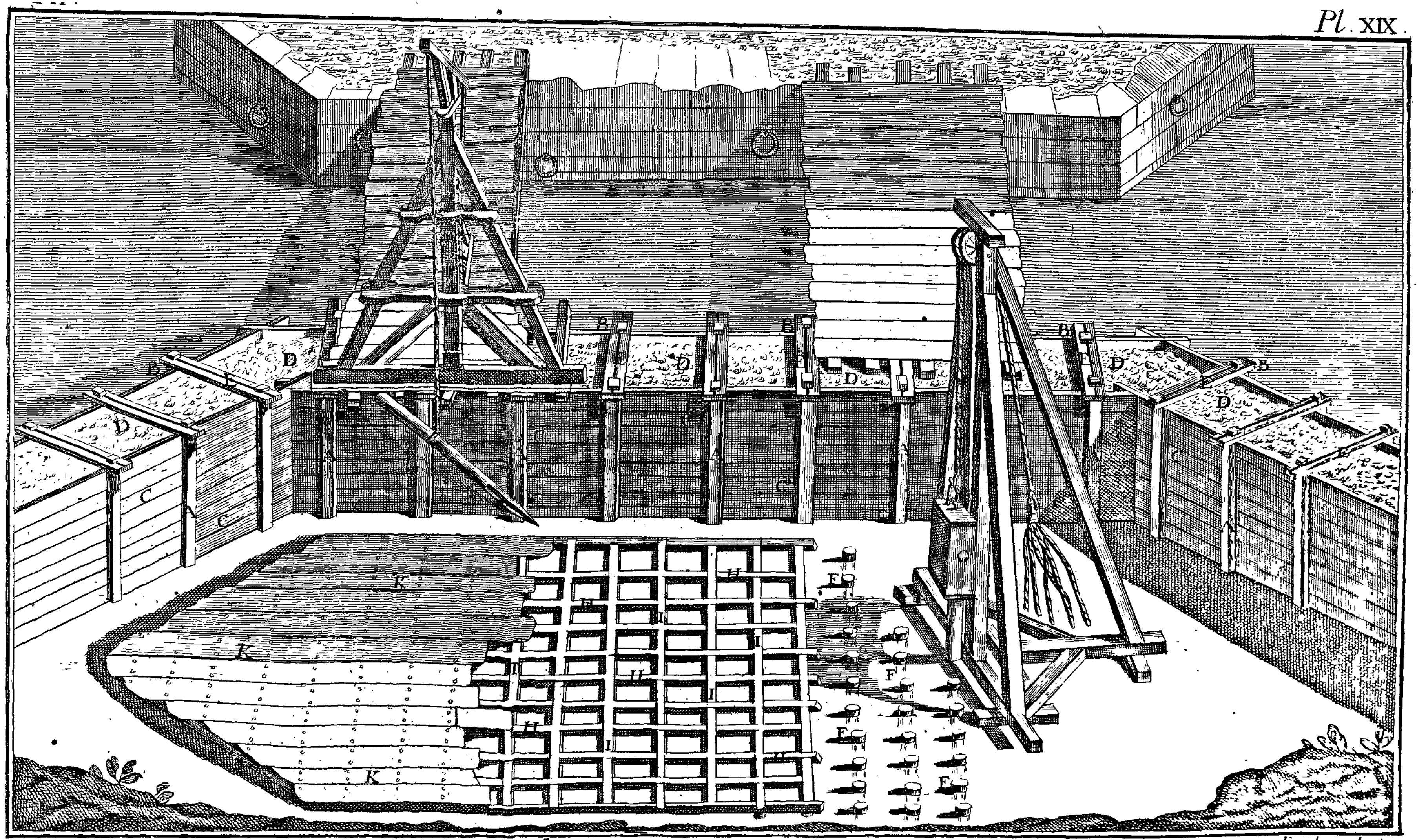

Charpente Fondation de piles.

Fambrini fecit

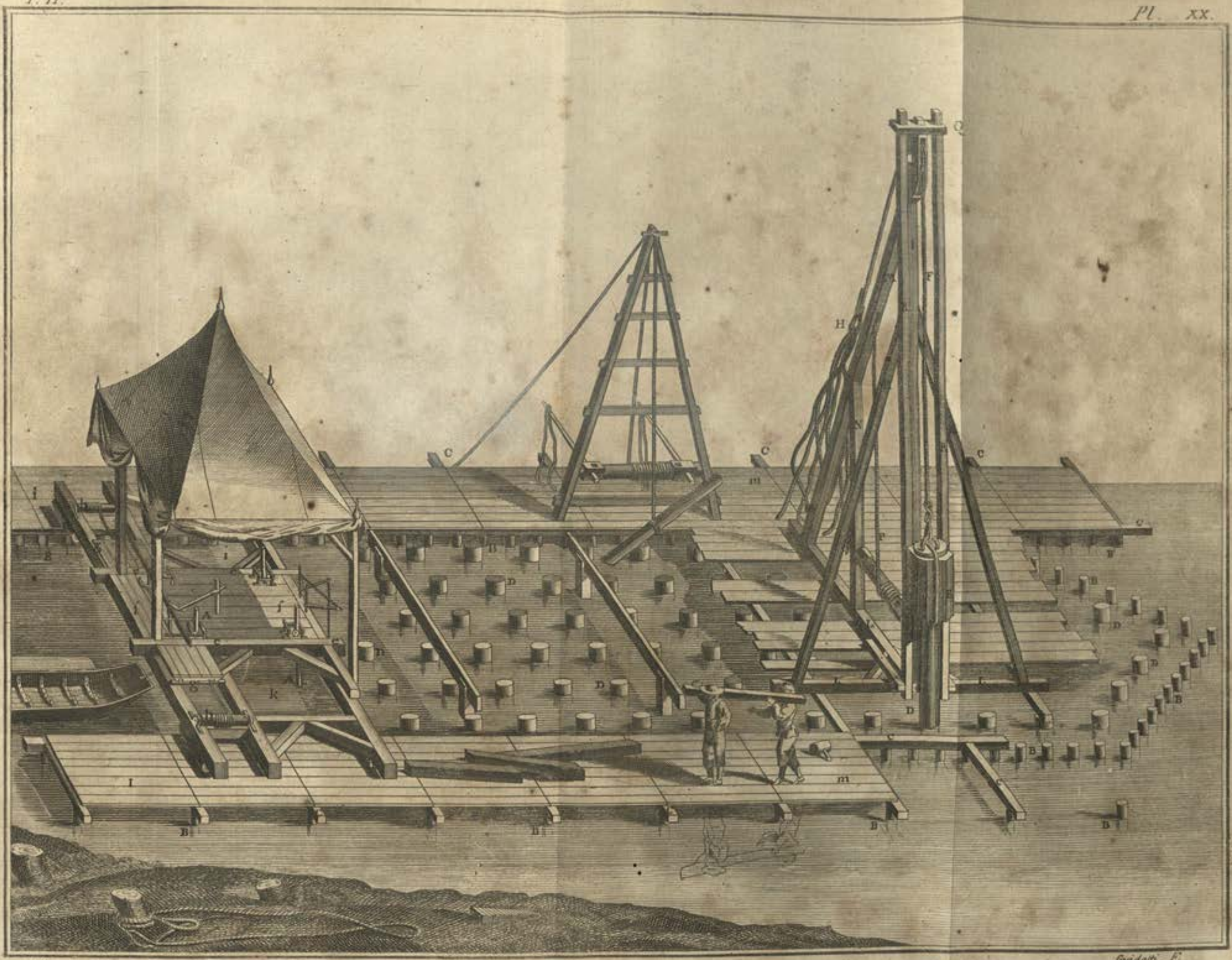

173.

Guidotti. F.

Charpente, Nouvelle maniere de fonder les piles.

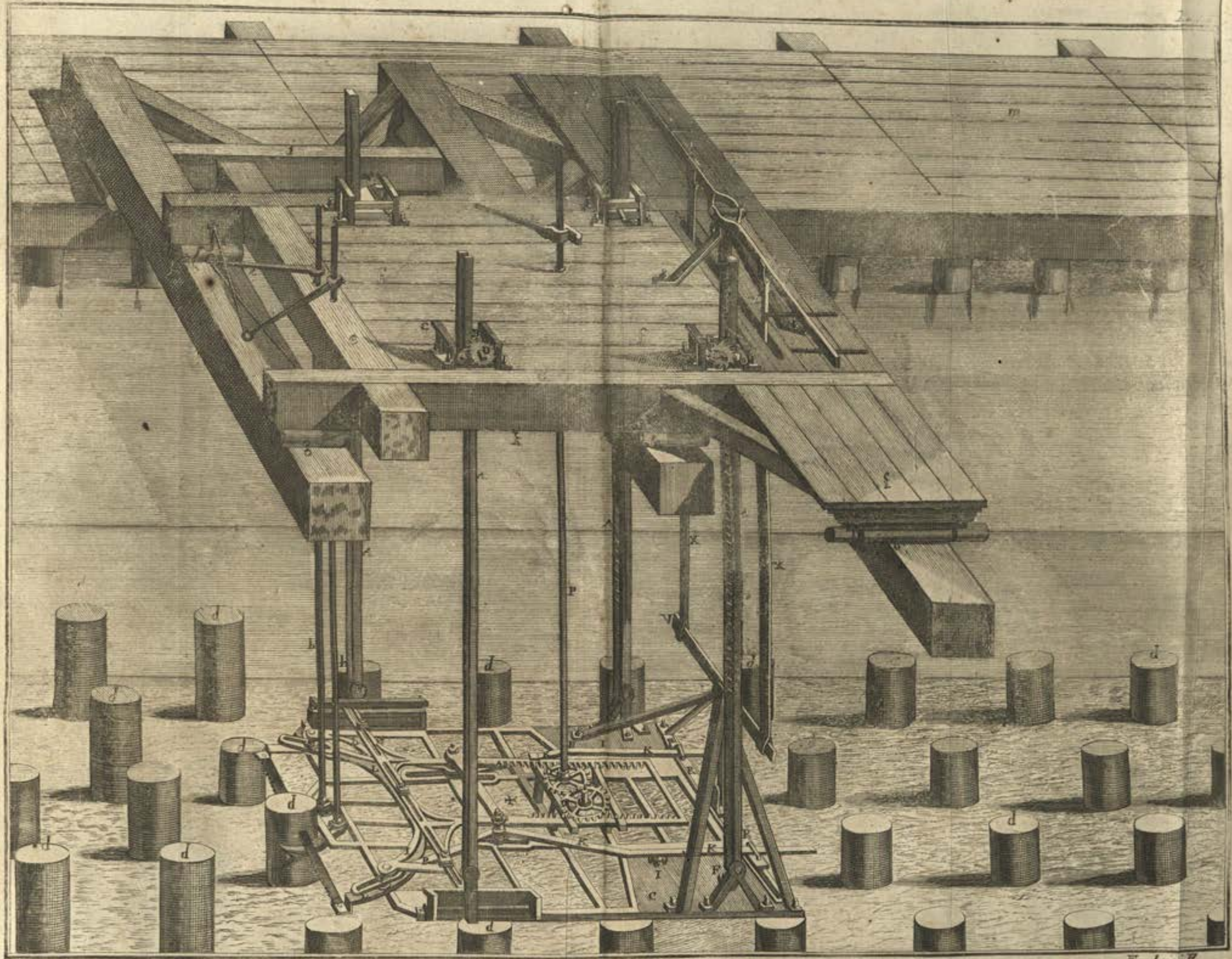

174. Fambrini F.

Charpente, Machine a scier dans l'Eau.

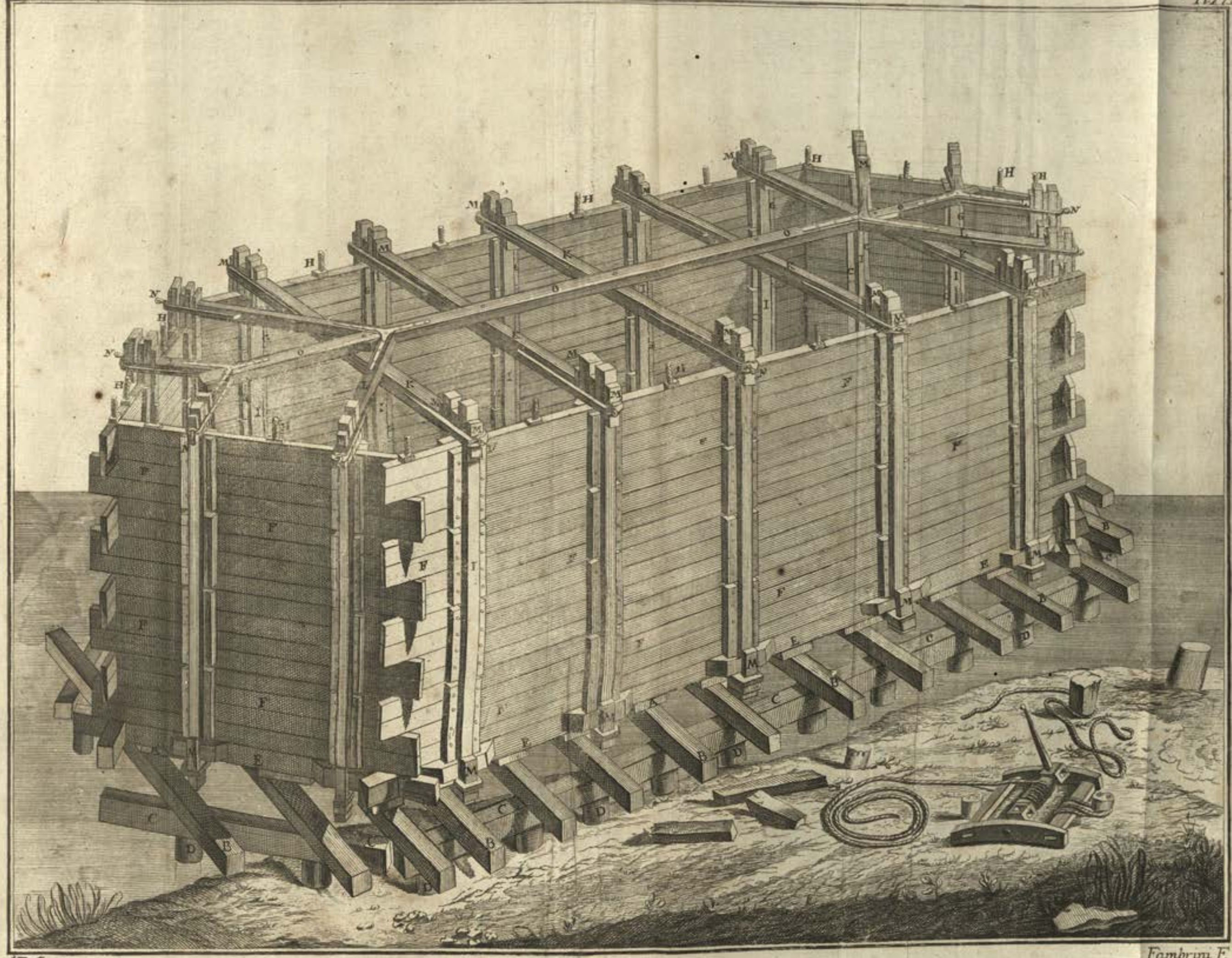

175.

Fambrini F.

Charpente, *Grande Caisse pour les Piles.*

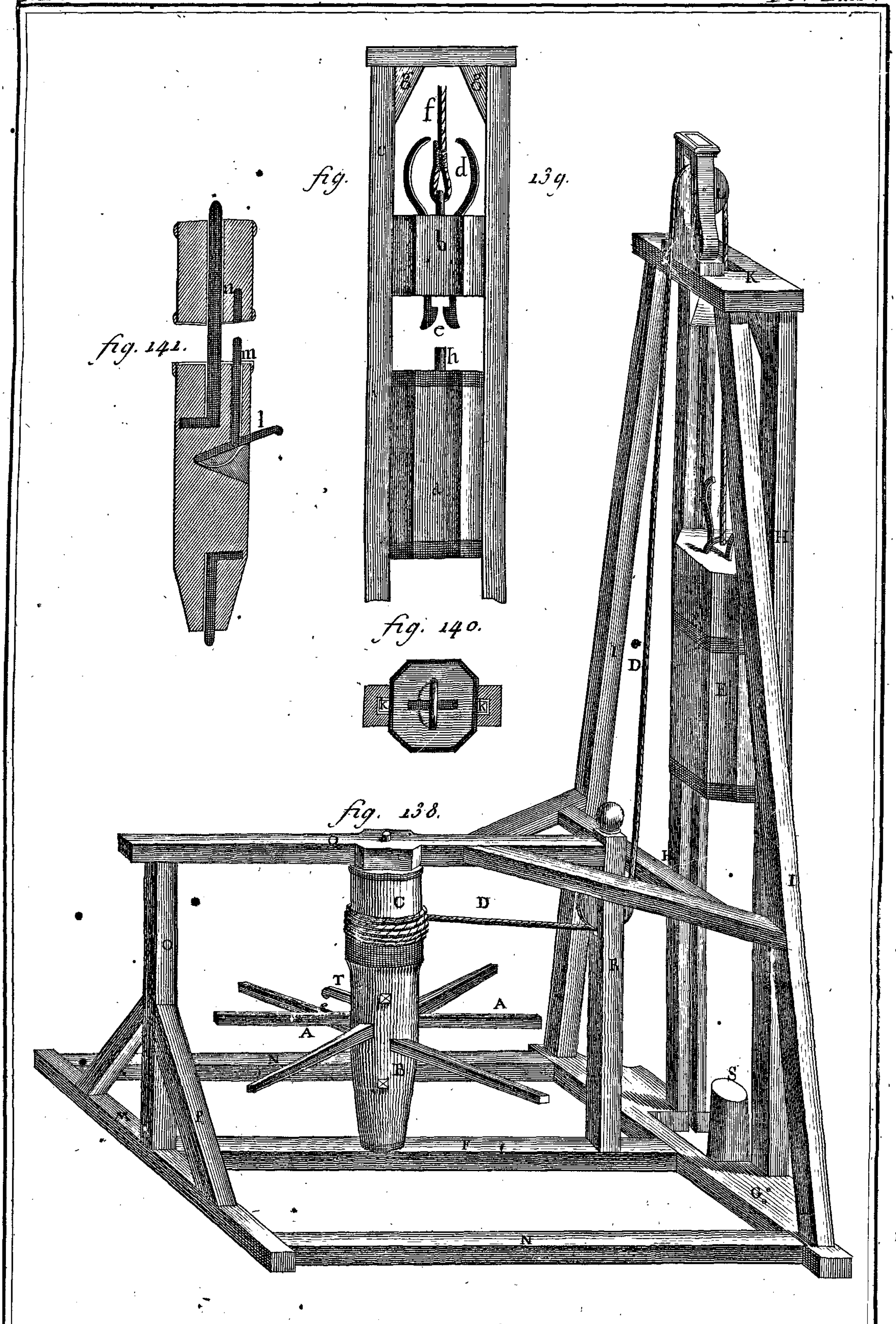

Charpente, Mouton.

Guidotti. F.

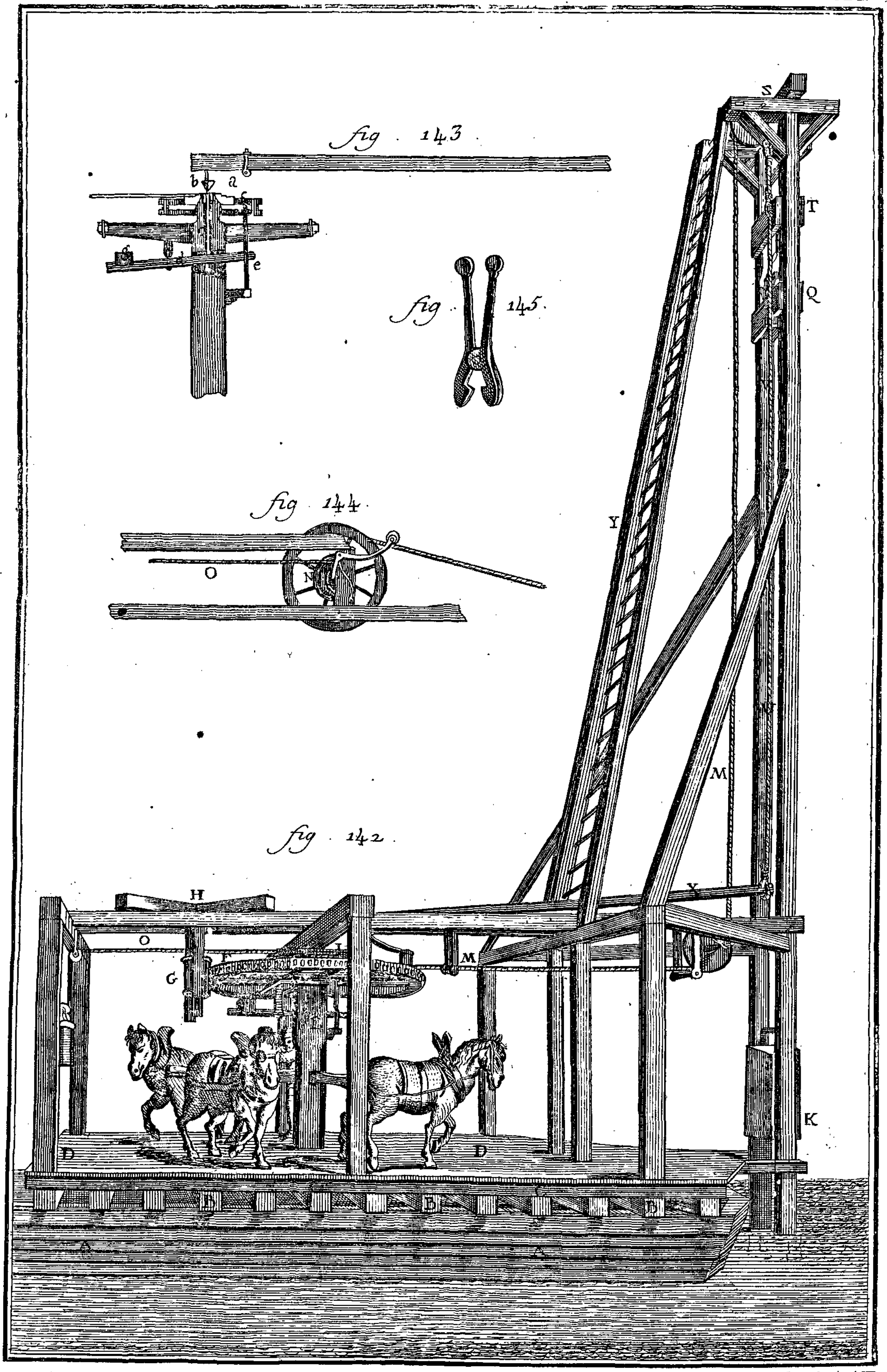

                                                                                Fambrini F.

Charpente, *Mouton a chevàl sur bateaux.*

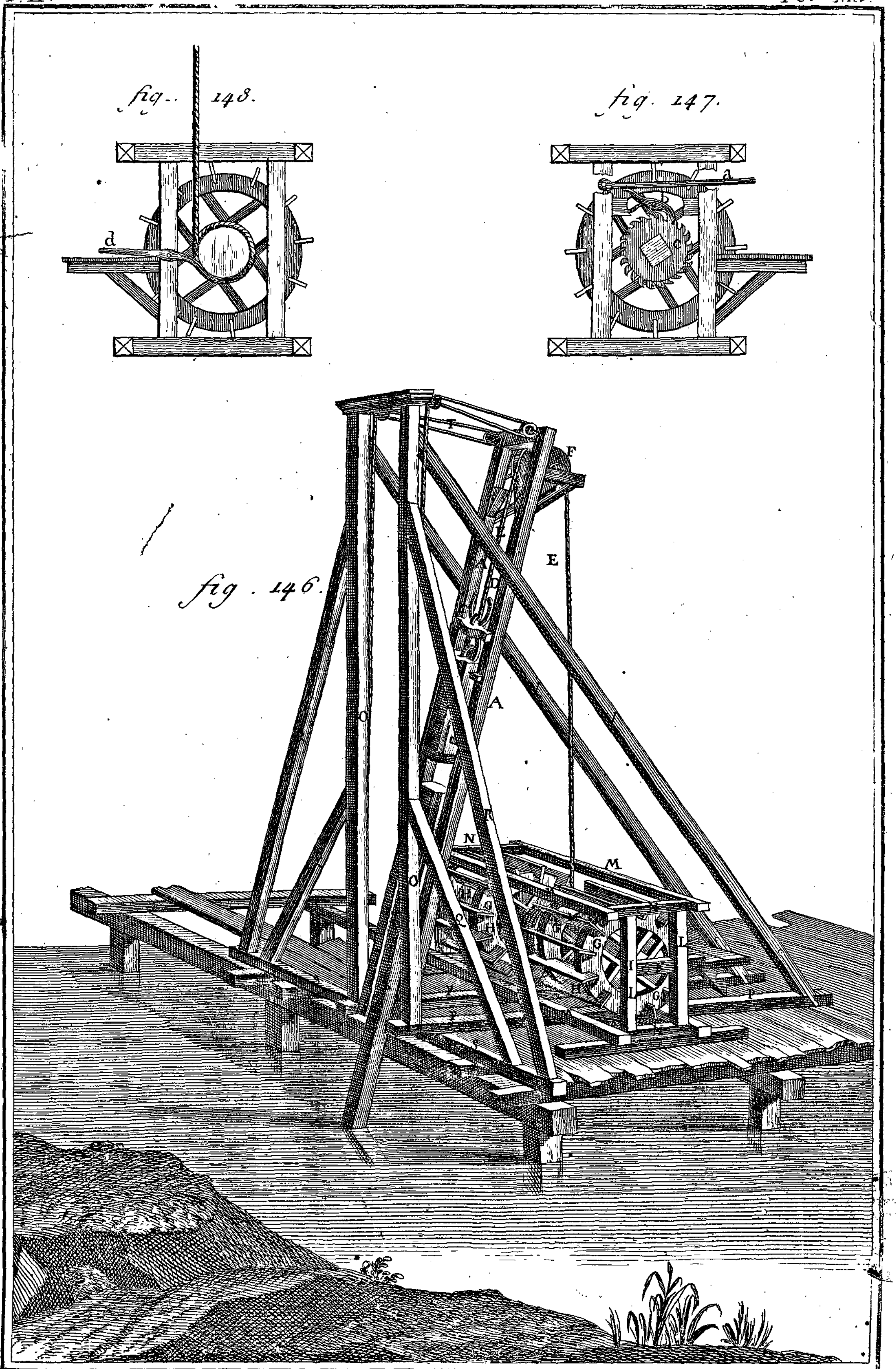

Charpente, Mouton oblique.

Guidotti. F.

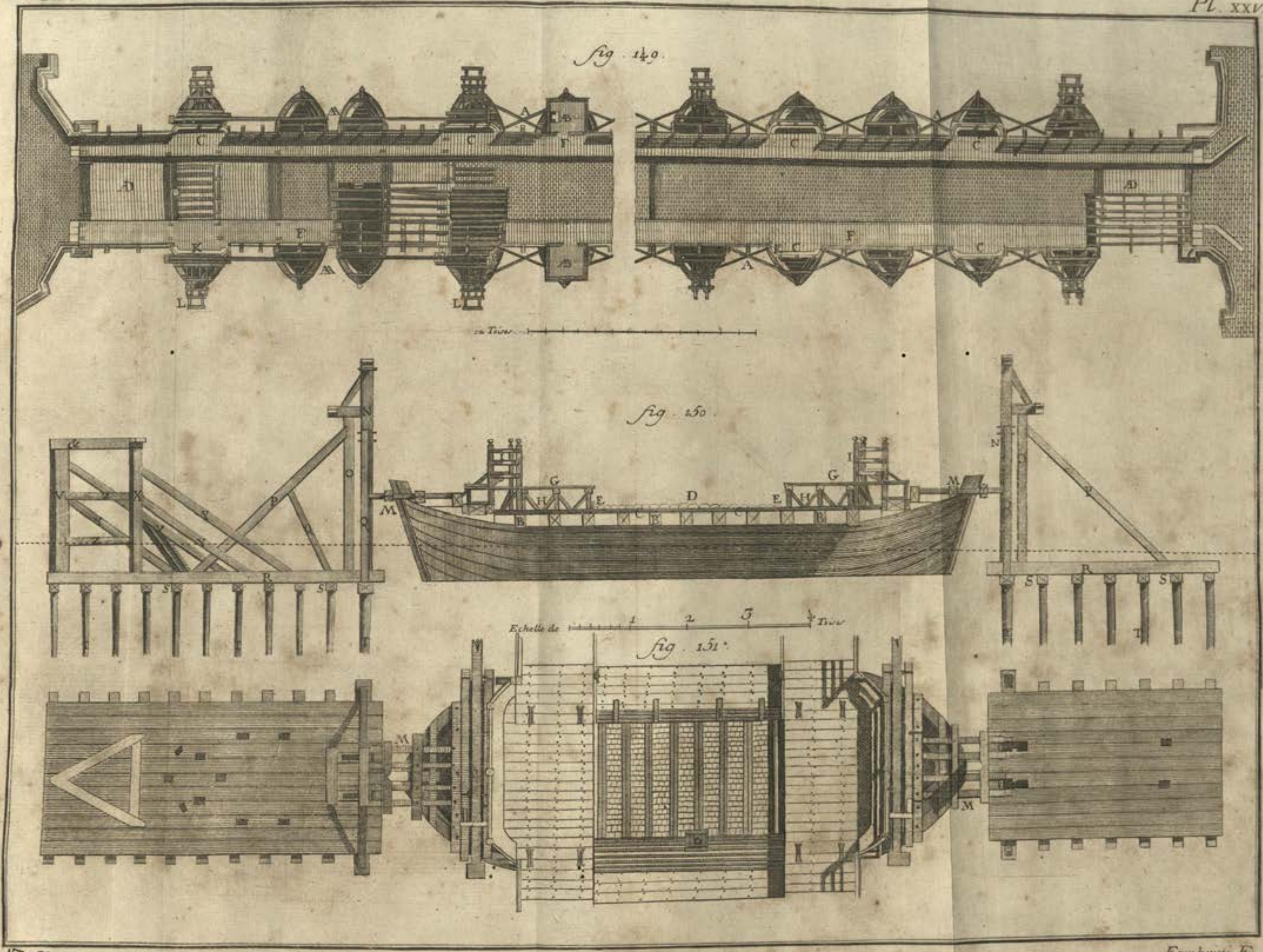

Charpente, Pont de la Ville de Rouen.

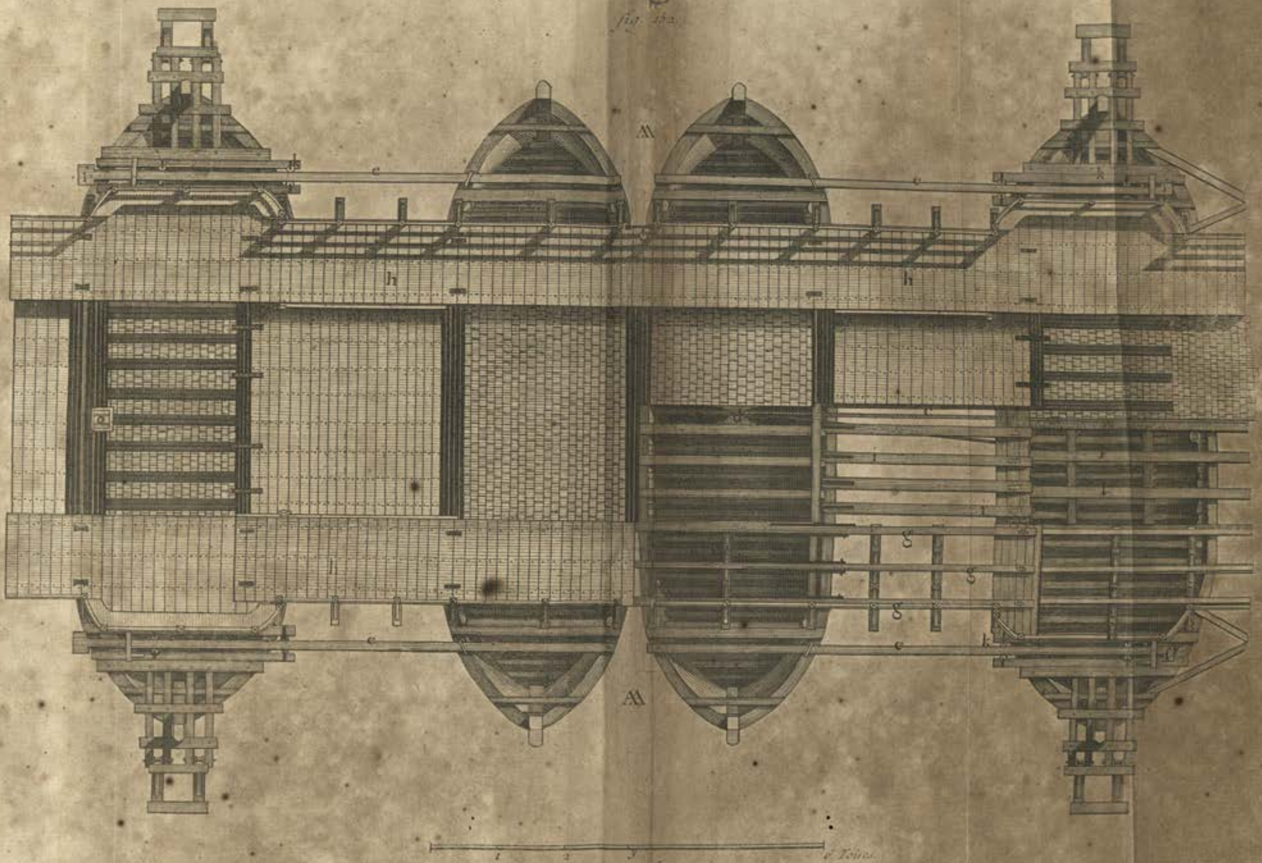

Charpente, Ouverture du Pont de la Ville de Rouen

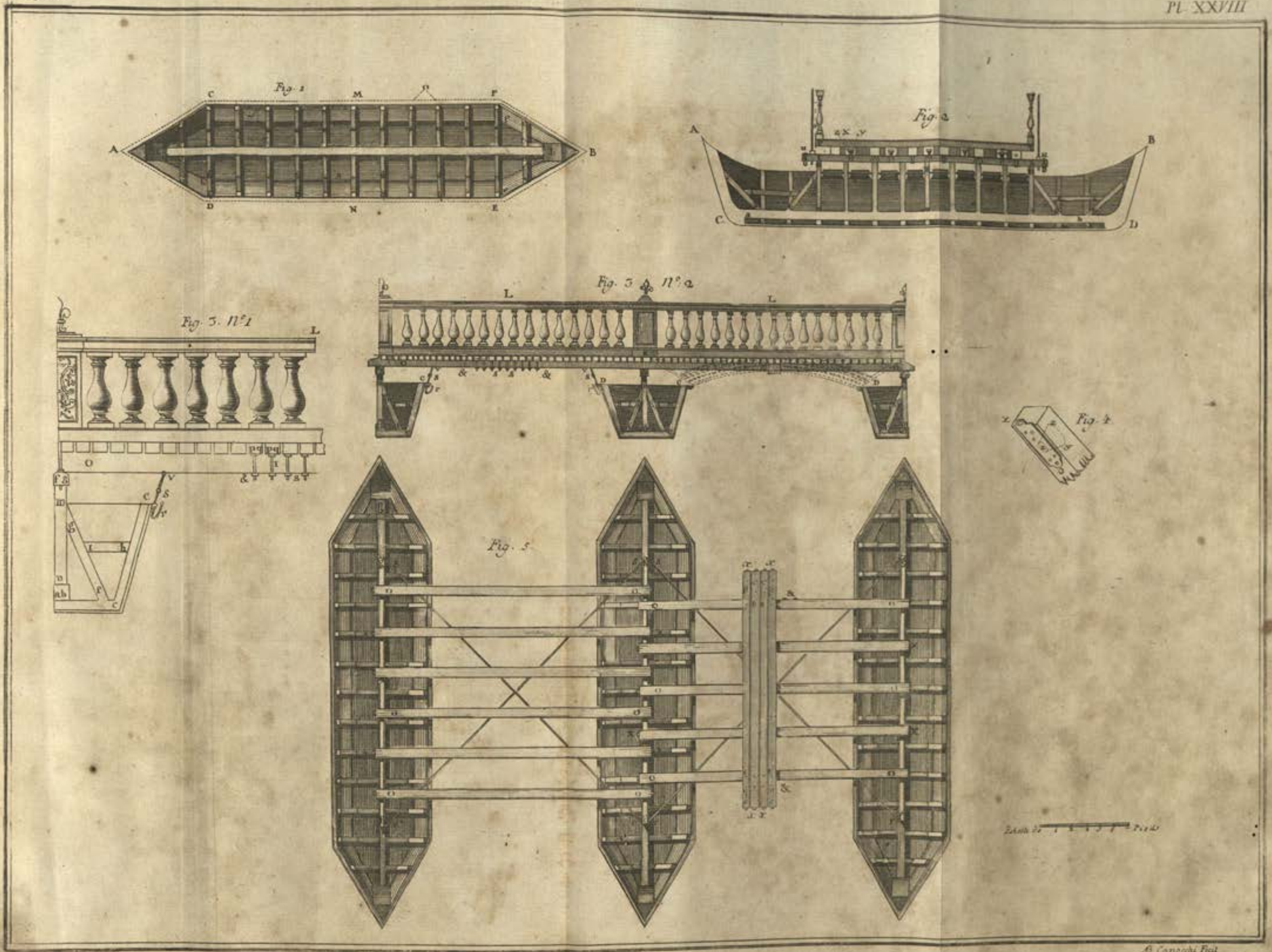

A. Canocchi Fecit

Charpente, Pont Militaire

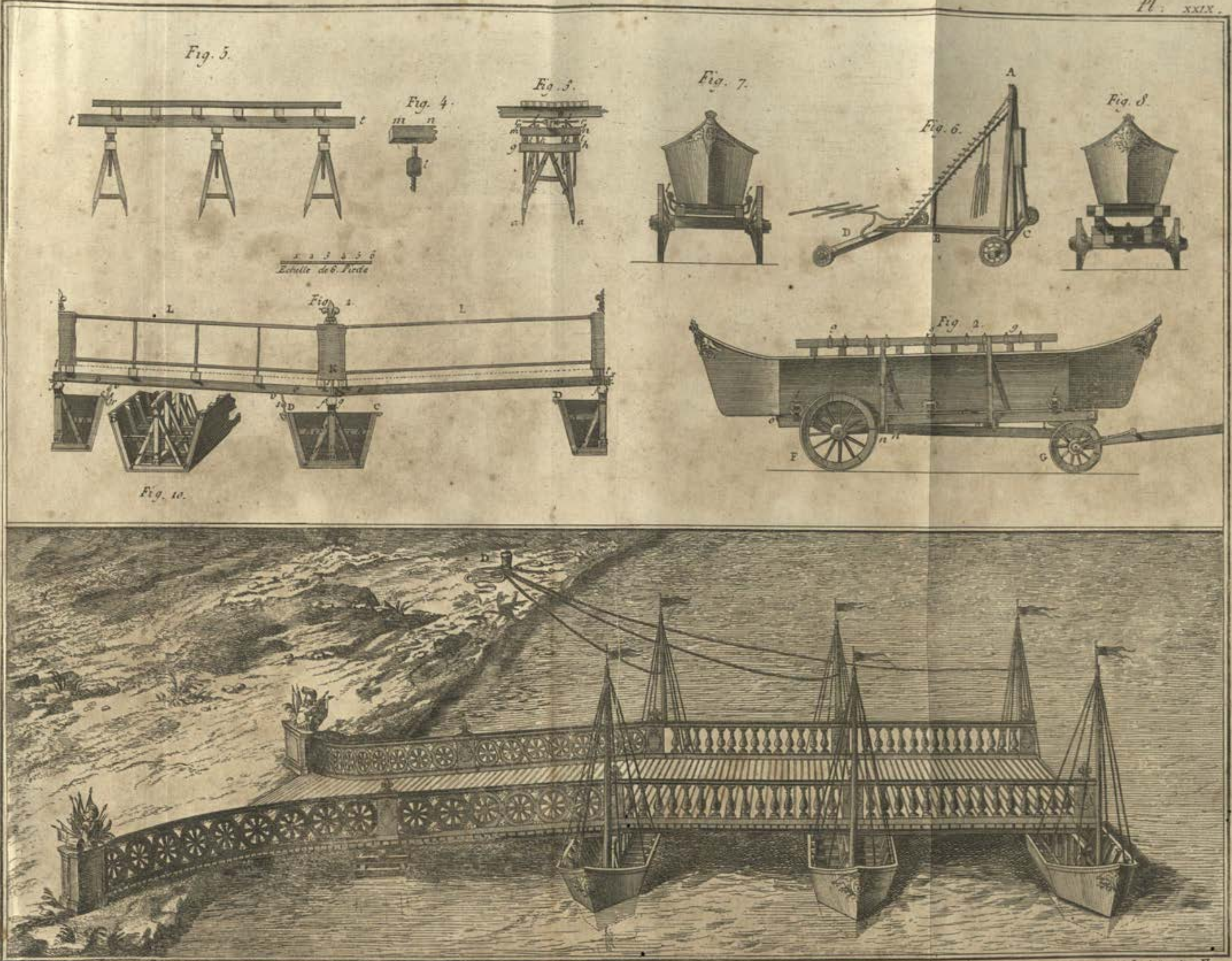

Guidotti. F.

Charpente, Pont Militaire.

Charpente, Pont Militaire.

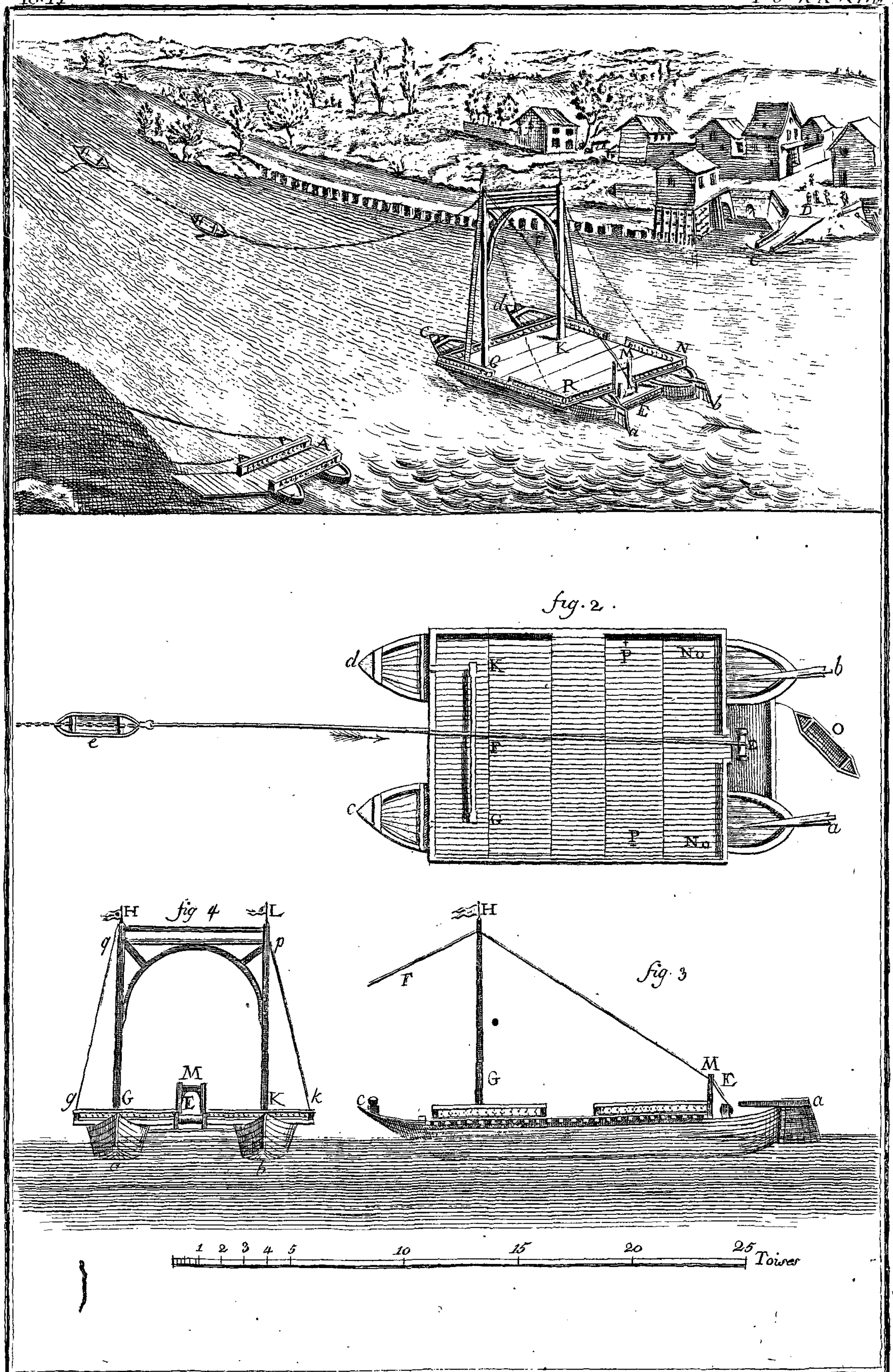

B.4 Ant. Gregori fecit.

Charpente, Pont volant.

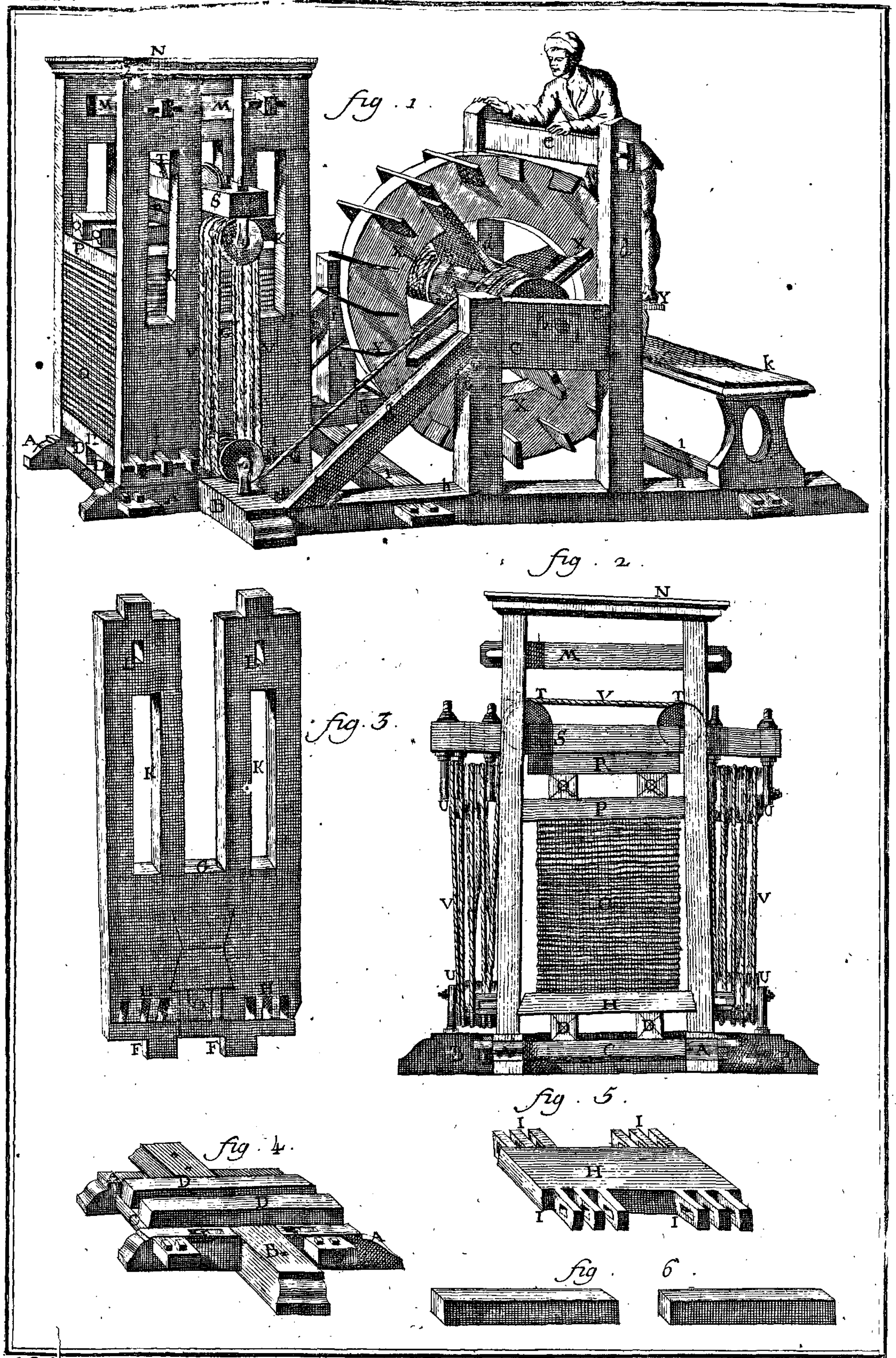

Fambrini F.

Charpente, Presse.

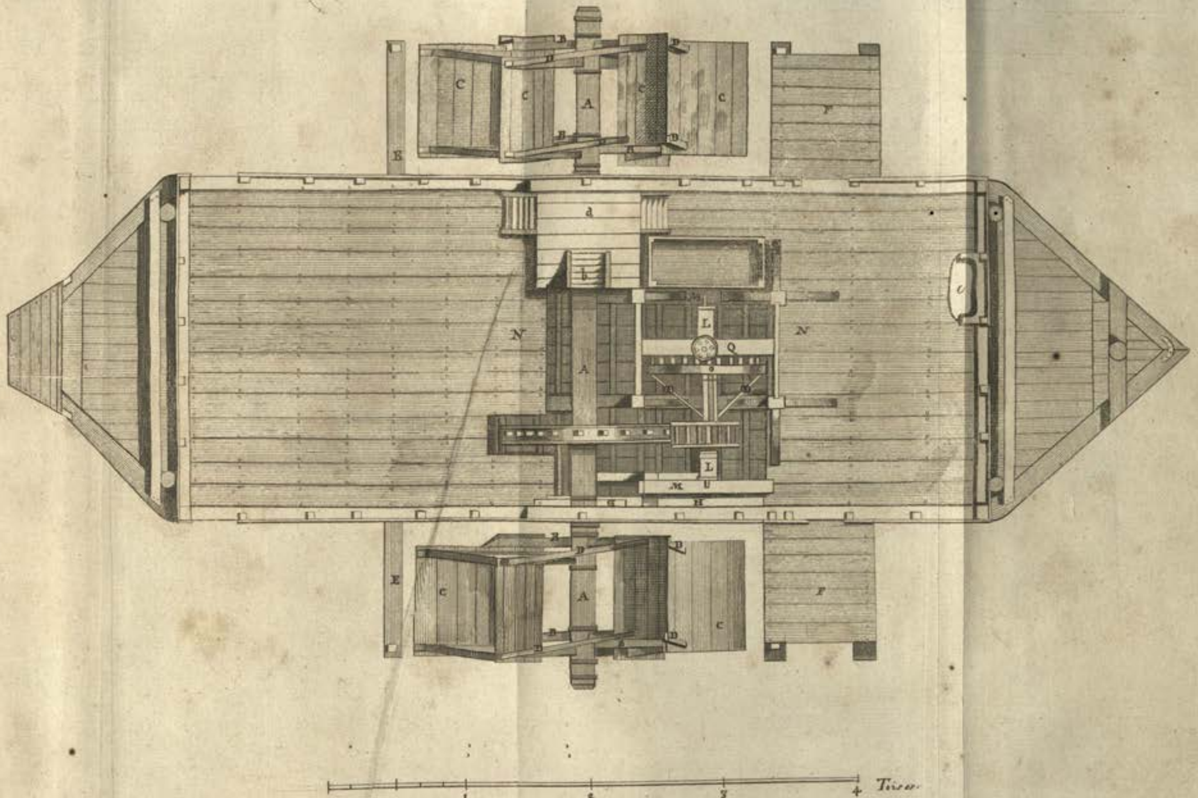

Fambrini F.

Charpente, Moulin à Eau sur Bateau.

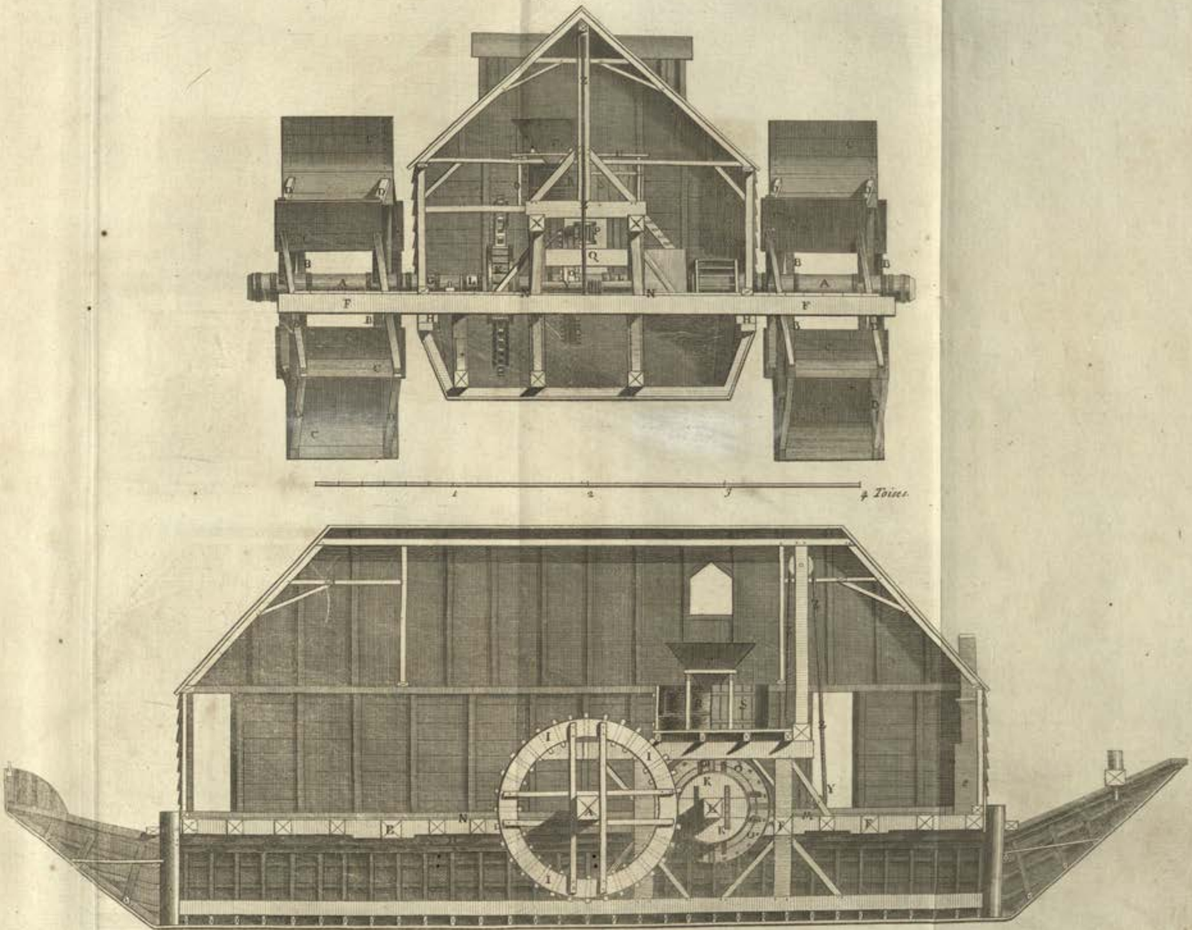

Guidotti F.

Charpente, Moulin à Eau

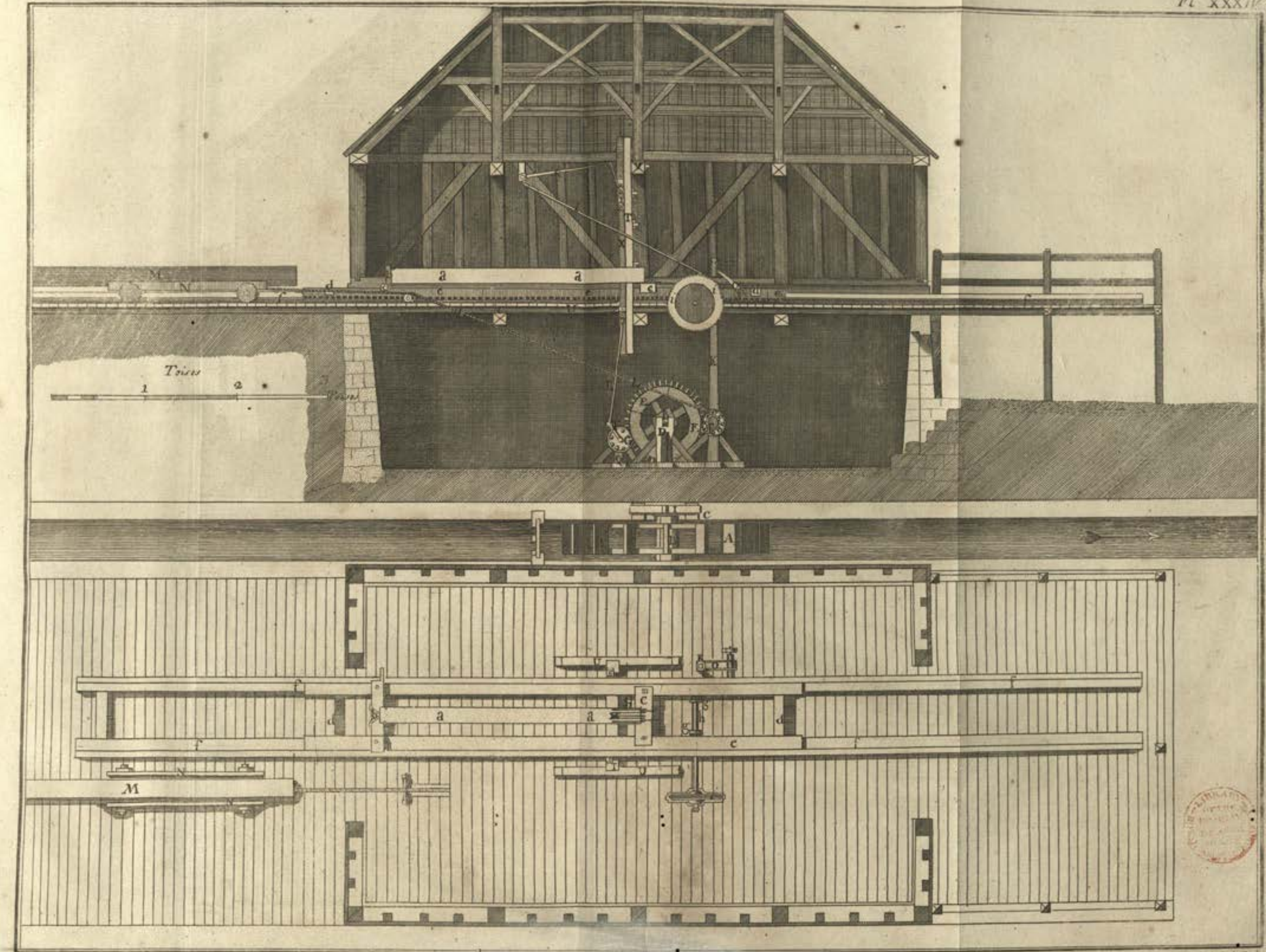

Ferdi. Fambrini Fecit.

Charpente. Moulin pour scier le Bois

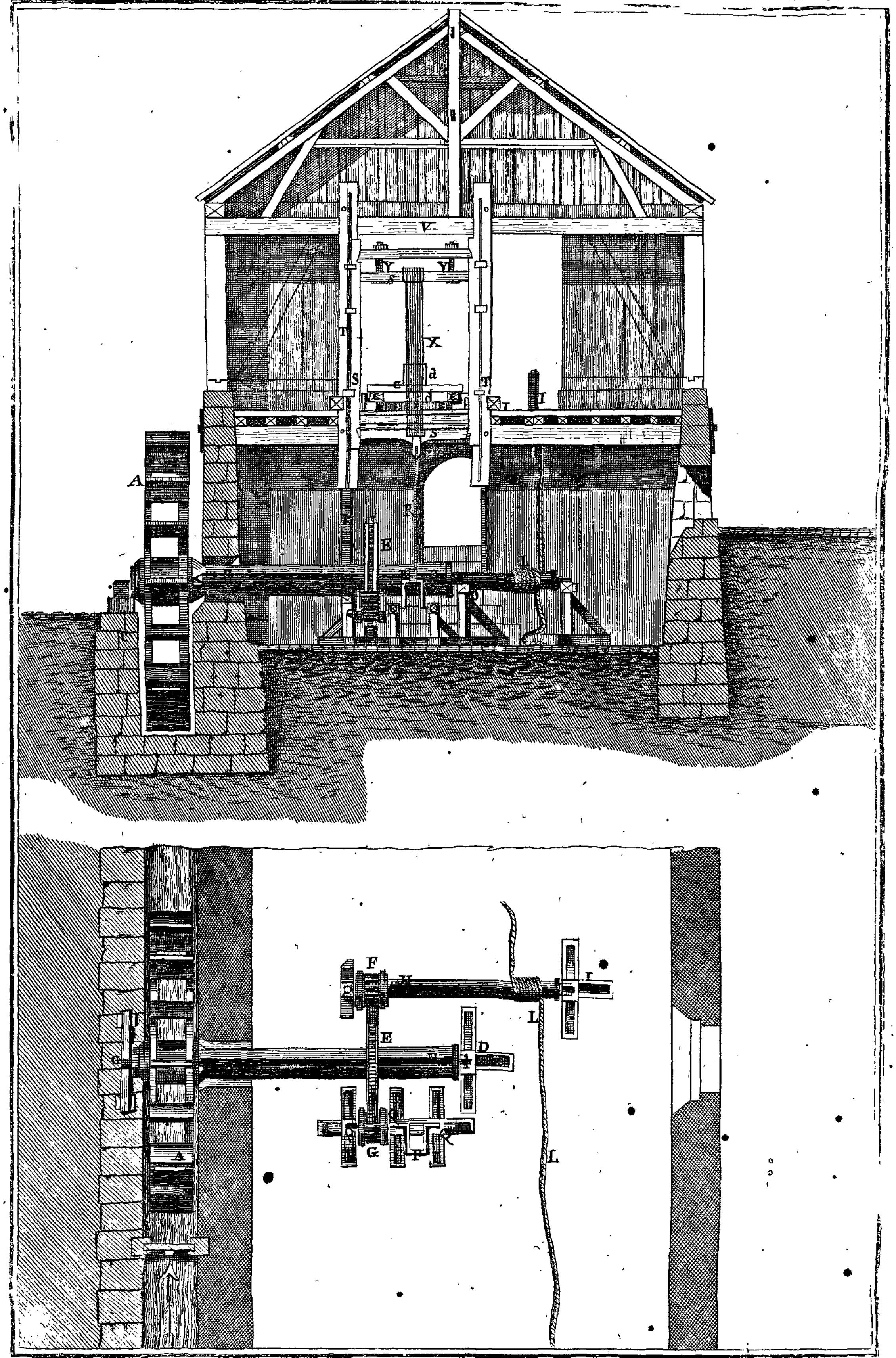

Fambrini F.

Charpente, Moulin pour Scier le Bois.

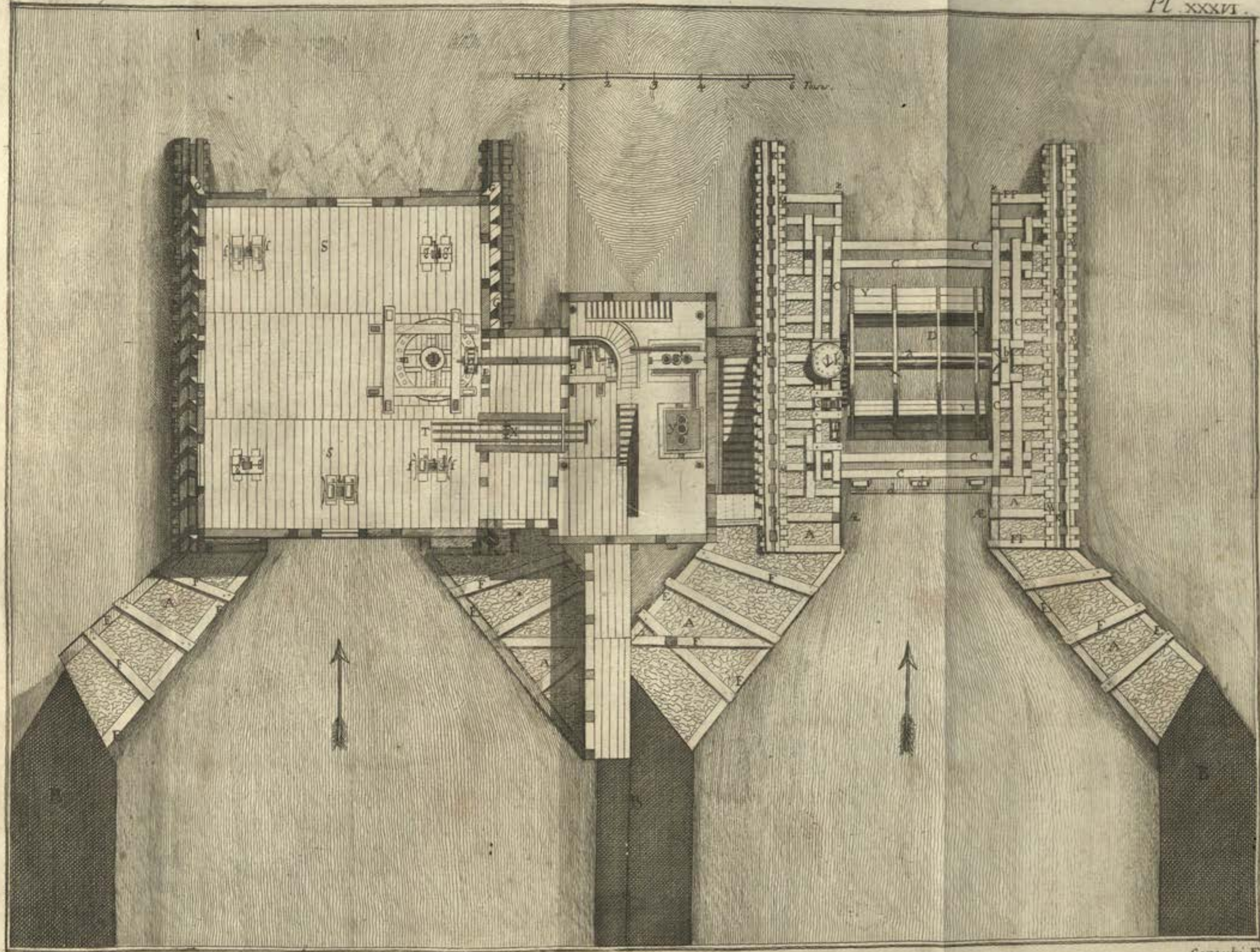

Canocchi F.

Charpente, Pompe du Pont Notre Dame.

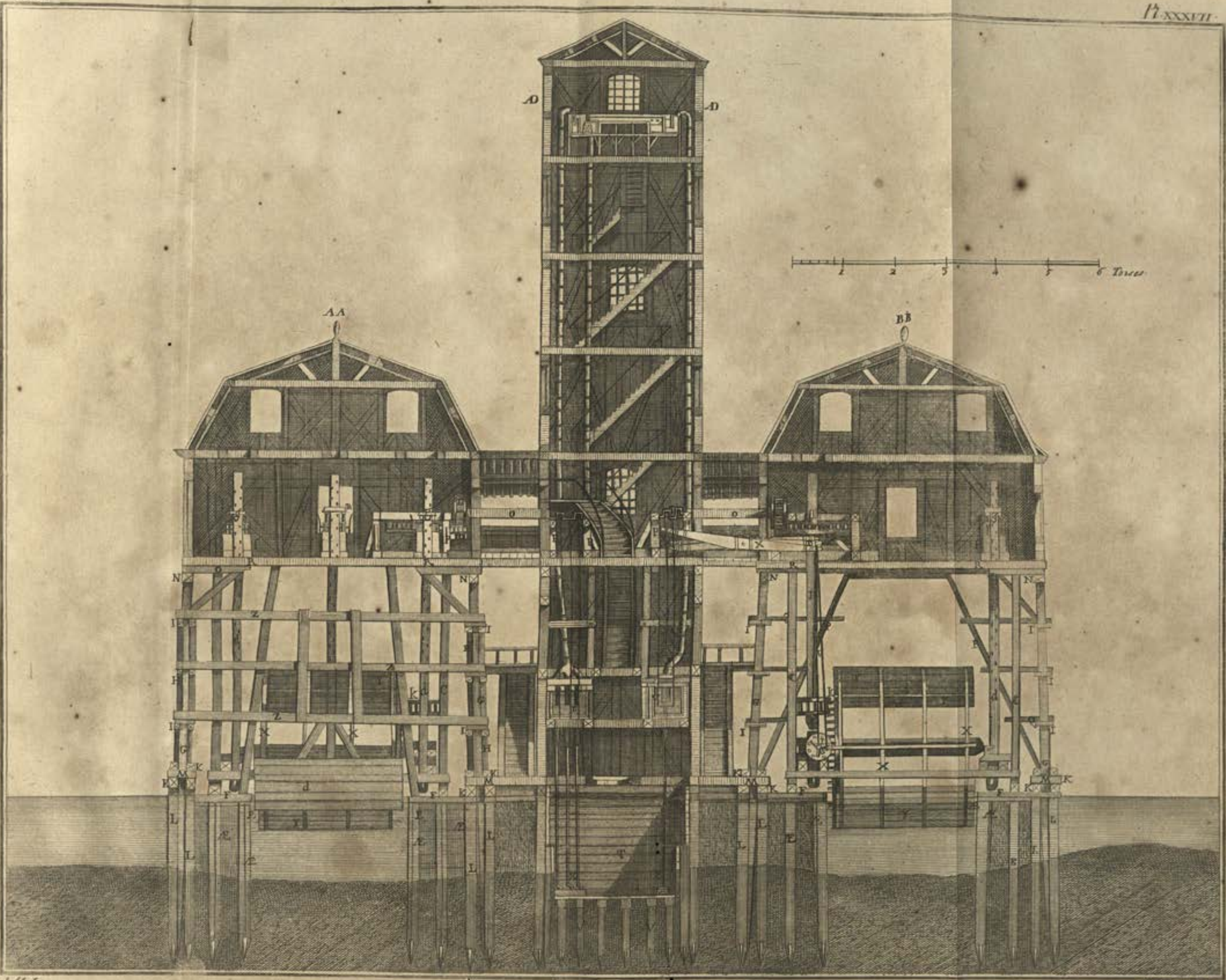

J. G. L.

Jambrini F.

Charpente, Pompe du Pont Notre Dame

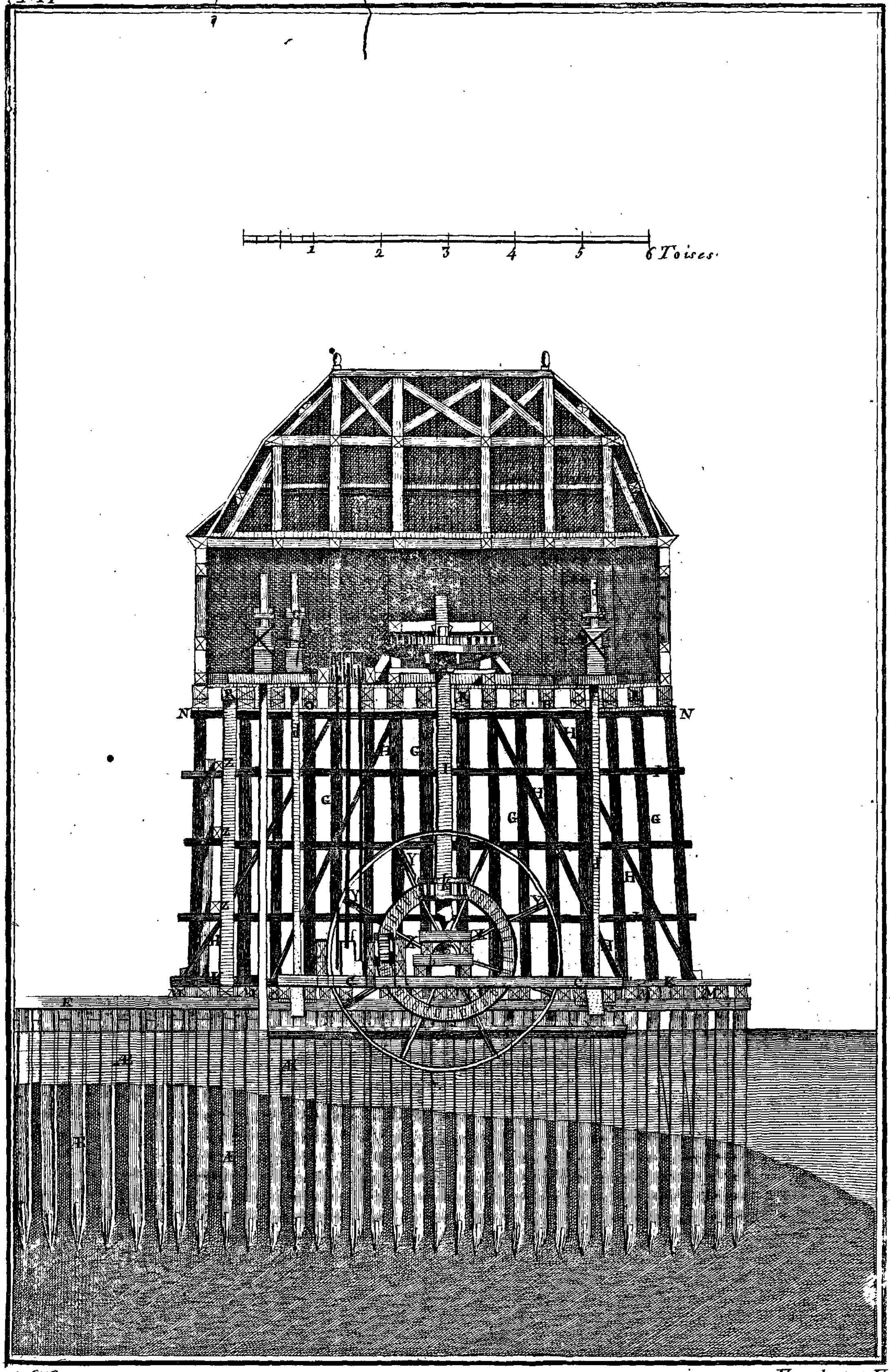

192.
Fambrini F.

Charpente, Pompe du pont Notre Dame.

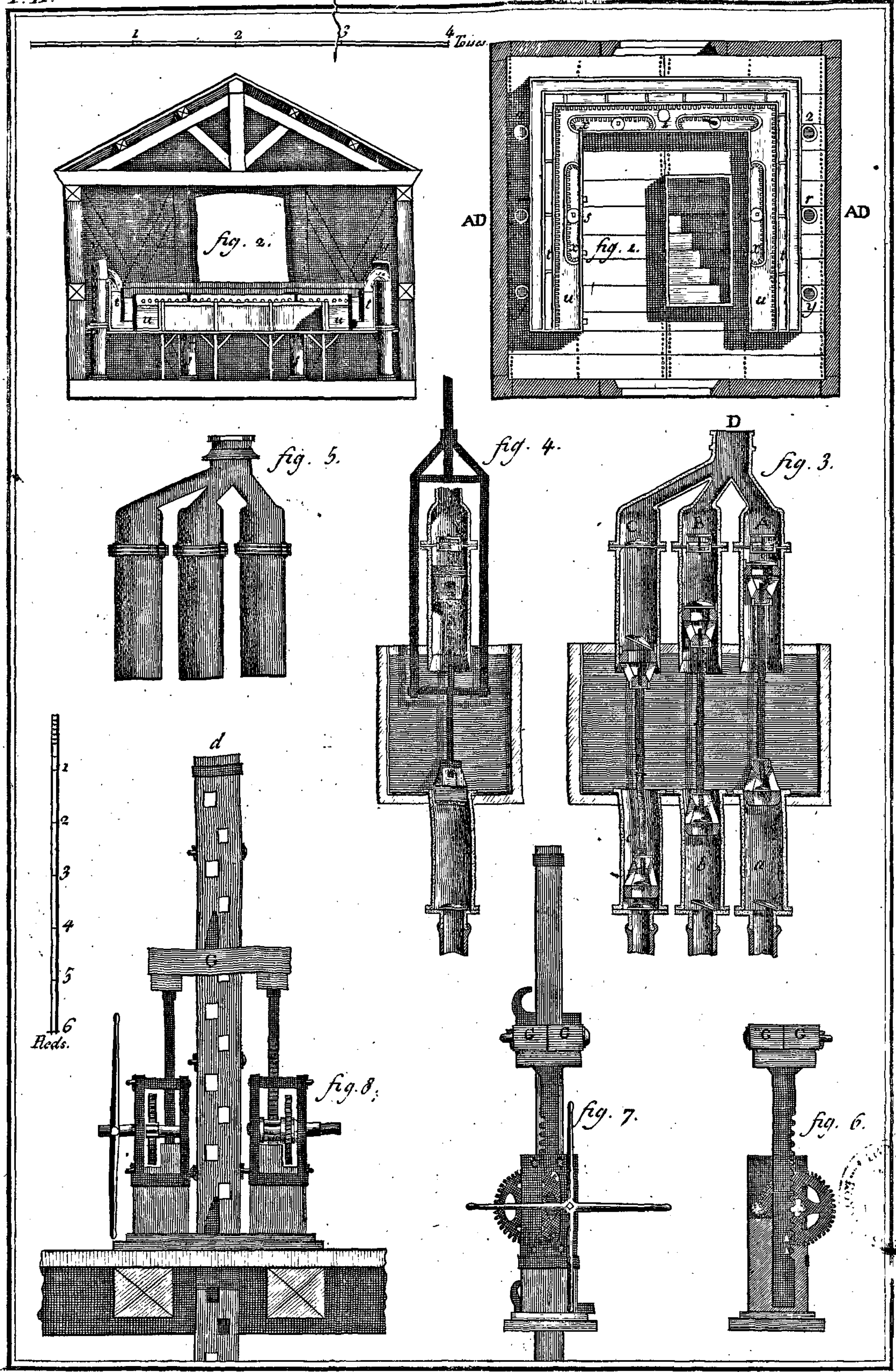

193. Guidotti F.

Charpente,

Pompe du Pont Notre Dame

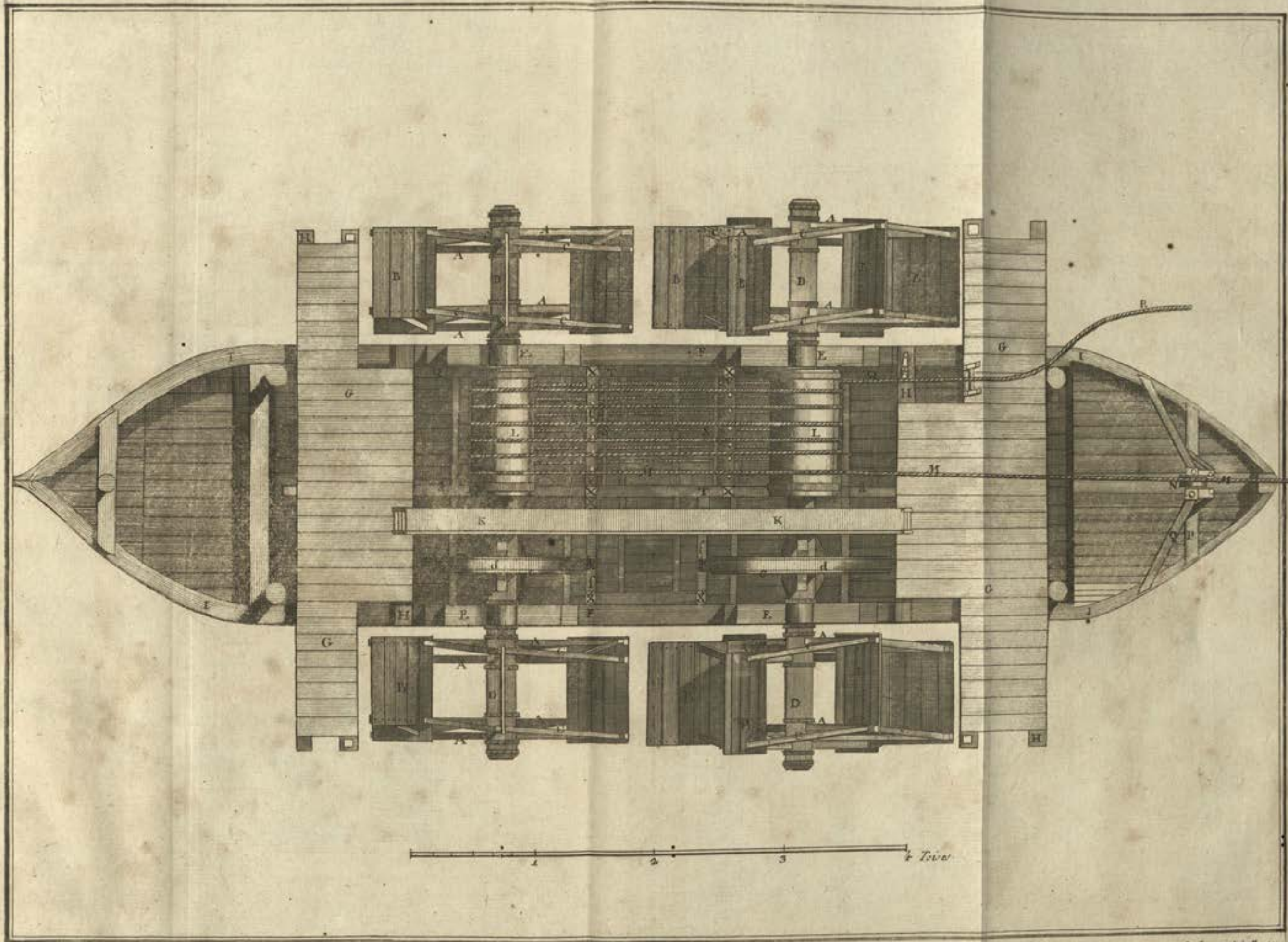

A. Canocchi Fecit

Charpente, Machine à remonter les Bateaux

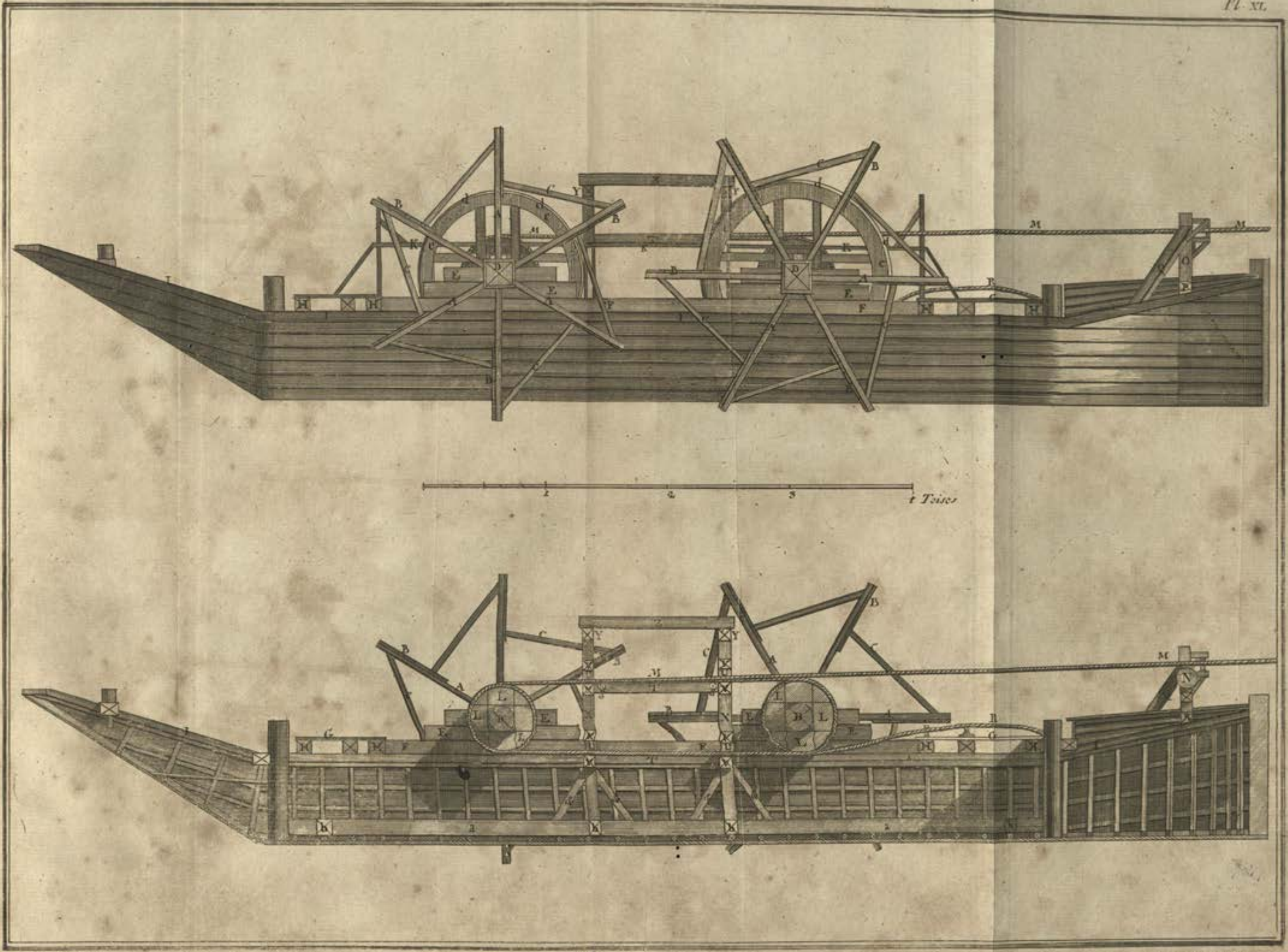

195.

Charpente, Machine a remonter les Bateaux

B. Canocchi Fecit

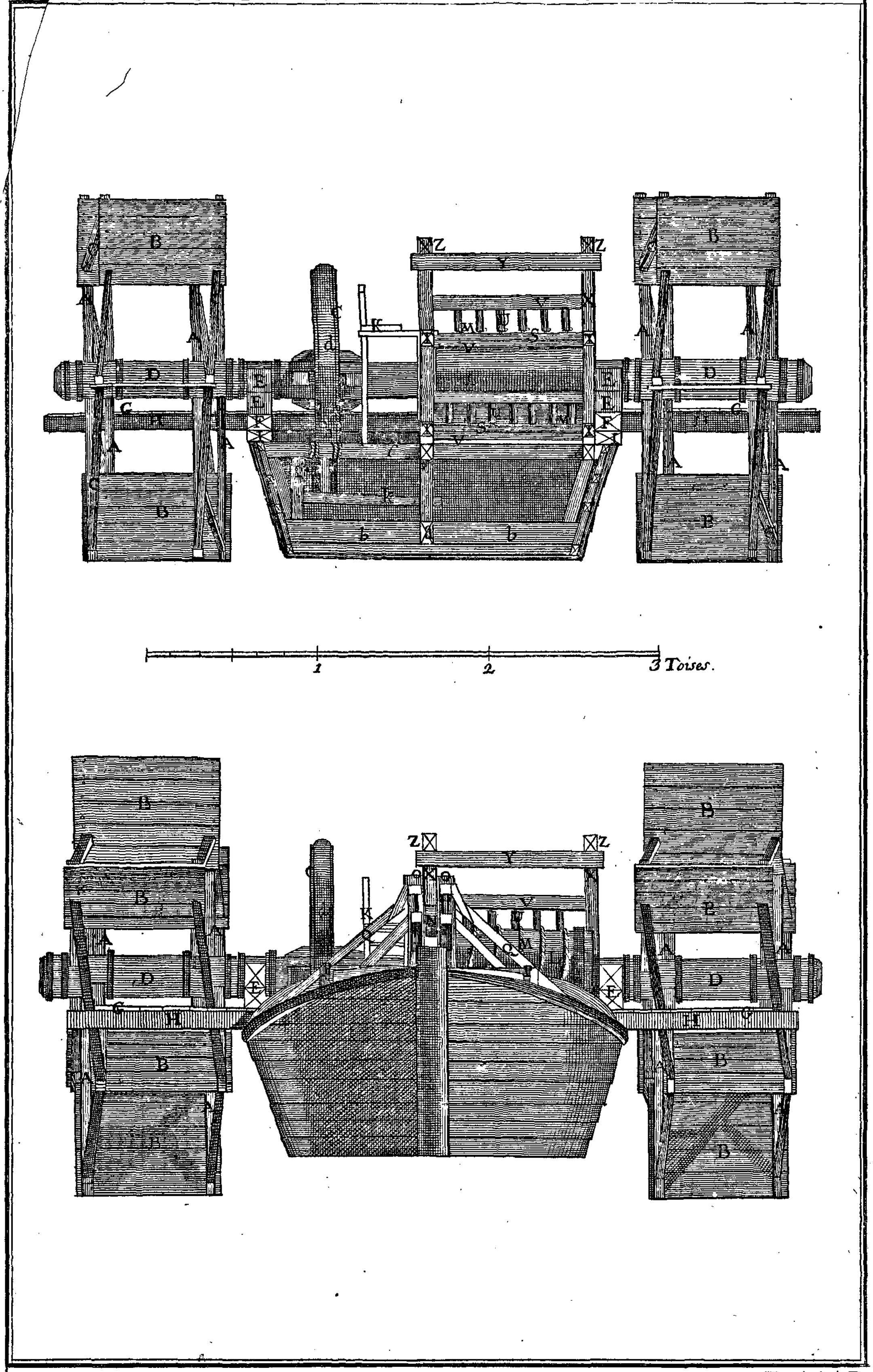

Charpente, *Machine à remonter les bateaux*

Fambrini F.

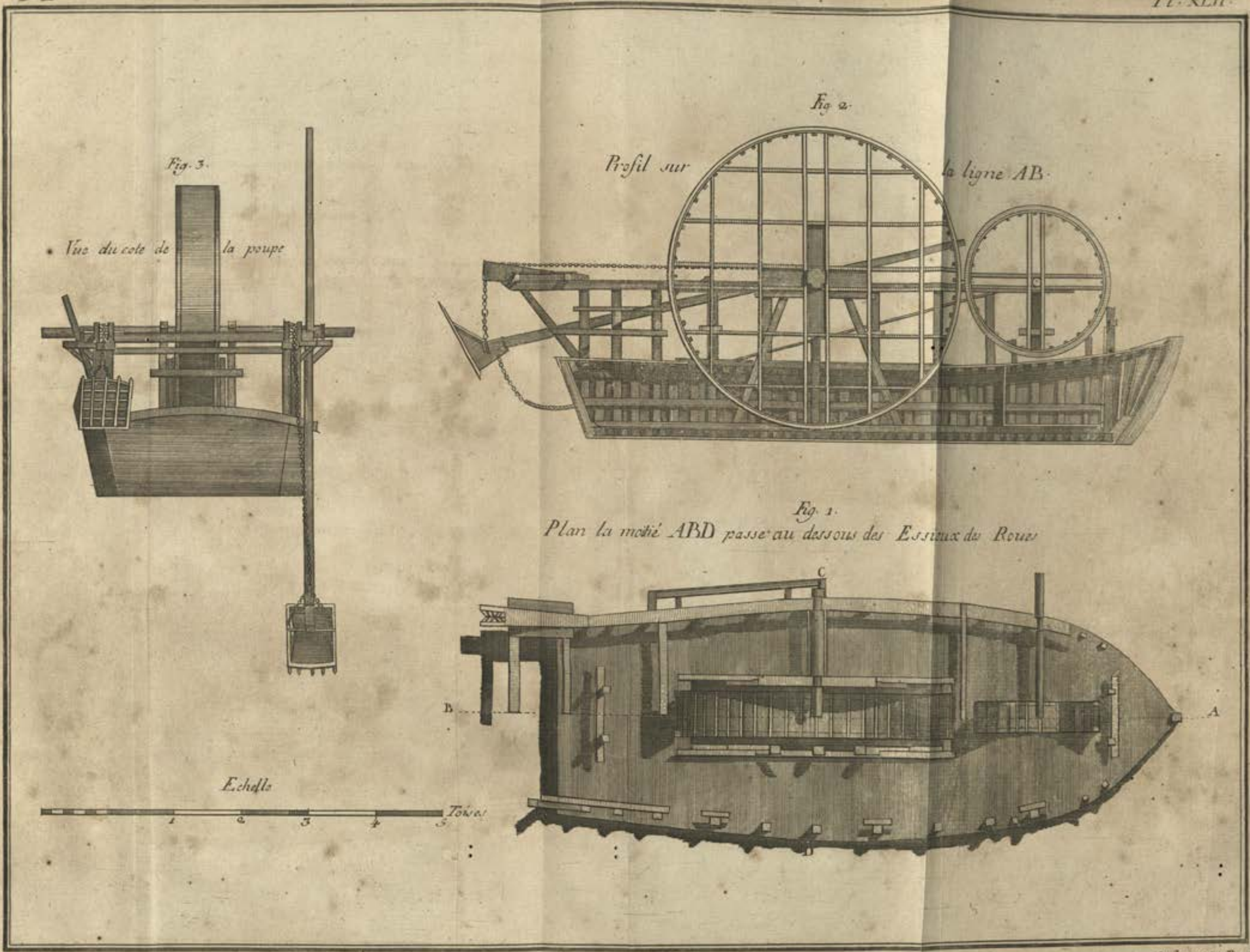

B. Cunocchi Fecit.

Charpente, Machine à curer les Ports

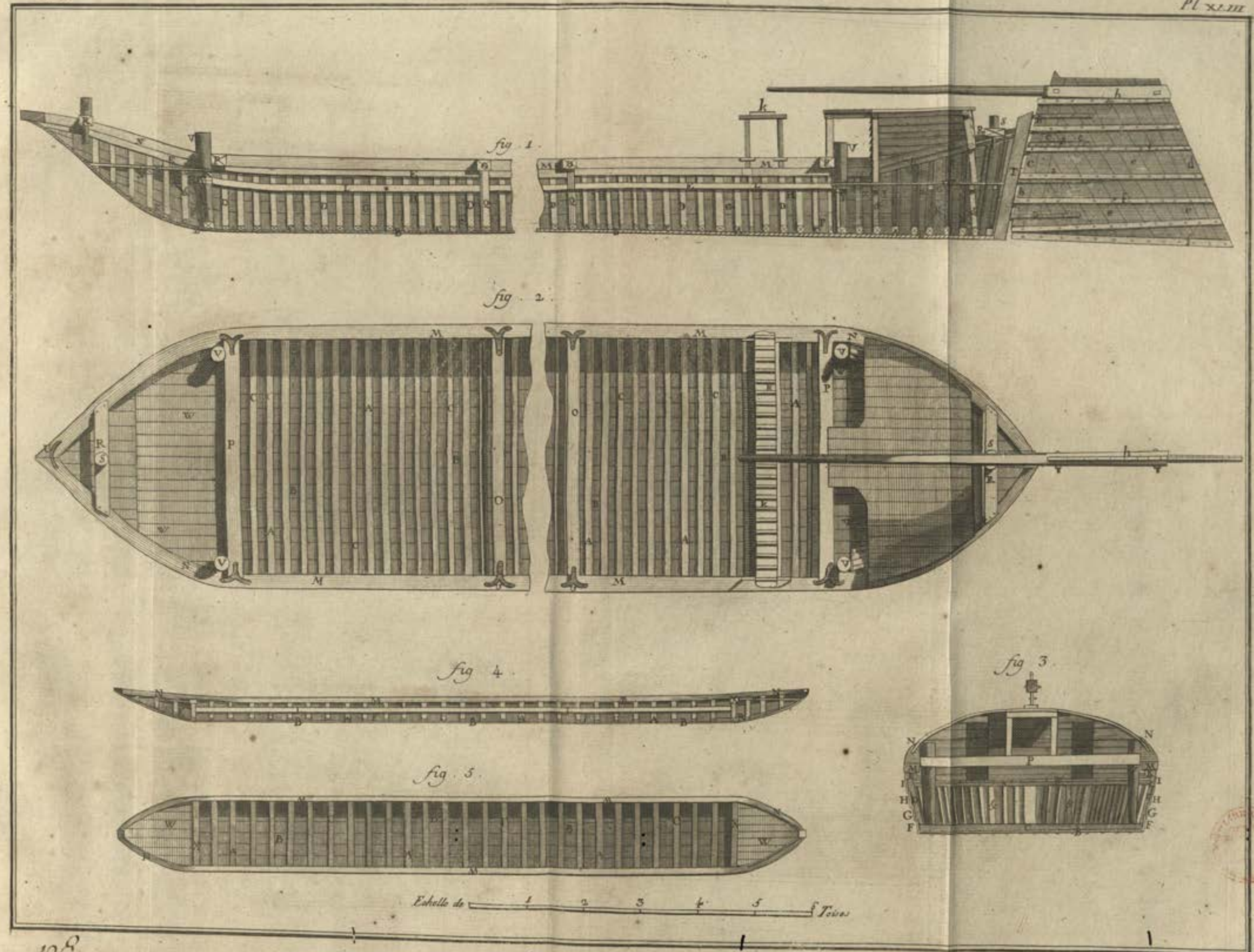

Charpente Bateaux

Fer. Fambrini Fecit

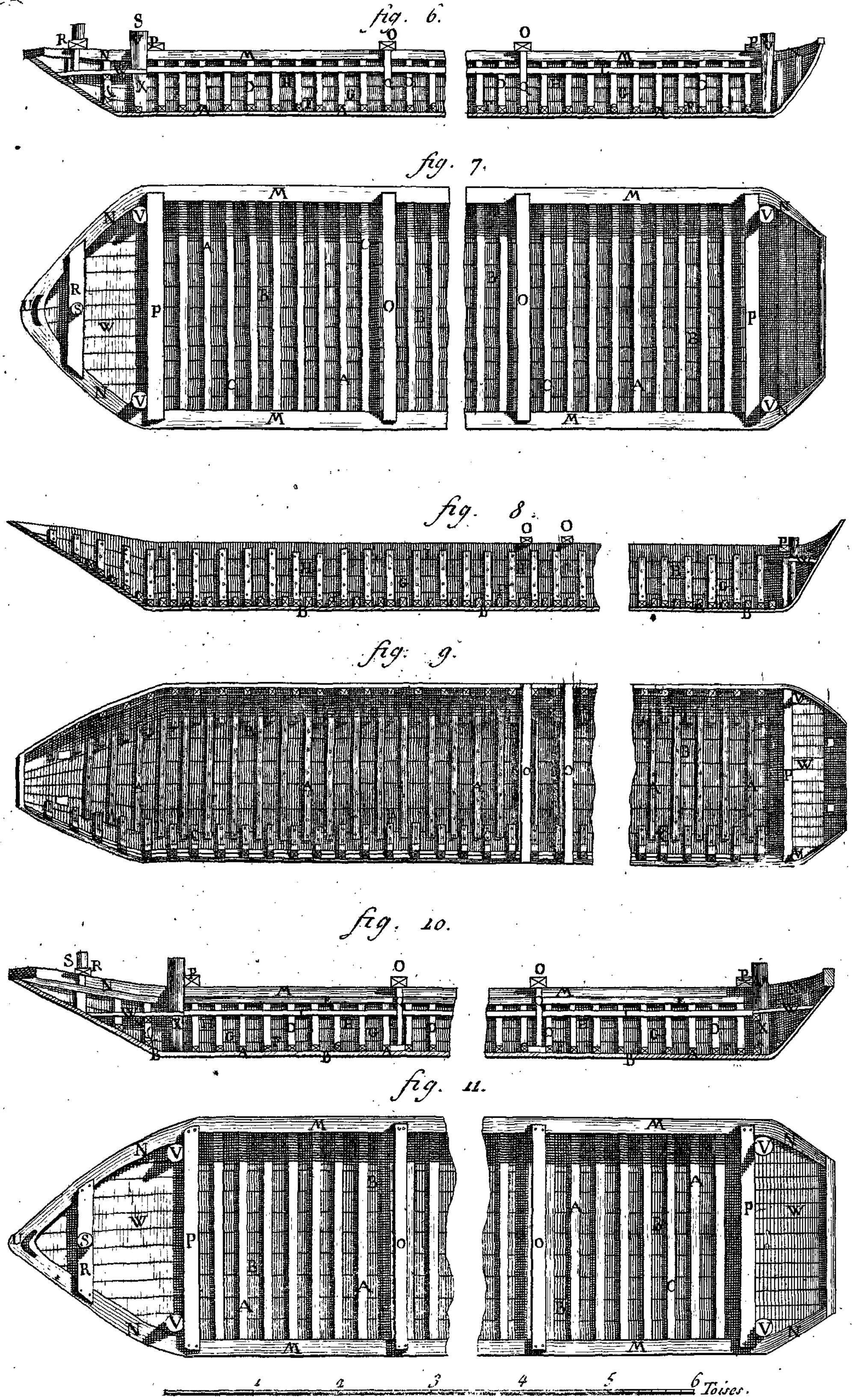

 Guidotti. F.

Charpente, Bateaux.

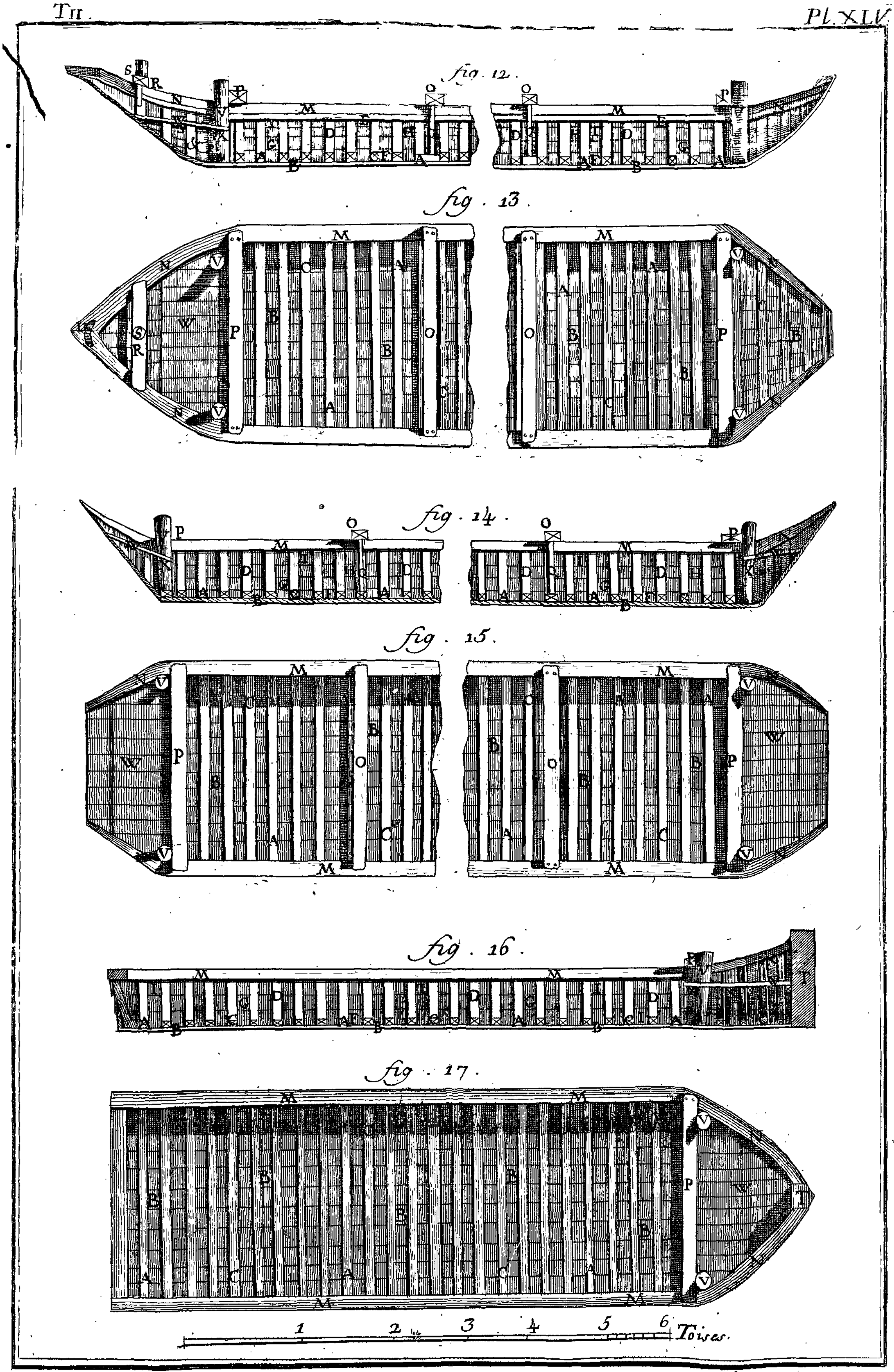

Charpente, Bateaux.

Fambrini F.

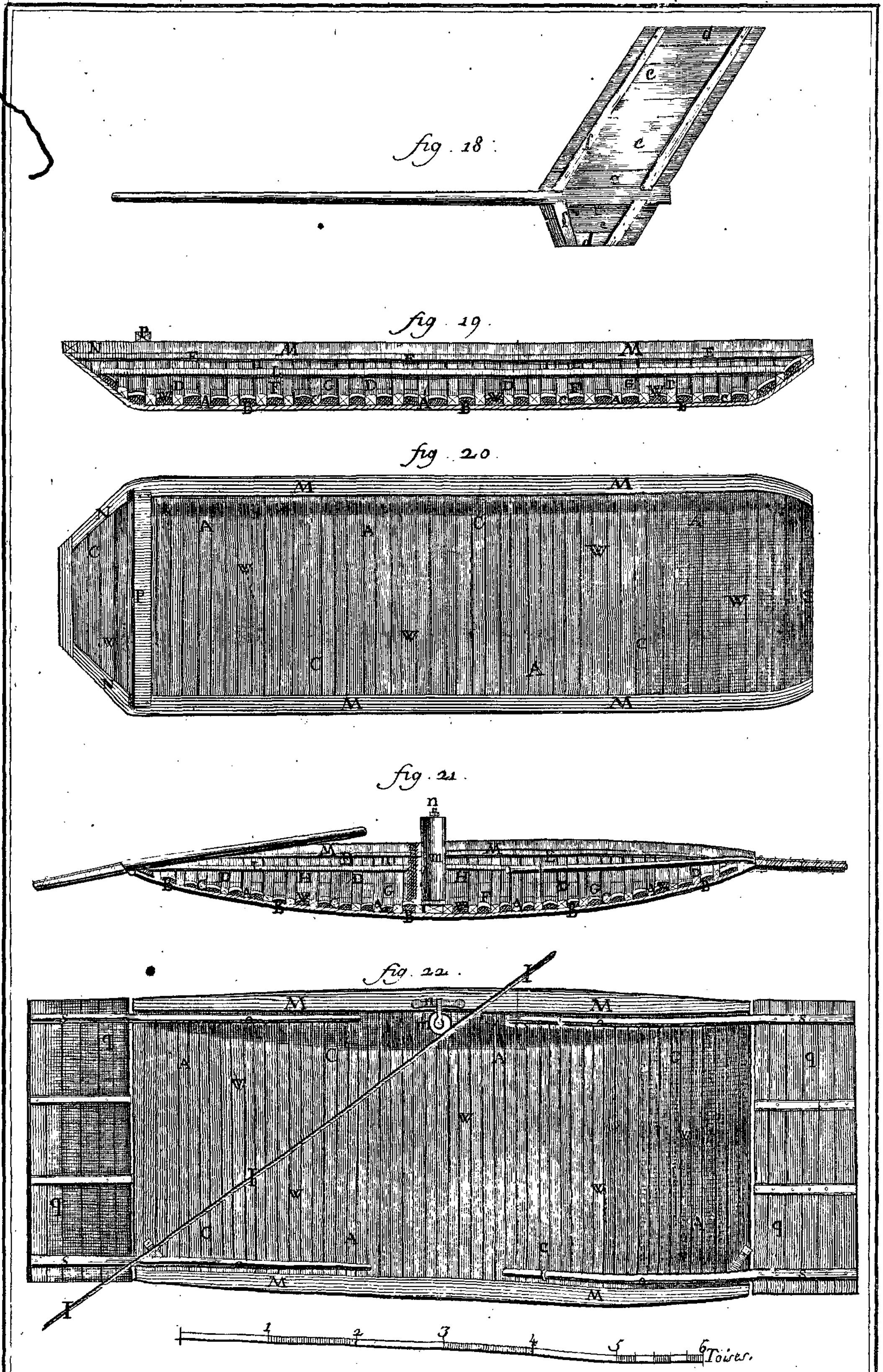

Fambrini F.

Charpente Bateaux

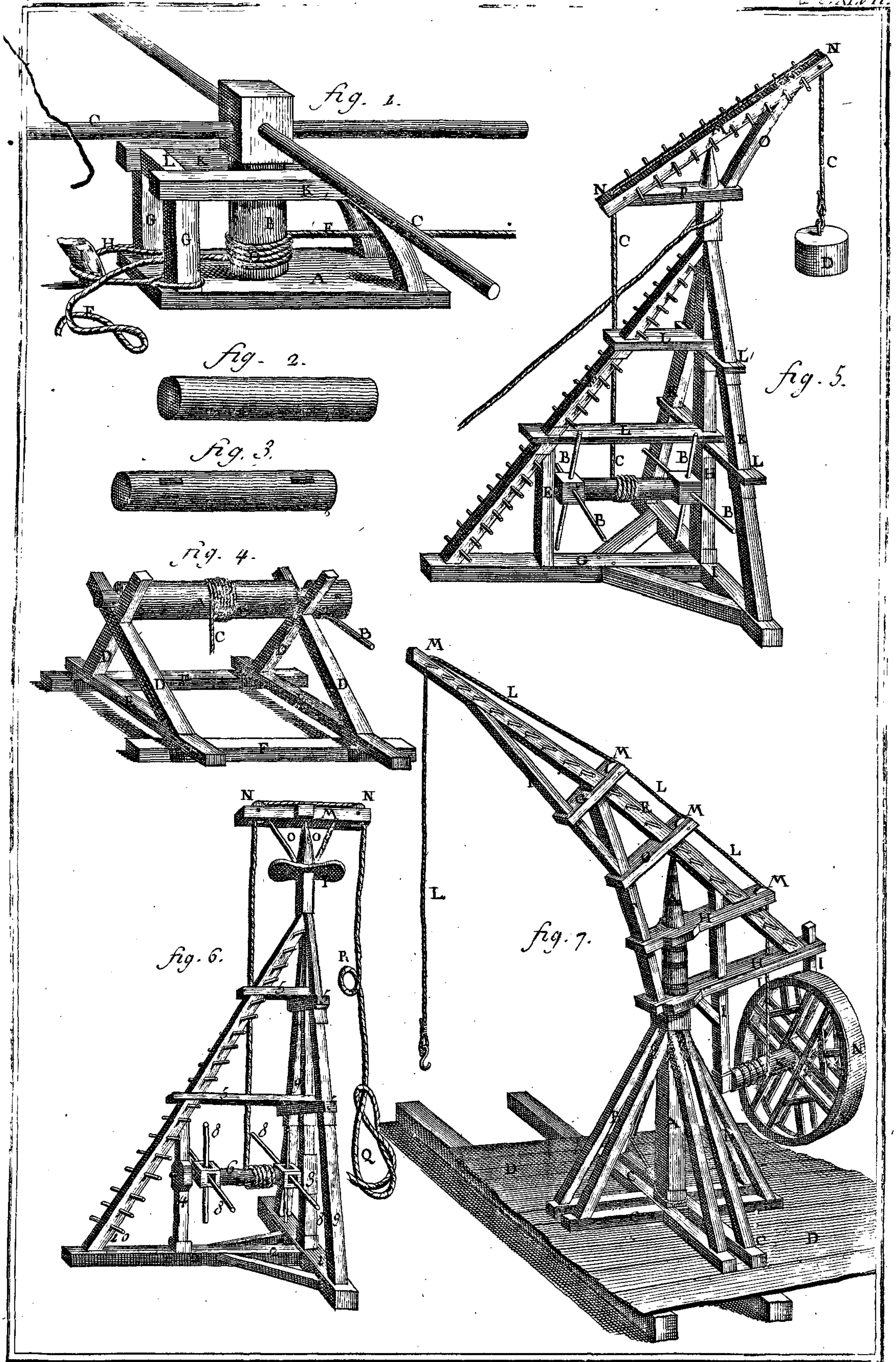

Charpente, Outils.

Guidotti. F.

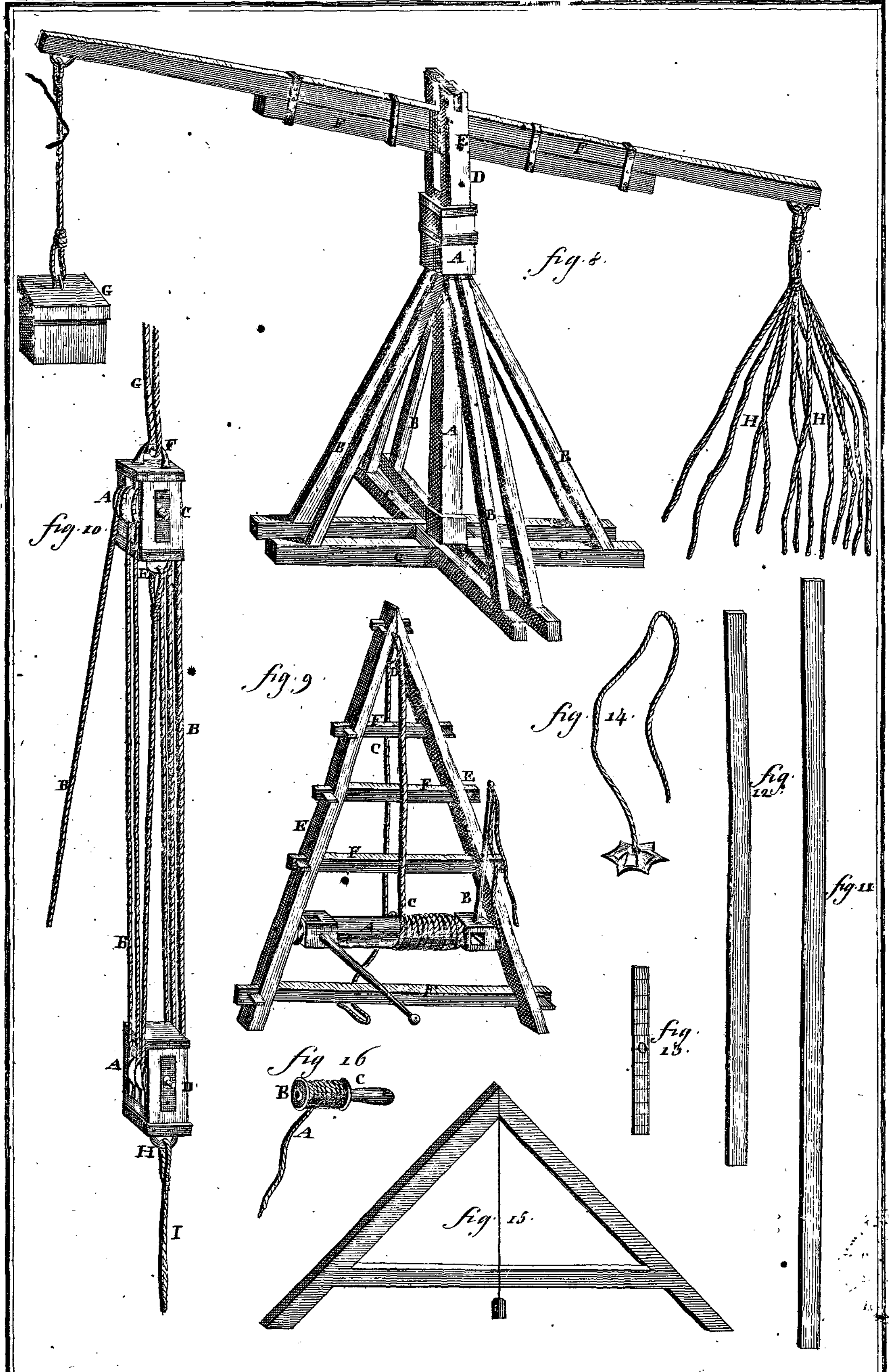

 Fambrini F.

Charpente, Outils.

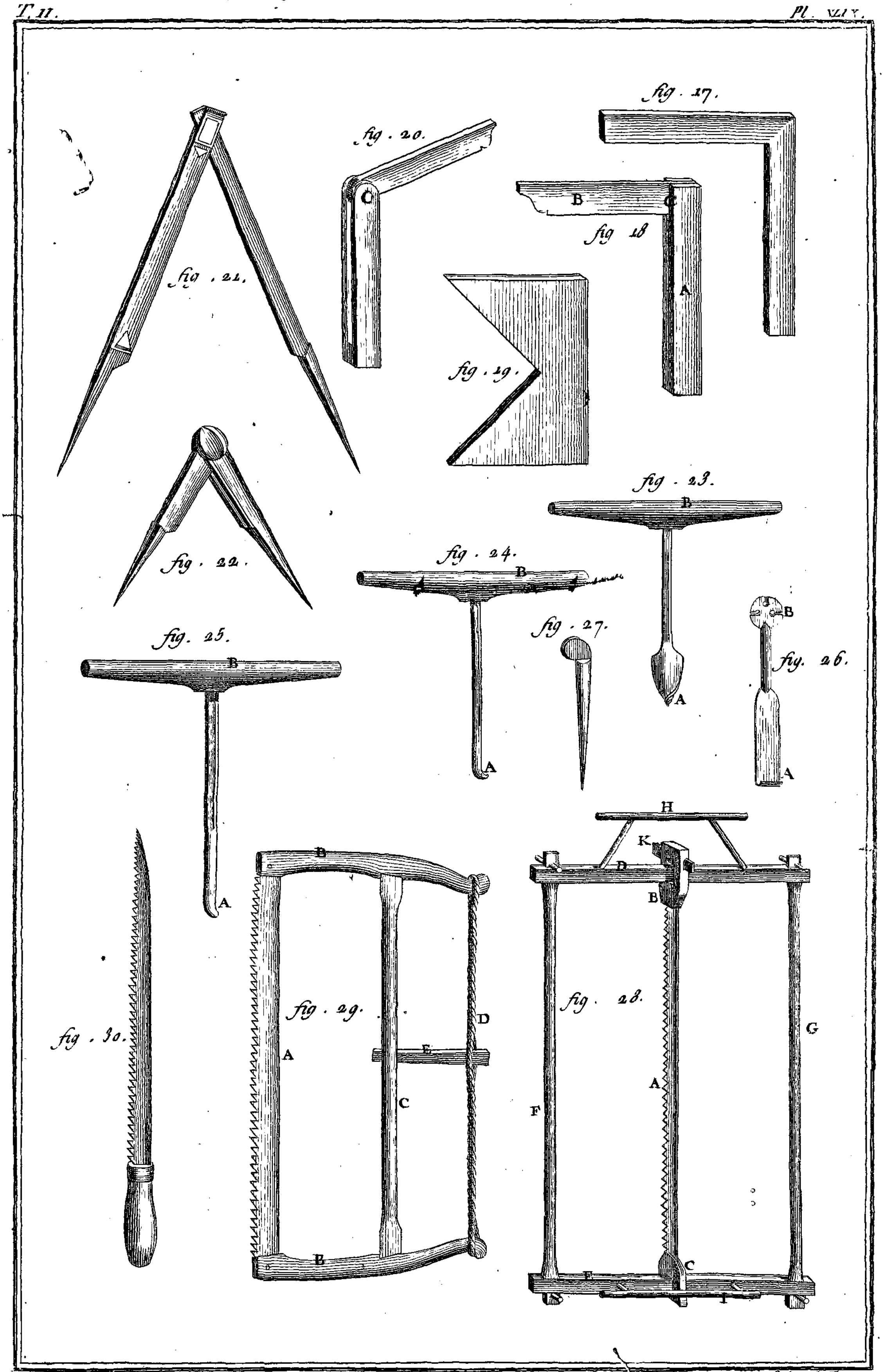

 Guidotti. F.

Charpente Outils.

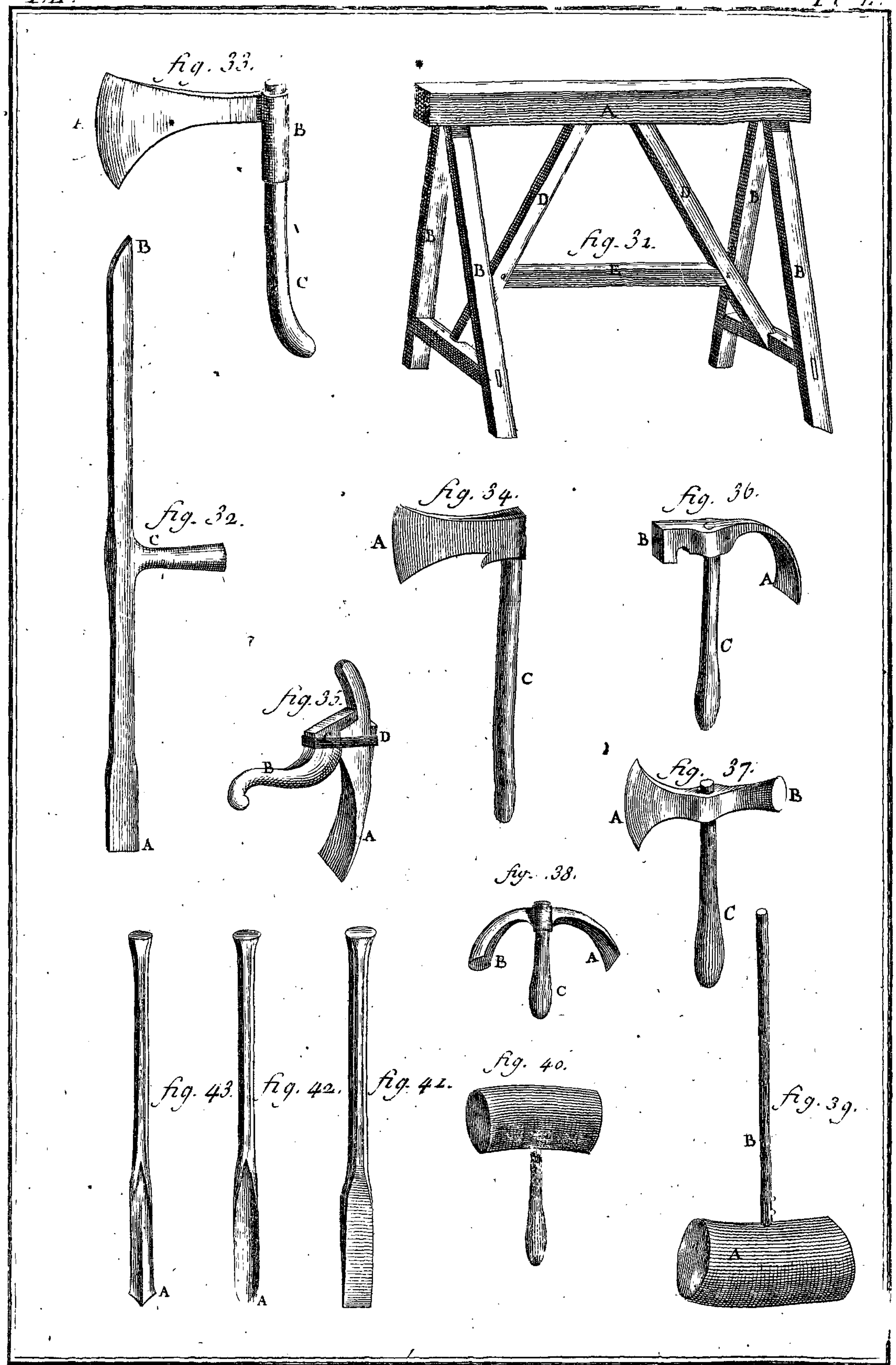

Charpente, Outils.

Guidotti F.

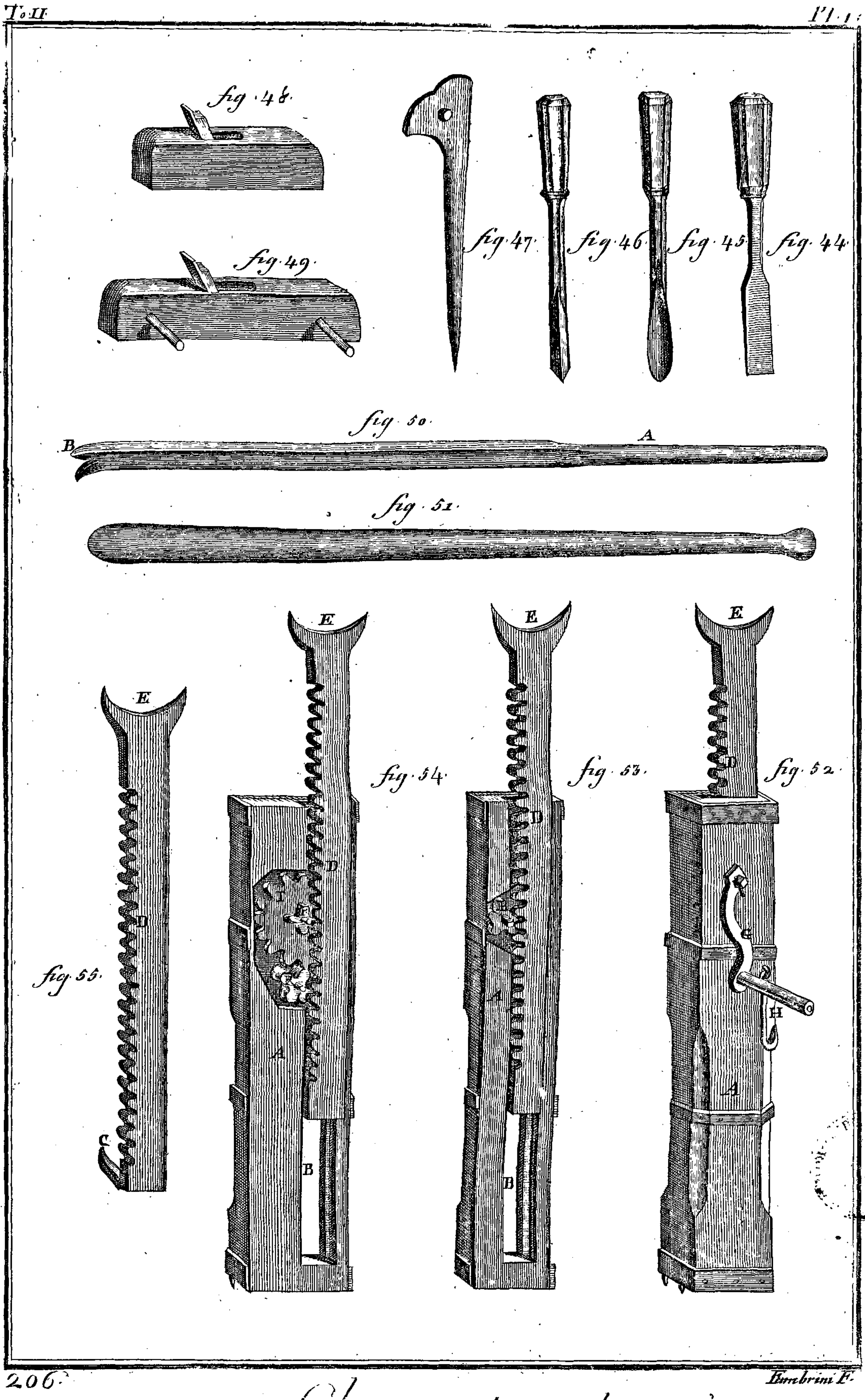

206. Embrim F.

Charpente, Outils.

RECUEIL DE PLANCHES SUR LES SCIENCES, LES ARTS LIBÉRAUX, ET LES ARTS MÉCHANIQUES; AVEC LEUR EXPLICATION.

BALANCIER,

Contenant cinq Planches.

PLANCHE Iere.

La vignette ou la partie supérieure de la Planche représente la boutique d'un balancier.

Figure 1. Ouvrier avec un soufflet à la main, & une poîle devant lui, qui fait fondre dans une cuillere du plomb pour couler un poids.
2. Ouvrier qui lime un fléau.
3. Ouvrier qui essaye ou ajuste une balance.
4. Femme qui fait raccomoder sa balance dont les crochets sont dérangés.
1, 2. Balance à l'usage des chandeliers.
3, 3, 3, 3, *&c.* Balances de différentes grandeurs.
4. Peson à tiers-point.
5. Différens outils du balancier, comme cisailles, marteaux, limes, compas, retenus contre le mur par une courroie qu'on appelle *porte-outils*.
6. Bigornes de différentes sortes.
7, 7, 7, *&c.* Etabli garni de ses étaux, & chargé d'outils, de pieces de balances & de marchandises.

Bas de cette Planche premiere.

Fig. 1. Enclume.
2. Bigorne.
3, 4, 5, 6. Marteaux à forger & à planer de différentes sortes.
7. Cisailles.
8. Lime dite *d'Allemagne*.
9, 10. Limes douces.
11. Brunissoir plat.
12. Brunissoir rond.
13. Pince.
14. Poinçon ou marque du maître.
15, 16. Ciseaux de différentes grandeurs.
17. Pointeau.
18. Etau.
19. Grosses cisailles ou forces.
20. Drille, trépan ou machine à forer.
21. Filiere à écrous, avec trous de différentes grandeurs.
22. Compas.
23, 23. Modeles en bois, ou moules à ajuster ou calibrer les marcs.
24. Soufflet.
25. Cuillere à fondre le plomb.
26. Poîle.

PLANCHE II.

Fig. 1. Fléau à double crochet, façon d'Allemagne, A, chasse. BC, joue. D, touret. DEED, corps du fléau ou sommier. *f*, *f*, doubles crochets. *g*. brayer.
2. Fléau à deux boîtes, façon d'Allemagne. *b*, aiguilles. *k*, boîte. *f*, *f*, crochets.

Détail du fléau vû fig. 1.

3. La chasse & le touret séparé du fléau. A, chasse. D. touret.
4. Vûe & développement d'une jumelle séparée du fléau. BC, joue. *c*, pivot. *d*, coussinet.
5. Développement du crochet vû de face. *m*, bout du corps du fléau. *n*, *n*, *n*, *n*, jumelles des joues *o*, *o*.
6. Pivot séparé.
7. 8. Jumelles séparées.
9. Romaine. A, joue. B, anneau coulant. C, contrepoids. D, brayer. E, touret. F, plateau. *f*, chasse. *g*, l's.
10. Romaine ou peson. *a*, aiguille. *b*, garde. *c*, autre garde. *d*, autre garde encore. *e*, aiguille. *f*, crochet *g*, anneau coulant. *h*, l's. *i*, contre-poids. A, côté du foible. B, côté du fort.
11. Peson à tiers-point. *a*, ressort. *b*, crochet.
12. Balance commune. *a b c*, pié ou porte-balance. *d*, *d*, bassins.
13. Balance enfermée dans sa lanterne.
14. Peson à ressort ou à tire-bourre.
15. Coupe du peson à ressort ou à tire-bourre.

PLANCHE III.

Fig. 1. Fléau à boîte façonnée. A, crochet ou suspensoire. B, anneau du touret. *cc*, boîte. *d*, *d*, crochets. E, brayer. GG, sommier ou corps du fléau.
2. Aiguille du fléau.
3. Touret ou tourillon, avec les pieces qui en dépendent. A, la vis. B, clé de la chasse. C, C, D, écrous.
4. Coupe & développement de la boîte. *a*, *b*, vis. *c*, partie du sommier, *d*, crochet.
5. Développement du brayer. 1, 2, vis. 3, écrou. 4, bouton.
6. Corps du fléau. *a b*, aîle de la chasse. *c*, brayer. *d*, bouton du brayer. *e*, vis du brayer.

PLAN-

PLANCHE IV.

Fig. 1. Balance de bureau avec son pié.
2. Balance de bureau, scellée dans la table du bureau. A, le bureau. B, serre-papiers. E, potence à laquelle la balance peut être suspendue.
3. Boîte de fonte découverte, d'un ou de plusieurs marcs, supposée ici de deux marcs, avec la suite des poids détaillans.
4. Poids de quatre onces.
5. Poids de deux onces.
6. Poids d'une once.
7. Poids de quatre gros.
8. Poids de deux gros.
9. Poids d'un gros.
10, 11. Poids d'un demi-gros.
12. Pile de fonte fermée, du poids de 24 à 32. marcs.
13. Pile ouverte, du poids de 24 à 32 marcs, où l'on voit les poids détaillans placés les uns dans les autres.
14. Poids de cuivre en usage dans les débits de gabelle.
15. Autre poids de cuivre plus fort, en usage dans les mêmes débits.
16. Gros poids de 100. livres, de fer fondu.
17. Petite boîte de fonte, ouverte.
18. Moyenne boîte de fonte, fermée.
19. Petit poids détaillant, de fer fondu.
20. Petit poids détaillant, de plomb, & d'usage dans le débit des choses de peu de valeur.
21. Autre petit poids de même usage.

PLANCHE V.

Fig. 1. Poids de karat à peser le diamant.

AA, la boîte.

BCC, place de la balance ou du trébuchet.

B, place des bassins.

CC, place du corps du fléau.

E, place de la chasse du fléau.

DF, petite case où l'on serre les petites parties du poids de karat.

D, la case.

F, le couvercle à coulisse qui ferme la case.

1, 2, 4, 8, 16, 32, autant de poids dont les numeros indiquent les rapports. Le n°. 1 est d'un karat; le n°. 2, de deux karats, &c.

Le karat se divise en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$ & $\frac{1}{32}$.

Le grain est la quatrieme partie ou $\frac{8}{32}$. du karat.

Les petits poids sont représentés au-dessous de la boîte.

a, = $\frac{1}{32}$ de karat.

b, = $\frac{1}{16}$ de karat.

c, = $\frac{1}{8}$ de karat.

d, = $\frac{1}{4}$ de karat ou un grain.

e, = $\frac{1}{2}$ karat ou deux grains.

f, = un karat ou quatre grains.

2. Trébuchet ou balance.

a a, corps du fléau.

b, aiguille.

c, chasse.

d, *d*, bassins.

3. Bruxelles à prendre le diamant.

A, extrémité en forme de pelle qui sert à placer le diamant dans le bassin de la balance.

4. Trébuchet suspendu au pla-fond d'une lanterne.

ABG, pla-fond de la lanterne.

a b, corps du fléau.

c d, chasse.

e, *f*, tiges de fil de fer soutenant les bassins.

g, *h*, les bassins.

i, *k*, deux petites coques très-minces & d'égal poids, dans lesquels on met le diamant, & qu'on place ensuite dans les bassins.

l, *m*, deux poulies.

n o, corde qui passe sur les poulies, & sert à hausser la balance, & à en rendre le mouvement plus doux.

5. Développement ou profil de la *figure* 4.

Les mêmes lettres désignent dans cette *figure* 5 les mêmes parties que dans la *figure* 4.

q, aiguille.

r s, coulisse.

s, clavette qui est libre dans la coulisse, & qui descend ou monte, à mesure que la balance monte ou descend.

ETAT detaillé selon l'ordre alphabétique des 434 Planches des deux Parties de cette seconde Livraison contenues dans ce Tome, & dans le suivant.

PREMIERE PARTIE.

Balancier. 5 Planches.

1. ATtelier du balancier, & opérations, avec les outils, comme enclumes, bigornes, cisailles, &c. & différens ouvrages, comme balances, pesons, &c.
2. Fléaux, simple, à crochet, à boîte; romaine; autres pesons, simple, à tiers-point, à ressort, & détails de fléau.
3. Fléau à boîte façonnée, & ses parties.
4. Balance de bureau, boîte avec ses poids, pile, poids détaillans, &c.
5. Poids de karat, trébuchet, &c.

Faiseur de bas au métier, & Faiseur de métier à bas.

3. Planches simples, & 8 doubles équivalantes à 19.

Faiseur de métier à bas.

1. Boutique d'un faiseur de bas au métier; chargeuse de rochets; le rouet; ouvrier qui travaille; fût du métier à bas; le rouloir.
2. Détail du fût; poulie; détail des parties du métier, & leur premier assemblage.
3. Suite du détail des parties du métier, & leur second & troisieme assemblages.
4. Suite du détail des parties du métier, & leur quatrieme assemblage.
5. Suite du détail des parties du metier, & leur cinquieme & sixieme assemblages
6. Suite du détail des parties du métier, & leur septieme & huitieme assemblages.
7. Suite du détail des parties du métier, & leur neuvieme assemblage,

Faiseur de bas au métier.

1. Ouvrages faits au métier, & diverses opérations de l'ouvrier. Premiere opération, ou le cueillir; seconde opération, ou le foncer du pié; troisieme operation, ou amener sous les becs; quatrieme opération, ou le former aux petits coups, avec les produits de ces opérations.
2. Cinquieme opération, ou le coup de presse; sixieme opération, ou l'abbatage; septieme opération, ou le crocher, avec les produits de ces opérations.
3. Outils, & autres opérations; comme relever des mailles, tournille, chevalet, presse, moule à ondes, moule à ressort, jauge, façons des bas, &c.
4. Suite des outils propres aux deux arts, comme machine à percer les chasses des aiguilles, bille, poinçon, moule a fondre les plombs, griffe, fraise, pointot, &c.

Batteur d'or. 2 Planches.

1. Boutique d'un batteur d'or, ouvrier au fourneau, ouvrier qui bat, ouvrier qui retire les feuilles du chaudret, &c. ouvriers qui passent au laminoir, &c. avec une partie des outils, comme l'instrument à presser & sécher la baudruche, le livret, le caucher, les fourreaux, la tenaille, les couteaux, &c.
2. Suite des outils, le banc, le fourneau, les tenailles, les marteaux, le moulin ou laminoir, avec ses détails.

Blanchissage des toiles. 2 Planches.

1. Les différens atteliers de ce travail. Premier attelier où l'on dépouille la soude & les cendres de leurs sels, avec ses outils, comme bacs, cuviers, chaudieres, &c. Second attelier, ou pré à étendre les toiles, avec les utils & commodités, &c. Troisieme attelier, ou le frottoir, avec ses outils, comme baquets, chantier, tinette, écuelles, chaise ou instrument à égoutter, &c.
2. Suite des outils, comme écope, rouloir, porte-rouleau, mailloir, &c.

Blazon. 26 Planches simples, & 1 triple, équivalantes à 29 Planches.

1. Des boucliers & des couleurs.
2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Suite des couleurs, avec volet, lambrequin, & figures de chevaliers au tournois.
13. Armoiries des pape, cardinaux, cardinaux-ducs & pairs, cardinaux associés à l'ordre, archevêques, archevêque primat, archevêques princes de l'Empire, archevêque de Reims, grand-aumônier de France, archevêques associés à l'ordre, évêques, évêques ducs & pairs, évêques comptes & pairs, évêques associés à l'ordre, évêques princes, &c.
14. Abbé proto-notaires, abbayes séculieres, abbayes de chanoines réguliers, abbesse de saint Antoine, prieur & proto notaire, grands chantres, &c.
Des casques, des casques de ducs & princes, de marquis, de comtes & vicomtes, de barons, de gentilhomme ancien chevalier, de gentilhomme de trois races, de nouveaux annoblis, &c.
Oriflamme, hausse-col, pique, couronnes, &c.
15. Armoiries de l'empereur, des rois de France, d'Espagne, de Naples, de Portugal, de Pologne, de Sardaigne, de Danemarck, de Suede, d'Angleterre, de Prusse, du Czar.
16. Du grand duc de Toscane, du roi des Abyssins, de l'archiduc, de l'électeur de Cologne, de l'électeur de Baviere, de la république de Venise, du préfet de Rome, de l'empereur de la Chine, du sultan, du roi de Perse, du grand mogol, de l'empereur du Japon, de la république de Gènes, & Lucques.
17. De la république de Genève, des Cantons suisses, du premier prince du sang de France, du connétable, du chancelier, de duo & pair, du doyen des maréchaux de France, du maréchal de France, de l'amiral, du général des galeres, du vice-amiral, du grand maître d'artillerie.
18. Du grand maître de France, du grand chambellan, du grand écuyer, du grand bouteiller-échanson, des grands panetier, véneur, fauconnier, louvetier, maréchal des logis, prevôt, du capitaine des gardes de la porte, du colonel général de l'infanterie.
19. Du colonel général de la cavalerie françoise, du colonel général des dragons, du colonel général des gardes françoises, du colonel général des suisses & grisons, du premier président, d'un président à mortier, du prevôt de Paris, de marquis, comte, baron, vidame, vicomte.
20. Des places & des noms des places principales de l'écu; écu d'honneur au bas du pennon.
Des partitions de l'écu, des écartelures & divisions, écusson à dextre, écusson à senestre.
21. Arbre généalogique pour la connoissance des alliances supérieures & inférieures, ascendans, descendans, & de la maniere de faire les preuves de noblesse.
22. Des supports, moines, sirennes, levrettes, ours, hermines, griffons, aigles, lions, paons à tête humaine, cignes, cerfs, aîlés, tigres, &c.
23. Des ordres militaires; ordres de la sainte ampoule, de S. Michel, du S. Esprit, militaire de S. Louis, royal & militaire de S. Lazare, &c.
24. Suite des ordres, ordre de chevalerie de la Concorde, &c.
25. Suite des ordres, ordre des Chérubins & des Séraphins, &c.
26. Suite des ordres, ordre de saint Blaise & de la Vierge, &c.
27. Suite des ordres, ordre des chevaliers de l'épée, &c.
Des croix, & de la maniere de poser les lambrequins.

Boisselier. 2 Planches.

1. Boutique, avec travaux, ouvrages & outils.
2. Suite du travail, des ouvrages & des outils.

Bonnetier de la foule. 2 Planches.

1. L'intérieur d'une fabrique, ouvriers qui drapent, tondent, foulent, *&c.* outils & ouvrages.
Elévation géometrale de la fouloire, plan de la fouloire, son élévation laterale, sa coupe par le milieu.
2. Suite des outils, comme bernaudoir, broche double, pincettes, ratissoire, *&c.*

Boucher. 2. Planches.

1. La tuerie, & ce qui s'y fait, avec les outils du boucher.
2. Suiferie, avec les opérations & les outils.

Bouchonnier. 1 Planche.

1. La boutique du bouchonnier & ses opérations, avec les outils, comme la bannette, l'établi, les couteaux, *&c.*

Boulanger. 1. Planche.

1. La boutique d'un boulanger; garçons occupés à paîtrir, à peser la pâte, à faire les pains, à enfourner, avec les outils; le four vû de face, détails du four, *&c.*

Bourrelier & *Bourrelier-Bâtier*. 7 Planches.

1. Boutique du bourrelier; ouvriers qui coupent le cuir, qui percent, qui cousent, qui cirent le fil, *&c.* outils, comme l'écoffroi, les pinces, les couteaux, le serre-attache, *&c.*
2. Harnoi de cheval de carrosse, avec son détail.
3. Habillement de tête du cheval.
4. Suite de l'habillement de tête du cheval, sous barbe, derriere de la muserole, œilleres, frontieres, *&c.* Harnois d'un cheval du milieu, harnois des sixiemes chevaux, quand il y en a six.
5. Boutique du bourrelier-bâtier, ouvriers occupés à couper, à piquer & à coudre; outils.
6. Harnois d'un cheval de brancard; harnois d'un cheval de tirage, *&c.*
7. Harnois d'un limonnier; harnois d'un chevillier; harnois d'un mulet & d'un âne.

Boursier. 3 Planches.

1. Boutique du boursier; ouvriers qui se servent du coupoir, qui cousent; ouvrages, comme parasol, détail du parasol, *&c.*
2. Suite des ouvrages, comme bonnets, trousses, bourses, & des outils.
3. Coupes d'ouvrages, comme culottes, *&c.*

Boutonnier-Faiseur de moules de boutons; *Boutonnier en métal*; *Boutonnier-Passementier*. 6 Planches.

1. Boutique d'un boutonnier-faiseur de moules de boutons; ouvriers qui scient, qui percent, qui tournent, *&c.* Ouvrages & outils, comme perçoirs, scies, brochettes, *&c.*
2. Suite des outils du même boutonnier, comme archet, banquettes, rouets, *&c.*
3. Boutique du boutonnier en métal; ouvriers qui emboutissent, cimentent, sertissent; & outils.
4. Boutique du boutonnier-passementier; ouvrieres qui jettent un bouton, cousent du bouillon, travaillent au boisseau; ouvrages & outils, comme broche à devider, pâté, jatte, *&c.*
5. Rouet à devider ou tracanner, élévation du rouet, tournettes, rouet à cordonner & à retordre, élévation de ce rouet, & autres outils.
6. Différens moules de boutons, différentes sortes de boutons; configurations de lames, cannelée, crenée, guillochée, à filigramme simple, duoble, *&c.*

Boyaudier. 1 Planche.

1. Fabrique de cordes à boyaux, ouvrages & outils, ouvrier qui dégraisse, ouvrier qui coud, ouvrier qui tord, le rouet, *&c.*

Brasserie. 5 Planches.

1. Vûe de la touraille, de la tremie, du fourneau, & détails de la touraille & du fourneau.
2. Vûe perspective des chaudieres & de leurs fourneaux, & détails de ces outils, avec d'autres outils, comme le jet, la tinette, le forquet, *&c.*
3. Manege & moulin, avec leurs détails.
4. Le germoir avec sa trape & la roue à monter le grain à la touraille, & le grenier.
5. Brasserie avec ses cuves & ses pompes, & l'entonnerie.

Brodeur. 2 Planches.

1. Boutique du brodeur, opérations & outils; ouvriere qui tient un métier tendu; femme qui brode; détails du métier, aiguilles, broches, bobines, pâté à frisure, paillettes de différentes sortes, modeles de desseins à exécuter en paillettes, en passe, en semence, *&c.*
2. Broderie au tambour; le tambour en détail, l'aiguille, la maniere de faire le point, *&c.*

Fonderie en caracteres, précedée de la gravure des poinçons. 8 Planches.

1. Gravure des poinçons; attelier du graveur, ouvriers qui forgent des poinçons, frappent le contre-poinçon, liment la partie extérieure de la lettre, outils, comme contre-poinçons, poinçons, tas, équerre a dresser, *&c.*
1. Fonderie en caracteres. Ouvrieres qui rompent les lettres, & qui les frottent sur la meule; ouvriers qui puisent, & jettent en moule; fourneau, plan du fourneau, cuillere, banc, *&c.*
2. Moule à caracteres, avec le détail des pieces qui le composent.
Suite de la Planche *II.* & des pieces du moule.
3. Intérieur d'un attelier, où l'on continue le travail de la fonderie en caracteres; ouvriers qui composent, & qui coupent; apprêteur; le coupoir en perspective, plan du coupoir, détails de cet instrument.
Suite premiere de la Planche *III.* Justifieur & ses détails. Rabot, clé, couteau de l'apprêteur.
Suite seconde de la Planche *III.* Détails du rabot, justification & autres opérations, & outils.
4. Moules à reglets & interlignes, & détails de ces deux instrumens.

Caracteres & Alphabets de langues mortes & vivantes 25 Planches.

1. Hébreu & samaritain.
2. Syriaque & stranghelo.
3. Arabe.
4. Suite du même, avec le turc & le persan.
5. Ægyptien, phénicien, palmyrenien & syro-galiléen.
6. Ethiopien & abyssin.
7. Cophte, ou ægyptien & grec.
8. Arcadien, pélasge & étrusque.
9. Gothique, gothique quarré, islandois, mœsogothique, anglo-saxon, illyrien ou esclavon.
10. Runique, russe, allemand.
11. Illyrien, ou esclavon & servien.
12. Arménien.
13. Suite du précédent.
14. Géorgien.
15. Ancien persan, grandan.
16. Suite des mêmes.
17. Nagrou, *ou* hanscret.
18. Bengale.
19. Telongou, *ou* talenga.
20. Tamoul, *ou* malabar.
21. Siamois & bali.
22. Thibétan.
23. Tartare mantcheou.
24. Japonnois.
25. Clés chinoises.

Caracteres, ou *écriture françoise*. 16 Planches.

1. Titre de cette partie, *ou* frontispice.
2. Position du corps, & tenue de la plume.
3. Position de jeune filles, & main tenant la plume.
4. Taille de la plume; maniere de la tailler, & utilité d'en avoir la pratique, avec les proportions de la plume taillée.
5. Situations de la plume; des pleins, des déliés & des liaisons.

6. Des

6. Des figures radicales, des deux lignes radicales, de la réduction de ces lignes aux pleins, de la ligne mixte, du mouvement de la main.
7. De la hauteur, largeur & pente des écritures, de la bâtarde & de la coulée. De l'O ronde, de l'O bâtarde & coulée. De la belle forme de l'écriture.
8. Des exercices préliminaires de l'art d'écrire, des mouvemens.
9. Des alphabets de lettres rondes, du mineur, du majeur, de l'alphabet lié. Du toucher de la plume.
10. Des alphabets des lettres bâtardes; du mineur, du majeur. De l'alphabet lié. Du dégagement des doigts.
11. Des alphabets des lettres coulées. Du mineur, du majeur. De l'alphabet des lettres brisées. Sur l'ordre en écrivant.
12. De la plume à traits. De la taille de cette plume. Des positions. Des traits.
13. Des lettres capitales, des passes & des licences.
14. Des différentes écritures de rondes. De la maniere d'écrire ses lignes droites.
15. Des différentes écritures de bâtardes. Des titres, sous-titres & notes marginales.
16. Des différentes écritures de coulées. Des modeles à copier, & des principes des lettres en toutes sortes d'écritures.

Cardier. 1 Planche.

1. Boutique du cardier. Ouvriers qui piquent, boutent, *&c.* Cardes & outils, comme le panteur, la jauge, le fendoir, le dresseur, *&c.*

Cartier. 6 Planches.

1. L'attelier d'un cartier. Ouvriers qui peignent des têtes & des points. Lisseur, coupeur. Ouvriere qui coupe des cartons au coupeur. Assortissent. Ouvrier à la presse. Ouvrages, comme cartons. Outils, comme point à trier, poinçon à percer, colombier, moules & patrons.
2. Suite des outils, comme chauffoir, lissoir, & ses détails, chevalets, *&c.*
3. Autres outils, comme brosse, ciseaux & leur détails, frottoir, porte-coupeaux, chaperon, *&c.*
4. Attelier du collage, avec la presse. Ouvrier qui prépare la colle au fourneau. Details de la presse. Chaudiere & fourneau à colle, tamis, porte-tamis, *&c.*
5. Compassages des quatre couleurs.
6. Suite des outils, comme emporte-pieces & leurs guides, calibre, épingle, savonnoir, *&c.*

Cartonnier & Gaufreur en carton. 2. Planches.

1. Attelier du cartonnier. Ouvrier qui met la matiere en bouillie. Le moulin, la cuve, l'évier, la forme, la presse. Ouvrier fabriquant le carton. Autres outils, comme l'auge, la pile, la lissoire, les langes, *&c.* & les détails du moulin.
2. Gaufreur en carton. La presse, le passe-par-tout. Planche gravée en creux. Moule, *&c.*

Ceinturier. 2 Planches.

1, & 2. Boutique d'un ceinturier. Un coupeur, un colleur. Un ouvrier qui poinçonne. Un ouvrier & une ouvriere qui cousent. Ouvrages, comme *ceintures, ceinturons, & ses détails*: & outils, comme *jauge, couteaux, maillets*, enclume, poinçons à *arriere-point, rivetier, &c.*

Chaînetier. 3 Planches.

Si l'explication n'en annonce que deux, c'est qu'on n'a fait qu'un seul article des deux dernieres Planches qui contiennent l'art de faire les chaînes de montre.
1. Boutique du chaînetier. Chaînes de différentes sortes, comme à la catalogne, quarrée, en S, à quatre faces, en gerbe, *&c.* & outils, comme jauge, limes, pinces, bequettes, cisailles, *&c.*
1, & 2. Art de faire les chaînes de montres. Suite des opérations, comme 1, piquer les lames. 2, limer les bavures. 3, repiquer les lames. 4, couper les paillons, *&c.* Outils, & pieces en détail de la chaînette vûe sous chacune des opérations.

Chamoiseur & Mégissier. 5 Planches.

1. Travail de la riviere & des plains. Ouvriers qui lavent, retallent, enchaussennent; *&c.* outils, comme enchaussenoir, forces, chevalet; rateau, couteau à rétaller, pelloir, *&c.*
2. Dégraisserie. Ouvrier qui dépelle. Dégraisseur, dresseur, pareur, écharneur, *&c.* Outils, comme bille, fer à pousser, pallisson, paroir, *&c.*
3. Suite des outils.
4. Moulin à foulon, en perspective & en plan.
5. Suite de la même machine; son élévation, sa coupe, *&c.*

Chandelier. 2 Planches.

1. Opérations principales du chandelier. Coupeur de méches. Ouvriers qui fondent le suif, font de la chandelle, à la baguette, au moule, *&c.* Outils, comme abîme, dépeçoir, banc à couper, *&c.*
2. Suite des outils, comme moule, & détails du moule; aiguille, couteau à couper le suif, chaudiere, caque à refroidir, coupe-queue, *&c.*

Chapelier. 3 Planches.

1. Atteliers de l'arçonnage & du bastissage, avec la foulerie.
2. Outils, comme arçon, & détails, clayon, feûtrerie, coche, rouleau, manicle, doigtier, avaloire mesure, carrelet, frottoir. . . . . .
3. Attelier de teinture, & foule de dégorgeage. Attelier de l'apprêteur.

Charpente. 36 Planches simples, & 17. doubles, équivalentes à 70. Planches.
1. Chantier de charpentier, & ouvriers qui refendent, font des mortoises, équarrissent, hachent à la coignée, *&c.* & détails de ces opérations.
2. Maniere de tracer une piece de bois au cordeau, & des assemblages à tenons & à mortoise, en à bout, à queue d'arronde, *&c.*
3. Maniere de faire les tenons & les mortoises, des pans de bois anciens.
4. Des pans de bois, à la maniere ancienne & à la moderne.
5. Des cloisons & des planchers.
6. Suite de la même matiere.
7. Des escaliers.
8. Suite de la même matiere.
9. Suite de la même matiere.
10. Des combles & des lucarnes.
11. Suite de la même matiere.
12. Suite de la même matiere.
13. Suite de la même matiere.
14. Des ceintres pour des voûtes ou arcades.
15. Des ponts de bois de différentes constructions.
17. Suite de la même matiere.
18. Suite de la même matiere.
19. Suite de la même matiere.
20. Suite de la même matiere.
21. Scie à scier les pieux au fond de l'eau.
22. Caisse à contenir la maçonnerie d'une pile.
23. Mouton.
24. Autre mouton.
25. Troisieme mouton.
26. Pont de bateaux de Rouen.
27. Suite de la même matiere.
28. Suite de la même matiere, & autre pont de bateau militaire.
29. Suite du pont de bateau militaire.
30. Détails sur ce pont.
30. *bis*, pont volant.
31. Machines de charpente, comme presse, *&c.*
32. Moulin à eau sur bateau.
33. Suite de la même machine.
34. Machine à débiter les bois.
35. Suite de la même machine.
36. Machine du pont Notre-Dame.
37. Suite de la même machine.
38. Suite de la même machine.
39. Détails particuliers de la même machine.
39. *bis*, machine à remonter les bateaux.
40. Suite de la même machine.
41. Suite de la même machine.
42. Machine à recreuser un port.
43. Des bateaux.
44. Suite des bateaux.
45. Suite de la même matiere.

46. Suite de la même matiere.
47. Des outils, comme vindas & gruaux.
48. Suite des outils, comme bascule, chevre, moufles, regles, à-plomb, niveau, cordeau, &c.
49. Suite des outils, comme équerres, calibre, compas, amorçoir, laceret, rainette, traceret, scies, &c.
50. Suite des outils, comme baudet, besaguë, cognée, hache, herminette, &c.
51. Suite des outils, comme ciseaux, rabots, crics, &c.

Fin de la premiere Partie de la seconde Livraison.

SECONDE PARTIE.

Charron. 6 Planches simples & 1 double, équivalentes à 8. Planches.

1. Chantier ou hangard où des ouvriers travaillent, l'un ébauche une jante, un autre la plane en dedans, &c. avec les outils, comme évidoir, hoche, cognée, essette, &c.
2. Autre attelier où des ouvriers évuident les mortoises d'une jante, la font entrer dans le moyeu, ceintrent une roue, planent des rais, &c. avec les outils, comme la gouge, la tarriere, l'amorzoir, le ceintre, la plane, l'enrayoir, le jantier, &c.
3. Train d'un carosse, avec ses détails, en élévation, profil & plan.
4. Outils & ouvrages, une jante, un rais, & le moullet, &c.
5. Charrette ordinaire, en élévation, en profil & en plan.
6. Tombereau & haquet fardier, en élévation, profil & plan.
7. Haquet, avec ses détails.

Chasses, 23 Planches.

1. Chasse du cerf, quête du cerf, & connoissance de l'animal par la tête & par les fumées.
2. Le laisser courre, & la connoissance du cerf par le pié.
3. La curée.
4. Chasse du sanglier, & connoissance de l'animal par les traces.
5. Chasse du loup, & connoissance de l'animal par le pié.
6. Chasse du renard, avec le plan d'un chenil.
7. Une des salles du chenil, couple, harde, collier de force, billot, botte, &c.
8. Fauconnerie & ustenciles relatifs, comme perche, chaperon, cage, &c.
9. De l'armure des oiseaux, & autres ustenciles relatifs à la fauconnerie, comme jet, longe, platelonge, bride, grelots, pelote, vervelles, tourets, &c.
10. De la nourriture des oiseaux, & autres détails.
11. Petites chasses des oiseaux, à l'abreuvoir, au traîneau, au miroir.
12. Chasse des becasses à la passée; chasse singuliere des bizets, des ramiers & des tourterelles, & nappes à prendre des canards.
13. Chasse de la perdrix, au filet & à la chanterelle; chasse aux corneilles; chasse du faisand, & collet à prendre le cerf, le daim, le chevreuil, &c.
14. Chasse de nuit à la perdrix; autre chasse de nuit ou pinsonnée; autre chasse de nuit ou à la rafle.
15. Trébuchets à fouine, belette, putois, &c. avec différentes sortes de cages, & les tons notés pour les appeaux de quelques oiseaux.
16. Chasse au merle; chasse des oiseaux, au panier; chasse des oiseaux en tems de neige, paneaux pour le lievre; traquenard à loups.
17. Chasse aux rales, piege pour le renard, piege à taissons, à blaireaux, &c. collet pour les mêmes animaux.
18. Piege pour les geais; autre piege; piege en arbalete; chambre à prendres des loups; trappe pour les mêmes animaux.
19. Renard pris au traquenard, & détails de cet instrument.
20. Cage à prendre oiseaux de proie; autre cage de la même espece; traquenard sur un poteau.
21. Grande muë à prendre les faisands; cage à prendre éperviers & autres oiseaux de proie.
22. Chasse des perdrix à la tonnelle & à la vache, outils propres à cette chasse, & mue pour les faisands.
23. Faisanderie, vûe de ses bâtimens, avec les ustenciles.

Chauderonniers grossier, Planeur, & Faiseur d'instrumens de Musique. 4 Planches.

1. Boutique & opérations du Chaudronnier grossier. Ouvriers qui retreignent, tournent, étament, &c. Ouvrages, comme chaudiere, poële, casserole, &c. Outils, comme chevalet, bigorne, paroir, boule, tas, &c.
2. Autres ouvrages, comme poissonnerie, marmite, fontaine, &c. & autres outils, comme tour, chasse-rivet, emporte-pieces, &c.
3. Chaudronnier-Planeur. Ouvriers qui gratent un cuivre, le planent, le poncent, le pesent, &c. avec les outils, les marteaux, le tas, l'enclume, les cisailles, le baquet, les brunissoirs, &c.
4. Chaudronnier, faiseur d'instrumens de musique, boutique & opérations. Ouvrier qui prépare un morceau de cuivre pour un cor-de-chasse; autre qui soude; autre qui verse du plomb dans le cor, &c. avec les outils & quelques uns des ouvrages du métier, comme cor, tymbale, trompette, cornet acoustique, &c.

Chimie. 23 Planches simples & une double, équivalantes à 25 Planches.

Pl. 1. Le laboratoire & la table des rapports.
Pl. 1. Caracteres usités en Chimie.
2. Suite des caracteres.
3. Suite de la même matiere.
4. Suite des caracteres.
Pl. 1. Fourneaux, vaisseaux, & autres ustenciles du laboratoire. Fourneau de reverbere, de fusion, &c.
2. Suite de la même matiere, dome du fourneau de fusion, &c.
3. Suite de la même matiere, fourneau d'affinage, &c.
4. Suite, petit fourneau de verrerie, &c.
5. Suite, canal de tôle, qui s'ajuste à la bouche du fourneau d'essai, &c.
6. Suite, fourneau à sublimer, &c.
7. Suite, appareil pour une distillation graduée, &c.
8. Suite, chapiteau sans gouttiere, &c.
9. Suite, distillation ou digestion au soleil par réflexion, &c.
10. Suite appareil pour le bain de fumier, &c.
11. Suite, cornue basse, &c.
12. Suite, descensum dans un tonneau, &c.
13. Suite, vaisseau à séparer des liqueurs mêlées, &c.
14. Suite, presse à faire des creusets coniques, &c.
15. Suite, balance docimastique, &c.
15. *bis.* Suite, fléau de la balance, &c.
16. De la crystallisation des sels.
17. Suite de la crystallisation des sels.
18. Emblême du grand œuvre.

Chirurgie. 39 Planches.

Frontispice.
1. Ciseaux, & autres instrumens.
2. Bistouris, &c.
3. Ciseaux courbes, &c.
4. Fanons, &c.
5. Instrument à extraire les corps étrangers, &c.
6. Pincettes ou tenettes helvétiennes, &c.
7. Brayers, &c.
8. Lithotomes, &c.
9. Opérations & instrumens de la taille.
10. Suite de la même matiere.
11. Suite de la même matiere.
12. Suite de la même matiere.
13. Bistouri de Foubert.
13. *bis.* Muscles du périnée d'un sujet de 16 à 17 ans.
14. Coupe latérale de l'hypogastre, &c.
14. *bis.* Autre coupe latérale de l'hypogastre.
15. Des accouchemens & de la taille des femmes.
16. Le trépan.
17. L'opération du trépan.
18. Machine de Petit, pour la compression des vaisseaux.
19. Autre machine de Petit, pour la compression de l'artere dans l'amputation de la cuisse.
20. Couteau à crochet pour les accouchemens, & autres instrumens.

21. Scie pour l'amputation, *&c.*
22. Nouveau lithotome de Foubert, *&c.*
23. Glossocatoche, *&c.*
24. Fistule lacrymale, *&c.*
25. Cuillere d'argent pour couvrir l'œil, *&c.*
26. Trocar, avec sa cannule cannelée, *&c.*
27. Fistule à l'anus, *&c.*
28. Trocar pour la bronchotomie, *&c.*
29. De l'amputation de la mamelle, *&c.*
30. Bandages, bec de corbin, bec de canne, *&c.*
31. Suture, tourniquet, seringue, *&c.*
32. Pantoufle pour la réunion du tendon d'achille.
33. Pantoufle en situation.
34. Serre-nœud, &c.
35. Tire-tête, &c.
36. Bandage pour la plaie de la langue.

Chorégraphie, 2 Planches.

1. Espace représentant le théatre, positions des piés & des bras, agrémens, pas & mouvemens.
2. Les dix premieres mesures d'un pas de deux, notés & écrits chorégraphiquement.

Blanchissage des cires. 3 Planches.

1. Jardin & quarrés, où la cire est exposée au soleil. Plan d'une fonderie, avec tous ses agrès, chaudieres, cuves, baignoires, cylindres, *&c.*
2. Fonderie vûe en perspective, avec les ustenciles précédens. Planches à pain, & ouvriers travaillant. Profil d'une partie de la cuve, de la baignoire, de la gréloire; main de bois, spatule, écuellon, entonnoir, *&c.*
3. Ustenciles, comme planche à pains, coffre à écueller, & autres détails.

Cirier. 4 Planches.

1. Attelier du Cirier. Ouvriers fabriquant de la bougie filée, jettant des cierges, les travaillant au rouloir, *&c.* tour ou tambour avec ses détails, pereau & ses coupes.
2. Caque ou fourneau, & autres ustenciles comme cuillere, couteaux à tête, à deux biseaux, à pié, rouloir, broche, coupoir. *&c.*
3. Taille-mêche, autre coupoir, cerceau à bougies, & autres outils.
4. Suite des outils, comme broie, gradin, étuve, fouche, *&c.* avec différens ouvrages du métier.

Fabrique de la cire à cacheter. 2 Planches.

1. Attelier où l'on fond les matieres, avec les outils, comme chaudiere, lunette, brailiere, fers, fourneau, &c.
2. Attelier où l'on polit & met la couverture avec les ustenciles, comme fourneau, mesure, polissoire, marbre, &c.

Ciseleur & Damasquineur. 2 Planches.

1. Boutique de ces ouvriers où les uns hachent, d'autres ciselent, ou appliquent le fil d'or, ou passent au feu, ou brunissent, ou polissent, avec les outils, comme traçoir, ovoir, perloir, planoir, brunissoir. &c.
2. Suite des outils, comme différens ciseaux à incruster, bloc, boulet, coteaux, &c.

Cloutier grossier. 2 Planches.

1. Boutique & travaux, avec outils & ouvrages.
2. Suite des outils.

Cloutier d'épingle. 2 Planches.

1. Boutique où des ouvriers coupent des hampes, font la tête d'une pointe, travaillent à un grillage, &c. & au bas les outils, comme S, enclumes, assortissoir &c. & de l'ouvrage fait.
2. Suite des outils.

Coffretier-Malletier-Bahutier. 3 Planches.

1. Boutique où l'on assemble des douves, on couvre le fust, on ferre, l'on coud, &c..... outils, comme chasse-clou, alene, masse vrille, rape, &c.
2. Suite des outils.
3. Ouvrages, comme fourreau de fusil, cantine, coffre, malle, paniers de tymbales, &c.

Confiseur. 5 Planches.

1. Premier laboratoire, où l'on charge des fruits sur les grilles, on praline, &c. avec les outils, comme l'égouttoir, l'écumoire, la spatule, les grilles, &c.
2. Second laboratoire, avec le four & l'étuve, & les outils, comme le gaufrier, le moule à biscuits, la sarbotiere, la cave, &c.
3. Troisieme laboratoire où l'on fait la dragée, les outils sont les bassines, la brailiere, le perloir, l'assortissoir, &c.
4. Quatrieme laboratoire, pour le pastillage, dont les outils sont les couteaux, le découpoir, le nervoir, les moules, &c.
5. Cinquieme laboratoire, où se fabrique le chocolat.

Corderie. 5 Planches.

1. Corderie coupée sur sa longueur, avec les diverses opérations de cet attelier, & ses outils.
2. Filerie couverte, coupée selon sa longueur, avec les outils & les opérations de cet attelier.
3. Ouvriers travaillant, & suite des outils.
Cinq figures relatives à la force des cordes.

Cordonnier & Cordonnier-Bottier. 2 Planches.

1. Opérations & outils.
2. Suite des outils.

Corroyeur. 2 Planches.

1. Boutique de corroyeur, où l'on foule sur la claie; on écharne; on étire; on travaille à la pommelle; on corrompt; on pare à la lunette; on foule à la bigorne; & au bas, le crochet, l'étire, la drayoire, la bigorne, la lunette, les pommelles, *&c.*
2. Suite des outils, comme le valet, la lisse, claies, chevalets, paroir, *&c.*

Coutelier. 2 Planches.

1. Boutique où l'on forge, l'on lime, l'on émoud, l'on polit, avec les outils qui font la forge, les tenailles, les marteaux, la meule, la polissoire, *&c.*
2. Suite des outils.

Découpeur & Gaufreur d'étoffes. 3. Planches.

1. Attelier où l'on découpe, & où l'on voit la presse; les fers, l'égratignoir, & autres outils.
2. Machine à gaufrer, avec ses détails.
3. Autre machine à gaufrer, sous différens aspects.

Dentelle & façon du point. 3 Planches.

1. Lieu où des ouvrieres font de la dentelle, & où l'on voit les fuseaux, le coussin détaillé, le carreau, les epingles, *&c.*
2. Façon du point dans ses différens tems.
3. Patrons & autres détails, comme desseins de dentelles, *&c.*

Dessein. 38 Planches simples & une double, équivalantes à 39 Planches.

1. Vûe d'une école de dessein, son plan & son profil.
2. Crayon, porte-crayon, porte-original, selle, & autres instrumens.
3. Pantographe.
4. Chambres obscures.
5. Développement d'une chambre obscure.
6. Manequin.
7. Développement du manequin.
8. Ovales de têtes.
9. Yeux & nez.
10. Bouches & oreilles.
11. Têtes de profil, d'après Raphael.
12. Mains d'après M. Ch. Vanloo & M. Natoire.
13. Piés & jambes.
14. Proportions du corps de l'homme.
15. Figure académique vûe par-devant, d'après M. Cochin.
16. Figure académique vûe par le dos d'après M. Cochin.

17. Figure académique vûe par le dos, avec raccourcis, d'après M. Fragonard.
18. Figure académique vûe par le dos, d'après M. Fragonard.
19. Figures groupées, d'après Jouvenet.
20. Figure de femme vûe par-devant, d'après M. Cochin.
21. Figure de femme vûe par le dos, d'après M. Cochin.
22. Groupes d'enfans, d'après M. Boucher.
23. Têtes caractérisant les âges, d'après Bloémart, Jouvenet & M. Boucher.
24. Passions, d'après le Brun.
25. Suite des passions.
26. Suite des passions.
27. Draperie sur le manequin.
28. Draperie d'après l'antique, & un dessein de la Hire.
29. Suite des draperies. Figures d'après l'antique, & têtes drapées, d'après le Poussin.
30. Pensée ou croquis, du Parmesan.
31. Etude d'après nature, du Carrache.
32. Paysage, du Titien.
33. L'Hercule Farnese.
34. L'Antinoüs.
35. L'Apollon Pythien avec un enfant d'après l'antique, & un des enfans du Laocoon.
36. Le Laocoon avec son autre enfant.
37. Le Gladiateur.
38. La Venus de Médicis.

Diamantaire. 3 Planches.

1. Le moulin du diamantaire en perspective, &c. des ouvrieres occupés à égriser, & à d'autres opérations du métier. Elevation géométrale du moulin, & les détails de cette machine.
1. *bis*. Elévation perspective d'une meule & d'une partie de la charpente du moulin. Elévation du chevalet. Egrisoir, coquille, salliere, *&c.*
2. Le moulin de côté. Son plan général. L'épée en perspective. L'arbre en manivelle, *&c.*

Distillateur d'eau-de-vie. 1 Planche.

1. Attelier ou fourneau avec ses détails. Bassiot, serpentin & autres instrumens.

Doreurs sur métaux, sur cuir & sur bois. 4 Planches.

1. Attelier du doreur sur métaux, où l'on recuit, déroche, broye, avive, charge, gratte-bosse, met en couleur, brunit, bleuit, *&c.* Au bas les outils.
2. Suite des outils.
3. Attelier du doreur sur cuir, où l'on peint, on applique l'assiette ou mordant; on lisse, *&c.* avec les outils au bas.
4. Attelier du doreur sur bois, où l'on vermillonne, on dore, on adoucit, on blanchit, *&c.* avec les outils au bas.

Draperie. 9 Planches simples & 2 doubles, équivalantes à 13 Planches.

1. Lavage des laines, pilotage, étendage & outils.
2. Triage des laines, battage, carder, & outils.
3. Travail aux petites cardes, filage & dévidage des laines, collage & étendage des chaînes, & outils.
4. Métier du fabriquant avec ses détails. Navette angloise & ses détails.
5. Epinsage des laines avant le dégrais. Dégrais, foule, & moulin à dégraisser, avec ses détails.
6. Moulin à foulon.
7. Epinsage des draps fins après le dégrais, & outils, avec le lainage des draps fins.
8. Tonte des draps, rame, brosse & tuile.
9. Travail du peigner des laines, & outils.
10. Machine à friser les étoffes, à ratiner, *&c.*
11. Différens profils de cette machine.

Nota. Il ne faut pas confondre, comme quelques Journalistes ont fait, l'explication des Planches d'un art avec le traité de l'art. L'explication n'est qu'une pure & simple nomenclature des machines & des outils. Le traité de l'art comprend la suite & le détail des opérations, leur raison, la définition des termes, l'exposition du méchanisme des instrumens, leur usage & leur description. L'explication s'exécute en peu de mots; le traité de l'art est ordinairement un discours très-circonstancié & très-étendu: pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer les articles *bas au métier*, *Draperie*, *Manufacture en chapeau*, *Brasserie*, &c. avec les explications des Planches de ces arts. L'explication, quand elle ne sert pas de supplément à l'ouvrage publié & aux volumes à publier, n'est qu'un renvoi à cet ouvrage. L'explication n'est pas toujours de celui qui a fait l'art, parce qu'elle pouvoit être bien faite par un autre; & réciproquement l'art n'est pas toujours de celui qui a fait l'explication. Par exemple, j'ai fait les arts du *Bateur d'or*, du *Chamoiseur* & du *Mégissier*, du *Bonnettier*, du *Coutelier*, de la *dentelle*, &c; & c'est un autre qui en a expliqué les Planches: l'article & les Planches du *Chaînetier en chaines de montre* sont de M. Soubeyran, & l'explication des Planches est de moi. Mais pour rendre à chacun ce qui lui est dû, on trouvera à la fin de chaque article de l'ouvrage le nom ou la lettre caractéristique de celui qui a décrit l'art; & voici les noms de ceux qui ont donné les explications des Planches des deux parties de ce volume. M. Goussier, notre dessinateur, a expliqué les Planches du *Bonnetier*, du *Boulanger*, du *Bourrelier*, du *Boursier*, du *Boutonnier-Passementier*, du *Chainetier en chaine commune*, du *Chamoiseur* & du *Mégissier*, du *Charron*, des *Chasses de force*, d'après Chappeville, de la *Chorégraphie*, du *blanchissage des cires & des ciriers*, du *Cloutier d'épingles*, du *Coffretier*, du *Corroyeur*, du *Découpeur & Gaufreur d'étoffes*, de la *dentelle*, du *Diamantaire* & du *Distillateur d'eau-de-vie*, & quelques Planches éparses en différens arts. Nos graveurs en ont expliqué d'autres; M. Prevôt, l'un d'eux, a expliqué celles du *Dessein*; feu M. Dubuisson, celles du *Blason*; MM. Fournier & Goussier, celles de la *Fonderie en caracteres*; M. Deshauterayes, celles des *caracteres & alphabets de langues mortes & vivantes*; M. Paillasson, celles de l'*Ecriture*; M. Lucotte, celles de la *Carpente*; MM. Roux & Devilliers, celles de *Chimie*; M. Louis, celles de *Chirurgie*. Le reste est de moi. De plus j'ai revu toutes celles des arts & métiers sur le manuscrit & sur les Planches; & un des hommes de l'Europe, qui entend le mieux la méchanique & les machines, & qui a jetté les yeux sur notre recueil, nous a donné quelques conseils excellens, dont nous n'étions malheureusement plus à tems de profiter. Il a remarqué que la fig. 15. Pl. II. du Balancier étoit fautive, & sa remarque est juste, nous en dirons ailleurs la raison. Il eût desiré qu'on mît le nom des familles sous chaque écusson du blason, & cela eût été possible, & réellement plus commode. Il a demandé les proportions des *caracteres d'Imprimerie*; mais si on ne les trouve pas dans nos Planches, on les trouvera à l'article *Fonderie en caracteres*. Il a pensé que le pont que nous avons appellé *militaire*, étoit trop magnifique pour une machine de cette nature; mais on verra à l'article PONT que, destiné par l'inventeur à l'usage militaire & à l'usage civil, nous avons préféré avec quelque avantage de la montrer ici comme il la faudroit pour une ville, & par conséquent avec tous les ornemens dont elle étoit susceptible, il n'y a qu'à dépouiller ce pont de ces ornemens, pour le réduire à un *pont* vraiment militaire. Cependant c'est d'après l'observation de l'homme judicieux dont il s'agit ici, que nous prierons nos lecteurs de ne nous juger en dernier ressort qu'après avoir parcouru tout l'ouvrage auquel ce recueil est relatif. Il a trouvé à redire qu'on ait mis dans la Charpente des machines qui auroient été plus convenablement ailleurs, & nous en convenons. Mais il valoit encore mieux qu'elles fussent déplacées qu'omises. D'ailleurs ces Planches ne tenant point les unes aux autres, il n'est personne qui ne puisse réparer ce défaut. En général, l'envie d'augmenter tantôt une partie, tantôt une autre, a quelquefois un peu nui au meilleur ordre; & nous nous sommes trouvés, s'il m'est permis de le dire, dans le cas des gens à grandes collections, qui, faute d'espace, sont obligés d'entasser leurs richesses où ils peuvent. Cette méthode est préférable à celle des supplémens qui balotent le lecteur d'un volume à un autre. Quoi qu'il en soit, nous remercions notre habile critique de ses réflexions, & nous le prions très-instamment de nous les continuer.

DISTRI-

DISTRIBUTION des Planches de la premiere partie de la seconde livraison contenue dans ce second Tome, & de la seconde partie contenue dans le troisieme, où l'on a séparé les Sciences, les Arts libéraux, & d'autres auxquels on pourroit donner le même titre, des Arts méchaniques ou Métiers, & où l'on a indiqué sous chaque matiere quelques-unes des principales opérations & machines.

CHIMIE.

Laboratoire chimique & opérations. Fourneaux de toute espece.

D'essai, de reverbere, de fusion, d'affinage, de verrerie, à vent, à lampe, polychreste, athanor, &c.

Vaisseaux de toute espece.

Balons, récipients, cucurbites, aludels, pélicans, alembics, &c.

Ustensiles de toute espece.

Machine à triturer, écrans, lingotieres, balance docimastique, &c.

Crystallisations.

De la soude, du tartre vitriolé, du sel de Glauber, de l'alun, du vitriol verd, du vitriol bleu, du nitre, du mercure, du sel marin, du sel végétal, du sel de seignette, du tartre stibié, du soufre.

Emblème du grand œuvre.

CHIRURGIE.

Instrumens.

Ciseaux, bistouris, lancettes, lithotomes, trépans, *speculum oris, ani, uteri*, sondes, trocar, tire-balle, machine pour les fractures, machine pour les luxations, &c.

Bandages.

Unissant, pour la compression de l'urethre, pour la compression des anevrysmes, pour la compression du sac lacrymal, à dix-huit chefs, solaire, inguinal, pour la fistule à l'anus, &c.

Opérations.

De la taille, du trépan, de la cataracte, de la fistule lacrymale, de la fistule à l'anus, &c.

CARACTERES ou ALPHABETS

de Langues mortes & vivantes.

Hébreu, samaritain, syriaque, stranghelo, arabe, turc, persan, ægyptien, phénicien, palmyrénien, syrogaliléen, éthiopien, abyssin, cophte, grec, arcadien, pélasge, étrusque, gothique, gothique quarré, islandois, mœsogothique, anglo-saxon, illyrien ou esclavon, runique, russe, allemand, servien, arménien, géorgien, ancien, persan, grandan, nagrou ou hanscret, bengalais, telongou ou talenga, tamoul ou malabarois, siamois & bali, thibétan, tartare-mantcheou, japonois, clés chinoises.

CARACTERES DE NOTRE ECRITURE.

Instrumens, Principes, Exemples.

Ecriture ronde, majeure & mineure.
Ecriture batarde, majeure & mineure.
Ecriture coulée, majeure & mineure.
Capitales. Traits. Passes.

DESSEIN.

Ecole. Instrumens.

Pantographe, chambres obscures, manequin, crayon, porte-crayon.

Principes.

Têtes, yeux, piés, jambes, mains. Proportion du corps de l'homme. Figures académiques. Groupes. Ages, passions, draperies antique & moderne, croquis, étude, paysage. Antiques avec leurs proportions, Hercule Farnese, Antinoüs, Apollon pythien, Laocoon, enfant d'après l'antique, gladiateur, Venus de Médicis.

BLASON ou ART HE'RALDIQUE.

Principes.

Armes de domaines. Armes de dignité. Armes de concession. Armes de patronage. Armes de société. Armes de famille, Armes brisées. Armes chargées. Armes substituées. Armes diffamées. Armes parlantes. Armes fausses. Boucliers, Couleurs. Volets ou lambrequins. Chevaliers au tournoi. Armes de dignités ecclésiastiques. Casques. Oriflame. Hausse-col. Pique. Couronnes. Armes de dignités laïques. Ecu, ses places & partitions. Arbre généalogique. Supports. Armes d'ordres militaires. Cordons, Croix. Colliers, &c.

CHORE'GRAPHIE ou ART D'E'CRIRE LA DANSE.

Exemple de Chorégraphie.

CHASSES.

Chasse du cerf. Chasse du sanglier. Chasse du loup. Chasse du renard. Chenil. Fauconnerie. Chasses aux oiseaux. Pieges de différentes sortes. Faisanderie.

BALANCIER.

Boutique, instrumens & ouvrages.

METIER à faire des bas, & FAISEUR de bas au métier.

Travail des bas au métier. Façon de la maille. Maniere de la relever. Moule à ondes. Moule à ressort. Machine à percer les chasses des aiguilles, &c. Autres outils.

BATTEUR D'OR.

Boutique, outils & ouvrages. Moulin ou laminoir.

BLANC DE BALEINE.

Manufacture.

BLANCHISSAGES DES TOILES.

Attelier & instrumens. Rouloir.

BOISSELIER.

Boutique, outils & ouvrages.

BONNETIER DE LA FOULE.

Manufacture, opérations, outils & ouvrages. Foulerie & fouloire.

BOUCHER.

Tuerie, Suiferie.

COU-

BOUCHONNIER.

Boutique, outils & établis.

BOULANGER.

Travail. Blutoir. Four.

BOURRELIER ET BOURRELIER-BASTIER.

Boutique, inſtrumens & ouvrages. Harnois d'un cheval de ſelle. Harnois d'un cheval de caroſſe. Harnois d'un cheval de milieu. Harnois d'un cheval de brancard. Harnois d'un limonier. Harnois d'un chevillier. Harnois d'un mulet. Bât d'âne.

BOURSIER.

Boutique, inſtrumens, outils & ouvrages.

BOUTONNIER, FAISEUR DE MOULES DE BOUTONS.

Boutique, outils & ouvrages.

BOUTONNIER EN METAL.

Boutique, outils & ouvrages. Tour à ſertir.

BOUTONNIER-PASSEMENTIER.

Boutique, outils & ouvrages. Rouet à tracanner. Rouets à cordonner.

BOYAUDIER.

Boutique, outils & ouvrages.

BRASSERIE AVEC SES AGRES.

Touraille. Chaudieres. Moulin. Germoir. Cuves. Entonnerie.

BRODEUR.

Boutique, outils & ouvrage. Tambour. Façon du point.

GRAVURE DES POINÇONS POUR LES CARACTERES D'IMPRIMERIE.

Attelier, outils, opérations & ouvrages.

FONDERIE EN CARACTERES.

Attelier, outils, inſtrumens, opérations & ouvrages. Fourneau. Moule & ſes détails. Juſtifieur. Coupoir. Rabot. Moule à reglets. Moule à interlignes.

CARDIER.

Boutique, outils, opérations & ouvrages. Panteur. Fendoir. Dreſſeur.

CARTIER.

Boutique, outils, manœuvre & ouvrages. Ciſeaux. Patrons.

CARTONNIER.

Attelier, outils & fabrication. Cuve. Forme. Tournoir ou moulin.

CEINTURIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAINETIER.

Boutique, outils & ouvrages. Fabrication de la chaîne de montre.

CHAMOISEUR ET MEGISSIER.

Attelier, outils & manœuvres. Moulin à foulon.

CHANDELIER.

Boutique, outils & manœuvres. Banc à dépecer. Banc à couper les mèches. Coupe-queue.

CHAPELIER.

Atteliers, outils & manœuvres. Attelier d'arſonnage. Attelier de baſtiſſage. Foulerie. Attelier de teinture. Attelier de l'apprêt.

CHARPENTE.

Attelier, outils, machines & ouvrages. Aſſemblages à tenons & à mortoiſes. Pans de bois anciens. Pans de bois à la moderne. Cloiſons. Planchers. Eſcaliers à vis en limace, &c. Comble à un & deux égouts. Manſardes. Lucarnes. Ceintres. Ponts. Grand-pont. Pont-levis. Pont à couliſſe. Pont tournant. Pont ſuſpendu. Fondation de piles. Autre fondation de piles. Machine à ſcier ſous l'eau. Caiſſe pour piles. Mouton. Mouton à cheval, ſur bateau. Mouton oblique. Pont de Rouen. Pont militaire. Pont volant. Preſſe. Moulin à eau ſur bateau. Moulin à ſcier les bois. Machine du pont Notre-Dame. Machine à remonter les bateaux. Machine à curer les ports. Bateaux de différentes ſortes. Bateau foncet ou beſogne. Flette. Cabotiere. Chaland. Longuette. Lavandiere. Margota. Paſſe-cheval. Bac. Outils & machines. Vindas ou cabeſtan. Singe. Gruaux. Grue. Baſcule. Chevre. Mouſles. Cric, &c.

CHARRON.

Boutique, outils & ouvrages. Train de caroſſe. Charrette ordinaire. Guimbarde. Tombereau. Haquet. Haquet-fardier. Enrayoir. Jantier, &c.

CHAUDRONNIER GROSSIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAUDRONNIER PLANEUR.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAUDRONNIER, FAISEUR D'INSTRUMENS DE MUSIQUE.

Boutique, outils & ouvrages.

BLANCHISSAGE DES CIRES.

Manufacture, inſtrumens & manœuvre. Quarré. Fonderie.

CIRIER.

Attelier, outils & ouvrages. Tour à filer la bougie. Etuve.

CIRIER EN CIRE A CACHETER.

Attelier, outils & manœuvre.

CISELEUR ET DAMASQUINEUR.

Boutique, outils & ouvrages.

CLOUTIER GROSSIER.

Boutique, outils & ouvrages. Forge. Billot monté de toutes ſes pieces.

CLOUTIER D'EPINGLE.

Boutique, outils & ouvrages. Rouet.

COFFRETIER-MALLETIER-BAHUTIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CONFISEUR.

Laboratoires, outils & ouvrages. Laboratoire à confire. Laboratoire avec étuves, fours. Laboratoire pour les glaces & neiges. Laboratoire pour la dragée. Laboratoire pour le paſtillage. Baſſine. Perloir. Moules. Laboratoire pour le chocolat.

COR-

AVIS AUX RELIEURS

POUR LA DIRECTION DE CE TOME PREMIERE PARTIE

DE LA SECONDE LIVRAISON.

PRÉFACE & Feuilles préliminaires Pages 12.

Explication du Balancier . . . . Pag. 2.

Balancier . . . . Planches, 5.

Explication du Métier à bas & Faiseur de bas au métier . . . . Pag. 3.

Métier à faire-des bas . . . . Planches, 7.

dont six doubles.

Travail du Bas au métier . . . . . . Planches, 4.

dont deux doubles.

Explication du Batteur-d'Or . . . . . . Pag. 1.

Batteur-d'Or . . . . Planches, 2.

Explication du Blanc de baleine . . . . Pag. 1.

Blanc de baleine . . . . Planche, 1.

Explication du Blanchissage des toiles . . Pag. 1.

Blanchissage des toiles . . . . Planches, 2.

Explication du Blason . . . . Pag. 24.

Blason . . . . Planches, 27.

dont une triple.

Explication du Boisselier . . . . Pag. 1.

Boisselier . . . . Planches. 2.

Explication du Bonnetier à la foule . . . Pag. 1.

Bonnetier à la foule . . . . Planches. 2.

Explication du Boucher . . . . Pag. 1.

Boucher . . . . Planches. 2.

Explication du Bouchonnier . . . . . . Pag. 1.

Bouchonnier . . . . Planche. 1.

Explication du Boulanger . . . . Pag. 1.

Boulanger . . . . Planche. 1.

Explication du Bourrelier & Bourrelier-Bâtier . . . . Pag. 3.

Bourrelier & Bourrelier-Bâtier . . . . Planches. 7.

Explication du Bourfier . . . . Pag. 2.

Bourfier . . . . Planches. 3.

Explication du Boutonnier Faiseur de moules de bouton, Boutonnier en métal . . . . Pag. 2.

Boutonnier Faiseur de moules de bouton, Boutonnier en métal . . . Planches. 6.

Explication du Boyaudier . . . . Pag. 1.

Boyaudier . . . . Planche. 1.

Explication de la Brasserie . . . . Pag. 1.

Brasserie . . . . Planches. 5.

Explication du Brodeur . . . . Pag. 1.

Brodeur . . . . Planches. 2.

Explication de la Fonderie en caractères . Pag. 3.

Fonderie en caractères . . . . Planches. 8.

Explication des caractères anciens & modernes . . . . Pag. 14.

Caractères anciens & modernes . . . Planches. 25.

Explication de l'Ecriture . . . . Pag. 16.

Ecriture . . . . Planches. 16.

Explication du Cardier . . . . Pag. 1.

Cardier . . . . Planche, 1.

Explication du Cartier . . . . Pag. 5.

Cartier . . . . Planches. 6.

Explication du Cartonnier & Gauffreur en carton . . . . Pag. 1.

Cartonnier & Gauffreur en carton . . Planches. 2.

Explication du Ceinturier . . . . Pag. 1.

Ceinturier . . . . Planches. 2.

Explication du Chaînetier . . . . Pag. 1.

Chaînetier . . . . Planches. 3.

Explication du Chamoiseur & Mégissier . Pag. 2.

Chamoiseur & Mégissier . . . . . . Planches. 5.

Explication du Chandelier . . . . Pag. 1.

Chandelier . . . . Planches. 2.

Explication du Chapelier . . . . Pag. 1.

Chapelier . . . . Planches. 3.

Explication de la Charpente . . . . . . Pag. 10.

Charpente . . . . Planches, 53.

à cause des n. 30 & 39 qui sont redoublés. Il y a 17 Planches doubles.

Total 206

y en étant doubles 25

& un triple 2

contient pour 233

On pourroit observer aussi au bas de la Planche la Chiffre Arabique, qui denote le nombre consecutif des Planches de toute cette premiere partie de la seconde Livraison.

CORDERIE.

Attelier, outils & manœuvres. Filerie. Rouet. Touret. Chariot.

CORDONNIER ET CORDONNIER-BOTTIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CORROYEUR.

Boutique, outils & manœvres. Chevalet.

COUTELIER.

Boutique & outils.

DÉCOUPEUR ET GAUFREUR D'ÉTOFFES.

Attelier, outils, machines & manœuvres. Machine à gaufrer. Autre machine à gaufrer.

DENTELLE.

Chambre, outils & manœuvre. Façon du point.

DIAMANTAIRE.

Attelier, outils, machines & manœuvres. Moulin à tailler le diamant. Egrifoir.

DISTILLATEUR D'EAU-DE-VIE.

Fourneau.

DOREUR SUR MÉTAUX.

Boutique, outils & manœuvre.

DOREUR SUR CUIR.

Boutique, outils & manœuvre.

DOREUR SUR BOIS.

Boutique, outils & manœuvre.

DRAPERIE.

Manufacture, outils, machines & manœuvres. Lavage des laines. Pilotage. Etendage. Triage. Battage. Carder. Filage. Rouet. Devidage. Devidoir. Ourdissage des chaînes. Collage. Etendage. Etendoir. Métier du fabriquant. Navette angloise. Epensage des draps avant le dégrais. Dégrais & foule. Moulin à dégraisser. Moulin à foulon. Epensage des draps fins après le dégrais. Lainage des draps. Tonte. Forces pour la tonte. Table à tondre les draps. Manœuvre de la rame. Rame. Brosse, & tuiler des draps. Travail du peigner des laines. Dégressoir. Rouet pour la laine peignée. Retendoir. Machine à friser & ratiner.

00080047

Digitized with financial assistance from

Government of Maharashtra

on 30 January, 2020